This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06737475 5

NAI
FAVRE

MÉLANGES
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PAR

GUILLAUME FAVRE

AVEC DES LETTRES INEDITES

D'AUGUSTE-GUILLAUME SCHLEGEL ET D'ANGELO MAI

RECUEILLIS PAR SA FAMILLE

ET PUBLIÉS PAR

J. ADERT

ANCIEN PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE GENÈVE

TOME PREMIER

GENÈVE

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

1856

MÉLANGES

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Cet ouvrage, tiré à *trois cents* exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce de la librairie. Les personnes qui désirent le posséder doivent s'adresser directement aux Éditeurs, à Genève.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

GUILLAUME FAVRE.

D'après [illegible] [illegible]

MÉLANGES

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PAR

GUILLAUME FAVRE

AVEC DES LETTRES INÉDITES

D'AUGUSTE-GUILLAUME SCHLEGEL ET D'ANGELO MAI

RECUEILLIS PAR SA FAMILLE

ET PUBLIÉS PAR

J. ADERT

ANCIEN PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE GENÈVE

TOME PREMIER

GENÈVE

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

1856

END

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
884388A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1937 L

A LA SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GENÈVE

Nous n'avons pas cru pouvoir rendre un meilleur hommage à la mémoire de notre père et beau-père qu'en réunissant ses travaux littéraires, et en les publiant sous les auspices d'une Société dont il a été un des fondateurs et à laquelle, jusqu'à la fin de sa vie, il a porté le plus vif intérêt.

EDMOND FAVRE.
ALPHONSE FAVRE.
AUGUSTE TURRETTINI.

Droz 26 Oct 1937 (20 fr.)

GUILLAUME FAVRE

Lorsque, le 27 février 1851, M. l'ancien conseiller d'Etat Le Fort annonçait à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève la perte qu'elle venait d'éprouver par la mort de Guillaume Favre, il exprimait le désir de voir rappeler un jour les services rendus au pays par cet excellent citoyen et les mérites de ce savant distingué. C'est cette tâche qui nous est aujourd'hui confiée avec celle de publier, parmi ses écrits, ceux qui peuvent faire apprécier le mieux l'étendue et la diversité de ses travaux.

Sans doute il faudrait, pour retracer dans tout son intérêt la carrière de Guillaume Favre, un homme qui se fût activement mêlé avec lui à la vie politique de Genève et de la Suisse, et un écrivain qui eût partagé ses studieuses recherches. Mais G. Favre avait atteint un âge où il avait vu disparaître successivement presque tous ses contemporains, et il appartient à une époque qui, pour nous, est

déjà de l'histoire. Ce sera donc en suivant des souvenirs de famille que nous écrirons cette notice. Quant à ses ouvrages, qui se trouvent réunis et publiés en quelque sorte ici pour la première fois, nous les livrons avec confiance au lecteur intelligent qui saura leur assigner leur véritable rang au milieu des travaux qu'a produits l'érudition des vingt-cinq premières années de notre siècle.

I

Guillaume Favre était né à Marseille le 1er juin 1770. Il descendait d'une famille qui, sortie d'Echallens (Vaud), s'était fixée à Genève quelques années avant la Réformation, et dont les chefs se placent à cette époque mémorable parmi les fondateurs de l'indépendance de notre République. François, Jean et Antoine Favre assistent à la confirmation des traités de combourgeoisie avec Berne et Fribourg en 1529, et, depuis lors, leurs descendants se succèdent dans les emplois de conseillers d'Etat et de syndics [1]. Au milieu du dix-septième siècle, cette famille semblait appelée à devenir l'une des plus nombreuses de Genève, puisque Daniel Favre, qui avait épousé en premières noces Edmée de Jaucourt, petite-fille d'Elisabeth de la Trémouille, avait eu de ses deux femmes dix-neuf enfants; mais cent ans ne s'étaient

[1] Nom donné aux premiers magistrats de la République genevoise avant la révolution de 1846.

pas écoulés que cette nombreuse postérité s'était déjà presque éteinte. Elle n'était plus représentée que par François Favre, qui, suivant un exemple alors assez général, abandonna Genève pour fonder à Marseille une maison de commerce dont les relations avec le Levant furent bientôt très-actives. Il épousa une Genevoise, Marguerite Fuzier-Cayla [1], dont il eut une fille et deux fils: Pierre, qui mourut jeune, et Guillaume, dont nous écrivons la vie.

Né à Marseille, Guillaume Favre y fut élevé auprès de son père, et de bonne heure, malgré une extrême vivacité de caractère qui ne l'abandonna jamais, il montra un penchant très-prononcé pour les études sérieuses. Les sciences furent d'abord pour lui une espèce de passion. On sait avec quelle ardeur elles étaient cultivées en France à cette époque et surtout à Marseille, où tous les esprits étaient déjà tournés vers leur application à l'industrie et à la navigation. Ce fut sous cette influence que G. Favre, ses premières études classiques achevées, aborda simultanément les mathématiques, la physique, la chimie, la minéralogie, l'astronomie, et l'on put croire qu'il allait consacrer son activité et son intelligence à parcourir la carrière qui s'ouvrait devant lui. Nous le verrons abandonner plus tard cette direction pour se livrer tout entier aux recherches littéraires et historiques; toutefois, l'excellence de sa mémoire et la netteté de son esprit lui rendirent toujours présents les faits généraux et souvent même les détails de ces sciences, et jusqu'à la fin de sa vie il put les suivre dans leurs rapides progrès. Une petite anecdote qu'il se plaisait à raconter lui rappelait les premiers succès de son adolescence.

[1] C'est de là que G. Favre signait avant son mariage Favre-Cayla; depuis son mariage il fut connu sous le nom de Favre-Bertrand.

Un jeune coiffeur venait chaque jour exercer auprès de lui sa profession; mais cette profession faisait son désespoir: il voulait absolument être marin. G. Favre, qu'il avait pris comme son confident, l'encourageait dans ce dessein, et, pour lui faciliter son admission sur un vaisseau au long cours, il se chargea de lui donner toutes les leçons d'astronomie et de calcul nautique que l'on exigeait alors d'un pilotin. Il avait bien placé son espoir, car ce jeune homme, au retour de son premier voyage aux Grandes Indes, en sut assez pour ramener heureusement dans le port de Marseille l'équipage et le navire que la mort de leur capitaine avait privés de direction.

Cependant toutes les sciences n'avaient pas un attrait égal pour G. Favre, et ce fut à la minéralogie qu'il s'adonna plus particulièrement. Les découvertes de Lavoisier et les discussions qu'elles soulevaient étaient alors dans tout l'éclat de leur nouveauté. Notre jeune savant avait accepté avec enthousiasme les théories de l'illustre physicien: bientôt entraîné par cette activité d'esprit qu'il devait porter désormais dans ses investigations, il voulut appliquer ces théories à la science que l'abbé Haüy venait de créer. Il partit donc des lois de Lavoisier pour donner aux minéraux un nouveau système de classification fondé sur leur constitution chimique; il y joignit en même temps une belle collection d'échantillons de toute espèce, dont il s'occupa longtemps et qui le mit en relation avec Haüy lui-même. Aussi, bien qu'il eût abandonné de bonne heure ces études et sa collection de minéraux, il garda toujours un vif souvenir de son premier début dans la vie scientifique, et ce ne fut pas sans quelque satisfaction intérieure qu'il vit ses anciens échantillons, qu'il avait fidèlement conservés, devenir la base de la belle collection de son fils, professeur

de géologie à l'Académie de Genève. Il aimait alors à remonter avec lui le cours de ses années, et, devant ces minéraux qu'il n'avait pas revus depuis un demi-siècle, il pouvait encore reconstruire les preuves à l'appui d'une théorie qui attestait à la fois et sa précoce intelligence et son admirable mémoire.

La jeunesse de G. Favre ne lui permit pas sans doute d'approfondir dans leurs détails des sciences si diverses, et leur multiplicité même était, à son âge, un premier obstacle à des succès bien éclatants. Toutefois, avec les connaissances variées qu'il y recueillit, ces études eurent pour lui un résultat que nous regardons comme plus important encore. Elles excitèrent dans son esprit ce désir de connaître, de comparer et de discuter, qu'il porta plus tard dans ses recherches sur l'histoire et l'antiquité, et qui devint, comme nous le verrons, l'une des plus intimes jouissances de sa longue carrière.

Guillaume Favre fut bientôt arraché à ses studieux loisirs. L'orage révolutionnaire grondait déjà de toute part, et Marseille était en proie à une effervescence qui n'annonçait que trop les terribles événements qui se préparaient. La guerre extérieure et les troubles intérieurs compromettaient les opérations commerciales aussi bien que le repos de François Favre; il résolut donc de se soustraire aux malheurs qui menaçaient la France. Dans ce but, il liquida sa maison de commerce, et il vint demander avec son fils un asile à sa ville natale, où il rentra en 1792. Mais il ne tarda pas à reconnaître que ce repos qu'il avait espéré trouver à Genève était singulièrement illusoire, et que la petite République n'offrait guère plus de sécurité que sa puissante voisine. Déjà le général Montesquiou campait avec un corps d'armée à peu de distance de Genève, et l'on sait que ses instructions se-

crètes lui donnaient l'ordre de mettre la main sur cette ville à la première occasion favorable. Notre République elle-même, livrée aux plus violents désordres, semblait une proie qui ne pouvait lui échapper, si Montesquiou n'eût reculé devant l'iniquité qui lui était imposée. Genève cependant avait organisé quelques préparatifs de défense, et formé, en particulier, un corps de cavalerie dans lequel s'enrôlèrent tous les jeunes gens qui possédaient des chevaux; mais, trop peu nombreux pour combattre, nos cavaliers furent seulement chargés de surveiller les mouvements de l'armée de Montesquiou. Guillaume Favre prit une part fort active à un service de patrouilles parfois assez pénible, et ce fut au retour de l'une de ces courses nocturnes qu'il aperçut les premiers bonnets rouges (25 novembre 1792), et que ce sinistre emblème lui révéla la victoire que la révolution française remportait au milieu de nous.

L'imitation fut, hélas! poussée bien plus loin encore, et quelques mois plus tard la Montagne mettait au rang de ses victimes tous ceux qui, pour s'être dévoués au bien du pays, pouvaient exercer quelque influence sur l'esprit de leurs concitoyens. François Favre et son fils habitaient une maison de campagne peu éloignée de Genève (à Varembé). Des bandes d'hommes armés vinrent à plusieurs reprises pour les arrêter et les réunir aux suspects dont regorgeaient déjà les casernes transformées en prison. François Favre et son fils, qui se savaient innocents de toute espèce de menées, s'étaient obstinément refusés à quitter leur pays; ils se cachaient dans les environs de leur maison de campagne, et M^me^ Favre, dont l'énergie peu commune soutenait la frêle santé, s'était chargée de recevoir les visites des Montagnards. Son mari et son fils réussirent ainsi à se soustraire pendant quelques semaines au danger qui les me-

naçait; mais une épreuve trop prolongée aurait pu devenir fatale à Mme Favre; ils prirent donc la résolution d'aller demander une retraite plus sûre au Pays de Vaud.

Malheureusement pour eux la route de terre était soigneusement gardée, et sur le lac croisaient des brigantins qui arrêtaient et visitaient toutes les embarcations. François Favre et son fils espérèrent néanmoins tromper leur vigilance; ils s'embarquèrent de nuit, mais à peine avaient-ils gagné le large que le canot qui les portait fut accosté par un des croiseurs, et qu'eux-mêmes furent mis en état d'arrestation. Avec la naïveté qui se rencontre quelquefois chez les exécuteurs de semblables missions, le commandant du brigantin leur affirma que, dès qu'ils se seraient justifiés de l'accusation qui pesait sur eux, ils seraient rendus à la liberté, et ce fut dans cet espoir qu'ils rentrèrent à Genève, où ils furent emprisonnés.

Là, l'accusation la plus étrange les attendait, et le simple bon sens, si le bon sens avait une place dans ces époques de réaction et de violence, aurait suffi pour la faire tomber. François Favre et son fils étaient en effet accusés d'avoir pris une part active aux événements de 1782 et d'avoir contribué à livrer Genève à l'intervention étrangère! C'était, du reste, le grief commun que l'on invoquait contre ceux dont la vie ne prêtait à aucune autre accusation. François Favre se donna la peine de démontrer qu'il n'était pas à Genève à cette époque, et que tous ses concitoyens le savaient établi à Marseille, et Guillaume ajouta que, pour lui, il n'avait alors que 12 ans, âge auquel il est rare que l'on entre dans une conspiration. La réponse de François Favre ne parut que médiocrement satisfaisante, « car, disaient ses accusateurs, il avait pu se joindre d'intention aux projets de l'aristocratie; » quant à celle de son fils, on la regarda comme

plus péremptoire. Aussi fut-il renvoyé à un commissaire, puis promené de bureau en bureau, jusqu'à ce qu'il arrivât enfin devant celui qui devait décider de son sort. Guillaume Favre recommença ses explications, qui étaient on ne peut plus simples. Après l'avoir sérieusement écouté, son interrogateur mit un terme à ses incertitudes par ces mots: « Citoyen, tiens-toi tranquille; cela ne me regarde pas; je ne suis ici que pour prendre l'argent. »

Cependant François Favre et son fils avaient été enfermés dans la caserne du bastion de Hollande, et, des fenêtres de leur prison, ils purent voir, dans la fatale nuit du 25 juillet 1794, briller les feux des armes sous lesquelles, au mépris de la votation populaire qui l'avait absous, tombait leur beau-frère et leur oncle, le vertueux syndic Cayla. Peu de jours après, ils s'entretenaient avec l'ancien procureur général Naville, qui partageait leur captivité, lorsque la conversation fut interrompue par l'arrivée des commissaires: « Attendez-moi, leur dit Naville, je monte à ma chambrée pour l'appel; je serai bientôt de retour..... » Ils ne devaient plus le revoir. Le même jour, Naville et Fatio, fusillés, mouraient héroïquement.

Ces attentats commençaient à soulever dans le cœur d'une foule de citoyens une véritable exaspération, et le geôlier de la caserne où François Favre et son fils étaient retenus, avait promis lui-même de leur trouver des armes pour se défendre, s'ils étaient menacés de nouvelles exécutions. Mais l'emprisonnement des suspects se prolongeait, et, malgré la chute de Robespierre et le 9 thermidor, une nouvelle « fusillade » fut encore quelques jours à craindre. G. Favre avait ressenti l'impression la plus douloureuse et l'indignation la plus profonde de ces attentats; quant à sa propre captivité, il la supportait avec l'intrépide confiance que

donne la jeunesse. Il avait d'ailleurs rencontré dans ce triste séjour un compagnon qui devint bientôt son ami, et qui l'aidait à attendre plus patiemment l'heure de la délivrance: c'était Sismondi, le futur auteur des *Républiques italiennes* et de l'*Histoire des Français.*

On sait que depuis son enfance Sismondi s'était livré avec une singulière ardeur à ces études politiques et à ces recherches historiques qui devaient plus tard illustrer son nom. La révolution vint l'arracher assez brusquement à ses théories spéculatives et le transporter dans le domaine des faits. Suspect, comme tant d'autres, de n'éprouver que de l'horreur pour les saturnales révolutionnaires dont Genève était le théâtre, Sismondi avait été jeté en prison, et ce fut dans la caserne du bastion de Hollande que G. Favre forma avec le futur historien des Français des relations que l'incertitude de l'avenir, leur jeunesse (Sismondi avait alors 22 ans) et la conformité de leurs goûts studieux, changèrent bientôt en une amitié qu'ils se gardèrent fidèlement l'un à l'autre jusqu'à la fin de leur vie. Cette amitié commença d'ailleurs par un service rendu. Les jeunes prisonniers du bastion de Hollande étaient parvenus, à force d'adresse, à établir quelques communications avec leurs amis du dehors, et l'on comprend de quel mystère ils devaient les entourer. Un jour Sismondi, trahi par sa vue, qui était très-basse, et par son étourderie, fit tout découvrir. Le désappointement de ses compagnons fut encore plus vif que la crainte du danger auquel ces relations interceptées pouvaient les exposer, et leur irritation était sur le point de tomber sur le malheureux Sismondi qui, sans le vouloir, avait rompu des communications si savamment combinées. Mais G. Favre n'hésita pas à prendre la défense de son nouvel ami, et bien qu'il fût seul contre tous, et qu'il eût à lutter contre un res-

sentiment assez naturel, il réussit à ramener l'union parmi ses compagnons de captivité. Le souvenir de cet épisode de leur emprisonnement fut plus tard pour Favre et Sismondi comme une douce halte au milieu des émotions de ces jours d'angoisses dont leur âge leur avait permis de connaître les atrocités; ils avaient failli succomber eux-mêmes sous les plus absurdes accusations; mais ils n'en gardèrent pas moins le culte de la véritable liberté, et les excès qu'ils avaient vu commettre en son nom n'ébranlèrent pas plus alors leurs convictions qu'elles ne cédèrent à une autre époque devant le triomphe de l'absolutisme impérial.

Cependant la France, qui avait poussé Genève dans la voie fatale de ces crimes, se soulevait depuis le 9 thermidor contre les Montagnards de Robespierre, et cette réaction pesait à son tour sur la révolution genevoise. Le 10 août, le tribunal révolutionnaire fut dissous; peu après, les suspects du bastion de Hollande furent réunis à ceux de la caserne de Chantepoulet, et, avant même l'annulation solennelle de tous les jugements politiques (23 mars 1795), les prisons s'étaient ouvertes et François Favre et son fils avaient pu se retirer dans le Pays de Vaud.

Ce fut dans une maison de campagne, située près de Lausanne, que G. Favre, laissant de côté ses premiers travaux scientifiques, commença à se livrer à l'étude de l'antiquité et de l'histoire politique et littéraire. Un premier voyage qu'il avait fait en Italie avec son père, à l'âge de dix-sept ans, avait laissé en lui de très-vives impressions: cette terre classique, ses ruines, ses monuments et ses arts revenaient sans cesse à sa pensée et se substituaient ainsi peu à peu à ces abstractions et à ces théories physiques qui, jusqu'alors, avaient exclusivement préoccupé son intelligence. G. Favre reprit donc ses auteurs anciens,

qu'il avait jadis abandonnés pour ses études scientifiques, et surtout aux poëtes et aux historiens latins. Sans être un bibliophile de profession, il avait le goût très-vif des livres et aussi (ce qui n'est pas toujours la même chose) celui de la lecture; enfin, il joignait à ce goût l'habitude des notes et des extraits, que l'écriture semblait fixer à toujours dans sa mémoire. La multitude des papiers qu'il a laissés montre l'étendue et la variété de ses travaux préliminaires. A partir du *Voyage d'Anacharsis,* dont la publication était encore récente, on voit G. Favre suivre avec un intérêt soutenu toutes les œuvres de quelque importance de la fin du dernier siècle, et s'en rendre compte la plume à la main. Que d'ouvrages inutiles ou insipides il fut ainsi forcé de subir! Il regrettait plus tard le temps qu'il avait perdu à ces lectures; mais il se trompait peut-être. Ces déconvenues contribuaient à former son jugement; il apprenait à donner toujours plus rapidement leur juste valeur à ces œuvres de seconde ou de troisième main, qui ont, à toutes les époques, encombré les catalogues des libraires; il remontait en même temps d'un pas plus ferme à la source véritable d'une solide érudition, c'est-à-dire à l'antiquité elle-même dont il devint bientôt un des adeptes les plus dévoués.

Toutefois, de retour à Genève, qui était tombée sous la domination française, G. Favre s'offre à nous sous un aspect assez inattendu. A ne consulter que les souvenirs des derniers représentants de cette époque, c'était un jeune homme de 29 ans, fort recherché dans le monde, où la grâce et la noblesse de ses manières, sa figure ouverte et expressive, sa vivacité méridionale, son esprit et sa fortune le plaçaient au premier rang. De fréquents voyages à Paris, où il se voyait accueilli avec une faveur empressée dans cette haute société qui se reformait sous le Consulat, donnaient

en quelque sorte plus de distinction à son mérite; car, à cette époque, ces voyages étaient encore assez rares, et les cercles parisiens qui recevaient notre jeune savant constituaient des réunions privilégiées dans lesquelles il n'était pas donné à tout le monde de pénétrer. Sans doute, si l'on eût dit à ceux qui voyaient G. Favre se laisser emporter à cette joie de vivre et de briller dans des cercles plus ou moins frivoles, faire dix-sept excursions à Paris dans l'espace de neuf ans, animer de son entrain et de sa gaîté les réunions dont il était l'hôte assidu, que, sous cette apparence juvénile et mondaine, se cachait un littérateur voué aux recherches les plus ardues, personne ne l'aurait cru. Et cependant les preuves de son activité scientifique, même à cette époque de sa vie, sont là, sous nos yeux, et elles témoignent de la constance avec laquelle il marchait, malgré les séductions qui semblaient l'en détourner, dans la route qu'il s'était tracée.

Ces travaux n'étaient destinés dans l'origine qu'à donner une satisfaction au désir de connaître, qui possédait Guillaume Favre, et il se contentait d'en faire le charme de ses heures solitaires. Cependant il se préoccupait aussi peu à peu de la publicité et il s'y préparait avec quelque soin; il voulait que son coup d'essai ne passât pas inaperçu. Mais là se présenta l'écueil de sa carrière littéraire, et la difficulté contre laquelle il a toujours lutté sans l'avoir toujours vaincue. Il est évident que Favre se laissait facilement entraîner à l'étude approfondie d'une question qui l'intéressait, surtout si cette question lui offrait l'attrait de la nouveauté; il arrivait ainsi à une première rédaction, dans laquelle il réunissait tous les matériaux qu'il avait recueillis dans sa marche parfois fort vagabonde; mais, ce premier but atteint, son ardeur allait se refroidissant; il savait

ce qu'il avait voulu savoir. Pour en parler au public lettré, il aurait fallu qu'il se livrât à un second travail, travail de rédaction auquel il se plaisait moins qu'au premier, et qui lui semblait constituer une perte de temps. L'œuvre restait donc dans sa forme première et encore indécise, et c'est ainsi qu'elle allait prendre place à côté de ses aînées, tandis que de nouvelles recherches succédaient immédiatement à celles qu'il venait de terminer. Aux intelligences de cette nature, la publicité, on le comprend, n'offre rien de bien attrayant. Au rebours du vers de Perse, savoir, pour elles, est tout, et elles se soucient médiocrement de faire montre de leur érudition. Cette espèce d'indifférence se retrouve dans toute la vie littéraire du savant dont nous publions aujourd'hui les écrits, et notre devoir d'éditeur n'en a pas été facilité. Nous n'en citerons qu'un seul trait. Favre s'était demandé comment, à certaines époques, le roman et l'histoire avaient pu se confondre très-rapidement, et il avait entrepris, pour se rendre compte de cette transformation, la lecture et l'analyse de toutes les histoires fabuleuses d'Alexandre le Grand, lorsque, en 1817, parurent l'*Itinéraire d'Alexandre* et le *Julius Valerius* du savant abbé Angelo Mai. Favre se trouvait donc tout préparé pour la critique de cette publication qui était loin d'être parfaite, et, en effet, il en parla presque aussitôt dans la *Bibliothèque Universelle de Genève,* de façon à révéler un juge compétent. Tout en se renfermant dans les bornes modestes d'une analyse, et en rendant hommage au vaste savoir d'Angelo Mai, son ami, il sut démontrer cependant que ces fragments inédits n'étaient pas restés aussi inconnus que le croyait leur éditeur, et que Muratori avait déjà ouvert la route. Aussi Letronne, qui vint quelques mois plus tard, rendit dans le *Journal des Savants* un de ces hommages qu'il ne prodi-

guait pas, à l'auteur inconnu d'un article qui modifiait l'importance, un peu surfaite, de la découverte d'Angelo Mai. Quant à notre savant, son travail sur les histoires fabuleuses d'Alexandre une fois achevé, il l'avait mis de côté; il l'avait repris pour parler du livre d'Angelo Mai, mais ce ne fut que quinze ans plus tard qu'il lui donna une rédaction définitive. Le précepte d'Horace n'était que trop scrupuleusement suivi.

Tel était ce caractère assez rare et assez original, que nous nous contentons d'esquisser; c'était à la fois un amour passionné des livres et de l'étude, et le goût des recherches sérieuses poussé jusqu'à la multiplicité la plus étendue des détails; puis certaines velléités de publication; enfin l'abandon, pour un motif quelconque, de ces projets que tout autre se serait hâté de mener à bonne fin. C'est ainsi qu'à la date où nous sommes parvenus (1805), nous rencontrons, dans ses papiers, une curieuse dissertation sur la célèbre inscription du lion de Venise, signalée par le savant suédois Akerblad, et, par suite, sur les rapports des alphabets runique, grec, gothique (d'Ulphilas) et tyrrhénien. Ceux qui connaissent les détails de l'histoire littéraire de ce temps savent que la découverte d'Akerblad avait soulevé une polémique assez vive en Italie. Ces débats, dans lesquels il fallait remonter aux mystérieuses origines de l'alphabet phonétique, avaient attiré l'attention de Favre, et bientôt il crut pouvoir se mêler à la discussion. Son projet n'était pas de décider souverainement de la valeur de ces runes qui se déroulent, enfermées dans « un bandeau en nœuds, » sur le marbre du lion que Morosini le Péloponésiaque avait transporté du Pirée à Venise. Il tenait seulement à faire connaître son opinion sur l'origine probable de l'alphabet gothique d'Ulphilas, que certains criti-

ques prétendaient s'être formé des anciennes runes, tandis qu'il le ramenait à l'alphabet grec et latin avec les lettres tyrrhéniennes. Cette dissertation est intéressante au point de vue scientifique ; toutefois, deux motifs nous ont empêché de la publier; d'abord, notre auteur a repris et développé, dans sa dissertation sur la *Littérature sacrée des Goths*, les résultats de ses recherches sur l'alphabet d'Ulphilas; de plus, il s'était laissé entraîner, dans ce premier travail, à quelques hypothèses que la réflexion lui fit plus tard abandonner.

Guillaume Favre étendait en même temps ses excursions jusqu'aux langues de l'Orient, et il acquérait, sinon une connaissance bien approfondie des principaux dialectes sémitiques, du moins des notions générales qu'il sut utiliser. La petite dissertation dont nous venons de parler en fournit des preuves nombreuses, et, deux ans plus tard, nous le voyons soutenir avec Sylvestre de Sacy une discussion intéressante sur l'étymologie de certains mots de la langue copte dans leurs rapports avec l'arabe, l'hébreu et le grec. Nous ne mettons pas en doute que Sylvestre de Sacy n'eût raison contre Favre, qui, d'ailleurs, ne cherchait point à lutter de savoir avec son illustre correspondant. Mais le soin que Sylvestre de Sacy apporte à développer ses arguments prouve l'estime qu'il faisait du savant genevois, et c'est pour nous tout ce qu'il nous importe de constater dans cette lutte fort courtoise, mais où les armes étaient très-inégales.

Cette indifférence pour la publicité reçut une première atteinte en 1808. Favre s'était lié à Paris avec A.-L. Millin, rédacteur du *Magasin Encyclopédique*, recueil fort sérieux et qui jouissait alors d'une grande autorité en France et à l'étranger. Millin avait plus d'une fois réclamé le concours de Favre, et comme preuve de sa bonne volonté, celui-ci lui

adressa une lettre relative au célèbre vers de Catulle (*De Coma Berenices*, v. 54) [1].

Obtulit Arsinoës Chloridos ales equus.

Bentley avait proposé de substituer dans ce passage *Locridos* à *Chloridos*. De son côté, V. Monti avait publié, en 1804, sur l'*ales equus* de la reine Arsinoë [2], une dissertation que le *Magasin Encyclopédique* avait analysée. Favre vint à son tour défendre la leçon de *Chloridos* contre Bentley, et il y réussit avec une ingénieuse érudition. Mais, en réalité, l'examen de la correction de Bentley n'est pour lui qu'un prétexte. Il en prend occasion, ainsi qu'il le dit lui-même, de parcourir le vaste domaine de l'antiquité, et il aborde successivement le culte d'Arsinoë en Egypte, l'intronisation des rois égyptiens, certains détails du costume religieux des rois et des reines, les fêtes d'Adonis, etc. Nous n'avons pas à discuter ici les explications ou les hypothèses que Favre a développées; nous remarquerons seulement que cette dissertation (que nous n'avons point réimprimée, parce que la collection du *Magasin Encyclopédique* n'est pas rare) atteste chez son auteur une érudition extraordinairement variée, et ce goût qui lui faisait déjà diriger ses investigations sur des questions obscures, pour chercher à les éclairer à l'aide de témoignages restés inaperçus. Ainsi en jugèrent des hommes fort compétents, et Millin le premier. Nous ne ferions, pour nous, qu'un reproche à l'auteur de cette dissertation, c'est ce que nous

[1] Cette dissertation a été publiée séparément sous ce titre : *Lettre à M. A.-L. Millin, sur un vers de Catulle, avec des notes sur quelques points d'antiquité*, par M. Favre-Cayla. Genève, 1808; petit in-8° de 56 pages.

[2] *Del cavallo alato d'Arsinoë*, Milano, 1804. — Suivant Monti, cet *ales equus* est l'autruche.

appellerions volontiers l'abus de la note. On voit qu'il aime à conserver le souvenir de ses recherches, et rien ne se justifie mieux dans un travail préparatoire; mais la rédaction définitive aurait dû épargner au lecteur les détours de la route suivie et le mener plus directement au but [1].

Guillaume Favre avait alors 37 ans. L'homme qui animait de sa vivacité et de son esprit un monde aimable et brillant, avait laissé deviner le littérateur instruit et intelligent, le savant qui trouvait chaque jour plus de charme dans ses livres et dans sa studieuse retraite. Des relations nouvelles, qui exercèrent sur son esprit une profonde et salutaire influence, vinrent le fortifier dans sa résolution de consacrer tous ses loisirs aux travaux qu'il avait commencés. Jusqu'alors ses études avaient été solitaires; il ne connaissait point cette émulation qui pouvait seule lui donner la conscience de sa force véritable; il n'avait jamais été soutenu par cette appréciation intelligente et éclairée de ses efforts qui, peut-être, lui devenait nécessaire après ces sept ou huit années vouées à l'érudition. Heureusement pour lui que ces sympathies encourageantes ne lui firent point défaut, et qu'elles lui vinrent d'amis dont le jugement exerçait alors une incontestable autorité.

Forcée de quitter Paris, par les ordres de la police impériale, M^me^ de Staël avait échangé « le ruisseau de la rue du Bac » contre les ombrages du parc de Coppet et les

[1] Millin trouva même que Favre s'était trop peu préoccupé du public, et ses judicieux conseils lui firent remanier son travail; le rédacteur du *Magasin Encyclopédique* lui en accuse réception en ces termes (1^er^ février 1808):

« .... Je suis persuadé que vous serez content vous-même de la peine que vous avez prise: votre dissertation aura plus de lecteurs et il y aura par conséquent plus de personnes qui admireront votre sagacité et votre érudition... »

vastes horizons du lac de Genève. Nous ne redirons pas avec quelle impatience douloureuse elle supportait cet exil. Elle cherchait, il est vrai, à l'oublier au milieu des distractions des lettres et de l'amitié, et l'on sait quels hommes éminents l'avaient suivie dans sa retraite qu'animait encore une foule toujours renouvelée d'hôtes de distinction. Genève s'empressa de se faire représenter dans ce cercle illustre, que la fille de Necker ouvrait avec l'empressement et l'amabilité d'une femme de génie désireuse de trouver, dans l'enthousiasme qu'elle savait si facilement exciter, une protestation contre la sentence qui l'avait frappée. Genève, alors française, ne craignait pas d'ailleurs de laisser deviner son opposition au régime impérial et à ses rigueurs; aussi « la cour » de Mme de Staël était nombreuse et Favre y fut des premiers appelé.

A côté de Mme de Staël brillait, sans en être éclipsé, Guillaume Schlegel, et bientôt une étroite confraternité d'études et de goûts unit l'Allemand au Genevois. Nous publions, à la suite de cette notice quelques lettres de Schlegel que nous avons retrouvées dans les papiers de Favre. Elles feront comprendre la nature de ces relations, qui furent longtemps intimes, et elles serviront à montrer le cas tout particulier que Schlegel faisait du caractère et de la science de son nouvel ami. Cette correspondance parlera pour nous. On y verra quels encouragements incessants Favre devait puiser dans la conversation de Schlegel, et comment la passion de celui-ci pour les recherches érudites, aussi bien que ses jugements et ses conseils, inspirèrent une nouvelle ardeur et une nouvelle confiance au savant genevois. Avec ces relations, les études de Favre nous semblent prendre une direction plus déterminée; elles abordent des questions plus vastes et plus intéressantes, et si les résultats auxquels

il était arrivé eussent été publiés à cette époque, au lieu de l'être aujourd'hui, trente ou quarante ans plus tard, nul doute qu'il n'eût conquis, dans l'estime du public lettré, le rang qu'il occupait dans celle de ses amis.

Mme de Staël avait elle-même une vive affection pour Guillaume Favre, pour son noble caractère et la sûreté de ses relations. Ce n'était pas seulement à ses yeux un homme du monde, un causeur spirituel, un juge habile des ouvrages de l'esprit, mais c'était encore pour elle un ami véritable [1], et un savant dans la conversation duquel elle recherchait cette instruction variée qu'elle préférait recevoir d'une bouche aimable et diserte, plutôt que de livres poudreux. Aussi Favre était-il pour Mme de Staël « mon érudit, » et elle se plaisait, au milieu de ses admirateurs, à faire valoir, avec son tact exquis, les rares qualités du savant genevois. Cependant Mme de Staël glissait aussi parfois dans ses attentions quelque malice féminine. Schlegel et Benjamin Constant discutaient un jour avec une certaine âpreté (il leur fallait peu de chose pour cela) sur l'ordre de succession des princes de Salerne. Favre entrait au même instant dans le salon : Mme de Staël lui lance le motif de la querelle, en l'invitant à mettre les deux adversaires d'accord. Beaucoup auraient sans doute hésité ; un plus grand nombre auraient

[1] Nous reproduisons ici un billet que Mme de Staël écrivait à Favre à l'occasion de la mort de sa mère :

« (Coppet) Vendredi, le 4 Août.

« Croiriez-vous, mon cher Favre, que je viens d'apprendre ce soir même le malheur que vous avez éprouvé pendant mon séjour à Lausanne. — Vous savez combien j'aimais votre mère et par combien de liens elle tenait à ma vie. — J'ai été saisie de cette nouvelle et désespérée de ne pas vous avoir écrit plus tôt. Hélas ! ce n'est pas que cet événement ne m'ait pas profondément émue, mais dans ces temps cruels (1813) on peut mourir sans que personne, excepté les vôtres, sache ce que vous êtes devenu. — Dites-moi quand je vous verrai. »

même battu en retraite, mais l'arbitre auquel en appelait Mme de Staël connaissait les détails aussi bien que les grandes choses de l'histoire d'Italie. Les deux adversaires étaient dans l'erreur; Favre le leur prouva. Nous ignorons si Schlegel et Benjamin Constant en devinrent meilleurs amis; mais peut-être surent-ils quelque gré à leur juge de leur avoir épargné, à l'un ou à l'autre, la confusion de succomber sous la science d'un rival.

Favre s'occupait alors de la vie de Jean-Marius Philelfe, et il y trouvait un double attrait: celui de la nouveauté, car personne ne l'avait encore écrite; puis il aimait tout particulièrement l'Italie et le grand siècle de la Renaissance. Il avait d'ailleurs été conduit à cette étude par une circonstance particulière. La bibliothèque publique de Genève occupait depuis quelque temps une grande place dans ses affections, et il avait curieusement étudié les beaux et rares manuscrits qu'elle renferme. Parmi ces manuscrits, celui de l'*Amyris* de Jean-Marius Philelfe avait attiré son attention. L'*Amyris* (nous en convenons) est un détestable poëme, mais assez curieux cependant comme témoignage inédit d'un contemporain sur la vie et les exploits de Mahomet II. Favre s'attacha donc à ce manuscrit; il le lut et le copia tout entier; cela fait, il voulut connaître le poëte qui en était l'auteur.

Les sources ne manquaient pas, et bien que Giammario n'ait pas laissé dans l'histoire littéraire de son siècle le même renom que son père, François Philelfe, on connaissait ses principaux ouvrages inédits ou publiés. De plus, les beaux travaux de Muratori, de Tiraboschi, de Mehus, de Sassò, de Rosmini, étaient facilement accessibles à notre savant. Enfin, comme nous l'avons dit, les annales politiques de l'Italie, sur lesquelles son ami Sismondi devait

bientôt jeter un nouvel éclat, lui étaient aussi familières que l'histoire de sa littérature. Il avait pris plaisir à étudier la vie et les luttes de ces vaillantes républiques du moyen âge, et, pendant que le joug impérial pesait sur Genève, et que le silence de l'uniformité et du repos se faisait autour de lui, le contraste l'avait attiré, et il aimait à vivre par la pensée dans ces époques à la fois turbulentes et glorieuses. La vie de Jean-Marius Philelfe était donc pour notre auteur comme un cadre dans lequel il pouvait grouper les noms et les faits les plus saillants de l'histoire du quinzième siècle en Italie. De là, les développements qu'il a donnés à son travail. Ces développements sont en effet bien au-dessus du mérite douteux de Jean-Marius Philelfe, qui ne nous paraît avoir eu que de la facilité à mal faire. Le manuscrit que nous avons suivi pour notre publication porte la date de 1810; ce n'est qu'une première rédaction, incomplète sur quelques points, et qui, dans la pensée de son auteur, devait être attentivement remaniée. Malheureusement il en fut pour cette vie de J.-M. Philelfe comme pour la plupart des autres dissertations de Favre. Une fois l'ensemble et les détails fixés, et ses recherches résumées, il fit rentrer cette biographie dans son portefeuille, et il ne s'en occupa plus que tout à fait incidemment. Voilà ce que le lecteur ne devra jamais perdre de vue en parcourant cet essai. Toutefois, il lui sera facile d'y apprécier une rare et solide connaissance de cette génération de poëtes, moitié gentilshommes et moitié bandits, que faisait alors éclore en Italie le soleil de la Renaissance. C'est le désir de conserver ces savants et curieux détails qui nous fait livrer, quarante-cinq ans après sa rédaction, cette vie de Jean-Marius Philelfe à la demi-publicité qu'elle reçoit aujourd'hui [1].

[1] « Son fils (de François Philelfe) Marius, qui avait hérité de ses talents comme

Cela dit, il nous faut bien reconnaître en même temps qu'un événement domestique d'une très-haute importance pour le biographe de Jean-Marius Philelfe vint faire à ses préoccupations, précisément à cette époque, une diversion assez dangereuse. Favre avait épousé, en 1811, M^lle^ Bertrand, et cette union, qui lui donna trente années de bonheur, acheva de calmer cette vie jusque-là si active, et qui se partageait avec tant de prodigalité entre le monde et les travaux de l'esprit. Depuis lors, elle s'écoula tout entière dans les joies de la famille et de l'amitié, les occupations bientôt reprises de son cabinet, et les devoirs envers son pays qu'il fit toujours passer au premier rang de ses plus chères affections.

II

Jusqu'à présent nous n'avons montré que le jeune homme et le savant; il est temps de faire connaître le citoyen.

Sous la domination française, qui cessa le 31 décembre 1813, Guillaume Favre n'avait rempli que les fonctions de capitaine de l'une des quatre compagnies de réserve. Après

de son mauvais caractère, devra peut-être une nouvelle célébrité aux recherches d'un des hommes les plus savants de notre siècle. M. Favre jetterait une vive lumière sur l'histoire littéraire de tous ces savants philologues, sur leurs querelles et sur l'esprit qui les animait, s'il publiait la vie de ce Marius, qu'il a écrite. » SISMONDI, *De la littérature du midi de l'Europe*, chap. XI (Tome I, p. 290, de l'édition de Bruxelles). — L'ouvrage de Sismondi fut publié en 1812.

la restauration de la République genevoise, il fut nommé lieutenant-colonel du bataillon du premier district; mais l'âge avait déjà ses exigences; aussi, après avoir payé la dette militaire que tout Genevois doit à son pays, il obtint *d'être mis à la suite* en 1821.

Une autre carrière plus brillante et surtout plus utile s'ouvrait d'ailleurs aux talents et au zèle des citoyens. Rendue à la liberté, Genève se reconstituait sur les bases d'un gouvernement représentatif, et la place de G. Favre était marquée au milieu de cette élite d'hommes dévoués qui, malgré des obstacles sans nombre, faisaient entrer leur patrie dans les destinées nouvelles que lui réservait l'avenir. Tâche difficile et singulièrement délicate au milieu des nécessités qu'imposaient à Genève sa restauration par la volonté des puissances alliées, son union récente à la Confédération helvétique, et ses nouveaux citoyens, jusque-là peu habitués aux allures d'un Etat républicain. On sait (à Genève du moins) quelle est la double tendance qui se manifesta immédiatement après la Restauration. Les uns, dominés par la politique extérieure, qui se montrait assez peu favorable aux idées d'émancipation, cherchaient à doter leur pays d'une excellente administration, et à resserrer les liens qui unissaient Genève à la Suisse, où dominait l'élément patricien. Les institutions démocratiques ne leur paraissaient donc pas d'une nécessité démontrée, et ils attendaient plutôt du dévouement de tous à la chose publique la fusion d'intérêts trop souvent opposés. Des magistrats habiles, conciliants et surtout intègres, étaient à leurs yeux — quelle que fût la base politique du pouvoir — le premier besoin du nouveau canton. D'autres citoyens, au contraire, entraînés par le courant du siècle, convaincus de l'excellence des grands principes de 89, qu'ils ne rendaient point responsa-

bles des crimes qui les avaient souillés, jurisconsultes éminents, historiens à la vaste renommée, savants et professeurs distingués, patriotes ardents, formaient une phalange moins nombreuse que la première, mais où circulait plus librement le souffle du véritable progrès, et qui promettait au système opposé une lutte aussi loyale qu'éclairée. Sismondi, Bellot, Pictet-Diodati, E. Dumont et bien d'autres encore s'étaient enrôlés sous cette bannière, et Favre prit immédiatement sa place au milieu de ces hommes, qui tous étaient ses amis. De 1814 à 1841, il fut toujours (sauf les interruptions légales) membre du Conseil Représentatif et souverain, son nom sortant au premier rang dans les élections, et jamais, durant ces vingt-sept années, on ne le vit se départir de cette voie à la fois sage et libérale, dans laquelle, grâce à ses efforts et à ceux de ses collègues, Genève ne cessa d'avancer. Reconnaissons aussi que le progrès politique et social, représenté par des hommes tels que ceux que nous venons de nommer, devait rallier toutes les sympathies; il n'est donc pas étonnant que, sans luttes violentes, et par la seule force de la logique et de la persuasion, ce progrès ait réussi à triompher des difficultés que l'état des affaires publiques opposait à son développement. Heureux, quoi qu'il advienne, l'Etat qui peut compter dans ses annales un quart de siècle de labeur paisible et d'améliorations sans nombre, d'union sincère et de vrai patriotisme, semblable à celui que traversa Genève de 1814 à 1841.

Quant à la carrière politique de Favre, notre intention n'est pas de la développer. Il faudrait pour cela refaire souvent l'histoire même du Conseil Représentatif et rentrer dans des débats qui ne vivent plus que dans le *Mémorial* des séances de ce corps. Il nous suffit d'avoir rappelé les tendances qui dominaient les partis et retracé dans ses

traits généraux le caractère des luttes et des délibérations auxquelles Favre prit toujours une part fort active [1].

[1] L'obligeance inépuisable de M. l'ancien conseiller d'État Le Fort nous permet de conserver ici quelques détails de cette carrière politique de G. Favre dans le Conseil Représentatif.

« M. Favre, nous écrit M. Le Fort, fut élu membre du Conseil Représentatif à sa formation en 1814 dans la première série.

Réélu en avril 1827, à la première opération directe, par 640 voix sur 774 votants (le premier).

Réélu en août 1837: à la première opération il eut 988 suffrages sur 1073 (il fallait 1117 voix pour être nommé; personne ne fut élu). A la deuxième opération, il fut élu par 1217 suffrages sur 1270 votants. A chacune de ces deux opérations il était le premier sur la liste.

M. Favre a fait partie d'un grand nombre de commissions, ainsi :

1° Il est élu au scrutin le 25 octobre 1814, membre de la commission *sur le projet de loi relatif à la formation de la garnison.*

2° Le 29 mai 1815, il est élu au scrutin (1er tour, 94 voix sur 171), membre de la commission chargée de l'examen de la convention du 20 mai, sur le passage des troupes alliées. (Voyez l'*Histoire de la Restauration genevoise*, par M. Albert Rilliet, p. 287.) Dans la commission il fut de la minorité qui proposait le refus, avec MM. Pictet-Diodati, Bellot, Masbou, Eynard, Lasserre et Boissier, professeur. Il soutint cet avis dans le Conseil Représentatif et fut l'un des 82 refusants

3° Le 27 mai 1816, il est nommé membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur le droit de passage aux portes. A la séance du 19 juin, M. Favre fit le rapport au nom de la majorité de la commission proposant l'adoption. Contre-rapport de M. Girod, professeur. Loi adoptée le 3 juillet.

4° Le 5 décembre 1817, il est nommé membre de la commission chargée de l'examen d'une proposition du Conseil d'État de vendre aux enchères l'hôtel de la ci-devant préfecture. La commission s'étant prononcée contre la vente, il en résulte une convention approuvée le 23 mars 1818, d'après laquelle la Société Économique redevient propriétaire de l'hôtel.

5° Le 9 mars 1818, il est nommé membre de la commission chargée de l'examen du code pénal militaire pour les régiments suisses au service de France. M. Favre fit le 30 mai son rapport qui donna lieu à une discussion très-vive entre M. Des Arts et MM. Favre et Bellot. Le Conseil Représentatif adopta l'avis de la commission (contre celui du Conseil d'État) de déclarer que le Code ayant déjà été mis en vigueur par l'adoption de la majorité des cantons, le canton de Genève n'émettait aucun vote sur ce Code dont il blâmait plusieurs dispositions.

6° M. Favre a fait partie des commissions chargées de l'examen des Recez de la haute Diète des sessions de 1818 et 1819.

Ceux qui l'ont vu siéger à cette époque dans le Conseil Représentatif se rappellent encore la clarté et la dignité de son exposition, sa voix ferme et sonore, son attitude et son geste qui étaient souvent l'attitude et le geste du véritable orateur..... C'est dire beaucoup, sans doute, mais si d'autres l'ont oublié, nous nous souvenons que, pendant longtemps, notre Conseil Représentatif fut le théâtre de discussions qui n'auraient point été déplacées sur une scène plus vaste, et que la gravité des questions qui s'y débattaient ne le cédait en rien à celles qui agitaient alors les assemblées représentatives des autres Etats constitutionnels.

Du Conseil Représentatif, Guillaume Favre se rendait aux séances du Conseil Municipal de la commune des Eaux-Vives dont il a longtemps fait partie. Il aimait ces modestes réunions, car il y trouvait l'occasion de faire entendre un sage conseil ou de favoriser quelque mesure utile. Aussi le souvenir de sa bonne volonté, de son infatigable complaisance et de la libéralité dont il donnait l'exemple vit et vivra

7° Il a été membre d'une commission chargée de l'examen de la loi du 28 mai 1825, sur diverses dépenses municipales de la ville de Genève et une émission de rescriptions de 310,000 florins.

8° Il a été membre de la commission nommée le 19 septembre 1838 à l'occasion de la note de la France relative à Louis Bonaparte. Il vota avec la majorité de la commission (*Mémorial*, p. 551, onzième année.)

M. Favre a été membre du Conseil Municipal des Eaux-Vives, jusqu'en 1842 où il fut élu à Genève.

Révolution de 1841.

M. Favre est élu membre de l'Assemblée Constituante, par le Collége Electoral des Eaux-Vives.

Il est élu en juin 1842 membre du Grand Conseil par le même collége et réélu en 1844.

Il est élu membre du Conseil Municipal de la ville de Genève par le Collége du Parc en 1842 et réélu en 1845 pour six ans. »

longtemps encore dans le souvenir reconnaissant de ceux qui étaient alors ses voisins et ses administrés.

Guillaume Favre passait en effet la plus grande partie de l'année dans la commune suburbaine des Eaux-Vives, où il avait hérité de son père, mort en 1813, une de ces belles maisons de campagne, ornement des rives de notre lac. Chaque printemps il revoyait avec bonheur les ombrages séculaires et les prairies de La Grange; mais peut-être leur préférait-il encore la vaste bibliothèque qu'il y avait réunie. Aimant avec passion les livres et pouvant, grâce à sa fortune, satisfaire largement ce goût, il possédait tous les ouvrages qui se rapportaient de près ou de loin à ses études; aussi l'espace dont il pouvait disposer devint-il bientôt trop étroit. C'est alors qu'il fit construire la galerie qu'il joignit à sa maison, et dans laquelle il installa ses 15,000 volumes. Une fois au milieu de ses trésors littéraires et livré à ses recherches érudites, cette vie, paisiblement occupée, et que complétaient les devoirs du père de famille, de l'ami et du citoyen, était bien préférable à ses yeux à toutes les distractions que le monde aurait pu lui offrir. De là le charme toujours plus grand qu'il trouvait à La Grange, et le chagrin qu'il éprouvait de la quitter au commencement de chaque hiver.

Genève lui offrait cependant une intéressante compensation à cette séparation momentanée : c'était la bibliothèque publique, à laquelle il avait voué de bonne heure une partie de son activité. Fondée après la Réformation et se composant d'abord des seuls livres de Bonivard, augmentée successivement, grâce à des dons généreux et à quelques faibles droits payés par les professeurs et les étudiants de l'Académie, la bibliothèque de Genève avait pris au dix-huitième siècle un rapide accroissement. Un discours remarqua-

ble par son élégance et sa savante latinité, prononcé par J.-Alphonse Turrettini, inaugurait déjà en 1703 cette ère nouvelle de prospérité. Le dix-huitième siècle fut donc pour notre bibliothèque publique une époque mémorable, pendant laquelle elle s'enrichit d'importantes acquisitions et de dons magnifiques, tels que ceux d'Ami Lullin, qui lui légua des manuscrits d'une valeur inappréciable. Malheureusement nos troubles politiques arrêtèrent cet essor. Sous la domination française, la bibliothèque avait passé dans les attributions de la Société économique comme propriété des anciens Genevois.

Ce fut alors que Guillaume Favre entra dans la direction de cet établissement (1809) pour n'en sortir que quarante ans plus tard. Son activité se porta d'abord sur les manuscrits et les nombreux incunables que possède la bibliothèque. Senebier avait fait avec beaucoup d'exactitude et de savoir le catalogue des premiers, mais comme il était également utile de classer avec soin les éditions les plus importantes du quinzième siècle, Favre se mit à son tour à ce travail bibliographique assez long, assez difficile, et il le mena jusqu'au bout avec sa persévérance accoutumée. Il ne lui suffisait pas de décrire le volume avec son titre, son format et sa date, à l'exemple du vulgaire des bibliographes : son but était plus sérieux, et plusieurs de ces incunables devinrent le sujet de petites dissertations, dans lesquelles il se montrait le rival des Baulacre et des Abauzit. Ces notes, soigneusement rédigées, se trouvent encore placées en tête des volumes qu'elles décrivent : elles y resteront pour attester le goût et le savoir de leur auteur. Quant aux éditions genevoises, auxquelles il avait donné une attention spéciale, Favre en fit plus tard le sujet d'une dissertation particulière sur laquelle nous reviendrons.

A cette activité et à ce sacrifice de son temps, Favre aimait à joindre d'autres preuves de l'intérêt qu'il prenait à notre bibliothèque. Il faut l'avouer : jamais, à aucune époque, les ressources de cet établissement n'ont été proportionnées à son importance, et si notre bibliothèque tient une place honorable entre celles des villes savantes, elle le doit bien plus à la générosité de quelques citoyens qu'aux sacrifices de l'Etat. Favre resta fidèle à ces exemples de libéralité. « Les dons en livres de M. Favre, nous écrivait assez récemment M. le bibliothécaire Privat, formeraient à eux seuls un catalogue remarquable par le choix des ouvrages. » Nous n'en citerons qu'un seul, parce qu'il est le dernier et le plus important de tous : c'est le célèbre recueil des *Acta Sanctorum*, publié par les Bollandistes, qu'il légua à la bibliothèque par son testament.

Mais il ne suffit pas qu'une bibliothèque ait des livres, il faut qu'elle soit facilement accessible au public studieux. Favre insista donc pour qu'elle fût ouverte plus fréquemment, et comme on lui objectait, avec quelque raison, hélas! les chiffres peu brillants de son budget, il offrit de payer le mobilier de la salle de travail, si l'État prenait à sa charge les autres dépenses. L'État accepta et Favre s'empressa de tenir sa promesse. Nous ne voulons point exagérer la valeur de ce don : toutefois nous tenons à le rappeler aux amis de l'étude qu'attire notre bibliothèque publique. Peut-être, au milieu de l'accueil empressé qu'ils y trouvent, réserveront-ils un modeste tribut de reconnaissance au savant aimable qui, songeant aux générations de travailleurs qui lui succéderaient, a voulu leur rendre plus attrayant le séjour de cette salle, avant lui sombre et triste, où ils devaient venir s'asseoir à leur tour.

Guillaume Favre resta membre de la direction de la bi-

bliothèque jusqu'en 1849. Il fit alors une vive opposition aux changements intérieurs qui se préparaient: il voyait avec inquiétude l'influence de la révolution genevoise atteindre des établissements qui, par leur caractère, devraient être à l'abri de toute commotion politique, et ce fut sous cette impression qu'il vota contre les transformations que subit alors l'administration de la bibliothèque. Mais les services qu'il avait rendus étaient d'une importance assez reconnue pour qu'il fût appelé, malgré son opposition, à siéger dans la nouvelle commission. Il y parut une fois encore, et depuis lors il s'abstint de prendre part à ses travaux. La bibliothèque n'en avait pas moins conservé tous ses droits à son affection, et chaque fois que sa longue expérience fut invoquée, elle ne fit jamais défaut à ceux qui sollicitaient ses avis.

Quel que fût l'accroissement de la bibliothèque publique, elle ne suffisait pas cependant aux nouveaux besoins intellectuels qui se faisaient jour à Genève depuis la Restauration. Aussi, en 1818, douze citoyens, au nombre desquels était Favre, prirent-ils l'initiative de la création de la *Société de Lecture*. Accueillie avec une faveur qui ne s'est jamais ralentie, cette belle institution grandit chaque année en importance, et sa bibliothèque, qui compte aujourd'hui de 40 à 45,000 volumes, est devenue l'une des plus considérables que possède une société particulière. Grâce à la libérale hospitalité que ses fondateurs s'étaient empressés d'y introduire, la Société de Lecture, ouverte aux nationaux comme aux étrangers, a contribué pour sa large part au maintien des bonnes études, tout en créant ou en resserrant de plus étroites relations entre les Genevois et leurs hôtes du dehors. Homme de science à la fois et homme du monde, Favre ne pouvait demander un succès plus complet pour ce bel établissement.

Il y avait une autre institution qui réclamait également le concours actif de G. Favre. Nous voulons parler de la *Société pour l'avancement des Arts*, dont la vie et l'action, toujours fécondes se sont répandues sur une foule d'œuvres bien diverses sans doute, mais toutes inspirées par l'amour ou la gloire du pays. Cette Société se divise en trois classes qui ont pour but l'agriculture, l'industrie et le commerce, et les beaux-arts. Ce fut dans la section des beaux-arts qu'entra Guillaume Favre (il la présida de 1827 à 1828), non pas que l'agriculture ou la haute industrie n'eussent pour lui un grand intérêt, mais il aimait mieux contempler, juger et posséder les chefs-d'œuvre de l'art, et le même penchant qui l'avait jeté à vingt ans dans les études littéraires, avait aussi fait de lui un appréciateur habile et intelligent des productions de la peinture et de la statuaire. En achetant son hôtel de la rue des Granges, il stipula que le propriétaire, M. Duval (de Cartigny), lui laisserait la collection de tableaux qui s'y trouve encore, et qui est une des plus remarquables de Genève. Elle ne se compose que de vingt et une toiles, mais toutes, sans exception, sont l'œuvre des plus grands maîtres hollandais, et la *Vache au pâturage*, d'Albert Kuyp, l'*Entrée de la forêt*, d'Hobbema (tableau gravé sous le nom de Ruysdaël), la *Halte des voyageurs près d'une hôtellerie*, de Philippe Wouwermans, la *Dictée*, de Jean de Rawestein, sont des tableaux qu'envierait à bon droit une galerie princière. Favre réunissait en même temps à La Grange plusieurs toiles de nos excellents paysagistes genevois, et MM. Diday, Calame et Guigon y furent représentés par des œuvres choisies avec goût et dignes de la réputation de ces peintres éminents [1].

[1] Voyez J.-J. Rigaud, *Recueil de renseignements relatifs à la culture des*

Le même tact dirigea Guillaume Favre dans ses voyages d'Italie. Il faisait bâtir sa bibliothèque de La Grange, et il profita d'un heureux concours de circonstances pour l'embellir d'un groupe de Canova. Les œuvres de ce statuaire excitaient alors l'enthousiasme universel. Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner si cet enthousiasme était toujours bien réfléchi, et si les marbres du sculpteur vénitien le disputent, comme on l'a prétendu, à ceux de Phidias. Ce que l'on ne peut contester, c'est que, parmi les sculpteurs modernes, Canova tenait et tient encore un des premiers rangs.

Favre s'adressa donc à Canova lui-même, avec lequel il avait formé à Rome des relations d'amitié. L'atelier du grand artiste ne renfermait alors aucune de ces œuvres que se disputaient les musées de l'Europe, mais Canova désigna à Favre un groupe de grandeur naturelle, représentant *Vénus et Adonis*, que possédait à Naples le marquis Salso de Berriò. « Si vous l'achetez et que vous le fassiez venir à Rome, lui dit Canova, je m'engage à le retoucher. » Cette œuvre datait de 1794, c'est-à-dire de la plénitude du génie de Canova (il avait alors 37 ans), et l'admiration excitée par ce groupe avait été si vive que, lorsque le marquis de Berriò l'avait fait transporter à Naples, le peuple napolitain, qui a conservé de son origine grecque le sentiment inné du beau, avait improvisé en l'honneur de *Vénus et Adonis* une fête où l'enthousiasme ne fit pas défaut. Ce groupe était en même temps une des œuvres préférées de Canova, et il ne s'en était séparé qu'avec un véritable chagrin. « Je regrette, » écrivait-il à un de ses amis, « je regrette d'avoir terminé « mon groupe, tant j'ai pris de plaisir à ce travail..... Des

beaux-arts à Genève, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, tome VI, page 426.

« personnes qui m'ont vu si attaché à cet ouvrage ont bien « voulu l'applaudir, et ce qui prouve ma faiblesse, c'est que « je m'en suis aussi applaudi en secret. Vous savez que c'est « la première fois que cela m'arrive. Quand je suis hors de « mon atelier, et que je réfléchis à l'immense espace qui me « reste à parcourir pour atteindre à la perfection, je suis « tenté de détruire mon ouvrage. Mais, quand je l'ai devant « les yeux, je sens encore au fond de mon cœur que je puis « faire mieux; je cherche en vain ce mieux; il m'échappe et « je ne puis le réaliser; je crois donc mon ouvrage au niveau « de mes idées [1]. »

Le marquis Salso de Berriò se montrait disposé à se séparer de son groupe de *Vénus et Adonis*. Favre, de son côté, était prêt à l'acheter, et Canova l'y encourageait. Grâce à la bienveillante intervention de M. Meurikoffer, consul général de la Confédération suisse à Naples, le marché fut bientôt conclu, et M. Meurikoffer descendait l'escalier de l'hôtel Berriò lorsqu'il rencontra l'ambassadeur de Russie qui le montait. Une courte conversation s'engagea entre eux. « J'ai appris, lui dit le diplomate russe, que M. de Berriò veut vendre son *Adonis;* j'en ai écrit à ma cour, et l'empereur m'a chargé d'en faire l'acquisition pour un de ses palais. Canova sera ravi de cette bonne fortune..... » — « Cette bonne fortune lui arrive un peu tard; M. de Berriò dira à Votre Excellence que le groupe est vendu, et que c'est M. Favre, de Genève, qui vient de l'acheter..... » Et saluant, peut-être avec un léger sourire de triomphe, le diplomate désappointé, notre consul le laissa réfléchir à ce jeu de la fortune, qui mettait aux prises l'empereur de Russie et un modeste amateur, et qui ne donnait pas la victoire au premier.

[1] J.-J. Riguud, l. c.

Canova tint sa promesse : il retoucha *Vénus et Adonis*, et sa mort, qui arriva peu de mois après, fait en quelque sorte de ce groupe un de ses premiers et de ses derniers chefs-d'œuvre. Il orne encore la bibliothèque de La Grange.

Comme nous l'avons dit, Favre s'était enfin décidé à parcourir de nouveau cette Italie, dont les arts, l'histoire et les lettres l'avaient toujours singulièrement attiré. Il l'avait déjà vue, à l'âge de 17 ans, avec son père, et le temps n'avait point effacé les souvenirs qu'il en avait rapportés. Trois voyages successifs dans les hivers de 1817 à 1818, de 1821 à 1822, et de 1822 à 1823 lui firent connaître la péninsule tout entière, et le mirent en relation suivie avec un grand nombre de savants. Il s'arrêtait volontiers dans chaque ville où il trouvait une bibliothèque importante et des littérateurs de mérite, et surtout à Milan. L'Ambroisienne et son illustre bibliothécaire, Angelo Mai, avec lequel il s'était intimement lié, lui livraient leurs imprimés et leurs manuscrits. Il visitait Inghirami en traversant la Toscane : puis, ses recherches terminées, il allait se fixer à Rome, où il se rencontrait avec le cardinal Consalvi, Canova, et un grand nombre d'étrangers de distinction, que chaque hiver réunissait autour du Capitole. Ce fut dans le voyage de 1821 qu'il fit l'acquisition du groupe de *Vénus et Adonis*. Il est à regretter que Favre n'ait pas rédigé de ces excursions, faites à une époque fort curieuse au point de vue politique, une relation que nous puissions suivre aujourd'hui. Malheureusement, ou il n'y a pas songé, ou, ce qui est plus probable, sa mémoire lui suffisait, car les notes que nous avons retrouvées de ces voyages ne concernent guère que les documents qu'il avait recueillis çà et là dans diverses bibliothèques.

III

Lorsque Guillaume Favre revint à Genève (le voyage d'Italie de 1822 à 1823 fut sa dernière excursion), sa belle bibliothèque était installée dans la galerie de La Grange, et le groupe de Canova y attirait tous les amis des arts. Favre avait alors 53 ans; il semblait que ce fût bien tard pour jouir des richesses littéraires qu'il avait réunies : il dut cependant à sa vigoureuse santé de passer au milieu de sa famille, de ses amis et de ses livres, près de trente années encore, et jamais vieillesse ne fut ni mieux, ni plus dignement parcourue. La plus grande partie du jour était réservée à ses travaux, et c'est alors qu'il reprit, en les complétant, son *Histoire fabuleuse d'Alexandre* et son *Essai sur la littérature sacrée et profane des Goths*, dont il avait déjà développé quelques parties dans deux articles de la *Bibliothèque Universelle*. Nous y reviendrons bientôt. Ces longues heures, qui s'écoulaient toujours trop rapidement au gré de sa passion pour la science, étaient en quelque sorte sacrées pour lui, et elles ont fait bien des fois l'étonnement de certains hommes dont le désœuvrement ne comprenait rien à ces goûts de bénédictin. Il n'y avait guère que l'intérêt même des lettres qui pût l'arracher à son travail. Non-seulement ses livres étaient à la disposition de tous les hommes studieux, mais il était toujours prêt à y joindre les notes qu'il avait réunies, les conseils et les directions que pouvait

lui suggérer son érudition en une multitude de sujets divers, et même, s'il le fallait, de nouvelles recherches dont l'étendue ne le rebutait jamais. On verra, par les lettres de Guillaume Schlegel, quelle devait être son inépuisable complaisance. Bien plus, si quelques volumes ne suffisaient pas, sa bibliothèque elle-même était libéralement ouverte aux travailleurs sérieux. Ils y restaient aussi longtemps qu'ils le désiraient, et c'est ainsi qu'un savant danois, M. de Bröndstedt, y vécut, pour ainsi dire, quelques semaines avant d'entreprendre ses grandes excursions archéologiques. Favre se faisait en même temps un devoir de répondre avec une complaisance infatigable à toutes les questions qu'on lui adressait, et tel était l'ordre qu'il avait introduit dans ses livres et dans sa mémoire, qu'il pouvait presque toujours satisfaire aux nombreux renseignements qu'on réclamait de son savoir. Son action s'étendait encore plus loin. Tous ceux qui se sont occupés de recherches érudites savent quelles difficultés on éprouve souvent à faire passer ces recherches et leurs résultats dans le domaine de la publicité. Favre était d'abord l'homme des encouragements et des bons conseils; puis, le moment venu, le souscripteur actif et généreux. Quelques pages feuilletées au hasard dans le catalogue de sa bibliothèque le prouveraient bientôt. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Peu d'années avant sa mort, il reçut la visite du célèbre Tischendorf, dont les travaux sur le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament, et les voyages en Orient à la recherche d'anciens manuscrits sont si connus des interprètes de nos Livres sacrés. M. Tischendorf entretenait le savant genevois de son désir de publier en *fac-simile* le *Codex Claromontanus*, qui remonte au sixième siècle, mais il parlait aussi des frais auxquels le condamnait cette belle publica-

tion, dont le prix devait éloigner la foule des acheteurs. Vivement frappé de l'intérêt que promettait cette reproduction, Favre voulut immédiatement y concourir, et il pria M. Tischendorf de le compter comme double souscripteur à un livre qui ne rentrait que de bien loin dans le cercle de ses études [1].

Ses heures de travail écoulées, Favre appartenait dès lors tout entier à sa famille, dont il était l'honneur et la joie, et à ses amis qu'il réunissait fréquemment sous le toit hospitalier de La Grange. Ces hommes étaient ceux qui illustraient alors le nom genevois, et dont l'action individuelle ou collective ne fut pas sans éclat au dehors, ni sans influence sur le mouvement général des affaires publiques. On y voyait surtout — nous ne citons que ceux que la mort nous a ravis — Etienne Dumont, l'ami de Mirabeau et le traducteur de Bentham, qui faisait revivre par sa parole et par ses écrits ces premières années de la révolution française et ces fameuses luttes de la tribune et de la presse auxquelles il avait pris une grande part; — sir Francis d'Ivernois qui, sous l'Empire, avait porté en Angleterre son activité de statisticien et son indépendance de publiciste, et qui cherchait à populariser sur le continent, en suivant les traces de De Lolme, les doctrines constitutionnelles de son pays d'adoption; — de Candolle, que son génie scientifique élevait au-dessus de ses amis, et qui les égalait par son aptitude politique et son dévouement aux intérêts intellectuels et moraux de son pays; — J.-J. Rigaud, qui exerça

[1] M. Tischendorf se souvenait sans doute de cet acte de libéralité lorsqu'il écrivait dans la préface de son édition du Nouveau Testament: « Ex helvetico itinere nomina carissima habeo De Wettii in quo par est humanitas eruditioni, Muelleri professoris, virique liberalissimi apud Genevenses, clari G. Favre Bertrand. » (Edit. de 1842 et de 1849.)

une influence aussi grande que légitime sur la direction des affaires de Genève et de la Suisse, et dont la capacité administrative semblait appeler un plus vaste théâtre; — Rossi, le proscrit italien que Genève avait accueilli et adopté avec la plus vive sympathie, et qui, sans doute, au milieu de sa brillante carrière et jusqu'à son heure fatale, regretta plus d'une fois les amis dont il fut si longtemps entouré; — Simonde de Sismondi, dont l'intimité avec Favre datait, comme nous l'avons vu, des plus mauvais jours de la Révolution et de la prison du bastion de Hollande; — Pictet-Diodati, l'ancien représentant de Genève à Paris sous le régime impérial, et qui, dans les premières années de la Restauration, était devenu le chef de l'opposition libérale dans la petite république; — Lullin-de Châteauvieux, que ses *Voyages agronomiques en Italie*, et surtout le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* et les *Lettres de St-James* avaient rendu célèbre comme excellent observateur et publiciste original; — de Bonstetten, cet aimable vieillard, philosophe à la fois et archéologue plein d'esprit et d'*humour;* — Marc-Auguste Pictet et Pictet de Rochemont, l'un professeur habile, l'autre diplomate heureux et prudent, auxquels la *Bibliothèque Britannique* et la *Bibliothèque Universelle* durent leur grand et légitime succès; — Boissier, dont l'Académie de Genève gardera longtemps le souvenir, et que ses travaux littéraires et archéologiques rapprochaient entre tous de Favre; — le baron Maurice, auquel ses découvertes dans les sciences mathématiques avaient ouvert les portes de l'Institut de France, — et tant d'autres encore, moins connus au dehors de l'intimité genevoise, mais que leurs goûts sérieux ou leur vie, mêlée aux discussions de la législature et du gouvernement, unissaient à Favre comme ceux dont nous venons de rappeler rapidement les noms.

Est-il nécessaire d'ajouter que sa maison était également ouverte aux savants et aux étrangers qui s'honoraient de lui être présentés et qui remportaient chez eux l'impression salutaire de cette vie consacrée au travail au sein de l'opulence et à l'accomplissement des devoirs du citoyen?

Il est cependant un nom que nous n'avons pas encore cité et qu'il nous est impossible de passer sous silence. On sait quelle part Genève, avec toute l'Europe libérale, prit à l'affranchissement des Grecs. Depuis lors, les circonstances ont bien changé; mais quel que soit le déplacement qui se soit fait depuis trente ans dans nos appréciations, on ne peut nier la grandeur et la spontanéité entraînante de ce mouvement qui faisait secouer à l'Europe le joug de la diplomatie, pour défendre la cause d'un peuple chrétien. A Genève, l'élan était donné par M. Eynard, dont le nom restera indissolublement lié à ces nobles efforts qui ont fondé la nationalité hellénique. Favre, qui vivait depuis tant d'années au milieu des souvenirs de l'antiquité, et qui était en même temps un défenseur convaincu des idées libérales, s'était uni de cœur et d'activité à M. Eynard, et ce fut dans son salon que se fonda la première société continentale pour l'affranchissement des Grecs. Genève entendit son appel, car il y avait pour elle, dans cet appui donné à un peuple opprimé, quelque chose de plus qu'une simple protestation. Ces Hellènes, qui revendiquaient leur liberté, rappelaient aux Suisses leurs héros luttant contre la maison d'Autriche, et à Genève sa glorieuse résistance à l'ambition des ducs de Savoie. Capo d'Istria vint à son tour appuyer le grand mouvement à la tête duquel était M. Eynard. Pendant que M. Eynard agissait à Londres et à Paris, et que Capo d'Istria mettait à son service ses relations diplomati-

ques, Favre, dans un cercle d'activité plus restreint, mais encore fort utile, organisait à Genève les comités de secours, et il en était nommé le président. Il serait aujourd'hui quelque peu téméraire de prophétiser le sort réservé à la Grèce: sans doute, ce jeune royaume n'a pas tenu toutes les brillantes espérances que ses amis avaient pu concevoir, et si l'excellence d'une cause se juge à ses succès immédiats, celle des philhellènes de 1823 n'est pas encore gagnée. Mais laissons à l'avenir son œuvre: nous dirons seulement que Favre fut un des auxiliaires les plus dévoués de M. Eynard, et qu'il avait trouvé dans Capo d'Istria une conformité de goûts littéraires et de vues politiques qui ne tarda pas à resserrer en une amitié véritable cette liaison formée pour venir en aide à un peuple opprimé.

Telle était la société qui, pendant plus de vingt ans, à dater des premières années de la Restauration, eut un de ses centres de réunion à La Grange. C'était au milieu de ces hommes que Favre s'était fait une place éminente qu'il devait, non à sa fortune et à sa position sociale, mais au vrai libéralisme de son caractère, à sa vaste instruction, à l'élévation et à la noblesse de ses sentiments.

Cette vie, nous aimons à le répéter, n'arrêtait d'ailleurs en rien ses travaux. Sa bibliothèque et son cabinet conservaient pour lui tout leur attrait, et nous savons déjà que ce fut alors qu'il se mit à rédiger les résultats de quelques-unes de ses recherches, avec l'intention évidente de les livrer à l'impression. Nous laissons de côté une foule de notes, d'extraits, de mémoires ébauchés, qu'il est inutile d'énumérer. Nous ne nous arrêterons avec quelques détails que sur les dissertations qu'il avait à peu près terminées et que nous publions aujourd'hui.

Nous avons vu qu'en 1817, à l'époque où l'abbé Angelo

Mai faisait paraître ses fragments inédits sur Alexandre, Favre était déjà tout prêt à les soumettre à l'examen d'une critique éclairée.

Sa correspondance avec G. Schlegel et ses articles insérés dans la *Bibliothèque Universelle*, sur le *Valérius* et l'*Itinéraire d'Alexandre*, prouvent que cette étude datait pour lui d'une vingtaine d'années, mais ce ne fut que vers 1830 qu'il reprit ses recherches pour les coordonner et les résumer. Pendant cet intervalle, on le voit réunir patiemment les matériaux de son édifice. Les détails s'ajoutent aux détails, les notes aux notes, les citations aux citations, et lorsque le moment de la mise en œuvre est arrivé, la main hésite au milieu de cette abondance, et elle laisse finalement l'érudition étendre un peu trop loin ses prérogatives. Mais, cette réserve faite, nous croyons que le lecteur instruit sera frappé, comme nous, de l'immense savoir que révèle cette *Histoire fabuleuse d'Alexandre*, et que, tout en y désirant un ordre plus méthodique et une déduction plus serrée, il rendra justice à la sûreté de la critique et à l'intelligence du point de vue dans un sujet fort difficile et jusqu'alors inexploré. Il s'agissait, en effet, de suivre, à partir de la mort du conquérant macédonien, toutes les vicissitudes qu'avait subies son histoire jusqu'au moment où l'imagination des peuples du moyen âge, excitée par le merveilleux oriental, l'avait transformée en un incroyable roman, qui laisse à peine entrevoir quelques traces d'Arrien et de Quinte-Curce. Quant aux détails de cette histoire fabuleuse, ils étaient disséminés dans une multitude d'auteurs, appartenant aux nations les plus diverses, et dont quelques-uns étaient absolument inconnus. En outre, Favre n'avait aucun fil conducteur qui le guidât dans ses investigations, aucune tentative qui eût précédé la sienne pour lui

montrer du moins la route à suivre et les écueils à éviter. Il avait donc à créer sa méthode, tandis que ses recherches s'étendaient peu à peu dans un grand nombre de bibliothèques, comme le montrent quelques témoignages intéressants que nous avons conservés.

Ajoutons aussi que l'une des sources les plus importantes de ce travail, le roman grec désigné sous le nom de *Pseudo-Callisthène*, était encore inédit, et que Favre ne le connut dans son entier que les dernières années de sa vie. Il le lut avec intérêt, ainsi que les savantes introductions et les notes de son habile éditeur, M. C. Müller [1], et il en profita pour faire à son manuscrit quelques additions que nous avons respectées. Il aurait même désiré refondre sa dissertation : « Mais à quatre-vingts ans, nous disait-il, ce n'est plus l'histoire fabuleuse d'Alexandre qui doit faire l'objet de mes préoccupations. Heureuse distraction de mon âge mûr, je l'abandonne pour songer à des intérêts d'un ordre bien plus relevé et bien autrement importants pour moi. » Il avait souri cependant au néant de sa « modeste gloire, » lorsque, dans l'introduction de M. Müller, il avait trouvé son nom métamorphosé en celui d'un docte allemand et prenant la forme de *Friedländer*. Mais l'histoire fabuleuse d'Alexandre l'avait préparé à des transformations trop extraordinaires, pour qu'il s'arrêtât à cette petite infortune. Nous espérons cependant que les critiques, en profitant des recherches dont l'ensemble leur est aujourd'hui livré, se rappelleront désormais le savant auquel ils les doivent, et qu'ils ne l'oublieront pas dans un hommage qui ne sera que mérité. [2]

[1] *Pseudo-Callisthène* à la suite de l'édition d'Arrien publiée par M. Dübner. (Paris, Didot, 1846.)

[2] Nous tenons cependant à rappeler ici l'opinion de Letronne que nous avons

L'*Essai sur la littérature sacrée et profane des Goths* n'offrait pas les mêmes difficultés que l'*Histoire fabuleuse d'Alexandre*, mais il exigeait également (ce que notre auteur était loin de redouter) des lectures considérables et des recherches préparatoires fort minutieuses. Nous avons dit que le problème de l'origine des runes qui se présente au début de cette étude avait été traité par Favre à l'occasion des débats qu'avait suscités l'inscription du lion de Venise [1]. Il revint alors à ses notes de l'an 1805. Il examina surtout avec attention les questions que soulève la traduction de la Bible par Ulphilas (les récentes découvertes

déjà mentionnée (page XX). Que l'on nous permette d'y joindre celle d'un autre membre de l'Institut, M. Berger de Xivrey, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque royale*, tome XIII, pag. 162 et suivantes où ce savant distingué s'occupe avec détail du Pseudo-Callisthène et des manuscrits de ce roman.

Après avoir rappelé l'opinion de Sainte-Croix qui réclamait un examen attentif des versions latines du Pseudo-Callisthène, M. Berger de Xivrey continue ainsi (page 166):

« C'est ce que fit, dès 1818, l'auteur d'un savant article qui parut dans la *Bibliothèque Universelle de Genève*, à l'occasion du Julius Valerius, publié la même année par M. l'abbé Mai, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne. Cet article m'était indiqué par M. Letronne, qui avait examiné aussi dans le *Journal des Savants* la publication de M. Mai; mais je n'ai pu me procurer le recueil littéraire de Genève que récemment à la bibliothèque de l'Institut. Les diverses questions qui se rattachent au Pseudo-Callisthène y sont traitées avec une érudition et des développements décourageants pour un concurrent. Pourtant une comparaison attentive me fit juger que mon travail pouvait offrir encore quelque intérêt, surtout en y mettant à profit cet excellent article, que je citerai toujours comme je le dois, l'ayant mis souvent à contribution depuis que j'en ai eu connaissance. Toutefois je crois devoir ajouter que la présente notice était faite et avait été communiquée à plusieurs savants avant que l'article dont il s'agit me fût connu. Quant à son auteur, dont le nom n'est indiqué dans la *Bibliothèque Universelle de Genève* que par un F., M. Lajard a eu la bonté de m'apprendre que c'est M. Favre. » — Le tome XIII des *Notices et Extraits* porte la date de 1838 : la dissertation de Favre que nous publions pour la première fois est de 1830.

[1] Voyez page XX.

d'A. Mai et du comte Castiglione venaient de les remettre en honneur auprès des savants), et il publia les résultats les plus importants de ces recherches dans le numéro de mai 1821 de la *Bibliothèque Universelle de Genève*. Cet article, qui fut accueilli avec une distinction marquée par les juges les plus compétents, ne satisfaisait pas cependant son auteur. Complété dans les années qui suivirent, c'est maintenant une fort intéressante dissertation qui résume, avec des détails nouveaux, l'histoire de l'introduction et du développement du christianisme chez ces peuples scandinaves que l'émigration et les hasards de la guerre avaient jetés sur les rives du Danube.

L'*Essai sur la Littérature sacrée des Goths* est suivi d'une dissertation sur leur *Littérature profane*. Notre auteur y avait trouvé un de ces sujets qu'il affectionnait tout particulièrement. Nous voulons parler de ces traditions sur lesquelles repose le célèbre poëme des Niebelungen, traditions dont il fait remonter l'origine aux tribus sorties de la Scandinavie. A l'époque où Favre commença ses premières investigations, le poëme des Niebelungen, aujourd'hui si souvent édité, traduit, commenté, était encore une lettre morte dans l'histoire des littératures, et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger l'essai du savant genevois. Néanmoins, et malgré des publications postérieures fort remarquables, les recherches de Favre sur les nombreuses traditions qui s'entre-croisent dans l'œuvre des rapsodes germains, sur leurs rapports avec l'histoire ou les fables de diverse nature qu'elles renferment, leur liaison ou leurs contradictions, peuvent être encore utilement consultées par ceux qui ne se contentent pas de juger en courant ces monuments poétiques de peuples aujourd'hui disparus, mais qui veulent pénétrer dans le mystérieux travail de leur

composition. Les résultats auxquels G. Favre est arrivé sont loin, nous le reconnaissons, d'avoir épuisé ce sujet, mais il nous paraît l'avoir abordé par son côté le plus curieux peut-être et le plus obscur, et c'était déjà beaucoup à cette époque d'avoir su l'éclairer des lumières d'une saine et intelligente critique.

Bien qu'elles ne fussent que très-imparfaitement connues, ces diverses publications avaient excité l'attention et la sympathie des savants étrangers, et leurs encouragements et leurs félicitations venaient chercher G. Favre dans sa retraite. Les lettres que nous avons retrouvées de Guillaume Schlegel, d'Angelo Mai et d'Inghirami témoigneront pour l'Allemagne et l'Italie; les relations de Favre avec la France furent encore plus nombreuses: il nous suffira de citer quelques noms.

Nous avons déjà parlé de A.-L. Millin et de Sylvestre de Sacy. Favre était également en rapport de science et d'amitié avec Raynouard qui trouva en lui un excellent collaborateur à sa grande publication des *Poésies des Troubadours*. Raynouard reçut en particulier de G. Favre toutes les copies ou collations des manuscrits vaudois, et surtout de la *Nobla Leyçon*, que possède la bibliothèque publique de Genève.

A côté des noms de Millin et de Raynouard nous devons placer celui d'un autre membre de l'Institut, M. Félix Lajard, le célèbre auteur des *Recherches sur le culte de Mithra* et *sur le culte de Vénus*. A plusieurs reprises la correspondance de M. Lajard et de Favre fut assez active, et leurs sympathies scientifiques se fortifièrent de relations plus intimes dues à la parenté qui unit M. Lajard à une famille genevoise [1]. Des extraits de cette correspondance

[1] La famille Moultou à laquelle est alliée la famille Favre.

auraient trouvé leur place légitime à côté de celle de Schlegel et d'A. Mai. Mais M. Lajard est encore une des gloires de l'Académie des Inscriptions : ses lettres ne peuvent donc sortir d'une famille qui les conserve comme un précieux et touchant souvenir de l'affection qui unissait deux hommes également distingués [1]. Qu'il nous suffise de dire (est-il même nécessaire de le remarquer?) que Favre et M. Lajard ne s'épargnaient pas les bons offices dans leurs travaux, et qu'ils se consultaient l'un l'autre avec une confiance qui ne fut jamais trompée. Favre recevait les observations que lui adressait M. Lajard, et celui-ci lui écrivait, par exemple, en lui envoyant la seconde livraison de ses *Recherches sur le culte de Vénus* (4 décembre 1837) : « Votre suffrage sera toujours un de ceux que j'ambitionnerai le plus d'obtenir, de même que vos observations et « vos critiques seront toujours reçues par moi avec toute « la déférence qui est due à votre vaste et profond savoir « et avec toute la reconnaissance d'un auteur qui ne peut « se méprendre sur les sentiments qui auront dicté vos conseils et vos avis. »

Ces travaux divers que nous venons d'indiquer, et bien d'autres encore que Favre a laissés incomplets, étaient le résultat d'une ardeur peu commune pour l'étude qui prenait sa source dans le désir d'étendre sans cesse le champ déjà si vaste de ses connaissances et dans le devoir qui lui commandait d'employer utilement ses loisirs. Il est à re-

[1] Nous notons ici que les relations de G. Favre et de M. Lajard ont enrichi notre Musée d'histoire naturelle d'une fort belle collection de papillons qu'avait rapportée un officier qui avait fait le tour du monde sur la *Coquille*. Cette collection, signalée par Lajard à son ami, renfermait 650 papillons environ de Java, d'Amboine, du Bengale, de la Nouvelle-Hollande, de la Chine, du Brésil et du cap de Bonne-Espérance. Achetée par G. Favre, elle fut donnée par lui au Musée.

gretter que Genève n'ait pas offert alors, en dehors de l'Académie et de la rédaction de la *Bibliothèque Universelle*, une de ces réunions libres, ouverte à tous les amis de l'histoire, dont la *Société de Physique et d'Histoire naturelle* offrait le modèle excellent. Ce milieu eût, sans aucun doute, excité l'émulation de G. Favre, et ce qui le prouve, c'est le zèle qu'il mit, en 1837, à la création de la *Société d'Histoire et d'Archéologie*, et l'empressement qu'il apporta à lui communiquer, dès ses premières séances, plusieurs mémoires d'un haut intérêt. A l'âge de 70 ans, Favre donnait ainsi la mesure de ce qu'il aurait fait pour cette Société quarante ans plus tôt. Il doit être, à cette époque de sa vie, plus peut-être qu'à toute autre, proposé en exemple à ceux qui, maîtres d'une fortune indépendante et libres de leur temps, ne savent pas trouver chaque jour les quelques heures de réflexion et de travail que réclame la culture de l'esprit. Parmi ces dissertations, une seule a été publiée et nous l'avons reproduite : c'est celle qui traite des *Livres imprimés à Genève pendant le XV^e^ siècle.* On a vu comment G. Favre avait continué les travaux d'Abauzit et de Baulacre sur les précieux incunables de notre bibliothèque publique. Ce sont ces notes qu'il a réunies, en les développant ou en les abrégeant, et qui ont composé la notice dont nous parlons. Elle est d'ailleurs si complète qu'elle n'a laissé aux bibliographes à venir que la nécessité de la suivre et la difficulté de l'égaler [1]. Une autre dissertation sur la devise genevoise: *Post tenebras lux*, démontre que cette devise était antérieure à la Réformation. Malheureusement il ne s'en est conservé que le titre dans le *Rapport* de M. Frédéric

[1] M. le professeur Gaullieur a résumé et fait entrer la dissertation de Favre dans la savante *Histoire de l'Imprimerie à Genève* qu'il vient de publier.

Soret sur les travaux de la Société d'Histoire [1], et nous ne l'avons pas retrouvée dans les papiers de son auteur.

Ces fonctions publiques, ces devoirs et ces travaux auraient suffi pour absorber le dévouement et l'intelligence d'un homme supérieur. G. Favre fit encore plus, et sans entrer dans des détails qui deviennent superflus après toutes les preuves de son activité que nous avons données, nous rappellerons seulement qu'après la réorganisation de l'instruction publique à Genève (Janvier 1834), il entra dans le Conseil auquel la loi confiait la direction générale des écoles primaires, des colléges et de l'académie. Il y siégea jusqu'en 1843, prenant un intérêt soutenu aux questions qui s'y débattaient, et se montrant le fidèle défenseur des études littéraires, auxquelles, suivant lui, la science ne laissait parfois qu'une place un peu trop restreinte. Il était en même temps membre de la *Société d'utilité publique suisse* et de celle de notre canton, où il apportait ses vues nobles, élevées et l'appui de son nom et de ses souscriptions. Il fut enfin nommé par Henri-Louis Boissier membre du *Comité d'utilité cantonale*, que ce généreux citoyen instituait par son testament, et auquel il laissait une somme de 250,000 francs « pour concourir à l'amélioration morale et politique du canton, et en particulier de la ville de Genève. » (1827.)

Nous n'insisterons pas sur les nouvelles fonctions qui furent en quelque sorte imposées à G. Favre par la confiance de ses concitoyens après la révolution de 1841. Il fut successivement élu député à l'Assemblée constituante et au Grand Conseil, et il entra au Conseil municipal de Genève par le vote à peu près unanime de son collége électoral.

[1] Lu en mars 1840, page 15

L'âge était venu, et, avec les premières atteintes de la vieillesse, une de ces douleurs intimes qui accompagnent l'homme jusqu'au tombeau. Après trente ans d'une union toujours heureuse et toujours bénie, Favre avait perdu la compagne de son existence : depuis lors son goût pour la retraite n'avait fait que s'accroître. Aussi, tout en remplissant avec une exactitude consciencieuse les mandats divers qui lui étaient confiés, il ne se dissimulait pas que l'heure du repos était arrivée, et qu'il avait acquis le droit de consacrer les jours que Dieu lui laissait encore à ces méditations dans lesquelles aime à se retirer le vieillard qui peut remonter sans crainte le cours de ses années. La révolution de 1846 ne fit que précipiter le moment où Favre sortit complétement des affaires publiques. Ses concitoyens virent avec une profonde émotion ce vieillard de 76 ans se joindre aux volontaires qui étaient venus se mettre à la disposition du Conseil d'Etat, et marcher intrépidement avec eux sous les balles des insurgés. Deux jours après il se rendait à la dernière séance du Grand Conseil. Depuis lors il renonça à toutes les fonctions qu'il exerçait, et sa vie appartint tout entière aux siens, à l'étude et à Dieu.

C'est sous ce dernier aspect de son existence que Favre se présente à la mémoire de notre génération. Ce n'est plus le jeune et brillant cavalier de 1792, l'hôte spirituel de Mme de Staël, le savant et l'homme politique des premières années de la Restauration. C'est le vieillard à cheveux blancs, mais robuste encore, luttant contre l'âge, à la figure noble, calme et intelligente, prêt à venir en aide à toutes les infortunes, et dont l'inépuisable bienfaisance était depuis longtemps proverbiale. Ici se placeraient bien des détails intimes, bien des faits qui n'ont été connus que depuis sa mort, et qui expliquent les regrets profonds qu'il a laissés

après lui. Mais nous appartient-il de lever le voile dont ses bonnes actions furent toujours si chrétiennement entourées, et en les louant, ne manquerions-nous pas au respect même dû à sa mémoire et à ses volontés? Nous ferons mieux; nous laisserons à tous ceux auxquels il tendit si souvent une main secourable, nous laisserons surtout aux pasteurs qui, tous les jours, s'adressaient à lui, le soin de garder ou de faire revivre le souvenir de cette âme d'élite et de l'admirable impartialité qu'il apportait dans ses dons. Jamais nos dissensions politiques ou religieuses n'exercèrent sur son cœur la moindre influence, lorsqu'il était question de malheureux qui s'adressaient à lui. Il ne s'agissait plus alors que de l'infortune à consoler ou à prévenir, et il ne savait que remercier l'ami ou le pasteur qui lui montrait une bonne œuvre à faire. Après sa mort, une députation de la Vénérable Compagnie vint faire une visite de condoléance à sa famille. Cet honneur (inusité jusque-là, à ce que nous croyons) n'était que mérité, car, en le perdant, les pasteurs et les pauvres avaient perdu un de ces hommes rares sur la tombe desquels on pourrait se contenter d'écrire : *Transiit benefaciendo*.

Favre avait atteint l'âge de 80 ans. Sa vie sobre et admirablement réglée lui avait laissé jusqu'alors ignorer la maladie. Mais bientôt se déclara un mal qu'il jugea à ses premières atteintes devoir être mortel. Néanmoins son courage et sa soumission absolue aux volontés de Dieu n'en furent pas un instant ébranlés. Sa foi profonde et vivante, appuyée sur les sérieuses études auxquelles il s'était livré, et que l'on trouve nettement formulée dans une belle lettre à M. De Luc [1] le soutint constamment dans cette rude

[1] Cette lettre est de 1837. Elle est adressée à M. J.-A. De Luc (neveu).

épreuve. Privé de sommeil, il était forcé de passer des nuits entières sur son fauteuil, tourmenté sans relâche par l'angoisse et l'oppression. La prière et la méditation des enseignements de l'Evangile occupaient la plus grande partie de ces longues heures, et quand sa famille entrait le

qui avait déjà publié ses *Éclaircissements sur l'Apocalypse et sur l'Epitre aux Hébreux* (Genève, 1833), et son *Examen de la doctrine des Écritures touchant la personne de Jésus-Christ* (Genève, 1830). La lettre de Favre à M. De Luc fera suffisamment connaître le principe sur lequel s'appuyaient ces deux premiers écrits, et le troisième dont il est ici question.

« Je vous remercie, Monsieur, de la lettre dont vous m'avez honoré, et s'il est vrai, comme vous voulez bien le dire, que j'aie contribué à vous faire renoncer à la publication de votre ouvrage, je dois en éprouver un vif contentement; car cette publication n'aurait eu, je le pense, que de grands inconvénients, qui n'auraient pu être compensés par les recherches curieuses que votre érudition aurait pu offrir au lecteur.

« Vous n'êtes pas le seul, Monsieur, qui ait été éloigné de la croyance à l'authenticité des Evangiles, par l'impression pénible résultant de certains miracles. Roussean a manifesté cette impression sans aucun ménagement. Mais tout en regardant les miracles comme une ivraie introduite dans l'Evangile, il a rendu l'hommage le plus complet à Jésus-Christ et à sa doctrine : « *Ce n'est pas ainsi qu'on invente,* s'écrie-t-il,... *l'inventeur serait plus étonnant que le héros...* »

« Jésus a existé. — Ce fait ne peut être nié. Les historiens païens en parlent, indiquent son influence sur ses partisans, et quoiqu'ils n'aient sur tous ces points aucune connaissance, aucune appréciation judicieuse, leur témoignage suffit pour prouver son existence.

« Si l'on veut ensuite adopter le système qu'il n'a laissé aucun enseignement, aucun corps de doctrine, aucune base pour la rédaction des Evangiles, et que le Nouveau Testament n'est qu'une invention qui tendait à faire une religion en donnant pour des réalités des allégories, des mythes et des débris des anciens systèmes astronomiques, on ne devra pas se borner à découvrir un certain nombre de rapports ingénieux et subtils, mais on devra répondre à une foule de questions qui me paraissent fort difficiles à résoudre.

« J'en indiquerai quelques-unes.

« 1° Où sont avant l'ère chrétienne les éléments de la doctrine chrétienne? Toutes les connaissances humaines marchent par progrès successifs. Jamais homme n'a inventé une science entière et le plus souvent l'auteur d'une

matin dans sa chambre, elle le trouvait aussi résigné, aussi calme, aussi souriant que la veille. On voulait alors le rassurer et se rassurer avec lui: « Non, répétait-il, vous verrez que ce sera ma seule et ma dernière maladie. » Il ajoutait:

grande découverte ne saurait juger sa portée, ni lui donner tout son développement. Rassemblez le petit nombre de passages des livres orientaux, grecs et latins antérieurs à l'ère chrétienne, qui peuvent avoir quelques rapports avec la doctrine des Evangiles, et jugez si ces matériaux ont pu servir de base à ce qu'on lit dans l'Evangile. Je pense qu'après cet examen il faudra convenir que la doctrine chrétienne a, au plus haut degré, le caractère d'*apparition subite* qui atteste qu'elle doit bien peu de chose aux idées qui lui étaient antérieures. Elle a grandi et pénétré dans le monde bien plus parce qu'elle avait de contraire aux croyances de l'époque que par la ressemblance qu'elle avait avec elles.

« Il faut donc que ce qu'il y a de nouveau, de sublime, de consolant dans les Evangiles, ce qu'il y a de dogmes, de préceptes, d'ordres positifs, de règles de conduite, que tout ce qui s'y trouve de douceur, de charité, d'humilité, de compassion, de bonté, d'espérance, il faut, dis-je, que toutes ces choses qui alors furent connues pour la première fois, aient eu un *auteur*. Et remarquez que telle était la nature et l'importance de ces *choses*, qu'on ne peut s'empêcher en suivant dans l'histoire leur influence et leur action, de leur rapporter les changements et les améliorations que la race des hommes a éprouvés depuis dix-neuf siècles.

« 2° Si l'Evangile n'est pas la rédaction des enseignements de Jésus faite par ses disciples, s'il n'est qu'une imposture rapportée après coup à un homme obscur, exécuté sous le règne de Tibère, qu'on nous dise quelque chose sur l'origine et l'époque de ce livre. L'auteur auquel nul autre ne peut être comparé, a-t-il cru ne faire qu'un ouvrage sans effet et sans portée? Les philosophes de l'antiquité ont tous attaché leur nom à leurs ouvrages, et celui de l'écrivain sacré serait resté inconnu? Il aurait créé de toutes pièces la religion la plus parfaite, il aurait su mettre dans son ouvrage l'espérance et la consolation de tous les êtres intelligents d'un monde, et il se serait caché? Ecrivait-il sans savoir ce qu'il faisait et sans connaissance? Il faut alors admettre qu'il obéissait à une puissance qui le maîtrisait. Jugeait-il son œuvre? Alors quelle abnégation de soi-même, quel sacrifice! quel est le simple homme qui pourrait en être capable!

« J'ai trop entrepris, Monsieur, en commençant cette lettre: l'espace, le temps et le pouvoir me manquent en même temps. Je me résume en confes-

« Mes jours ont été longs et heureux. Que Dieu en soit béni et qu'aujourd'hui sa volonté s'accomplisse! » On lui administrait des remèdes violents qui portaient le trouble dans son existence déjà si éprouvée: « Je ne sais plus ce que je

sant que les caractères de l'Evangile me paraissent tels qu'il ne peut être une invention, encore moins une imposture. Je le crois rédigé d'après les instructions données par Jésus: « *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* » et je reconnais en lui quelque chose de supérieur à l'humanité. On ne peut nier que les hommes n'aient des facultés intellectuelles variables: la différence vient-elle de la nature de leur âme ou de leur constitution physique? Je l'ignore. Les âmes sont-elles nécessairement identiques? Dieu seul le sait. Les nombreuses querelles sur la nature de Dieu et de Jésus-Christ, n'ont abouti qu'à montrer l'ignorance des hommes et la violence de leurs passions. Ces questions sont hors de notre portée; elles sont sans utilité et me paraissent devoir se terminer dans le respect et le silence.

« Je pense que chaque personne qui étudie les Evangiles avec conscience et bonne intention, conçoit un système sur l'influence qui a présidé à leur rédaction, et fait, suivant son cœur et son intelligence, la part de l'inspiration d'en haut et de l'humanité de l'écrivain. La proportion qu'on établit entre ces deux directions peut aider à lever des objections de détail et à expliquer le manque d'harmonie de certaines parties du Nouveau Testament. Mais je ne pense pas que ces remarques critiques puissent jeter une ombre sur la réalité des faits importants et sur l'autorité de la doctrine. Il me semble, au contraire, que la haute sagesse et le secours donné à l'homme, qui brillent avec tant de force et d'abondance dans l'Evangile, doivent peu laisser d'attention pour quelques endroits où l'écrivain a eu égard à l'état moral des peuples qu'il voulait persuader, et a plus ou moins éprouvé la faiblesse de la nature humaine. Je n'admettrai pas surtout que des rapprochements forcés, des explications allégoriques puissent attaquer l'existence de Jésus-Christ, qui est attestée par les contemporains amis et ennemis. Les allégoristes de tous les temps ne me paraissent avoir produit que des absurdités, et il n'est aucun personnage de l'histoire dont on ne puisse, avec leur méthode, rayer l'existence et la transformer en mythe.

« Je vous demande pardon, Monsieur, de la longueur et de la confusion de cette lettre; elle a été écrite au courant de la plume: je suis peu capable de traiter les sujets où vous m'avez entraîné, et je reconnais que j'aurais dû vous exprimer bien plus promptement les sentiments de considération avec lesquels je suis, etc. »

fais, disait-il alors, mais je tiendrai ferme jusqu'au bout. » Et il le fit, comme il l'avait dit, à l'exemple de ces vieux patriciens de Rome dont sa vie, ses travaux et sa carrière politique avaient plus d'une fois reproduit l'image vivante, mais chrétienne, au milieu de nous.

Les poëtes ont dit que la flamme d'une lampe qui s'éteint jette en mourant une suprême lueur qui rappelle son premier éclat. Ainsi, dans les derniers jours de G. Favre, se ranimèrent tout à coup dans le fond de sa mémoire qui ne faiblit jamais, ses études scientifiques qui avaient été la passion de ses vingt ans, et il en parla souvent avec une singulière netteté d'impression. Le matin même de sa mort il discutait avec un de ses fils les modifications géologiques qu'a subies le Bosphore de Thrace, et il lui signalait plusieurs ouvrages spéciaux, et en particulier quelques passages du livre que M. Dureau de la Malle a publié sur cette question. C'était le 14 février 1851. La journée se passa comme les précédentes : le soir, on l'accompagna dans sa chambre où il voulait essayer de prendre un peu de repos. Arrivé près de son fauteuil et au moment où il allait s'y asseoir, il s'affaissa dans les bras de son fils qui le soutenait..... Guillaume Favre venait d'entrer dans le repos éternel.

Tel a été l'homme dont nous avons essayé de conserver la mémoire au milieu de ceux qui l'ont connu. Nous ne nous dissimulons pas combien nous sommes resté au-dessous de la tâche que nous avons acceptée. Toutefois, quelque imparfaite qu'elle soit, notre œuvre ne serait pas inutile si nous avions réussi à fixer quelques-uns de ces traits ou à faire ressortir ces éminentes qualités qui avaient assigné à G. Favre une place véritablement glorieuse au milieu de ses concitoyens. Nous n'avons pas voulu surtout que l'on

pût dire « que le juste passe et que l'on n'y prend pas garde. » Et maintenant que Dieu nous donne encore quelques citoyens comme Guillaume Favre ! Nous le lui demandons et pour l'honneur de l'humanité et pour le bonheur et la gloire de notre patrie.

J. ADERT.

Genève, 10 juin 1856.

CORRESPONDANCE

LETTRES DE GUILLAUME SCHLEGEL

I

Coppet, le 30 novembre 1807.

J'ai bien des regrets de ce que le mauvais temps m'a retenu hier chez moi, Monsieur; je comptais vous faire mes adieux à Genève. Je vous fais mille remerciements des notes que vous m'avez envoyées. Vous êtes à vous seul l'Académie des Inscriptions tout entière.

Quant au tombeau de Pallas, vous m'avez mis sur la voie; il faudra consulter les historiens contemporains de Henri III et de Frédéric Ier. Malheureusement la vie du dernier, par Otton de Frisingue, ne va pas aussi loin, si je me rappelle bien. Helinandus est un peu postérieur à mon poëte; il me semble qu'on voit déjà dans ce dernier l'exagération fabuleuse.

Je crains que M. Weiss ne soit déjà parti de Genève; je ne lui envoie donc pas votre feuille, de peur qu'elle ne s'égare [1]. Je la prendrai avec moi pour la montrer aux physiciens allemands, surtout à M. Ritter, à Munich, qui s'est beaucoup occupé de l'électricité. Un célèbre théologien, Michaelis, s'est attaché à prouver que le temple de Salomon était construit de manière à ce qu'il y eût un paratonnerre. Vous concevez bien que je ne serais pas fâché, pour mon petit système d'histoire universelle, de voir constater par beaucoup d'exemples que des profondes connaissances en physique sont de la plus haute antiquité, et que souvent nous ne faisons que retrouver quand nous croyons découvrir.

Vos objections contre la leçon ou conjecture de Bentley sont remarquables; toutes vos notes jettent un grand jour sur l'hypothèse de Monti, et je les lui communiquerai [2].

1 Il s'agit d'une note que Favre avait rédigée sur les connaissances que l'on attribue aux Etrusques dans l'art de diriger la foudre. – *Éd.*

2 Voyez page XXII de la Notice. — *Éd.*

J'espère vous trouver en bonne santé le printemps prochain, et je me propose de profiter bien de vos connaissances et de votre bibliothèque.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

Voudriez-vous vous charger de remettre les trois volumes espagnols ci-joints à M. Cayla quand il reviendra. Il les a oubliés dernièrement ici.

II

Coppet, 28 juillet 1808.

J'ai été désolé, Monsieur, d'apprendre dernièrement trop tard que vous étiez à Coppet, et de manquer ainsi le plaisir de vous revoir. Votre obligeante lettre m'est parvenue, mais nombre de jours après sa date, avec les exemplaires de votre lettre sur Catulle, dont je vous fais mille remerciements. Quoique j'en connusse déjà une partie, j'ai relu le tout avec un grand intérêt, et j'espère que nous trouverons l'occasion d'en causer. Vous devriez entreprendre quelque ouvrage de longue haleine, puisque vous avez le goût de ces connaissances, les moyens et le loisir.

J'ai communiqué à plusieurs physiciens d'Allemagne vos notes sur les découvertes des Étrusques en fait d'électricité; ils ont été pleinement convaincus de vos ingénieuses inductions. M. Schelling à Munich, entre autres, l'un de nos plus célèbres écrivains, en a pris copie pour en tirer parti et vous citer dans l'occasion.

Pourriez-vous bien me prêter quelque bonne édition d'Euripide et l'Aristophane de Kuster? Vous m'obligeriez beaucoup en envoyant ces livres chez Paschoud, où je les ferai prendre.

Agréez les assurances de la haute estime avec laquelle je suis

Votre très-humble serviteur,

A. W. SCHLEGEL.

III

Coppet, ce 9 août 1808.

Après la complaisance que vous avez eue dernièrement, Monsieur, de m'apporter vous-même Aristophane et Euripide, vous me trouverez importun de

vous demander encore des livres. Cependant, dans la disette où je me trouve, votre bibliothèque et votre bonté sont mon seul refuge.

Je souhaiterais avoir :

Æschyli tragœdiæ, éd. Schütz. Au défaut de celle-là, une autre.

Sophoclis tragœdiæ, éd. Brunck. Le volume qui contient Electre, Ajax et Philoctète, avec le Scholiaste.

Fabricius, Bibliotheca Græca, éd. Harles. Le volume qui contient les articles des poëtes dramatiques.

Voyage du jeune Anacharsis, le volume ou les volumes où il est question du théâtre. Ce livre est dans la bibliothèque de Coppet ; mais on l'a prêté à quelqu'un.

Senecæ tragœdiæ.

Platonis Symposium.

Dans plusieurs éditions de *Térence* se trouve un petit traité d'un ancien grammairien sur la Comédie que je serais bien aise d'avoir.

Ne craignez pas que je veuille attirer à moi peu à peu toute votre bibliothèque. C'est pour la révision de mon cours de littérature dramatique, travail pour lequel je me suis refusé la course d'Interlaken, que j'ai besoin de tous ces livres, et je vous les rendrai sous peu de jours.

Auriez-vous par hasard un traité latin de Ziegler, savant contemporain, avec qui j'ai étudié à Göttingue, sur les mimes romains?

Pour ce que vous pourrez me prêter, ayez la bonté de l'envoyer chez Paschoud, où je le ferai prendre.

A présent, permettez-moi de vous faire quelques questions comme à mon *magnus Apollo*. Barthélemy parle d'un changement de masques dans les différentes scènes d'une tragédie, d'après la gradation des situations, comme d'une chose qui s'entend d'elle-même. Je pense que ce n'est que son hypothèse, et qui ne me paraît nullement vraisemblable. Ou se fonderait-il sur quelque passage qu'il n'a pas cité?

Voltaire parle dans l'une de ses préfaces de masques à deux profils différents : par exemple, l'un exprimant la tristesse, l'autre la joie. Il pense que les acteurs, selon les circonstances, se sont tournés d'un côté ou de l'autre. A-t-il tiré cette ridicule supposition de son esprit, ou quelque antiquaire l'aurait-il induit en erreur?

Recevez l'assurance de mon admiration pour l'étendue de vos connaissances.

Votre très-humble protégé littéraire,

A. W. SCHLEGEL.

N'oubliez pas Monti.

Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions contiennent-ils quelque chose d'important sur l'art théâtral des anciens? L'article de Barthélemy sur la construction du théâtre et la décoration de la scène est assez confus. Je me flatte d'avoir mieux expliqué la chose avec le secours d'un savant architecte et d'après l'inspection d'Herculanum et de Pompéi.

IV

Coppet, ce 27 septembre 1808

Vous ne vous lassez pas, Monsieur, de me secourir de vos richesses littéraires. J'ai parcouru la dissertation que vous m'avez envoyée; j'en connais l'auteur, je suis même en correspondance avec lui; c'est un de nos philologues les plus estimables; mais lorsqu'il a fait cet écrit, c'était un jeune homme qui voulait débiter tout ce qu'il savait : c'est pourquoi il y a dans son écrit beaucoup de citations et peu de faits. Je soutiens contre lui l'opinion commune, qu'il n'y a point d'autre espèce de drame satyrique que celle que nous connaissons, et que les poëtes comiques n'en ont jamais fait. Un drame satyrique était une pièce sur un sujet mythologique, avec un chœur de satyres et avec un mélange de plaisanterie. Appeler ainsi des pièces sans chœur et sur des sujets domestiques, c'est brouiller toutes les idées. Ce qui l'a induit en erreur, c'est qu'une pièce de Cratinus s'appelait *les Satyres*; mais cela ne prouve pas du tout que cette comédie fût un drame satyrique.

Je vous remercie du passage de Diodore sur Ephialte; il est fort important. Quant à celui de Lucien, je ne me le rappelle pas bien clairement, mais c'est un auteur trop postérieur pour avoir une grande autorité. Je veux bien croire que de son temps l'art théâtral était très-déchu, mais cela ne prouve rien contre le goût qui devait règner du temps de Phidias et de Polyclète Barthélemy est bien peu profond sur l'article du théâtre; il donne une description toute fausse de la représentation d'*Ajax* et d'*Antigone*. Je n'ai pas encore entièrement achevé mes études du théâtre grec, mais, sous peu de jours, je vous renverrai tous vos livres bien empaquetés, avec mille remerciements.

Si nous passons l'hiver à Genève, comme il y a quelque apparence, il faudra bien vous préparer à être importuné par mon empressement pour remplir dans votre conversation les lacunes de mes connaissances. En attendant, agréez l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

A. W. SCHLEGEL.

V

22 janvier 1809.

Permettez-moi, Monsieur, de vous appeler à mon secours, comme de coutume, pour lever quelques petits doutes d'antiquités.

Dans quel temps a vécu *Platonius*, savant dont on trouve différents morceaux à la tête des éditions d'Aristophane?

Sait-on l'année précise de la loi portée contre les personnalités dans l'ancienne comédie? Je ne la trouve ni dans Fabricius, ni dans Barthélemy.

Brunck, dans sa table chronologique des comédies d'Aristophane, place les *Acharnes* avant les *Chevaliers* de la façon suivante :

OLYMP. LXXXVIII.

Anno 3. Archonte Euthydemo, *Acharnenses*.
Anno 4. Archonte Stratocle, *Equites*.

Cependant un passage des *Acharnes*, où il est question d'une comédie contre Cléon, de l'année suivante, se rapporte évidemment aux *Chevaliers* (*Acharn.* v. 377 sq.). D'ailleurs, on nous dit que les *Chevaliers* furent la première pièce qu'Aristophane fit jouer sous son propre nom. Je ne trouve aucun éclaircissement dans Petitus, seulement qu'il a fait la correction d'*Euthydème* à la place d'*Euthyméne*, dont le nom se trouve dans l'argument. Où gît donc l'erreur? *Et eris mihi magnus Apollo.* Cependant, il ne faut point vous donner de peine pour cela, si la réponse ne vous tombe pas sous la main. C'est plutôt pour avoir un rapport d'étude avec vous, que pour l'importance de la chose que je vous le demande.

Auriez-vous par hasard l'original du morceau de Plutarque sur Ménandre et Aristophane à me prêter?

SCHLEGEL.

Note de Favre annexée à cette lettre.

L'ancienne comédie se termine à la fin de la guerre du Péloponèse.

De la fin de la guerre du Péloponèse au temps d'Alexandre, c'est la comédie moyenne.

Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXX, p. 51.

La pièce jouée précédemment, qu'Aristophane désigne *Acharnes*, v. 377 et seq., n'est pas les *Chevaliers*, mais les *Babyloniens*, pièce où il y avait des traits contre Cléon. Cléon intenta une accusation contre le poëte, et Aristo-

phane la rappelle en plusieurs endroits (*Acharn.* v. 501-630. — Voy. *Schol. Aristoph. Acharn.* v. 377).

Cette pièce fut en partie cause de la loi qui défendit aux poëtes d'*insulter aucun magistrat* (*Schol. Nub.* v. 31). Sam. Petit (*Leg. Attic.* p. 151) place cette loi, Olymp. LXXXIX, 1. Elle était déjà en vigueur sous l'archonte *Aminias*, Olymp. LXXXIX, 2 (*Schol. ad Nubes*, v. 31).

Les *Acharnes* furent joués Ol. LXXXVIII, 3. Le poëte y maltraite Antimachus qui l'avait mal régalé à certaine fête (*Acharn.* v. 1149 et seq. et *Schol.*). Antimachus avait voulu faire passer une loi contre la licence des comiques (Ol. LXXXV, 1), mais il ne put la faire sanctionner, et elle fut rejetée, Ol. LXXXV, 4 (*Schol. ad Acharn.* v. 67).

Athènes ayant été prise, et les Lacédémoniens ayant établi les trente tyrans (Ol. XCIV, 1), Antimachus fit passer son projet de loi (*Schol. ad Acharn.* v. 1149). Platonius le grammairien dit : « Dès qu'on eut établi à Athènes le gouvernement oligarchique, les poëtes devinrent plus timides. »

C'est dans ce temps que l'on porta la loi : Μὴ κωμῳδεῖν ἐξ ὀνόματος.

Petit (*Leg. Attic.* p. 152) place cette loi dans l'Ol. XCVII ; il le prouve en remarquant que les Ἐκκλησιάζουσαι, où il y a des personnes nommées, furent représentées Ol. XCVI, 4, et que le *second Plutus*, qui se ressent de la nouvelle loi, est de Ol. XCVII, 4.

VI

19 février 1809.

Après avoir laissé un intervalle de repos à votre belle bibliothèque, Monsieur, je reviens à vous faire de nouvelles demandes.

Pourriez-vous me prêter :

La littérature latine de *Fabricius*, édition de *Harles* ?

Les fragments des *Mimes* de *Syrus* et de *Laberius* ? Connaissez-vous quelque dissertation sur les Atellanes et les Mimes romains ? Je souhaiterais au moins avoir le volume de *Tite-Live* où se trouve le passage concernant l'origine des fables atellanes.

Pourriez-vous m'indiquer les passages des anciens qui font entrevoir une analogie entre leurs bouffons et les masques italiens d'aujourd'hui ? par exemple, sur le rôle de Sannio, etc.?

Enfin, je souhaite avoir les *Épitres du Pont* et les *Tristes* d'Ovide pour y trouver ce qu'il a dit de *Médée*.

Voici le *Mithridate* d'Adelung que j'avais oublié de vous envoyer.

Mille pardons de mes importunités.

Samedi matin.

SCHLEGEL.

VII

Coppet, 2 septembre 1809.

Voici ma réponse à M. Weber[1]. Ce sont uniquement vos exhortations, Monsieur, qui me l'ont fait écrire. Je vous prie donc de la lire d'abord à loisir, et de me dire si vous en êtes un peu content. J'aurai sans doute pu mieux faire avec le secours de votre bibliothèque. J'ai absolument manqué de livres; je n'ai pas même eu Bailly.

Comme M. Weber a redemandé sa lettre, je vous la renvoie également, de même que le pauvre traité de Schlegelius.

Je vous serais infiniment obligé si vous vouliez procurer à ma réponse le même degré de publicité qu'a eu la lettre de M. Weber, lue dans une société assez nombreuse. Je souhaite que les savants de Genève, surtout M. Prevost, la lisent ou l'entendent lire. Vous avez plein pouvoir de disposer à cet égard de mon manuscrit comme bon vous semblera. Puisque M. Weber a rendu sa lettre à peu près publique avant de me la remettre, il n'est pas nécessaire qu'il soit le premier à la lire. Il a parlé à Charianthes d'envoyer la sienne à M. Koraï; dans ce cas-là j'enverrais aussi ma réponse ; je suis un peu en relation avec cet admirable critique. Ayez la bonté de vous informer si M. Weber exécute ce projet, et de redemander alors la copie de ma lettre que je vous envoie.

Je suis bien résolu de ne plus répondre, si M. Weber veut me réfuter de nouveau. En voilà bien assez : on passerait sa vie à éplucher deux vers d'Homère; d'ailleurs, je me flatte d'avoir coulé à fond cette question.

J'ai encore une conjecture sur ce passage homérique, mais que je me garderai bien de dire à mon antagoniste, et que je vous communiquerai seulement en confidence.

Avez-vous vu M. Mustoxidi, Grec des Sept-Iles, très-savant et très-cultivé ? Malheureusement il est reparti tout de suite pour l'Italie, autrement je ne l'aurais pas récusé pour juge dans cette dispute.

Il y a bien longtemps que vous ne nous avez donné aucun signe de vie. J'espère que la santé de Madame votre mère vous permettra bientôt de venir à Coppet.

Au plaisir de vous revoir ici ou à Genève.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

1 Alors professeur de grec a l'Académie de Genève. Nous ignorons le sujet de cette discussion littéraire. — *Éd.*

Je vous renverrai, ou en même temps avec ce paquet ou par la première occasion, l'Odyssée avec le commentaire d'Eustathe que j'ai eu de la bibliothèque. Ayez la bonté de me faire avoir en revanche Schilter, *Thesaur. Antiquit. Teutonic.* t. III.

Je vous renvoie, onsieur, avec beaucoup de remerciements, vos notes sur l'histoire d'Attila, Pigna et le volume du *Thesaurus* de Burmann.

Voici mes nouvelles importunités :

Je voudrais avoir une biographie de saint Annon, archevêque de Cologne du temps de l'empereur Henri IV, qui contînt l'époque où il a été canonisé, celle des premiers miracles attribués à ses restes, etc. C'est pour conclure de là la date d'un fort ancien poëme allemand en son honneur, qui est inséré dans le *Thesaurus* de Schilter.

Büsching, les volumes où il traite de la géographie de l'Autriche, de la Hongrie et des pays riverains du Rhin.

Ottonis Frisingensis *Chronicon*.

Aventinus, *Annales Bojorum*.

Je vous renverrai les autres in-fol. que j'ai encore au fur et à mesure.

Je trouve dans Palladius, qu'Aventin cite, un poëme héroïque en l'honneur d'Attila. C'est probablement le même que vous connaissez *de Walthario* (*Thesaurus Pallad. Comment. Aquil.* p. 129).

Tout à vous,

SCHLEGEL.

VIII

Viro munificentissimo, Fabro-Caelaviano juniori[1], *Municipii Genevensis Bibliothecario honorario, Schlegelius exul Hannoveranus*

S. P. D.

Quam mihi hucusque, vir clarissime, inter multa alia officia grato animo commemoranda, egregiam præstitisti operam in enucleandis Theotiscæ poeseos et linguæ antiquitatibus, eamdem ut et in posterum præstare velis, quam possum enixe Te oro, imo obtestor. Vereor enim ne, si tantum mihi subtrahatur auxilium, viribus in medio cursu deficientibus, mihi dolendum sit quod oleum et operam, ut aiunt, perdiderim. Jam consuevi, Te, tanquam oraculum aliquod divinitus mihi concessum, cujus responsa piis mortalium auribus accepta in intimis mentis penetralibus adservantur, summa

1 Favre-Cayla, fils. — Favre avait reçu à cette époque le titre de *bibliothécaire honoraire* qu'il ne garda que quelques années. — *Éd.*

cum reverentia colere ac venerari. Ne igitur graveris aut defatigeris quæstionum varietate et multitudine, quibus quotidie aures tuas obtundo, cum probe sciam Te Œdipo sapientiorem eas solvere valere.

Non te fugit, in antiquissimo illo de Nebulonibus[1] carmine, quod hodie denuo inter nostrates celebrari cœptum est, multa occurrere, quæ pertinent ad historiam temporum, quibus Romanum imperium tum Attilæ incursionibus, tum multo magis fortitudine populorum Teutonicorum, quos vulgo Barbaros appellant, a quibus equidem originem trahere magnopere glorior, vehementer concussum, denique prorsus deletum atque eversum est. Primo loco itaque diligenter mihi perlustranda sunt omnia quæ ad Attilæ historiam spectant, tum Veterum testimonia, tum quæ eruditorum nostri sæculi in eam rem congessit industria. Deinde cum Theodoricus Ostrogothorum rex, quem annales nostri rhythmici non invenusto anachronismo æqualem Attilæ faciunt, in multis carminibus populari Dietrici Bernensis nomine celebratus, in epica Nebulonum narratione primarias occupet partes, investiganda erunt quæ de eo et sede ejus Veronensi ab historicis latinis memoriæ mandata sunt, velim inprimis mecum communices quæ Tu de statu Italiæ sub Ostrogothis jampridem doctissima scripsisti.

Porro multus est in Nebulionade sermo de Burgundionum regno, prisco illo, cujus sedes Wormatiæ ad Rhenum erat posita. Omnino autem maxime confusa est Burgundionum historia, propter perpetuas regni divisiones et varias, in universo populorum motu, gentis hujus sedes, quæ postremo magis versus meridiem migravit in regiones ad utrumque montis Juræ latus sitas, partim adhuc nomen ejus retinentes. Nescio an in annalibus episcopatus Wormatiensis aliquid lucis huic Burgundionum regno affundatur. Multo enim serius, nisi fallor, a Carolo Magno sedes Episcopi Catholici Wormatiæ constituta est, quoniam Burgundiones cum cæteris gentibus cognatis Attilæ tempore pessima Arrianorum hæresi laborabant.

Denique scire velim, an unquam regulus aliquis Francorum Frisiorum, aliarumve gentium, quæ istis temporibus tam sæpe nomina et sedes mutare solebant, sedem imperii sui habuerit in oppidulo Xanten ad Rhenum sito prope Weseliam. Ponitur enim in Nebulionade ibi regia principis cujusdam Sigismundi, in provinciis inferioribus (vernaculo sermone *die Niederlande*) dominantis, filiique ejus Sigfridi, incliti fabulis herois, quem, quia ad instar Achillis nullo telo vulnerabilis habebatur, nostrates *corneum* nuncupant, unde errore ridiculo homines veteris sermonis ignari *cornutum* eum finxerunt. Pernoctabam aliquando in itinere apud hoc oppidum Xanten, sed minime prævidens, olim mihi antiquitates ejus remotissimas fore investigandas. Venit mihi in mentem, num forte nomen, neutiquam indolem Germanicam redolens, a Xantho Troadis flumine derivatum sit. Notissima enim res est, Francos, multosque alios populos, Romanorum æmulatione illectos, a Trojanis originem ducere voluisse, quo factum ut passim, sicuti Andromache Virgiliana « novas quasdam Trojas et recidiva Pergama » conderent.

1 Les Nibelungen. — *Éd.*

Pauca hæc e multis, in quibus hæreo, delibavi. Vides jam, quæ et quantæ difficultates mihi sint extricandæ, ante quam dissertatio mea de Nebulonibus in lucem prodire queat. Rogo te igitur, cum cubiculi mei angustiæ non tantam librorum molem simul capiant, quanta ad hanc meam opellam qualemcumque opus mihi erit, ut mihi supellectilem litterariam, tum ex locupletissimo penu tuo proprio, tum ex Bibliotheca publica paulatim promas, utendamque concedas, dum libros, quibus jam usus fuero, diligenter Tibi subinde remittam, ne liberalitate Tua abutar; sicubi hodie cum hisce litteris remitto Canisii *Lectiones antiquas*, debitas Tibi gratias persolvens et amplius persoluturus. Quas utinam Tibi Patrono optime merito referant pro me docti gentis nostræ homines, si quando Germaniam peragrare Tibi libuerit. Vale. Scribebam Genevæ A. d. v. kal. Febr. a. MDCCCXI.

IX

Clichy, 20 octobre 1814.

Vous me faites l'honneur, Monsieur, de me demander des lettres pour Weimar et Iéna. Mes relations avec ce pays sont entièrement rompues, et je n'y entretiens aucune correspondance, pas même avec mon ancien ami et maître en poésie, Gœthe. Cependant, je pense qu'il recevra toujours bien quelques lignes de ma part, et je vous envoie l'incluse comme la seule adresse que je puisse donner.

Au reste, un Genevois de la classe de M. Rigaud[1], et qui montre le désir peu commun de connaître la langue et la littérature allemandes, n'a pas besoin de recommandation, et peut être sûr d'être partout bien accueilli.

Weimar est bien dépeuplé par la perte de ses hommes célèbres, Herder, Schiller et Wieland. Il n'y reste plus que Gœthe. Néanmoins je crois que le goût des lettres s'y maintient toujours, et le théâtre est une ressource pour les étrangers.

L'université d'Iéna aussi n'est plus ce qu'elle était. Le personnel des professeurs a tellement changé qu'ils me sont inconnus pour la plupart.

Gœttingue est bien supérieur par son excellente bibliothèque, et Heidelberg par le mouvement de pensée qui y règne; mais à présent que l'Allemagne respire après de longues agitations, M. Rigaud aura un choix libre entre tous les séjours qui pourront lui convenir.

J'ai eu bien du regret à quitter la Suisse sitôt, et j'ai été vivement touché de l'état d'affliction où je vous ai laissé[2]. J'aurais souhaité vous voir plus calme avant mon départ; mais une douleur de sensibilité exerce tous ses droits sur un cœur comme le vôtre. Votre père a été votre ami intime;

1 M. Rigaud-de Constant. — *Éd.*
2 La mort du père de Guillaume Favre. — *Éd.*

vous avez adouci tous les jours de sa vie ; une telle relation est unique ; on se sent bien seul après une perte semblable, et il faut du courage pour recommencer une nouvelle époque de la vie.

Je me rappellerai toujours avec reconnaissance l'intérêt que vous m'avez témoigné lorsque j'éprouvai une douleur pareille. En revenant après la bataille de Leipzig, et sous d'heureux auspices dans mon pays natal, dont je devais me croire exilé pour toujours sans les événements de la guerre, je disais souvent à mes frères : « Pourquoi ma mère n'a-t-elle pu voir ce jour? quelle satisfaction elle aurait éprouvée ! »

Nous sommes ici assez agréablement établis, quoique dans un château un peu délâbré. Les moulins de Montmartre me séparent du fracas de Paris, et je leur en sais bon gré. Ce n'est pas que le salon de Mme de Staël ne réunisse souvent un monde brillant, mais cette petite distance suffit pour m'affranchir des devoirs de société, et j'en profite pour étudier beaucoup. Je vous entretiendrai une autre fois des résultats de mes recherches, auxquelles vous avez toujours accordé tant de faveur.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute estime et de mon amitié bien sincère.

SCHLEGEL.

X

Paris, 4 février 1815.

J'ai mille et mille pardons à vous demander de ma négligence, Monsieur; j'avais répondu à votre lettre, et je croyais avoir envoyé ma lettre à la poste, mais, soit par un oubli de la part du domestique ou par ma propre distraction, elle n'est point partie, et je viens de la retrouver à ma grande consternation, en fouillant dans mes papiers pour les mettre en ordre pour mon prochain départ. Une telle chose ne peut arriver qu'à un indolent comme moi, qui ai toujours un tiroir rempli de lettres auxquelles je devrais répondre et auxquelles je ne réponds guère, que je crains même de regarder, pour ne pas me rappeler mes péchés. Ma lettre pour M. Rigaud arrivera sans doute trop tard pour lui être de quelque utilité, mais je vous l'envoie toujours, afin qu'elle me serve d'excuse.

J'espère bientôt retourner en Suisse. Notre séjour ici ne se prolongera guère au delà du commencement du mois d'avril. Je réserve donc pour le plaisir de nos entretiens, dont je me fais une vraie fête, tout ce que je pourrais vous communiquer d'intéressant. Paris a été assez animé cet hiver ; surtout quelques femmes anglaises en ont fait agréablement les honneurs. Cependant je fréquente en général le monde le moins possible, pour n'y pas perdre tout mon temps. Depuis mon séjour en ville, j'ai suspendu

mon écrit sur la formation de la langue française, parce que je ne sais pas composer à bâtons rompus. Mais, en revanche, je suis tombé comme un perdu dans d'autres études. Depuis un mois à peu près, je me débats contre les difficultés de la langue et de la poésie provençales ; je pâlis sur les manuscrits, et j'emporterai un recueil assez nombreux de chansons des poëtes les plus célèbres, copiées avec le plus grand soin sur les originaux, et non pas d'après les papiers de Lacurne de Sainte-Palaye. Je verrai ensuite à loisir ce que je pourrai tirer de cela ; mais enfin j'ai voulu le posséder. Ceci se lie à mes recherches précédentes. Mais figurez-vous cet enfantillage à mon âge ? je n'ai pu résister au désir d'apprendre la langue sanscrite ; j'étais ennuyé de ne savoir que des langues que tout le monde sait, et me voilà depuis deux mois écolier zélé des Brahmes.

Je commence à débrouiller assez facilement les caractères, je m'oriente dans la grammaire, et je lis même déjà, avec le secours d'un Allemand que j'ai trouvé ici, l'Homère de l'Inde, Valmiki. Il m'est trop incommode de suivre le cours de M. Chézy, mais je le consulte sur la marche à prendre. Enfin, j'espère avancer assez pour continuer cette étude à moi seul, pendant le loisir de la vie de campagne. On a beaucoup de difficulté de se procurer les livres nécessaires. Il y a encore peu de choses imprimées dans la langue originale en Angleterre, et les livres publiés aux Grandes-Indes, outre qu'ils sont d'une cherté excessive, ne se trouvent presque point. Cependant je m'en suis procuré quelques-uns, et j'attends un envoi de Londres.

Voilà mes confessions en fait de folies érudites. Mme de Staël dit que c'est par paresse que j'étudie tout cela. Elle voudrait me voir travailler pour produire un effet instantané, et c'est la chose pour laquelle j'ai le moins de goût. Les journaux de Paris vous auront quelquefois rappelé mon nom, en m'érigeant, bien gratuitement, en hérésiarque littéraire. On a voulu m'engager à répondre, mais je n'ai jamais fait attention à ces glapissements de la meute journaliste. Si mon livre a quelque valeur intrinsèque, si j'y ai répondu d'avance aux futiles objections qu'on m'oppose, il produira son effet avec le temps. En attendant il se lit. Il paraît obtenir quelque succès en Angleterre ; plusieurs journaux en ont rendu un compte avantageux.

Vous savez sans doute toutes les nouvelles qui concernent Mme de Staël et sa famille : ainsi, je ne vous en parle pas. Je ne saurais cependant m'empêcher de rendre justice au choix de Mlle de Staël. M de Broglie est un des hommes les plus aimables et les plus spirituels que l'on puisse rencontrer dans aucun pays. Je crains seulement que la session de la Chambre des Pairs ne nous l'enlève pour une partie de l'été. Auguste de Staël aussi veut faire un voyage en Suède, à mon grand regret. Il a passé cet hiver chez moi à peu près tout le temps que lui a laissé le monde.

Je crains bien que ma lettre ne sente la lampe, comme les oraisons de Démosthène. Mais vous avez de l'indulgence pour mes faibles. En comptant sur le plaisir prochain de vous revoir,

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XI

Coppet, 20 mars 1815.

Je dois paraître inexcusable à vos yeux, puisque vous n'avez reçu aucun signe de vie de ma part depuis mon séjour à Paris. Je vous ai pourtant écrit, et même deux fois D'abord de Clichy, en réponse à la lettre par laquelle vous me demandâtes une adresse pour Weimar. Je croyais avoir envoyé à la poste cette lettre qui en renfermait une pour mon ancien ami Gœthe ; mais, soit par la négligence du domestique, soit par ma propre distraction, elle n'est pas partie, et dernièrement, en fouillant dans mes papiers que je voulais mettre en ordre pour notre prochain départ, je l'ai retrouvée à ma grande surprise. Alors, je vous ai écrit de nouveau pour excuser ce retard. Je vous rendais compte dans cette lettre de mes paisibles études, lorsque tout à coup sont survenues les nouvelles qui ont depuis agité tous les esprits [1]. Cela m'a engagé à suspendre l'envoi de ma lettre, qui ne pouvait guère vous intéresser dans un pareil moment. Je prévoyais d'ailleurs que je reviendrais incessamment dans ce pays-ci. Je suis venu à la légère ; ces lettres arriveront avec mes papiers, mais, en effet, elles ne sont plus bonnes à rien qu'à me servir d'excuse et à vous prouver mon souvenir, malgré ce silence en apparence impardonnable.

Je m'étais fait une vraie fête de vous revoir, de vous rendre compte en pleine tranquillité des résultats de mes recherches, et de reprendre nos anciens entretiens, souvent si instructifs, toujours si agréables pour moi. Mais voilà un horizon bien rembruni. L'orage gronde en approchant, et chacun se tient tapi dans son coin. Malheureusement, nous en avons trop vu pour ne pas croire à la possibilité de toutes les calamités et de tous les bouleversements. Personne ne peut savoir ce qu'il deviendra, ni quels devoirs il sera appelé à remplir. Je ne partageais pas la sécurité générale ; cependant, je ne croyais pas le danger si prochain, et je m'attendais à voir éclater cette éruption volcanique d'abord en Italie. Tout le monde a été dans un funeste aveuglement Je n'ai pas besoin de vous dire combien je m'intéresse au repos et à la conservation de votre patrie au milieu de tout cela.

Vous jugerez, par mes occupations à Paris, combien j'étais éloigné de me mêler du monde réel et de la politique du moment. Je copiais des poésies provençales sur les manuscrits originaux avec une exactitude philologique, dans l'idée d'en publier peut-être dans la suite un recueil. J'avais en outre commencé l'étude de la langue sanscritane, et j'avais fait des progrès

1 Le retour de l'île d'Elbe. — *Éd.*

assez considérables pour deux mois de temps. Maintenant on est toute la journée à demander avec anxiété les nouvelles qui peuvent décider du sort de toutes les personnes auxquelles on s'intéresse. On ne commande plus son attention pour aucune autre chose.

J'espère vous voir bientôt. Je vous prie de présenter mes respects à Mme Favre.

Veuillez agréer l'assurance de mon attachement le plus sincère.

SCHLEGEL.

XII

Coppet, 6 avril 1815.

J'ai été dernièrement moi-même à votre porte, et ne vous trouvant pas chez vous, j'y ai laissé ces lettres du siècle passé.

Je vous félicite de tout mon cœur de l'heureux événement qui a eu lieu dans votre famille. J'espère que Mme Favre se porte bien, et je vous prie de lui présenter mes respects.

Le nouveau venu est plus heureux que nous; il a beaucoup de chances de vivre dans une époque plus heureuse, lorsque le monde sera remis des suites funestes de tous les bouleversements auxquels nous ne voyons point encore de terme.

J'ai une grande envie de causer avec vous. D'abord après son arrivée, Mme de Staël est allée souvent à Genève à cause de Mme Necker, mais à présent vous êtes presque toujours sûr de la trouver.

Si j'avais vingt ans de moins, je tournerais mes projets vers les rives du Gange; mais à présent, il me faut être content de faire venir seulement une rigole de son eau sacrée dans mon cabinet d'étude. Je suis encore bien dépourvu de livres indiens, mais j'attends un envoi de la part de Langlès.

Je n'ai pas trop de mille occupations diverses pour me distraire de ma rage sur les événements publics; ainsi je mène de front mes recherches sanscritanes, provençales, tudesques, etc., etc.

C'est pour ces dernières que j'aurais encore besoin de vos complaisances accoutumées.

Il me semble avoir vu dans votre bibliothèque deux éditions d'Ulphilas, l'une de Benson et l'autre faite en Allemagne. Je n'ai jusqu'ici étudié ce premier monument de notre langue que dans l'édition suédoise de Stjernhelm. Je souhaiterais comparer ces différents commentaires.

Je présume que la grande collection des *Scriptores rerum Francicarum*, par Bouquet, est à la bibliothèque de Genève. Vous m'obligerez infiniment en

m'en prêtant les premiers quatre ou cinq volumes, qui contiennent les Mérovingiens et les Carlovingiens.

J'ai écrit à Paris un traité d'Étymologie comme introduction à mes vues historiques sur la formation des langues romanes. Je désirerais beaucoup vous le montrer ; mais je n'ai ici qu'un vilain brouillon. En partant de Paris, j'ai oublié de redemander la copie à quelqu'un à qui je l'avais prêtée.

Mme de Staël me charge de beaucoup de choses pour vous et Mme Favre. Venez bientôt nous voir, je vous en conjure.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

Voici quelques questions *Nébulonnennes*.

Les *Patzinaces* ou *Petschenegues* existent-ils encore quelque part comme corps de nation ?

Quelle est la date de la fondation et de l'illustration de la ville de Kiew en Russie ?

Se trouve-t-il dans Canisius (*Lect. Ant.*) une chronique de l'évêché de Passau (*Episcop. Bathaviensis*)? Au défaut de cela, je pourrais me contenter d'une biographie un peu circonstanciée de saint Piligrinus, évêque de Passau, qui, du temps de l'empereur Othon II, prêcha le premier le christianisme aux Hongrois, mais sans un succès complet.

Si la *Topographie* de Mérian s'étend à ces pays-là, je souhaiterais avoir les volumes qui traitent de la Hongrie et des provinces riveraines du Rhin.

M. Hess me dit avoir rendu à la bibliothèque Fugger, *Ehrenspiegel* et Pez, *Script. rerum Austriacarum*, les deux volumes qui s'y trouvent. Je vous prie de me les procurer, en réservant mes autres demandes pour la suite, pour ne pas assommer nos domestiques sous le poids des in-folio.

Mille pardons de mes importunités, mon cher *magnus Apollo*.

SCHLEGEL.

XIII

Mille grâces de l'envoi du glossaire, et bien davantage encore de votre lettre intéressante qui touche à une infinité de points de mes recherches.

J'entre d'abord en matière. Je pense que, malgré l'existence antérieure des runes, l'invention des lettres d'Ulphilas peut s'expliquer par une idée superstitieuse. Comme les runes passaient pour avoir servi à la sorcellerie et à tous les usages diaboliques, on aurait cru profaner l'Évangile en les

employant. D'ailleurs, l'alphabet runique était incomplet; on n'avait point encore écrit de longs livres; il fallait donc des distinctions grammaticales plus fines. Les savants suédois prétendent que quelques caractères d'Ulphilas sont imités des runes. On ne pourrait juger de cela avec certitude que d'après un *fac-simile* du manuscrit, qu'on n'a donné nulle part que je sache. Je ne me pardonnerai jamais d'avoir été trop indolent pour inspecter le *Codex Argenteus*, quand je n'étais qu'à une journée d'Upsala.

L'histoire de ce manuscrit serait aussi curieuse à savoir. Les Suédois n'en parlent pas, je crois, parce qu'il a été transporté en Suède un peu *per fas et nefas*. Qu'est-ce que le *Cœnobium Werthinense*, où il était autrefois? Est-ce *Donauwerth*? (C'est Werden en Westphalie. — G. F.)

Dans Ulphilas, *runa* signifie *mysterium, consilium*, comme encore aujourd'hui en allemand *raunen* est *parler à voix basse*. Il emploie des termes gothiques pour l'art de l'écriture. *Meljan* (scribere), *meli* (scripturæ), *ufarmelcins* (superscriptio). Les Anglo-Saxons ont eu aussi un terme indigène pour écrire : *write*, encore usité dans l'anglais. En allemand, le mot *schreiben* est formé de *scribere*, mais le nom des lettres *Buchstaben* ramène aux runes : *Stab*, bâton ou ligne droite, *Buche*, hêtre.

Dans les gloses de Kevon à la règle de saint Benoît, écrites à Saint-Gall dans le huitième siècle, l'on trouve *runstaba*, pour *eulogiæ*. (Schilter, *Thesaur. R. S. Bened.*, l. IV.) En anglo-saxon : *Staef-craft*, la grammaire, l'art des lettres.

Je trouve quelques traces de l'usage des runes dans Tacite, *Germ.* c. 10. Il parle de sortiléges faits par les prêtres, auxquels on employait « surculos notis quibusdam discretos. » Ensuite : « secundum notam ante *impressam* interpretantur. » Ces marques étaient donc des incisions. Vient le nom de la prophétesse *Aurinia*; d'autres ont déjà pensé qu'il fallait lire *Aliruna*. Enfin : « literarum secreta ignorant. » J'explique ce passage, qui a donné lieu à tant de disputes, tout autrement que les commentateurs à moi connus. « Les hommes et les femmes (du peuple) ignorent l'usage des lettres, qui chez eux sont traitées comme un mystère, c'est-à-dire par les prêtres. »

Comme vous, je ne doute nullement que l'ancienne rédaction de la loi salique n'ait été traduite d'après un manuscrit runique. Comment veut-on qu'une loi, dont le but principal était de fixer le taux des amendes, ait pu se conserver dans la mémoire? Mais le diable peut seul se tirer de ce baragouin, écrit d'abord par un Franc qui ne savait pas le latin, copié ensuite par des Gaulois qui ne savaient pas la langue des Francs.

Il y a un terrible chapitre dans cette loi sur l'attouchement indiscret des femmes : tant pour la main, tant pour le bras au-dessous du coude, au-dessus du coude; cela monte déjà fort haut, et puis..... Enfin la loi est heureusement abolie, autrement il y aurait beaucoup de gens ruinés.

Pour revenir aux runes, j'en ai trouvé une trace dans la Transylvanie. Voyez Thrwöcz, c. XXIV. Il dit que les Szekles, « nondum Scythicis literis obliti » se servent « non encausti et papyri ministerio, sed baculorum excisionis artificio. » Les Szekles se disent les descendants des Huns restés dans

le pays. Ils ont été toujours reconnus pour tels par les rois de Hongrie. Il se pourrait donc que cet art, dont parle Thrwöcz, sans doute oublié aujourd'hui, eût été communiqué aux Huns par les Goths, dans le temps que ceux-ci formaient une partie de l'empire des Huns.

Je n'ai pas grande foi en Trithemius ni en Hunnibald; cependant il faut les écouter, puisqu'ils peuvent avoir eu des manuscrits perdus aujourd'hui, et je vous serais obligé si vous vouliez me les procurer.

J'ai extrait de l'Anonyme de Bela, de Boguphal et de Potocki tout ce qui pouvait être à mon usage. Ce Walgersz de Boguphal est notre *Waltharius, princeps Aquitaniæ*, transplanté en Pologne, sans doute d'après la même tradition allemande qui a servi de base au poëme latin que vous connaissez.

Il n'y a aucun doute qu'il ne faille entendre Vérone sous le nom de *Bern*, de cette ville illustrée par nos romanciers héroïques. Nos historiens du seizième siècle nomment encore le passage des Alpes qui conduit à Vérone : *die Berner Clausen* (les Cluses de Berne). Je pense même que le duc de Zähringen, en bâtissant la ville de Berne en Suisse, l'a nommée ainsi par allusion à l'autre, ses ancêtres ayant été margraves à Vérone. M. de Müllinen, profond connaisseur de l'histoire de Suisse, m'a paru approuver cette conjecture.

Très-probablement le manuscrit dont parle Bembo était gothique. Un Espagnol, cité par Benzelius, en a vu à Turin. Peut-être trouverait-on quelque chose si l'on pouvait fouiller à son aise dans le Vatican. Mais les bibliothécaires y sont jaloux de leurs richesses, comme le dragon des Hespérides. Je crois qu'on a beaucoup écrit en langue gothique, et que les Italiens ont détruit ces manuscrits exprès pour n'avoir pas l'air de descendre des Barbares. Le contrat en langue gothique, publié par Donius, ainsi isolé, fait tirer de fortes inductions. Syagrius avait si bien appris la langue des Bourguignons, qui était celle des Goths, qu'il corrigeait les Barbares eux-mêmes quand ils faisaient des fautes de grammaire. Comment cela se pourrait-il sans la connaissance de livres écrits? Saint Chrysostôme fit prêcher devant lui un prêtre en langue gothique. Or, s'ils prêchaient, ils écrivaient aussi leurs homélies Chez les Vandales, nation gothique, on célébrait le culte dans leur langue maternelle. Les mots corrompus dans le texte de saint Augustin doivent être rétablis ainsi : *Franja armai* (Domine miserere). Et remarquez que c'étaient des Vandales encore catholiques, car s'ils eussent été ariens, saint Augustin n'en aurait pas été si édifié.

Vous avez certainement très-raison sur Knight. Mais en voilà déjà assez et de reste pour vous fatiguer; ce serait bien pis si je tombais dans le sanscrit.

. . . . . .

. . . . . .

Les communications avec vous me sont toujours infiniment agréables; mais causer vaut encore mieux qu'écrire. Venez donc bientôt nous voir. M^me^ de Staël ne va à Genève que samedi. Je désirerais bien venir à Genève

pour quelques jours ; mais cela ne se peut que lorsque nous aurons plus de monde ici.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

Pourriez-vous me procurer ce qu'on a publié sur les Goths de la Crimée ?

XIV

Coppet, 5 mai 1815.

Votre envoi, Monsieur, m'a fait grand plaisir ; je suis vraiment confus de toute la peine que vous vous êtes donnée pour moi. Je vois bien que le poëme de Fortunatus ne contient qu'une exhortation à son ami de lui écrire, fût-ce même dans la langue et le caractère le plus étranges. Je rapporte cependant les vers suivants encore aux runes :

Barbara fraxineis pingatur runa tabellis
Quodque papyrus agit, virgula plane valet.

Une baguette peut remplacer le papier, puisqu'on inscrivait souvent les runes sur des bâtons. Le fait important est qu'un prêtre italien du sixième siècle, vivant dans les Gaules, connaissait les runes. J'ai trouvé beaucoup de traces de leur usage généralement répandu parmi les nations germaniques, et à cet égard, comme sur beaucoup d'autres points, je ne puis nullement admettre les prétentions exclusives des antiquaires scandinaves.

Pour l'histoire ecclésiastique, vos manuscrits vaudois sont peut-être tous également curieux. Celui qui m'intéresse le plus est le premier, et si je pouvais passer quelques jours à Genève, je voudrais bien le lire en entier. J'ai cependant de la peine à le croire aussi ancien que le fait M. Senebier, à cause des alexandrins que je ne trouve que chez les troubadours postérieurs.

Dans votre Ulphilas de Junius, il y a une feuille mal cousue, mais j'en aurai soin. Le titre annonce un glossaire qui ne se trouve pas, et qui probablement compose un volume à part. J'ai laissé en Allemagne une édition de Stjernhjelm qui contient un bon glossaire étymologique, mais elle est imprimée en caractères latins.

J'ai découvert un défaut dans le premier volume de la collection de Bouquet. Les pages 651-654 de la feuille *Nunn* manquent, et les mêmes du huitième volume y sont substituées, peut-être les pages en question se sont-elles égarées dans ce dernier. J'étais fort étonné de trouver Charles le Chauve au milieu des Gaulois. Si vous aviez eu alors l'inspection de la bibliothèque, cela ne serait pas arrivé.

Venez donc nous voir, et puisque vous repartez de bonne heure, venez de bonne heure, afin que nous puissions causer à notre aise de mes billevesées érudites. On ne sait pas combien de temps nous resterons voisins. L'horizon me paraît bien obscurci.

Au plaisir de vous revoir.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XV

Coppet, 13 mai 1815.

Votre lettre, Monsieur, ne contient d'un bout à l'autre que des notes que j'ignorais complétement. C'est immense ce qu'il y a à apprendre. Mais je suis un jeune homme de bonne volonté, et je me formerai.

Il est singulier que le *Codex Argenteus* se soit égaré si loin au nord. J'imagine que quelque roi ou chef des Francs, ayant fait ce butin dans une expédition en Italie ou en Aquitaine, en aura fait don au couvent de Werden. La copie peut avoir été écrite en Italie, en Espagne ou dans le midi de la France; mais la traduction elle-même appartient sans aucun doute aux Goths proprement dits, et puisqu'elle suit le texte grec, elle doit avoir été faite antérieurement à la conquête de Rome, lorsque les Goths n'avaient des relations qu'avec l'empire oriental. L'Évangile d'Ulphilas est un chef-d'œuvre sous tous les rapports; il serait inconcevable qu'il eût été produit par un seul homme et d'un seul jet, depuis l'*abc* jusqu'aux termes théologiques les plus difficiles. Aussi je pense que cela se sera fait graduellement, et puisqu'on nous dit que les premiers Goths ont été convertis par les prêtres grecs emmenés prisonniers lors de la défaite de Décius, il est probable que quelques savants grecs auront mis la main à l'œuvre. Il est arrivé quelque chose de semblable en Russie : c'est aux missionnaires grecs que la langue russe doit un excellent alphabet et une culture précoce, tandis que les autres langues esclavones sont restées dans la barbarie et n'ont été écrites que fort tard.

Aucun autre ancien dialecte teutonique (excepté, mais beaucoup plus tard, l'anglo-saxon) n'a atteint la précision grammaticale de la langue gothique. En Allemagne on écrivait pour ainsi dire au hasard; chacun peignait les sons maladroitement à sa guise, et d'après les variations infinies de la prononciation. C'est pourquoi Hickes a vainement essayé de donner la grammaire d'une langue qui, du propre aveu d'Otfried, n'en avait pas.

Du reste, les Goths ont de beaucoup devancé les autres peuples teutoniques dans la civilisation. Cela vient, je pense, de ce qu'ils n'avaient point habité les rudes climats du Nord, et de ce que, peu de temps avant leur

apparition sur la mer Noire, ils avaient été en contact avec les nations civilisées de l'Asie. Le nom de famille de leurs rois, *Amali*, est aussi bien indien qu'allemand. Je trouve aussi dans Ulphilas plusieurs termes indigènes pour désigner des productions méridionales.

On s'est disputé si l'Évangile d'Ulphilas est écrit en allemand ou en suédois. Ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est la mère commune des deux langues. Plus on remonte vers l'origine, et plus on voit les rayons divergents se rapprocher. Cependant il paraît que, dès la plus haute antiquité, les tribus germaniques se sont divisées en deux grandes branches : le bas allemand et le haut allemand; le dialecte des côtes et des plaines, et celui des montagnes, le saxon et le gothique. Le dialecte supérieur ne s'est conservé que dans l'allemand, l'autre a produit les langues hollandaise, danoise, suédoise et anglaise.

Plusieurs savants, entre autres Adelung et mon frère, ont soutenu que les Francs proprement dits ont parlé un dialecte du bas allemand; mais je ne suis pas de leur avis, et je vous dirai pourquoi. La difficulté de fixer avec précision le dialecte que parlaient les Francs, lors de la conquête des Gaules, c'est que nous n'avons aucun écrit des temps mérovingiens, et dans l'époque carlovingienne le nom de *langue francisque* était devenu un terme général qui s'étendait à tout leur vaste empire. Alors le haut allemand était la langue dominante, parce qu'une quantité de nations de la branche supérieure avaient été nationalisées Francs.

De l'époque antérieure il ne nous reste que quelques mots épars, les noms propres et quelques faits historiques.

J'aperçois une nuance totalement différente dans les noms anglo-saxons, mais les noms francs ne se distinguent en rien des noms gothiques, et beaucoup d'entre eux ne sauraient être expliqués que par Ulphilas.

Le pape Grégoire, en envoyant des missionnaires en Angleterre, demanda des interprètes à un évêque d'Angoulême. Cela prouve-t-il que les Francs parlaient le même dialecte que les Saxons de l'Angleterre? Non; il y avait deux colonies saxonnes en France, l'une près de Nantes, l'autre à Bayeux. Dans un capitulaire mérovingien sur la foire de Saint-Denis, il est question des Saxons qui la fréquentaient, etc.

Voici un autre fait. Le roi Chlodomer périt, étant tombé dans une troupe de Bourguignons qui l'appelaient et lui criaient qu'ils étaient des siens. Il ne put donc pas les distinguer par leur langage. Or, les Bourguignons parlaient la langue des Goths.

Je conclus de tout ceci que les Francs parlaient un dialecte intermédiaire, mais bien plus rapproché de la langue gothique que de la langue saxonne.

Tout cela était destiné à être développé dans mes vues historiques sur la formation de la langue française, dont j'ai presque abandonné le projet.

Je pense qu'on ne peut guère insister sur la langue que parlent aujourd'hui les Szekles, pour déterminer leur origine, puisqu'ils ont été près de mille ans sous la domination des Hongrois. Mais le témoignage de l'Anonyme de Bela, que les conquérants les ont trouvés établis dans le pays, et ont fait

cause commune avec eux contre les Esclavons, compte pour beaucoup à mon gré. Ils étaient donc probablement des restes des Avares, et tout le moyen âge a constamment regardé les Huns, les Avares et les Hongrois comme une seule et même nation. Cette opinion est difficile à réfuter, puisque la langue des deux premiers est perdue. Klaproth prétend avoir trouvé autour du Caucase des Avares dont les noms propres ressemblaient à ceux des Huns.

Rabanus donne-t-il l'alphabet dont il parle ? Il ne peut entendre par *Marcomanni* que les habitants du Danemark ou ceux de la Marche de Sleswic en particulier. Cependant nos vieux poëtes disent aussi la Marche norwégienne.

Les notices sur les Goths doivent se trouver dans le *Mithridate* d'Adelung, dont je n'ai encore que le premier volume.

Je vous renvoie avec beaucoup de remerciements le programme danois. Vous êtes bien bon de vous associer ainsi à toutes mes lubies érudites. Je vous entretiendrai une autre fois des traces de poésies nationales que je crois avoir trouvées dans les historiens mérovingiens. Une de ces histoires doit s'être passée à Genève, et même à deux portes de chez vous.

M^me^ de Staël a différé sa course à Genève jusqu'à lundi ; je pourrais bien l'accompagner. Je suis bien fâché qu'une cause aussi triste vous retienne chez vous. J'espère que M^me^ Favre et vos enfants se portent bien.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XVI

Coppet, 20 mai 1815.

J'étais chez vous, Monsieur, lundi dernier, mais vous étiez à votre belle campagne. J'aurais voulu arriver plutôt pour vous accompagner.

Je suis charmé que vous soyez content de mon morceau sur l'étymologie ; il est bien difficile d'écrire d'une manière animée sur un pareil sujet, et d'éviter l'ennui et la pédanterie. C'était un écrit projeté pour un temps de calme. J'avais l'intention maligne d'apprendre à l'Académie Française une quantité de choses qu'elle ignore, et je voulais très-poliment lui adresser ce petit ouvrage. A présent, je n'ai point de motif d'écrire pour le public français, qui est entièrement absorbé par les événements et les divisions intestines. D'ailleurs, j'étais bien mieux placé à Paris sous le rapport des livres. Y a-t-il seulement à Genève toutes les absurdités celtiques et bas-bretonnes dont il faut faire justice ?

Je suis très-curieux de voir le manuscrit dont vous me parlez. Sans doute on écrivait encore dans le sixième siècle beaucoup sur du papyrus dans tout

l'Occident. Rien ne s'oppose à ce que le *Codex Argenteus* ait été écrit dans le midi de la France, puisque les Goths y ont dominé si longtemps. Je penche à croire qu'on a beaucoup, mais beaucoup écrit en langue gothique. Outre l'oubli de cette langue, une autre cause encore nous a probablement privés de ces monuments, je veux dire l'intolérance. Une multitude de livres ariens a été brûlée. Des prêtres, Goths d'origine, auront écrit en faveur de leur doctrine. Grégoire de Tours raconte une longue dispute qu'il eut avec l'un d'eux. Si les Goths ariens ne se servaient pas de la Vulgate, mais d'une traduction de l'Écriture sainte dans leur langue, il doit en avoir existé un grand nombre d'exemplaires. Quelques savants pensent que le *Codex Argenteus* a appartenu à Alaric II, et qu'il a été pris dans le sac de Toulouse. Il est question, en effet, de beaucoup de volumes consacrés au culte qu'on trouva parmi le butin. Mais on n'aura guère respecté des livres qui sentaient l'arianisme, et l'on aura seulement conservé les couvertures précieuses. Je conjecture que c'est la reine Brunehault qui a apporté le *Codex Argenteus* en Austrasie. En venant d'Espagne, elle était encore arienne et magnifiquement dotée de toutes les façons; elle aura eu aussi un bel Évangile pour sa dévotion.

Les Normands établis en France ont très-vite oublié leur langue, parce qu'ils n'avaient point amené de femmes avec eux. Mais à Bayeux ils trouvèrent une colonie de Saxons, dont le dialecte se rapprochait beaucoup du danois. C'est cette circonstance qui explique le passage que vous citez.

Il existe en Angleterre des manuscrits runiques ou entremêlés de runes; mais il s'agit de savoir s'ils sont antérieurs ou postérieurs à la conquête des Danois. M. Thorkelin, savant irlandais, vient de publier à Copenhague un grand poëme anglo-saxon, d'après un manuscrit qu'il a copié en Angleterre, et qui, selon lui, remonte au moins au dixième siècle. Il m'en a fait promettre un exemplaire. Cette découverte doit jeter un grand jour sur les antiquités du Nord.

M. Langlès m'annonce les nombreux travaux des Anglais sur les langues indiennes qu'il vient de recevoir. Dieu veuille que le temps revienne bientôt où l'on pourra s'occuper à loisir de toutes ces études paisibles! Le monde aurait bien besoin de repos. C'est l'ineptie d'un côté, et l'ambition et la cupidité de l'autre qui nous en ont privés. J'espère qu'à l'avenir on peindra le diable avec des épaulettes sous la forme d'un général de troupes de ligne, et qu'on ne voudra plus que des citoyens armés pour la défense de leur patrie.

Je souhaite d'autant plus de vous revoir prochainement ici, que ce sera une preuve que la santé de Madame votre mère va mieux.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XVII

Coppet, ce 7 juin 1815.

Monsieur,

Je vous renvoie votre Ammien avec beaucoup de remerciements. Permettez-moi de garder encore un peu les éditions d'Ulphilas et Junius. Je tâche d'approfondir les énigmes de cette langue, mère de la nôtre, ou plutôt la même à la distance de quatorze siècles. Vous m'avez fourni d'excellents renseignements sur la littérature gothique. J'y ajouterai quelques notices que j'ai trouvées depuis.

Le diplôme gothique trouvé à Naples, et expliqué par Ihre, est un contrat de vente; il a été gravé dans les *Papyri Diplomatici* de l'abbé Marini, publiés à Rome en 1805, dans l'imprimerie de la Propagande.

Quelques fragments dans cette langue, trouvés dans la bibliothèque de Wolfenbuttel, ont été publiés par un Allemand nommé Knittel. Tout cela doit aussi se trouver dans l'édition d'Ulphilas par Zahn, laquelle, à ce qu'il paraît, est la plus complète de toutes.

B. Aldrete, *del Origen y principio de la lengua castellana*, 1606, 4°, doit contenir des échantillons d'écriture gothique. Ce livre existerait-il par hasard dans la bibliothèque de Genève?

Lambecius parle de manuscrits en caractère toletan ou gothique dans la bibliothèque de Vienne. Ils y auront été apportés ou d'Italie ou d'Espagne par Charles V et son frère.

Il paraît que les Goths se sont beaucoup mêlés d'écrire. L'Anonyme de Ravenne ne cite pas moins de trois écrivains de cette nation qui avaient écrit sur la géographie des Gaules : Athanaridus, Heldebaldus et Marcomir. Ces ouvrages étaient-ils composés en latin ou en langue gothique? Il ne le dit pas; mais la dernière supposition me paraît plus probable, parce que rien de tout cela ne nous est parvenu. Des livres écrits dans une langue devenue inintelligible devaient nécessairement se perdre.

Je pense, après tout, que dans l'étymologie des langues romanes, en y comprenant le français, on doit beaucoup plus recourir au gothique qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Ces temps orageux ne sont pas favorables aux études; cependant je trouve que c'est le seul moyen de se distraire pour quelques instants de mille pensées pénibles. Je souhaite fort que nous ayons assez de calme pour que je puisse venir passer quelques jours à Genève; mais je ne l'espère guère. J'ai de beaux livres indiens que je vous montrerai si vous venez nous voir ici.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XVIII

Coppet, 24 juillet 1815.

J'apprends, Monsieur, qu'après tous vos bivouacs vous avez pris vos quartiers d'hiver, ou pour mieux dire d'été. Nous aussi, nous sommes retournés à cette habitation redevenue paisible plus tôt que nous ne pouvions l'espérer. L'histoire marche vite aujourd'hui. Les empires se renversent en moins de rien; il faudrait presque plus de temps pour une partie d'échecs bien méditée. A Lausanne, j'ai pu profiter de la bibliothèque de l'Académie et de celle de Gibbon. A présent, votre ancien client vous retombe sur les bras. Vous voyez que les événements ne me dérangent pas de mes études :

Si fractus illabatur orbis,
Etymologum ferient ruinæ.

On prétend que lord Monboddo était à écrire une lettre sur l'origine des langues, lorsqu'on lui annonça que sa femme était à l'agonie. Il répondit : « Je viens à l'instant, je m'en vais seulement achever ma lettre. » En attendant sa femme mourut, et il mit l'annonce de sa mort en post-scriptum. J'ai été un peu comme lord Monboddo dans cette circonstance. Je disais : « Laissez-moi achever une petite recherche étymologique, ensuite je m'occuperai des nouvelles politiques. » Eh bien! je n'avais pas encore trouvé la vraie racine de mon mot, que Paris était pris et la France de nouveau embourbonnée !

J'ai marqué ci-joint ce que je désirerais avoir ou ravoir. J'espère qu'on vous aura rendu tous vos livres lors de mon départ. Il me semble que quelques brochures à moi ont soutenu le siége avec vous. Si vous n'en avez plus besoin, vous m'obligeriez en me les renvoyant.

Mon *Essai sur la formation de la langue française* dort en ce moment. Ce n'est qu'à Paris que je pourrais consulter tous les livres nécessaires.

Il y a une éternité que nous n'avons pas causé ensemble ; je profiterai de la première occasion qui s'offrira pour avoir ce plaisir.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

P. S. Je ne saurais terminer cette lettre sans consulter l'oracle de votre érudition sur quelques doutes de mon ignorance.

1° Y a-t-il quelque écrivain contemporain, byzantin ou latin, outre Ammien, qui rende compte du roi goth Ermanaric, lequel périt dans la première

invasion des Huns? Ou le récit que Gibbon en donne repose-t-il tout entier sur la mauvaise autorité de Jornandès? A ce sujet, il est arrivé à Gibbon une méprise assez singulière. Il plaint le roi Ermanaric de ce que ses conquêtes ayant eu lieu parmi des nations barbares, sa gloire a été perdue, tandis qu'elle devait égaler celle d'Alexandre le Grand. Or, ce roi a été chanté, non-seulement en Allemagne pendant tout le moyen âge, mais son nom a même pénétré jusqu'en Islande, et c'est sans aucun doute ce même personnage qui est désigné par le *Jormunrekur* de l'Edda

2° Grégoire de Tours dit quelque part que les rois bourguignons étaient de la race d'Athanaric le Persécuteur. Cela doit s'entendre des femmes, je pense, car il me paraît clair, par la Loi Gombette, que les rois bourguignons, qui régnaient sur les deux côtés du Jura, descendaient de mâle en mâle de ceux qui s'étaient établis d'abord sur les bords du Rhin. Connaît-on quelque princesse de la dynastie des Visigoths qui ait épousé un roi bourguignon? Ceci vous concerne particulièrement, puisque ces rois avaient leur résidence à Genève.

Note de Favre ajoutée à cette lettre.

Si Grégoire de Tours, qui mourut en 595, a écrit le passage mentionné postérieurement à l'an 593, Childebert, déjà roi d'Austrasie, devint à cette époque roi de Bourgogne, comme successeur de son oncle Gontran, premier roi de Bourgogne de la maison de France, qui l'avait adopté.

Childebert était fils de Sigebert Ier et de Brunehault qui, elle-même, était fille d'Athanagilde, roi des Visigoths.

Mais le passage de Grégoire a trait à un temps plus ancien, vers le milieu du cinquième siècle. Il dit (*Hist. Franc.* II, 28) : « Fuit autem et Gundenchus rex Burgundionum, ex genere Athanarici regis persecutoris. » Ce passage est répété dans Grégoire, *Hist. Franc. epitomat.* c. 17. C'est Gundioc ou Gunderic, dont le règne commença en 436.

Loi Gombette, publiée en 502 par Gondebaud, 491-516.

Je ne crois pas qu'aucun auteur, excepté Ammien et Jornandès, donne quelque détail sur Ermanaric, ni qu'aucun écrivain de la collection byzantine l'ait nommé.

Iormunrekr est nommé dans l'Edda Semundina; dans le chant généalogique de Hyndla, il est désigné comme gendre de Sigurd. Une note semble renvoyer pour ses rapports avec Ermanaric à Torfæus, *Series Dynastarum*.

Je ne sais si l'Edda de Snorra en parle de façon a établir ce rapport. *Jormunrerk* est un nom qui signifie en islandais *Tellus colens, agricola*.

XIX

Je vous suis fort obligé, Monsieur, de votre indication. Mallet a pris cela dans Jean de Müller et celui-ci ne cite pas ses preuves. Tâchons donc, s'il est possible, de débrouiller la généalogie de vos anciens rois: car enfin vous êtes tous des *Gundebadi*, des *Gombauds*, appelés ainsi de la Loi Gombette sous laquelle vous avez vécu.

Voici le témoignage le plus authentique qu'on puisse avoir, celui des Lois bourguignonnes: *Si quos apud regiæ memoriæ auctores nostros, Gibicam, Godomarum, Gislaharium, Gundaharium, patremque nostrum et patruos liberos fuisse constiterit*, etc. C'est Gondebald qui parle, et il nomme les rois antérieurs à Gundioch *auctores nostros*, nos ancêtres. Mais, en supposant qu'on pourrait traduire cela par prédécesseurs, ce que je ne pense pas, ce passage présente une autre difficulté insoluble. Si, à cause de l'extinction de leur famille royale, les Bourguignons avaient élu un prince Visigoth, sans doute ils n'auraient appelé qu'un seul au trône, et Gundioch ne régna pas seul, mais avec ses frères: *patrem nostrum et patruos*. L'un de ces frères était Chilpéric, nommé, si je ne me trompe, par Sidoine. L'autre ou les autres sont inconnus. Il me semble donc qu'il ne reste point d'autre moyen d'expliquer le passage de Grégoire de Tours de la descendance de mâle en mâle, que d'admettre que toute la dynastie bourguignonne, dès son origine, était issue de la famille des Balthes, c'est-à-dire que le premier roi Gibica était fils d'Athanaric même. Le calcul des temps le permet; cependant cela ne me paraît nullement probable.

J'insiste tant sur ce passage de la Loi Gombette, parce qu'il a un rapport intime avec nos poésies nationales. On y nomme trois rois bourguignons, inconnus à tous les historiens, et la tradition nous en a conservé deux intacts. Le troisième seulement est altéré. Le savant Mascov a pris ces quatre noms: Gibica, Godomar, Gislahar, Gundahar, pour autant de générations. La chronologie ne le permet pas, car lorsque les Bourguignons parurent sur le Rhin en 372 ou environ, ils n'avaient point encore de rois, mais seulement des chefs élus pour un temps limité; et en 411, ou tout au plus tard 413, Gundahar, le Gundicarius des Romains, régnait déjà. Il est donc probable que les trois derniers noms désignent trois fils de Gibica, qui régnèrent ensemble, et c'est ce que disent nos traditions. On voit par l'histoire postérieure du royaume de Bourgogne qu'il n'y avait point de primogéniture exclusive, mais seulement une prééminence de frère aîné. La Loi Gombette semble indiquer la même chose: *patrem* nostrum et *patruos*. Le père et les oncles de Gondebald avaient également été rois. Il reste encore une difficulté à résoudre. Dans le passage en question, Gundahar est nommé le dernier, comme s'il eût été le cadet. Nos traditions, au contraire, en font

l'aîné et lui subordonnent ses deux frères, et cela est vrai sans doute, puisque les Romains ne parlent que de Gundicarius, comme chef de la nation. Je pense que dans la Loi Gombette il est nommé le dernier, parce que les deux autres ne laissèrent point de postérité, et parce que Gundahar était le père de son successeur Gundioch. Le premier périt par les Huns avec 20,000 Bourguignons, en 436; voyez Idatius. C'est là le sujet de la catastrophe des Nibelungs. Prosper dit qu'il périt avec sa race. Notre poëme fournit encore une très-bonne explication de cela. Gundahar alla avec ses frères et l'élite de ses troupes vers la résidence d'Attila, dans des intentions amicales; il y éclata une querelle sanglante, dans laquelle les Bourguignons succombèrent après la résistance la plus valeureuse. Mais il avait laissé chez lui un fils en bas âge qui pouvait propager la race royale.

L'*Art de vérifier les dates* a parfaitement raison. Le récit de Mallet ne se fonde que sur un passage de l'*Historia miscella*, qu'on ne saurait opposer aux témoignages formels de Prosper et d'Idatius. Dans la fameuse campagne d'Attila en 451, les Bourguignons ne combattirent pas contre Attila, quoi qu'en dise Jornandès; Sidoine, qui était contemporain, les range parmi ses alliés.

J'oubliais un passage du poëme latin de *Waltharius* v. 115.

Interea *Gibicho* defungitur, ipseque regno
Guntharius successit.

Ce poëme me semble avoir été écrit dans le neuvième siècle d'après un original allemand.

Vous voyez que, quand on touche à un point de mes recherches, je prends le mors aux dents et il n'y a plus moyen de m'arrêter. N'existe-t-il aucun livre dans lequel l'histoire si obscure de ce premier royaume des Bourguignons soit traitée à fond? Je crois qu'aucun passage des historiens ne m'a échappé, mais je n'ai pas encore compulsé en entier le texte de la Loi Gombette, ni les actes des conciles de ces pays-ci, pour voir si l'on y trouve quelques lumières.

Madame de Staël vous sera très-reconnaissante. Le temps est si beau que vous devriez bien venir passer un jour ici.

Mille amitiés,

SCHLEGEL.

XX

Coppet, le 27 juin 1816.

Il y a un temps infini, Monsieur, que je n'ai pas eu le plaisir de vous voir et de causer avec vous. L'année dernière, l'ennemi nous coupa bien-

tôt les communications, et vous eûtes un siége à soutenir. Ensuite, lorsqu'à mon retour de Lausanne je vins à Genève, vous étiez déjà parti pour votre tournée en Suisse. En attendant que je puisse vous témoigner combien j'ai regretté votre conversation, je vous envoie une bagatelle dont j'ai fait imprimer un petit nombre d'exemplaires, avant mon départ de Florence, pour les distribuer comme des cartes de visite[1].

Ayant passé tout l'hiver en Toscane, j'en ai profité pour étudier les antiquités particulièrement propres à ce pays, et je pense donner les résultats de mes recherches dans un petit écrit sur les Etrusques, que je me garderai de hérisser d'une érudition trop ennuyeuse, afin qu'on ne me mette pas pour épitaphe :

Ci gît un antiquaire acariâtre et brusque ;
Ah ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque.

En parlant avec vous de mon projet, j'espère bien vous y intéresser un peu. J'aurai grand besoin de vos conseils et de vos secours en livres ; mais je ne veux pas vous importuner dès le premier abord.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus empressés.

A.-W. SCHLEGEL.

XXI

Coppet, 12 juillet 1816.

J'ai appris dernièrement avec bien du regret, Monsieur, que Madame de Staël avait intercepté votre visite sur le chemin de Coppet. Le mauvais temps m'a longtemps empêché d'aller vous voir ; mais, enfin, votre aimable invitation m'assure ce plaisir pour mardi. Dans l'espérance de causer avec vous, j'ai différé de répondre à votre lettre qui m'a fait voir que si j'avais eu l'avantage de vous consulter à Florence, j'aurais pu briller par un savoir emprunté. Pour éviter les longueurs, j'ai admis la supposition de mon adversaire, que ces chevaux sont venus de Rome à Constantinople, et je me suis borné à prouver qu'il ne s'ensuit pas ce qu'il en a voulu induire. Cette partie de la question sera sans doute traitée à fond par un Grec savant, M. Mustoxidi, historiographe des Sept Iles, établi à Venise, qui, à ce que j'ai appris, va traiter le même sujet, de sorte que le pauvre président de l'Académie de Venise sera battu de tous les côtés. Ma lettre vient d'être insérée dans la *Bibliothèque italienne*.

1 *Sur les chevaux de bronze de Venise*, Florence, mai 1816. — *Éd*

Maintenant je suis occupé d'un travail qui tient de près à mes recherches sur les Etrusques, et pour lequel j'ai bien besoin de vos secours. C'est l'examen d'un ouvrage important sur l'histoire romaine, par M. Niebuhr. L'auteur marche en général dans la direction de Beaufort, mais en attaquant la véracité des éloquents récits de Tite-Live, il dédommage ses lecteurs par de profondes recherches sur la constitution de la république romaine et sur les changements qu'elle a subis à différentes époques. Avant tout, je dois comparer ses résultats avec ceux de Beaufort, et compulser le texte original de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse. J'y ajoute une note de quelques autres livres qui se trouvent sans doute dans votre bibliothèque ou dans celle de Genève, et que vous voudrez bien me fournir à fur et à mesure, avec votre bonté accoutumée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus empressés.

SCHLEGEL

XXII

Coppet, 31 juillet 1816.

Je suis charmé, Monsieur, de vous voir encore occupé de ma bagatelle florentine. Je souhaiterais qu'une courte notice des deux écrits qui traitent du même sujet fût insérée dans la *Bibliothèque Universelle*, et vous seriez bien aimable de vous en charger[1].

Voici quelques réponses à vos objections.

Il me paraît évident que les chevaux de Venise ont formé l'attelage d'un quadrige. Ils sont parfaitement appareillés, leur marche est symétrique, quoique variée de la droite à la gauche; enfin, on ne voit aucune trace sur leur dos qu'ils aient jamais porté un cavalier. Lorsque les chevaux de selle, dans les monuments antiques, ont un poitrail semblable, il sert à attacher la housse, car il ne paraît pas que les anciens aient eu l'usage de sangler les chevaux; or il ne se trouve point de trace d'une housse ou d'un autre *ephippion* quelconque.

Dans le passage d'Hérodote[2] ἐπίχρυσος signifie certainement couvert de plaques d'or, puisque le mot ἐπάργυρος est tout à côté. Croyez-vous que les grands seigneurs de Perse aient été assez mesquins pour avoir des couches seulement argentées? C'étaient sans doute des lits de bois, couverts en entier ou en partie de plaques d'or ou d'argent. Les chevaux de Venise sont

1 Ce désir de Schlegel fut accompli. — *Éd.*
2 I, 50. IX, 80, 82. — *Éd.*

dorés à notre manière, c'est-à-dire par une solution de l'or dans le vif argent qu'on faisait ensuite évaporer par l'effet du feu. Pline décrit tous les procédés de la dorure au feu, quoique d'une manière peu intelligible pour moi, qui ne suis pas chimiste. Mais les anciens employaient aussi souvent la dorure froide, pour laquelle on préparait d'avance des feuillets, *bracteæ*. Les plus épaisses s'appelaient chez les Romains *bracteæ prænestinæ*, d'après une statue de la Fortune à Præneste qui en était très-massivement (*fidelissime*) dorée. Le regrattage de nos dorures *infidèles* pouvait être bon pour des Juifs, mais des voleurs à Delphes en auraient-ils eu le loisir et auraient-ils choisi cela de préférence, dans un endroit qui regorgeait d'objets en or massif? Si la statue de Pallas eût été dorée par un amalgame, les becs des oiseaux auraient endommagé l'airain autant que l'or, et l'un et l'autre faiblement, au lieu que si c'étaient des *bractées*, ils pouvaient en arracher des lambeaux. Mon motif pour croire que Néron avait employé la dorure froide et massive pour sa statue d'Alexandre, est tout simple: la dorure au feu n'aurait rien gâté aux contours, et on aurait eu tort de vouloir l'enlever. Les expressions des Byzantins χρυσόβαφα et ἐλήλιμμένα χρυσῷ expriment admirablement bien notre dorure par solution. Je voudrais savoir si quelque auteur classique du bon temps emploie ces termes.

Je penche toujours à croire que les chevaux de Venise sont de Lysippe ou sortis de son école, laquelle parmi toutes a été la plus féconde en ouvrages de ce genre. Lysippe, *fecit quadrigas multorum generum*. Il faut chercher l'auteur parmi les statuaires dont on cite des chevaux, et les artistes de Chios, nommés par Mustoxidi ne sont pas de ce nombre. Le style range notre quadrige dans le siècle d'Alexandre le Grand. M. Seitz a montré une grande ignorance de l'histoire de l'art en voulant attribuer ce monument à Myron ou à Polyclète qui positivement n'ont jamais fait de chevaux, et dont le style d'ailleurs écarte cette supposition.

Au nom du ciel, faites remettre pour moi chez Paschoud Cluverii *Italia antiqua*; Beaufort, *sur l'incertitude de l'histoire romaine*, Rycking, *de primis Ital. colonis* (ad calcem Holstenii), et, s'il est possible, les fragments d'*Ennius*, etc., etc. Cependant, les deux premiers de ces livres me sont les plus nécessaires, et je ne saurais guère achever mon travail actuel sans les avoir.

J'ai été dernièrement à la Grange avec Mme de Staël, mais sans vous trouver. Je serais déjà revenu à Genève, si le temps n'avait pas été si affreux. Mais voilà le déluge qui arrive, et qui pourrait bien noyer toutes nos recherches d'antiquités.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XXIII

Coppet, ce 7 août 1816.

J'ai lu votre extrait, Monsieur, avec le plus grand plaisir, et je serai enchanté de le voir publié en entier. Je vous suis très-reconnaissant des éloges que vous donnez à mon petit essai ; je vous prie seulement d'ajouter un mot sur ma priorité. Comme vous nommez M. Muxtoxidi le premier, on pourrait prendre le change là-dessus.

Je souhaite seulement que les éditeurs de la *Bibliothèque Universelle* ne trouvent pas votre érudition un peu trop imposante pour leur public, surtout le grec, qui est de l'hébreu pour presque tout le monde.

Il me semble que dans le texte de Pausanias, que vous citez page 8, il doit y avoir une omission ; je ne vois pas à quoi peut se lier le féminin ἀυτη.

Le quadrige de Chios ne courrait aucun risque des déprédations de Verrès. Il ne volait que des objets propres à orner sa maison ou à être vendus avec avantage, surtout des vases d'argent avec des bas-reliefs. Il ne paraît pas même avoir enlevé des statues au-dessus de grandeur naturelle. « His pulchritudo periculo, amplitudo saluti fuit, » dit Cicéron de quelques statues.

Je vous remercie bien de vos livres ; ceux de Beaufort sont très-bons, excepté qu'il donne dans la déplorable hypothèse celtique. On peut aller plus loin aujourd'hui ; on peut écrire sur la *certitude* de l'ancienne histoire de Rome en sens inverse des opinions généralement admises. Notre Niebuhr l'a fait sur plusieurs points, et je compte le faire sur d'autres. Je voudrais bien causer sur tout cela avec vous, et je profiterai de la première occasion pour le faire. En attendant, permettez-moi de vous proposer quelques questions.

1° Connaissez-vous quelque écrit moderne sur les ruines de Véies ? Pouvait-on voir cette ville des hauteurs de Rome ? La distance n'était que de 100 stades ; mais il s'agit de savoir s'il n'y avait pas des collines entre deux qui l'empêchaient. Il me semble qu'à Rome on m'a montré la montagne où Véies doit avoir été situé ; je n'en suis pourtant pas sûr.

2° Où se trouve un fragment de l'empereur Claude, dans lequel il dit que Servius-Tullius était un Étrusque appelé Mastarna ?

3° M. Niebuhr admet que les Romains avaient des poésies nationales épiques ; que plusieurs récits de leur ancienne histoire y sont puisés, et par conséquent ont une certaine base traditionnelle. Je ne le pense pas ; j'y vois pour la plupart des inventions grecques ; par exemple, l'exposition de Romulus est imitée de celle de Cyrus ; la prise de Gabies est composée de celle

de Babylone, et du conseil que Thrasybule donna à Périandre, etc. Sans doute, les Romains ont anciennement chanté leurs héros, mais je crois que ces chants n'étaient que des morceaux lyriques très-courts, et qui ne fournissaient pas matière à un récit détaillé. Le passage d'Ennius :

Scripsere alii rem,
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant

se rapporte à Nævius, qui était déjà un imitateur des Grecs. Connaissez-vous des témoignages sur les anciens *Vates*, sur les vers saturniens, etc. qui puissent porter à croire que les Romains, avant leur époque littéraire, ont eu des poésies épiques transmises par la tradition orale ?

Mais en voilà bien assez pour aujourd'hui.

Au plaisir de vous revoir. Tout à vous,

SCHLEGEL.

Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint la traduction italienne de ma brochure.

XXIV

Coppet, 5 octobre 1816.

J'ai eu un regret infini, Monsieur, de ne pas vous trouver hier chez vous, ni à la campagne, ni en ville ; je m'étais pourtant mis en route de bien bon matin. J'espère m'en dédommager une autre fois. Faites-moi savoir, de grâce, si vous passerez à La Grange la matinée du samedi prochain ?

En attendant, je vous prie de m'accorder quelques secours littéraires. J'ai expédié les Romains ; je suis à présent occupé du groupe de Niobé, par rapport à l'hypothèse de Cockerell, dont je crois vous avoir montré la feuille gravée. Je soutiens à cette occasion que les Grecs, dans la belle époque de l'art, ont toujours placé dans les frontons de leurs temples des statues et non pas des bas-reliefs, et que cet usage est presque aussi ancien que l'invention du fronton même. Il doit y avoir eu des statues dans celui du grand temple de Pæstum, quoiqu'on n'en ait point trouvé de traces. Nous le savons par rapport au temple de Jupiter Olympien à Agrigente, par Diodore de Sicile[1]. Je pense que le tympan du fronton n'a été orné de bas-reliefs que du temps des empereurs romains ; cependant, je ne me rappelle aucun monument antique où l'on en ait trouvé. J'espère trouver quelque lumière là-dessus dans Vitruve.

1 Favre a mis ici trois points d'interrogation (???). — *Éd.*

Les passages que je voudrais inspecter se trouvent dans Pausanias, dans Vitruve et dans le XIII^me^ livre de Diodore de Sicile. Si vous aviez une édition *portable* de ces livres, le messager qui doit vous porter cette lettre pourrait les remettre aux gens de M^me^ de Staël qui seront en commission à Genève demain matin, et qui retourneront de bonne heure à Coppet. Autrement, si cela vous donne trop de peine, je vous prierai de les envoyer chez Paschoud avec mon adresse. Ce qui me rend si importun, c'est que j'ai promis un article à ce sujet à la *Bibliothèque Universelle*, et que M. Pictet me presse fort.

Au plaisir de vous revoir.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XXV

Coppet, le 10 octobre 1816.

Je vous suis bien reconnaissant, Monsieur, de la communication de votre extrait[1]. Je l'ai lu avec un intérêt extrême, et je souhaite que les éditeurs de la *Bibliothèque Universelle* aient assez de confiance en leurs lecteurs pour n'y pas trouver trop de détails et trop d'érudition. Si toutefois il fallait retrancher quelque chose par complaisance pour le public mixte d'un ouvrage périodique, je voterais pour conserver intacte l'introduction générale sur les manuscrits et les causes de leur destruction. Je pense qu'on a de nouveau fait beaucoup d'usage du papyrus dans le sixième siècle; si je ne me trompe, j'en ai trouvé des traces dans Grégoire de Tours. La conquête de l'Egypte par les Arabes mit fin à l'exportation du papyrus, et c'est alors que la cherté du vélin engagea à regratter les anciens manuscrits. L'usage des tablettes de bois enduites de cire et du stylet a continué pendant tout le moyen âge, jusqu'au treizième et peut-être au quatorzième siècle, ainsi que le prouvent entre autres les miniatures du manuscrit de nos troubadours dans la bibliothèque de Paris. On y voit souvent le poëte dictant à son secrétaire, lequel écrit sur des tablettes avec un poinçon; ensuite un autre copiste met au net ce premier brouillon sur du parchemin.

Je compte certainement vous voir encore avant votre départ; en tout cas, je prépare les lettres et quelques indications sur votre voyage d'Italie.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus empressés.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

1 Des Manuscrits palimpsestes et de quelques découvertes récentes..... *Bibl. Univ.*, novembre et décembre 1816. — *Réd.*

XXVI

Jeudi matin.

Monsieur,

Je vous renvoie pour le moment Cluverius, la brochure de M. de Boeme et celle de Mustoxidi. Je vous aurais volontiers apporté tout cela moi-même, mais, jusqu'à avant-hier, j'ai été fort occupé d'un travail que je viens d'expédier en Allemagne, et depuis hier, je suis retenu dans mon lit par une petite indisposition. J'ai été enchanté de voir les chevaux de Venise paraître dans la *Bibliothèque Universelle*[1].

Je suis bien de votre avis sur le passage d'Asconius; l'explication de Majo n'a pas le sens commun; je ne trouve d'autre difficulté à la vôtre, sinon que le mot *hostiæ* est placé trop loin de *portiunculas carnis*, dont il dépend. Je serais porté à conjecturer *sociæ* et *adjacentes civitates*.

Je vous rendrai prochainement tous les livres que vous avez eu la bonté de me prêter. Je vous prie de présenter mes respects à Madame Favre. Je suis convaincu que le voyage d'Italie aura une heureuse influence sur sa santé.

Mille amitiés,

SCHLEGEL.

XXVII

Paris, 23 janvier 1817.

Votre lettre, Monsieur, m'a causé un plaisir très-vif, en m'apprenant que vous étiez heureusement arrivés à Florence, et en me prouvant le souvenir d'amitié que vous me conservez au milieu de la belle Italie. Vous vous plaignez des rigueurs du climat de Florence; je ne m'en étonne pas, je les ai éprouvées moi-même. Mais j'espère que la douceur de l'hiver vous aura permis de bien jouir de Rome, et que Madame Favre en aura éprouvé des effets salutaires.

Je suis charmé de voir que vous avez été content de mes adresses. L'abbé

1 Numéro de juillet 1816. — *Éd.*

Zannoni m'a écrit de son côté pour me remercier de lui avoir procuré votre connaissance. Ce que vous me dites sur Inghirami est parfaitement juste. Les savants italiens ont en général le tact de l'antiquité classique ; ce qui leur manque, c'est la communication des idées *ultramontaines*. Avec leur horizon borné, ils sont sujets à se perdre dans les détails sans arriver aux grands résultats.

Si mon article sur la Niobé soutient la vue de l'original, il ne doit pas être trop mauvais. Vous avez raison ; j'ai confondu le bras droit et le bras gauche de la statue en question, et, d'après votre observation, j'ai corrigé cette erreur dans les exemplaires que je distribue ici. Je n'ai pas encore revu Visconti, depuis que je lui ai communiqué cette bagatelle.

Vous voyez sans doute M. Akerblad ; dites-lui bien des choses de ma part, et exhortez-le à faire un grand ouvrage de paléographie. Personne ne pourrait mieux traiter que lui l'histoire de l'écriture alphabétique. Vous m'obligerez beaucoup si vous vouliez le consulter en mon nom sur l'alphabet étrusque, s'il pense que les Étrusques l'ont reçu immédiatement des Phéniciens ou par l'intermédiaire des Grecs. De grâce, apportez-moi au printemps une petite note là-dessus. Vous voyez, je ne sais vous écrire sans vouloir tirer parti de votre indulgence pour mes lubies érudites.

Au reste, mes Étrusques sont entièrement suspendus ici. Je ne rêve que science brahmanique, et quoiqu'il soit difficile de se soustraire tout à fait au tourbillon de la société, le plus que je peux, je me retire de bonne heure, et je suis à cinq heures du matin dans mes études sanscritanes. M. Chezy me prête ses secours ; M. Langlès ses livres et ses connaissances littéraires sur l'Inde. Le difficile est de se procurer tous les livres dont on aurait besoin pour avancer, mais j'ai formé aussi des liaisons pour cela en Angleterre. Enfin, vous me reverrez tout transformé en Pandit. Je souhaite bien savoir ce qui existe à Rome en fait de manuscrits sanscritans, soit à la Propagande, soit au Vatican, et surtout en quels caractères ils sont écrits. Je me suis borné jusqu'ici au seul Deva-Nagari ; le Bengali, le Talinga, tout cela c'est la mer à boire.

M. Niebuhr doit être à Rome ; nous ne nous sommes jamais vus ; il ne peut me connaître que par la critique de son ouvrage, et ce n'est peut-être pas la meilleure manière de débuter. Cependant, si mon article lui est parvenu, il aura trouvé, j'espère, que je lui ai rendu justice, quoique étant d'un avis opposé sur plusieurs points.

Si vous rencontrez M. et Mme Thomas Hope, je vous prie de me rappeler à leur souvenir, et de leur dire combien je regrette les soirées que je passais chez eux, il y a deux ans.

Mme de Staël me charge de ses compliments pour vous et Mme Favre. Elle a été constamment souffrante cet hiver, et d'autant plus que cela ne l'a pas empêchée de voir beaucoup de monde. Je me flatte que le printemps et la vie de campagne conviendront mieux à sa santé [1]. Mme de Broglie est

1 Mme de Staël mourut le 14 juillet 1817. — *Éd.*

88438

fort avancée dans sa grossesse, mais du reste parfaitement bien portante. Nous comptons être de retour à Coppet de bonne heure. J'espère vous voir souvent pendant l'été; votre course en Italie et mon séjour à Paris nous fourniront des sujets d'entretiens agréables outre ceux que nous avions.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien présenter mes respectueux hommages à Madame Favre, et de croire à mon sincère attachement et à l'intérêt que je prends à tout ce qui vous concerne. Mille amitiés.

Tout à vous,

A.-W. SCHLEGEL.

J'imagine que vous ferez un envoi de livres de Rome pour votre bibliothèque. Dans cette supposition, vous me feriez un grand plaisir en achetant pour moi et en mettant dans votre paquet le *Vyacarana* de P. Paulin de St-Barthélemy. Pour ses autres livres sur la langue sanscrite, il ne vaut plus la peine de se les procurer, parce que tout cela a été mieux fait depuis. J'aimerais bien aussi avoir les 33 et 34mes livraisons de la *Galerie de Florence*, publiée chez Molini. Zannoni m'en parle dans sa lettre.

(Rue Royale, nº 6.)

XXVIII

Paris 25 septembre 1817.

Vous m'aurez peut-être déjà accusé de négligence, Monsieur; cependant, il n'y a pas de ma faute. Lorsque j'ai reçu votre lettre, les vacances avaient commencé à la bibliothèque royale; elle reste fermée jusqu'à la mi-octobre. Il m'a donc fallu recourir à la complaisance de Messieurs Langlès et Hase qui ont monté exprès à la salle des manuscrits [1]. *Le manuscrit 4880 se trouve aussi être défectueux au commencement, mais un autre Nº 4877 est complet. Ce dernier est un manuscrit superbe, en grands caractères fort lisibles, presque sans abréviations et très-correct: il est indubitablement du treizième siècle;* tandis que le manuscrit 4880 fourmille de fautes et d'abréviations. *Mais dans le Nº 4877, la vie d'Alexandre occupe beaucoup moins d'espace que dans le Nº 4880; l'un est un abrégé ou l'autre une amplification; cela ne saurait se décider que par la comparaison avec l'original grec, dont il se trouve plusieurs manuscrits, parmi lesquels il y en a un du onzième siècle, d'après l'opinion de M. Hase.*

J'ai déjà copié pour vous une fort jolie histoire des amours de Nectanabus et d'Olympias dans le Nº 4877; je copierai aussi la partie qui se trouve de

1 Voyez pour l'intelligence de cette lettre l'*Histoire fabuleuse d'Alexandre* et l'appendice. – Éd

plus dans le N° 4880 que dans l'édition de Mai. Je n'ai pas encore pu attraper son livre : Millin l'a, mais il l'a prêté à un ami qui est à la campagne ; peut-être l'aurai-je de Visconti qui vient de revenir à Paris, et que je n'ai pas encore pu voir.

Je pourrais vous envoyer tout de suite ma copie faite, mais je la garde jusqu'à ce que j'aurais (*sic*) tout compulsé. Je vous prie donc de patienter ; cela serait bien plus vite achevé, si je pouvais aller tous les jours à la bibliothèque ; il est impossible de faire venir tous les manuscrits en question chez soi. D'ailleurs, je crains que tout cela ne soit un peu trop ample d'érudition pour la *Bibliothèque Universelle*. Au reste, il me semble, seulement d'après ce que j'ai vu, que l'abbé Mai a agi avec une singulière précipitation, et n'a point montré l'étendue de connaissances qu'on peut exiger d'un éditeur de pièces inédites. Quand on publie un ἀνέκδοτον, qui l'est resté précisément à cause de sa valeur médiocre, il faudrait au moins donner quelque chose de complet, et s'informer des meilleurs manuscrits, au lieu d'imprimer le premier qui vous tombe sous la main. Ce n'est pas pour la belle latinité je pense, qu'on veut lire cette *Vie d'Alexandre*, ni pour la véracité des faits non plus ; mais on veut approfondir l'origine de ces fictions qui ont eu tant de vogue dans le moyen âge, et cela ne saurait se faire sans remonter aux sources grecques. Je doute fort de l'origine persane ; le récit de Ferdusi est tout différent. Vous recevrez prochainement une longue lettre sur tout cela qui vous prouvera au moins mon zèle.

J'ai repris mes études ; c'est ma seule ressource dans les chagrins et l'ennui de la vie. Je devrais bien composer quelque ouvrage, mais je ne me résous à écrire qu'avec une extrême difficulté. Même la multiplicité de mes projets est un obstacle, ou peut-être un prétexte de ma paresse. En Allemagne, on me demande mes recherches sur nos anciennes poésies nationales Le prince royal de Bavière[1] m'en parle dans une lettre que je viens de recevoir. J'ai depuis longtemps perdu de vue les Étrusques, cependant ils me tenteraient bien. Pour former un ensemble, il faudrait peut-être élargir mon plan et faire des *Origines Italiennes* en trois parties : 1° des anciens peuples d'Italie en général ; 2° des Étrusques ; 3° des Romains.

J'ai eu un long entretien avec Raynouard, il a très-bien accueilli mes observations ; il se propose bien de vous nommer et de vous témoigner sa reconnaissance en imprimant les poésies vaudoises. Ses travaux m'ont fait repenser à mon *Essai sur la formation de la langue française*, et ce serait bien là la chose la plus indiquée pour mon séjour actuel. Il faudrait faire cet essai ici ou peut-être dans le Limousin ; l'ouvrage sur les Nibelungen en Allemagne ; celui sur les Étrusques en Italie ; enfin, celui sur la littérature indienne à Bénarès. Mais malheureusement je n'ai pas à commander d'aussi longues années que les poëtes et philosophes de l'Inde à côté desquels nos patriarches ne sont que des enfants.

Je vous prie, Monsieur, de présenter mes respects à Madame Favre. Si

1 Depuis le roi Louis. — *Éd.*

vous avez des commissions ici, adressez-vous toujours à moi; je les ferai avec le plus grand plaisir. Mille amitiés.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XXIX

Paris, 24 octobre 1817.

J'ai reçu votre lettre du 1er octobre, Monsieur, et je suis confondu de votre savoir; M. Mai doit en être consterné. Cette recherche sur les histoires fabuleuses d'Alexandre le Grand m'intéresse beaucoup, et je voudrais avoir plus de loisir pour m'y livrer. Mais mon objet principal est la publication de l'ouvrage de mon illustre amie : nous en sommes toujours aux soins préparatoires[1]. Ensuite, je voudrais profiter de mon séjour ici pour avancer dans les études indiennes; j'ai promis trois ou quatre articles de journaux qui devraient être faits depuis longtemps. Enfin, je me propose d'achever cet hiver mon *Essai historique sur la formation de la langue française*, et, par-dessus le marché, je suis paresseux et je passe beaucoup de temps à tailler mes plumes et à épousseter ma table.

Toutefois, je continuerai de faire vos commissions de mon mieux. J'ai enfin attrapé le *corpus delicti*, je veux dire le livre de l'abbé Mai, et je m'en vais vous communiquer le peu que j'ai recueilli.

L'*Itinéraire d'Alexandre*, dédié à l'Empereur Constance, ne se trouve pas joint au livre de Julius Valerius, dans les trois manuscrits que j'ai inspectés jusqu'ici, c'est-à-dire Nos 4880, 4877 et 8518. En revanche on y trouve à la fin de la vie une lettre assez longue d'Alexandre à Aristote Cette lettre diffère de celle insérée dans le 3me livre de Valerius, laquelle se trouve aussi dans le manuscrit 4880.

La latinité de l'*Itinéraire*, à juger d'après le peu que j'en ai lu, me paraît épouvantable. Mais elle est mauvaise par la recherche, par un entortillement de phrases, accompagné de l'impuissance de manier la construction d'après les vrais principes de la grammaire et de la logique; et ces défauts se sont manifestés de bonne heure. En général le style latin ne s'est pas dépravé graduellement, mais par saccades. De temps en temps on est revenu aux bons modèles. Ces alternatives se font remarquer pendant tout le moyen âge. Au reste, l'abbé Mai a rendu la latinité encore plus mauvaise, en conservant soigneusement toutes les fautes du manuscrit. Il devait mettre p. 4, l. 4, *tempore* au lieu de *tempora*, et p. 5, l. 11, *aut* au lieu de *ut*. En re-

1 Il s'agit des *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, de Mme de Staël, publiées en 1818 par MM. Aug. de Staël, de Broglie et Schlegel. — *Éd.*

vanche, p. 2, l. 12, il propose de lire *humeris* pour *innumeris*. Le sens est pourtant très-clair : *ego tamen audacter innumeris subeo;* « je viens hardiment à la suite d'innombrables écrivains. » Il ne manque pas d'écrire *dampnum*, etc. Quelle puérilité ! Comme si la mauvaise orthographe des copistes du moyen âge pouvait nous avancer dans la connaissance du latin classique ! P. 19, l. 1, il devait corriger : *festinum meatu*.

Je ne vois point de motif de révoquer en doute l'authenticité de cet écrit; les flatteries envers Constance me persuadent que c'est un ouvrage de circonstance, vraiment dédié à cet empereur. Mais si l'histoire d'Alexandre gagne beaucoup à sa publication, c'est une autre question. Il faudrait faire le dépouillement des nouveaux faits qu'il peut contenir, et examiner à quelles sources ils ont été puisés. *M. Hase me dit que l'Itinéraire doit se trouver ici à la Bibliothèque royale.* Je verrai s'il y a moyen de remplir la lacune du manuscrit ambrosien.

Voici la jolie histoire de Nectanabus, très-exactement copiée. *Le Ms. 4877 est sans doute le livre de Jul. Valerius, mais fort abrégé. Cependant, ce récit est si détaillé qu'il est à croire qu'il y a été inséré en entier.* Si j'avais d'abord eu connaissance *du Cod. 8518*, je l'aurais préféré, *parce qu'il est plus ancien. Il est complet au commencement, et j'ai déjà vu que les premières lignes coïncident* avec le N° 4877 et avec le grec.

La lacune que l'abbé Mai a laissée dans le second livre de la vie d'Alexandre peut être remplie par le Ms. 4880; mais si le même morceau se trouve dans le N° 8518 (je n'ai pu le feuilleter que légèrement, mais je l'aurai chez moi), cela sera de beaucoup préférable. *Le N° 4880 est d'une date récente et fourmille de fautes; il est d'ailleurs pénible à compulser à cause de l'écriture serrée et des abréviations. J'y découvre, en comparant le texte de Mai, une omission considérable au commencement du second livre, sans qu'il y ait une lacune. Dans le troisième livre tout l'article d'Orosius sur Alexandre est inséré.* En général, les manuscrits varient à l'infini; il s'agit de savoir s'il en est de même des manuscrits grecs.

Il me semble que M. Mai a fait de la Bibliothèque Ambrosienne une espèce d'étable d'Augias; mais il ne s'ensuit pas de là qu'il soit un Hercule. Il publie la traduction latine d'un livre dont l'original grec existe; il la publie d'après un seul manuscrit mutilé, tandis qu'il aurait pu remplir les lacunes et corriger une infinité de bévues et de barbarismes par la confrontation d'autres manuscrits. Il veut définir l'âge de Julius Valerius; c'est encore tout de travers. Il est clair que la traduction est postérieure à l'original : de combien ? cela est de peu d'importance. Il faut examiner le texte grec pour traiter cette question avec quelque solidité. Les arguments par lesquels l'abbé Mai veut faire remonter ce livre à la première moitié du quatrième siècle, me paraissent bien faibles. Car un auteur du moyen âge, dénué de critique, en transcrivant des auteurs beaucoup plus anciens, a pu copier machinalement des phrases qui disaient que tel temple, telle fête subsistait encore sans s'embarrasser des changements survenus depuis. En général, il y a d'étranges disparates dans ce livre : d'un côté, on y voit une teinte d'éru-

dition classique, quoique rarement sans alliage, et puis des contes puériles qui décèlent une grande ignorance de l'histoire. J'explique cela en admettant que l'auteur a puisé en partie dans les historiens anciens, dont il arrangeait les récits à sa manière, et en partie dans des traditions populaires. Je croirais volontiers que l'histoire de Nectanabus était un conte répandu parmi le peuple en Égypte, et qu'Æsopus n'en a pas été l'inventeur. Les connaissances classiques, les noms grecs, les allusions surtout à des mots grecs, que Julius Valerius a conservées, m'empêchent de croire que son original grec n'est qu'une traduction d'un livre cophte ou égyptien. Mais il me paraît assez probable que l'auteur ou le compilateur de l'ouvrage grec était un Grec d'Alexandrie. Dans ce cas-là, il faudrait bien le placer avant l'invasion des Arabes, et je n'y vois point d'objection.

La littérature Byzantine a été féconde en romans et contes populaires, qui ont eu ensuite de la vogue dans l'Occident. Tels sont le *Dolopatos* ou *les Sept Sages*, les *Entretiens de Salomon et de Marculphe*, je crois aussi *Florio et Blanchefleur*. Quelques-uns de ces contes peuvent être venus plus loin de l'Orient. Un Anglais, Dunlop (*Essay on the origin of fiction*), a montré que la légende populaire de Josaphat et Barlaam a été écrite d'abord dans une langue orientale, si je ne me trompe, en syriaque. Mais il me paraît évident, par la nature du récit même, que le livre que nous avons sous les yeux n'a rien de commun avec les traditions persanes concernant Alexandre. Sir John Malcolm, dans son *Histoire de Perse* (2 vol. 4°. 1815), donne un extrait du récit de Ferdousi, d'après lequel Alexandre était le fils de Darab par la fille de Philippe, et par conséquent Persan. Malcolm dit à la vérité qu'il existe en langue persane des volumes innombrables sur Scander Roumi, outre le passage du Shah-Nameh; mais je pense que les poëtes postérieurs n'auront fait que broder les traditions du plus ancien, c'est-à-dire de Ferdousi. Si donc un auteur byzantin du onzième siècle, Siméon Seth (le nom semble indiquer un Juif), a effectivement puisé à des sources persanes un roman d'Alexandre le Grand, son livre doit être totalement différent de celui dont nous nous occupons. Mais cette notice généralement reçue, me paraît peu vraisemblable en elle-même. Pour un livre en langue pehlwi, qu'il aurait traduit ou imité, c'est trop tard; pour un livre en persan moderne, c'est trop tôt. Après l'invasion des Arabes, les livres écrits dans l'ancienne langue furent ou détruits par l'intolérance mahométane ou enfouis par les adhérents de l'ancien culte. Ferdousi a vécu vers l'an mille, mais je pense qu'alors la communication entre Constantinople et la Perse, qui avait été immédiate sous la dynastie des Sassanides, aura été entièrement rompue par l'empire des Califes. S'il y a jamais eu quelque connaissance de la littérature persane moderne dans l'empire byzantin, elle s'y sera répandue beaucoup plus tard, lorsque la poésie persane avait acquis de la vogue parmi toutes les nations mahométanes. Je ne vous parle pas des traditions arabes qui confondent Alexandre avec le prophète Dulkarnain, mentionné dans le Koran; elles doivent s'écarter encore bien davantage de la narration grecque ou égyptienne.

Je n'ai jamais eu le loisir de m'occuper des romans occidentaux français, anglais, allemands et espagnols d'Alexandre, et je ne saurais vous dire jusqu'à quel point ils coïncident avec le récit d'Ésope et de J. Valerius. La version espagnole est imprimée dans le recueil de Sanchez : *Colleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XIV*. Si j'étais à Coppet, je pourrais vous le fournir.

Je voudrais vous engager à ne donner qu'un article préalable dans la *Bibliothèque Universelle* et à réserver tout le reste pour un écrit particulier dans lequel vous pourriez donner à vos recherches tout le développement nécessaire, publier les morceaux inédits qui manquent dans Mai, etc. Le mieux serait de venir pour un mois à Paris, vous trouveriez toutes les facilités dans les bibliothèques publiques. Je serais charmé d'y travailler avec vous.

A propos, demandez donc à M. Mai comment il entend la mesure de ces morceaux qu'il a fait imprimer en forme de vers. Je vois bien que la prophétie de Sérapis, p. 44, doit être en trimètres iambiques, et la généalogie en scazons. Mais il y a là plusieurs vers qui ne sont pas mieux mesurés que ceux de la *Fausse Agnès*, et cependant l'éditeur n'avertit pas ses lecteurs de ce désordre dans son manuscrit.

Que fera l'abbé Mai de ces fragments d'Ulphilas? Assurément il n'est pas en état de les publier, à moins qu'il n'ait recours à son artifice habituel, c'est-à-dire de ne point expliquer ce qui est fort obscur, pour cacher à ses lecteurs qu'il ne le comprend pas lui-même. Je ne crois pas qu'il y ait aucun savant Italien qui sache la langue gothique [1]. Ce serait une affaire pour Akerblad ; mais il vaudrait encore mieux transmettre tout cela à M. Zahn. Je l'entreprendrais bien moi-même ; mais il me faudrait du temps. Pour des types gothiques, il n'en existe, je crois, qu'à Oxford ; ici, à l'imprimerie royale, il n'y en a point.

Voilà un bien long bavardage, mais la faute en est à vous : pourquoi m'engagez-vous dans de pareils sujets? Mille amitiés. Je regrette bien nos entretiens.

Tout à vous,

A. W. DE SCHLEGEL.

Adressez toujours chez M. le duc de Broglie.

---

28 octobre.

Quoique le manuscrit 4880 soit de peu de valeur, puisque j'en ai copié un morceau, je vous l'envoie. J'ai corrigé tacitement quelques erreurs,

1 Voyez cependant la lettre XXXI. — *Éd.*

j'en ai marqué d'autres à la marge, mais je n'ai pas entrepris de corriger par mes conjectures des leçons désespérées. En confrontant les manuscrits bons ou mauvais, l'abbé Mai aurait certainement pu donner un texte beaucoup plus correct, et on lirait cet ouvrage apocryphe moins péniblement. (Ce fragment ayant été publié par Müller dans son édition du Pseudo-Callisthènes, nous l'avons supprimé. Voyez l'*Appendice de l'histoire fabuleuse d'Alexandre. — Éd.*)

XXX

Paris, 17 décembre 1817.

J'ai un million de pardons à vous demander, Monsieur; non-seulement j'ai tardé jusqu'à présent de répondre à votre lettre, dont je ne veux pas rappeler la date pour ne pas aggraver mes torts, mais je n'ai pas fait encore vos dernières commissions savantes. J'ai été en effet fort occupé tout ce temps-ci. Vous connaissez le motif principal de mon séjour à Paris : les soins à donner à l'édition d'un ouvrage posthume, dont j'ai en même temps promis de faire une traduction allemande, continueront pendant tout le reste de l'hiver de remplir beaucoup d'heures dans la journée. Nous en sommes toujours aux travaux préparatoires, mais j'espère que l'impression pourra bientôt commencer. J'écarte exprès mes sujets favoris de recherches pour ne pas me distraire; cependant, je n'ai pas pu m'empêcher de faire un petit livre depuis ma dernière lettre. Ce sont des *Observations sur la langue et la littérature provençales* relatives aux recherches de M. Raynouard. Cela fera une centaine de pages; tout est déjà achevé, aux notes près, dans lesquelles je compte reléguer l'érudition. Voyant que je n'aurais pas le loisir de terminer pendant cet hiver mon *Essai sur la formation de la langue française*, qui fera peut-être un gros volume, j'ai anticipé sur ce sujet, voulant donner une bagatelle qui pût intéresser les hommes instruits en France, avant de quitter ce pays, qui sait? pour longtemps. Cela me fera, j'espère, un moins mauvais renom. J'ai communiqué mon manuscrit à M. Raynouard, mais je ne l'ai pas encore vu depuis. Il est toujours à Passy, et absorbé par ses travaux.

Je persiste toujours dans mon avis que vous devriez donner un court article à la *Bibliothèque Universelle* et traiter ensuite dans un écrit particulier la filiation des traditions fabuleuses d'Alexandre. Vous ne seriez pas gêné pour l'espace, et vous pourriez donner à ce sujet intéressant tel développement que vous voudriez. Si cela pouvait vous engager à venir à Paris, j'en serais enchanté. *Vous supposez que, parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, le N° 1880 porte seul le nom de J. Valerius. Mais il se trouve également*

à la fin du N° 8518. Je m'en vais le confronter avec le N° 4880 et avec le plus ancien manuscrit grec. Je pense que les copistes ont pris de très-grandes libertés, soit avec le texte grec, soit avec la traduction latine, parce que ce livre, même dans le moyen âge, ne jouissait pas d'une autorité classique, et qu'il était considéré uniquement comme un conte merveilleux sous le rapport de l'amusement. Je profiterai de mes premiers loisirs pour répondre le mieux que je pourrai à vos différentes questions. Je remarque en passant que *le père Andrès s'est trompé en faisant apporter les traditions concernant Alexandre et même son nom en Espagne* par les Arabes. *Il est bien manifeste que le vieux poëme espagnol est puisé à la source latine.*

Au milieu de toutes mes autres occupations, je ne puis pas me résoudre à laisser mes Indiens tout à fait de côté, d'autant plus que je ne sais pas quand j'aurai l'occasion de lire des manuscrits comme je fais actuellement. J'espère bien faire quelque chose de cette étude dans la suite.

Je viens de recevoir une vocation aussi honorable qu'avantageuse : on m'offre une chaire à l'Université de Berlin. On m'invite à faire moi-même mes conditions ; ainsi je ne sais pas encore comment la négociation tournera. Mon projet favori était de me fixer entre Genève et Coppet. Il m'en coûterait beaucoup de m'éloigner pour longtemps et peut-être pour toujours des lieux auxquels tant de souvenirs m'attachent. D'autre part, j'aimerais bien reparaître encore sur la scène littéraire dans ma patrie ; il me faut un aiguillon d'activité, pour oublier mes chagrins et ne pas tomber dans une espèce d'apathie Vous ne sauriez vous figurer combien je suis étranger à tous les amusements de Paris, y compris la politique. Il se pourrait que j'allasse à Berlin, en me proposant de revenir après quatre ou cinq ans chercher une retraite paisible sur les bords de votre lac. Si la Providence m'accorde encore quelques années, je pourrai bien alors me considérer comme un vétéran *rude donatus*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement. Je vous prie de présenter mes respects à Madame Favre. On me charge de beaucoup de choses pour vous.

SCHLEGEL.

XXXI

Bonn, 1er décembre 1819.

J'ai mille excuses à vous faire, Monsieur, des excuses fraîches, et d'autres d'ancienne date. Ces dernières se rapportent encore à mon séjour à Paris. Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais dû faire pour vos recherches sur Alexan-

dre. Cependant, je pourrais vous montrer un grand morceau sur l'histoire de Nectanabus, copié d'un manuscrit que j'ai négligé de vous envoyer. Quand votre aimable lettre m'est parvenue ici, j'ai cru avoir été prévenu, car depuis longtemps je m'étais proposé de vous écrire. Je devais donc répondre tout de suite, mais il paraît que la négligence dans les correspondances les plus intéressantes est mon péché originel.

Je vous suis infiniment reconnaissant de votre extrait de mes observations. Les journaux français ont gardé sur mon écrit un silence dédaigneux ou modeste. M. Raynouard seul en a parlé dans le *Journal des Savants*. J'avais cru que nous composions naturellement notre public à nous deux. Vous voilà en tiers, et je vous félicite de cette association. Je reprendrai un jour les Troubadours et les recherches sur la formation de la langue française. Ici, je n'ai point eu de matériaux. Je viens de faire imprimer un petit morceau sur l'état actuel de la philologie indienne. J'ai prié M. de Staël de vous en faire parvenir un exemplaire. C'est écrit en allemand; mais on pourrait le faire traduire, et je pense que cela ne serait pas déplacé dans la *Bibliothèque Universelle*.

J'ai vu le nouveau spécimen d'Ulfilas. J'avais cru cette tâche impossible à remplir pour un éditeur étranger. J'ai été étonné de voir M. Mai si bien au fait de la langue et de la grammaire gothiques. Je lui écrirai prochainement par votre entremise.

J'avais grande envie de passer les dernières vacances d'automne en Suisse, mais je prévoyais que mes amis quitteraient Coppet de bonne heure et d'ailleurs diverses occupations me retenaient ici. La vie de professeur, en général, me plaît assez. Je trouve du plaisir à donner des cours; mais le climat de l'Allemagne ne me convient pas, et vous n'en serez pas étonné, si vous avez observé d'où le vent souffle. Si je la quittais, votre respectable patrie m'attirerait assez, et je pourrais bien m'y fixer. On m'a fait autrefois la proposition d'y travailler à l'instruction publique. Dans cette supposition, je ne demanderais qu'un titre honoraire pour me naturaliser et la faculté de donner des cours à mon choix. Faites-moi savoir si je puis me promettre un bon accueil. Croyez-vous que je trouverais un auditoire considérable à la longue? J'aurais un cercle de cours assez varié à offrir; des cours de littérature ancienne et moderne, de théorie et d'histoire des beaux-arts, d'histoire ancienne, d'histoire de la philosophie, etc.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si je forme le projet de me fixer à Genève, l'amitié que vous m'avez toujours témoignée est pour moi l'un des motifs les plus puissants. J'ai bien envie de reprendre nos communications littéraires et savantes. Rien de plus rare chez un homme qui jouit de tous les avantages sociaux, que ce goût désintéressé des lumières et des études solides qui vous distingue.

Pardonnez-moi mon long silence, je vous en supplie, Monsieur, et ne prenez pas cette fois-ci votre revanche. Vous m'obligerez infiniment par quelques lignes en réponse à ma question.

Dites mille choses de ma part à Messieurs Dumont, Sismondi, Pictet, et à

tous ceux de vos compatriotes qui m'ont autrefois honoré de leur bienveillance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus empressés.

A.-W. SCHLEGEL.

Ici s'arrêtent les lettres de Schlegel que nous avons retrouvées ; nous ignorons si sa correspondance avec Favre fut encore bien active : nous ne le croyons pas ; nous joignons à ces lettres les billets suivants, sans date, que nous avons recueillis dans les papiers de Favre. — *Éd.*

XXXII

Mercredi.

Monsieur,

Azagoth et Zazamanch (prononcez Zazamanque) sont cités comme les pays ou endroits dont on tirait les étoffes de soie. Il n'y a aucune autre indication

La note de Bredow, dont je parlais hier, se trouve p. 107 de son Eginhard. Il est aussi dans cette erreur assez généralement répandue que les poëtes des anciens Germains s'appelaient Bardes. Les historiens les plus solides ont démontré que ce nom n'était en usage que chez les nations gauloises. Cette inexactitude me rend méfiant contre le reste de ses assertions. J'ai aussi une fort petite idée de son Hegewisch d'après ce que j'en connais.

Madame de Staël n'a pas encore consenti à vouloir rendre votre Philelphus.

Je vous renvoie, Monsieur, avec beaucoup de remerciements, le volume des *Mémoires de l'Académie*, celui de Plutarque et Eginhard.

Tout à vous,

SCHL.

XXXIII

Votre réponse, Monsieur, à mes observations d'hier, a terriblement altéré mon opinion sur le talent de M. Senebier, comme bibliothécaire, talent dont

l'exactitude philologique constitue une partie essentielle. Peut-on faire imprimer sous ses yeux de cette façon-là? Dans votre copie il y a en effet *Paphia*, mais dans l'imprimé j'ai cru lire *Paphiæ*. En tout cas le vers est mal ponctué. Tant mieux pour votre bibliothèque, si le manuscrit de l'*Amyris* peut être considéré comme autographe; il en mérite aussi d'autant plus la publication.

Je suis vraiment confus de ce que vous me communiquez tant de renseignements utiles, dont je saurai tirer bon parti. Au bout du compte, c'est vrai ce que dit Simonde (Sismondi), que ce n'est pas moi, mais vous qui faites ces recherches.

Je connaissais déjà en général le passage de Hundt. Le dernier éditeur des *Nibelungen* suppose avec vraisemblance que le manuscrit qu'il dit avoir donné à un duc de Bavière est le même qui est actuellement à Munich, et que j'ai eu pendant une année entre mes mains. Mais, dans ce cas-là, il faut convenir qu'il en a furieusement défiguré le sujet.

Je crois que je trouverai dans les auteurs que vous me citez et surtout dans Pezius tout ce qu'on peut savoir sur saint Piligrinus.

Mais un des points de l'histoire les plus obscurs, ce sont les faits de ce margrave d'Autriche, Rudiger de Pechlarn. Le baron de Hormayr, l'un de nos plus savants historiens, dont le nom vous sera connu par les gazettes et par le rôle qu'il a joué dans le Tyrol, m'avait promis de faire des recherches là-dessus et de m'en communiquer le résultat. Jusqu'ici il n'a pas réalisé sa promesse, et je crains bien qu'il n'aura (*sic*) rien découvert. Hundt et Hausitzius me paraissent avoir puisé dans Lazius, qui est confus et ne cite pas ses sources. Simonde vient de retrouver le volume de Mascovius qui traite de cette époque, et où je trouverai peut-être des éclaircissements.

Quoique j'aie encore plusieurs questions *in petto*, j'en fais trêve aujourd'hui, pour ne pas trop abuser de votre complaisance. Je vous renverrai prochainement des livres et j'en demanderai d'autres.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

XXXIV

Vous m'avez communiqué, Monsieur, comme d'ordinaire des choses infiniment intéressantes et utiles. Je vais copier vos notes et vous les renvoyer Le poëme ancien[1] dont je m'occupe est même, sous le point de vue historique, plus curieux que vous n'imaginez peut-être. C'est un mélange de

1 Les Niebelungen. — *Éd.*

merveilles fabuleuses, d'anachronismes et de vérités exactes. Entre autres, la cour d'Attila, ses repas, etc., y sont décrits d'une manière entièrement conforme à la légation de Priscus, quoique certainement cette description ne fût pas puisée là. Mon but principal est de montrer que la base de ce poëme, quoique le texte actuel ne soit que du onzième siècle (puisque des personnages historiques du dixième y paraissent par anachronisme) est de la plus haute antiquité, et a été communiquée par une tradition orale non interrompue depuis les temps d'Attila même. La trace de nos traditions que vous m'indiquez dans un auteur italien m'est donc infiniment précieuse; car il est tout naturel de supposer qu'elles auront été apportées en Italie par les Ostrogoths. Aucun auteur romain, que je sache, ne fait mention de Grimhilde, comme épouse d'Attila. Nos poëtes lui donnent successivement deux épouses chrétiennes, dont Grimhilde était la seconde. Selon eux, elle était fille d'un roi de Bourgogne. Mais, comme ces rois avaient leur résidence à Worms, et que la Hesse toute voisine de là, et qui anciennement portait le nom de Thuringe, leur était probablement soumise, Pigna a très-bien pu appeler Grimhilde fille d'un roi de Thuringe. Sans doute il a puisé cela dans Casola, et celui-ci n'ayant pu le puiser dans les écrivains romains, l'aura pris indubitablement dans nos traditions nationales apportées au delà des Alpes. L'important serait de parvenir au manuscrit de Casola même; mais comme cela est impossible, il faut se contenter de ce que *Muratori* en a cité et de ce que *Pigna* en a tiré. Je présume que les livres soulignés sont ceux qui se trouvent ici. Vous m'obligeriez donc beaucoup si vous vouliez me prêter ces deux-là. Je me flatte que je saurai subodorer d'abord dans les récits de Pigna l'origine tudesque.

J'ai lu hier avec un grand intérêt la première partie de votre Philelfe; il me semble que vous devriez mettre la dernière main à une biographie qui peint tout un siècle, et vous occuper sérieusement de la donner au public.

Tout à vous,

SCHLEGEL

XXXV

Vous avez parfaitement bien traduit le passage du Scholiaste, Monsieur; les mots ne sauraient avoir un autre sens. C'est la difficulté géographique qui m'arrête. Comment à 7 stades de distance, qui ne font pas seulement une lieue, de deux embouchures, l'une pourrait se jeter dans le Mæotis et l'autre en Scythie? Cependant, dans l'ordre des chiffres, ζ signifie bien positivement 7, et avec une virgule en bas 7000; ce qui n'est pas applicable ici non plus. Je me figure donc qu'il y a une erreur ou une omission dans

les chiffres. Ensuite, c'est une singulière façon de parler, qu'un bras se jette dans le Mæotis et l'autre dans la Scythie. On s'attend de trouver le nom d'un autre lac, comme de la mer Caspienne ou du Pont-Euxin L'on pourrait croire qu'Artémidore veut parler du dernier en le désignant sous le nom de lac Scythien. Mais, je ne crois pas que Σκυθία soit jamais employé comme adjectif; c'est toujours σκυθικός, autant que je sache.

Je suis confus de ne pouvoir vous donner que si peu d'éclaircissements.

Tout à vous,

SCHLEGEL.

Je suppose toujours que le premier αυτων dans votre texte est écrit avec une aspiration αὐτῶν à la place de ἑαυτῶν. Autrement, si c'est αὐτῶν, cela pourrait se rapporter à quelque substantif au pluriel, qui aurait précédé. La difficulté géographique resterait la même; car, deux embouchures qui sont éloignées d'un troisième point chacune de 7 stades, doivent être très-proches l'une de l'autre.

LETTRES D'ANGELO MAI

XXXVI

Milano, 14 Giugno 1817

Rispettabilissimo amicissimo sig. bibliotecario.

Il passaggio per Milano del celebratissimo sig. Sismondi mi porge la bella e desiderata occasione di scrivere a Lei sig. bibliotecario i miei più dovuti e più cordiali ringraziamenti per l'onorifico e pulitissimo articolo sopra i pochi miei libretti, il quale Ella ha publicato nel Novembre e Decembre dello scorso anno 1816[1]. Quell'articolo ha formato l'ammirazione degli Italiani, ed è paruto communemente un perfetto esemplare in tal genere di esame e di annunzio di opere. Io poi le sono legato per eterna gratitudine, atteso i modi urbanissimi ed indulgentissimi che sua mercè ha praticato con me.

Oro le mando alcune mie produzioni posteriori: 1° *Il Dionigi*. 2° *Il Porfirio*, ecc. Nella *Prefazione al Filone* conoscerà che questo libro è stato alquanto da me riformato, ed è appunto così corretto che lo mando a Lei. 3° *Un libro sibillino*. Mi pare che l'*Eusebio* sia la cosa più interessante della seconda mia produzione ossia libro. 4° Le mando *Una lettera apologetica del mio Dionigi*. Il professore Ciampi, da me nè conosciuto nè offeso, si studia in tutti i modi di screditare il mio Dionigi, ed ha sparso per tutta l'Europa le sue vane *Osservazioni* sopra di quello. Ella poi saprà che anche Visconti nel Giugno del *Journal des savants* ha deciso che questo infallibilmente è Dionigi, ed ha rigettato le ragioni o apparenze del Ciampi. Prego in grazia la S. V. di leggere la mia prefazione, la bella lettera del Giordani ed il Visconti, e confido che resterà persuasa della pienissima verità di questo puro e pretto Dionigi. Ella poi troverà

1 Il s'agit surtout dans ces lettres d'A. Mai, des articles que Favre avait écrits sur les différentes publications du savant Milanais dans la *Bibliotheque Universelle*. Pour ne pas multiplier des notes d'un médiocre intérêt, les lecteurs que ces questions bibliographiques intéressent trouveront plus loin l'indication précise de tous les articles auxquels il est fait allusion dans ces lettres. - *Éd.*

in fine del Sibillino un indice di tutti i deboli miei lavori. Il nuovo Cicerone, le due opere sopra Alessandro ed il trattato delle misure dei marmi, ecc., escono alla luce in questi giorni. Spero in appresso di dare altre cose. Nel Cicerone farò breve menzione ed onoratissima dei cenni che Ella ha dato sopra l'opinione dell'Asconio.

Ella altresì saprà che in Berlino si è fatta una stravagantissima edizione di Frontone [1], nella quale io sono mal trattato e molto più lo stesso Frontone. Ma il più bello è che quegli editori hanno capovolto l'autore lacerando quegli scritti e trasportando moltissime volte lontano ciò che nel codice è unito nella stessa pagina, e dicendo che sono diversi pezzi o libri ciò che nel codice è una sola cosa, e commettendo infiniti errori di critica, e offendendo l'urbanità e la verità.

Se alcuno in Ginevra avesse il mio Filone non riformato, Ella mi potrebbe avvisare che io manderei il folio della emenda, e dirmi anche il mezzo per cui spedirlo.

Ella mi conservi la sua pregiatissima grazia e mi creda pieno della maggiore considerazione verso la sua degna persona

Servo obb.^mo

L'abate Angelo Mai.

XXXVII

Milano, 12 Luglio 1817.

Veneratissimo signor Bibliotecario,

Rispondendo alla umanissima e carissima di Lei lettera, dico che il titolo *Liber I sive omnimoda historia* non è nel codice armeno, e che io credetti di significare questo difetto abbastanza colla nota, dove dico che questo titolo è di S. Girolamo e di Sofronio. Ma poichè la chiarezza non è mai eccessiva, meglio era che io aggiungessi: *ab armeniaco codice abest hic titulus.* Sono poi curioso di sapere chi dica che la cronaca di Eusebio fu tradotta in Siriaco nel 7° od 8° secolo, e molto la prego di accennarmi il libro stampato o la qualunque origine di questa asserzione, e se vi è ulteriore notizia di questo testo Siriaco, o se in alcun luogo si trovasse. Nel catalogo dei Mss. Armeni del Villefroy io ben sapeva esservi qualche cenno, ma ignoro se sia stampato e se trovisi vendibile in qualche luogo. Se la S. V. ne avesse contezza, mi farebbe somma grazia significandomelo.

1 L'édition de Niebuhr. *Éd.*

Nel rimanente Ella è eccessivamente gentile e cortese in proposito delle poche cose mie. Le ripeto che il di Lei articolo è paruto qui un vero esemplare in tal genere di letterarii annunzi, ed un saggio luminosissimo delle vaste di Lei cognizioni e del bello e purgato scrivere. Ma io, quanto a me, ben era lungi dal meritare tanto onore. Se io posso in alcuna cosa servirla, mi comandi, che me le protesto con la più parziale stima ed alta considerazione e riconoscenza immortale

Servo obblig.^mo^ affez.^mo^

L'abate Angelo MAI.

XXXVIII

Milano, 20 Septembre 1817.

Rispettabilissimo Signore,

Tornato io a Milano da un mio piccolo giro ho trovato la preziosa di Lei lettera; e siccome oggi di nuovo esco di Milano per alcune settimane, così rispondo in somma fretta. Mille grazie dell'articolo sopra l'Eusebio, che sarà degno appunto della valentissima di Lei penna. In proposito del Dionigi, avrei caro sapere che le sembri della lettera del sig. Giordani? Gradirei anche intendere cosa Ella giudichi del Sibillino. In Torino ho veduto i supplementi al Giulio Valerio, ma il codice torinese è offeso nelle prime quattro pagine, onde gradirei moltissimo di averne da Parigi il principio alquanto ampio, onde supplire al diffetto del codice torinese, col quale si potrà completare questo autore. Mille grazie poi della notizia intorno alla parte dell'*Itinerario* data dal Muratori. Veramente è tanto diverso il testo, che pare aver letto altro codice del quale io farò ricerca.

Io desidero di spedirle il foglio della correzione al Filone in 4°; desidero anche di mandarle offerire in dono *il mio nuovo Cicerone*, e prego Lei se può indicarmi il mezzo. Io per un mezzo non sicuro spedii a Lei un esemplare separato delle *Vindiciæ Frontonianæ*, ma temo che non le sia pervenuto. Del resto quando le vedrà, dirà giustamente che io patisco distrazioni, mentre anche in queste, a pagine 5, verso antepenultimo, ho stampato *Alba* invece di *Hostia* in proposito della nostra piccola questione. Nell'*Itinerario* cap. 8, v. 4, è mirabile quel *centrum* alla greca per *stimolo*. Di grazia, l'Itinerario non si potrebbe altresì compire col codice Parigino? Nel Torinese manca di netto. Il D.^r^ Mazzucchelli ha ricevuto le tavole che Ella si è compiacciuta di dirigergli e la prega d'indicargliene la spesa, e la riverisce.

Io le acchiudo un manifesto di una opera che vado promovendo, e la prego

in grazia di farmelo inserire nella *Biblioteca universale* sollecitamente se si può, e di scrivermene in lettera il suo parere. Per altro l'Eusebio più mi preme e precederà, perocchè *fervet opus.*

Sono con infinita stima verso Lei e verso il degnissimo M. Pictet.

Angelo MAI.

XXXIX

Milano, 26 Novembre 1817.

Veneratissimo Signore,

Tornato dal mio piccolo viaggio ho trovata la gratissima di Lei lettera. Ogn ho subito consegnato ai MM. Mirabaud i ripezzi del Filone per l'esemplare in 4°, e gli ho fatti chiudere entro due cartoni forti, acciocchè arrivino a Ginevra in buono stato. Ho consegnato in pari tempo un esemplare del mio nuovo Cicerone, cui prego la S. V. a gradire in dono per segno della mia venerazione e riconoscenza. Vi troverà le *Vindiciæ Frontonianæ*, e avrò piacere di sentire che le sembri della nostra piccola controversia della *Hostia.*

Ho letto nella *Biblioteca universale* il bello di Lei articolo sopra l'Eusebio. ecc., e sopra il Sibillino. Mi è piacciuto sommamente: ma quanto ella mi ha compartito di gentili espressioni, ciò non è altro che effetto del cortesissimo di Lei animo. A proposito dell'autore del *Trattato sopra le Virtù*, Ella avrà potuto osservare alla pag. V et nota 2 della prefazione che io abbandono totalmente il pensiero che sia di Filone, e così sempre ho opinato dopo la scoperta dell' errore, perocchè non vi sono sode ragioni per tale sentenza. La prego anche di ringraziare il degnissimo M^r. Pictet che abbia inserito l'annunzio dell'Ulfila nella Biblioteca.

Ella mi fa sperare nuovi suoi articoli (che quì sono letti con generale applauso) sul mio Dionigi, e sull'Alessandro. Giovami inoltre sperare che anche il nuovo Cicerone godrà in progresso di tempo de' suoi riguardi e cure. Ma che posso io fare per essere riconoscente a tanta amicizia? Questa mi è tanto più sensibile, quanto che sento altri fogli e giornali di Germania avventarsi quasi con furore contro i miei lavori. Un professore a me noto di Jena, e alcuni altri che ben so quali sieno di Berlino, mi perseguitano acremente e con modi assai strani. Saprebbe Ella il motivo di questo procedere? Io niente ho scritto contro di loro. Troverà anche le *Vindiciæ* assai miti a paragone del loro assalto; oltrecchè io mi difendo e non fo aggressione. Queste cose mi dispiacciono perchè sono alienissime dal mio carattere e perchè si richiamano ai tempi delle guerre private che parevano finiti. Se la S. V. stimasse bene di mostrare la sua disapprovazione in tal proposito, e di difendere l'innocenza e la tranquillità,

mi sarebbe cosa gratissima. So bene che ognuno ha diritto di pronunciare sopra le publiche opere, ma v'è altresì il modo di far ciò senza oltraggio ed inciviltà.

Tornando alle nostre cose, io ho considerato lo ψεῦτ- e me ne pare ottimamente pensata la spiegazione del luogo di G. Valerio e buonissima l'applicazione del Cofto. Io non esiterei punto a proporre questa erudita opinione. Significherò al sig. Giordani i di Lei graziosi sentimenti. E già li ho fatti intendere a M.r Breme. Del mio viaggio non sono mal contento: ma è stato breve ed in grande fretta senza molto trattenermi ne' varii luoghi che ho percorso.

Io la prego di conservarmi la sua preziosa grazia e con la più distinta stima e riconoscenza mi dico della S. V. Ill.

Servo osseq.mo

Il D.r Angelo MAI.

XL

Milano, 7 Gennaio 1818.

Veneratissimo signore ed amico osservandissimo,

La lettera di Alessandro ad Aristotele stampata comincia: *Semper memoravi etiam inter dubia bellorum nostrorum pericula, charissime præceptor.* Finisce: *Ut invidendum mortalibus esset perpetua nobis opinio et animo et industria (optime Aristoteles) ponderata. Vale.* È di notabile lunghezza. Si trova in alcune edizioni di Curzio: io la leggo in quella del Grifio 1588. *Vi si descrive la reggia di Poro, le ricchezze dell'esercito Macedone, dei lunghi viaggi tra' gravi pericoli di sete, di mostri, di nevi. Segue l'oracolo degli alberi, del sole e della luna. Quindi Alessandro entra in una valle piena di grandi serpenti. Si descrivono mostri di fiumi. Si fondano due monumenti d'oro nell'ultimo Oriente e vi si scrivono i fatti di Alessandro. Si erigono i trofei di Bacco e di Ercole.* Così finisce questa lettera, nella quale se ne cita una anteriore di Alessandro allo stesso Aristotele. Si può vedere anche la mia nota a pag. 157 del Giulio Valerio. Nel codice di Torino il titolo è *Julii Valerii Alexandri Polemi* V̄C̄I, ecc. come nell'Ambrosiano. Quel *vir clarissimus* accresce l'opinione della antichità di Giulio Valerio, il quale ebbe altresì due altri nomi, cioè *Alessandro* e *Polemo.* — La prefazione da Sincello citata è quella del secondo libro, cioè del canone, ed io ne ho parlato nella mia dissertazione pp. XVII e XXXI n. 2. Essa dunque non ha che fare con la prefazione del primo libro, e perciò non vi è sospetto d'illegittimità. Sopra la *Hostia* io ho adottato un altro pensiero, che si accosta a quello della S. V. Mi pare che si debba leggere *hostiam*, victimam. La *m* finale spesso manca ne' codici. Ho fatto tirare alcuni esemplari con que-

sta correzione o nuovo riflesso. Mi spiace di non essermi accorto che il Muratori avesse stampato una parte dell' Itinerario. — Eccole un manifesto dell'Eusebio, che è opera certissima e bellissima. Si potrebbe dargli celebrità? Si potrebbe raccogliere qualche numero di associati? Qui non abbiamo ancora il novembre della Biblioteca universale. Sono il suo amico.

A. Mai.

P.S. — La storia greca di Alessandro, che si trova nella Ambrosiana, è di stile umile e dispiacevole. Essa non è certamente il pseudo-Callistene. Io l'ho provato chiaramente nella mia prefazione al Giulio Valerio p. xx.

Mille ossequi e mille saluti.

XLI

Milano, 28 Febbraio 1818.

Veneratissimo Signore,

Ho letto nella *Biblioteca universale* il bellissimo e dottissimo di Lei articolo sopra il Dionigi. Quanto al publico io non posso che replicarle, sembrare qui i di lei articoli sommamente importanti, eruditi, e scritti con la maggiore eleganza, ed essere avidamente letti. Quanto a me, io ci sto troppo bene, e la gentilezza della S. V. va tant'oltre che io non trovo più espressioni atte per ringraziarla a dovere. Io la prego di onorarmi di qualche suo comando, acciocchè possa dimostrarle in qualche modo la mia gratitudine e devozione.

La ringrazio assai delle due associazioni all'Eusebio, di cui ho veduto inserito anche il manifesto nella Biblioteca, nuovo favore di M.r Pictet al quale rassegnerà i miei più reverenti ed affettuosi rispetti.

Spero che la S. V. da M.r Mirabaud avrà ricevuto il Cicerone col foglio del riformato Filone. Io quì ho recentemente stampato qualche cosa greca e latina classica, raccolta nel mio passato viaggio di autunno. Non ardisco ancora annunziare i titoli, ma presto le spedirò il libro in omaggio e in segno di parzialissima stima. Lo spedirò per M.r Mirabaud, quando questo sia mezzo opportuno e non troppo tardo.

Ho osservato i passi di Socrate e di Niceforo sopra il *Monobiblos* di Alessandro. Certamente non è da trascurare la notizia di questa opera volendo discorrere di que' scritti che io ho publicati, e parendo specialmente l'Esopo o il G. Valerio Alessandrini. Quanto all'*Alexandri Polemi* del Ms. torinese, anche a me pareva una confusione col titolo *De prœliis Alexandri*: tuttavia ho voluto significarlo alla S. V. La prego di ricordarsi della cifra $\overline{\text{VCI}}$ *Viri clarissimi* aggiunta al Giulio Valerio nel codice di Torino.

Fo fine supplicandola a conservarmi la sua preziosa grazia ed amicizia, mentre mi dico col massimo rispetto e riconoscenza

Servo obb.mo

A. Mai.

XLII

Milano, 30 Maggio 1818.

Veneratissimo Signore

I due articoli che la S. V. ci ha fatto leggere nel Marzo e Maggio della Biblioteca universale sopra il mio libro delle cose di Alessandro, sono un nuovo luminoso saggio della rara ed immensa di Lei erudizione e del bell'ordine e classica chiarezza con cui la sa comunicare.

Godo di vederla decidere apertamente che il G. Valerio è antico. Certamente il suo stile, e molte cose di recondita erudizione, specialmente egiziana, ed anche la giunta del $\overline{\text{VCI}}$, decidono della sua età rimota.

Osservo poi che lo stile delle due operette poco le è piacciuto. In ciò non ha torto; tuttavia lo stile dell'Itinerario è sì nuovo e sì strano, che appunto per questo titolo mi pare doversene far conto. Il G. Valerio abbonda di erudizione, almeno egiziana, ed è in ogni modo un nuovo autore latino. Ella ha saputo sopra amendue gli autori discorrere e sì bene che molti s'invoglieranno come credo di conoscere queste operette.

Non dubito che Ella avrà prontamente ricevuto il mio Filone e gl' Interpreti di Virgilio. Nella casa di M.r Mirabaud venni avvisato che le si spediva questo libretto, da me consegnato, per la posta costandone così assai meno il porto, ed io l'aveva addattato a tal fine come si usa.

Io ho stampato questo libretto in tempo che un ostinato dolor reumatico di testa non mi lasciava studiare che pochissimo, e praticare di raro nella biblioteca. Perciò merita qualche compatimento. Io vi ho scorto già qualche errore, ed Ella ve ne potrà trovare assai più. Di grazia non le faccia maraviglia ciò che a p. 43, n. 4 del secondo opuscolo sospetto *delle declamazioni di Sallustio sopra Virgilio*. Quel passo è incerto, e quand'anche vi fossero state, potrebbero essere spurie; e già sappiamo che a Sallustio sono attribuiti certi argomenti in verso che si prepongono ai libri della Eneide.

Non entro in ulteriori dettagli per non infastidirla con lunga lettera. Ella però avrà osservato che alla pag. XXIX della seconda prefazione n. 3., si dà la notizia della bella scoperta del sig. Mazzucchelli; il quale m'incarica anche dei suoi complimenti per la S. V.

Il Didimo, di cui la S. V. mi chiede notizia, non è ancora finito. Gli altri miei lavori hanno impedito di compir questo. Spero nondimeno di presto compirlo.

Gradirei moltissimo che la S. V. mi scrivesse che le paia del Filone, che io non ho voluto spacciare per nuovo (præf. p. XIX); ed altresì che stimi degli Interpreti, ecc. Le di Lei lettere mi sono preziose per l'erudizione e per la esimia cortesia che sempre vi ammiro. In attenzione de suoi pregiatissimi caratteri e comandi mi dico

Servo obblig.^mo^ osseq.^mo^

Il D.^re^ Angelo MAI.

XLIII

Milano, 17 Aprile 1819.

Illustrissimo e Dottissimo Signore,

In riscontro alla pregiatissima di Lei lettera del 27 marzo, io feci subito consegnare per la *Biblioteca universale* l'esemplare dell'Eusebio a M.^r^ Mirabaud. il quale mi assicurò che aveva già trasmesse le due seconde parti alla S. V. e che sollecitamente avrebbe fatta anche la nuova spedizione. Oggi però ne ho fatto di nuovo interrogare il predetto M.^r^ Mirabaud, il quale ha risposto che invano aveva cercato mezzi particolari, e che perciò oggi appunto voleva spedire l'esemplare Eusebiano per la diligenza. Sarebbe egli sperabile che i redattori. nell'articolo dell'Eusebio, volessero dire qualche cosa anche del precedente mio libro *Philo et Virgilii interpretes?* Anzi potrei io lusingarmi che la maestra di Lei mano potesse occuparsi di bel nuovo di questi lavori?

Ogni volta che vedo il marchesino Trotti, mi chiede di Lei notizie e m'impone di farle all'occasione mille ossequi. Mi dice di significarle il suo vivo desiderio di rivederla in Milano, e di darle qui prove della riconoscenza e stima parzialissima da cui è animato verso di Lei. Lo stesso mi dice il signor abate Bentivoglio.

Io desideroso grandemente d'avere l'onore di qualche suo comando e pregandola de' miei ossequi divoti ai MM. Pictet e Rossi, pieno d'infinita stima e riconoscenza mi dico con tutto lo spirito

Servo divot.^mo^

A. MAI.

XLIV

Milano, 24 Aprile 1819.

Veneratissimo signore,

Avendole io nell'ultima mia lettera parlato del mio libro *Philo et Virgilii interpretes*, trovo necessario di affrettarmi con questa mia a significarle una bellissima e certa correzione, che in questi giorni, leggendo a caso una pagina degli Interpreti, mi è occorsa improvisamente al pensiero. Negli Interpreti, p. 68, v. 10, dove si legge malamente *salutareque si et viro suo copraelium*, va scritto: *salutareque si et, viros voca, prælium ineant*. La scrittura nel codice Veronese era continuata al modo antico, e sepolta sotto la più moderna, ed io male l'ho divisa. Se nella Biblioteca universale si parlerà dell'opuscolo, vorrei che non vi mancasse questa correzione *dell'autore*, per evitare di essere prevenuto in cosa così facile a conoscersi. La S. V. vede con quanta confidenza io le scrivo, e quanto confido nella di Lei bontà. Io la prego di onorarmi di qualche suo comando e di credermi quale sono con tutto lo spirito

Servo osseq.^{mo} ed obblig.^{mo}

A. Mai.

XLV

Ornatissimo Signore,

Spero che la presente non avrà la cattiva sorte di un'altra mia, alla quale non avendo ricevuto da V. S. l'onore di alcuna risposta, la credei perciò smarrita prima che vi pervenisse, o smarritane la risposta che avrei tanto gradita; giacchè l'esser confermato dalle vostre gratissime lettere che io son tuttora al possesso della vostra grazia, e nella vostra memoria è per me una fortuna; ed una gran soddisfazione per l'animo mio sarebbe nel tempo stesso l'aver nuove della vostra degna persona che tanto rispetto ed amo.

Le mie premure per trovare in Italia l'opera di Villoison sopra i Misteri[1] sono state assiduissime, ma per altro inutili: e per conseguenza volendo io conoscere questo libro, che debb'essere eccellente, perchè proposto dalla vostra profonda dottrina, son costretto di profittare delle cortesi vostre esibizioni, sperando che vi compiacerete inviarmene un' esemplare, come mi avete garbatamente esibito allorquando mi faceste l'onore di favorirmi di una vostra visita. Io dunque l'attendo con impazienza per poter dare un miglior compimento al lavoro che sto facendo sulle Patere degli Antichi, come già sapete, il quale è per altro molto avanzato. Se avete dei lumi da comunicarmi su questo particolare, mi farete somma grazia di trasmettermeli unitamente al libro di Villoison. Io ho già adunato un buon numero di questi monumenti accostandosi a circa duecento, e spero che non passerà la primavera[2] senza che il pubblico veda qualche pagina dell'opera che vi preparo, ma per ora io mi occupo a completarne il più che sia possibile il manoscritto.

Se avete nuove del signor Schlegel mi farete somma grazia di comunicarmele, giacchè manco di risposte anche da lui alle mie lettere, che da gran tempo gli ho scritte, nè so dove si trovi attualmente.

Spero che vorrete onorarmi di qualche vostro comando per l'Italia, e pregandovi dei miei più rispettosi ossequi alla degnissima vostra Signora consorte, ansioso delle vostre nuove e grate risposte, passo all'onore di sottoscrivermi colla dovutavi considerazione, rispetto ed amicizia

Servitor vostro obb.^mo^ ed amico aff.^mo^

Francesco INGHIRAMI.

Firenze, 7 del 1818.

1 Il s'agit des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme* de Saint-Croix, dont Villoison fut l'éditeur, et dont Silvestre de Sacy publia une seconde édition en 1817. — *Éd.*

2 Le grand ouvrage d'Inghirami sur les monuments étrusques ne commença à paraître qu'en 1821 — *Éd.*

XLVI

Ornatissimo mio Signore,

È già qualche giorno che il sig. principe Aldobrandini, mio particolare amico e padrone, mi ha gentilmente consegnati i due tomi dell'opera sulle ricerche dei Misteri del paganesimo a nome di V. S., e dei quali voi mi avevate già prevenuto con una graditissima vostra in data di Ginevra del 1 Febbraio 1818, dalla quale sento con sommo mio gradimento che debbo ai vostri favori non solo la cura d'avermela procurata, ma anche il dono di essa, di che vi rendo mille grazie, e ve ne protesto la mia riconoscenza. Io non l'ho per anche letta, ma dall'indice al quale ho dato un'occhiata rilevo che debba essere per me di sommo interesse, e parmi che mi confermi nella mia opinione che i dischi fin qui detti Patere Etrusche sieno specchi mistici degli antichi.

Molto ho già scritto, ma non ostante prima di accingermi a produrre in stampa il mio scritto, io lo anderò sempre corredando di maggiori conferme della mia proposta opinione, molte delle quali trarrò anche dal bel libro che mi avete favorito.

Ora che mi avete prevenuto che il nostro comune amico sig. Schlegel trovasi tuttora a Parigi, tenterò nuovamente con una mia lettera di aver da lui le proprie nuove con i suoi caratteri, de' quali manco da tanto tempo.

Quando vi si presenti occasione di scoprire che in qualche luogo a me ignoto si conservino delle Patere Etrusche, non dimenticate, io vi prego, di procurarmene la notizia o il disegno, giacchè mi giova aver sott'occhio tutte quelle che io potrò pubblicare. Se fossi maggiormente libero di quel che sono da varie incombenze ed impicci che mi occupano assai, avrei già incominciata l'impressione di questa mia opera, ma spero che non anderà molto in lungo.

Sono stato molto contento di vedere i vostri caratteri, e sentire le vostre nuove e quelle della rispettabile vostra signora consorte, alla quale passerete i miei ossequi. Amatemi sempre e credetemi colla ripetizione dei miei più cordiali ringraziamenti per i favori vostri da me ricevuti, quale mi dichiaro con tutto il rispetto e vera amicizia

Vostro servo obb.^mo^ ed amico aff.^mo^

Francesco INGHIRAMI.

Di Fiesole, 19 Aprile 1818.

XLVII

Rome, 10 janvier 1818.

Monsieur,

C'est avec une véritable contrition que je dis *mea culpa, mea maxima culpa* pour avoir différé si longtemps à répondre à l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et qui me fut remise par le général Macauly, il y a plus d'un mois. Je vous ai une véritable obligation, Monsieur, de m'avoir fait connaître ce savant militaire qui sait le persan beaucoup mieux que moi, et qui, de plus, connaît le sanscrit, où je n'entends goutte. C'est bien notre ami Schlegel, et non pas moi, pauvre ignorant, qui méritait de connaître M. Macauly. Cependant je me proposais de profiter de son séjour ici, pour puiser dans sa conversation mille notions intéressantes, mais malheureusement il a jugé à propos d'aller à Naples, et ce ne sera qu'à son retour que je pourrai jouir de ce plaisir, si toutefois il veut nous accorder quelques jours de son temps qui, à ce qu'il m'a dit, est fort circonscrit.

Depuis longtemps je n'ai pas eu de nouvelles de M. Schlegel. Dans sa dernière lettre, il m'avait mandé qu'il préparait une dissertation latine (?) sur la langue sanscritane, à quoi je lui répondis qu'à mon avis il ferait mieux d'écrire sa dissertation en latin. Je ne sais si ce conseil ne lui aura peut-être déplu.

La découverte des fragments d'Ulphilas est sûrement d'un grand intérêt pour les amateurs de la littérature hyperboréenne. L'abbé Mai lui-même va les publier, à ce qu'on dit, et j'admire son courage d'entreprendre l'étude d'une langue, assez facile à la vérité pour ceux qui connaissent les dialectes teutoniques anciens et modernes, mais très-difficile pour un Italien. Je voudrais qu'il se contentât de nous donner le texte seul, mais ce brave homme n'est jamais content s'il ne nous régale de versions, notes, commentaires, enfin de gros volumes assez chers. C'est là notre manie dans ce pays, et j'ai pris la liberté d'en dire un mot dans un chiffon dont j'eus, je crois, l'honneur de vous faire hommage l'an passé, lorsque vous étiez à Rome.

Ici la littérature repose. Le bibliothécaire du Vatican, Mgr Baldi, a publié, il y a quelque temps, un volume in-4°, pour prouver qu'une parole hébraïque (יכ) n'est plus, ce qu'on a cru jusqu'à présent, une simple particule, mais un substantif qui signifie *croix*, moyennant quoi il découvre des prophéties merveilleuses qui ont échappé jusqu'à présent à la sagacité de tous les interprètes de la Bible. J'avais prédit à ce pauvre homme, qui est peu versé dans l'hébreu, que son ouvrage serait maltraité par les critiques, ce qui est ar-

rivé. Malheureusement, Mgr Baldi est très-sensible à la critique, et celle qu'on vient de faire de son livre lui a causé un coup d'apoplexie dont il est cependant revenu. Nos antiquaires ne font rien ou peu de chose. La fouille de la duchesse de Devonshire continue encore, grâce aux éboulements qui ont eu lieu à la suite des pluies, et qui nous ont obligés à recommencer par trois fois nos travaux Si vous nous faites l'honneur de venir nous voir, Monsieur, vous aurez le plaisir de vous promener sur une partie de l'ancien forum, découverte par votre serviteur.

Veuillez me mettre aux pieds de l'aimable M^me^ Favre, et agréez en même temps l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

AKERBLAD.

XLVIII

Paris, le 15 janvier 1816.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire hommage d'un exemplaire de la nouvelle édition de ma tragédie des *Templiers,* ainsi que du volume qui contient celle des *États de Blois*, et la notice historique sur le duc de Guise.

Je voudrais trouver des occasions plus importantes de vous témoigner ma reconnaissance pour l'obligeance avec laquelle vous m'avez fourni des matériaux précieux, qui me sont devenus très-utiles pour l'ouvrage que j'achève en ce moment sur la langue romane *primitive,* ouvrage qui présentera la grammaire de cette langue du X^e^ au XIV^e^ siècle, et qui indiquera son influence sur les langues française, espagnole, portugaise et italienne, lesquelles n'en ont été que la continuation, avec des modifications différentes.

La *Nobla Leyçon* étant d'une date aussi ancienne que le plus ancien troubadour connu, donnera lieu à des rapprochements qui offriront de l'intérêt; la copie très-soignée que je tiens de vous, a l'avantage d'avoir été faite sur un manuscrit autre que celui qui a fourni les fragments imprimés par M. Léger, dans son histoire des Vaudois.

Plusieurs motifs me font désirer vivement d'obtenir la copie des autres *poëmes.* Indépendamment de l'utilité générale que j'en retirerais, soit pour la syntaxe, soit pour le dictionnaire, il me serait surtout important de juger des formes des différentes poésies des Vaudois, et d'en comparer les règles avec celles qui furent adoptées par les troubadours, et ensuite par les poëtes français et ceux des autres nations de l'Europe latine.

Je reviens donc à la proposition que je vous avais soumise, et qui, par l'effet de vos soins obligeants, est restée sans réponse.

Puisqu'il n'est pas permis de me confier le manuscrit, ne serait-il pas possible de trouver, moyennant une juste rétribution, un copiste capable d'en faire une copie exacte? Si vous vouliez bien la collationner, ce soin de votre part me rassurerait, et je n'hésiterais pas de me servir de cette copie avec confiance, et de la citer comme autorité.

Je ne regretterai point le montant de la dépense, et, au premier avis, je la ferai acquitter à Genève.

Vous pardonnerez, Monsieur, mon importunité, puisque vous en appréciez le motif.

Quel que soit le succès de ma demande, je conserverai toujours un vif sentiment d'estime et de reconnaissance pour vos bons offices.

Veuillez en agréer l'assurance sincère,

RAYNOUARD.

XLIX

Passy-les-Paris, le 10 mars 1816.

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser la réception de votre lettre du 1er mars contenant un fragment considérable du poëme de *la Barca*: je vous prie d'agréer mes remerciements.

La manière obligeante dont vous voulez bien me procurer une copie soignée de fragments considérables des poésies vaudoises, et suppléer, par vos propres soins, à l'impossibilité de trouver un copiste, me dédommage agréablement; j'accepte avec reconnaissance vos offres, et comme le *Desprecsi de la Mort* n'a que 115 vers, si vous avez la complaisance de le copier en entier, vous aurez fait pour mon ouvrage plus que je n'aurais osé prétendre.

Quant aux autres poëmes, en prenant les premiers et les derniers vers de chacun, je vous prie de choisir ensuite ceux qui vous paraîtront offrir un sens plus complet, offrir des idées plus nettes ou plus remarquables, et qui mériteront d'être cités dans mon ouvrage.

Permettez-moi les questions suivantes:

1° Vous m'avez dit, dans votre notice intéressante sur les manuscrits vaudois de la Bibliothèque de Genève, que le manuscrit n° 207 était, au jugement de M. Senebier, du XIIe siècle.

Quelle est votre propre opinion?

2° En faisant usage de ces poésies des Vaudois, serait-ce une indiscrétion

que d'annoncer que le manuscrit appartient à la Bibliothèque de Genève, et comment j'en ai eu communication?

3° Si, dans la suite, de nouvelles circonstances rendaient nécessaire de voir le manuscrit original, croyez-vous que la direction de la Bibliothèque ou votre gouvernement accordât, sur la demande du gouvernement français, de l'envoyer pour très-peu de temps à Paris? et à qui faudrait-il s'adresser?

Depuis que j'ai comparé le poëme de la *Nobla Leyçon*, imprimé par Morland avec la copie que je tiens de vous, je puis me convaincre que cet imprimé fourmille de fautes ou que le manuscrit a été mal copié, de sorte que le présent que vous m'avez fait devient encore plus précieux et plus utile que si l'ouvrage n'avait jamais été publié.

Il y a même dans l'imprimé des mots laissés en blanc, soit que le copiste n'ait pu ou su lire les passages, soit que le manuscrit soit effacé.

Sous tous les rapports, il me paraît que le manuscrit 207 de Genève est le plus ancien et le plus exact; et pour citer un des motifs de mon opinion, je vous dirai que souvent l'imprimé anglais, au lieu de CUM, *avec*, que porte votre manuscrit, met AU, le même que *ab*, qui, par le changement très-ordinaire du *b* en *v* a produit l'*avec* français.

Ce mot *au* est répété trop souvent pour croire que ce soit une erreur du copiste, et alors on peut croire que le manuscrit de Cambridge a été fait dans un temps où l'on disait parmi les Vaudois l'*ab* des troubadours, et ensuite *au* au lieu de l'ancien mot *cum*.

Je termine ma lettre en vous offrant de cœur et d'esprit l'hommage de ma reconnaissance et de mon dévouement.

RAYNOUARD.

L.

Passy-les-Paris, le 20 avril 1816.

Monsieur,

J'ai reçu successivement vos deux lettres du 23 et du 28 mars, contenant le *Despreczi del Mort* et les fragments du *Novel Sermon*. Je vous aurais plus tôt adressé mes justes remerciements, si je n'avais cru devoir attendre les réponses qui devaient me parvenir de Cambridge, où j'avais écrit pour constater l'existence des manuscrits vaudois déposés par Samuel Morland.

D'après la vérification qui vient d'être faite dans la Bibliothèque de l'Université, ces manuscrits ne s'y trouvent plus, il paraît même qu'ils manquent depuis plusieurs années.

Cette circonstance, qui rend plus précieux le manuscrit de la Bibliothèque de Genève, et tout ce que vous m'en avez communiqué, augmente encore ma

reconnaissance pour les soins dont je vous suis redevable, et donnera encore plus de prix aux fragments que vous m'avez fait espérer du PAIRE ETERNAL et de l'AVANGELI DE LI 4 SEMENCZ, qui compléteront la collection des poésies vaudoises, et mettront un juste terme à mes désirs et à mes importunités.

J'ai été infiniment satisfait des différentes et judicieuses observations que contient votre lettre du 23 mars. Je les mettrai à profit.

Les fragments du 4e manuscrit et du manuscrit 206 appartiennent à la même langue; les légères différences qu'ils offrent s'expliquent par la différence de la prononciation.

Quant à ce manuscrit 206, désigné comme catalan, pourriez-vous me donner quelques détails sur son état, son âge, et sur la manière dont il est parvenu à la Bibliothèque de Genève.

Veuillez agréer l'hommage de ma vive reconnaissance et de ma considération la plus distinguée.

RAYNOUARD.

LI

Monsieur,

J'ai reçu dans le temps votre envoi, dont je vous aurais remercié plus tôt, si je n'avais espéré d'un jour à l'autre pouvoir vous adresser l'un des premiers exemplaires des Éléments de la langue romane avant l'an 1000, morceau détaché du grand ouvrage dont l'impression continue.

J'éprouve un grand plaisir à vous l'envoyer en ce moment; je vous prie d'agréer cet hommage, que je vous dois à tant de titres, et qui ne sera pas le dernier. Je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de mes sentiments de reconnaissance et d'attachement.

RAYNOUARD

Passy-les-Paris, le 31 août 1816.

LII

Je ne veux pas quitter Paris, Monsieur et cher ami, sans vous parler encore de mon attachement, et sans me recommander à votre bon souvenir : surtout je ne veux pas laisser passer ce funeste événement de Missolonghi, sans vous dire tout ce que j'ai pu recueillir sur ce désastre. Je dînai hier avec sir Fred. Adam

et je lui entendis raconter avec détail le contenu des dépêches nombreuses qu'il a reçues et qui ne laissent pas la possibilité d'un doute. La flotte grecque était en effet arrivée dès le 12 en vue de Missolonghi, mais avec des vaisseaux trop faibles pour attaquer de vive force : les brûlots qu'elle avait lancés avaient sauté sans faire de dommage. Elle ne pouvait donc ravitailler la place qu'avec des bateaux assez légers (mistics) pour traverser les lagunes : ces canots lui manquaient et elle les attendait de jour en jour ; les malheureux habitants qui l'avaient en vue attendaient d'heure en heure malgré les privations : ils avaient dévoré les chats, les rats, toutes les nourritures les plus immondes ; il y avait quatre jours enfin qu'il ne leur restait absolument plus rien, lorsqu'ils se sont déterminés, le 22 au soir, à sortir en quatre corps, pour aller rejoindre Karaiskaki ; une décharge d'artillerie qu'ils ont prise pour un signal était peut-être une trahison. Le premier corps mitraillé par les Turcs a été presque absolument détruit ; le second et le troisième se sont défendus dans des moulins et ont fini par se faire sauter ; on dit que le quatrième est prisonnier : il reste donc environ trois ou quatre mille âmes, car chaque corps comprenait des femmes et des enfants qui ne sont pas encore massacrés. — J'ai été interrompu par le comte Capo d'Istria et je n'ai plus que peu de moments pour finir ma lettre avant le courrier. Ce qui m'importe c'est de vous faire sentir que (par sa légèreté, entre nous) C. n'a point répondu à notre confiance. Si un homme actif, intelligent et disposant de notre argent, avait été à Zante, s'il avait, jour après jour, saisi toutes les occasions pour faire partir des mistics avec des vivres, Missolonghi qui n'a cédé qu'à la famine tiendrait encore. Nous avons de l'argent, on en a davantage à Paris ; il faut trouver un agent qu'on envoie à Zante. M. Capo d'Istria le sent comme moi, le comité de Paris me paraît disposé à le sentir. Agissons dans ce sens et que Dieu seconde nos efforts. Exprimez à M^me^ Favre, au nom de tous deux, et recevez vous-même l'expression de notre tendre attachement. Rappelez-nous à tous nos amis, et pardonnez la manière précipitée dont je finis cette lettre. Je serai vendredi à Londres, et tout ce que je puis exercer d'influence par de l'activité et du zèle, sera tout consacré aux Grecs.

J.-C.-L. de SISMONDI.

Lundi, 16 mai 1827.

MÉLANGES

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

AVERTISSEMENT

Tous ceux qui se sont occupés de la publication d'ouvrages inédits savent quelles difficultés présente ce travail.

Nous ne nous étendrons pas sur ces difficultés : nous dirons simplement de quelle manière nous avons procédé dans l'examen et le choix des papiers qui nous ont été remis.

Nous avons d'abord laissé de côté les articles insérés par Favre dans le *Magasin Encyclopédique* et la *Bibliothèque Universelle de Genève*. La liste que nous en donnons suffit, à ce que nous croyons, pour montrer que ces articles ont été reproduits avec plus de développements dans les dissertations que nous publions aujourd'hui, ou bien qu'ils traitent d'ouvrages déjà anciens, et dont l'intérêt n'est plus le même pour nous.

Il en a été de même pour plusieurs autres travaux, les uns parce qu'ils datent de la jeunesse de Favre et qu'il ne paraît jamais avoir songé à les publier; les autres, parce qu'ils sont restés plus ou moins inachevés.

Nous n'avons donc choisi que les écrits qu'il semble avoir lui-même destinés à l'impression, écrits qui sont à peu près tous complets (sauf la *Vie de Marius Philelfe*, où l'on remarque une lacune qui n'a jamais été comblée), et nous croyons en cela avoir fidèlement rempli et le désir du savant genevois, et celui de sa famille.

Quant à la forme même de ces écrits, elle s'explique si l'on se rappelle comment Favre travaillait. Il aimait assez peu à rédiger

ses recherches : il préférait au contraire les multiplier de telle façon que le texte était parfois absorbé par les notes.

S'il eût été lui-même son propre éditeur, nous ne doutons pas qu'il n'eût porté une main exercée dans cette réunion de matériaux, et qu'il n'eût laissé définitivement subsister que ceux qui tenaient intimement au sujet.

Mais nous n'avons pas cru que nous fussions autorisé à faire ce que Favre n'avait pas fait, et nous avons reproduit ses manuscrits tels qu'il les avait rédigés. De là quelques disparates inévitables. Plus d'une fois des recherches postérieures sont venues contredire le texte primitif. Ce texte subsistait cependant. Devions-nous, de notre autorité privée, le modifier ou le changer complétement? C'était alors une œuvre de remaniement, qui non-seulement aurait été fort délicate, mais qui aurait de plus enlevé à notre publication ce qui fait un de ses mérites, nous voulons parler de sa sincérité. Ce n'est ici ni une entreprise de libraire, ni un auteur qui prétend à des distinctions au milieu de ses contemporains : c'est une famille qui a voulu garder la mémoire d'un chef vénéré en le faisant connaître par ses travaux tels qu'il les a conçus et exécutés.

Cette courte explication donnée, nous espérons que le lecteur voudra bien ne pas juger avec trop de sévérité l'exubérance de certaines notes dans le *Marius Philelfe* par exemple, tandis qu'elles se trouvent réduites à une sage sobriété dans la *Littérature des Goths*. En réfléchissant aux motifs qui nous ont guidé, et à l'impossibilité où l'éditeur aurait été de satisfaire à la fois aux exigences d'une rédaction uniforme et au but de cette publication, on verra que nous n'avons fait que ce que nous pouvions faire.

Nous n'insisterons pas d'ailleurs sur l'état des manuscrits qui nous ont été remis. Ces détails matériels n'intéresseraient personne, et peu importe le temps et les soins qu'a nécessités le classement de cette multitude de papiers. Nous ne souhaitons qu'une seule chose : c'est que le lecteur ne s'aperçoive pas trop souvent que ce n'est pas l'auteur lui-même qui a présidé à l'impression de ces deux volumes.

Il est un détail cependant à propos duquel nous tenons à réclamer sa bienveillance. Nous voulons parler des citations. Nous avons apporté à leur correction un soin scrupuleux : toutefois il nous aurait été impossible, on le comprend, de les vérifier dans leur ensemble, à moins d'y consacrer un temps dont nous ne pou-

vions disposer. Nous nous en sommes donc remis complétement à notre auteur, et les vérifications partielles que nous avons été appelé à faire, nous ont prouvé qu'en général ces citations sont fort exactes et que l'on peut s'y fier. Peut-être ne les trouvera-t-on pas toujours assez précises : cela tient à ce que de tous ces travaux aucun n'a été, pour ainsi dire, complétement achevé, et que Favre s'était toujours réservé d'y revenir et de combler les petites lacunes qu'il y laissait.

Favre, avons-nous dit, a surtout écrit dans la *Bibliothèque Universelle de Genève*. Les rédacteurs de cet important recueil étaient ses amis, et il leur adressait volontiers des articles assez étendus aussi bien que de courtes notices d'ouvrages qu'il estimait propres à intéresser les lecteurs sérieux. Ces articles sont en général signés d'un F. Plusieurs cependant ne portent aucune signature. Voici la liste de ceux que nous regardons comme étant de lui, qu'ils soient signés ou non. Il est fort probable que nous en avons omis quelques-uns, mais dans l'absence de toute preuve matérielle, nous avons préféré être incomplet plutôt que de courir le risque d'attribuer à Favre ce qui ne lui appartiendrait pas.

1808

LETTRE A M. MILLIN, dans le *Magasin Encyclopédique* (Voyez Notice, page XXII).

1816

SUR LES CHEVAUX DE BRONZE DE VENISE (*Bibliothèque Universelle*, Juillet 1816 (12 pages).

Cet article, après une courte introduction sur les quatre chevaux de bronze de Venise, contient l'analyse de deux lettres sur ce sujet: la première, de Guillaume Schlegel, aux éditeurs de la *Bibliothèque Italienne* (Florence, Mai 1816), et la seconde, de Mustoxidi (Padoue, 1816). Ce sont deux réponses à l'ouvrage du comte Cicognara: *Dei quattro Cavalli riposti sul Pronao della Basilica di S. Marco* (Venise 1815, 4°). Voyez *Correspondance de Schlegel*, p. XCII.

DES MANUSCRITS PALIMPSESTES ET DE QUELQUES DÉCOUVERTES RECENTES (*Bibliothèque Universelle*, Novembre et Décembre 1816).

Après une courte introduction sur l'usage de gratter le parchemin des

manuscrits des anciens auteurs pour s'en servir de nouveau, Favre passe en revue les récentes publications de l'abbé A. Mai.

1° *Les fragments des discours de Cicéron* (pro Scauro, pro Tullio, pro Flacco), publiés à Milan en 1814 (8°, XIV et 35 pages);

2° *Autres fragments des discours de Cicéron* (Milan, 1814, 8°, XXXV et 144 pages);

3° *Œuvres de Cornélius Fronton* (Milan, 1815, 2 vol. in-8°);

4° *Fragments de Plaute et d'un commentaire sur Térence* (Milan, in-8°, 67 pages);

5° *Discours d'Isée* (*De Hereditate Cleonymi*, Milan, 1815, 67 pages);

6° *Discours de Thémiste* (Milan, 1816, in-8°, 79 pages).

Ces deux articles (45 pages), renferment une analyse fort claire et fort bien faite des découvertes d'Angelo Mai, et une rapide appréciation de leur importance historique et littéraire.

1817

LE JUPITER OLYMPIEN, par Quatremère de Quincy; Paris, 1815, in-folio (*Bibliothèque Universelle*, Avril 1817, 19 pages).

Analyse de l'ouvrage de Quatremère. Elle n'est pas signée, mais nous la croyons de Favre.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. L'ABBÉ ANGELO MAI (*Bibliothèque Universelle*, Septembre 1817, 20 pages).

C'est une lettre aux rédacteurs de la *Bibliothèque Universelle*, datée de Genève, 1er Août 1817, qui contient l'analyse détaillée des publications d'A. Mai, relatives à Philon, à la chronique d'Eusèbe et à ses versions arméniennes, à Porphyre et au XIVe livre des *Oracula Sibyllina*.

AVIS CONCERNANT UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE D'ULPHILAS DANS LA BIBLIOTHÈQUE AMBROISIENNE A MILAN (*Bibliothèque Universelle*, Septembre 1817, 5 pages).

Note datée de Milan, 15 Septembre 1817.

1818

DENYS D'HALICARNASSE (*Bibliothèque Universelle*, Janvier 1818, 10 pages).

Analyse d'une publication de l'abbé A. Mai, qui contient plusieurs fragments inédits de cet historien (Milan, 1816, in-4°).

ITINÉRAIRE D'ALEXANDRE LE GRAND (*Bibliothèque Universelle*, Mars 1818, 9 pages).

Analyse de la publication d'A. Mai, *Itinerarium Alexandri*, Mediolani. 1817, in-8°.

VIE D'ALEXANDRE LE GRAND (*Bibliothèque Universelle*, Mars et Avril 1818, 40 pages).

Analyse de la publication d'A. Mai, *Julii Valerii Res gestæ Alexandri*; Mediolani, 1817, in-8°.

CHRONIQUE D'EUSÈBE, édition de Milan (*Bibliothèque Universelle*, Novembre 1818, 3 pages).

Note (non signée) qui annonce cette édition d'A. Mai et de Zohrâb.

1819

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALES, par A. W. de Schlegel; Paris, 1818, in-8° (*Bibliothèque Universelle*, Juin 1819, 27 pages).

Article non signé. C'est une analyse intéressante des *Observations* de G. Schlegel et des travaux de Raynouard.

ANTHOLOGIE ARABE, OU CHOIX DE POÉSIES ARABES INÉDITES, par J. Humbert; Paris, 1819, in-8° (*Bibliothèque Universelle*, Août 1819, 7 pages).

Analyse de l'ouvrage de J. Humbert.

1821

ARCHÉOLOGIE. — *Description des monuments étrusques*, etc., par Inghirami (*Bibliothèque Universelle*, Février 1821, 8 pages).

Annonce détaillée.

LITTÉRATURE GOTHIQUE. — *Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis palimpsestis ab A. Maio repertarum specimen*; Mediolani, 1819, in-4° (*Bibliothèque Universelle*, Mai 1821, 29 pages).

Première esquisse du travail sur la littérature sacrée des Goths.

LITTERATURE ANCIENNE. — *Nouvelles découvertes* (*Bibliothèque Universelle*, Août 1821, 10 pages).

Analyse d'une publication de Niebuhr : *M. Tullii Ciceronis orationum pro M. Fonteio et pro C. Rabirio fragmenta*; Romæ 1820, in-8°.

1824

NOTICE SUR LES TRANSPORTS DE QUELQUES EDIFICES EXÉCUTÉS AU XV^e^ SIÈCLE (*Bibliothèque Universelle, Sciences et Arts*, 1824, tome XXV page 158).

1827

INSCRIPTIONS PUNIQUES ET PHÉNICIENNES.

1° Notice sur quatre cippes sépulcraux et deux fragments découverts en 1817 sur le sol de l'ancienne Carthage, par le major J.-E. Humbert; La Haye, 1821, in-folio, atlas.

2° Henrici Arentii Amaker diatribe philologico-critica aliquot monumentorum punicorum nuper in Africa repertorum interpretationem exhibens, Lugduni Batav. 1822, in-4°.

3° Caspari Jacobi C. Reuvens periculum animadversionum archæologicarum ad cippos punicos Humbertianos, Lugduni Batavorum, 1822, in-4°.

4° De inscriptione phœnico-græca in Cyrenaïca nuper detecta ad Carpocrationorum hæresim pertinente commentatio, scripsit Guil. Gesenius; Halæ, 1825, in-4° (*Bibliothèque Universelle*, Avril 1827, 35 pages).

C'est par l'hébreu qu'il faut arriver à l'explication des inscriptions carthaginoises. Résumé des discussions qui se sont élevées à ce sujet. Difficultés de cette interprétation. Analyse des quatre dissertations dont le titre est transcrit en tête de l'article.

1829

SUR LA ROUTE D'ANNIBAL DE CARTHAGÈNE AUX ALPES (*Bibliothèque Universelle*, Novembre 1829, 6 pages).

Note pour confirmer l'opinion de De Luc, qui fait passer les Alpes à Annibal au petit Saint-Bernard.

1834

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE, rédigé par Louis Vaucher; Genève, 1834.

Notice détaillée de cet excellent travail (*Bibliothèque Universelle*, Septembre 1834).

Les deux volumes que nous publions contenant les autres travaux de Favre, il nous a paru inutile d'en reproduire ici le titre et la date.

VIE

DE

JEAN-MARIUS PHILELFE

1810

Nous avons peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit de cette *Vie de Marius Philelfe* dans la Notice (voyez page XXVI). Nous rappelons ici qu'elle avait été rédigée vers 1810. Depuis lors Favre avait eu plus d'une fois le projet de la refaire, et il avait réuni dans ce but d'importants matériaux. Mais ce projet ne fut jamais exécuté, et c'est à cela que l'on doit attribuer la disproportion trop évidente qui existe entre le texte et les notes, et les contradictions qu'ils renferment quelquefois. Nous avons pris soin de classer aussi bien qu'il nous a été possible la multitude des feuilles volantes sur lesquelles il avait transcrit le résultat de ses recherches postérieures.

Favre avait également préparé une copie de l'*Amyris* de Marius Philelfe. La publication de ce poëme aurait exigé un commentaire historique dont notre auteur avait eu le projet, mais qu'il n'a pas exécuté. Nous nous sommes donc contenté de donner d'après ses notes une analyse et un certain nombre de citations de l'*Amyris*, qui compléteront l'article que Senebier a consacré à ce poëme dans son *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Genève*. Le premier possesseur de ce manuscrit, Ami Lullin, avait déjà entrepris de nombreuses recherches à son sujet, et il avait réuni ses observations, sa correspondance, ses extraits, et une copie assez fautive de l'*Amyris* dans un volume in-4°, lequel avait disparu depuis Senebier, qui le tenait de De Saussure, petit-fils (par alliance) d'Ami Lullin. Ces papiers, qui sont aujourd'hui en notre possession, avaient été communiqués par nous au savant auteur de la vie de *Jean-Marius Philelfe*, et Favre les avait parcourus avec un intérêt d'autant plus vif qu'il les avait longtemps cherchés sans pouvoir les retrouver. Si l'*Amyris* doit être un jour publiée en entier, la plupart des matériaux rassemblés par Ami Lullin pourront aider l'éditeur des hauts faits de Mahomet II. — *Éd.*

VIE

DE

JEAN-MARIUS PHILELFE

L'impulsion que Charlemagne avait donnée aux études s'était fort ralentie au dixième siècle[1], mais dans les âges suivants elle se ranima par la protection des papes, des empereurs et des rois. Les lettres, au onzième siècle[2], s'étendirent des moines aux laïques; quelques écoles furent ouvertes; les Normands, qui depuis leur admission au christianisme avaient

[1] Dans le dixième siècle régna un grand découragement causé par l'idée de la fin du monde, par les invasions de plusieurs nations barbares, notamment des Hongrois et des Sarrasins, par celles des maladies, et enfin par les superstitions de l'époque. Sur le tableau du dixième siècle, voyez Baronius, Muratori, Sigonius, *Regn. Ital.*

[2] Sur le grand mouvement d'étude qui se manifesta au onzième siècle, voyez Denina, *Disc.* 1, p. 192 et suiv. Parmi les causes principales figurent les querelles des empereurs et des papes, ainsi que les croisades ; d'autre part la médecine fit rechercher les connaissances des Arabes, en même temps que la philosophie et les mathématiques se développaient également. (Prunelle, *Disc.*) Les Juifs, si répandus alors, furent souvent un moyen de communication entre les Arabes et l'Europe. (Renaudot *apud* Fabric. Harles. *Bibl. Græc.* t. III, p. 300-301.) Au douzième siècle, ce fut l'étude du droit civil qui fut une des grandes causes du développement de l'intelligence en Europe. En outre, on peut signaler comme ayant concouru à produire cet heureux résultat en Italie, durant le onzième et le douzième siècle, la puissance des papes qui accéléra la résurrection des études renouvelées avec les premières étincelles de la liberté (Bettinelli, *Risorgiment.* t. I, p. 39), l'émancipation des premières villes d'Italie, le projet de réunir l'Église grecque à l'Église d'Occident, la réfutation des hérésies, etc.

montré tant de dispositions pour l'étude [1], en portèrent le goût en Angleterre et dans le midi de l'Italie, et, d'après l'exemple donné au siècle précédent par le célèbre Gerbert, on mit à contribution le savoir des Sarrasins d'Espagne [2], qui eux-mêmes devaient aux Grecs leur instruction primitive [3]. La conquête de l'Égypte par les Arabes, en privant l'Europe du papyrus, avait été l'une des causes de l'ignorance du moyen âge; on cessa de copier les ouvrages de science et de littérature, et la cherté du parchemin engagea même à effacer les anciens écrits pour y substituer des ouvrages de théologie [4]. Mais, dans la suite, ces mêmes conquérants réparèrent le tort qu'ils avaient fait à l'esprit humain en réunissant dans les bibliothèques qu'ils formèrent en Orient et en Espagne les monuments des lettres et des sciences, et en sauvant, traduisant, commentant les ouvrages des Orientaux, des Grecs et des Latins [5]. Au dixième siècle, ils firent connaître l'invention chinoise du papier de coton [6], et

[1] Gauffred. Malaterr. lib. I, cap. 3, *apud* Murator. *Script.* t. V, p. 550. — *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 67, 68, 82.

[2] Muratori, *Antiq. Ital.* t. III, p. 932. — Andres, t. I, cap. 10.

[3] Buhle, *De studio græcar. litter. int. Arab.* in *Comment. Soc. Gotting.* 1791, p. 216-233. — Buhle, *De Arist. Interp. Arab.* in *Arist. oper.* t. I, 315-331, 323. — Sprengel, *Hist. rei herbar.* t. I, p. 229, 230. — Œlsner, *Effets de la religion de Mohammed*, p. 135-140.

[4] Murat. *Antiq. Ital. Diss.* t. III, p. 833. — Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, Introd. p. 219, traduction française. — D. Maichell, *Introd. ad Hist. litter. de præcip. biblioth. Parisiens.* p. 18, 19. — Montfaucon, *Palæog. Græc.* p. 319. — Villoison, *Prolegom. ad Homer. Iliad.* p. IX, not. 2. — Les fragments de l'Epître aux Romains de la version d'Ulphilas, ms. du sixième siècle, qui avait été effacé et remplacé par les *Origines* d'Isidore de Séville. Ms. de la Bibl. de Brunswick publié par Knittel en 1762, et par Ihre en 1763.

[5] Andres, *Dell'origine e progressi d'ogni letterat.* t. I, cap. 8 et 9.

[6] Fabric. *Bibl. antiq.* p. 958, édit. 1760, 4°. — Casiri, *Bibl. Arab. Hisp.* t. II, p. 9. — Andres, *Dell'origine, etc.*, t. I, p. 199-202. — Montfaucon, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* t. VI, p. 605, 606. — Petrus Mauricius, abbas Cluniacensis, sæculo XII: « ... Sed cujusmodi librum? Si talem quales quotidiè in usu legendi habemus, utique ex pellibus arietum... aut certe ex *rasuris veterum pannorum...* » (Ex bibl. Clun. apud Mabillon, *De re diplomatica*, p. 35.) — Dans une lettre du cardinal Bessarion à Alexis Lascaris on lit qu'il trouva à Constantinople un manuscrit en papier de coton antérieur de trois siècles au concile de Florence de 1439.

l'instruction se releva peu après en Europe[1]. Depuis le douzième siècle, le désir d'apprendre fit faire de grands efforts ; les grands s'intéressèrent aux études, les rois eux-mêmes y prirent part, les académies s'établirent et prospérèrent malgré les disputes philosophiques. A chaque extrémité de l'Europe il y avait un foyer de connaissances dont les lumières devaient un jour se réunir pour contribuer à la culture moderne ; à l'occident, les Arabes de l'Espagne avaient conservé le dépôt des sciences ; tous ceux qui voulaient faire de grands progrès allaient étudier chez eux[2], et l'on trouve dans leurs ouvrages des citations tirées des auteurs de l'antiquité[3] ; leur poésie fut peut-être le modèle de celle des langues modernes. A l'Orient, les Grecs pouvaient se glorifier d'être les seuls dépositaires de la littérature classique et de la sublime philosophie de Platon.

L'histoire des ouvrages d'Aristote occupe une place considérable dans celle de la culture européenne[4], mais ce ne fut qu'au commencement du douzième siècle[5] que quelques-uns des livres de ce philosophe furent traduits en latin[6]. Le siècle suivant offre

[1] Murator. *Antiq. Ital.* t. III, *Diss.* XLIII, p. 871, 872. L'invention du papier de linge dont on se sert maintenant paraît être du treizième siècle. On l'attribue aux Italiens, aux Allemands ou aux Arabes d'Espagne. Voy. Meerman, *De chart. lin. orig.* — Tiraboschi, *Storia della Letterat. ital.* t. V, p. 76-78, édit. 1775. — Andres, *Orig. e progress.* t. I, p. 202-222. — Koch, *Tableau des révolutions de l'Europe*, t. II, p. 18-20.

[2] Mosheim, *Inst. Hist. eccles.* p. 397, note M.

[3] Laur. Mehus, *Vit. Ambros. Travers. Camald.* p. 155.

[4] Roger Bacon *Op. maj.* p. 19, 36.

[5] Cependant Aristote fut expliqué et commenté de bonne heure en Angleterre. Dès 850, Jean Scot Érigène expliquait à Oxford la Logique d'Aristote, ainsi qu'Ingulfe sous Edouard le Confesseur. En 1109, les moines *Crowlandenses* professaient la philosophie d'Aristote à Cambridge. On peut citer plus tard, en 1146, Robert Pulleyn ; en 1164, Simeon Dunelmensis, J. de Salisbury, Odo Muremudensis ; en 1200, Jean Hauteville ; en 1227, St. Edmond, archevêque de Cantorbéry, expliquait le *liber de Elenchis*, et Hugo, le *liber Posteriorum*. Enfin, en 1230, Michel Scot, ou le mathématicien, traduisit une partie des ouvrages d'Aristote de l'arabe ou de l'hébreu, et, en 1232, Jean Blond, qui avait étudié à Paris et à Oxford, les expliquait dans cette dernière ville.

[6] Boëce, auteur de la *Consolation de la philosophie*, avait entrepris de traduire en latin les ouvrages d'Aristote et de Platon, mais il n'exécuta ce projet

plusieurs autres versions, parmi lesquelles on doit remarquer celle que l'empereur Frédéric II fit faire et qu'il envoya aux docteurs de Bologne[1]. Ce prince avait, dit-on, à sa cour deux fils d'Averroës[2], fameux commentateur arabe d'Aristote. Mais parmi ces nombreuses versions on a peine à en trouver deux ou trois[3]

que pour les livres du premier, qui traitent de la logique; le Boëce, auquel on attribue la traduction des traités de métaphysique, est un autre personnage fort peu connu. (Jourdain, *Rech. sur les trad. d'Aristote*, p. 158-163.)— Les versions d'Aristote que Trithème attribue à Herman Contractus sont imaginaires. (Tiraboschi, *Stor. della letter. Ital.* t. IV, p. 187.)—Sur celle de l'Anglais Robert de Retines, qui, après avoir voyagé en Orient, se fixa en Espagne vers 1120, voyez Brucker, *Hist. philos.* t. III, p. 670. — Fabric. *Bibl. inf. Latin.* t. VI, p. 107, éd. Mansi. — Oudin, *De Script. eccles.* t. II, p. 1160. Ce Robert de Retines avait traduit l'Alcoran par ordre de Pierre le Vénérable. V. Jourdain, p. 102 et suiv. On a attribué aussi quelque traduction d'Aristote à Gérard de Crémone ou de Carmona, mort en 1187. (*Cremon. illustr.* p. 269. — Muratori, *Antiq. Ital.* t. III, p. 937. — Mansi *ad* Fabric. *Bibl. Med. latin.* t. III, p. 40. — Jebb, *Præf. in* Rog. Bacon. *Op. maj.* p. 4.) Cet écrivain traduisit beaucoup de livres arabes, entre autres Avicène : dans la Bibliothèque Pauline, à Leipzig, il y a une vie de Gérard avec la liste des livres qu'il traduisit. (*Catal.* p. 256 cité par Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 156.) L'Espagne et l'Italie se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. (Muratori, *Antiq. Ital.* t. III, p 937.— Tiraboschi, *Stor.* t. III, p. 292 et suiv. t. IX, *Suppl.* p. 38, et les auteurs qu'ils indiquent.) — Sur les versions d'Aristote au moyen âge en général, consultez Jourdain, *Recherches critiq. sur les trad. d'Aristote*, 1819, 8°, et Buhle, *Hist. de la philos. moderne*, t. I, p. 694 et suiv.

[1] Petrus de Vineis, *Epist.* t. III, p. 67.— Fabric. *Bibl. Græc.* t. III, p. 305, éd. Harles.—Bayle, *Dict.* sub v. *Averroës*, note *e*, p. 391.—La lettre écrite par Pierre des Vignes, au nom de l'empereur, aux docteurs de Bologne est extrêmement curieuse (V. Mehus, *Vit. Amb. Camald.* p. 155. — Jourdain, p. 169-178).— Sur le mérite littéraire de Frédéric II, voyez *Notic. des ms. de la Bibl. de Paris*, t. VI, p. 403. — Tiraboschi, *Stor. del. lett.* t. IV. — J.-Gottf. Schmutzer, *De Friderici II in rem litterariam meritis*, Lipsiæ, 1740, 4°. — Schneider, *Præfat. ad Friderici II reliq. de arte venandi*, p. XI-XVII. — Jourdain, p. 164-168.

[2] Ægid. Column. *apud* Nicol. Anton. *Bibl. Arab. Hisp.* p. 242.

[3] 1° Celle d'un Vénitien nommé Jacobus Clericus, connue uniquement par un passage de Robert de Thorigny. (Mosheim, *Inst. Hist. eccles.*, p. 396, note H. — Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p 128.) Elle fut faite vers 1128. — 2° Celle que l'on fit à Paris dans les premières années du treizième siècle, lorsque la métaphysique d'Aristote fut apportée de Constantinople. (Rigord. *apud* Duchesne t. V, p. 51.— Muratori, *Antiq. Ital.* t. III, p. 938, 939. *Diss.* XLIV) et dont l'abus causa la proscription des ouvrages d'Aristote. — 3° Celle des *Morales* d'Aristote que Barthélemy de Messine fit par ordre de Manfred, roi de Naples, et que ce prince envoya à l'Université de Paris, avec la même lettre que son père avait adressée à l'Uni-

qui aient été faites sur le grec. Toutes les autres [1] avaient pour base des traductions arabes ou hébraïques extrêmement inexactes, et ce sont ces versions si fautives que Roger Bacon, qui d'ailleurs rendait justice au philosophe de Stagire [2], aurait voulu brûler [3]. Ces traductions latines, si défectueuses qu'elles étaient inintelligibles [4], furent les seules dont se servirent les premiers auteurs scolastiques, jusqu'à ce que, malgré les anathèmes lancés à Paris contre Aristote, le fameux Thomas d'Aquin, par ordre du pape Urbain IV, en eut fait faire une traduction littérale sur le texte grec, par un de ses disciples [5]. Assurément le mépris que Roger Bacon [6] et quelques autres savants montrèrent pour les versions d'Aristote dont Albert le Grand et Thomas d'Aquin [7] faisaient usage était parfaitement

versité de Bologne. (Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 155. — Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 130.)

[1] On compte parmi les traducteurs d'Aristote du treizième siècle, Michel Scot (Roger Bacon, *Op. maj.* p. 36. — Fabric. *Bibl. Græc.* t. III, p. 243, not. *iiii*, éd. Harles. — Fabric. *Bibl. inf. lat.* t. V, p. 77. — Camus, *Hist. des animaux d'Aristote*, t. I, p. XLIV); Alvredus Anglicus (Alfred le philosophe, treizième siècle) nommé encore Alfredus de Sarchel (V. Jourdain, p. 107); Herman Alemanus, contemporain de Roger Bacon (Voyez Bac. *apud* Jebb. *Præf. ad Op. maj.* p. V. — Bacon, *Op. maj. apud* Mittarelli, *Cat. ms. S. Michael à Murano*, col. 90); Guillaume Fleming (Wood, *Hist. et antiq. univ. Oxon.* t. I, p. 120. — S. Jebb, *Præf. in* Bacon. *Op. maj.* p. 4, 5), etc. — Je suis surpris que Buhle (édit. *Aristot. oper.* t. I, p. 285) confonde Herman Alemanus avec Herman Contractus : le premier, qui traduisit Aristote d'après la version d'Averroës, est bien plus moderne que le second.

[2] Rog. Bac. *Op. maj.* p. 36.

[3] Jebb, *Præf. in* Rog. Bac. *Op. maj.* p. 5.

[4] Rog. Bac. *Op. maj.* p. 42, 262, 420.

[5] Quétif et Echard, *Script. Ordin. Prædic.* t. I, p. 388. — Fabric. *Bibl. Gr.* t. III, p. 305, édit. Harles. — P. de Rubeis, *De gestis S. Thomæ diss.* 23, c. I. — Wood, *Hist. et antiq. univ. Oxon.* t. I, p. 120. — J.-Fr. Foppens, *Bibl. belg.* t. I, p. 416.

[6] Roger Bacon (*Opus majus*, p. 43) fait de sages réflexions sur les qualités que doivent posséder les traducteurs et les difficultés qu'ils ont à vaincre. Il parle de Boëce et de Robert Grosthead, évêque de Lincoln ; puis il ajoute : « Alii quidem mendici translatores defecerunt multum tam in scientiis quam in linguis ; quod ostendit ipsorum translatio. Nam tanta est perversitas et horribilis difficultas, maximè in libris Aristotelis translatis, quod nullus potest eos intelligere. »

[7] Non-seulement les versions d'Aristote dont se servaient les savants du trei-

équitable. Ces versions avaient été faites pour la plupart sur des exemplaires hébreux, ouvrage des Rabbins [1], qui les avaient tirées de la version arabe qu'Averroës, vers la fin du douzième siècle, avait faite à Cordoue [2], non sur le grec, langue qu'il ignorait [3], mais d'après les versions syriaques qu'on attribue au célèbre Honaïn de Hirta [4]. Lorsqu'on connaît cette succession de versions, on n'est plus étonné des contre-sens et des disparates de tout genre qu'offre la traduction latine des scolastiques comparée avec le texte grec [5].

Dans les douzième et treizième siècles, l'étude de la théologie, du droit et de la médecine avait fait négliger celle des belles-lettres; l'Europe retentissait du nom d'Aristote, mais il n'y avait qu'un très-petit nombre de savants qui entendissent

zième siècle ne rendaient point l'original, mais souvent ces savants ne présentaient les opinions du philosophe grec que d'après des extraits informes, tronqués et tout à fait défigurés. Vincent de Beauvais (*Specul. Natural. prolog.* cap. X) et Albert le Grand (*De miner. tract.* I, cap. 1) (cités par Andres, t. I, p. 244) affirment s'être servis de pareils extraits.

Les Arabes, qui (avant la version ordonnée par saint Thomas) connaissaient fort mal Aristote, ajoutaient leurs propres idées, leurs découvertes dans ce qu'ils appelaient des traductions ou des extraits de ce philosophe, ou mettaient des ouvrages entiers sous son nom. C'est ainsi que, dans le *Ketab Alahgiar* ou livre des pierres, attribué à Aristote, il est question de la vertu polaire de l'aimant. (D'Herbelot, *Bibl. Orient.*— Falcon. *Acad. des Inscript.* t. IV.)

[1] Wolff, *Bibl. hebr.* t. I, p. 17-21, t. III, p. 12 et seq. t. I, p. 220-223.—Sim. Luzzat. *apud* Wolff, *ibid.* t. IV, p. 1122. — Nicol. Anton. *Bibl. arab. hisp.* p. 224. — Buhle, *Arist. oper.* t. I, p. 169, 188, 194, 199.

[2] Sur la connaissance du grec chez les Arabes, voyez Prunelle, *Disc.* p. 102. — Buhle, *De studii græc. liter. apud Arabes initiis et rationibus*, in *Comment. Societ. Scient. Gotting.* t. II, p. 216. — Corn. Diet. Koch, *De fatis studiorum apud Arabes*, Helmstadt 1719, 4°.

[3] Nicol. Anton. *Bibl. arab. hisp.* p. 242. — Casiri, *Bibl.* t. I, p. 185.

[4] Greg. Abulfar. *Hist. Dynast.* p. 171 et seq. — Renaudot *apud* Fabric. *Bibl. gr.* t. III, p. 298, éd. Harles. — Buhle, *Arist. oper.* t. I, p. 325. — Assemann, *Bibl. or.* t. I, p. 493. t. II, p. 271, not. t. III, part. I, p. 493 et al. loc.

[5] Voy. Brucker, *Hist. philos.* t. III, p. 106, 700. — Fabric. *Bibl. gr.* t. III, p. 293, 294, éd. Harles. — Casiri, *Bibl.* t. I, p. 306 et seq.— Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 133, 134. — Buhle, *Comment. Soc. Gotting.* 1791, p. 228. — Buhle, *Arist. oper.* t. I, p. 323. — Richard Simon, *Suppl. ad Leon. Mutin.* p. 104. — Possevin, *Bibl.* t. XII, p. 16.

la langue maternelle de ce philosophe. L'Italie, qui avait des relations suivies avec la Grèce, en offrit quelques-uns [1], tandis que le reste de l'Occident n'avait même aucun livre grec, si l'on excepte quelques manuscrits que des voyageurs ou des croisés avaient rapporté par curiosité. Les Français, pendant leur domination à Constantinople, ne s'étaient occupés qu'à détruire et non à apprendre [2]; ils aidèrent plutôt les Italiens à introduire leur idiome dans le Levant, qu'ils n'en rapportèrent la connaissance du grec, et c'est là vraisemblablement l'origine première de la langue franque [3] qui a été entretenue par les relations commerciales. Cependant les croisades eurent l'avantage d'exciter la curiosité, le goût de la lecture et de fournir des sujets intéressants aux historiens et aux poëtes. Malgré ce peu de culture, l'Occident, à la fin du quatorzième siècle, fut en état d'apprécier et de recevoir les leçons des Grecs que la décadence de l'empire de Constantinople faisait sortir de leur patrie [4]. L'Italie, qui les accueillit, avait toujours eu quelques hommes qui entendaient la langue grecque [5]; la connaissance de l'idiome vulgaire parlé en Grèce y était assez commune; la domination des empereurs d'Orient sur la Calabre, les rapports commerciaux, les ambassades réciproques des papes et des empereurs, les établissements des Italiens dans l'empire grec avaient multiplié l'usage de cette langue cultivée dans la Grande

[1] Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 277 et suiv.

[2] Heeren, *Influence des Croisades*, p. 409-416. — Niceph. Gregor. IV, 2, § 6. — Nicetas *apud* Bandur. *Imp. or.* t. I, p. 107 et seq.

[3] Suivant un historien catalan, vers 1300, on parlait le français en Morée et dans le duché d'Athènes comme à Paris (Raymund. Muntanerius *apud* Ducange, *Gloss. infim. latin. præfat.* § XVII, p. 20), et l'extrême corruption du langage moderne d'Athènes date des premières années du treizième siècle, à l'époque où les Francs s'emparèrent de Constantinople et de la Grèce. (Ducange, *Ibid.* § X, p. VIII et IX.)

[4] Richard V, en 1028, fit venir à Rouen des moines grecs pour enseigner leur langue. (G. Malaterra *apud* Murator. *Script.* t. V, p. 550.)

[5] Muratori, *Antiq. Ital. med. æv.* t. III, Dissert. XLIII, XLIV. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 364 et seq. — Sur Burgundio et son école à Pise, au douzième siècle, voy. Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 225-239.

Grèce [1] ; mais jusqu'à la fin du quatorzième siècle elle ne fut employée à aucun usage littéraire ; les savants italiens des siècles précédents avaient plutôt étudié l'arabe ; leurs liaisons avec les Maures d'Espagne, qui possédaient en cette langue les ouvrages des philosophes et des mathématiciens grecs, la renommée de l'école de Salerne, le goût dominant de l'époque pour la médecine, l'astronomie ou l'astrologie, avaient mis l'arabe en crédit dès le onzième siècle [2]. Aussi François Philelfe, dans le quinzième siècle, remarque que quelques hommes qui n'avaient appris le grec que par les voyages et le commerce, ayant voulu traduire des auteurs anciens, n'avaient fait que des versions obscures et fautives, parce que le langage moderne étant corrompu ne donnait point une intelligence complète des auteurs de l'antiquité [3].

A cette époque, Dante et Pétrarque avaient déjà illustré leur patrie et poli leur langue [4]. Le premier de ces poëtes eut à peine connaissance de quelques mots de la langue grecque [5], et les leçons de Barlaam, vers 1342 (et peut-être de Léonce Pilate [6]), ne mirent jamais Pétrarque en état d'entendre Homère [7], dont le premier exemplaire qui parut en Italie lui fut

[1] Baldelli, *Ibid.* p. 239-246, 248 et seq.

[2] Bettinelli, *Risorg. d'Ital.* t. I, p. 54.

[3] Fr. Philelfe, *Epist.* p. 62 recto, édit. Venet. 1502. — Leonard. Arret. *Epist.* IV, 22, p. 139, éd. Mehus.

[4] Dès le dixième siècle, la langue italienne était distincte du latin ; on l'employa dans les actes dès le commencement du douzième, et avant qu'il fût écoulé, les poëtes s'en servirent dans leurs vers, comme moyen d'être mieux entendus par les dames. (Muratori, *Antiq. Ital. med. ævi*, Dissert. XXXII, t. II, p. 1021, 1047-1050. — Dante, *Vita nuova*, t. IV, 1, p. 35, edit. Zattæ.)

[5] *Mem. per la vit. di Dante*, p. 63 ; in op. ed. Zattæ, t. IV, 2. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 384. — Baldelli, *Vit. di Boccacio*, p. 235, not. — Janott. Manetti, *Vita Dantis*, ed. Mehus. — Gradenigo, *Lett. greco-ital.* cap. X.

[6] Tiraboschi, t. V, p. 426. — Baldelli, p. 136, note 35.

[7] Baldelli, p. 137, note 36.—Voyez sur Barlaam, *Petrarchæ epist. var.* p. 1102, ed. Basil. — Boccac. *Geneal. Deorum*, lib. XV, c. VI, fol. 112, verso, ed. Venet. 1497, fol. — Fabric. *Bibl. gr.* t. XI, p. 462-470. ed. Harles. — *Mém. sur Pétrarque*, t. I, p. 406-410. t. II, p. 75-77. — Baldelli, *Vit. di Boccacio*, p. 250-254.

envoyé par Nicolas Syoceros[1]. Boccace[2], contemporain et ami de Pétrarque, contribua aussi à perfectionner la langue italienne, et eut de plus le mérite de savoir un peu le grec et de mettre à la portée de ses compatriotes les poëmes d'Homère. Il dut ces avantages à un Calabrais, élève de Barlaam, nommé Léon ou Léonce Pilate[3], qu'il avait reçu chez lui en 1360, et qui le premier y professa le grec[4]. Cet homme ramena les lettres grecques en Italie, et fit, à l'instance de Pétrarque et de Boccace[5], la première traduction latine d'Homère[6], dont on ne

— Gradenigo, *Letter. greco-ital.* p. 130-131.— Baldelli, *V. d. Petr.* p. 232.— Sur le zèle de Pétrarque pour la découverte des manuscrits, v. *Senil* lib. XV, p. 948, ed. Basil. 1581, et *Famil.* III, 18, p. 620, cité par Villoison, *Notic. des manuscrits*, t. VIII, 2, p. 27-28, not. — Il avait fait venir des livres grecs. (*Senil.* VI, 1.)— Sur l'enthousiasme pour les poëtes causé par Pétrarque, v. Baldelli, *Vit. di Petr.* p. 146.

[1] Petrarch. *Var. epist.* p. 1102.—*Famil.* IX, p. 2.— Nicolas Sygeros Precori, envoyé de Jean Cantacuzène à Clément VI et Innocent VI pour obtenir des secours contre les Turcs, en flattant ce pontife de la réunion de l'Église grecque ; il était encore à Avignon en 1353, et il y connut Pétrarque. (Raynald. *Annal. Eccl.*)

[2] Boccace, destiné successivement au commerce et à l'étude du droit canonique, fut entraîné dans la carrière des lettres par un goût naturel que firent éclater diverses circonstances, comme la vue du tombeau de Virgile, et la pompe de l'examen de Pétrarque (1341) devant le roi Robert (Boccace, *Geneal. Deorum*, XIV, 22); l'amour acheva de décider cette vocation. Comme Pétrarque, il fit venir des livres de la Grèce : et c'était en en copiant qu'il gagnait de quoi en acheter de nouveaux. (Corniani, *I Secol.* p. 354.— Manni, *Stor. di Decam.* p. 82.— Marini, *Papyr. Diplomat.* p. 382.) Sur les copies de Boccace, v. Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 265. — Manetti, *Vit. Boc.* — Ciampi, *Monum. di un ms. di Bocc.* p. 20 et seq.— Il paraît avoir appris ce qu'il savait de grec : 1° de son séjour à Naples, où il connut Barlaam qui, de Constantinople, se réfugia dans cette ville en 1341 ; 2° d'un voyage en Sicile ; 3° des leçons de Léonce Pilate ; il s'est servi du peu qu'il en savait pour donner dans ses ouvrages des étymologies quelquefois absurdes.

[3] Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 254.

[4] Boccace, *Geneal. Deorum*, l. XV, p. 6.

[5] Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 259-266.

[6] Dominic. Aretin. *apud* Mehus, *Vit. Ambros.* p. 265.— Mehus, *ibid.* p. 270 et seq.—Petrarch. *Senil.* lib. VI, 1, p. 892.—*Giornal. de' Letterat. d'Ital.* 1712, t. XII, p. 349 et seq.—*Catalog. cod. ms. Bibl. Reg. Paris.* P. III, t. IV, p. 409, n°s 7880, 7881. — Mehus, p. 373. — Petrarch. *Senil.* l. XVI, p. 1. — Baldelli, *Vit. di Petr.* p. 138, not. — Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 264.

connaissait avant lui qu'un abrégé qui portait mal à propos le nom de Pindare le Thébain[1]. Il traduisit encore une partie de Platon[2]. Les muses grecques avaient tant d'attrait pour Boccace que, malgré l'extérieur farouche, le caractère intraitable et les manières grossières de Léonce, que Pétrarque[3] appelle *une grande bête sous tous les rapports*, il fit tout ce qu'il put pour retenir cet homme que son esprit inquiet ramena en 1363 à Constantinople, et qui, quelque temps après, fut foudroyé sur le vaisseau qui le reconduisait en Italie[4].

Boccace avoue lui-même qu'il ne savait le grec que très-imparfaitement; mais, ayant tant fait pour l'étude de cette langue, il se crut permis d'insérer des citations grecques dans ses ouvrages. C'était de son temps une chose inouïe en Italie, et le soin qu'il prend de s'en justifier, l'orgueil qu'il montre en prouvant qu'il a ce droit à juste titre[5], indiquent assez que, si le

[1] C'est cet abrégé qui est cité, par ex., dans le catalogue des livres rassemblés par Didier (Victor III), au onzième siècle : *Historiam Cornelii cum Omero*. (Murator. *Script.* t. IV, p. 473.)— Pétrarque parle, en 1360, d'un exemplaire d'Homère existant à Padoue. (Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 257. — *V. d. Petrarc.* p. 137, note 36.) D'un autre côté, on lit dans Pétrarque (*Famil.* X, epist. 4) : « Is qui Homerus vulgo dicitur, alterius nescio cujus scholastici opusculum scias, licet ab Homerica Iliade sub breviloquio descriptum. » (Epist. ad Gerardum fratrem à Mingarello edita ad calcem conj. de Odis Pindari.) — Sur les anciennes traductions et citations d'Homère, v. Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 271. Armanino, au quatorzième siècle, auteur d'une chronique, met Homère au rang des sources de son ouvrage. Wolfram d'Eschenbach, au treizième siècle, dit qu'il lisait Homère.

Wernsdorf est tenté d'attribuer à Avienus cet abrégé de l'Iliade qui n'a que 1075 vers, et qui paraît ne porter le nom de Pindare que depuis le quatorzième siècle. Il donne ce sommaire dans le tome IV de ses *Poetæ Latini minores*, ainsi que des recherches curieuses sur les antiques traductions latines d'Homère. V. la préface de l'édit. de Pindare le Thébain de Van Koten.

[2] Baldelli, *Vit. Boccac.* p. 263-267.

[3] Petrarch. *Senil.* l. III, VI, p. 857.

[4] Petrarch. *Senil.* l. VI, p. 892 « .... Semper certè nunc intelligo.... nubes illa mœstique oris obscuritas nunciabat hoc fulmen.... » Voyez encore Petrarch. *Senil.* lib. III, 6, p. 857-858. Lib. V, p. 886. — Boccac. *Gen. Deor.* lib. XV, c. VI et VII, p. 113. — Hody, *de Græc. illustr.* I, c. 1. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 372-375.

[5] Boccac. *Geneal. Deor.* lib. XV, c. VII. Tout ce chapitre d'un livre qu'on ne lit guères est fort curieux. Hody en a rapporté une partie, pag. 3 et 4.

commerce et les voyages avaient apporté en Italie quelque connaissance du grec, les gens de lettres n'en avaient encore fait aucun usage. Il est curieux d'observer que les créateurs de la langue italienne arrêtèrent eux-mêmes ses progrès par les efforts qu'ils firent pour accréditer la langue grecque. On sait également que Pétrarque et Boccace [1] comptaient pour leur gloire plus sur leurs ouvrages latins que sur ceux en langue vulgaire [2]. Pendant plus d'un siècle, les littératures classiques, les recherches d'érudition furent exclusivement cultivées, et la poésie vulgaire fut pendant tout ce temps négligée et silencieuse [3]. Les talents et la protection de Laurent de Médicis donnèrent le signal de son réveil [4], mais elle ne fut plus originale. L'éclat des lettres grecques et latines, l'admiration toujours croissante qu'elles inspiraient, interrompirent la marche lente de la culture européenne. Au lieu de suivre et de cultiver le génie de l'Occident, on espéra sauter à la perfection en prenant pour modèle les chefs-d'œuvre des Grecs, qui ne les avaient produits qu'en se perfectionnant eux-mêmes et peu à peu; on s'imposa leurs règles, on adopta leurs systèmes; le génie européen ne créa plus, il imita, et il suivit les voies d'un autre temps, d'un autre peuple qui avait eu d'autres institutions et un autre climat; on renonça dès lors et pour jamais à avoir une littérature d'accord avec la religion et les mœurs nationales, tandis que précisément chez celle que l'on voulait calquer la poésie était intimément liée à la politique et à la religion [5].

[1] Petrarch. *Senil.* lib. V, 2. — Id. *Ibid.* lib. XIII, 10. — Id. *Famil.* lib. VIII, 3. — Bettinelli, *Risorg.* t. I, p. 142.

[2] Bettinelli, *Risorg.* t. II, p. 91. — Schwab, *De l'univers. de la langue française*, p. 81. — Corniani, *I Secoli*, t. II, p. 26, 227.

[3] On sait que Bembo exhortait Arioste à composer son poëme en latin, la langue vulgaire n'étant pas propre à une composition sérieuse.

[4] Giannon. *Istor. di Napoli*, t. III, p. 469. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, c. II, p. 144-148. — Gibbon, *Hist. de la décadence de l'Empire romain*, t. XVII, ch. LXVI, p. 446-449, trad. franç. — Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis*, chap. V et VII. — Sismondi, *Hist. des républiques d'Italie*, t. VI, p. 173-175.

[5] Ch. Villers, *Lettres à M. Millin*, *Magaz. encycl.* 1810, t. V, p. 3-15. Le

Guarino de Vérone [1], vers la fin du quatorzième siècle, fut le premier Italien qui enseigna la langue grecque [2]. En étudiant sous Jean de Ravenne, il s'aperçut de la nécessité du grec pour l'intelligence des auteurs latins, et, ne trouvant personne en Italie qui pût lui enseigner cette langue, il prit le parti d'aller l'étudier en Grèce [3]. Il passa dans ce but cinq années à Constantinople, suivant les leçons du célèbre Emmanuel Chrysoloras et de son neven Jean [4]; il y avait été conduit par Paul

mépris que témoignaient les savants pour tout ce qui n'était pas grec ou latin est remarquable, et j'en citerai ici les singuliers regrets du comte Louis Nogarola, célèbre Véronais du seizième siècle : « ... Quapropter non possum complures nostræ ætatis præstantissimos homines eosdemque Italos non incusare, qui cum græcam et latinam habeamus linguam, quæ quidem nostræ propriæque sunt, iis tamen posthabitis, in Etrusco sermone totam ætatem inutiliter conterunt; nec illis venit in mentem, hunc ipsum fuisse tunc exortum, cum in Italiam infusa peregrinitas Latini sermonis diguitatem et decorem corrupit, depravavitque. In qua quidem verborum colluvie tres excelluêre nostrates viri, Danthes, Petrarcha et Boccatius, non meo tamen judicio tam absoluti atque perfecti ut non aliquid eis vitio verti possit, etc.» (*Ludov. Nogarolæ epist. super viris illustr. genere Italis qui græce scripserunt.* Venet. 1558.) Le mérite de ces poëtes italiens fut attaqué et défendu, V. Mehus, *Vit. Ambros.* p. 176. — Perticari, *Apolog. di Dante*, c. XXXIV, part. 2ª. — Si nous prenons Pétrarque, chez qui la différence de la création et de l'imitation est fort sensible, nous trouverons qu'il atteignit la perfection de la poésie italienne presque sans modèle. Il s'abstint même de lire le Dante (*Famil.* XII, 12). Lorsqu'au contraire il voulut imiter Virgile et Cicéron, il manqua d'élégance, et ne fit que s'élever un peu au-dessus des autres imitateurs de son siècle.

[1] Carlo de' Rosmini, *Vit. di Guarino Veronese*, 3 vol. in-8°, Brescia 1805.

[2] Maffei, *Vir. illust.* p. 69. — Zeno, *Dissert. Voss.* t. I, p. 215.

[3] Guarino s'était fait en Grèce la plus flatteuse réputation (Rosmini, *Guar.* t. I, p. 16); il professa successivement ensuite à Florence, Venise et Ferrare. Sur son voyage à Constantinople, voyez J. Pannonius, *Panegyr. Guarini.* — Naudé, *Addit. à l'hist. de Louis XI.* — Bayle, *Dict.* § Guarin.

[4] Giorgi, *Osservaz. intorno Em. Grisolora. Caloger. raccolt. d'opuscul.* t. XXV. — *Giornal. de' Lett. d'Ital.* 1712, t. XII, p. 352 et seq.— Rosmini, *Vit. Guar.* t. III, p. 182 et seq. — Hody, I, c. II, p. 64. — Sur un manuscrit contenant les Evangiles, et qui était autrefois dans la bibliothèque de Ste-Justine de Padoue, on lisait : « Pertinente a Manuello Crisolora il quale nel 1395 venne da Costantinopoli a insegnar Greco a Fiorenza. » (Fortun. Federici, *Delle Bibl. di S. Giustina di Padova*, p. 11.) Manuel Chrysoloras vint à Venise en 1393 (Giorgi, t. XXV, *della raccolta Caloger.* — Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. I, p. 43. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, p. 798), et à Florence en 1396. Martin Crusius (*Germano-Græcia*, p. 7,

Zani [1]. Après son retour en Italie il fut suivi de près par son maître, et l'établissement d'Emmanuel dans ce pays donna aux lettres le mouvement le plus accéléré [2]. Il était venu plusieurs fois en Italie : son premier voyage avait eu pour but de solliciter des secours contre les Turcs qui attaquaient Constantinople, et il parcourut l'Europe comme envoyé de l'empereur d'Orient [3]. Il était alors accompagné de Démétrius Cydonius, qui séjourna à Venise et à Milan, et dont les nombreuses traductions contribuèrent à répandre le goût de la langue grecque et lui valurent une grande considération [4]. Emmanuel, pendant ce premier voyage, s'attacha quelques écoliers et leur inspira pour la littérature grecque un enthousiasme qui se communiqua si promptement que, quelques années après, un certain nombre des citoyens les plus distingués de Florence se réunirent pour l'engager à revenir de Constantinople dans leur cité, et pour lui offrir un établissement honorable et avantageux [5]. Vers le même temps, Pallas Strozzi, l'un de ceux qui attirèrent Emmanuel à Florence, fit venir à ses frais un grand nombre de livres grecs [6]; il avait l'ambition de former dans sa patrie une

place son établissement en Italie quatre années après la bataille de Nicopolis, où Bajazet défit les chrétiens (28 septembre 1396). Les auteurs à consulter sur Manuel Chrysoloras sont indiqués dans la Bibl. grecque de Fabric. éd. Harles. t. XI, p. 409 (9).

[1] Hody, I, II, p. 64.

[2] Maffei, *Veron. illust.* lib. III, p. 69-70. — *Giornal. de' Letter. d'Ital.* Venez. 1712, t. XII, p. 352 et seq.

[3] Tiraboschi, *Stor.* t. VI.

[4] Fabric. *Bibl. gr.* t. XI, p. 398, ed. Harles. — Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 423. — Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 356 et seq. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 375. — Rosmini, *Vit. Guarin.* t. III, p. 195-196. — Janot. Manetti, *Vit. Bocc.*

[5] Fr. Philelfe, *Ep.* p. 259 verso. — Leon. Aretin. *De temp. suis*, p. 920, *in* Murator. *Scriptor.* t. XIX. — Sozomen. Pistor. p. 1168-1169 *in* Murator. *Script.* t. XVI. — Hanck, *De Script. Byzant.* pars I, cap. XXXVII. — Hody, *De Græc. ill.* I, II. — Furieti, *Præf. in* Barzizior. *Oper.* p. XV. — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 35-36. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 356-364. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 113-118. — Bandini, *Specim. Lit. Florent.* t. I, p. 63. — La chronologie des voyages d'Emmanuel offre quelques difficultés.

[6] Fabroni, *Vit. Cosmi*, p. 105, annot.

bibliothèque publique [1]; mais ce noble projet ne fut accompli que par le testament de Niccoló Niccoli [2].

Bien différent du sauvage Pilate, Emmanuel par son extérieur, sa politesse, ses étonnants progrès dans les lettres latines, se concilia l'attachement de tous les Italiens, et son arrivée parmi eux fut regardée comme un bienfait de la Providence [3]. Il mourut au concile de Constance, en 1415. Les plus célèbres littérateurs du temps furent ses disciples; ils avaient pour lui une vive admiration et le regardaient comme leur père [4]. Ses leçons furent le germe de cet amour pour les lettres qui produisit tant d'efforts, de recherches et de fruits. La

[1] Mehus, *Vit. Ambros. præf.* p. 19 et p. 360.

[2] Mehus, *Ibid.* p. 62 et seq. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, 1, p. 100. — Poggio, *Orat. in funer. Nicol. p.* — Zeno, *Dissert. Voss.* t. I, p. 34, 35. — Baldelli (*Vit. di Boccacio*, p. 211) dit que Boccace légua sa bibliothèque à son confesseur Martin da Signa, à condition qu'après lui elle passerait au couvent du St-Esprit de Florence, et Baldelli ajoute dans la note que Niccolò Niccoli établit à ses frais le local qui renfermait ces livres (Mehus, *Præf. ad Vit. Ambros.* p. XXXI et XXXII) qui périrent dans l'incendie de 1471, raconté par Scip. Ammirato. (*Ist.* part. II, lib. XXIII, c. 108.) Par son testament, fait peu de temps avant sa mort (1437), Niccolò Niccoli mit ses livres à la disposition de seize citoyens de Florence, pour en faire une bibliothèque publique. (Mehus, *Ibid.* p. 62 et seq.) Cosme de Médicis s'engagea à payer les dettes de Niccolò, et les exécuteurs testamentaires de celui-ci consentirent par cet arrangement à ce que ces manuscrits fussent placés dans la bibliothèque que Cosme avait fait construire dans le couvent de St-Marc à Florence, en observant les clauses de publicité prescrites par le testateur. (Id. *Ibid.* p. 65-66.) — Catalogue et classification établis par Thomas de Sarzane, depuis Nicolas V. — On lit à ce sujet dans Poggio (*Orat. in funer. Nicol. p.* 276 *oper.*): «... Rem sanè statuit temporum omnium ac sæculorum laudibus celebrandam. Ex libris quos homo nequaquam opulentus et rerum persæpè inops, suprà *octògintos codices* summo labore et diligentia comparaverat, decrevit testamento fieri *per amicos* publicam bibliothecam ad utilitatem hominum sempiternam, etc...»

[3] Janott. Manetti *apud* Mehus, *Vit. Ambros.* p. 363.

[4] Guarin. Veron. *Præf. ad Robertum Rossum*, antè vers. lat. Plutarc. Vit. T. Q. Flaminii; réimprimée dans la *Bibl. Smith.* p. 335 «... Accedit inter nos necessitudo quædam et propinquitas ex viro antiqua virtute ac disciplina præstantissimo, et ætate nostra clarissimo, Chrysolora, ex cujus opera et liberalitate manavit quidquid græcarum hisce temporibus litterarum nostrates hausere. Ille communis utrique parens, dulcissimusque præceptor, arctissimo nos ita quodam cognationis genere conciliavit, sicuti quos uno procreatos genitore, eademque ortos familia cernimus.»

chaire de langue grecque, créée à Florence pour Léonce Pilate, et occupée successivement par Emmanuel Chrysoloras, Jean Argyropule, Théodore Gaza et Démétrius Chalcondylas, fut le point central d'où la connaissance des lettres grecques se répandit dans le reste de l'Europe [1]. Les littérateurs qui étudiaient à Florence, sous Emmanuel, recevaient en même temps les leçons de Jean de Ravenne [2], disciple de Pétrarque et l'un des restaurateurs de la littérature latine. Tout s'animait, tout prenait une nouvelle vie, toutes les routes de l'instruction étaient successivement découvertes. Tandis que, à l'exemple de Pétrarque [3], le célèbre Poggio Bracciolini [4], Nicolas de Trévise [5] et quelques autres littérateurs cherchaient et recueillaient les manuscrits enfouis dans les monastères de l'Occident [6], d'autres Italiens parcouraient la Grèce et l'Orient et en rapportaient des trésors [7] que l'invention de l'Allemand Guttenberg

[1] Pontan. *apud* Tiraboschi, t. VI, I, p. 108. — Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, chap. VII, p. 95 et seq.

[2] Voyez sur cet homme singulier *Mém. sur Pétrarque*, t. III, p. 700-709. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 510-517. — Raph. Volaterran. *Comment.* lib. XXI, p. 245, edit. Basil. 1544 fol°. «...Joannes Ravennas qui Venetiis præcepit, primus omnium qui ea tempestate, post longa tempora, ludum in Italia aperuit: undè, tanquam ex equo Trojano, viri præstantes plurimi prodierunt, qui posteà scholis ac litteris omnia referserunt. Hos ita jam latinis legitime litteris imbutos, Emmanuel Chrysoloras schola excepit, qui præceptor græcæ disciplinæ, Byzantius genere, sub Bonifacio IX in Italiam venerat, primùmque Venetiis, deindè Florentiæ docuit. »

[3] Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 78-82.— Baldelli, *V. d. Petrarca*, p. 349. — Sicco Polenton. *apud* Mehus, *Præf. ad Vit. Ambros.* p. CXXXIX.

[4] Léonard Bruni écrivait au Pogge sur ses découvertes «...Erit profecto hæc tua gloria ut amissa jam ac perdita excellentium virorum scripta tuo labore ac diligentia sæculo nostro restituas.» (Leon. Arretin. *Epist.* IV, 5, p. III, ed. Mehus.)

[5] Rosmini, *Vit. Guarin.* t. I, p. 67.

[6] Furieti, *Præfat. in* Gaspar. Barziz. *Oper.* p. 18-19. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 33 et seq. — Quirini, *Diatrib. ad Epist. Fr. Barbar.* cap. I. — Zeno, *Diss. Voss.* t. I, p. 44 et seq. — Ambros. Camald. *Epist.* XXIV, 9, p. 984, ed. Mehus.

[7] Fr. Philelf. *Epist.* p. 259 verso : «... Ut cum nonnulli postea juvenes melioris disciplinæ et eloquentiæ cupidi in Græciam trajecissent, omnem indè ad nostros eruditionis elegantiam reportarint.» — Sur les livres rapportés par Guarino de Vérone, voyez Maffei, *Veron. illust.*

allait bientôt rendre communs à l'Europe entière. D'autres commençaient à copier et à expliquer les inscriptions et les monuments antiques ; les femmes même cultivaient les lettres grecques et latines, et la découverte de chaque manuscrit produisait une vive sensation chez les savants et chez les princes. La décadence de l'empire d'Orient amenait chaque jour les littérateurs de la Grèce en Italie, et ils s'y réfugièrent en grand nombre après la prise de Constantinople par les Turcs[1]. C'est ainsi que, dans ce siècle mémorable, le mouvement rapide des esprits, l'amour et l'enthousiasme des connaissances, la protection des princes, l'invention d'un nouvel art et la destruction d'un grand empire, se réunirent pour favoriser l'Italie et répandre par elle les lettres en Europe. Le quinzième siècle n'est pas le siècle du goût, mais celui de l'enthousiasme; il n'est pas le siècle des succès, mais il est celui du travail qui les prépare. Il vit de grands efforts et de grands changements dans l'esprit des hommes. Non-seulement les sciences, les lettres et les arts prirent un aspect nouveau, et de nouveaux moyens par la découverte de l'imprimerie et de la gravure, mais le monde lui-même changea de forme et d'étendue par celle de l'Amérique. Vasco de Gama, en doublant le cap des Tempêtes, fit varier le commerce et les moyens d'acquérir les richesses. Enfin, les relations des peuples avec leurs princes et des nations entre elles furent entièrement modifiées par la politique de Louis XI et de Laurent de Médicis, et par l'établissement de l'équilibre des puissances. Ces derniers changements se firent aux dépens de la liberté de l'Europe, et les peuples aveuglés crurent que les lettres, les arts et quelques jouissances sensuelles les dédommageraient suffisamment de la perte du premier des biens.

[1] Déjà aux septième et huitième siècles, l'invasion des Mahométans avait jeté sur l'Europe un grand nombre de Grecs orientaux. Ils y avaient apporté beaucoup de livres, ainsi que le goût des lettres. L'Angleterre et la France avaient reçu plusieurs de ces savants fugitifs. (Matter, *Histoire de l'Eglise chrét.* t. II, p. 247.)

J'ai cru pouvoir tracer cette esquisse du retour des lettres grecques en Italie, parce que François Philelfe, père de Marius, et le plus célèbre littérateur de son siècle, fut, après la mort d'Emmanuel Chrysoloras, un de leurs principaux soutiens[1], qu'il rapporta de Constantinople un grand nombre de manuscrits et qu'il prit un constant intérêt au sort des nobles et savants Grecs fugitifs[2].

La famille de François Philelfe était de Tolentino, ville de la Marche d'Ancône[3]. Il y naquit le 25 juillet 1398[4] de parents peu connus et de commune extraction. On aurait quelques détails sur sa famille, si l'on pouvait ajouter foi à ce qu'en dit le Pogge dans les invectives qu'il écrivit pour venger Niccolò Niccoli des satires de François Philelfe. Mais les littérateurs de ce temps ne se piquaient pas de véracité dans leurs querelles: ils inventaient des faits, cherchaient à couvrir de ridicule leurs antagonistes[5], et l'on doit croire que le public était averti d'avance du peu de vérité de leurs assertions, puisque les accusations atroces qu'ils lançaient dans leurs diatribes paraissent n'avoir fait aucun tort à ceux qui en étaient les objets. On trouve même des écrivains tels que Louis Pulci et Matteo Franco, qui dans leurs productions se disaient réciproquement les plus grandes injures sans cesser d'être unis par l'amitié. Ils n'étaient ennemis qu'en

[1] Hier. Squarciafic. *Epist. ad Franc. Leon.* ante vers. lat. Diodor. Sic. edit. Venet. 1481, et in *Bibl. Smith.* p. 215 : « Fr. Philelphi.... qui utriusque linguæ et splendor et decus extitit. »

[2] Voyez des extraits des lettres de Fr. Philelfe dans Crusius, *Turco-Græc.* p. 55-56.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 256 verso. — Philipp. Bergom. *Suppl. Chronic. ann.* 1398. — Gabr. Gaver. Fontana *apud* Sax. *Hist. Lit. Mediol.* — André Thevet s'est étrangement trompé sur la patrie de Philelfe : il dit qu'il était de *Tolede en Espaigne.* (A. Thevet, *Portraits et vies des hommes illustres*, Paris 1584, in-fol. f° 97 verso.) — Fossi (*Catal. Bibl. Magliabecch.* t. II, p. 331) dit : « Franciscus Philelphus ex familia Bucellia Florentina oriundus, Tolentini in lucem editus, etc.... »

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 81 verso, 252 recto.— Lancelot, *Acad. des Inscr.* t. X, p. 691, 4°.

[5] Comparez Cicéron, *De finibus*, l. II, c. 25.

vers[1], et il semble que, dans cet âge, la calomnie était au rang des jeux de l'esprit. Le Pogge, en particulier, est trop connu par sa médisance[2], pour que l'expression de sa colère ait une autorité historique. Cependant, en rejetant les injures, on peut trouver dans ses trois invectives contre François Philelfe quelques faits qu'il ne peut, ce semble, avoir imaginés. On y voit que le père de François Philelfe s'appelait Cicco, et l'on peut croire qu'il cultivait de ses mains quelques possessions près de Tolentino. Sa mère était de Rimini, où, selon le Pogge, elle exerçait un métier peu honorable[3]. Un prêtre des environs prit soin de la première éducation de Philelfe, et le Pogge n'a pas manqué d'affirmer que ce prêtre était le véritable père du jeune François[4], qui, ayant sans doute montré des dispositions

[1] Quadrio, t. II, p. 566. — Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, t. I, p. 293-294.

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 41-42. – Sur les querelles de Poggio, voyez Recanati *in* Murator. *Script.*

[3] Poggio, *Invect.* I[a] *in* Fr. Philelf. (*Oper.* p. 62 verso, edit. 1513) : « ...Verum nequaquam mirum videri debet, cum cujus mater Arimini dudùm in purgandis ventribus, et intestinis sorde diluendis quæstum fecerit, maternæ artis fœtorem redolere; hæsit naribus filii sagacis materni exercitii attrectata putredo et continui stercoris fœtens halitus... » — Cornel. Tollii *Append.* ad librum P. Valeriani, *De litterat. infelic.* p. 3, Helmstadt 1644 : « Fr. Philelfus... cum pater inops, quique ex diurno labore in diem viveret, mater cui ad quæstum nihil nisi femur superesset.... » Cornelius Tollius ne vécut que vers le milieu du dix-septième siècle; il copie le Pogge en cet endroit : Pogg. *Invect.* 3[a] *in* Philelf. p. 66 verso, « ... qui genus tuum quod sordidum, vile, abjectum putaras, utpote ex patre Cyechò, viro stolido ac stupido qui manibus propter opus rusticanum ad fricandos equos tergendosque pro strigili uti potuisset, in lucem extuli.... » Voyez la note suivante.

[4] Pogg. *Invect.* 3[a], p. 66 : « .... Ortus enim ex presbytero rusticano oppido Tollentino et matre adeò religiosa ut se corpusque devoverit sacerdoti, Deorum genere superbis. Romulus quondam ex Rhea virgine vestali, Martisque sacerdote natus, cum a Diis genus traheret urbem condidit Romanam, caput orbis futuram. Tu non ex Martis sed ex Veneris ministra et matre, non Vestali sed Florali, ad tui nominis parentumque memoriam, non urbem in Latio, sed in oris spurcicia sterquilinium condidisti... Quid enim illa (mater) faceret confecta inopia, mendicitate coacta, cui nil ad quæstum præter femur superesset, Cyecho viro patri (id enim ei nomen fuit) vel cæco potiùs ? qui uxoris tamdiù vitia ignorans ex diurno labore ac sudore in diem viveret, omnia præter egestatem deessent, qui nedum uxori, sed ne sibi quidem vitam præbere posset... » — Id. *ibid.* p. 67: « ... Educavit te

pour l'étude, fut successivement envoyé aux écoles de Fano, Venise et Padoue. Dans cette dernière ville, il fut disciple de Gasparino de Barzizia [1], qui y professa avec un grand éclat depuis l'an 1407 à l'an 1417, et qui paraît avoir été, pendant le reste de sa vie, lié d'amitié et de correspondance avec François Philelfe [2]. Selon le Pogge, les mœurs dépravées de Philelfe le firent chasser ignominieusement de ces différentes villes ; il retourna à Venise, mais sa mauvaise réputation l'y suivit et le contraignit à passer en Grèce [3]. François Philelfe nie les accusations du Pogge [4], et le cardinal de Pavie lui rend le témoignage d'avoir très-bien réfuté les contes de son ennemi [5]. On doit d'autant plus se défier des assertions de ce Florentin, qu'il est certain que François Philelfe fut en grande considération à Venise, où il fut appelé pour professer la philosophie et l'éloquence [6]. Peu après il fut nommé chancelier de l'ambassadeur

sacerdos pro suo (nam Cyecho parva ad id cura, ob inopiam, erat) usque ad annum decimum, scitulum speciosumque puerum. Dehinc facis te ad litteras, in quibus tantùm emineres ut omnes superiores stulticia excelleres, etc. etc.... » Vid. et Poggii *Facetiæ* in *oper.* p. 470, Basileæ 1538, in-fol.

[1] Gasparino mourut à Milan en 1431 ; une partie de ses œuvres a été publiée par le cardinal Furieti (Romæ 1723, 4°) qui a écrit sa vie ; le reste est encore en manuscrit. Voyez Fabric. *Bibl. infim. lat.* t. III, p. 22, ed. Mansi. — Argeloti, *Bibl. Script. Mediolan.* t. IV, p. 2061. — Mazzuchelli, *Scrit. Ital.* t. II, I, p. 498 et seq. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, c. II, p. 278 et suiv. — Gasparino fut, après Pétrarque, l'homme qui contribua le plus au rétablissement des lettres latines et un des fondateurs de la critique corrective ; il l'exerça beaucoup sur les œuvres de Cicéron. — Trithême, *De Script. Eccles.* n° 744 : « Latini sermonis elegantiam semimortuam ab inferis ressuscitavit. » — Voyez les *Testimonia* rassemblés par Furieti à la tête de son édition.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 5 verso.

[3] Poggio, *Invect.* 3ª *in* Philelf. p. 63 recto.

[4] Dans sa lettre à Leodryse Crivelli (Fr. Philelf. *Epist.* p. 182 verso) il rend à celui-ci les injures qu'il avait reçues du Pogge.

[5] Jacob. Cardin. Pap. *Epist.* p. 468 : « Inventiones omnes Poggii tui, quas disertissimè refutasti, etc. »

[6] Ce fut Fr. Barbaro qui fit recevoir Fr. Philelfe citoyen de Venise et ensuite secrétaire du Baile. (Fr. Philelf. *Satyr. Dec.* IX, sat. 4.— Quirini, *Diat. ad* Barb. *epist.* p. XXX.) — Ce fut ce dernier, et non l'empereur, qui lui confia une mission pour Amurat. Voy. Rosmini, t. I, p. 12.

de cette république à Constantinople, où il arriva en 1420, et où l'empereur Jean Paléologue le distingua; le Baile de Venise l'envoya en mission auprès d'Amurat II; plus tard il se rendit également en Allemagne [1].

François Philelfe étudia à Constantinople sous Jean Chrysoloras, neveu [2] et héritier d'Emmanuel. Jean Chrysoloras jouis-

[1] Jacob. Cardin. Pap. *Epist.* XX, fol. 141. — Lancelot, *Acad. des Inscr.* t. X, p. 693-694. — Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 226. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 283-284. — Labbe, *Concil.* t. XII, col. 105, ed. Venet. 1731. — Zeno, *Dissert.* I, p. 279.

[2] Guarin. Veron. *apud* Hody, I, c. II, p. 64: « Utrique referenda Chrysoloræ, viris ætatis nostræ clarissimis, avunculo scilicet et nepoti. » — Id. *ibid.* p. 49 (qui devrait être chiffrée 65): « Johannes quoque Chrysoloras... et verè *patruo* Manuele dignissimus. » — Mar. Philelf. *Amyris*, lib. II, v. 650 (ms. de la bibl. de Genève): « Johannes Cui Manuel patruus. » — Il ne faut pas confondre ce Jean Chrysoloras avec un sectateur de Barlaam qui portait le même nom, mais qui était plus ancien et qui avait disputé contre Grégoire Palamas au temps de l'empereur Andronic Paléologue. (Phranz. I, 12. — Hanck, *De Script. Byzant.* p. 628.)— Pontanus (not. *ad* Phranz. *Chronic.* p. 243) a mal à propos confondu Emmanuel avec cet ancien Jean Chrysoloras, qui fut peut-être le père d'Emmanuel ou du second Jean Chrysoloras. (Vid. Hody, p. 21, 50. — Bulæus, *Hist. Univ. Paris.* V, p. 873.)— Æneas Sylvius (*Epist.* lib. I, 105, p. 600, ed. Basil. 1571) donne par erreur le nom de Jean à Emmanuel Chrysoloras. Plusieurs auteurs ont confondu l'oncle et le neveu et ont dit que François Philelfe était gendre d'Emmanuel. (Trithem. — P. Jovius. — Ger. Voss. *de Hist. Gr.* p. 492. — Foppius, *Miscell. Lips.* t. V, p. 325.— Niceron, *Mém.* t. VI, p. 73.—Pope Blount, *Censur.* p. 471. — Paul Freher, *Theat. Vir. Doct.* p. 1429. — Baillet, *Jugem. des Sav.* t. IV, p. 298, 4°. — Corn. Tollius, Append. ad P. Valerian. *De infel. liter.* lib. p. 3. — Crescembeni, *Della vulgar. Poes.* t. III, p. 268. — La Serna Santander, *Dict. bibliogr.* t. III, p. 163.)— D'autres ont écrit, sans plus de raison, que Jean Chrysoloras était le fils d'Emmanuel. (Lancelot, *Acad. des Inscr.* t. X, p. 742. — La Monnoye, *Not. sur Baillet*, t. IV, p. 298, 4°. — Furieti, *Præfat. in* Barzizior. *oper.* p. XVI. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 118, 257. — Gibbon, *Hist. de la décad.* t. XVII, c. LXXVI, p. 408, trad. franç.) —Je suis bien étonné que Rosmini (*Vit. di F. Filelf.* I, p. 11) dise que Jean Chrysoloras était frère d'Emmanuel ; Rosmini lui-même le dit son neveu dans la *Vit. di Guarini*, t. I, p. 165. Bœrner, *De doct. hominibus Græcis* etc. 1750, p. 18-19, a fort bien expliqué que Fr. Philelfe était le gendre de Jean Chrysoloras et non pas d'Emmanuel. V. aussi Crusius, *Germ. Græc.* p. 7, 234.

Biblioteca ms. Farsetti, part. 2ª, p. 30-31. « Isocratis libellus, qui Panegyris dicitur, scriptus ad Demonicum... traductus Byzantii. » « E preceduta la versione da una lettera a certo Floro Valiero, cui la dirige un Italiano, il quale passato a Constantinopoli, ivi studiava il greco sotto Manuello e Giovanni Grisolora, e con

sait d'une grande réputation [1] et avait autrefois professé en Italie où les succès de son oncle Emmanuel l'avaient attiré [2].

Ces Chrysoloras prétendaient descendre d'une des familles romaines qui s'établirent avec Constantin dans la nouvelle Rome; ils unissaient à la noblesse une grande érudition, et François Philelfe reconnaît en plusieurs endroits de ses lettres les obligations qu'il eut à Jean Chrysoloras, dont il fut le disciple à Constantinople [3].

Jean Chrysoloras avait épousé Manfredina, née à Pise, de l'illustre famille de Auria ou Doria [4]. Elle avait pour aïeul Hi-

questa traduzione dà il primo saggio de' suoi studi : « Mearum igitur lucubrationum primitias habe, in quibus si qua latinè prolata tuo gustu ciboque digna fuerint, laudandos ipsos crede Chrysoloras, florentissima Græcæ nostræ ornamenta litteraturæ, hinc scilicet patruum, illinc nepotem, a quibus nullum est virtutis genus alienum, penitusque ubique deesse putato, quod illis non insit; quorum in me mellita facundia velut ex celesti rore in arentes herbulas, a cœlo ipso emanare puta, si quid in me frugi clarumque conspexeris. » Questo nostro Italiano non è altre, chè *Guarino Veronese*, il quale intorno al 1399 portatosi a Constantinopoli, vi studiò sotto i Grisolora, siccome dice in più luoghi delle sue opere e segnatamente in una lettera a Lionello d'Este, che trovasi ms^a nella libreria della Salute, dove scrive così : « Cum juvenilibus annis sub Manuele Chrysolora illustri philosopho et ejus nepote Johanne, præceptoribus amantissimis, Constantinopolim incolerem, et post prima deposita rudimenta, pleniore gradu discendo pergerem, etc. »

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 1 verso : « Quem non Latini minùs admirantur quam Græci. »

[2] And. Julian. *Orat. de mort. Man. Chrysolor. apud* Hody, p. 39 : « Et in primis mors carissimi necessarii tui viri ornatissimi atque illa tua nobilissima familia dignissimi Johannis Chrysoloræ lacrymæ movent.... Hic est qui generis tui dignitatem, studia, honores, cæteraque patriciæ familiæ tuæ ornamenta lacerata penèque extincta, non modo clara sobole, sed optimarum artium disciplina, quas abs te olim didicerat, favente Deo, refeciet. Sed omittamus nunc de Johanne dicere, cujus humanitas, scientia incredibilis, virtus ac sapientia, alios sibi locos vindicare potuerunt. » — V. la note 2, p. 28. — Rosmini, *Vit. Guar.* t. II, p. 165-166. — Hody, *De vir. ill. Græc.* t. I, c. II, p. 63 et seq. — Léonard Bruni (*Epist.* III, 14) dans une lettre à Niccolò Niccoli, parle aussi de Jean Chrysoloras : « Johannes Græcus Miles Bononiam venit ad XI kal. Martias : secum habet Demetrium non Poliorcetum et Guarinum Veronensem. » (Cité par Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 256.)

[3] Voyez Fr. Philelf. *Epist.* p. 261.

[4] V. la note 3 de la page suivante.

laire de Auria, noble Génois, qui avait épousé Zampia, fille naturelle de l'empereur Jean Paléologue [1]. Une fille sortie de ce mariage, qui par conséquent était la tante de Manfredina, et qu'on avait surnommée la Dame de l'Orient, avait épousé, par ordre de l'empereur, Mustapha, fils véritable ou supposé de Bajazet Ilderim [2]. François Philelfe épousa à Constantinople une fille de Jean Chrysoloras et de Manfredina Doria ; elle était très-jeune et se nommait Théodora [3]. Philelfe et son fils Marius se sont vantés d'une si illustre alliance [4]. Le Pogge, dans ses

[1] Adam de Montalto, *De laud. Aur. famil. apud* Murator. *Script.* t. XXI, p. 1178. — *Hist. politic. apud* Crusii *Turco-Græc.* p. 2. — Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 245. — Fr. Barbaro (*De re uxoria*, lib. I, c. VIII, p. 91, edit. 1639) parle de la magnificence avec laquelle Emmanuel Chrysoloras fit célébrer les noces de son neveu Jean. (Quirini, *Diatrib. ad Barb. epist.* p. CXLVIII.)

[2] Plusieurs auteurs ont dit à tort que Théodora était fille de Manuel Chrysoloras. (Rosmini, t. II, p. 9, not.)

[3] *Hist. politic. apud* Crusii *Turco-Græc.* p. 2. — Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 245.

Il y eut deux Mustapha que les Grecs opposèrent l'un après l'autre à Amurat II : 1° Mustapha, fils de Bajazet-Ilderim. Suivant les historiens turcs, il périt en 1402 à la bataille contre Tamerlan ; mais les Grecs soutiennent qu'il n'était pas à cette bataille (Ducas, c. XVI, p. 38) : ils le secoururent contre son neveu Amurat II, qui le fit pendre en 1424. (Chalcocond. V, p. 117-121. — Ducas, c. XXII à XXVII, et Buliald. *Not. ad* Duc. p. 250. — Phranz. I, 32. — Leunclav. *Ann. Turcor.* p. 325.) — 2° Mustapha, fils de Mahomet Ier et frère d'Amurat II. C'était un enfant que Jean Paléologue voulut opposer, en 1423, à Amurat, mais celui-ci le prit dans Nicée et le fit étrangler en 1424. — Phranza l'appelle Mustaphopolus. (Ducas, c. XXVIII. — Chalcocond. V, p. 124-125. — Leunclav. *Ann. Turc.* p. 325. — Phranz. I, 40.) — Ainsi Amurat, dans la même année, fit périr son oncle et son frère. C'est le premier de ces deux Mustapha qui épousa la fille de Zampia, et non pas le dernier, quoi qu'en dise l'*Histoire politique* publiée par Crusius.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 1 verso : « Sed de uxore quod perurbanè jocaris mecum, duxi sanè uxorem illius Chrysoloræ filiam, quem non Latini minus admirantur quam Græci : accedit ad generis vel bonitatem vel claritudinem quod nata est mea uxor, ea matre quæ et Auria ipsa sit, et mulierum omnium pudicissima atque optima. »

Fr. Philelf. *Hecatost.* Dec. VI, sat. 3 :

« ..... Chrysolora quis usquam,
Quaque oritur Titan, et qua petit arduus imos
Antipodas, præclara domus te nesciat ? alto
Sanguine Romulidum quæ nobilioribus ortum
Deducens titulis, priscisque ornata triumphis,

écrits contre François Philelfe, a prétendu que cette union avait été forcée et que Philelfe, accueilli avec bonté par Jean Chrysoloras avait séduit sa fille [1]. Philelfe assure, au contraire,

Rege novæ Romæ gaudebas fausta propinquo.
Hoc, Theodora, genus genitor tibi casta superbum
Tradidit, at genitrix claris majoribus orta
Non minus auget avos; quos proles Auria magnis
Insignita viris, Italæ fax ultima Pisæ,
Horrisoni domitrix pelagi, decorata triumphis
Millibus, et totum latè celebrata per orbem
Progenuit. Nec avara mihi concederis uxor :
Sed grandes dotes, et grandia munera portans,
Te mihi ad obsequium præstabas lætior omne.

Id. *Hecat.* Dec. IX, sat 8.

« Nata fuit Theodora viro (J. Chrysoloras) qua pulchrior urbem
Nec Byzantiacam, nec quidquid Thracia cingit,
Ulla puellari tendat decorasse pudore.
Hanc mihi connubio, vinclisque jugalibus unam
Dum vir magnus avet conjungere, plurima dulci
Ore movens, quæcumque refert Aurelius, et quæ
Græcia docta probat, solidis sibi vinxit elenchis. »

Mar. Philelf. *Amyrid.* lib. II, v. 647 (*Ms. de la bibl. de Genève*) :

« . . . . . Nam mihi quondam
Urbs nativa fuit nova Roma et Chrysolorina
Progenies, matris domus antiquissima claræ,
Cui Chrysolora fuit pater alta ex stirpe Johannes,
Cui Manuel patruus, Genuæ materna vetustæ
Auria celsa domus, præclarus Hilarius illi
Factus avus, cujus Græcis venerabile nomen. »

[1] Poggii *in* Fr. Philelf. *Invect.* I[a], p. 63 recto, *oper.* ed. 1513 : « . . . Constantinopolim tanquam in asylum, egenus atque inops, confugisti. Callidè id quidem et astutè ut ad ea loca adires ad quæ citius auctor quam fama scelerum perveniret. Ibi in Johannis Chrysoloræ doctissimi atque insignis Equitis familiaritatem, discendi cupiditatem præ te ferens, insinuasti, qui, tua verbositate motus, simul mendacitate commotus (nihil enim eo præter linguam inanem et cutem aridam deportaras) te domi suæ recepit, iguarus futuri : hospitem enim pudicum, non Paridem adulterum se recepturum putabat. At tu cum regiones, non mores, immutasses, ne quis locus esset vacuus sceleribus tuis, ejus virginem filiam stuprasti, tuis pollicitationibus et blanditiis deceptam. Cum te ille miser qui serpentem domi nutrierat, mœchum filiæ deprehendisset, de te interficiendo consilium cepit, cum tu aufugisses supplicii metu. Sed quid ageret vir licet prudens? Inops consilii erat, scelus detectum, virgo compressa, dos amissa virginitatis; intercedunt Italici mercatores, consulunt ut eam despondeat, hoc maximè pacto obumbrari putantes turpitudinem susceptam. Itaque Chrysoloras mœrore con-

que Chrysoloras désira cette union [1]; ses talents et la faveur de l'empereur grec purent la faciliter. Il existe un témoignage contemporain, mais peut-être partial en faveur de Philelfe, c'est celui de Gabriello Paveri da Fontana qui écrivit contre George Merula pour la défense de Philelfe [2]. Paveri raconte que l'empereur grec donna à Philelfe la charge de conseiller et de secrétaire, et lui accorda la main de Théodora Chrysoloras, qui était alliée à la famille impériale. Saxius, qui rapporte les paroles de Paveri, paraît ne pas croire à cette illustration des Chrysoloras, parce que François Philelfe, tout or-

fectus, compulsus precibus, malo coactus, filiam tibi nuptui dedit a te corruptam, quæ si extitisset integra ne pilum quidem tibi abrasum ab illius natibus ostendisset.»

Pogg. *Invect.* 3ª *in* Philef. p. 67 verso : «... Nam cum Johannes Chrysoloras te veluti nebulonem quemdam squalidum ac pannis orbum conspexisset, tum pietate, tum cujusdam Januensis suasu permotus, hospitio te excepit, famem, frigus depulit; pro quibus beneficiis homo gratissimus summum beneficium reddidisti. Omisso enim Musarum consortio quas castas esse sciebas, stupratoque virgine unica filia, quam postea desponsasti, morte debita pœnam scelerum subiisses, nisi ope alterius viri egregii periculum evasisses.» — Voyez aussi Poggii *Facetiæ* dans ses œuvres, p. 470, ed. Basil. 1538, fol°.

Un témoignage plus respectable que celui du Pogge, et qui, quoique très-obscur par la manière dont il est exprimé, peut prouver qu'il y eut quelque chose à reprendre dans le mariage de Fr. Philelfe, est celui d'Ambroise Traversari, général des Camaldules; voici les paroles d'une de ses lettres à Niccolò Niccoli (Ambr. *Epist.* VIII, 9) : «... Nuper a Guarino accepi litteras, quibus vehementer in fortunam invehitur, quod filiam Johannis Chrysoloræ clarissimi viri is acceperit exterus, qui, quantumlibet bono ingenio, longe tamen illis nuptiis impar esset, queriturque substomachans, uxorem Chrysoloræ venalem habuisse pudicitiam, mœchumque ante habuisse quam socerum.» Ce passage semble attester que Fr. Philelfe épousa Théodora après avoir eu une liaison criminelle ou avec elle ou avec sa mère, femme de Jean Chrysoloras; c'est ce dernier sens que Tiraboschi donne aux paroles d'Ambroise que l'on ne sait comment entendre, car il faudrait *generum* au lieu de *socerum*. (Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 284 et t. IX, p. 126.) M. de Rosmini (t. I, p. 17, not.) croit que ce passage a été ou intercalé ou corrompu, et qu'il ne désigne pas Fr. Philelfe.

[1] Fr. Philelfe, *Satyr. 3, Decad. VI.*

[2] *Gabrielis Paveri Fontanæ Placentini in Georgium Merlanum seu Merulam invectiva.* — Voy. sur ce livre très-rare, imprimé à Milan en 1481, Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 187, 226, 573. — *Giornal. de' Letter. d'Ital.* 1714, t. XVII, p. 202, 330, 331. — Cristof. Poggiali, *Mem. per la stor. lett. di Piacenza,* t. I, p. 41-43.

gueilleux qu'il était, n'en a point parlé dans ses lettres [1]; mais j'ai montré que la bisaïeule de Théodora Chrysoloras était fille naturelle de l'empereur Manuel Paléologue : d'ailleurs l'opinion de Saxius repose sur une erreur et François Philelfe a parlé de cette alliance [2]. François Philelfe témoigne dans ses lettres qu'il dut beaucoup aux leçons de son beau-père et de Théodora, qui prononçait le grec de la manière la plus agréable et vraiment attique [3]. Elle donna à son époux deux fils et deux filles [4], et l'aîné de ces enfants est ce Marius que cette notice doit faire connaître.

Jean-Marius-Jacob Philelfe [5] naquit à Constantinople [6] le 24 juillet 1426 [7]. Son père le ramena en Italie, lorsqu'après sept ans et cinq mois de séjour à Constantinople il revint à Venise, attiré par les promesses de Léonard Justiniani et de quelques autres patriciens. François Philelfe, rempli de l'idée que ses connaissances, ses talents et ses protecteurs lui vaudraient une grande fortune, quitta la nouvelle Rome le 26 août 1427, et arriva à Venise le 10 octobre avec Théodora sa femme, âgée de seize ans, leur fils Marius, qui n'avait pas encore quinze mois, et d'assez nombreux domestiques [8], parmi lesquels se trouvait la nourrice de Marius, appelée Marie, qui resta longtemps au service de

[1] Sax. *Hist. Lit. Mediol.* p. 226.

[2] Voy. la citat. ci-dessus, note 3, p. 30.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 31 r°, 261 v°. — P. Jovii *Elog. Philelph.* p. 13.

[4] Lancelot, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* t. X, p. 743. — Fr. Philelf. *Dec. VI, Sat. 3*, dit, en parlant de Théodora :

« Te mihi ad obsequium præstabas lætior omne :
Hei mihi quid sine te vitam mœstissimus optem.
Nec sterilem nobis fœcundis gesserat uxor
Illa viro peperit quæ quattuor ordine natos,
Nam Marium genuit, genuit Xenophonta, puellæ
Angela prima patrem norunt, Panthea secunda,
Qui mixtim facie referunt vultuque parentes. »

[5] Fr. Philelf. *Epist.* p. 1 r°.

[6] Treban. Aurelius *apud* Sax. *Hist. Lit. Mediol.* p. 268 *B.*

[7] Fr. Philelf. *Epist.* p. 1 r°.

[8] Fr. Philelf. *Ep.* p. 1. — Lancelot, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* t. X, p. 694, 695.

François Philelfe [1]. Philelfe avait amassé quelque argent à Constantinople, mais pas assez pour soutenir longtemps son goût pour la dépense, et plusieurs fois dans sa vie il passa alternativement de la magnificence au dénuement. Arrivé à Venise, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses belles espérances ne seraient point réalisées [2], et peut-être faut-il moins en accuser ses protecteurs que les circonstances : la peste désolait cette ville. Philelfe la quitta le 13 février 1428 ; il conduisit successivement sa famille à Bologne et à Florence, où, malgré les conseils de Jean Aurispa [3], il s'engagea à donner des leçons sous la protection de Cosme de Médicis et de Pallas Strozzi. Il y arriva en avril 1429, et y professa avec un très-grand succès; mais bientôt ses ennemis le desservirent auprès de Cosme, et le caractère hautain et emporté de Philelfe acheva de le brouiller avec son protecteur. Il se retira à Sienne en janvier 1435, et y séjourna environ quatre années, qu'il employa à donner des leçons publiques et à soigner l'éducation de son fils Marius, qui reçut de son père l'instruction la plus approfondie dans la littérature grecque et latine. François Philelfe ajouta à ces leçons tous les préceptes qui peuvent former le cœur ou être utiles dans les vicissitudes de la vie, et l'on conserve, à Milan, dans la bibliothèque Ambrosienne [4], une pièce de vers qu'il adressa à son fils, et dans laquelle il lui expose les principes qui doivent diriger sa conduite [5]. Dans ce temps, François Philelfe était en correspondance avec l'empereur Jean Paléo-

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 66 v°.

[2] Fr. Philelf. *Ep.* p. 2, et p. 5 v°.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 8.

[4] *Raccolta Milanese*, 1756, n° 1. — Rosmini, t. III, p. 83, 84.

[5] Saxius (*Hist. Lit. Med.* p. 179) rapporte les vers suivants de ce manuscrit:

Nate Mari, vita mihi carior, una voluptas
Spesque patris, præcepta sequi si nostra, Philelphe,
Perges, te magnum reddes, nobisque tibique,
Illustremque virum...

Fr. Philelfe (*Hecat. Dec. VI, Sat.* 1), au milieu des meilleurs principes de la morale, insiste en particulier avec assez de force sur les principes religieux.

logue, et l'on voit par une lettre du 21 août 1438, adressée à ce prince, qui était alors au concile de Ferrare, que Paléologue désirait que Philelfe revînt à sa cour, et lui demandait son fils Marius pour l'emmener à Constantinople. Philelfe, en s'excusant de suivre l'empereur, allègue ses engagements avec les Siennois, et promet avec plaisir de lui envoyer son fils [1]. Bientôt François Philelfe crut que la haine de Cosme de Médicis ne lui permettrait plus d'habiter Sienne avec sûreté, et il alla à Bologne, dont alors Nicolas Piccinino [2] était maître; il devait y donner des leçons pendant six mois, et son dessein était ensuite de se rendre auprès du duc de Milan [3]. Les troubles civils dégoûtèrent Philelfe pour la seconde fois du séjour de Bologne [4]; son fils Marius avait treize ans, et il se servit de lui pour sortir de cette ville. Marius s'enfuit dans la nuit du 25 avril, son père se mit à sa poursuite et le retrouva à la porte de Plaisance, ayant pour compagnon un Milanais nommé Florius Novatinus. Celui-ci raconta qu'il avait retiré Marius de la mauvaise compagnie de quelques soldats, et qu'il comptait le conduire chez Antonello Arcimboldi, l'un des principaux officiers du duc de Milan [5], et frère d'un des amis de François Philelfe. Le père et le fils, arrivés dans une auberge de Plaisance, reçurent la visite de Pierre Platea, gouverneur de la ville, qui persuada à Philelfe qu'il ne pouvait se dispenser d'aller à Milan présenter ses respects au duc Philippe-Maria Visconti [6]. Théo-

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 15 : « Quod hortaris Johannem Marium filium ad te mittam, faciam id quidem nequaquam invitus. Quid enim mihi optatius cedere possit, quam meum dilectissimum filium vel hospitio tuo, vel disciplina uti, qui omnium Christianorum Principum et dignitate sis maximus et virtute primarius. »

[2] Muratori, *Annal.* 1439.

[3] Lancelot, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* t. X, p. 695-703. — Rosmini, t. I, p. 92, 148.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 15 v° et p. 21. — Pour la description des troubles de Bologne, voy. Fr. Philelf. *Satyr. Dec. II, hecat. 9.* — *Decad. VI, hecat.* 2.

[5] Affò, *Scritt. Parmig.* t. II, p. 233.

[6] Fr. Philelf. *Epist.* p. 18.

dora était restée à Bologne [1], et François Philelfe, après avoir bercé les Bolonais de l'espérance de son retour [2], fit venir sa femme à Milan et s'y établit avec sa famille [3].

Cependant Marius était à Constantinople dès le commencement de l'année 1440 [4]. Il paraît qu'il quitta Milan avant l'arrivée de sa mère, et qu'il s'embarqua à Venise ou à Ferrare, avec les Grecs qui, le 6 juillet de l'année précédente, avaient signé au concile de Florence la fausse union des Grecs et des Latins [5]. Il arriva avec eux à Constantinople [6], et dut être témoin de la mauvaise réception que l'on y fit aux ecclésiastiques qui venaient de sacrifier leur conscience et leur opinion à l'espoir d'obtenir des Occidentaux quelque secours contre les Turcs. Bientôt tout l'ouvrage des conciles de Ferrare et de Florence fut détruit [7] et désavoué, et l'on ne reprit le projet de réunion que lorsque Mahomet II, sur le point de prendre Constantinople, força les Grecs à de nouvelles ruses pour engager le pape à les secourir [8].

François Philelfe fit partir son fils pour Constantinople avec d'autant plus de plaisir, que, dans ce temps, on ne pouvait passer pour savant qu'autant qu'on avait étudié dans cette capitale de l'empire d'Orient; elle était regardée comme l'Athènes moderne, et comme la source qui fertilisait tous les endroits

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 18 v° et p. 20.

[2] Voyez Fr. Philelf. *Ep.* (Voyez surtout les différentes lettres des pages 18, 20 et 21.)

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 21.

[4] Fr. Philelf. *Ep.* p. 26 v°.

[5] Cf. Sylv. Syropuli *Vera Historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos*, Hag. Comit. 1660, fol.

[6] L'empereur s'embarqua à Venise le 11 octobre 1439, et arriva à Constantinople le 1er février 1440.

[7] Leo Allat. *De perpet. Eccl. Or. et Occid. consent.* lib. III, cap. 4, et surtout les additions, p. 1380-1395. On y traite Bessarion de traître qui a vendu sa conscience contre le cardinalat. — J. Aymon, *Monum. authentiq. de la religion des Grecs*, p. 122 et suiv. — Ducas, cap. 31, § 3. — Dupin, *Nouvelle Bibliothèque*, t. XII, cap. 2.

[8] Voy. Gibbon, *Hist. de la chute de l'Emp. romain*, chap. LXVI, LXVII, LXVIII

de l'Europe où l'on cultivait les lettres [1]. A cette époque, les hommes d'étude de l'Italie allaient finir leur éducation en Grèce [2]; mais il ne faut pas croire que l'état des lettres et des sciences fût beaucoup plus brillant dans ce pays que dans le reste de l'Europe. La bonne littérature y était presque abandonnée à de prétendus savants qui étaient, comme ailleurs, enfoncés dans des discussions de théologie et de dialectique qu'ils avaient prises chez les Occidentaux, dont ils avaient traduit les pernicieux ouvrages. La langue grecque avait complétement dégénéré : Constantinople était le seul lieu où les savants et les gens de la cour la parlaient encore avec l'ancienne pureté, et les femmes nobles avec la grâce et l'accent attiques [3]. Le Pélopo-

[1] Æn. Sylv. lib. I, ep. 155, p. 705, edit. Basil. 1571 : « Nemo Latinorum satis videri doctus poterat, nisi per tempus Constantinopoli studuisset. Quodque florente Roma doctrinarum nomen habuerunt Athenæ, id nostra tempestate videbatur Constantinopolis obtinere. Inde nobis Plato redditus, inde Aristotelis, Demosthenis, Xenophontis, Thucydidis, Basilii, Dionysii, Origenis et aliorum multa Latinis opera diebus nostris manifestata sunt... »

Id. ibid. « ... Fateor multis locis apud Latinos studia literarum esse illustria, ut Romæ, Parrhisiis, Bononiæ, Paduæ, Senis, Perusii, Coloniæ, Viennæ, Salamanticæ, Oxoniæ, Papiæ, Lipsiæ, Erfordiæ : sed rivuli sunt omnes isti ex Græcorum fontibus derivati. »

[2] Furiet. *præfat. ad* Gaspar. Barzix. *op.* p. XVI.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 31 r° et v°. — Crus. *Turco-Græc.* p. 496. — Il n'y avait plus de poëtes grecs.

Fr. Philelf. *Epist.* XIV, p. 101 v° : « Nunc apud Græcos neminem video qui versibus delectetur. » Aurispa, écrivant à Ambroise le Camaldule, dit que les Grecs se souciaient peu de la littérature profane. (Ambros. Trav. *Epist.* lib. 24, *Ep.* 53, p. 1027.)

Voici encore un témoignage de la décadence des lettres dans la Grèce ; il fait partie d'une note manuscrite qui se trouve sur le premier feuillet d'un exemplaire de l'*Anthologie grecque*, éd. de Florence 1494, à la bibliothèque de Paris, et qui paraît avoir été écrite par Constantin Calopa : « ... Quia quidquid et librorum et ingeniorum in Græcia reliquum fuerat, jam totum in Italiam commigravit, præter eum quem hic reperi, Aristobulum Apostolidem, antistitem optimum, cum quo solo ex Græcis omnibus in Creta loqui potui. Is ut moribus præstat et litteris, ita sua bonitate et meo etiam suasu, ex juventute aliquos suscitat, quos instituat, ut hæc possint legere, et ut Græcæ litteræ Græcis aliqua ex parte restituantur. » (Cité par Chardon de la Rochette, *Mélanges de critiq. et de philolog.* t. I, p. 237, 238.) Ceci regarde le seizième siècle.—Aristobule, fils de Michel Apostolius, est auteur de la *Galeomyomachie*, en vers iambiques. — Arse-

nèse, gouverné par les faibles princes de la maison des Paléologues, était dans la barbarie; le langage et les mœurs y étaient également corrompus, et ce pays n'offrait plus de science et de culture que dans la personne du vieux Gemisthus Plethon[1]. Ce philosophe vénérable avait été, dit-on, le maître d'Emmanuel Chrysoloras, auquel il survécut longtemps[2]; il passait pour l'homme le plus savant de son temps, et mourut à Constantinople âgé de près d'un siècle[3]. Il était venu en Italie pour le concile de Florence, et avait expliqué avec tant de charme et de succès la philosophie de Platon, que ses leçons engagèrent Cosme de Médicis à établir son Académie platonicienne[4]. Platon et sa philosophie étaient déjà connus en Italie longtemps avant Gemisthus; Pétrarque possédait une partie de ses œuvres en grec, et il devait à Barlaam la faible connaissance qu'il en avait. Pétrarque, dans un de ses traités, fit, sans exciter de querelle, une comparaison fort curieuse de la philosophie de Platon avec celle d'Aristote; il y donne la préférence au philosophe d'Athènes, et remarque que sa doctrine est celle des princes et des grands, tandis que celle d'Aristote est celle du

nius, évêque de Monembasie, était aussi fils de Michel Apostolius. Chardon de la Rochette (l. c.) a pensé qu'Aristobule et Arsenius étaient le même personnage.

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 62 r°, Sphortiæ et Saxolo, anno 1441.

[2] Hody, *De Vir. Græc. Illust.* p. 22, 23.

[3] Leo Allat. *De Georg. apud* Fabric. *Bibl. Gr.* t. X, p. 739 et seq.

[4] Prohemium Marsili Ficini Florentini in Plotinum ad Magnanimum Laurentium Medicem Patriæ servatorem : « Magnus Cosmus, Senatus consulto patriæ pater, quo tempore concilium inter Græcos et Latinos sub Eugenio Pontifice Florentiæ tractabatur, Philosophum Græcum, cognomine Plethonem, quasi Platonem alterum, de mysteriis Platonicis disputantem frequenter audivit. E cujus ore ferventi sic afflatus est protinus, sic animatus, ut inde Academiam quamdam alta mente conceperit, hanc opportuno primum tempore pariturus. Deinde dum conceptum tantum Magnus ille Medices quodammodo parturiret, me electissimi medici sui Ficini filium, adhuc puerum tanto operi destinavit, etc.... » Cette édition des œuvres de Plotin fut imprimée à Florence, aux frais de Laurent de Médicis, l'an 1492, ainsi qu'on le lit à la fin de ce livre. — Sieweking, professeur à Göttingue, vient d'écrire en allemand l'histoire de l'Académie Platonicienne à Florence (1813). Sur cette Académie, voir encore Ficin. *Præf. in Platonem.* — Cramer, *De Causis restauratæ sæculo XV in Italiam philosophiæ Platonicæ*, 1813.

vulgaire[1]. Saint Thomas avait voulu aussi étudier Platon[2], et Léonce Pilate en avait traduit quelques parties avec Boccace[3]. Les leçons de Gemisthus[4], à Florence, donnèrent de nombreux partisans à Platon, et, de retour en Grèce, il écrivit pour le comparer avec Aristote ; il exalta le premier, dénigra le second, et alluma, vers le milieu du quinzième siècle, la fameuse querelle dont le champ de bataille fut principalement en Italie, mais où les Grecs seuls combattirent. Les partisans d'Aristote étaient Jean Argyropule, George Scholarius, Théodore Gaza, George de Trébizonde et Andronic Calliste ; on comptait parmi les soutiens de Platon, Gemisthus, Michel Apostolius et le célèbre Bessarion, qui, au milieu des injures vomies par chaque parti, se fit remarquer par son savoir et sa modération[5].

Depuis longtemps il n'y avait plus de poëtes en Grèce, les grammairiens y étaient les seuls littérateurs ; ils expliquaient les auteurs et entouraient leur texte d'un amas de scholies sans en sentir la beauté. Les sectateurs d'Aristote et de Platon semblaient avoir un peu plus d'idées et de finesse, tandis que les historiens qui nous ont transmis les derniers événements de l'empire d'Orient écrivaient presque tous en style barbare. Il

[1] Petrarch. *De Ignorant. sui ipsius*, p. 1160-1162, edit. Basil. 1554 fol... On y lit entre autres : « Si quidem de Platone et Aristotele si quæratur qualisnam major clariorque vir fuerit, non mihi tanta est ignorantia, etsi multam judices mei tribuant, ut tanta de re ausim præcipitare sententiam... At si quæratur uter sit laudatior, incunctanter expediam, inter hos referre, quantum ego arbitror, quod inter duos, quorum alterum principes proceresque, alterum universa plebs laudat. A majoribus Plato, Aristoteles laudatur a pluribus. A magnis et a multis, immo ab omnibus, dignus uterque laudari : eo enim ambo naturalibus atque humanis in rebus pervenerunt, quo mortali ingenio ac studio perveniri potest, in divinis altius ascendit Plato, etc.... »

[2] Tiraboschi, t. VI.

[3] Baldelli, *Vit. di Boccac.* p. 266.

[4] Voy. sur George Gemisthus Plethon, Allat. *De Georg. ap.* Fabric. *Bibl. Græc.* t. X, p. 739 et seq. — Brucker, *Hist. phil.* t. IV, p. 41. — Oudin, *De Script. Eccles.* t. III, p. 2348-2360.

[5] Boivin, *Acad. des Inscript.* t. II, p. 714-729. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, part. I, p. 264-278. — Brucker, *Hist. philos.* t. IV, p. 71 et seq. — J. Morelli, *Cod. Mss. lat. Bibl. Nanianæ*, p. 50.

ne restait donc aux Grecs, de leur ancien éclat, que l'intelligence de leur langue, leurs connaissances en philosophie et leurs bibliothèques, qui étaient fort considérables, s'il est vrai, comme l'assure le cardinal Isidore, que les Turcs, après la prise de Constantinople, détruisirent cent vingt mille volumes [1]. Mais, heureusement, la plus grande partie de ces trésors avaient été communiqués, avant cet événement, au reste de l'Europe, et les Italiens étudièrent avec tant d'assiduité, que Constantin Lascaris avoue que la langue grecque était plus cultivée en Italie que dans la Grèce même [2].

Marius Philelfe avait quatorze ans quand il arriva à Constantinople, et sans doute il y fut accueilli favorablement. L'empereur était son protecteur et l'avait appelé dans sa capitale ; son père y avait réuni des places à une grande réputation, et l'on dut voir avec plaisir un rejeton de la famille des Chrysoloras. François Philelfe avait pour ami à Constantinople Jean Argyropule, qui, malgré son humeur morose et son inconséquence, était savant et éloquent ; il avait, quelques années auparavant, donné des leçons au célèbre Pallas Strozzi, lorsqu'il fut exilé à Padoue. Argyropule revint en Italie avant la prise de Constantinople, et y fut un des restaurateurs de la langue grecque [3]. François Philelfe lui recommandait ses amis [4], et sans doute il

[1] Laur. Quirin. *Epistol. ad Nicol. V, apud* Degli Agostini, *Scritt. Viniz.* I, p. 218. — Vid. etiam Ducæ *Hist. Byz.* c. 42, p. 176.

[2] Const. Lascar. *Proem. ad Grammat. apud* Iriart. *Cat. Codic. Græc. Matrit.* p. 185-188.

[3] Sur Jean Argyropule, voy. Fabric. *Bibl. Græc.* t. XI, p. 460, ed. Harles. — Hody, *De Vir. Gr.* p. 194 et seq. — Mehus, *Præf. ad Ambr. Camald. Vit.* p. XX. — Tiraboschi, *Stor.* VI, 1, p. 239 et seq. et IX, p. 90. — Papodopoli, *Hist. Gymn. Patavin.* II, p. 179. — Bœrner, *De Doct. Vir. Græc.* p. 138, et les autres auteurs cités par Saxius, *Onom. literar.* t. II, p. 446.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 30 r°, Perleoni, Idibus April. 1441 : « Commendavi te per litteras Joanni Argyropylo, presbytero erudito ac diserto et amicè et diligenter. Quantum autem commendatio de te mea profuerit, fac ut certior fiam. Solet enim quandoque vir iste non minus levitatis morositatisque præ se ferre quam disciplinæ. Sed tu uteris, si sapias, prudentia tua, teque et hominis ingenio accomodabis et tempore. Litteratura tibi ex eo comparanda est, non mores. »

prit ce soin pour son fils. Mais Marius, jeune et bien venu dans une grande ville, pensa plutôt à ses plaisirs qu'à ses études[1], il perdit son temps, dépensa plus d'argent que son père n'aurait désiré, et il paraît que celui-ci s'en souvint lorsque, bien des années après, il fit son testament dans un temps où il était très-mécontent de son fils[2]. On voit par les lettres de François Philelfe que ses amis de Constantinople lui rendaient compte de la conduite de Marius, et qu'il les priait de lui faire des remontrances[3].

Cependant François Philelfe perdit sa femme, sa chère Théodora Chrysolorina, mère de Marius. Elle cessa d'exister le mercredi 3 mai 1441. En annonçant cette triste nouvelle à Marius, son père lui donna l'ordre formel de revenir au plus vite à Milan. « Il est inutile, » lui écrit-il, « que tu perdes ton temps à Constantinople, où tu avais été pour étudier, et où non-seulement tu n'apprends rien, mais où tu oublies ce que tu avais appris, tant tu te montres soigneux de ton éducation[4]. » Mais Marius ne se hâta point d'obéir à son père, et il ne revint à Milan qu'après le 15 mai 1442[5]. Il paraît qu'à son retour il répara, sous la direction de son père, ses distractions de Constantinople, qu'il étudia avec zèle et succès, puisque François Philelfe, dans son testament, lui rend le témoignage d'*être devenu à son école un homme très-savant*[6].

[1] *Raccolt. Milanes.* 1756, n° 19. — Rosmini, t. III, p. 84.

[2] On lit dans le testament de Fr. Philelfe fait en 1472 : « .... Quod dictus Marius filius... habuerit multas prærogativas et adjumenta à dicto testatore patre suo quæ non habuerunt alii filii... præcipuè quandò misit eum ad studendum Constantinopoli, ubi retinuit eum dominum Marium per plures annos, cum maximis impensis et laboribus, etc. » (Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 223.)

[3] Rosmini, t. III, p. 85. — Fr. Philelf. p. 30 v°. Perleon. : « De Mario filio quæ scripsisti ex aliis quoque didiceram. Frustra nitimur invita Minerva. Tu hortare adolescentem assiduè, ut facis, non minùs ad morum integritatem et elegantiam quam ad litteras. »

[4] Fr. Philelf. *Ep.* p. 31 r° du 31 mai.

[5] Fr. Philelf. *Ep.* p. 32. Cat. Sacco.

[6] Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 223.

Quoique François Philelfe ait, à plusieurs reprises, témoigné le désir d'entrer dans les ordres sacrés, le célibat était peu de son goût, et bientôt le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, qui faisait grand cas de Philelfe, lui fit épouser *Ursina Osnaga*, ou *de Oxnago*, qui avait de la fortune, de la naissance, de la beauté et de la jeunesse[1], et il est assez remarquable que Philelfe, même à l'âge de cinquante-cinq ans, disait encore qu'il n'aurait jamais épousé et n'épouserait jamais que des jeunes filles[2]. On juge de l'époque de ce second mariage par les enfants qu'Ursina donna à Philelfe : elle mit au monde deux filles à la fois, dont Julia mourut en bas âge et Augusta survécut à sa mère, et devint, dans la suite, religieuse[3] sous le nom de Prudentia. Ursina eut un fils appelé Olympus-Flavius, qui mourut âgé de neuf mois en mai 1446[4], et une troisième fille qui mourut le 6 janvier 1448[5]. Il paraît que le chagrin de la perte d'Olympus altéra la santé d'Ursina, qui était mourante au mois de juillet 1447[6].

Je pense que Marius reçut à Milan le degré de docteur, et que son goût pour l'indépendance, et le nouveau lien que son père venait de contracter, l'engagèrent à quitter cette ville. Il alla faire, à Savone, le premier essai de ses talents pour enseigner[7]. Les *Anciens* qui gouvernaient cette petite république

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 39 r°. — G. Paver. Font. *apud* Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 223. — Fr. Philelf. *Hecat. Dec. IX, Sat. 8* :

« Quæ fuit Insubribus forma prælata puellis
Omnibus, Artemidi ut quæ nec concederet ipsi,
Hosnaga de stirpe fluens mihi jungitur uxor,
Vulgari ne dote quidem; peperitque puellas
Tres Ursina viro, quæ nunc vescuntur et aura.
At quartus, formæ splendor, cui nomen Olympo
Indiderat, patrium dum festinasset Olympum
Attulit heu miseræ mortem. »

[2] Fr. Philelf. *Ep.* p. 81 v°.

[3] Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 223.

[4] Fr. Philelf. *Ep.* p. 39 r°.

[5] Rosmini, t. II, p. 284. — Fr. Philelf. *Decad. IX, Sat. 8.*

[6] Fr. Philelf. *Ep.* p. 40 r°.

[7] Rosmini, t. III, p. 87, dit que Marius alla à Savone en 1446, et cite le ms. de

l'avaient choisi pour professeur de grammaire et de rhétorique, et lui avaient assigné 128 livres par an d'appointements [1]. La ville de Savone, dans les siècles précédents, n'avait cessé de travailler à recouvrer son ancienne liberté; elle avait fréquemment brisé le joug que Gênes, sa voisine et sa puissante rivale, prétendait lui imposer, et les Génois, qui la traitaient de rebelle, faisaient de grands efforts pour la soumettre. Il n'y avait pas longtemps que ces deux villes avaient secoué la domination du duc de Milan, qui, pendant quinze années, en avait été maître. Savone, dans ce temps, était riche et florissante : un commerce considérable, favorisé par un beau port, était pour elle une source féconde de prospérité. Comme toutes les villes d'Italie, elle cherchait à avoir des professeurs distingués, et sans doute les relations de François Philelfe avec la puissante famille des Frégose procurèrent à son fils la chaire de cette ville. Savone, alors si brillante, perdit depuis, en moins d'un siècle, tous ses avantages par la ruine de son port. Il fut détruit en 1528 par les Génois, lorsque, délivrés par André Doria de la domination des Français, ils reprirent sur eux cette ville. Ils eurent l'idée de raser entièrement une cité qui toujours s'était opposée à leur puissance, mais ils se contentèrent de détruire son port et ses fortifications [2]. Ils espéraient attirer dans leur capitale tout le commerce de Savone et ôter à la maison de Savoie le désir de posséder cette place, sur laquelle elle avait des

son ouvrage *De communis vitæ continentia*. Il reçut dans cette ville le droit de cité. — Andres, *Catal. Ms. Capilupi*, p. 78. — Bettinelli, *Delle Lettere ed Arti Mantouane*, p. 23. — Sur Savone, voy. Agost. Maria De Monti, *Compendio di Memorie istoriche della città di Savonne e degli uomini illustri Savonnesi*, Roma 1697, 8°.

[1] Tiraboschi, *Stor.* t. IX, Suppl. p. 126.

[2] Jacob. Bonfadius, *Annal. Genuens.* lib. I, p. 1342 (in *Thesaur.* Græv. et Burmann.) rapporte en ces termes le décret rendu par le sénat de Gênes contre Savone : « Cum Savonenses à Genuensibus per perfidiam defecerint, placere muros Savonæ funditùs everti, nova propugnacula omnesque munitiones complanari, fossas urbis compleri, *portum obstrui*, cives verò ipsos cum eorum bonis incolumes esse. »

prétentions. Depuis ce moment, la décadence de Savone fut rapide[1] ; plusieurs événements l'accélérèrent dans la suite, et cette ville, si opulente au temps des papes Sixte IV et Jules II, dont elle était la patrie, n'a plus maintenant aucune considération, et montre dans quelques palais, disproportionnés à son état actuel, la preuve de tout ce qu'elle a perdu[2].

Après quelques années de séjour à Savone, la renommée de René, comte de Provence, duc d'Anjou et roi de Naples, attira Marius à Marseille. Ce prince avait une grande réputation militaire, mais il avait toujours été malheureux dans ses entreprises. Sans cesse employé dans les guerres de France et d'Italie, sa vie active contrastait avec ses goûts, et dans la suite, après avoir échoué dans une entreprise contre Gênes (1461), dans laquelle il servait sous Charles VII, il finit par renoncer à la guerre[3], et s'adonna entièrement à l'étude des arts, surtout à la peinture, pour laquelle il avait une véritable passion[4]. Il composa quelques ouvrages en vers et en prose[5], et fut aussi l'auteur de la musique destinée à accompagner la bizarre pro-

[1] Jacob Bracelli, *Orœ Ligusticœ Descript.* p. 55, in Burman. *Thes.* t. I, part. I : « Est et Vadorum portus. Hinc septem passuum millibus Savona distat, urbs multorum populorum commercio nobilis; nunc disjecta mole, quæ fluctibus opposita portum efficiebat, manca et trunco corpori similis relicta. »

[2] Muratori, *Annal.* t. XII, p. 204. — *Hist. Univ.* trad. de l'anglais, t. XXXV, p. 630, 4°. — Lalande, *Voyage en Italie*, t. IX, p. 415 et suiv.

[3] Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou.* — Bodin, *Recherches sur le Haut-Anjou*, t. II, p. 7, 28. — Millin, *Voyage dans le midi de la France.*

[4] Sur les ouvrages de peinture et d'enluminure du roi René, voyez *Catalog. de la Bibl. du duc de la Vallière*, n° 285 et t. I, add. p. 13-16. — M. de Saint-Vincens, *Magasin Encycl.* 1813, t. VI, p. 351 et suiv.

[5] Sur les écrits de René, voy. *Catal. de la Bibl. du duc de la Vallière*, n°s 2811, 3988. — *Biblioth. des Romans*, année 1778, t. II, p. 182 et suiv. — Bodin, *Rech. Hist. sur le Bas-Anjou*, t. II, p. 1-22, 22-24, 483. Le confesseur du roi René, Pierre Marini, évêque de Glandeves, blâma le goût de ce prince pour les romans et les tournois. Dans un sermon prêché devant lui, il cite l'exemple de Charlemagne, qui lisait chaque jour quelques chapitres de saint Augustin : « Non sic faciunt multi reges moderni. Ils préfèrent des livres pleins d'amour, de vanité et de mensonge, tels que les romans d'Artus et de Lancelot, qui potiùs ad vanitatem, lasciviam, et superstitionem mentem incitant quam ad devotio-

cession de la Fête-Dieu, qu'il établit à Aix, et dont il prétendit faire un spectacle honorable pour la religion [1].

René protégeait et accueillait tous les talents [2], et s'efforçait, dans sa modeste cour de Provence, de ranimer les arts, les sciences et le génie des anciens troubadours [3]. Ces pères de la poésie vulgaire remontent au onzième siècle; les Arabes d'Espagne leur indiquèrent peut-être les charmes de la poésie, mais les troubadours ne furent point imitateurs : leur génie fut indépendant et leur imagination aussi vive qu'originale. Les premiers de ces poëtes furent de la Catalogne [4]; les Provençaux suivirent leur exemple, et furent imités par les Italiens [5]. Cette poésie provençale, toute lyrique, eut un si grand succès qu'elle étendit

nem. » (*Notic. des Sermons de Pierre Marini*, par Fauris de St-Vincent, *Magasin Encyclop.* 1813, t. III, p. 26.)

[1] Cæs. Nostradamus, *Hist. de Prov.* p. 682. — Bouche, *Hist. de Prov.* p. 471. — Papon, *Hist. de Prov.* t. III. — *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*, Aix, in-12. Esprit David. — Millin, *Voyage*. — Rouard, *Notic. sur la Biblioth. d'Aix*, p. 53.

[2] René prit des leçons de grec de Marius. (Fr. Philelf. *Ep.* p. 52 v°.)

[3] Cæsar Nostradamus, *ibid.* part. VI, p. 383. — On voit que la poésie des troubadours était originale et qu'elle venait de prendre naissance, puisqu'elle était encore unie à la musique, caractère propre à toute poésie primitive.

[4] Les Provençaux furent mis en rapport avec les Catalans par le mariage de Douce à Raymond Bérenger, comte de Barcelone, en 1112. La langue provençale était alors la langue moderne la plus élégante. On l'apprenait par goût et par prétention, comme aujourd'hui le français. (Bembo, cité par Prunelle, *Discours*, p. 64.)

[5] Voy. Andres, *Orig. e prog. d'ogni leter.* t. I, cap XI. — Lampillas, *Saggio della Leter. Spagnuola.* — Sainte-Palaye, *Acad. des Inscr.* t. XXIV, p. 681-683. — Bastero, *Crusca Provenzale*, Rom. 1724, fol. — Le plus ancien poëte *connu* en langue d'oc ou provençale est Guillaume IX, comte de Poitiers, qui composait avant la fin du onzième siècle. Le plus ancien poëte sicilien *connu* est Ciullo dal Camo, mort en 1193. Le Dante (*Vit. nuov.* p. 35, op. ed. Zatt. t. IV, 1), en fixant les commencements des poésies provençale et italienne à 150 ans avant l'an 1295, époque où il écrivait, a pris un terme moyen par lequel il a trop retardé l'origine de la première, et donné trop d'antiquité à la seconde, pour les faire naître en même temps. (Tiraboschi, *Stor.* t. III, p. 281. — Bettinelli, *Risorg. d'Ital.* t. II, p. 67.) — La poésie provençale et la poésie sicilienne ne sont point nées l'une de l'autre, mais paraissent dues chacune séparément à l'exemple donné par les Sarrasins qui vinrent d'Afrique en Espagne et en Sicile. Les Arabes d'Espagne n'eurent aucune influence sur la Sicile; mais bien peut-être ceux d'A-

la *langue d'oc* depuis l'Ebre jusqu'au Pô, et qu'elle fut cultivée avec quelques différences de dialectes en Espagne, en Gascogne, en Provence et en Lombardie [1]. Dans le douzième siècle, les Allemands et leur empereur Frédéric II [2], les Anglais et leur roi Richard, composèrent en langue provençale [3], et les charmes de cette poésie légère, faite pour être chantée plutôt que pour être écrite, eurent une grande influence sur les mœurs et la culture d'une grande partie de l'Europe.

Le temps brillant des troubadours fut le douzième siècle et la première moitié du treizième ; la Provence était alors gouvernée par la maison de Barcelone. La cour de ces princes à Aix, celle des vicomtes de Marseille, et de plusieurs autres seigneurs, recevaient leur plus grand éclat des chants et des amours de ces nobles et tendres poëtes [4]. Ils ne se bornaient pas toujours à célébrer leurs dames, quelques-uns avaient des vues plus sérieuses, et censuraient avec autant de liberté que de naïveté la conduite du pape, des rois, du clergé et des grands [5]. C'est surtout contre les Français que les troubadours

frique, car au neuvième siècle les Arabes commerçaient avec l'Italie et principalement avec Amalfi. Guillaume de Pouille dit en parlant de cette ville :

« Huc et Alexandri gens hæc freta plurima transit,
His Arabes, Indi, Siculi noscuntur et Afri. »

En tout cas, la poésie existait dans cette ile, et dans le midi de l'Italie, avant l'arrivée des Normands. Ainsi les idées de Lampillas et des Bénédictins (*Hist. lit. de la France*, t. VII) ne sont pas justes. (Voy. Signorelli, *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, t. I, p. 193 seq.) Il est remarquable que Pétrarque, qui connaissait si bien la Provence et ses poëtes, accorde la priorité aux Siciliens. (*Præf. in Epist. Famil.*)

[1] Comparez Ste-Palaye, *Acad. des Inscr.* t. XXIV, p. 672-677, et Papon, *Hist. de Prov.* t. II, p. 468-472. — Le Dante a écrit une Canzone dont les vers sont provençaux, latins et italiens (Ginguené, *Hist. litt. d'Ital.* t. I, p. 465), et, dans son *Purgatoire*, il a fait parler Arnaud Daniel en provençal.

[2] Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. 82. — Schlegel, *De la poés. provençale*, p. 75.

[3] Zurlauben, *Acad. des Inscr.* t. XL, p. 154-169. — Andres, *Origin. e prog.* t. I, p. 316. — Papon, *Lettres sur les Troubadours*, p. 229 et suiv.

[4] Raymond Bérenger et ses filles faisaient des vers.

[5] Voyez Millot, *Hist. des Troubad.* t. I, p. 452. — Papon, *Hist. de Prov.* — Millot, *ibid.* t. II, p. 138, 432, 448.

expriment vivement leur haine[1]. En effet, leur domination causa la ruine de ces poëtes, comme celle de toute la Provence, et les persécutions contre les Albigeois les avaient déjà fait haïr dans les provinces méridionales[2]. Charles, frère de saint Louis, devint, par son mariage en 1245, souverain de la Provence, et vingt ans après il conquit le royaume de Naples. Ce fut alors que l'absence de la cour, le manque d'encouragement, la ruine de la noblesse par les guerres d'Italie, portèrent le premier coup à la poésie, et que les concussions des officiers de Charles désolèrent la Provence, qui ne cessa de s'épuiser pour maintenir ses comtes sur le trône de Naples. Malgré l'établissement des *Jeux Floraux* et des *Lois d'Amour* à Toulouse, et celui de l'Académie de la Gaye Science vers la fin du quatorzième siècle, à Barcelone[3], ce siècle vit la chute de la poésie provençale dans le Midi de la France; elle fut surtout accélérée par la décadence du système féodal, la réunion, aux treizième et quatorzième siècles, des provinces du Midi à la couronne de France, et la formation et la séparation des langues : au quinzième siècle la poésie des troubadours n'existait plus qu'en Catalogne, où elle s'est soutenue jusqu'au dix-septième[4].

Lorsque Marius Philelfe arriva à Marseille, René avait été forcé d'abandonner le royaume de Naples. Ce prince était en Provence, où les grands seigneurs lui donnèrent des tournois[5], noble exercice que René aimait et dans lequel il s'était jadis

[1] Papon, *Hist. de Prov.* t. III, p. 447, 459.

[2] Parmi les troubadours et les persécuteurs des Albigeois on remarque Fulco ou Folquet de Marseille.

[3] Elle fut fondée par Jean I. (Zurit. *Indic. rer. Aragon.* in tom. III. *Hispan. illustr.*)

[4] Andres, *Orig. e progr.* t. II, p. 52 et seq.

[5] Tournois de Saumur en 1446 (Bodin, *Recherch. sur le Bas-Anjou*, p. 22); tournois de Tarascon en 1449 (Id. *ibid.* p. 28 à 32); c'est le tournois décrit en vers par Beauveau. Eut-il lieu à Arles, comme le dit Papon (*Hist. de Prov.* t. III, à la fin), ou à Tarascon, comme le dit Bodin? V. encore Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou.*

rendu célèbre. René et sa première femme, Isabelle [1], étaient chéris des Provençaux, dont l'attachement avait encore augmenté par les réformes qu'il avait faites dans l'administration de la justice, la procédure criminelle et les lois en faveur des pupilles [2]. Quand le bon roi René habitait la Provence, il passait l'été aux environs d'Aix, et l'hiver à Marseille, dont le climat et le port lui plaisaient. Marseille n'était plus cette ville libre, riche et florissante qui, au douzième et au treizième siècle, rivalisait pour le commerce avec les républiques d'Italie, et avait des établissements et des priviléges avantageux dans les villes de la Palestine, de l'île de Chypre et des côtes d'Afrique [3]. Charles d'Anjou prit Marseille en 1257 [4], et en lui ôtant une partie de ses priviléges et de son indépendance, il altéra la source de sa prospérité. Après la conquête de Naples, l'absence de la cour, les frais de guerre, les impositions accablèrent cette ville comme le reste de la Provence. Les rois de Naples n'eurent pas même l'idée de contre-balancer une partie des maux qu'ils faisaient éprouver aux Provençaux, en leur facili-

[1] Elle était fille de Charles II, duc de Lorraine; mariée le 24 octobre 1420, elle mourut à Angers le 28 février 1452.

[2] Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. 392. — Boisson de la Salle, *Essai sur l'hist. des comtes de Provence*, Aix 1820, 8°. — Le comte de Villeneuve, *Précis historiq. sur la vie de René d'Anjou*, Aix 1820, 8° (avec l'ouvrage précédent). — De Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*, Paris 1825, 8°, 3 vol.

[3] Papon, *Hist. de Prov.* t. II, p. XIV, XVII, XVIII. Charte 14 et 18, et p. 353-356. — La ville basse jouissait seule de tous ces avantages. Elle avait acquis au commencement du treizième siècle les droits seigneuriaux des vicomtes, et se gouvernait par des consuls ou un podestat. La ville supérieure n'avait ni commerce ni liberté; elle appartenait à l'évêque, en vertu d'anciens droits cédés par les empereurs, et gémissait sous ce joug. Charles, en 1257, acheta les droits de l'évêque et devint maître de toute la ville.

[4] Sur la prise de Marseille et la cruauté de Charles, voy. G. de Nangis, *Ann.* p. 244. — Bouche, *Hist. de Prov.* t. II, p. 271. — *Chronique de St-Denys*, f. 80. — Baral de Baux, lieutenant de Charles d'Anjou, prit encore cette ville en 1262, et recommença les exécutions. Marseille perdit alors la plupart de ses priviléges. Bouche, *ibid.* p. 274. — F. de la Chaise, *Hist. de saint Louis*, t. XII, c. 29, p. 319.

tant le commerce avec l'Italie, et celui de Marseille fut réduit à l'expédition de quelques navires dans le Levant. Le numéraire disparut, le peu qui en restait était entre les mains des Toscans et des Lombards, qui prêtaient sur gage à un haut intérêt[1]. La pénurie était extrême autour de René, et ce roi fut toujours sans argent.

Le roi René, qui était en correspondance avec des savants et des patriciens de Gênes et de Venise[2], connaissait certainement le mérite de François Philelfe. Marius dut à la réputation de son père le bon accueil qu'il reçut du roi, qui, charmé de son nouveau protégé, lui donna à Marseille une charge de magistrature[3], qu'il sut exercer convenablement[4]. Marius était dès lors marié, mais tout ce que l'on sait de sa femme, c'est qu'elle avait nom Marie[5], et que, dès l'an 1451, il avait une fille appelée Jeanne[6], et un autre enfant[7] qui est sans doute celui qui porta le nom de César[8]. Marius s'était donc marié en 1448 ou 1449, et l'on ignore le lieu où se fit son mariage ; ce fut vraisemblablement à Savone.

Parmi les lettres de François Philelfe, la première qu'il adressa à son fils, en Provence, ne renferme que des exhortations morales[9], et l'on peut remarquer que, malgré de grands

[1] Papon, *Hist. de Prov.* t. III, p. 408.

[2] Papon, *Hist. de Prov.* t. III, p. 385-386. — Vespasian. Fiorentin. *apud* Rosmini, *Vit. Guarin.* t. II, p. 137.

[3] Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*, t. II, p. 106, dit que le roi René donna à Marius Philelfe l'*honorable place de juge du palais en Provence.*

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 49.

[5] Mar. Philelf., dans ses *Epitomata*, nomme sa femme *Marietta Carretta* (p. 55) ; elle appartenait vraisemblablement à la famille des *Carretto* de Final ou de Millesimo.

[6] Fr. Philelf. *Epist.* p. 55 r°.

[7] Fr. Philelf. *ibid.* p. 64 v°, parle des enfants de Marius au pluriel « .... *et filiis* » ; il y avait donc un fils.

[8] Fr. Philelf. *ibid.* p. 117, 127. — A la page 117 : « Cæsarem meum bene in litteris proficere plurimum lætor. » César devait avoir dix ans environ, à l'époque où fut écrite cette lettre.

[9] Fr. Philelf. *ibid.* p. 47, du 1er octobre 1450.

défauts, il fut très-bon père, et ne cessa jamais de donner à ses enfants des marques d'intérêt et des conseils vertueux. Une seconde lettre félicite Marius sur sa nouvelle dignité, et l'exhorte à s'attacher au roi René, s'il peut obtenir la faveur de ce prince, ou à revenir en Italie[1]. Dans le mois de novembre, Marius fit un court voyage à Milan pour voir son père, qui, charmé des bienfaits dont René comblait Marius, écrivit à ce prince une lettre de remerciement, dans laquelle il lui recommande son fils, lui vante son érudition et s'efforce de prouver que la générosité envers les gens de lettres est la vertu la plus digne d'un roi[2]. Marius fit un court séjour à Milan, et revint en Provence par la côte de Gênes, où son père le recommanda

[1] Fr. Philelf. *ibid.* p. 49 r° : « Audio te functum Massiliæ magistratu, et eo quidem non mediocri, tua cum laude, id quod me plurimum delectat. Tua enim laus omnis nostra est. Reliquum est ne tempus vacuum labi patiaris, quod eo magis facere debes, quo melius tibi et uxori familiæque consulas. Quare da operam ne istic tibi frustra tempus teratur. Si Renatus rex te carum habet, ut solet pro humanitate et munificentia ingenii sui, eum cunctis in rebus sequaris jubeo. Quod si secus fortuna tulerit, te in Italiam recipe, et ibi malis esse ubi aliquo numero sis, ut inquit Cicero, quam istic, ubi solus sapere videare. Expecto mathematicum illud opus, de quo scripsisti ad me antea, et si quid Græcorum librorum offenderis. Cura ut valeas, teque ab imminenti pestilentiæ morbo, quoad possit, incolumem reddas.

« Vale. Ex Mediolano, VI kal. novembr. M.CCCC.L. »

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 52 : « Joannes Marius filius, cum nuper Mediolanum mei visendi gratia rediisset, cum adventu suo cupienti et exoptanti mihi voluptatem maximam attulit, tum eo jucundior fuit, quod se tibi carissimum esse declaravit et id quidem permultis, erga se, tuis ac pulcherrimis beneficiis. Quid enim adolescenti ad virtutem vel nato vel contendenti, fortunatius possit contingere, quam ejus principis uti consuetudine apud quem versari non minus sit honorificum quam fructuosum?..... Quare cum video esse filio, apud te, meo et honestati simul et utilitati locum, non possum medius fidius non lætari, cum ejus, tum etiam tua causa, cujus laudi vehementer faveo. Ego tibi, rex Renate, non mediocriter sum affectus, quippe quem audiam iis virtutibus præditum, quæ maximæ sunt in rege, humanitate, munificentia et studio disciplinæ... Liberalitatem autem et munificentiam tuam, etsi jam pridem, et una et viva et eadem omnium voce atque laudatione, audieram celebrari, eam tamen cum sum expertus in filio, te hujus modi esse statuo cujus vitam et incolumitatem debeant sapientes..... Vix est enim alia virtus ulla quæ munificentiæ præstet in conciliandis hominum studiis atque benivolentia. Præterea quid aliud habent boni fastigia

à Thomas Frégose, gouverneur de Savone [1]. Le roi René employa Marius à former, à Saint-Maximin, une bibliothèque dans le couvent des Dominicains, qui avait été fondé par Charles II, comte de Provence, vers la fin du treizième siècle, en l'honneur des reliques de Sainte-Madeleine [2]. Aux livres rassemblés par Marius, le roi René fit joindre tous ceux qu'il avait rapportés d'Italie [3], et dans la suite (1476) ce prince fonda au même lieu un collége où l'on enseignait la philosophie, les belles-lettres, le droit canon et la théologie [4].

Il semblait que Marius Philelfe devait se trouver heureux à la cour d'un prince qui l'aimait et avait, comme René le Bon, un certain charme dans le caractère qui lui attachait tout le monde. Mais l'inconstance qui dominait notre poëte et dirigeait ses démarches, non-seulement l'empêcha de suivre son protecteur en France, mais le poussa à quitter Marseille. On sait que, vers la fin de 1450, il fit un second voyage à Milan, qu'il

principatuum ac regnorum quo illorum præsides cæteris hominibus videantur beatiores, nisi ut his dandi et benefaciendi probatis viris facilior sit facultas? Quanto igitur dandi atque donandi munere diligentior fueris, tum eo te magis principatu dignum ostendis, tum cæteros omnes aut rapis in amorem tui, aut ad te amandum facis ardentiores. His ergo tam præclaris regalibusque virtutibus cum te ornatum esse intelligo, rex Renate, æquiore patior animo absentiam dilectissimi filii, præsertim cum animadverto filii utilitatem, cum tua et utilitate et voluptate conjunctam esse. Non enim is tibi parum prodesse queat ad Græcæ disciplinæ præceptionem, qua te jure delectari audio ac lætor. Reliquum est ut intelligas me totum esse in filio. Quare quidquid in hunc humanitatis tuæ benignitatisque contuleris, id omne in me ipsum abs te collatum judicabis..... Ex Mediolano VI kal. decemb. M.cccc.L. »

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 52 v°, 6 kal. dec. 1450.

[2] Bouche, *Hist. de Prov.* t. II, p. 320.

[3] Andr. Alciati *Epistol.* ad Fr. Calvum (*in* Marq. Gudii *Epistol.* t. I, p. 84) : « Scripsi ad te alias nactum me integrum Donati commentarium, quo ille Vergilium interpretatur; is in Castro quodam Sancti Maximini, quod est prope Aquas Sextias in Provincia habetur; inibi enim bibliotheca à Renato Andegavensi in gratiam quorumdam monachorum instructa, *suntque plurimi libri quos Marius Philelphus eo congessit*, sunt et quos bellorum calamitas, quæ sub eo rege in Neapolitano regno fuit, dissipavit, donec in eam bibliothecam reponerentur... Avenione, XIV kal. Jan. 1520. »

[4] Bouche, *Hist. de Prov.* t. II, p. 476.

revint en janvier, qu'il fut incommodé dans sa route [1], et que, malgré les exhortations de son père, qui le pressait de retourner auprès du roi René, il s'arrêta à Final, petite ville à environ onze lieues de Gênes [2]. Il avait promis de revenir promptement pour assister aux noces de sa sœur Panthéa, qui, au mois de février, épousa Jérôme Bindoti de Sienne [3]; mais il n'était pas encore arrivé à Milan au commencement de juin, puisque son père, à cette époque, demande à Gênes des passeports pour Marius, sa femme, ses enfants et ses domestiques [4]. Peu après, Xénophon, frère de Marius, fut envoyé à sa rencontre jusqu'à Gênes [5]; mais ne l'ayant point trouvé, il revint vers son père et le suivit à Crémone, où la peste obligea François Philelfe de se retirer avec toute sa famille. Il donna avis de ce départ à son fils Marius [6], et la crainte de la contagion valut à ces fugitifs un mauvais accueil, que Philelfe ne pardonna pas aux Crémonais [7].

Cependant Marius était à Final, ville alors ennemie de Gênes; c'est pour cela que François Philelfe montre tant de sollicitude en demandant des passeports qui assurent la sécurité du passage de son fils par le territoire de cette république [8]. Les marquis de Final [9] étaient depuis longtemps des voisins in-

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 34 v°. Mario.

[2] Id. *ibid.* p. 35 r°. Mario, VII kal. feb. 1451.

[3] Id. *ibid.* p. 62 v°. Nic. Cebæ, Guin. Barzizio.

[4] Id. *ibid.* p. 64 v°.

[5] Id. *ibid.* p. 66 r°.

[6] Id. *ibid.* p. 66 v°.

[7] Id. *ibid.* p. 67 r°.

[8] Id. *ibid.* p. 64 v°. Nic. Cebæ : « ..... Verum id tuto ac sedulo Joannes Marius filius instituit ad nos redire. Itaque rogo te majorem in modum, quo id commodè filius facere possit, cures meo nomine apud urbis præfectum... Nicolaum Frægosum... ut publicæ fidei litteræ ad illum dentur, quibus ei cum uxore et filiis ac rebus et cum sociis sex quam tutissimè facere iter liceat, per Genuensium locos, seu Sagona iter sit habiturus, sive quacumque decreverit. Nolim enim quoniam versatus est in eorum oppidis quos vestra respublica ducit in hostibus, quicquam ei imminere inde possit incommodi...» VI. Id. Jun. MCCCCLI.

[9] Jac. Bracellii *Orœ Ligustic. descript.* p. 55. Burmann. *Thes.* t. I. « ... Finarium oppidum a cœli salubritate nominatum, abest a mari duo prope passuum millia, angustias vallis claudens, in cujus faucibus situm est. »

commodes et dangereux pour Gênes. Galeotto Carretto, l'un d'eux[1], secondait dans toutes les occasions les ennemis de cette ville, et faisait fréquemment des incursions sur ses terres[2]. Lorsqu'en 1447 Janus Frégose (mort à la fin de 1448) fut devenu doge en expulsant les Adornes, il fit déclarer la guerre au marquis de Carretto, et, deux ans après (1449), Louis Frégose prit la ville de Final. On agita alors à Gênes la question de savoir si l'on ne raserait pas cette ville, mais on se contenta de démolir sa citadelle. En 1451, Jean, frère de Galeotto, aidé de quelques troupes françaises et de Spinetta, marquis de Savone, parvint à reprendre la ville de Final[3].

Il paraît que Marius demeura à Final ou à Millesimo jusqu'à l'automne de 1451, et que, pendant son séjour, il s'occupa à écrire, à la gloire des Carretto, l'histoire de la guerre qu'ils venaient de soutenir contre Gênes. Cet ouvrage existe encore, et Marius le présenta, le 1er janvier 1453, au marquis de Savone, qui avait contribué au rétablissement de Carretto. Il l'envoya aussi à Constantin Paléologue, en y ajoutant une autre épître dédicatoire, et il le croyait propre à encourager la défense de Constantinople, qui était au moment de succomber sous les efforts de Mahomet. Cette histoire est écrite d'un style emphatique et plus oratoire qu'historique[4].

[1] Les Carretto descendaient, dit-on, de Witiking. — Galeotto et Jean étaient fils de Lazzarino del Carretto. Galeotto mourut en janvier 1450; sa femme, Bannina Adorna, mourut à Millesimo d'une blessure reçue pendant la guerre. — Spineta, fils d'Oddonino Ier, marquis de Savone (de la branche des Carretto de Millesimo), avait pour femme Mariola ab Auria. Voy. Jo. Bricherii Columbi *Tabulæ genealogicæ gentis Carrettensis et marchionum Savonæ, Finarii, Clavexanæ*, etc. *manuductione præmissa*, etc. Vindobonæ, 1741, fol. — On trouve des extraits de cet ouvrage dans : *Novelle Letterar. di Venezia*, 1745, p. 327, et dans : *Novelle Letterar. di Firenze*, 1748, col. 525,538. — Sur l'auteur Giov. Bernard Brichieri Columbi, de Final, mort en 1753, v. Mazzuchelli, *Scritt.* t. VI, p. 2089-2091.

[2] P. Bizarro, l. XII, p. 275. — Agostino Giustiniani, l. V, p. 204.

[3] Ubert. Fogliett. *Hist. Gen.* lib. X, p. 601-602. — *Hist. univ.* t. XXXV, p. 479-483. — Saxius, *Hist. Litter. Mediol.* p. 266.

[4] Saxius, *Hist. Litter. Med.* p. 266.—Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 207.—J'ai vu

Tandis que François Philelfe croyait son fils encore à Final, et le recommandait, le 13 janvier 1452, à Nicolas Frégose, à Gênes, Marius avait traversé toute la Lombardie pour venir à Ferrare, où Borso tenait une cour brillante. Cette ville parait devoir son origine à des habitants du Frioul, qui, lorsqu'Attila envahit l'Italie, se réfugièrent dans les marais formés par les bras du Pô[1]. Ce terrain, qui n'existait peut-être pas quelques siècles auparavant, et qui, alors, n'offrait que des marécages, fut desséché par l'industrie de ses premiers habitants, et dans la suite devint une des villes les plus florissantes de l'Italie.

cet ouvrage de Marius Philelfe à la bibliothèque Ambrosienne ; il est précédé d'une préface de Muratori et d'une lettre de Sassi. Vient ensuite le corps de l'histoire intitulé :

« J. Marii Philelphi annalium in historiam Finariensis belli atrocissimi, a Genuensibus promoti, volumen librorum octo, et primo proëmiolum ad magnificum Spinetam Sagunæ Marchionem.

« ..... Est enim sanctissimum, amplissimumque exemplum Finarium cum Galeotto et Johanne Marchionibus, quorum res gestæ perillustres antecellunt omni antiquitati... Es enim sanguine, Marchio Spineta, ex reliquis Carrectis primus, aliorum pace dixerim, qui nomen immortale in eo bello tibi compararis : nec enim pecuniæ, nec opibus, nec clientelis, nec amicis, nec corpori, nec ipsi vitæ tuæ tuorumque pepercisti, quo prodiret in lucem ea victoria. Nec es fessus primo bello, quo captum est Finarium, nec interea labefactus, aut mente motus, nec destitisti hoc secundo, cum redit ad Johannem sobrinum tuum, cum te dico et tuos fratres germanos, dico viros et clarissimos et dignissimos. Habebis ergo primus eam historiam, nec solum primus eam leges, sed leges quam ego propriis manibus scripsi, etc.,etc. »

On lit ensuite : « Joh. Marii Philelphi annalium in historiam Finariensis belli. . præfatio ad sacratissimum Constantinum Romeorum imperatorem, in eam historiam et annalium libros. »

A la tête de chaque livre (excepté le premier) il y a un prologue adressé à cet empereur.

Le volume finit par : « Illustri Johanni Finarii Marchioni Joh. Marius Philelphus salutem plurimam dicit. » C'est un envoi de son histoire, daté de Millesimo, kalendas Quintiles.

« J. M. Philelphi carmen pro Johannis Marchionis reditu Finarium congratulatorium.

« Pro Galeoti Marchionis obitu ad sepulcrum epitaphium.

« Carmen ad historiam quo itinere gradiatur ad magnificum Spinetam, Marchionem Sagunæ. »

[1] Cynth. J. B. Gyrald. *de Ferrar.* p. I, 2; in Burmann. *Thes.* t. VII.

L'illustre et antique maison d'Est la possédait, et ses princes, qui dominaient aussi sur Modène et Reggio, furent célèbres par leur valeur, leur magnificence et leur goût pour les lettres. L'université de Ferrare, mal à propos attribuée à l'empereur Frédéric II, ne date que de la fin du quatorzième siècle; Albert, marquis d'Est, souverain de Ferrare, en obtint l'érection du pape Boniface IX[1]. Nicolas III, fils et successeur d'Albert, fut le second fondateur de cette université, et favorisa les lettres autant que les guerres, qui l'occupèrent toute sa vie, purent le lui permettre. Il appela à sa cour Jean Aurispa et Guarino de Vérone[2]; celui-ci fit l'éducation de son fils Leonello[3], et les talents poétiques de Blanche, fille du marquis Nicolas, ont été célébrés par Titus Strozzi[4]. Nicolas fut le père de trois princes qui, dans la dernière moitié du quinzième siècle, donnèrent à Ferrare le plus grand éclat. C'est sous son règne que se tint dans sa capitale le fameux concile qui avait pour but l'union des Grecs et des Latins, et il prenait plaisir à assister aux discussions philosophiques qui avaient souvent lieu entre les savants des deux nations[5]. N'ayant laissé que des fils légitimes en bas âge, deux de ses vingt et un enfants naturels[6] eurent successivement ses États, et après eux un fils légitime de Nicolas les posséda. Le premier de ces trois seigneurs de Ferrare fut Leonello[7], que les historiens représentent comme un

[1] Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 34 et t. V, p. 70.

[2] La renommée de Guarino attira à Ferrare une foule de disciples, et plusieurs Anglais, déjà célèbres dans leur patrie par leur érudition, vinrent en augmenter le nombre. (Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. III.)

[3] Tiraboschi, *Stor.* VI, I, p. 20. — Rosmini, *Vit. di Guarino*, t. I, p. 26 et seq., 56 et seq.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 130 r°, 153 v°. — Tiraboschi, *Stor.* VI, II, p. 170. — Blanche épousa, en 1468, Galeotto Pic de la Mirandole. (Fr. Philelf. *Ep.* p. 220 v°.)

[5] Æn.Sylv. *de Europ.* cap. 52, p. 450, oper. ed. Basil.

[6] Cynth. J. B. Gyrald. *de Ferrar.* p. 30. — G. B. Pigna, *Stor. de' Princip. d'Este*, lib. VII, p. 518-521. — Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. I, p. 60 et seq.

[7] La succession de Leonello au marquisat de Ferrare ne fut point une usurpation; elle avait été arrangée d'avance entre son père, le pape et le marquis

prince accompli. La paix dans laquelle il sut maintenir ses États lui valut le titre de *Père de la patrie*, et lui permit de favoriser l'université de Ferrare, de la réformer et d'y attirer les gens de lettres les plus distingués[1]; il était lui-même très-savant; il cultivait l'éloquence, la philosophie, la poésie, et ses vers italiens sont très-remarquables pour le temps[2]. François Philelfe fut du nombre des savants que Leonello invita à sa cour; mais il était alors à Milan (1449), dont les habitants prétendaient former une république, et ils ne voulurent point le laisser sortir de leur ville[3]. Leonello mourut le 1er octobre

de Mantoue; le testament de Nicolas la lui accorde, et en épousant, en 1429, Richarde de Saluces, celui-ci avait stipulé que les enfants qu'il aurait d'elle n'hériteraient pas de la seigneurie de Ferrare. (Voy. Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. I, p. 75 et seq., où il défend Leonello des accusations de J.-B. Giraldi, et les auteurs qu'il cite dans les *Notes*, p. 111-112.) Le pape Martin V avait légitimé Leonello en 1429. (Muratori, *Ant. Est.* t. II, p. 194.)

Hercule d'Est naquit en 1431.

[1] Entre autres Théodore Gaza. (Hody, p. 87.) — Ludovico Carbone. (Laire, *Ind. libr.* t. I, p. 330.)—Jean Pannonius. (Rosmini, *Vit. di Guarino*, t. III, p. 88.) — Sur l'Académie de Ferrare, voy. Bettinelli, *Risorg.* t. I, p. 213. — Pendant le carême de 1450 eut lieu une lutte littéraire, bien souvent renouvelée depuis. Jean de Prato prêchait contre les lettres profanes et les sciences; c'étaient Albert de Sarziano et Guarino qui défendaient leur cause. (*Lettr. de Guarin* ap. Martenne *Ampliss. Collect.* t. III. — Rosmini, *Vit. di Guarino*, t. II, p. 22, 161, et t. III, p. 57-60.) Timothée Maffei, archevêque de Raguse, a traité le même sujet en faveur des lettres. (Rosmini, *ibid.* t. III, p. 66-69. — V. Corniani, *I Secol.* t. I, p. 410. — Basilii magni oratio de legendis gentilium libris.) — Quant à Albert de Sarteano ou de Sarziano (en Toscane, et non pas de Sarzane près de Chiusi), voy. Rosmini, *Vit. di Filelf.* t. II, p. 25, not. — Tiraboschi, t. VI, p. 255-258. — Voy. *Lettres* d'Albert de Sarziano, dans Martenne et Durand, *Amplis. Collect.* t. III. — Argelat. *Script. Mediol.* col. 2028 (il cite d'A. de Sarziano: « Oratio habita Ferrariæ die septima maji anno 1447 »). — F.-D. Camusat. ad Ciacconii *Biblioth.* p. 838-841 (indiqué par Sax. *Onom. Litt.*). — Il mourut en 1450.

[2] Muratori, *Annal.* t. IX, p. 239. — Tiraboschi, t. VI, p. 21-22. — G. B. Pigna, *ibid.* l. VII, p. 542-543. — Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. I, p. 60.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 44. — Philelfe avait longtemps été du parti de la liberté. (Voy. Lancelot, *Acad. des Inscr.* t. X, p. 706-711. — Sax. *Hist. Litt. Med.* p. 180.) Il s'unit ensuite au parti de Fr. Sforce, et appela alors la liberté prétendue des Milanais « une atroce et affreuse tyrannie. » (Fr. Philelf. *Epist.* p. 110 r°.)

1450, et eut pour successeur Borso, son frère, autre fils naturel de Nicolas [1]. Moins remarquable par son savoir, il l'emporta peut-être sur son prédécesseur par son amour pour les lettres et sa générosité : sous sa domination, Ferrare devint le rendez-vous de tous les savants distingués de l'Italie. L'empereur Frédéric III, en 1452, lui donna le titre de duc de Modène et Reggio, et, en 1471, le pape y ajouta celui de duc de Ferrare. Borso mourut peu après cette faveur, et son successeur fut cet Hercule, fils légitime de Nicolas III, que ses frères bâtards avaient deux fois exclu de la principauté. Les guerres dont son règne fut rempli ne lui permirent pas de s'occuper des lettres autant que ses prédécesseurs ; cependant il les encouragea. Il eut aussi du goût pour les arts, et ses travaux ont été célébrés par plusieurs poëtes, entre autres par Titus-Vespasien Strozzi, l'un des plus grands poëtes de son temps. C'est à Borso et à Hercule, dont la magnificence effaçait en tout celle des autres potentats, que Ferrare doit ses principaux embellissements [2]. Cette succession de quatre princes qui chérissaient les lettres et les arts, donna un grand lustre à cette ville, et produisit, dans la seconde moitié du quinzième siècle, les premiers poëtes latins qui rétablirent le bon goût, et qui ne le cèdent peut-être qu'au célèbre Pontanus, qui, vers le même

[1] La mère de Leonello et de Borso, Stella da l'Assasino, était de la famille des Tolomei de Sienne. (Æn. Sylv. *De Europ.* c. LII, p. 450. — *Diar. Ferrar.* dans Muratori, *Script. rer. Ital.* t. XXIV, p. 184. — Cynth. J. B. Gyrald. *de Ferrar.* p. 32. — Tiraboschi, t. VI, I, p. 295. — J.-B. Pigna, *Stor. de' princip. d'Este*, lib. VIII, p. 561.)

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 183. — Hercule fit élever un théâtre à Ferrare, et il se délassait en y faisant représenter avec magnificence les chefs-d'œuvre de Plaute et de Térence, dont il ne dédaignait pas d'être quelquefois le traducteur. Le duc de Ferrare imita ainsi les spectacles de Rome, où Pomponius Lætus avait renouvelé ce noble amusement. (Tiraboschi, t. VI, II, p. 185 et seq.) L'Université de Ferrare comptait alors cinquante-quatre professeurs, dont plusieurs étaient les plus célèbres du temps, et leurs appointements s'élevaient à 11,047 livres. (Borsetti, *Hist. Gymnas. Ferrar.* t. I, p. 93. — Tiraboschi, t. VI, I, p. 72.)

temps, rappelait à Naples les poëtes du siècle d'Auguste[1]. La perfection des vers latins des poëtes de Ferrare était due en grande partie aux leçons de Guarino de Vérone et de Jean Aurispa, qui étaient eux-mêmes des poëtes au-dessous du médiocre, mais qui pénétrèrent leurs élèves des beautés des modèles antiques.

Lorsque Marius Philelfe vint à Ferrare, il y avait environ un an que Borso avait succédé à son frère Leonello. Il dut le bon accueil que lui fit le prince à la protection de Louis Casella, ministre de Borso et disciple de Guarino. Casella était en place depuis le temps du marquis Nicolas ; il avait toujours été chéri du peuple et de ses maîtres[2]; il était le Mécène de tous les gens de lettres, et leur faisait fréquemment éprouver sa générosité. Dans une de ses lettres, François Philelfe le remercie de ses bontés pour Marius[3] ; d'autres lettres nous apprennent qu'il recommandait ses amis au ministre de Ferrare, et que celui-ci avait souvent dirigé les bienfaits du marquis sur François Philelfe.

Le célèbre Théodore Gaza, dont on a dit que la conversation était la vie, et la bienveillance l'immortalité[4], avait professé pendant quelques années à Ferrare, et, à la mort de Leonello, il avait passé au service du pape Nicolas V[5]; mais Marius trouva

[1] Parmi les poëtes de Ferrare on distingue les deux Strozzi, qui descendaient de l'illustre famille florentine du même nom. Titus-Vespasien Strozzi exerça des charges dans lesquelles il s'attira alternativement les applaudissements et l'inimitié de ses concitoyens ; il était élève de Guarino ; ses poésies sont d'une élégance rare au quinzième siècle. Il mourut en 1503, en laissant à son fils Hercule, plus grand poëte encore que son père, le soin d'achever un poëme en l'honneur du duc Borso ; mais l'assassinat qui termina la vie d'Hercule Strozzi trois ans après la mort de son père, empêcha l'accomplissement de ce dessein. (Tiraboschi, t. VI, II, p. 207-211. — Barotti, *Mem. storich. de' Letter. Ferrar.* t. I. — Rosmini, *Vit. d. Guarin.* t. III, p. 134 et seq.)

[2] *Diar. Ferrar.* dans Muratori, *Script.* t. XXIV, p. 221. — Rosmini, *Vit. d. Guarin.* t. III, p. 141.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 70 v°.

[4] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 126-127.

[5] J. Andreæ de Bussi, Episcopi Aleriensis, *Epist. ad Paulum II*, in *S. Hieronymi Epist.* edit. Rom. 1468.

encore dans cette ville Guarino et Aurispa, ces vénérables instituteurs de l'Italie et de l'Europe [1]. Il y trouva aussi un homme qui, dans un autre genre de science, avait la plus grande réputation : c'était François Accolti d'Arezzo, jadis disciple de François Philelfe pour les belles-lettres, et qui était alors l'oracle de la jurisprudence [2]. Flavio Biondo, célèbre antiquaire, était aussi vers le même temps à Florence [3], et les poëtes, qui recherchaient toujours les princes distingués par leur munificence et leur générosité, y étaient si abondants que l'on comparait leur nombre à celui des grenouilles [4]. Mais avant la fin du quinzième siècle, un de ces poëtes, que cette comparaison semble déprécier, eut la gloire de créer la poésie épique italienne : l'*Orlando innamorato* de Boiardo, comte de Scandiano, est la première composition de ce genre, et, dans le temps dont nous nous occupons, son illustre auteur étudiait dans l'Université de Ferrare [5]. A l'époque de la mort de Boiardo, un autre Ferrarais, François Cieco, fit paraître son *Mambriano*, et au commencement du seizième siècle, Arioste, leur compatriote, produisit son immortel et prodigieux poëme.

Marius Philelfe, après quelques mois de séjour à Ferrare, revint à Milan chez son père [6], et bientôt recommença sa vie errante. Son père savait à peine où il était; cependant il lui écrivit vers la fin de septembre pour l'informer que Pierre

[1] Æn. Sylv. *De Europ.* c. LII, p. 451 oper. : « Fuit autem domus Estensis viris semper doctis amica... In studiis verò eloquentiæ Joannem Aurispam, Siculum, Græcis ac Latinis litteris edoctum, et qui versu prosaque claruit, inter familiares habitum, ditem beatumque fecit. Guarinus autem Veronensis omniumque fermè pater ac magister qui nostra ætate Græcas litteras didicere, admirabilis et omni honore dignus senex, qui omnem ætatem suam legendo, docendo, scribendo percurrisset, unicum senectutis suæ refugium, et illud quidem honestum, dignumque suis exercitiis ac virtutibus invenit. »

[2] Tiraboschi, t. VI, I, p. 394.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* l. IX, p. 63 v°.

[4] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 218.

[5] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 176.

[6] Fr. Philelf. *Ep.* p. 70 v°. Lud. Casell.

Perleone quittait la chaire de professeur à Gênes pour retourner à Rimini sa patrie, et offrait d'employer ses bons offices pour faire avoir cet emploi à Marius [1]. Il ne paraît pas que ce dernier en ait eu envie. Sans doute l'état politique de Gênes engagea Pierre Perleone à abandonner cette ville et empêcha Marius de rechercher sa place. A cette époque, les révolutions se succédaient avec rapidité dans cette république. Les familles plébéiennes des Frégoses et des Adornes avaient hérité des inimitiés des Gibelins et des Guelfes; les anciens nobles, exclus du gouvernement actuel, étaient armés contre leur patrie, et l'influence du roi de France, ainsi que celle du duc de Milan, augmentaient encore les troubles. Gênes était la plus agitée des villes d'Italie [2], et Perleone voulut fuir les dissensions civiles qui sont si peu favorables aux études.

J'ignore quels furent les lieux habités par Marius Philelfe pendant la plus grande partie de l'année 1453. Il revint peut-être dans la rivière de Gênes; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il présenta le premier de l'an son *Histoire de la guerre de Final* au marquis de Savone [3]. Cette année fut remarquable par la prise de Constantinople : une population de cent mille âmes [4] ne put pas fournir cinq mille combattants [5] pour la défense de la capitale

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 72 r°. Mario, Sept. 1452. — Perleone, depuis quelque temps, avait prié Fr. Philelfe de chercher quelqu'un qui pût l'aider dans ses fonctions. (Fr. Philelf. *Ep.* p. 66 v°, kal. Aug. 1451.) Avant d'enseigner à Gênes, Perleone avait professé à Milan. (Blondus, cité par Mehus, *Præf. ad. Vit. Ambros.* p. 20.)

Ce fut pendant cette même année 1452 que Fr. Philelfe épousa, en troisièmes noces, Laure Magiolini. (Rosmini, t. II, p. 53. — Lancelot, *Acad. des Insc.* t. X, p. 749. — Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 221-222.)

[2] A la fin de cet ouvrage on trouve plusieurs pièces de vers. (Voy. pag. 54.) On lit ensuite : « Dono datus liber Spinettæ Sagunæ Marchioni a Jo. Mario Philelpho, kal. Januarii ann. 1453. » (Mehus, *Vit. Ambros. Travers.* p. 373.)

[3] Il est vrai qu'il y avait peu de fond à faire sur une population de cette espèce. Voyez Poggio, *De miseria conditionis humanæ*, pag. 89 oper. : « Tum Matthæus (Palmerius)... : Si vero Græcorum naturam, mores, vitam, perfidiam, desidiam, avaritiam expendas, digni mihi omni supplicio videntur, etc. etc. »

[4] Phrantzæ Protovest. *Chronic.* t. III, VIII, p. 90, 91. Edit. Venet.

de l'empire d'Orient, et, malgré la vaillance des auxiliaires italiens et de ceux de l'Archipel[1], cette grande ville succomba le 29 mai sous les attaques répétées du terrible Mahomet[2]. La haine religieuse qui séparait les Grecs et les Latins, et surtout les inimitiés qui divisaient les princes de l'Occident[3], avaient empêché ceux-ci de secourir la nouvelle Rome. Cependant la prise de cette superbe cité causa un effroi général en Europe. Les souverains se repentirent d'avoir fermé l'oreille[4] aux cris des Grecs qui demandaient leur assistance, et quelques-uns prirent la croix. L'Italie fut surtout alarmée par les lettres du cardinal Isidore[5]. Ce légat, seul secours que Nicolas V eut en-

[1] Crusii *Turco-Græc.* p. 52-53. — Ducas, c. 36 et seq.

[2] Bajazet aurait déjà pris Constantinople sans Tamerlan, Mongol de la Transoxiane, qui attaqua l'Anatolie en 1400 : la bataille d'Ancyre fut livrée en 1402.

Ubert. Pusculo de Brescia, élève de Guarino, que l'ardeur de l'étude avait entraîné à Constantinople, s'y trouvait lorsque les Turcs prirent cette ville. Il composa ensuite son poëme sur cet événement. (Voy. Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. III, p. 170-179.)

[3] Odor. Raynald. *Ann.* 1453, n° 1. — Voy. Platina *in* Bonifacio V, cité par Bayle, *Dict.* art. Mahomet II, not. E.

[4] Æneas Sylv. *Hist. Europ.* c. VII, p. 401 : « Surdæ (proh dolor) nostrorum principum aures fuere, cæci oculi, qui cadente Græcia, ruituram christianæ religionis reliquam partem non viderunt, quamvis privatis quemque aut odiis, aut commoditatibus occupatum, salutem publicam neglexisse magis crediderim. »

[5] La lettre du cardinal Isidore, sur la prise de Constantinople, se trouve dans les *Annales* d'Odoric Raynald (1453, n° 5 et 6, t. XVIII, ed. Rom. 1650). Il indique en marge qu'elle est tirée de *S. Ant.* III, p. tit. 22, c. 13, § 14. — Cette même lettre, plus ample et fort différente, a été de nouveau publiée par Dom Luc d'Acheri (*Spicileg.* t. VIII, p. 286-292, ed. 4°, 1668), « ex ms. cisterciensi a D. Jacobo de Lannoy descripto, » et par Reusner (*Epist. Turcicæ*, lib. IV, p. 104). Voici le fragment concernant les projets ultérieurs de Mahomet, tiré du *Spicileg.* de d'Acheri, p. 291 : « Primo enim dromones centum septuaginta inter parvas et magnas præparavit et ad Mare Nigrum misit ad insulas Cyclades causa suo imperio eas subjugandi. Deinde præparat se cum infinito exercitu ad tres urbes solidas et potentes juxta Danubium sitas transmigrare et eas expugnare et devastare; videlicet unam quam Pensteium (en marge : *Pessium, Pesser* et *Petzer*) nuncupamus, aliam Sondorobrium, aliam Colostadium. Et sic proponit totam transire Ungariam, eamque perdere et delere, ut neminem habeat impeditorem: quoniam in Italiam anno futuro transmigrare decrevit, unde jam anno præsenti hæc omnia agere introducit et proponit. Itaque præparat et præparare conatur galeas parvas et magnas trecentas, naves magnas viginti et ultra, pedestrium et

voyé à l'empereur Constantin[1], après s'être sauvé avec peine du massacre de Constantinople[2], décrivit les scènes d'horreur dont il avait été le témoin, et annonça les projets et les préparatifs de Mahomet contre l'Italie[3]. Les gens de lettres furent aussi effrayés que les potentats ; ils regardaient Constantinople comme la source du savoir[4], et ils gémirent sur la destruction de tant de bibliothèques[5], qui renfermaient des trésors peut-être encore inconnus dans l'Occident[6]. Le pape Nicolas V,

equestrium exercitum ultra centum millia, et sic a Durano transire ad Vramdisium (il faut lire : *a Dyrrachio ad Brundusium*). »

Cette lettre est datée : « ..... Datum Cretæ in domibus præsidentiæ nostræ sub sigillo nostro quo utimur, anno a nativitate Domini MCCCCLIII, die octava Julii, pontificatus... Nicolai... papæ V, anno septimo. »

Cave (*Script. Eccles. Hist. Litt.* ed. 1688. *Append.* p. 115) dit que cette lettre qui, par une faute d'impression, est datée dans Reusner de 1452, fut écrite de Péra.

[1] Ducæ *Hist. Byzant.* p. 141-142.

[2] Laonic. Chalcocond. *de reb. Turcic.* lib. VIII, p. 211. — Æn. Sylv. *Comment.*

[3] Isidor. *Epist.* apud Odor. Raynald. ann. 1453, nos 5 et 6.

[4] Æn. Sylv. lib. I, *Ep.* 155, p. 705, oper. : « Præcisus est fluvius omnium doctrinarum, musarum desiccatus fons. Nunc poesis, nunc philosophia sepulta videtur. Fateor multis locis apud Latinos studia litterarum esse illustria... Sed rivuli sunt omnes isti ex Græcorum fontibus derivati. A fonte præcide rivum, præcisus arescit. Quo pacto in rivo reperias aquam quum fontem ipsum invenias aridum. Non possum non dolere, Sancte Pater, cum talem fieri jacturam video literarum... Ecce nunc Turci literarum ac Græcarum et Latinarum hostes, ut suis literis locum faciant, nullum librum alienum esse sinunt. Hi nunc Constantinopoli capta, quis dubitat incendio quævis scriptorum monimenta concedent. Nunc ergo et Homero et Pindaro, Menandro et omnibus illustrioribus poetis secunda mors erit. Nunc Græcorum philosophorum ultimis patebit interitus. Restabit aliquid lucis apud Latinos. At fateor, neque id erit diuturnum nisi mitiori nos oculo Deus ex alto respexerit, fortunamque vel imperio romano, vel apostolicæ sedi præbuerit meliorem. » V. ci-dessus, page 37, note 1.

Laur. Quirin. cité par Hody, p. 192 : « Ergo et lingua et litteratura Græcorum tanto tempore, tanto labore, tanta industria inventa, aucta, perfecta peribit, heu ! peribit. Et quis vel adeò durus, vel adeò ferus, ut se a lacrymis possit abstinere? Illæ litteræ peribunt quæ orbem universum illustrarunt, quæ salutares leges, quæ sacram philosophiam, quæ reliquas bonas artes adduxerunt, quibus vita humana exculta est. » — Cette lettre de L. Quirini a été publiée par le P. degli Agostini. (*Scritt. Viniz.* t. I, p. 216 et seq.)

[5] Voy. ci-dessus, page 40, note 1.

[6] Æn. Sylv. lib. I, *Epist.* 153, p. 705, oper.

pour rassurer les uns et les autres, publiait une croisade [1] et faisait acheter en secret des livres à Constantinople [2].

François Philelfe fit cette année le voyage de Rome et de Naples qu'il projetait depuis longtemps. Le roi Alphonse lui avait demandé ses Satyres, et le poëte désirait les lui présenter lui-même. A son passage à Rome, Nicolas V l'accueillit avec bonté, et des honneurs furent à Naples la récompense de son voyage. Alphonse le créa chevalier, lui donna la couronne poétique et lui permit de porter ses armoiries. Philelfe revint à Milan à la fin de septembre [3]. Il apprit alors que, dans le désastre de Constantinople, Manfredina Doria et ses deux filles avaient été réduites en esclavage [4]. Il s'occupa sur-le-champ de leur délivrance, et réussit à leur rendre la liberté en faisant présenter à Mahomet, par deux jeunes gens qu'il envoya, du consentement du duc de Milan, une lettre et une pièce de vers [5]. Ces femmes, malheureux débris de la famille de Chrysoloras, passèrent ensuite en Candie; Manfredina y mourut en 1464 [6]. Sa fille Zambia habitait encore cette île en 1466 ; elle y était dans la misère, et François Philelfe avait chargé son fils Xénophon de la ramener en Italie [7].

[1] Odor. Raynald. ann. 1453, n° 9. — Le cardinal Nicolas de Cusa composa son traité *De Pace fidei* pour réunir les puissances chrétiennes contre les Turcs. V. l'éd. de ses œuvres, Bâle 1565, 3 vol. fol.— *Vita cardin. Nicol. Cusæ*, auct. Hertzheim, Trèves 1730, 8°.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 92 r°. — Æn. Sylv. *De Statu Europ.* cap. 54, dans Freher. *Script. rer. Germ.* t. II, p. 156 : « Libros ex tota Græcia perquisitos ad se jussit afferri, et in latinam converti linguam curavit. Veteribus et novis codicibus ornatissimam bibliothecam instruxit, in qua circiter tria millia librorum volumina condidit. » (Voy. Giann. Manetti, *Vit. Nicol. V* dans Muratori, *Script.* t. III, part. 2, p. 927.)

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 79 v°, 181 r°.

[4] Id. *Ep.* p. 82 r°, 84 r°.

[5] Id. *Ep.* p. 182. — Lancelot, *ibid.* p. 718. — Rosmini, *Vit. di Philelfo*, t. II, p. 305 et suivantes, a publié en grec et en italien la lettre de Philelfe à Mahomet II.

[6] Fr. Philelf. *Ep.* p. 166 v°.

[7] Id. *ibid.* p. 186 r°. Quirin. et Xenoph.

Vers ce temps, Marius Philelfe s'établit à Turin, ville dans laquelle, au commencement du quinzième siècle, Louis de Savoie, prince d'Achaïe, avec l'autorisation de l'antipape Benoît XIII, avait érigé une université dans le but de relever les études et de combattre l'ignorance où les guerres avaient plongé une partie de la Lombardie[1]. La peste s'opposa à l'activité de cet établissement, l'obligea plusieurs fois à quitter Turin, et lorsque Marius arriva dans cette ville, les belles-lettres y étaient absolument négligées ; la jurisprudence seule y était en honneur. Marius fit valoir son titre de *docteur en l'un et l'autre droit*, et trouva que le métier d'avocat était plus avantageux que celui de poëte. Son père dédaignait cet état et l'exhortait à ne pas abandonner la culture des Muses et des lettres[2]. Marius, dans l'année 1454, reçut à Turin la visite de son frère Xénophon et celle de plusieurs nobles de Constantinople, qui allaient implorer les secours du roi de France, et que François Philelfe avait recommandés au chancelier des Ursins[3]. Marius, du reste, suivit les conseils de son père[4]; il fit des vers, et le duc de Savoie lui donna d'honorables marques de sa protection[5], et le nomma poëte lauréat.

[1] Lünig, *Cod. Ital. Diplom.* vol. III, p. 1279.— Philib. Pingon. *Aug. Taurin.* p. 33, in Burman. *Thes.* t. IX, part. VI. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 75.

[2] Fr. Philelf. *Ep.* p. 82 v° : « Quod istic tibi honoratus sit locus gaudeo Redibunt fortassis aliquando Taurinates cum Musis in gratiam... Tu velim a Minerva ne desciscas, nam repugnante natura nihil fieri recte potest. Itaque malle te debes et oratorem et poetam, eumdemque philosophum, quam jurisconsultum et rabulam mercenarium. »

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 85 r° et v°.

[4] Tiraboschi, *Stor. della Leter. Ital.* lib. III, t. VI, p. 1047, sec. ed. Moden. not. : « Del soggiorno del Filelfo in Torino abbiamo anche una pruova il alcune poesie che ivi se ne conservano nella biblioteca di S. Agostino, scritte da quella città, e quasi tutte a un certo Michele Lucerna, di cui già era quel codice. Due di esse hanno la data del 1455 e del 1457. »

[5] Louis, duc de Savoie, était fils d'Amédée VIII, qui avait été élu pape par le concile de Bâle, et qui finit par se contenter du titre de cardinal ; c'était un prince bon à l'excès. — Rosmini, t. III, p. 91, prouve par des vers de Fr. Philelfe que Marius reçut la couronne poétique du duc de Savoie. Voy. page 66, et comparez avec les reproches de Trebanus Aurelius. On sait que les ducs de Sa-

L'usage antique de couronner les poëtes[1] s'était perdu dans le moyen âge[2]; mais au treizième siècle on eut l'idée d'établir pour la poésie des degrés semblables à ceux qui existaient dans les universités[3]. On créa donc des bacheliers et des docteurs en gaie science, comme il y en avait pour le droit et la théologie[4]. On voulut ensuite, en Italie, renouveler l'ancien couronnement des poëtes, et faire de la couronne de laurier l'honorable récompense des plus rares talents[5]. Pétrarque, en 1341, fut le premier poëte couronné à Rome, au Capitole; mais avant lui, Bonatino de Bergame et Albertino Mussato[6] avaient reçu le laurier poétique à Padoue. Convenevole de Pise[7], maître de Pétrarque, en avait aussi été honoré dans sa patrie, mais un

voie passaient pour Français plutôt que pour Italiens, car Trebanus reproche à Marius d'avoir reçu le laurier d'un prince Gaulois. Il paraît que Humbert aux Blanches-Mains, souche de la maison de Savoie, descendait de Boson, roi de Provence. (Voy. une note de d'Hozier, rapportée dans l'*Atlas de Le Sage*, cart. 27°.)

[1] Sur le couronnement des poëtes, voy. Bettinelli, *Risorg.* t. II, p. 144, et les ouvrages indiqués au *Catalog. Biblioth. Bunavian.* t. I, part. 1, p. 697.

[2] Au dixième siècle cependant l'empereur d'Allemagne intitulait ses lettres à Gerbert : « Gerberto philosopho peritissimo, atque in tribus philosophiæ partibus *laureato*. » (Bettinelli, *Risorg.* t. I, p. 19, note 6, et t. II, p. 145.)

[3] Les degrés furent inventés, dit-on, au commencement du douzième siècle, à Bologne, par Irnerius. (Corniani, *I Secol. dell. Let. Ital.* t. I, p. 63. — Ginguené, *Hist. Litt. d'Ital.* t. I, p. 158. — Itterius, *De Honorib. Academicis.*)

[4] Depuis le treizième siècle, plusieurs traités d'art poétique portèrent le titre de *Gaye Science*. Le premier fut écrit par Raymond Vidal. (V. Andres, *Orig. e progr.* t. II, p. 53-54, 56-58.)

[5] S. Bonaventure parle d'un poëte couronné par l'empereur au commencement du treizième siècle; on l'appelait le *Roi des Vers*. (Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 314.)

[6] Alb. Mussato, né à Padoue dans la pauvreté, en 1261, parvint aux dignités et acquit la plus grande célébrité comme homme d'Etat, guerrier, historien et poëte. Il joua un grand rôle dans sa patrie, dont il éprouva alternativement la reconnaissance et l'ingratitude. Vers 1314 il fut couronné poëte par l'Université, en présence de tout le peuple. Il fut un des restaurateurs de la bonne latinité. (Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 339-347. — Corniani, *I Secoli dell. Let. Ital.* t. I, p. 239 et seq. — Ferret. Vicent. VI, p. 1145, dans Muratori *Script.*)

[7] Convenevole est fameux par la perte du traité de Cicéron, *de Gloria*; Pétrarque, qui le tenait de Raymond Soranzo, le lui avait prêté, et il le mit en gage. (Petrarchi *Senil.* XV, 1, p. 1049. — *Mém. sur Pétr.* t. I, p. 89.)

peu tard, comme le dit son illustre disciple, puisque ce ne fut qu'à sa mort. Dans le reste du quatorzième siècle, on ne trouve que Zanobi de Strada, qui, en 1355, fut couronné à Pavie par l'empereur Charles IV. La profession de poëte sembla reprendre le caractère sacré qu'elle avait eu anciennement. La grande renommée de Pétrarque et la pompe extraordinaire de son couronnement donnèrent un grand prix à cette récompense du génie, et la couronne poétique en fut plus honorée qu'elle n'honora le grand homme pour lequel on en ressuscita l'usage. Dans le siècle suivant, les empereurs Sigismond et Frédéric III accordèrent si fréquemment cette distinction, auparavant si rare et si enviée, qu'elle perdit tout son prix, et l'on ne voit point que les grands littérateurs de la fin du quinzième siècle aient recherché cet honneur qui, alors, était dépouillé des cérémonies qui lui avaient donné de l'éclat, et ne se conférait plus que par une patente. Chaque souverain, grand ou petit, s'était arrogé le droit de donner la couronne et de créer des *poëtes lauréats*[1]. Marius Philelfe prend ce titre à la tête de plusieurs de ses ouvrages ; il y joint même ceux de chevalier et de comte[2], qu'il devait aux bontés du roi René : ce prince est connu dans l'histoire pour avoir avili la noblesse et ses titres, en se faisant un jeu de les conférer[3]. Le titre de poëte lauréat ne parut pas augmenter le mérite de Marius Philelfe aux yeux des Italiens, qui dédaignaient les couronnes poétiques données[4]; ils traitaient de criailleurs et de bouffons les gens de lettres de la cour de René, et prétendaient qu'il n'y avait que des ignorants qui allassent chercher au dehors des titres que la rigueur des exa-

[1] Voy. Lill. Gyrald. *Hist. poet.* p. 21. — Du Resnel, *Acad. des Inscr.* t. X, p. 507 et suiv.— *Mém. pour la Vie de Pétrarq.* t. I, p. 422-447, et t. II, p. 1-11, et not. p. 1-13. — Tiraboschi, t. VI, II, p. 249-254.

[2] Voy. le titre de l'Amyris, ms. de la Bibl. de Genève.

[3] Papon, *Hist. de Prov.* t. III, p. 424.

[4] Pontanus : « Non laurus vatem sed sua musa facit. » — Pétrarque lui-même sembla se repentir de son couronnement et dédaigner l'honneur qu'il s'était tant empressé de recevoir. (*Senil.* XV, 1.)

mens d'Italie ne leur permettait pas d'espérer [1]. C'est au moins les reproches qui furent faits à Marius par un docteur de Bologne, nommé Trebanus Aurelius; Marius, suivant l'usage du temps, l'avait accablé d'injures pour une critique assez modérée qu'il avait faite de ses poëmes [2].

François Philelfe, dès l'an 1451, avait adressé à Charles VII, roi de France, une longue lettre pour l'engager à faire la guerre aux Turcs [3]; il avait des amis à la cour de ce prince, et il voulait lui dédier un ouvrage sur la musique, dont il avait déjà envoyé, comme échantillon, une ode de cent vers au chancelier des Ursins [4]. Ces motifs, joints à l'espoir d'être aussi bien reçu à la cour de France qu'il l'avait été à celle de Naples, lui faisaient désirer ardemment de faire un voyage à Paris; mais le duc de Milan le tenait encore comme enchaîné, et ne voulut jamais lui en accorder la permission [5]. Marius eut le même désir, et, plus indépendant que son père, il paraît qu'il le satisfit en 1456. On ne connaît ce voyage que par une seule phrase d'une

[1] Trebanus Aurelius cité par Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 268 : « Scito me non a principe aliquo Gallorum aurum accepisse, a quo etiam rabulæ, mimi, histriones et ridicula capita pro joco sibi illud plerumque devendicant : sed ab urbe omnium antiquissima, et ab eo quidem collegio, ubi non nisi bene meritis atque consummatis viris laureus honos exhibetur. Tu verò... ad principem confugisti, ut aurum acciperes, ad quem non nisi indocti, verentes publicum literarum examen subire, divertunt. Quo circa folia et coronam a Gallis recepisti, auctoritatem verò ac dignitatem literarum apud Italos amisisti. » — Cette réponse de Trebanus, qui fait évidemment allusion au roi René (voy. p. 64, not. 5), se trouve en manuscrit dans la bibliothèque Ambrosienne. On lit à la suite plusieurs épigrammes, parmi lesquelles est la suivante :

Si tumor et pompa et frondes, insania, ventus
Tollantur, Mario, dicite quid remanet?

[2] Voy. Sax. *Hist. Lit. Mediol.* p. 266-268.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 55-59.

[4] Id. *ibid.* p. 90 v°, 91 r°, 93 v°.

[5] Fr. Philelf. *Ep.* 95 r° : « De adventu autem meo nihil adhuc habeo certi. Is enim mihi in hanc diem negatus est. Nam ne pedem quidem movere mei hujus injussu principis mihi licet. Spero tandem propediem fore ut exorari se patiatur... » Au chancelier des Ursins, Juin 1456. — V. aussi la lettre suivante au médecin Thomas

lettre de François Philelfe à Thomas, médecin de Charles VII, dans laquelle il paraît fâché de la détermination de son fils[1].

On peut croire que Marius espérait de grands succès à Paris. Charles VII avait depuis vingt ans reconquis son royaume et sa capitale sur les Anglais; il protégeait les lettres, et Marius crut sans doute que son érudition, sa parfaite connaissance des langues grecque et latine lui procureraient l'accueil le plus honorable et le sort le plus brillant. Il aurait eu des espérances moins flatteuses s'il avait mieux connu le genre et l'état des études à Paris; il aurait dû savoir que plusieurs Grecs qui s'y étaient réfugiés, qui avaient été recommandés par son père au chancelier des Ursins[2], et qui savaient au moins leur langue, n'y avaient eu aucun succès. Dans la même année, un des Grecs les plus habiles dans la littérature et la philosophie, Jean Argyropule[3], le maître de Politien, de Laurent de Médicis et de Reuchlin, quitta Florence, où il professait sous la protection de Pierre de Médicis, pour aller à Paris demander à Charles VII les moyens de racheter ses parents, esclaves des Turcs. François Philelfe le recommanda à son ami Thomas, médecin du roi de France[4], en en faisant les plus grands éloges; dans cette même lettre il témoigne la surprise que lui cause le voyage de son fils Marius, ce qui prouve que celui-ci précéda Argyropule dans la capitale de la France.

L'état des études à Paris était bien différent de celui où elles étaient en Italie. Cette grande ville avait abandonné la

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 94 v°: « At ne causam quidem intelligo quid ad vos ierit filius Joannes Marius; nam neque est a me missus, neque is causam ullam, hac de re, ad me scripsit. Tamen utcumque res habet, brevi te visam. » Du 18 mai 1456.— Venturino de' Priori, dans des vers élégiaques adressés de Savone, 27 avril 1457, à Marius Philelfe, lui dit :

Quod sis Caroleas orator missus ad aures
Vidimus et placuit Carolus ipse mihi.... etc.

(Bandini, *Cat. Bibl. Medic.* ms. lat. plut. 91. Cod. 42, t. III, col. 805.)

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 85, 89, 94, etc.

[3] Hody, *De Græc. illustr.* l. II, c. 1.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 94.

culture des lettres pour la théologie scholastique. Tant que les théologiens de Paris se bornèrent à étudier l'Écriture sainte et les Pères, l'étude des belles-lettres s'allia avec celle de la théologie. Mais au onzième siècle la connaissance des ouvrages d'Aristote, dont la philosophie venait d'être remise en crédit chez les Arabes par le célèbre Avicenne[1], produisit en France un esprit de subtilité qui fut introduit dans tous les genres d'études et enfanta les querelles et les sectes. Celles des *réalistes* et des *nominaux* ne sont que trop fameuses, et durèrent jusqu'à la Réformation. On ne s'attacha plus qu'aux matières qui offraient le plus de champ à la discussion, et bientôt l'art de la dispute, sous le nom de philosophie, étouffa les belles-lettres et les sciences. On dit que Roscelin et Bérenger, chefs de ces sectes, se rétractèrent et se repentirent; mais ils avaient donné l'essor à la plus absurde méthode, et leurs successeurs, dédaignant toute autre étude, s'adonnèrent uniquement à la nouvelle dialectique, et la poussèrent jusqu'à la plus étonnante puérilité[2]. On renonça à persuader par l'éloquence, et l'aride syllogisme prétendit la remplacer.

Au douzième siècle, la réputation des docteurs de Paris, parmi lesquels brillait le spirituel et inquiet Abélard, attirait dans cette ville un grand nombre d'étrangers, et lui fit donner par le pape Grégoire IX le surnom de *Cariath-Sepher*[3]. L'amant d'Héloïse et quelques-uns de ses contemporains avaient encore l'usage des bons auteurs latins; leur style est bien loin d'être correct et naturel, mais il atteste qu'ils lisaient Virgile et Cicéron, et ils sont les derniers littérateurs jusqu'au quinzième siècle.

La dialectique, au treizième siècle, avait tout envahi et ne

[1] Roger Bacon, *Op. maj.* p. 13.

[2] Voy. Johann. Sarisber. *Metalogic.* l. I, c. 3, p. 740-741 ed. 1639.

[3] Cariath-Sepher, la *Ville des Lettres.* — Voy. Philipp. Harveng. Abbat. bonæ spei *Epist.* 3, p. 17-18. — Fleury, *Hist. Eccl.* liv. LXXX, c. 3, t. XVII, p. 9, 4°.

laissait plus apercevoir aucune trace de bonne littérature. Les orateurs et les poëtes anciens étaient profondément oubliés, et c'était bien mal à propos que quelques écrivains donnaient encore à Paris les titres de *Nouvelle Athènes* et de *Puits de science*[1]. Aristote, défiguré par les modernes, y dominait et laissait à peine dans les études une petite place à la grammaire de Priscien. Rien ne pouvait balancer l'autorité du philosophe de Stagire ; ses prétendus disciples joignirent bientôt l'intolérance à l'admiration pour des préceptes qu'ils dénaturaient, et proclamèrent que sa science avait été surnaturelle[2]. On prétendait que son âme avait animé son commentateur Averroës[3], et, en Italie, on plaçait l'un et l'autre au-dessus des Apôtres et des Pères de l'Église. Cette doctrine fut une des causes de l'incrédulité qui domina dans ce pays au siècle suivant[4], époque où les princes et les prêtres ne regardèrent la religion que comme un instrument de domination et de profit. En France, le goût pour la poésie latine n'existait plus ; on méconnaissait les règles de la versification, et le peu de vers latins de ce temps sont remplis de solécismes. Le treizième siècle et le suivant furent prodigieusement féconds en fondations de colléges, mais on se bornait à y enseigner la théologie, la dialectique, le droit, la médecine et quelque peu de mathématiques ; les lettres et la rhétorique n'avaient aucune part dans l'enseignement. Il faut

[1] *Image du monde*, dans les *Notic. des Ms. de la Bibl. nation.* t. V, p. 257.

[2] Bayle, *Dict.* art. *Aristote*, not. *H.*

[3] Id. *ibid.* art. *Averroës*, not. *E*, p. 386.— On peut voir dans Pétrarque (*De ignor. sui ips.* p. 1160-1161) le sévère jugement qu'il porte sur Averroës et les commentateurs en général. Il l'appelle ailleurs un *chien enragé*, à cause de ses opinions hétérodoxes. (Petr. *Ep. sin. titul.* p. 812.) C'était à coup sûr une grande singularité qu'un auteur grec et païen, apporté en Europe et commenté par les mahométans, devînt l'arbitre et le soutien de la théologie chrétienne. (Denina, *Disc.* t. I, p. 266.)— Sur les relations de Paris avec l'Italie, v. Pierre Lombard, Saint-Thomas, Brunetto Latini, Le Dante, etc.

[4] Boccac. *De ignorant.* : « Massimamente in Venezia, per seguir Aristotele ed Averroë, nulla credeano i dotti... » (Cité par Bettin. *Risorg.* t. II, p. 59, not. — Petrarch. *Senil.* V, 3.)

remarquer cependant que, tandis que Paris négligeait absolument la littérature ancienne, les écoles d'Orléans conservèrent l'usage d'expliquer quelques auteurs classiques. On se querella même sur ce sujet; chaque école tourna sa voisine en ridicule, et Henri d'Andely, dans la *Bataille des sept arts libéraux*, nomme parmi les défenseurs d'Orléans, Homère, Horace, Juvénal, Lucain, Térence, Perse, Claudien, tandis que les héros de Paris sont Hippocrate, Galien, Aristote et Platon [1]. Observons encore que, dès le douzième siècle, des savants qui avaient conservé un goût au-dessus de celui du temps, s'efforcèrent de montrer l'inutilité et la futilité de la nouvelle dialectique, et à quel point elle était nuisible au véritable savoir [2]. Dans le siècle suivant, le *docteur admirable*, Roger Bacon, qui surpassait tous ses contemporains par l'universalité de ses connaissances [3], ne cessa de soutenir que tout l'appareil de la dialectique alors en usage n'était que le voile d'une grande ignorance [4]. L'amour de la dispute, bien plus que celui de la vérité, animait les soi-disant philosophes du quatorzième siècle, et il fut la cause de l'extrême barbarie de style qui caractérise ce temps. On compte cependant alors parmi les principaux adversaires français des

[1] *Notic. des Ms. de la Bibl. nation.* t. V, p. 500 et suiv. — Dans les Fabliaux et Contes, t. III, p. 96 et seq. 8°, éd. de Méon, voir le *Lay d'Aristote* où H. d'Andely se moque de ses prétendus disciples.

[2] Tel fut un des buts des écrits de Jean de Salisbury, l'homme le plus savant, l'écrivain le plus élégant de son temps. Dans ses deux ouvrages, il allia le raisonnement à la plaisanterie pour attaquer la nouvelle philosophie. (Voy. *Polycrat.* lib. VII, c. 9 et 12. — *Metalogic.* lib. I, c. 3, lib. II, c. 17 et bien d'autres endroits.) — Galter, prieur de Saint-Victor, appela les quatre plus fameux scholastiques les *labyrinthes* de la France (apud Launoy, *De Var. Aristot. fortun.* p. 190, t. IV, part. I, oper. in fol. 1732).

[3] Brucker, *Hist. Philos.* t. III, p. 817 et seq. — Sam. Jebb, *præf. in* Rog. Bacon. *Op. maj.*

[4] Roger Bac. *apud* Jebb, *Præf. ad Op. maj.* p. 5 : « Si haberem potestatem super libros Aristotelis (latine conversos) ego facerem omnes cremari, quia non est nisi temporis amissio studere in illis et causa erroris et multiplicatio ignorantiæ, ultra id quod valeat explicari. — Nunquam fuit tanta apparentia sapientiæ, nec tantum exercitium studii, in tot facultatibus, in tot regionibus, sicut jam a quadraginta annis : ubique enim doctores sunt dispersi... in omni civitate

abus de la dialectique Jean Gerson et Nicolas de Clemangis. Ce dernier avait un goût épuré, et, dès la fin du quatorzième siècle, il voulut donner de l'élégance aux écrits latins ; son style est bien plus soigné que celui de ses devanciers, et il fit des efforts pour ramener les études dans une meilleure voie. Il dut peut-être sa manière de voir à son séjour à la cour des papes d'Avignon ; mais personne ne fit attention à ses idées et ne suivit son exemple.

L'Italie, où les Grecs avaient ressuscité les lettres dès le quatorzième siècle, leur dut encore, au siècle suivant, la philosophie de Platon, qui y contre-balança le crédit d'Aristote et d'Averroës. Elle fut expliquée pour la première fois par Georges Gemisthus, et fit ses premiers progrès sous la protection des Médicis. J'ai déjà eu l'occasion de rappeler les rudes combats que se livrèrent les partisans des deux philosophes grecs [1] ; ils les accompagnèrent, suivant l'usage du temps, de beaucoup d'injures. Ces discussions agitaient l'Italie, l'esprit pouvait y gagner; mais en France Aristote régnait sans concurrent. L'Université de Paris, sans cesse occupée de ses querelles avec les moines mendiants, de subtilités de dialectique, de discussions théologiques, de dissensions civiles et particulières, repoussait l'étude des belles-lettres. La résidence des papes à Avignon, les voyages de Pétrarque à Paris, le séjour que l'empereur Manuel Paléologue y fit à deux reprises dans les premières années du quinzième siècle, ne purent donner à la France le même goût et la même impulsion pour les lettres qui s'étaient déjà manifestés en Italie [2].

et in omni castro, et in omni burgo præcipue per duos ordines studentes, quod non accidit nisi a quadraginta annis vel circiter, cum tamen nunquam fuit tanta ignorantia, tantus error..... Vulgus studentium cum capitibus suis non habet unde excitetur ad aliquid dignum, et ideo langnet et asininat circa mala translata, et tempus et studium amittit in omnibus et expensas. Apparentia quidem sola tenet eos, et non curant quid sciant, sed quid videantur scire coram multitudine insensata. »

[1] Voy. ci-dessus, p. 39.

[2] Manuel Chrysoloras vint à Paris en 1408 comme envoyé de l'empereur de

L'application à la philosophie et l'opiniâtreté des scholastiques n'étaient pas les seules causes de la décadence des lettres en France; l'extrême rareté des livres y contribuait aussi[1] : elle fut cause qu'on ne consulta plus les bons et anciens auteurs, et que, dans chaque science, on érigea en maître quelque auteur ou compilateur moderne qui en devenait l'unique oracle[2]. Roger Bacon se plaint de cet usage pour la théologie[3].

Avant le quinzième siècle, la langue grecque était dans le plus grand oubli, et quoiqu'on puisse nommer quelques personnages qui passaient pour en avoir connaissance[4], on ne trouve aucune mesure prise pour qu'elle fût enseignée dans ce pays avant l'an 1305[5]; mais les ordres que Clément V donna

Constantinople et laissa au trésor de Saint-Denis un ms. grec des œuvres de saint Denis, écrit au onzième siècle, et dont la souscription atteste l'origine. (Bœrner, *De doctis Græcis*, p. 12-13. — Montfaucon, *Palæogr. Gr.* lib. I, p. 56. — Hody.)

[1] Au milieu du douzième siècle, l'histoire marque comme un événement l'arrivée de quelques livres grecs apportés de Constantinople. (*Chronic. brev. Eccl. S. Dionys.* ann. 1167, cité par d'Acheri, *Spicileg.* t. II, p. 811, 4°.) Saint Louis, qui aimait les lettres, réunit avec peine quelques livres dans le trésor de la Sainte-Chapelle. Plus tard encore, sous Charles V, on remarque la bibliothèque de Raoul de Presle (Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. XIII, p. 621) et celle que le roi réunit au Louvre. (V. *Biblioth. protypograph. ou librairies des fils du roi Jean*, 4°.) Cette dernière était composée d'environ 900 volumes, qui ne furent point augmentés sous les deux règnes suivants. Parmi ces livres il y avait à peine quelques anciens auteurs latins, et le duc de Bedford en fit transporter la plus grande partie en Angleterre. Boivin, *Acad. des Inscript.* t. II, p. 690-703. V. aussi Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, introd. p. 220, trad. franç.— Du Breuil, *Antiq. de Paris*, liv. I, p. 1043. — Naudé, *Addit. à l'hist. de Louis XI*, c. IV, p. 36. — *Mém. de Christine de Pisan*, 3e part. c. XII.

[2] *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 21.

[3] Roger Bacon cité par Hody, *De Bibl. textibus*, p. 419 : « Quartum peccatum est quod præfertur una sententia magistralis textui facultatis theologicæ, scilicet Liber Sententiarum, nam ibi est tota gloria theologorum, qui facit onus unius equi. Et postquam illum legerit quis, jam præsumit se de magistro theologico, quamvis non audiat tricesimam partem sui textus, etc... »

[4] *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 151.

[5] Le collége de Constantinople, fondé à Paris au treizième siècle, et que quelques auteurs ont cru destiné à l'éducation de jeunes Grecs et à favoriser l'union des deux Eglises, aurait sans doute efficacement contribué à la connaissance de la langue grecque, si tel avait été le but de son institution. Mais il pa-

alors pour établir dans les universités de l'Europe des professeurs de grec et de langues orientales ne furent suivis d'aucun effet[1]. Vers 1430 quelques Français vinrent étudier à Mantoue, sous Vittorino de Feltre, dont le savoir et les manières aimables attiraient des étudiants de toutes les nations, et qui comptait les plus nobles personnages parmi ses disciples[2]. Quinze ans plus tard on vit à Paris un envoyé du roi de Castille au pape Eugène IV. A la connaissance des langues orientales et grecque, il unissait, dit-on, la plus profonde érudition en philosophie, en théologie et en droit. Il excellait encore dans tous les arts d'agrément et dans les exercices militaires. Ce prodige de science, qui n'avait que vingt ans, se nommait Ferrand ou Fernand de Cordoue. Il effraya toute l'Université par son savoir, et quelques personnes, ne pouvant croire qu'on pût être si jeune et si savant sans l'intervention du démon, le prirent pour l'Antechrist[3]. Malgré ces moyens d'instruction, l'enseignement du grec ne fut établi à Paris que par Grégoire de Tiferne (Città di Castello), ami de François Philelfe[4]. En 1458, c'est-à-dire environ deux ans après le voyage d'Argyropule et de Marius, il obtint l'autorisation nécessaire pour

rait qu'il n'était destiné qu'à l'instruction des Piémontais, qu'il fut fondé par Pierre d'Asti, patriarche titulaire de Constantinople, et qu'il ne dut son nom qu'à la dignité de son fondateur. (Voy. Crevier, *Hist. de l'Univ. de Paris*, t. I, p. 487 et t. II, p. 416.)

[1] Crevier, *Hist. de l'Univ. de Paris*, t. II, p. 226-228. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 363.

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 272-278.

[3] Trithem. *Annal. Hirsaug.* t. II, p. 585. — Nicol. Anton. *Bibl. Hisp.* t. I, p. 285. — Felibien et Lobineau, *Hist. de Paris*, t. II, p. 834, in-fol. — *Mém. pour servir à l'hist. de France et de Bourgog. Journal de Paris sous Charles VI et VII*, p. 201 : « Et vrayement se ung homme povait vivre cent ans sans boire, sans manger et sans dormir, il ne aurait pas les sciences qu'il scet toutes par cueur apprinses, et pour certain il nous fist tres grand freour, car il scet plus que ne puet savoir nature humaine, etc..... » Il ne faut pas confondre avec cet Espagnol, Charles Fernand, qui était aveugle, qui mourut en 1496, et dont Naudé (*Additions à l'hist. de Louis XI*, chap. V, p. 37) fait un grand éloge.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 92 v° et p. 108 v°.

enseigner, et cette époque est celle de la renaissance des lettres à Paris[1]. Dix-huit ans après l'arrivée de Grégoire, qui, ne trouvant pas de quoi vivre dans cette capitale, retourna promptement en Italie, George Hermonyme[2] y vint donner des leçons et y trouva l'imprimerie en vigueur[3]. Il fut à Paris le

[1] V. Hody, *De Græc. illust.* p. 233. — Fabricius, *Bibl. med. Lat.* t. III, p. 101. — Crevier, *Hist. de l'Université*, t. IV, p. 243. — Villaret, *Hist. de France*, t. XVI, p. 101. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 141-143. — Bayle, *Dict.* art. Tiphernas, et *Remarq. sur le Dict. de Bayle*, par Joly. — Saxii *Onomast. Litter.* t. II, p. 442.

[2] Hermonyme était un professeur peu capable. (Erasme, *Epist.* A. D. 1524. — Hallam, *Litt. de l'Europ.* t. I, p. 233.)

[3] Charles VII avait déjà entendu parler de la découverte de cet art; il paraît même qu'il avait envoyé à Mayence, pour s'informer de ses procédés, le même Nicolas Jenson qui alla s'établir à Venise et y imprima en 1470. (*Acad. des Inscript.* t. XIV, p. 236-237, h.) Jean Fust, l'un des inventeurs de l'imprimerie, venait vendre ses livres à Paris. Le prix qu'il y mettait lui attira un procès dont on a fait à tort une accusation de magie. (Walchii *Decas Fabular. generis humani*, p. 181, Argentor. 1609, 4°. — La Caille, *Hist. de l'Impr.* p. 12. — Chevillier, *Hist. de l'Impr.* liv. I, c. I, p. 16. — Naudé, *Addit. à l'hist. de Louis XI*, c. VII, p. 130. — Marchand, *Hist. de l'Impr.* prem. part. p. 26-28. — *Supplém. à l'hist. de l'Imprim.* de Marchand, p. 12-14. — Marchand, *Dict. Historiq.* t. I, p. 249-252. — J. Con. Durrii *Epistol.* cité par Schelhorn, *Amœnit. Lit.* t. V. — Baring, *Clavis Diplomat.* p. 8, not. — Schœpflin, *Vindic. Typ.* p. 61, not.) Fust était à Paris au mois de juillet 1466, et il paraît qu'il y mourut de la peste cette même année. Ces détails sont les conséquences d'une note ms. de la main de Louis de la Vernade, chancelier du duc de Bourbon et l'un des députés à l'assemblée pour la réformation des abus. Elle se trouve à la fin d'un exemplaire des *Offices de Cicéron* (Mayence 1466) que Jean Fust lui avait donné, et qui est passé de la bibliothèque d'Alexandre Pétau dans celle de la ville de Genève. (Voy. Baulacre dans le *Journ. Helvétiq.* 1745, avril, p. 314-329, ou dans la *Biblioth. raisonn.* 1740, t. XXV, p. 282, et t. XXXV, 1745, p. 141-154. — Lambinet, *Recherch. sur l'Imprim.* p. 155.) Enfin, en 1470, par les soins de deux docteurs de l'Université, des ouvriers de Fust et Schœffer, venus de Mayence, établirent à la Sorbonne la première imprimerie qui ait existé en France. (Crevier, *Hist. de l'Univ.* t. IV, p. 326-337. — Marchand, *Hist. de l'Impr.* p. 57. — Gabr. Naudé, *Addit. à l'hist. de Louis XI*, c. VII. — La Serna Santander, *Dict. Bibliog.* t. I, p. 224 et seq.) Le premier livre imprimé à Paris renferme les lettres de Gasparino de Barzizia, maître de Fr. Philelfe. V. ci-dessus, p. 27, not. 1. — Sur les lettres de naturalisation accordées par Louis XI aux premiers imprimeurs établis à Paris, v. *Catal. de la Vallière*, t. III, p. 141. — Les deux docteurs dont il est parlé plus haut étaient Jean Steinlin ou de la Pierre, nommé aussi *Lapidanus*, et Guillaume Fichet, *Alnetano-Sabaudus*. Le premier était allemand (« quos ad hanc urbem *e tua Germania* librarios ascivisti... » *Lettre*

premier professeur Grec de nation, et le maître de Guillaume Budé[1]. Andronic Calliste le suivit[2]; il avait été le maître du célèbre Politien et mourut en France. Les conquêtes de Charles VIII et de Louis XII en Italie enrichirent Paris d'une partie des trésors littéraires rassemblés par les rois de Naples et les ducs de Milan[3], et François Ier, à la sollicitation de Jean Lascaris et de Guillaume Budé, établit la bibliothèque de Fontainebleau, où l'on réunit les manuscrits grecs donnés par Lascaris à ceux que Jérôme Fondule et Jean de Pins avaient achetés[3]. Enfin, le même roi de France, pour hâter le progrès des études, établit en 1530 des professeurs royaux de grec et d'hébreu et mit par cette institution la dernière main à la restauration des lettres à Paris[4].

Au temps de Marius Philelfe, la littérature latine n'était pas à Paris plus cultivée que la grecque. Nous avons déjà remarqué qu'à la fin du quatorzième siècle, Nicolas de Clemangis avait fait d'inutiles efforts pour la remettre en crédit. Cent ans environ plus tard, quelques Français se distinguèrent par un peu plus de pureté dans la prose et les vers latins, mais ils furent peu encouragés. Environ trente ans après le voyage de Marius

de Fichet à J. Lapidanus, en tête des lettres de Gasparino. Voy. Lichtenberger, p. 206); le second était né au Petit-Bornand, en Savoie : il fit ses premières études aux écoles de la Roche, il enseigna pendant vingt ans et fut camérier de Sixte IV. Son bénéfice d'Anet lui valut son épithète d'Alnetanus. (Voy. G. Naudé, *Addit. aux Mém. de Comines.* — Moreri, *Dictionnaire.* — Grillet, *Dict. hist. des départ. du Mont-Blanc et du Léman*, t. I, p. 398-400. — Lichtenberger, p. 204-205.) Guillaume Fichet est auteur des *Rhetoricorum libri*, une des premières productions de l'imprimerie de Paris et l'une des plus rares. (La Serna, *Dict.* t. II, p. 416. — *Catal. du duc de la Vallière*, t. II, p. 21-22.)

[1] Allatius, *de Georg.* dans Fabric. *Bibl. Græc.* t. X, p. 758. — Hody, *De Gr. ill.* p. 235-236.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 167 v°, 189 r°, 205 etc. — Hody, *De Gr. ill.* p. 227-233. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 129-130.

[3] Hody, *De Gr. ill.* lib. II, c. V. — *Acad. des Insc.* t. V, p. 352, h.

[4] Crevier, *Hist. de l'Université*, t. V, p. 237-246. — *Notic. des ms.* t. VII, part. II, p. 411. Beda s'opposa à l'établissement de la chaire de langue grecque, qu'il n'entendait pas. Voy. H. Estienne, *Apol. pour Hérodote, Disc. prél.* p. 9. éd. le Duchat.

Philelfe (1489), trois Italiens, d'un mérite trop médiocre pour avoir des succès dans leur patrie, furent admis par l'Université de Paris à enseigner les belles-lettres, et leur admission attira à cette Académie le reproche d'être trop facile dans le choix des professeurs[1]. L'un d'eux, Fauste Andrelini de Forli, avait cependant reçu le laurier poétique à Rome, et ce qu'il avait de talent lui valut la protection de Charles VIII, de ses deux successeurs et de la reine Anne de Bretagne. Il professa trente ans à Paris, fit des vers latins justement oubliés, et fut lié d'amitié avec Robert Gaguin, général de l'ordre des Mathurins, célèbre par son histoire de France. Ces deux hommes passèrent pour les restaurateurs des lettres latines en France[2].

J'ignore la durée du séjour de Marius Philelfe dans la capitale de la France; on le perd de vue jusqu'en 1458[3], et je ne trouve, dans l'espace de dix-huit mois, aucun événement qui ait rapport à lui que le mariage d'une de ses sœurs qui, vers Pâques, en 1457[4], épousa Jean Angelo[5].

Lorsque la prise de Constantinople fut connue en Occident, on assembla en Allemagne trois diètes successives, où les moyens de s'opposer aux Turcs furent discutés, mais sans aucun résultat utile. Nous avons vu que Nicolas V, sans jamais oublier son goût pour la littérature, fit quelques efforts pour

[1] Erasme.

[2] Bettinelli, *Risorg. d'Ital.* t. I, p. 250. — Discours de Léonard Giustiniani, envoyé de Venise à l'avénement de Louis XI, en 1461. (Corniani, *I Secol.* t. III, p. 144.)

[Ici se trouve une lacune dans le manuscrit, et une annotation en marge indique que l'auteur, après avoir traité de la littérature grecque et de la littérature latine à Paris, au moment où Marius Philelfe y arriva, avait l'intention de décrire également l'état de la langue et de la littérature françaises.—On lit dans la page correspondante, consacrée aux notes, ces deux annotations : — « Sannazar en France avec le roi de Naples. — Fra Giocondo en France sous Louis XII. » (Corniani, t. III, p. 184.) — *Ed.*]

[3] En contradiction avec une annotation dans la marge, où il est dit qu'en 1457 Marius était encore à Turin. Voy. à l'an 1454. — *Ed.*

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 96 r°.

[5] Id. *ibid.* p. 125 r°, 172 v°.

réunir les chrétiens contre les infidèles. Son successeur, le vieux Calliste, était animé de deux passions, l'avancement de ses neveux et la guerre contre les Turcs. Les signes menaçants du ciel semblaient seconder la terreur qu'excitaient les armes des infidèles, et c'est à cette époque (1456) que parut dans toute son effrayante beauté la fameuse comète dont plus tard Halley calcula approximativement la marche et le retour. Profitant de quelques instants de paix dont jouissait l'Italie, Calliste songea sérieusement à attaquer les Turcs; il équipa même une flottille[1], sur laquelle, à force de menaces, il fit embarquer un cardinal[2] en qualité de légat. Cette guerre était la pensée dominante du pape et même des gens de lettres[3]. Mais les princes de l'Europe montrèrent peu de zèle. En 1457, les discussions d'Alphonse, roi de Naples, avec plusieurs États de l'Italie et avec le pape lui-même, la guerre qui commença entre l'empereur Frédéric III et les Hongrois, contrarièrent les projets de Calliste, qui ne pouvait souffrir qu'Alphonse, après avoir pris la croix,

[1] On croit que le célèbre Jacques Cœur avait un commandement sur cette flotte et mourut à Chio, en 1456. (Bonamy, *Mém. de l'Académ. des Inscript.* t. XX.)

[2] Voy. Ducas.

[3] François Philelfe n'avait cessé, dans ses écrits, d'encourager les princes chrétiens à faire la guerre aux Turcs, et de se plaindre du peu de succès de ses exhortations. Un de ses disciples, Lapo Birago, de Castiglionchio, avait écrit et dédié à Nicolas V un livre intitulé *Strategetica*, qui traitait de la manière de conduire cette guerre; il existe encore en ms. (Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 134.) Il est encore à remarquer que l'on employa l'art naissant de l'imprimerie à réunir les puissances chrétiennes contre les Ottomans. Les deux plus anciennes productions de l'imprimerie, ayant date certaine, sont une *Invitation faite à la chrétienté de prendre les armes contre les Turcs*, écrite en allemand et portant la date de 1455, mais qui a dû être imprimée en 1454 (M. le baron d'Arétin l'a découverte à Munich et l'a décrite dans l'*Indicateur littéraire universel*, 1807. Voyez aussi *Magas. Encyclop.* 1810, t. II, p. 129.— J. F. Lichtenberger, *Init. Typogr.* p. 46, 255. — *Journ. Asiatiq.* 1828, nov^e^, p. 385-389); et, en date de 1454, *Lettres d'indulgences de Nicolas V en faveur de ceux qui contribueront à la défense de Chypre contre les Turcs.* (Mercier, *Supplém. à Marchand.* p. 17. — Lichtenberger, p. 27. — Dibdin, *Bibl. Spencer.* t. I, p. 47 et t. IV, p. 573. — Léon de la Borde, *Nouv. recherch. sur l'orig. de l'Imprim.* Paris, 1840, 4°.)

eût d'autres intérêts que ceux de la guerre sainte. Mais, dans la même année, Alphonse et Calliste moururent[1]. Le 19 août un nouveau pape fut élu : c'était Æneas Sylvius, ami intime de Fr. Philelfe, et celui-ci, dans les transports de sa joie, obtint du duc de Milan la permission de faire un voyage à Rome pour voir son ami qui, sur le trône pontifical, avait pris le nom de Pie II[2]. Philelfe, dans une de ses lettres[3], dit que ses deux fils, Marius et Xénophon, devaient l'accompagner ; mais on a déjà pu voir plusieurs fois que Marius se faisait sans cesse attendre, et il ne fit point ce voyage avec son père, qui fut reçu honorablement par tous les princes dont il traversa les États[4].

Le nouveau pape, comme ses prédécesseurs, s'occupa de la guerre contre les Turcs, et indiqua à Mantoue une diète générale des princes de la chrétienté. Pour encourager les Grecs qui résistaient encore aux Ottomans, on envoya dans le Péloponèse au secours de Thomas Paléologue trois cents hommes levés par la duchesse de Milan et par le pape, et on leur donna de grandes espérances sur le résultat du congrès de Mantoue. L'empereur de Trébisonde, un prétendu roi de Perse, les princes d'Arménie et du Caucase se liguèrent contre les Turcs et envoyèrent des patriarches, des ambassadeurs et des lettres au duc de Bourgogne, qui, le premier des princes de l'Europe, avait pris la croix. Ils demandaient qu'on se concertât pour attaquer l'ennemi commun en même temps en Asie et en Europe ; mais, lorsque ces envoyés parvinrent à leur destination, les projets de croisade s'étaient déjà évanouis.

Le pape partit de Rome au cœur de l'hiver (le 22 janvier 1459) pour hâter par son exemple l'arrivée des princes ou de leurs députés au congrès. Il resta longtemps en route, et reçut partout des honneurs et des fêtes. Mais, lorsqu'il arriva vers la

[1] Muratori, *Annal. d'Ital.* ann. 1456-1458.
[2] Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 722.
[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 104 v°, nov. 1458.
[4] Id. *ibid.* p. 104 v°, 105 r°.

fin de mai à Mantoue, il ne trouva personne et augura mal de ce manque d'empressement. A l'ouverture du congrès, qui eut lieu enfin le 20 septembre, les députés de France et de plusieurs autres grandes puissances se faisaient encore attendre. Toutes les exhortations du pape pour réunir l'Europe contre l'*impur Dragon*[1] restèrent sans effet. La France était irritée de ce que le pape venait d'accorder à Ferdinand une couronne que la maison d'Anjou n'avait pas su défendre[2], et des querelles sur des points de discipline ecclésiastique l'aliénaient encore du saint-siége; le pape, de son côté, était irrité contre elle à cause de la pragmatique sanction. Cette inimitié des cours de France et de Rome, les troubles du royaume de Naples, les guerres d'Allemagne, celle de l'empereur contre les Hongrois, la politique de Venise, rendirent infructueux tous les efforts de Pie II. Aucune puissance ne voulut sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général. Le pape, après avoir arrêté certaines bases pour l'armement des chrétiens, après avoir fait nommer l'empereur Frédéric III général de la guerre projetée et remis la décision définitive de ces grands desseins à une autre assemblée, congédia celle de Mantoue, et quitta cette ville dans le mois de janvier 1460[3]. Il paraît que Pie II, voyant l'impossibilité de réaliser le projet de croisade contre les Turcs[4]

[1] Pii II *Epistol. apud* Leodr. Cribell. p. 72, in Muratori *Script.* t. XXIII: « Injustæ gentis dominus, tetra potius bellua quam Rex appellandus, virosissimus Draco dicendus potius quam Imperator, sanguinem humanum sitiens..... etc..... »

[2] Papon, *Hist. de Prov.* t. III, p. 375 et suiv. — Ferdinand avait été couronné, par ordre du pape, à Barletta, le 11 février 1459, par le cardinal Orsini.

[3] « Pii papæ secundi oratio contra Turcos..... » Coloniæ per Ulric. Zel de Hanau, circa 1470, 4°. — « Bessarionis episcopi Sabinensis, cardinalis Nicæni et patriarchæ Constantinopolitani orationes de bello Turcis inferendo. » Parisiis, Ulric. Gering, 1471, 4°. — *Catalog. du duc de la Vallière*, t. II, p. 56. — La Serna, *Dict.* t. II, p. 173. — « Oratio summi pontificis Pii secundi pronuntiata Mantuæ. » (Ms. de la Biblioth. du roi de France, n° 8315, lat. n° 10.) — Leodris. Cribelli, *De expeditione Pii Secundi in Turcas*, t. XXIII, des *Rer. Ital. Script.* de Muratori.

[4] Pie II chercha encore d'autres dédommagements à cet insuccès. Après le

voulut au moins que le congrès de Mantoue servît sa haine contre les Français et affermît Ferdinand sur le trône de Naples. On lui reproche d'avoir employé à cet usage l'argent qu'il avait amassé pour la guerre sainte[1], et ce qui peut faire croire que ce pape n'était pas de bonne foi et avait un but caché, c'est qu'à l'époque de la prise de Constantinople, lorsqu'il était secrétaire de l'empereur, et lorsque les diètes de Ratisbonne, de Francfort et de Neustadt tentèrent de former une ligue européenne contre les Turcs, il pensait fermement que l'exécution de ce projet était impraticable et qu'il n'y avait aucune utilité à en espérer. On peut voir sur ce sujet une de ses lettres à son ami l'évêque de Padoue, dans laquelle il découvre le fond de sa pensée[2], et la comparer à son discours[3] prononcé à Francfort, dans lequel il prêche la croisade[4].

congrès de Mantoue, il écrivit sur la croisade un poëme dont le manuscrit existe dans cette ville. (Andres, *Catal. de' ms. Capilupi*, p. 50-51.) Ne pouvant attaquer Mahomet, il voulut aussi essayer de le convertir, et, se fiant à son éloquence plus qu'aux armes, il lui écrivit dans ce but une lettre, ou plutôt un long traité de controverse, daté du 1er juillet 1460. On la trouve dans Raynaldus, *Annal. Eccl.* ann. 1461, nos 44-112, et elle fut imprimée à part à Trévise, 1475, 4o.

[1] Fr. Philelfe, dans une longue lettre adressée à Paul II, accuse Pie II de mauvaise foi, d'avoir dissipé et fait servir à l'ambition de sa famille les trésors amassés par le pape Calliste, etc. (Fr. Philelf. *Epist.* lib. XXIII, page 157 vo, 158 ro.)

[2] Æneas Sylvius, *Epist.* lib. I, 127, p. 656 : « Mallem opinionem meam esse falsissimam ac mendacis quam veri prophetæ nomen..... non spero quod opto : nil boni menti meæ persuadere possum, etc... » P. 657 : « Utcumque res sese habeant, manebo ad dictam diem Francfordiæ, et si non prodero reipublicæ christianæ, macerabo tamen me ipsum, et in vindictam meorum delictorum affligam corpus et mentem. »

[3] Æn. Sylvius, *Ep.* t. I, 130, p. 678 et seq.

[4] Sur le congrès de Mantoue, voy. Muratori, *Annal.* 1458-1460. — Leodris. Cribelli, dans Muratori *Script.* t. XXIII. — Baronius, *Annal.* 1458-1460. — Spondanus. — Platina, *Vit. Pii II.* — Villaret, *Hist. de France*, t. XVI, p. 102-107, 221-236.

Cependant il faut remarquer que, lorsque Pie II vit Ferdinand maître de Naples, il reprit ses projets contre les infidèles et mourut à Ancône vers le milieu de 1464, dans le temps où il rassemblait l'armée des croisés, et au moment de l'arrivée de la flotte vénitienne. Cette mort rompit en partie la croisade : néan-

Les deux Philelfes furent les témoins du congrès de Mantoue; le père était à Rome lorsque le pape en partit[1]. Il revint promptement à Milan, et alla ensuite à Mantoue où il prononça un discours[2] au nom du duc de Milan[3]. François Philelfe quitta le congrès au commencement d'octobre. Marius y arriva vers la fin de l'année; il avait laissé sa femme et ses enfants chez son père[4], qui le recommanda aux secrétaires apostoliques Lolli et Agapet et au cardinal Bessarion, en faisant l'éloge de ses qualités et de son savoir[5]. Le pape, avant de quitter Mantoue, vit Marius Philelfe et lui offrit la charge d'*avocat consistorial* qu'il ne voulut pas accepter[6]. L'espérance d'un établissement convenable à Venise paraît avoir causé le refus que Marius fit de cette charge. Dès le mois de janvier 1460, Marius et son frère Xénophon étaient à Ferrare, dont le souverain était revenu de Mantoue avec le pape. Le duc Borso témoigna par quelques dons son attachement aux Philelfes, et les deux frères formèrent le projet d'aller à Venise.

Cette république était alors un des plus puissants États d'Italie, et ce n'était que par des ligues que ses voisins se garantissaient de son ambition. Sa puissance était appuyée sur la

moins, les Vénitiens firent une expédition en Morée, attaquèrent l'antique Lacédémone, mais bientôt en levèrent le siége. — Cosme de Médicis avait dit que tout vieux qu'était le pape, il faisait une entreprise de jeune homme.

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 105 v°.

[2] Le discours prononcé par Fr. Philelfe a été publié par Mittarelli, *Bibl. Ms. S. Mich. prope Muran.* col. 888 et seq.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 108, 111 v°. Parmi les orateurs du congrès, il faut nommer Hippolyte, fille de François Sforce, duc de Milan, alors âgée de quatorze ans et élève de Baldo Martorello et de Constantin Lascaris; elle prononça devant le pape un discours latin qu'elle avait composé et qui excita l'admiration des assistants. Ce discours, tiré de la bibliothèque Ambrosienne, a été imprimé par Mansi, dans Pii II *Oration.* t. II, p. 192. Cette princesse épousa, en 1465, Alfonse, duc de Calabre, et mourut avant que son époux parvînt au trône de Naples: on peut consulter sur elle, Argelati, *Script. Med. Bibl.* p. 1380, 1381. — Saxius, *Hist. Lit. Med.* p. 151. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 132, 133, 167.

[4] Fr. Philelf. *Ep.* p. 112 r°.

[5] Id. *ibid.* p. 109.

[6] Id *ibid.* p. 189 v°

double base des richesses et de la tranquillité intérieure. Le commerce exclusif du sel, autrefois unique industrie de ses premiers habitants[1], les manufactures de cristaux, d'étoffes de soie et de laine, procuraient aux Vénitiens de grands profits ; mais la principale source de leur opulence était l'immense commerce qu'ils faisaient avec l'Orient. Il remonte au delà du temps de Charlemagne, puisque les courtisans de ce prince tiraient des Vénitiens les habits de soie, la pourpre et les pelleteries dont ils se paraient[2]. Les précieux tissus ornés de broderies qui aux neuvième et dixième siècles venaient de Constantinople et d'Alexandrie en Italie, y étaient apportés par les négociants de Venise et d'Amalfi[3]. Les services que les Vénitiens rendirent aux empereurs grecs, leur valurent d'avantageux priviléges qu'ils défendirent et augmentèrent par la force des armes. Malgré les Pisans et les Génois, et souvent malgré les empereurs, les Vénitiens firent prévaloir leur commerce à Constantinople, et finirent, de concert avec les guerriers de la quatrième croisade, par s'emparer de cette superbe cité. Lorsque les Grecs reprirent, en 1261, leur capitale sur les Latins, Michel Paléologue y retint les Vénitiens, les Pisans et les Génois, et leur permit de se gouverner par leurs lois sous sa protection. Mais il l'accorda plus particulièrement aux Génois qui étaient ses alliés et qui l'avaient aidé dans ses entreprises. Il leur donna en fief le faubourg de Galata[4]. Bientôt ces marchands devinrent plus puissants que les empereurs n'auraient voulu, et ils s'emparèrent du commerce de la

[1] Cassiod. *Var.* XII, XXIV, p. 185, éd. Garet.

[2] Monach. S. Galli, *De reb. Carol. magn.* lib. II, c. XXVII, p. 133, dans le recueil de Bouquet, t. V : « ..... Ceteri vero, utpote feriatis diebus, et qui modo de Papia venissent, ad quam nuper Venetici de transmarinis partibus omnes Orientalium divitias advectassent, Phœnicum pellibus avium serico circumdatis, et pavonum collis cum tergo et clunis mox florescere incipientibus, Tyria purpura, vel diacedrina litra decoratis, alii de lodicibus, quidam de gliribus circumamicti procedebant... etc... »

[3] Luitprand, *Legat. ad Nicephor.* p. 487, dans Muratori, *Script.* t. II.

[4] Lodovico Sauli, *Colonia dei Genovesi in Galata*, Torino 1831, in-8°, 2 vol.

Mer Noire à l'exclusion des Vénitiens, des Pisans et des Grecs eux-mêmes. Alors les industrieux Vénitiens s'adonnèrent au commerce de l'Orient et de l'Inde par la voie d'Acre et par celle d'Alexandrie[1]; depuis longtemps ils venaient dans cette dernière ville pour vendre des esclaves, dont une partie étaient chrétiens[2]. Ils trafiquaient encore sur les côtes et même dans l'intérieur de l'Afrique. En 1284, la bataille de la Meloria, gagnée par les Génois, porta un coup funeste à la prospérité de Pise; les guerres de cette ville avec la ligue toscane et ses dissensions intestines ne lui permirent plus de reprendre sa puissance[3]. Un siècle plus tard, la guerre de Chiozza entraîna la décadence de Gênes et éleva les Vénitiens. Depuis lors ces derniers furent les seuls dominateurs du commerce jusqu'au moment où la découverte du passage du cap de Bonne-Espérance le donna à d'autres nations[4].

A l'époque dont nous nous occupons, Venise était d'autant plus opulente[5] que la prise de Constantinople par les Turcs avait détruit les restes des établissements des Génois dans cette ville et dans la Mer Noire. Il n'y avait que Florence dont les

[1] 1343. Traité de Venise avec le sultan d'Egypte. (Dandolo, *Chron.* dans Muratori, *Script.* t. XII, p. 418.)

[2] Muratori, *Antiq. Ital. Med. Æv.* t. I, diss. XXX, p. 883. — Cet odieux commerce d'esclaves chrétiens fut l'objet des défenses et des sollicitudes de Charlemagne et des papes. Les Vénitiens, les Grecs et même les Français le pratiquaient. Il y avait à Verdun une fabrique d'eunuques. (Luitprand, VI, 3 : « Carsamatium autem Græci vocant, amputatis virilibus et virga eunuchum, quos Verdunenses, ob immensum lucrum facere solent et in Hispaniam ducere. ») Voy. De Guignes, *Acad. des Inscript.* t. XXXVII, p. 485.

[3] 1290. Ruine du port de Pise par les Génois et décadence de Pise. Voy. J. Auria, *Annal. Gen.* dans Muratori, *Script.* t. VI, p. 599.

[4] Voy. sur le commerce de Venise, Marin, *Stor. del commerc. de' Venesiani*, Venez. 1789, 7 vol. — Muratori, *Antiq. Ital.* t. II, p. 883-905. — Dubos, *Hist. de la ligue de Cambrai*, t. II, p. 443-480. — Formaleoni, *Stor. del mare Nero*, c. XIX-XXI. — Robertson, *Recherches sur l'Inde*. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. VI, p. 92-99. — Heeren, *De l'influence des croisades*, in-8°. — Sur les conquêtes des Vénitiens, spécialement dans la première moitié du quinzième siècle, voy. Koch, *Tabl.* t. II, p. 58.

[5] Voy. Denina, *Révol. d'Ital.* liv. XVIII, c. VI.

richesses pouvaient être comparées à celles de Venise, et elle les avait acquises par un genre de commerce tout différent. Florence les devait à ses manufactures et à la banque qui, dans un temps où l'intérêt de l'argent était fort élevé, donnait des profits immenses. Mais si l'on peut assimiler ces deux républiques sous le rapport des richesses, elles offrent une grande différence au point de vue du gouvernement et de la culture de l'esprit. L'intérieur de Venise, depuis la formation de son aristocratie [1], offrait une tranquillité qui n'était que l'effet de la nullité dans laquelle la noblesse tenait le peuple. Quelques soulèvements contre cette aristocratie n'avaient fait que l'affermir par la création du redoutable et despotique Conseil des Dix. Sans cesse occupés de projets ambitieux ou de spéculations mercantiles, les Vénitiens cultivèrent peu les lettres. L'art sombre de la politique qui dominait cet État était remplacé à Florence par un véritable esprit public. Le gouvernement de Florence était le plus démocratique de l'Italie, et favorisait dans toutes les classes de citoyens le développement de tous les talents et de toutes les vertus. Le commerce y était exercé avec plus d'élévation d'âme qu'à Venise; il fut souvent employé à favoriser les lumières, et nous avons déjà remarqué que l'Europe doit à cette ville la connaissance de la littérature grecque [2]. Des Florentins avaient même servi les lettres à Venise; Pétrarque avait donné une partie de sa bibliothèque à cette ville, et Cosme de Médicis, pendant son exil, y avait formé celle de Saint-Georges [3].

Il semble que le gouvernement vénitien ait redouté l'effet des études : il voulut tout au moins en éloigner le centre de la

[1] Ann. 1297-1310. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, c. XXVIII.

[2] Les premiers historiens en langue vulgaire furent florentins. Ricordano Malespina écrivit au treizième siècle, ainsi que Brunetto Latini. Dès l'an 1362 le Florentin Fr. Landini avait été couronné poëte, à Venise, par le roi de Chypre et le doge Laurent Celsi. (Degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I, prefaz. page XVII.)

[3] Sur la bibliothèque construite par Cosme, voy. Bandini, *Cat. Bibl. Laurent.* t. I, præfat.

capitale. Lorsqu'en 1406 les Vénitiens devinrent maîtres de Padoue, ils conservèrent son université, déjà célèbre au quatorzième siècle, sous la maison de Carrare. Ils transportèrent à Padoue les écoles de Trévise, fondées environ un siècle auparavant, et défendirent d'enseigner les lettres et les sciences ailleurs que dans la première de ces villes [1]. Peu à peu la capitale fut exceptée de cette défense, puisqu'on y trouve quelques célèbres professeurs [2]; mais lorsque Marius Philelfe y arriva, en 1460, Venise n'avait point encore d'université, et ce ne fut que dix années plus tard que le pape Paul II voulut que sa patrie jouît de cet avantage, et même depuis lors le Sénat exigea encore qu'on ne pût prendre qu'à Padoue les degrés de docteur en droit et en théologie [3].

Le goût des études avait cependant pénétré dans Venise [4]: plusieurs patriciens les cultivaient malgré leurs occupations politiques. François Barbaro, disciple et ami de Guarino, leur avait donné l'exemple à cet égard. Au milieu de ses emplois et de ses ambassades, il s'était acquis une grande réputation par ses ouvrages, et une plus grande encore par la protection qu'il accordait aux sciences et aux savants [5]. Cet homme si remar-

[1] Par une loi (quelle est sa date?) les patriciens de Venise, pour parvenir aux emplois, étaient astreints à l'obligation d'avoir été reçus docteurs à Padoue. (Bettinelli, *Risorg.* t. I, p. 249.)

[2] Dans les premières années du siècle, Guarino de Vérone avait attiré la nation entière à ses leçons. (Rosmini, *Vit. di Guarino*, p. 12.)

[3] Tiraboschi, *Stor.* VI, I, p. 60-62. — Degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I. prefaz. p. L et seq.

[4] Pétrarque avait donné une partie de sa bibliothèque à Venise pour qu'il en fût formé une bibliothèque publique. (Baldelli, *Vit. di Petr.* page 139, not. — G. degli Agostini, *Stor. degli Scritt. Viniz.* t. I, prefaz. XXVIII-XXXI. — Morelli, *Della libreria di S. Marco*, cap. I.) Ce n'était du reste que la moindre partie des livres de l'illustre poëte; le plus grand nombre fut dispersé après sa mort en Italie et en France. Ceux légués par lui à Venise furent oubliés, dans une chambre de l'église de Saint-Marc, pendant près de trois siècles; le catalogue des livres qu'on y retrouva en 1635 se lit dans le *Petrarcha redivivus* de Tommasino.

[5] François Barbaro écrivit au Pogge pour lui offrir de contribuer de sa fortune à la découverte des manuscrits (Degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I, pref p. XXXV)

quable était mort en janvier 1454[1]. On distinguait parmi les nobles de Venise un François Contarini, professeur de philosophie et savant dans les lettres et les antiquités ; en 1454 il commanda l'armée envoyée aux Siennois contre les Florentins, et écrivit l'histoire de cette guerre[2]. Paul Morosini, qui fut un théologien profond, servit en même temps sa patrie dans plusieurs ambassades[3]. Bernard Justiniani était renommé par son éloquence : la république l'envoya fréquemment vers les puissances étrangères, et notamment à Paris à l'avénement de Louis XI[4] ; il est encore célèbre pour avoir le premier essayé d'écrire l'histoire ancienne de sa patrie[5]. Dix années avant l'arrivée de Marius Philelfe à Venise, les leçons de philosophie de Lauro Querini, natif de Candie, mais d'une famille originaire de Venise, attiraient tant de monde, même pendant la peste, qu'il fut obligé de les donner sur la place publique, et qu'il raconte en plaisantant qu'il redoutait que le Sénat n'en prît ombrage[6].

Depuis quelques années la république de Venise jouissait de la paix sous le gouvernement du doge Pascal Malipiero, et François Philelfe encouragea ses fils à aller dans une ville qu'il regardait comme un port assuré pour les gens de lettres[7]. Il joi-

[1] Quirini, *Diatrib. ad* F. Barbar. *Epist.* p. 541 et seq.

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 47, 48.

[3] Id. *ibid.* t. VI, I, p. 233.

[4] Ap. Zeno, *Diss. Voss.* t. II, p. 156.

[5] Tiraboschi, *Stor.* t. II, p. 52, 53. — Foscarini, *Della Lett. Venez.* p. 159. — Sur les gens de lettres de cette noble famille, voy. Raph. Volater. *Comment.* lib. XXI, p. 245 v°, edit. Basil. 1544, in-fol. — Bernard Justiniani rapporta de France la version que Laurent Valla avait faite en prose latine de l'Iliade d'Homère. Elle fut imprimée à Brescia VIII kal. decemb. 1474, et Justinien Luzago la dédia à B. Justiniani. (Quirini, *De Brixian. Litter.* part. 2ª, p. 298 et seq. — Quirini, *Epist. ad Saxium*, p. 7-8. — Audiffredi, *Catal. edit. italic.* p. 138.) Cette version fut la première qui fut imprimée : seulement quelques livres de l'Iliade avaient été traduits par Nicolas de Valle, et après sa mort J. Philippe de Lignamine les imprima à Rome quelques mois avant l'édition de Brescia. (Tiraboschi, *Stor. dell. Lett. Ital.* t. VI, p. 834. — Audiffredi, *Catal. edit. roman.* p. 161.) La première édition du texte grec d'Homère est de Florence, 1488.

[6] Barbar. *Epist.* Appendix, p. 65.

[7] Fr. Philelf. *Epist.* p. 110 r°. Xenophonti filio : « Profectionem ad Venetos

gnit à son consentement des lettres pour les amis qu'il avait à Venise[1], parmi lesquels on peut nommer Marchesi Varisino, envoyé du duc de Milan, et Bernard Justiniani, dont le père Léonard, si zélé pour les lettres, avait autrefois appelé François Philelfe en Italie. Marius Philelfe trouva à Venise Georges de Trébizonde, Pierre Perleoni, ancien ami de son père, et un jeune et noble Milanais, nommé Léonard Griffi. Ce dernier était élève de François Philelfe, qui lui était fort attaché; il devint un des plus élégants poëtes latins de son siècle, et parvint ensuite à l'archevêché de Bénévent[2]. Ces protections facilitèrent à Marius le moyen de développer sa science et ses talents; il parut devant le doge et devant le Sénat, et dicta, sans aucune préparation, à trente-deux secrétaires des compositions sur autant de sujets différents qui lui avaient été proposés sur-le-champ. L'improvisation était le véritable talent de Marius; l'incorrection et la précipitation qu'il ne pouvait s'empêcher de mettre à tout ce qu'il faisait, paraissaient moins dans cet exercice littéraire, qui a en lui-même quelque chose de merveilleux, que dans tout autre genre de composition. La facilité et la mémoire incroyables de Marius sont attestées par Lilio Giraldi, qui en tenait les preuves d'un fils de Xénophon Philelfe[3]. Après

non possum non probare. Nam soli Veneti mihi visi sunt, hac tempestate, in Italia, qui virtutem colant. Reliquæ vel civitates vel principatus stationes sunt, non portus. De me volo, meo nomine, verbum nullum facias. Præterea te ac item Marium moneo atque hortor et pro jure paterno vestrum utrique jubeo, ne quid agatis temere, ne quid insolenter. Si modestia volueritis et gravitate uti quietissima istic vobis et commodissima sedes parata est, eaque perpetua. Marchesium meum bene valere opto. » Ex Mediolano III kal. febr. 1460. — Voy. aussi une lettre à Marius, *ibid.* p. 110 v°. — Fr. Philelfe avait une grande idée des Vénitiens et de leur générosité. Voy. sa lettre à Perleoni, *ibid.* p. 99 v°.

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 110 r° et v°.

[2] Id. *ibid.* p. 110. — Argelat. p. 710. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 205. — Sur le poëme de Griffi, voy. Muratori, *Script.* XXV, fin.

[3] Lil. Girald. *De poet. dialog.* I, t. II, p. 533 oper. : « Paratissimo fuit ingenio et memoria quadam incredibili : nam ut ipse ex Cyro... audivi, uno pene stans vestigio, centum per ordinem materiam proponentibus, confestim cuique quo proposita fuerant ordine, carmina referebat. Longe tamen hic in coronis promptior quam scriptis cognitus est. »

avoir improvisé devant le Sénat, Marius remit au surlendemain l'épreuve qu'il devait subir sur son talent pour enseigner. Il eut dans ce nouvel examen un succès égal au précédent, et mit par là le sceau à sa réputation. Son père éprouva la joie la plus vive en apprenant ces heureuses nouvelles : il écrivit à ses amis de Venise pour les remercier de leur protection, et les prier d'exhorter son fils à mériter et à augmenter ses succès par le travail et l'assiduité[1]. Il écrivit en même temps à Marius, et c'est par ces lettres que nous apprenons la double gloire que Marius s'était acquise. « Tu dois comprendre, » dit François Philelfe à son fils, « tout le plaisir que j'ai ressenti. Quelle voix est plus « douce à l'oreille d'un père que celle de la brillante renommée « d'un fils qui donne un nouvel éclat au nom paternel? Conti- « nue, mon fils, comme tu as commencé. Tu habites la plus « riche, la plus noble et la meilleure des villes qui sont sous le « soleil. Rien ne manquera à ta fortune ou à ta gloire, si tu ne « te manques pas à toi-même. Les Vénitiens sont les plus polis « et les plus généreux des hommes : ils montrent tant de gran- « deur d'âme et tant de penchant à faire le bien, que, même « en les servant, on jouit de la plus grande liberté. Oublie le « reste du monde, et, si tu sais te conduire, tu trouveras où tu « es l'asile le plus paisible et le plus avantageux. » Il l'exhorte ensuite au travail et à l'assiduité[2]. On apprend par la même lettre que Xénophon s'était décidé à aller à Raguse, et que leur père aurait désiré que ces deux frères eussent réuni à Venise leur existence et leurs études. Le Sénat de Venise prit une si haute idée de Marius Philelfe, qu'il créa pour lui une chaire de professeur d'éloquence et de philosophie, dont les émoluments furent payés par le trésor public[3], et le doge lui-même

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 111 v°, 112 r°.

[2] Fr. Philelf. *Ep.* p. 113 r°.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 113 r°. « ... Marius filius... a florentissimo Venetorum Senatu honorifice conductus ad docendum Venetiis oratoriam et philosophiam. Id autem pluris faciundum existimo, quod antea nemini unquam contigit... »

devint son principal protecteur[1]. Marius revint momentanément à Milan pour prendre sa femme et ses enfants, qu'il conduisit à Venise, dans la persuasion qu'il allait s'y établir pour toute sa vie.

Depuis longtemps on désirait une histoire complète et suivie de la république de Venise; cet ouvrage n'avait point encore été tenté, et l'on ne pouvait lire ses guerres et ses révolutions que dans d'informes et arides chroniques. Louis Foscarini, noble et savant vénitien, conçut le projet de faire jouir sa patrie de cet avantage[2], et, en 1460, il proposa au Sénat de charger le

Cette lettre est adressée au célèbre Jean-Pierre Arrivabene, que Philelfe appelle Eutychius.

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 115 v° : Pascali Malippærio, duci Venetiarum •... Habeo autem ingentes et sempiternas gratias, tum excellentiæ tuæ, tum universo Senatui, quod dilectissimum filium meum Marium, huic tanto et amplissimo docendi muneri præfecistis. Quod etsi per sese magnum est et præclarum, eo tamen pluris faciendum, quod ante id temporis alteri nemini Venetiis contigit, ut publica pecunia ad hujus modi institutum conduceretur. De filio autem, ut verecundius loquar necesse est, ne in eo laudando videar meæ gloriæ favere. Unum tamen ausim affirmare me neminem in hanc diem cognovisse, qui æque ad summum atque Marius filius et ingenio simul vigeret et memoria. Nam quantum doctrina valeat et facundia, ipse de se locupletissimum afferet testimonium. Et illud certe mihi jucundissimum est, quod quas ego splendissimo Venetorum Senatui maximas debeo gratias, ob pristina ac plurima in me beneficia, eas Marius meus, si re fortasse minus, industria tamen et voluntate cumulatissime refert. Accedet autem ad summum beneficentiæ cumulum, si hunc etiam, mea causa, tibi carissimum esse animadverto. »

[2] Pierre-Paul Vergerio l'ancien avait écrit sur l'origine de Venise un ouvrage qui s'est perdu et n'est cité que par Bernard Justiniani. Le Pogge avait eu l'idée d'écrire l'histoire de cette république, et de mériter par cet ouvrage d'en être reçu citoyen. Les instances que Louis Foscarini fit au Napolitain Porcellio ne produisirent que des mémoires sur la guerre que Jacques Piccinino avait faite pour Venise au duc de Milan en 1452 et 1453 ; la seconde partie de cet ouvrage est dédiée au doge Foscari. (Apostol. Zeno. *Diss. Voss.* t. I, p. 18, 19.) Louis Foscarini chercha aussi à exciter à entreprendre cet ouvrage Damiano del Borgo (G. degli Agostini, *Stor. degl. Scritt. Viniz.* t. I, p. 75), Jacopo Ragazzoni, Vénitien, et enfin le célèbre Flavio Biondo qui, ayant été admis au rang de citoyen vénitien, avait écrit (1454) un petit ouvrage sur l'origine des Vénitiens. Foscarini, en revenant du congrès de Mantoue, voulut faire nommer Flavio Biondo historiographe de la république. Dès que ce dessein fut divulgué, trois littérateurs distingués disputèrent cet honneur à Biondo : c'étaient Marius Philelfe, Georges de Trébizonde et Pierre Perleoni ; chacun d'eux eut ses partisans dans

célèbre Flavio Biondo de cette honorable commission. Peut-être la prudente politique du Sénat aperçut-elle quelque danger caché dans ce projet ; le fait est que les avis ayant été partagés sur le choix d'un historiographe, il resta sans exécution. Ce dessein, dès qu'il fut connu, mit en rivalité Marius Philelfe, Georges de Trébizonde et Pierre Perleoni, qui tous les trois se présentèrent pour remplir les intentions de Foscarini [1], et briguèrent à l'envi l'honneur d'être choisis. Bientôt après Marius Philelfe, malgré ses précédentes résolutions, céda à son inconstance et il se disposa à quitter Venise ; mais ce ne fut pas sans avoir pris sa part des tracasseries que leur rivalité suscita entre les trois prétendants. Ce fut sans doute à cette occasion que Marius écrivit contre Georges de Trébizonde la grossière invective qui se lit dans ses poésies [2]. Perleoni, qui

le Sénat, et le projet de Foscarini demeura sans exécution. (Foscar. *Lett. Venez.* 227-231. — G. degli Agostini, *Notiz. degli Scritt. Viniz.* t. I, p. 73-77. — Tiraboschi, t. VI, p. 714. — Quiriui, *Diatr. ad* Barb. *Epistol.* p. xciij.) — Vers le temps où Foscarini fut gouverneur du Frioul (1461), Marius et Georges quittèrent Venise, et Perleoni se découragea ; alors Foscarini reprit ses projets sur Biondo. Voy. la lettre de Foscarini, citée par degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I, p. 76, adressée à Biondo : « Tempus posteaquam ex Mantua discessimus nobis tacendum visum fuit..... Cum primum ex legatione Venetias applicui, cœpi nostrorum Senatorum mentes perquirere et ipsis persuadere, quod cum integerrimo patre Hieronymo Barbadico, mecumque sentirent, quos diversorum studiorum cognovimus, quia aderant Georgius Trapezundeus, Petrus Perleo, Marius Philelfus miles, qui certatim et gratiis se pulcherrimo muneri offerebant. Noluimus publice edictum de industria tua eligenda proponere, ne concurrentibus multis, neglectam Senatus Venetus operam tuam haberet, quam non suspirasset habendam. Interim Forum Julii meæ fidei commendatum est, quo tempore cessarunt Georgius et Marius : Petrus tepescere videtur. Quapropter ego in dies magis ac magis accendor, et tempus proficiendorum votorum nostrorum advenisse censeo... »

Malheureusement pour les projets de Foscarini et pour l'histoire de Venise, Biondo lui-même mourut bientôt après (4 juin 1463).

[1] Voyez une lettre de Foscarini où il trace son projet ; elle a été publiée par G. degli Agostini, *Scrittor. Vinizian.* t. I, p. 76.

[2] Le titre de ces poésies est : *Jo. Marii Philelphi, Francisci filii, poetæ latini Epitomata, ad Sigismundum Malatestam*, Wolferbyti 1662, in-12. — L'épigramme en question se trouve en extrait dans G. degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I, p. 113, et en entier dans Bandini, *Cat. Bibl. Laur. ms. lat.* t. III, p. 803.

professait les belles-lettres à Venise, se plaignit aussi de Marius dans ses lettres à François Philelfe, avec lequel il était lié d'amitié. Celui-ci, dans sa réponse, cherche à l'apaiser et lui conseille de se défier des faux rapports [1]. François Philelfe était cependant très-mécontent de la conduite de son fils, mais c'était vainement qu'il lui adressait des remontrances [2], et l'on voit clairement que la légèreté de Marius, ses caprices, son goût pour les plaisirs, l'empêchèrent d'avoir des succès durables dans tous les lieux où il habita. C'est ce que son père fait entendre dans plusieurs de ses lettres [3], et ces reproches s'accordent avec la critique que Trebanus Aurelius fait de la manière d'être de Marius [4]. Il débutait toujours par les plus brillants succès, mais bientôt son inconstance, son peu d'application, ses distractions trop fréquentes dégoûtaient de lui ses écoliers [5].

Marius Philelfe quitta donc Venise après y avoir demeuré un peu plus d'une année. Joseph-Antoine Saxius pense qu'il fit en ce temps un voyage à Rome, et que Pie II lui offrit alors la place d'avocat consistorial; mais il me paraît plus probable que cette offre lui fut faite lorsqu'il vit le pape à Mantoue, et que les grandes espérances qu'il avait conçues de son éta-

— Il existe encore en manuscrit deux élégies de Marius contre Georges. Voy. Bandini, *Cat. Bibl. Laur. ms. lat.* t. III, col. 801 et 803. plut. 91, cod. 42, n° 4.

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 115. Ex Mediol. XIII kal. Maj. 1461.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 117 r°.

[3] Voyez entre autres Fr. Philelf. *Epist.* p. 255 v°. Cette lettre ne fut écrite qu'en 1472, mais on y lit : « Itaque memor ipse, quid tibi superioribus annis et Bergomi, et Veronæ, et Venetiis, et Bononiæ acciderat, ob istius modi tuam consuetudinem etc..... » Fr. Philelfe, dans l'énumération des lieux, ne suit pas l'ordre des temps.

[4] Treban. Aurel. *Epist. ad Mar. Philelph. e Ms. bibl. Ambros. apud* Sax. *Hist. Litt. Mediol.* p. 268 : « Quia inconstantiam et levitatem tuam intellexerunt, utpote qui nunc legas, nunc ludas, nunc urgente inopia causidicus fias, nihilque tibi reliqui facias, quod libero ac forti animo dignum sit : ita nec hos, nec illos, nec alios quidem habes a quibus tuæ nebulæ exaudiantur. »

[5] Fr. Philelf. *Epist.* p. 255 v°.

blissement à Venise l'empêchèrent de l'accepter. Je suis sur ce point Lancelot et Tiraboschi [1].

De Venise, Marius alla à Bologne. Cette ville, riche et puissante au treizième siècle, avait dû son opulence à ses manufactures et à la foule d'étrangers qui venaient y faire leurs études. Au quinzième siècle elle avait déjà perdu l'amour de la liberté et l'esprit public qui l'animaient autrefois. Elle avait éprouvé tous les genres de dissensions intestines [2] et toutes les espèces de gouvernement. Elle changeait sans cesse de maître : des tyrans, des légats du pape et les princes de Milan la dominèrent alternativement. Elle reprit son indépendance en chassant le légat d'Eugène IV et ensuite Nicolas Piccinino, qui s'en était emparé, et fut gouvernée par la famille de Bentivoglio jusqu'à ce que le pape guerrier Jules II la soumît à sa domination.

L'Université de Bologne avait été l'une des plus célèbres de l'Europe : au commencement du treizième siècle elle comptait dix mille écoliers de toutes les nations [3]; mais les querelles civiles, auxquelles les étudiants prenaient fréquemment part, causèrent sa décadence. Pétrarque, au quatorzième siècle, fut le témoin de sa prospérité et de sa misère; il décrit vivement l'une et l'autre, et fait une comparaison animée de l'ancien et du nouvel état de cette cité. Il représente l'ignorance qui s'est emparée de cette ville, et la fertile, la puissante, la savante Bologne réduite à l'état des plus petites villes voisines [4]. Les efforts d'Urbain V et du cardinal Albornoz au quatorzième siècle, les leçons de Guarino, d'Aurispa, de François Philelfe [5]

[1] Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 744. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 295.

[2] Ant. Cornazani, *Vit. Barthol. Colœi*, p. 6, *in* Burm. *Thes.* t. IX, part. 6 : « Bononia .... urbs sane facili impulsione mutabilis et gens non minus ad rebellandum, quam ad bellandum præceps et atrox. »

[3] Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 41.

[4] Petrarch. *Senil.* X, II, p. 960, 961.

[5] Voyez l'empressement avec lequel les Bolonais et le cardinal légat reçurent

au commencement du siècle suivant, ne rendirent à Bologne qu'une faible portion de son ancien éclat : les révolutions politiques, sans cesse renaissantes, s'opposaient à la culture des lettres et des sciences [1]. En 1431 on y était encore à espérer que le nombre des étudiants s'élèverait bientôt à cinq cents [2], et ce ne fut que sous la domination des Bentivogli, vers le milieu du quinzième siècle, que la tranquillité rétablie à Bologne permit de mettre quelque suite dans les études [3]; elles durent beaucoup à la protection de Nicolas V et aux soins de Bessarion, son légat [4]. Dans le même temps les filatures de soie, qui étaient une des sources de la richesse de cette ville, furent admirées par l'empereur Frédéric III [5], et l'art de la mécanique y était parvenu à une si grande perfection, que, par une espèce de prodige attesté par plusieurs témoins, un architecte bolonais, appelé Aristote Fioravanti, transporta, par des machines de son invention, la haute tour d'une église avec ses fonde-

Fr. Philelfe en 1428 (Fr. Philelph. *Ep.* p. 4, Aurispæ); Philelfe loua d'abord ce séjour (*ibid.* p. 5 v°, Antonio Capanor.), mais bientôt les troubles le dégoûtèrent (*ibid.* p. 5-9).

[1] Aurispa, dans ses lettres à Ambroise Traversari, marque que le goût des lettres n'était pas au nombre des bonnes qualités des Bolonais : « Invenio non hæc solum, sed omnis humanitatis studia adeo ab horum animis aliena esse, ut hic sine fastidio non sim. Putant nonnulli litteras Græcas parvo quodam dignas labore. Ceterum hi cives grati, suaves et dulcissimi sunt. » (Ambros. Camald. *Epist.* XXIV, 55, p. 1030.) François Philelfe, peu d'années après, parle dans plusieurs de ses lettres des troubles de Bologne, entre autres page 7 : « Sunt hic omnia procellarum tempestatumque plenissima ob hanc reipublicæ ab ecclesiastica ditione defectionem. Deus bene vertat. Bononienses ipsi de se viderint. Ego mihi atque rebus meis omnino consulere constitui. Non enim tutum est Musis inter gladios sicasque versari. Jam civili cruore madent omnia. Nullus hic otio, nullus paci relictus est locus in tantis discordiarum seditionumque fluctibus, etc. » (1428). — Cependant, en 1420, Guarino écrivait à Jean Salerno, son ami et podestat de Bologne : « Fu sempre grande, fu sempre grata Bologna, fu sempre un vero domicilio di Minerva e madre degli studiosi, etc. » (Rosmini, *Vit. di Guarin.* t. III, p. 49.)

[2] *Cronac. Bologn.* dans Muratori, *Script.* t. XVIII, p. 641.

[3] Bettin. *Risorg.* t. I, p. 171.

[4] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 57-60. — Laon. Chalcocondylas, *De rebus Turcic.* libr. VI, p. 155.

[5] Borselli, *Annal. Bonon.* p. 885, dans Muratori, *Script.* t. XXIII.

ments [1]. Fioravanti passa dans la suite au service du duc de Russie [2].

On n'a aucun détail sur le séjour de Marius Philelfe à Bologne ; on n'en connaît même l'époque que par un discours qu'il prononça, devant le Sénat et le peuple de cette ville, le 8 septembre 1461, sur « les qualités que doivent avoir les magistrats » (*De iis quæ in magistratu requiruntur*, et qu'un manuscrit de Florence a conservé [3]. L'abbé Mehus en a publié un fragment, et l'on y voit que Marius vante beaucoup l'état florissant des lettres à Bologne ; il prétend que l'Université de cette ville dépeuple les autres Académies de l'Italie et de l'Europe, et qu'on y rencontre une foule de jurisconsultes, de législateurs, de philosophes, d'orateurs et de poëtes, qu'il compare aux plus illustres de l'antiquité [4]. Mais en dépit des froides exagérations de Marius, et malgré les soins des légats du pape et des Bentivogli, l'Université de Bologne n'avait de réputation dans ce temps que pour l'étude de la jurisprudence et de la médecine [5].

[1] On assure que plus tard le célèbre Léonard de Vinci proposait de soulever, par des machines de son invention, une église toute entière. V. Amoretti, *Memorie di Lionard. da Vinci*, p. 14.) Fioravanti ne fut pas toujours heureux dans ses entreprises. Voulant redresser la tour de l'église de Saint-Michel-Archange, à Venise, il en causa la ruine, au grand dommage de l'église. (Morelli, *Bibl. manuscript. græc. et lat.* p. 415.) — Crescentino Joseph Serra, en 1776, transporta un clocher. (*Biogr. univ.* t. LXXXII, p. 127.) On trouvera plus de détails sur ce transport d'édifices dans une lettre de Guillaume Favre, insérée dans la *Bibliothèque Universelle*, Sciences et Arts, 1824, vol. XXV, page 158. — *Éd.*

[2] *Cronac. di Bologn.* p. 717, dans Muratori, *Script.* t. XVIII. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, 1, p. 324-327.

[3] Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 375. — Fr. Philelf. *Epist.* lib. XVII, p. 117, Xenoph. 8 kal. Aug.

[4] « ... Nunc tamen per excellentiam vestram, magnifici proceres, procuratum est ita, ut relictis cæteris fere Academiis quæ aut in Galliis sunt, aut in Hispaniis, aut in universa Italia, conveniant in hoc Bononiense Gymnasium omnes, quibus est ulla bonarum literarum libido... Nam sive Scævolas, sive Labeones postulatis, sive Solones atque Lycurgos, sive Socrates, Platones, Aristoteles, sive Demosthenes ac Cicerones, sive Homeros atque Marones, in omni laudatissimarum artium scientiarumque genere inveniatis non multos, sed æque ac catervatim compositas turmas. » (Mar. Philelph. *Orat.* citée par Mehus, *Vit. Ambros.* p. 406.)

[5] Parmi les professeurs de droit on remarquait Antoine Minucci de Pratovec-

Les belles-lettres y étaient fort négligées, et François Philelfe, dans une lettre adressée trois ans après à Albert Parrhisi, chancelier de la république de Bologne [1], reproche aux habitants de cette ville de rester dans l'ignorance et de ne pas savoir profiter des leçons d'Andronic Calliste, qui était alors chez eux. Il compare les Bolonais aux avares qui souffrent la faim et la soif au milieu des richesses [2]. Cette lettre, écrite en 1464, montre que depuis le temps d'Aurispa, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle, les lettres n'avaient fait aucun progrès à Bologne.

François Philelfe recommanda sans doute son fils à ses amis de Bologne, parmi lesquels Albert Parrhisi tenait le premier rang; il dut regretter dans cette occasion l'absence de Bornio de la Sala, ce jurisconsulte que l'annaliste de Bologne compare à Socrate [3]. Lorsqu'en 1459 Pie II passa à Bologne, Bornio fut choisi pour le complimenter, et dans sa harangue il parla avec une grande liberté du gouvernement de cette ville. Le pape, craignant que cette franchise n'eût des suites fâcheuses pour Bornio, l'emmena à Mantoue, où il allait présider le congrès [4].

Marius paraît avoir demeuré assez longtemps à Bologne; rien n'indique qu'il ait habité ailleurs jusqu'en 1464 qu'il alla à Milan [5]. Il dut donc trouver à Bologne un homme qui était

chio, que l'empereur Sigismond avait fait comte, et qui s'attira l'admiration et l'envie de ses contemporains. On peut joindre aux titres de ce savant jurisconsulte celui d'avoir été, à Sienne, le maître du célèbre Fr. Accolti. (Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 391, 392.)

[1] Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 44.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* lib. XXIV, I, p. 163 r°. « Quare non possum vos omnes, qui Bononiæ agitis, non mirari plurimum, quod cum vobis viri doctissime eruditi copia data sit ad Græcam disciplinam penitus consequendam, malitis indocti esse, quam docti. Nunquam equidem discendi gratia trajecissem in Thraciam, Constantinopolin, qua in urbe septennium egi, si istius modi mihi Andronicus Byzantius in Italia esset oblatus. At facitis vos quemadmodum avari solent, qui et famem et sitim in summa abundantia patiuntur. »

[3] Borselli, *Ann. Bolog.* p. 891, dans Muratori, *Script.* t. XXIII.

[4] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 443.

[5] Il paraît que Marius composa à Bologne, ou y réunit ses vers élégiaques sous le nom de *Epitomata*. On trouve, à la fin du manuscrit de cet ouvrage, cette souscription de la main de l'auteur : « Bononiæ XII kal. Aprilis M.CCCC.LXII. »

déjà ou qui devint bientôt l'ennemi de son père et le sien : c'était Galeotto Marzio, élève de Guarino, maître du célèbre Antoine de Lebrija, qui, dès 1462, professa la rhétorique et la poésie dans cette ville. Cet homme, né à Narni, eut dans la suite des aventures assez extraordinaires : il fit deux voyages à la cour de Matthias, roi de Hongrie, montra une grande bizarrerie dans ses ouvrages, et fut sauvé par Sixte IV d'une accusation d'hérésie qu'un de ses livres lui avait attirée [1]. On sait que Galeotto fit une critique de la *Sphortiade* de François Philelfe ; elle fut communiquée à celui-ci par Albert Parrhisi, ce qui engagea une querelle dans le style du temps, c'est-à-dire accompagnée de beaucoup d'injures, et l'on peut voir dans une lettre de François Philelfe le dédain qu'il témoigne pour son adversaire [2]. Il se compare à l'éléphant et à Ulysse, et son critique à un insecte et à Thersite. J'ignore comment Marius fut enveloppé dans ce débat : peut-être commença-t-il pendant son séjour à Bologne ; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que Galeotto écrivit contre lui, et dans un de ses ouvrages il rappelle son invective contre François Philelfe et son fils Marius [3]. Quelques années plus tard Georges Merula [3], élève de François Philelfe, écrivant contre Galeotto, prit le parti de son maître, et, adoptant sa comparaison, il dit que leur querelle aurait été le combat de Thersite et d'Hector [4]. Mais François Philelfe, vers la

[1] C'est pour avoir affirmé, dans son ouvrage *De incognitis vulgo*, composé en Hongrie, que tout homme qui suivrait les règles de la raison et de la loi naturelle serait sauvé, que Galeotto fut dénoncé à la cour de Rome ; par la faveur de Sixte IV, on se borna à lui faire faire amende honorable sur la place publique de Venise. (Jov. *Elog.* p. 29.)

[2] Galeott. Marzio, *De Doctrin. promisc.* c. XXVIII, cité par Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 292. — Ap. Zeno, *Diss. Voss.* t. II, p. 83. — G. Naudé (*Addit. à l'hist. de Louis XI*, c. V, p. 59) compte parmi les ouvrages de Galeotto Marzio *De censura operum Philelphi*. Il ajoute qu'il ne l'a pas vu, mais qu'il doit avoir été imprimé, « veu que Marsile et quelques autres autheurs et bibliothecaires le citent fort souvent. »

[3] Il se nommait Georges de Merlani, et avait pris un nom romain par amour pour l'antiquité.

[4] « Contra Fr. Philelphum Galeottus? Sus in Pallad[illegible]em !... Ut si Thersites Hec-

fin de sa vie, s'étant avisé de reprendre l'orthographe d'un mot des ouvrages de Merula, celui-ci, dans sa colère, publia contre son maître deux lettres sanglantes, dans lesquelles il s'efforce de déchirer sa réputation [1]. Gabriel Paverus Fontana s'éleva contre Merula et voulut venger Philelfe par l'ouvrage que j'ai déjà cité au commencement de cet écrit [2].

J'ai déjà dit que Marius alla à Milan en 1464 : il y arriva vers le milieu de l'année, et y trouva son père qui habitait cette ville depuis vingt-cinq ans. François Sforce depuis quatorze années avait succédé aux Visconti, et ce prince qui, par l'éducation que lui avait donnée son père, semblait ne devoir connaître que la guerre, eut naturellement le goût assez délicat pour aimer les lettres et protéger ceux qui les cultivaient. Il fut, comme les princes d'Est et les Médicis, le Mécène des littérateurs grecs, dispersés par les malheurs de leur patrie, qui trouvèrent un asile auprès de lui [3]. Ces nobles et libérales dispositions furent sans doute entretenues et augmentées par son ministre Cicco Simonetta [4], originaire de la Calabre et d'une famille féconde en hommes distingués. Simonetta fut le protecteur de tous les gens de lettres ; ils regardaient ses décisions comme des oracles, et souvent il fut l'arbitre de leurs différents. Ce grand homme, dont l'amitié et les dons furent d'un fréquent secours à François Philelfe, périt injustement en 1480, victime des calomnies de ses ennemis et de la barbare ambition de Louis le More [5]. François Accolti d'Arezzo, un des hommes

torem ad singulare certamen provocasset...» (Voy. Sax. *Hist. Lit. Med.* p. 328.)

[1] Ap. Zeno, *Diss. Voss.* t. II, p. 885.— Georgii Merulæ *Epistolæ duæ*, altera ad Barth. Chalcum, ducalem secretarium, altera ad J. Jacob. Ghilinum, etc..... in quibus se tuetur adversus Francisci Philelphi contumelias, Venetiis 1480.

[2] V. p. 32, note 2. — Gabr. Paver. Fontana, cité par Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 226. « Nefariè deliquit igitur Merlanus qui vix culicis aculeo punctus, parricidii crimen subire nequaquam timuit. »

[3] Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 37.

[4] Sur Cicco Simonetta, voyez une lettre de Philelfe. (Rosmini, t. II, p. 451.)

[5] Fr. Philelf. *Epist.* passim. — Argelati, *Script. Mediol. Bibl.* p. 2163. — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 164.—Tiraboschi, *Storia*, t. VI, 1, p. 15, 16.

les plus savants et le plus grand jurisconsulte de son temps, était aussi alors à Milan, et l'on croit qu'il était secrétaire du duc, qui l'envoya à Rome complimenter Paul II sur son avénement au trône pontifical [1].

Marius arriva à Milan peu après que le duc se fut mis en possession de Savone et de Gênes, du consentement du roi de France, et qu'il eut enlevé la seconde de ces deux villes à la domination de Paul Frégose, son archevêque. Marius dut voir à Milan la députation des vingt-quatre Génois qui vinrent prêter serment de fidélité à François Sforce, et il assista sans doute aux fêtes qui suivirent un événement aussi heureux pour le duc. Une des forteresses de Gênes, le Castelleto, avait été défendue quelque temps par Bartholomée Grimaldi, belle-sœur de l'archevêque et veuve de Pierre Frégose ; mais bientôt elle vendit ce château au duc de Milan, qui lui fit épouser son parent Raimond Attendolo [2]. Marius arriva à propos pour soutenir son père dans sa querelle avec Leodryse Crivelli. Ce littérateur était d'une noble et très-nombreuse famille, qui, au douzième siècle, avait donné un pape à l'Eglise (Urbain III), et qui comptait parmi ses membres plusieurs hommes de lettres. Il avait été disciple et ami de François Philelfe, et l'on ignore la cause de leur inimitié. Crivelli occupa des places honorables et avait été fort aimé du duc de Milan ; mais il paraît qu'en ce temps son crédit s'était évanoui, puisqu'on assure qu'il fut chassé de Milan et se retira à Rome. Au reste le savant Joseph-Antoine Saxius prétend qu'il ne faut pas confondre Leodryse Crivelli, auteur de la *Vie de François Sforce* et sénateur de Milan, avec un personnage portant les mêmes noms et qui fut au service du pape Pie II. Mais, quelle que soit l'autorité du célèbre bibliothécaire de Milan sur un point d'histoire littéraire, il est

[1] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, 1, p. 397. — Le discours que François Accolti prononça dans cette circonstance se lit dans Baluz. *Miscellan.* ed. Mansi, t. III, p. 166.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 153, 154. Ludov. Petroni, et p. 154, Ger. Colli.

permis de remarquer que cette distinction des deux Crivelli ne paraît pas suffisamment prouvée [1]. Disons seulement que Marius Philelfe se distingua à Milan dans une dispute littéraire qu'il eut avec Crivelli en présence du duc et de toute la cour, et qu'il remporta la victoire sur cet ennemi de sa famille [2]. C'est au moins ce qu'atteste François Philelfe dans la longue et virulente épître qu'il adresse à Leodryse Crivelli le 1er août 1466, en réponse à un écrit que celui-ci avait publié contre lui [3]. Mais, à Milan comme ailleurs, les succès de Marius n'eurent point une longue durée, et bientôt le vainqueur de Crivelli fut mis en prison, ainsi que son père, par ordre du duc, qui, par cette punition, voulut venger la mémoire de Pie II, que les deux Philelfes ne cessaient de diffamer.

François Philelfe avait été très-lié avec Æneas Sylvius et lui avait procuré des recommandations et des places dans un temps où rien n'annonçait la grande fortune qu'il devait faire [4]. Philelfe avance même que le futur pape avait été son disciple à Florence [5], et cette assertion est confirmée par Paverus Fontana [6]. Mais Grégoire Lolli, qui avait vécu très-intimement avec Pie II, dans une lettre adressée au cardinal de Pavie, traite Philelfe d'audacieux menteur, et soutient qu'Æneas Sylvius ne vit Philelfe pour la première fois que bien des années après le temps où celui-ci prétend lui avoir donné des leçons [7]. Je ferai cependant observer, contre ce que dit Lolli, que parmi les lettres de François Philelfe, on en lit une du 5 novembre 1431, par laquelle il recommande à Nicolas Arcimboldi, à Milan, « le

[1] Comparer Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 7, 9 et CXLV. — Argelati, *Script. Med. Bibliot.* p. 507-512. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 68-71. — Muratori, præf. in Leod. Cribell. *Vit. Fr. Sfort.* t. XIX, *Script. rer. Ital.* p. 623 et seq.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 180.

[3] Id. *ibid.* p. 176-183.

[4] Rosmini, t. II, p. 139-146.

[5] Fr. Philelf. *Ep.* p. 177 r°.

[6] Cité par Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 228.

[7] Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 230.

jeune Æneas Sylvius, de Sienne, qui a été, dit-il, pendant deux ans mon disciple [1]. » Quoi qu'il en soit, il suffit de dire que l'acharnement de François Philelfe contre son ancien ami venait de ce qu'il ne put jamais se faire payer une pension que Pie II lui avait accordée, et le peu de succès de tous les efforts qu'il fit pour parvenir à ce but l'aigrit prodigieusement contre ce pontife, qui mourut le 14 août 1464. Dès lors François Philelfe ne cessa de se déchaîner contre lui, et dans la lettre qu'il écrivit à son successeur Paul II [2], il se répand, à plusieurs reprises, en injures contre le pape qui venait de mourir [3]. Dans la suite il prétendit qu'il avait agi ainsi moins par ressentiment personnel, que pour soutenir la cause des gens de lettres [4]; mais il ne cessa d'invectiver contre ce pape, et l'on trouve dans ses poésies une épigramme des plus violentes contre lui [5]. Marius joignit sa médisance à celle de son père, et le duc

[1] Fr. Philelf. *Ep.* p. 10 r° : « Qui meas tibi litteras reddidit, juvenis est Senensis, Æneas Sylvius nomine, honesta natus familia, mihique carissimus, non solum quod *annos duos meus auditor fuit*, sed etiam quod ad ingenii acrimoniam dicendique leporem attinet, moribus est et cultis et urbanis, etc... » M. de Rosmini (*Vit. di F. Filelf.* t. II, p. 312-315) a publié des passages d'un ouvrage encore manuscrit de Fr. Philelfe (*De Jocis et Seriis*), qui confirment qu'Æneas Sylvius avait été son disciple. Une de ces pièces de vers est adressée à ce pape lui-même sur la nouvelle de son exaltation : on y lit entre autres :

Quin scio tu monitus haud dedignabere nostros
Quo duce sis juvenis usus ad eloquium :
Nec Chirona ferox unquam contempsit Achilles,
Nec Phœnica minus duxit honorificum.

[2] Rosmini, t. II, 132.

[3] Fr. Philelf. *Ep.* p. 156 v°, 157 r°, 158 r°.

[4] Fr. Philelf. *Ep.* p. 176 v°. — Rosmini, *Vit. di F. Filelf.* t. II, p. 320, 321. Ce dernier auteur rapporte une note qui précède cette épigramme (*id.* t. II, p. 141) dans un ms. du quinzième siècle de la bibl. de Trivulce. On y lit : « Fr. Philelphi epigr. in Pium II. Pont. de quo ipse Philelphus pœnas luit. Nam ab illustrissimo Francisco Mediolani duce carceribus intrusus, amicorum precibus tandem haud facile liberatus est. Ingenium profecto tanti viri veniam merebatur. » — Christof. Poggiali, *Mem. per l'ist. lett. di Piacenza*, t. I, p. 85, 86, donne une épigramme adressée par Ant. Cornazzano à Fr. Philelfe *in carcere*, dans laquelle il lui offre de prendre ses fers, et la réponse de Fr. Philelfe.

[5] Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 231.

de Milan, sur les plaintes qui lui furent portées contre eux, les fit emprisonner l'un et l'autre. On ne connaît cette aventure que par une lettre qui se lit parmi celles du cardinal de Pavie; elle est écrite au nom du Sacré Collége pour remercier le duc de Milan d'avoir puni Philelfe et son fils des injures qu'ils s'étaient permises contre Pie II[1]. Lancelot, dans ses *Mémoires pour la vie de François Philelfe*[2], ne croit pas à cet emprisonnement et pense que la lettre du Sacré Collége est supposée; il la regarde comme étant l'ouvrage de Grégoire Lolli qui, ainsi que le cardinal de Pavie, écrivit contre les détracteurs de Pie II. Il se fonde principalement sur ce que, par la réponse de François Philelfe à Crivelli, il ne paraît pas que ce dernier eût reproché à son antagoniste son incarcération, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire, si elle avait eu lieu. Mais Saxius[3] soutient l'authenticité de la lettre des cardinaux, et remarque que

[1] Rosmini, t. III, p. 160. — Jacob. Picolomini, Cardin. Papiensis, *Epist.* 43, p. 26 : « Francisco duci Mediolani, nomine collegii. — Cum diebus præteritis audivissemus, Franciscum Philelphum et filium ejus Marium naturæ suæ obsecutos versus et solutam orationem scripsisse adversus sanctæ memoriæ Dominum Pium pontificem nostrum nuper defunctum, admirati non mediocriter sumus, dolentes tantam erroris mentem in literato homine inveniri, ut immemor christianæ professionis, in cœlum ponere os, mendacia fingere, sanctum Domini lacerare et consilia Romanæ sedis audeat condemnare, notissima quidem toti orbi, et ab eodem aliis in scriptis suis laudata. Rursum cum intelleximus, hanc insaniam Excellentiæ vestræ pariter non placuisse, et doluisse admodum non præstari a suis eam reverentiam Romano pontifici quam ipsa devote semper exhibuit, ac propterea ambos in carcerem ductos, officio vestro multum sumus lætati, videntes non solum maledicos illos pœnam ferre sceleris sui, sed caram esse sæculari potestati æstimationem Vicarii Jesu-Christi. Agimus eidem Excellentiæ vestræ debitas gratias : factum suum laudamus, et dignum ducimus catholico principe. Fecit quod sapientiæ suæ consentaneum fuit, et quod facturam eam re audita credidimus. Sacrificium Deo obtulit carum et beneplacitum, siquidem odibile ei est os pravum et detrahentia labia detestatur. Ita hortamur Excellentiam vestram sedulò agat, Matrem Ecclesiam et honorem primæ sedis colat, et a suis detrectatoribus tueatur. Nos, qui viventis Pii membra fuimus, et pontificibus debemus quod sumus, pro hac commendabili significatione sua debitores illi nos confitemur; nosque et nostra omnia beneplacitis suis offerimus, quam Deus incolumem et florentem conservet. »

[2] *Acad. des Inscript.* t. X, p. 725-728.

[3] Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* præfat. pag. VII.

la réponse de Philelfe à Crivelli étant de l'année qui suivit la mort de Pie II, il se peut que, lorsque Crivelli écrivit, Philelfe n'eût point encore reçu cette punition, et il ajoute que, si les cardinaux ne rompirent pas toute correspondance avec Philelfe, il le dut à une réparation qu'il fit à la mémoire de ce pape, à la sollicitation du cardinal de Pavie, et que cette palinodie [1], quoique faible, les satisfit en partie [2].

Marius, après cette aventure, dut se hâter de quitter Milan, et chercha un asile à Vérone, qui alors appartenait aux Vénitiens. Cette ville, au treizième siècle, avait perdu sa liberté, et avait éprouvé la terrible domination du féroce Eccelino da Romano, qui s'était fait nommer son podestat. Elle fut ensuite soumise aux Della Scala et aux Visconti. Au commencement du quinzième siècle, François de Carrare, seigneur de Padoue, aidé de son gendre Nicolas III, marquis de Ferrare, l'enleva au duc de Milan, mais l'année suivante vit la ruine de la maison de Carrare, et après une guerre obstinée les Vénitiens s'emparèrent de Vérone et de Padoue. La première de ces villes avait eu la gloire d'être la patrie adoptive et l'asile du Dante [3]; chassé en 1302 de Florence, il y vécut plusieurs années sous la protection des seigneurs Della Scala, parmi lesquels Cane le Grand se distingua par la magnificence avec laquelle il recevait tous les personnages illustres chassés de leur patrie [4]. Le Dante quitta Vérone, mais sa famille y demeura jusqu'à son extinction, arrivée au seizième siècle; elle y jouit d'une grande considération, et Marius Philelfe trouva un protecteur dans Pierre Aligero, quatrième descendant [5] du grand poëte et père de Dante, troi-

[1] Rosmini, t. II, p. 148. — Vid. Jacob. Picolomini, card. Papiensis *opera*, p. 143.

[2] Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 232.

[3] Maffei, *Veron. Ill.* art. Dante.

[4] Sag. Gazata, cité par Muratori, præfat. ad *Cron. Regg.* t. XVIII, *Script. rer. Ital.* pag. 2.

[5] Dante Alighieri — Pietro — Dante II — Leonardo — Pietro II, etc. Voy. Maffei, *Veron. Ill.* p. 53.

sième du nom, poëte lui-même de quelque réputation [1]. Les deux Philelfes admiraient le génie du Dante et avaient toujours repoussé les attaques de ses détracteurs [2]. Marius expliqua publiquement à Vérone, en 1467, la *Divine Comédie* et compta parmi ses auditeurs Pierre Aligero, dont il vante le caractère et le crédit [3]. L'imprimerie n'avait point encore multiplié les exemplaires de ce prodigieux poëme [4]. Florence, pour en faire jouir ses concitoyens et rendre hommage au grand homme

[1] Maffei, *Veron. Ill.* p. 50-53.

[2] On a à Florence un discours manuscrit de Fr. Philelfe fait en 1431 (Rosmini, t. I, 56); c'est par erreur que Mehus dit 1451. Rosmini a publié ce discours, t. I, p. 124. (Ginguené, t. III, p. 330, not.) On y lit à la fin : « Fece questa oraxione quando aveva gia esposto sette canti di Dante, e fù composta contra i suoi emuli, i quali dicevano esser Dante poeta da'calzolai, e da'fornai, etc. » (Mehus, *Vit. Ambros.* p. 176.)

[3] Marius, dans sa *Vie du Dante*, parle en ces termes de Pierre Aligero : « Optimus vir est et civis integerrimus, quique in urbe Verona maxima et apud cives et apud universam Venetorum rempublicam et auctoritate valet et gratia, quo ego sum usus quam familiarissimè, audivitque a me nonnullas Dantis atavi sui partes, quas anno superiore sum interpretatus Veronæ, et mirifice est illius lectione delectatus. » (Mehus, *Vit. Ambros. Camald.* p. 57. — Pelli, *Memor. per la vit. di Dante*, p. 35, not. 3, t. IV, part. II. *Oper. Dantis*, ed. Zattæ, Venet. 1758, in-4°.)

[4] Le premier livre imprimé en Italie est le *Lactance* que Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz imprimèrent en 1465, le 29 octobre, au monastère de Subiaco. D'après leur propre témoignage, ils avaient imprimé auparavant trois cents exemplaires du *Donatus pro puerulis*. (Voy. Audiffredi, *Catal. Rom. edit. Sæc.* XV, p. 1-4. — Quirini, *De optim. script. edit.* p. 233.) J.-Ant. Saxius s'est efforcé de prouver, sans y réussir, que ces mêmes ouvriers, passant par Milan, y avaient imprimé dans la même année les auteurs de l'*Histoire Auguste*, édition que Saumaise atteste avoir vue, mais dont aucun exemplaire n'existe maintenant (Saxius, *Hist. Litt. Mediol.* p. 89 et seq. 116, 456, 559), et qui est d'autant plus douteuse qu'il n'est plus question de livres imprimés à Milan avant 1469, et que François Philelfe, qui habitait cette ville, ne parle de l'imprimerie dans ses lettres qu'en l'an 1470. (Fr. Philelf. *Ep.* p. 229, 221, 224, 225. — Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 732.) Sans doute Saumaise s'est trompé et a voulu parler de l'édition de l'*Histoire Auguste* de Milan, 1475. (*Journ. Littér. de La Haye*, t. XV, p. 473, 474. — *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie*, de Marchand, p. 41.) L'année 1472 produisit les premières éditions du *Dante* dans trois villes différentes, Foligno, Jesi et Mantoue. (Audiffredi, *Specim. ed. Ital. Sæc.* XV, p. 3, 4. — Panzer, *Ann. Typogr.* t. I, p. 378; t. II, p. 3; t. I, p. 438.)

qu'elle avait banni, établit, dès l'an 1373, pour l'explication de son poëme une chaire publique. Boccace, qui depuis longtemps avait écrit la vie du Dante [1], comme un monument de son enthousiasme pour le poëte, et qui avait alors vainement cherché à faire rougir les Florentins de leur ingratitude envers le plus illustre de leurs concitoyens, occupa le premier cette chaire [2]. Cet exemple fut suivi par d'autres villes d'Italie, et l'intelligence du Dante devint une partie des études et produisit de nombreux et longs commentaires.

Marius Philelfe, d'après les documents que Pierre Aligero lui communiqua, composa, en 1468, une vie du Dante, qu'il adressa à son descendant ; celui-ci l'envoya à Pierre de Médicis et à Thomas Soderini, en y joignant une épître dédicatoire, datée du 28 décembre [3], et cet écrit est encore conservé à Florence [4]. Pour flatter son protecteur de Vérone, Marius Philelfe, dans cette vie du Dante, a fait jouer à ce poëte un grand rôle dans l'Etat de Florence, rôle qui paraît peu conforme à la vérité historique [5]. Cet ouvrage, qui a servi à Vellutello dans la composition de sa vie du Dante, publiée à Venise en 1544, n'a jamais été imprimé ; mais l'abbé Mehus en a publié plusieurs fragments dans sa préface à la *Vie du Dante* par Manetti [6],

[1] Firenze 1576, in-8°. — *Prose di Dante e del Boccaccio*, Firenze, Tartini e Franchi, 4°, 1723.

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 397.

[3] Magnificis clarissimisque viris Petro de Medicis et Thomæ Soderino Equiti, Florentinis optimatibus et patriciis. (*J.* Benven. Pelli, *Memor. per la vit. di Dante*, p. 6. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 37.)

[4] Joann. Marii Philelphi, artium et utriusque juris Doctoris, Equitis Aurati et Poetæ Laureati, ad generosum civem Veronensem Petrum Aligerum, Dantis et successorum vita, genus et mores. (Biblioth. Laurent. Med. Plut. LXV, n° 50. — Montfaucon, *Bibl. bibliothec.* p. 369 *D.*) — La vie de Dante, par Marius Philelfe a été publiée avec des notes par Moreni, Florence 1828, in-8°. Voy. la liste des ouvrages de Marius Philelfe. — *Éd.*

[5] Pelli, *Mem.* § 9, p. 67. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 18, 385. — Sismondi, *Hist. des Rép. italiennes*, t. IV, p. 186, 187.

[6] *Specimen Hist. Literar. Florentinæ*, Florent. 1747, 8°.

et Joseph Benvenuti Pelli en a fait usage dans ses mémoires sur ce poëte [1].

Marius, pendant son séjour à Vérone, composa plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on peut citer un éloge de cette ville en trois livres et en vers latins hexamètres, qui était en manuscrit dans la bibliothèque Saïbante sous le titre de *Verona* [2], et qui se trouve aussi dans la bibliothèque impériale de Paris [3]. Il paraît que cette ville était alors livrée à la culture des lettres : la première impulsion avait été donnée sans doute par Guarino, puis continuée par ses nombreux élèves ; d'ailleurs, sous le gouvernement des Vénitiens, l'activité des esprits dut se porter vers les études, et François Philelfe avait déjà, dix-huit ans auparavant, rendu témoignage des bonnes dispositions de ses habitants [4]. Vérone, au temps de Marius Philelfe, avait pour évêque Hermolaüs Barbaro [5], neveu du célèbre François Barbaro et élève de Guarino ; il chérissait les lettres et recherchait avec passion les manuscrits [6]. Plusieurs femmes y brillèrent par leur instruction et leurs talents littéraires; la plus remarquable avait été Isotta Nogarola [7], qui mourut peu

[1] Ces mémoires se trouvent dans le t. IV, part. II, de l'édition des *Œuvres de Dante*, par Zatta, Venise 1758, in-4°.

[2] Maffei, *Veron. Ill.* lib. III, p. 108. — Le même, *ibid.* p. 11, col. 108, cite les vers suivants de l'*Élégie de la Bibliothèque Saïbante* :

« Surgimus et rediisse juvat, Veronaque tectis
Insignita suis placet : hic requiescere mens est,
Donec gratus erit populus mihi, nec labor esse
Incipiet vanus : delectant præmia, laudes... »

[3] Parmi les pièces du n° 8315, *Marii Philelphi carmen de laudibus agri Veronensis.*

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 52 v° : « Et Veronam et universam Veronensem nobilitatem maximi facio, delectorque ejus consuetudine plurimum. Sunt enim natura Veronenses tui omnes perhumani atque liberales et ad bonarum artium studia accommodati, ut nulli hominum generi cedant. »

[5] Fr. Philelf. *Epist.* p. 217 r°. — Il fut envoyé en ambassade à Charles VII.

[6] Mazzuchelli, *Scritt. Ital.* t. II, I, p. 264, not. 10. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 136.

[7] Louis Foscarini écrivit aussi *de Laudibus Isottæ Nogarolæ.* (Voy. degli Agostini, *Scritt. Viniz.* t. I, p. 105.) — Éloge d'Isotta et de sa sœur Ginevra

après l'arrivée de Marius Philelfe à Vérone [1]. Sa famille était illustre et sa grande réputation engagea Marius, non-seulement à lui adresser quelques pièces de vers à sa louange pendant sa vie [2], mais encore à composer après sa mort, sur sa vie, un poëme en vers latins, qui se trouvait en manuscrit à Venise [3], et dans la bibliothèque de Maffei [4].

Parmi les auditeurs de Marius à Vérone, on peut citer Louis Merchenti, que l'on a comparé à Lucain, et que Guarino de Vérone a loué. Il dédia à son professeur un poëme intitulé *Benacus*, dans lequel il célèbre la victoire qu'Etienne Contareni, général des Vénitiens, remporta sur le lac de Garde, en 1440, contre les troupes du duc de Milan. Dans l'épître dédicatoire, dans des vers qui précèdent le poëme, et au commencement du poëme, Merchenti donne à Marius les titres de divin, d'illustre, de très-grand poëte, et le nomme la gloire de l'Italie [5].

Vers la fin de l'année 1468, l'empereur Frédéric III fit un voyage en Italie : il prétendait accomplir un vœu ; mais son véritable but était de prendre des mesures avec le pape Paul II

Nogarola Gambarra. (Voy. Mittarelli, *Cat. Ms. S. Mich. prope Murianum*, col. 812, 813.) — Sur Angela, Isotta, Ginevra et Laura Nogarola, voy. Tiraboschi, t. VI, p. 875, not. — Tomasini, *Ill. Vit.* p. 340-343. — *Remarques sur les deux Isotta* (Nogarola et de Rimini), dans les *Mémoires* de d'Artigny, Paris 1749. — L'époque de la mort d'Isotta a été controversée : Maffei et Bettinelli ont avancé qu'elle mourut en 1446, mais c'est une erreur : elle mourut en 1466. (Voy. Philipp. Bergom. — Tomasini, *Illustr. Vitæ*, p. 342. — Degli Agostini, t. I, p. 58, 234.)

[1] Maffei, *Veron. Ill.* t. II, p. 95-97. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, p. 874. — Rosmini, *Vit. di Guarino*, t. II, p. 67 et seq.

[2] Publiées dans les *Memorie per servire alla storia leterar.* t. VI, part. VI, p. 17, et t. VII, part. I, p. 23. — Ce fut Clara Lanza Vegia qui invita par ses vers Marius à célébrer Isotta. (Mittarelli, *Bibl. Muran.* p. 648.)

[3] P. Mittarelli, *Bibl. Ms. S. Mich.* p. 894. — Tiraboschi, *Stor.* t. IX, p. 127.

[4] *De pudicissimæ Isottæ Nogarolæ vita et moribus et doctrina.* — Voy. Maffei, *Veron. Ill.* t. II, p. 96.

[5] Le titre de ce poëme est : *Benacus Ludovici Merchenti, Veronensis, ad Marium Philelphum.* Il est précédé d'une lettre à un fils d'Étienne Contareni, à la fin de laquelle on lit : « Tibi præterea, vir clarissime, non erit molestum, si prius ad summum poetam (Marius Philelfe) illam institui. Illustris enim viri

pour la croisade contre les Turcs, et plus encore pour la guerre contre Georges Podiébrad, qui, après la mort de Ladislas le Posthume, avait été élu roi de Bohême par les États de ce royaume. Quelques électeurs avaient même formé le projet de porter Podiébrad sur le trône impérial, mais l'alliance du pape avec Frédéric empêcha l'exécution de ce projet. Le roi de Bohême favorisait les hussites, et le pape, d'accord avec l'empereur, n'ayant pu armer l'Allemagne contre ce prince, engagea Matthias Corvin, son gendre, à l'attaquer, et cette guerre tacha d'ingratitude la mémoire du grand Huniade.

Telles étaient les pensées qui occupaient Frédéric lorsqu'il vint en Italie. Ce faible et avare empereur[1] se rappelait la magnifique réception et les présents considérables que lui avaient faits les princes d'Italie, lorsqu'en 1452 il était venu à Rome pour épouser Léonore de Portugal et se faire couronner empereur, et il ne craignit pas de renouveler un voyage qui lui avait été si avantageux[2]. La générosité des villes et des seigneurs d'Italie ne se démentit point dans cette occasion, et Borso, duc de Modène et marquis de Ferrare, accueillit l'em-

auctoritas non minorem auctoritatem fuit allatura. » On lit ensuite les quatre vers suivants adressés à Marius Philelfe :

« Accipe nunc nostrum, placide nunc accipe carmen,
Gentibus Italiæ jam gloria magna, Philelphe,
Si quicquam cecini, doctas quod mulceat aures,
Lætor et astringor meritis tibi, maxime vates. »

Le poëme commence par les vers suivants :

« Carmina divini venientia fonte Philelphi
Ad cantus, altosque modos dulcedine summa,
Incendere animos..... »

(Voy. Maffei, *Veron. Ill.* p. 104. — *Giornal. de' Leter. d'Ital.* 1712, t. XI, p. 292-294. — Zeno, *Diss. Voss.* t. I, p. 127.)

[1] Chandenier, dans une lettre écrite à Louis XI lorsqu'il n'était encore que dauphin, représente Frédéric sous des couleurs peu avantageuses : « L'empereur, dit-il, est un homme faible et irrésolu, incapable de penser et d'agir, dissimulé sans être prudent, et odieux par son avarice, etc... » (P. Barre, *Hist. d'Allemagne*, t. VII, p. 632.)

[2] Fr. Barbari, *Epist. 121*, Ludovico Card. Aquileiensi, p. 163 (VI kal. Nov. 1451) : « Præterea Fridericus Rex Romanorum cum magnis Germanorum copiis,

pereur avec une rare magnificence[1]. Frédéric se souvenait encore de lui avoir vendu bien cher autrefois le titre de duc, et connaissant à quel point la vanité des Italiens pouvait être utile à ses finances, il se mit à distribuer avec profusion des titres bien moins élevés, et dont son chancelier faisait chèrement payer les diplômes. C'est ainsi que cet empereur créa une foule de chevaliers, de comtes palatins, de docteurs, de notaires et même de poëtes lauréats. Ces titres, distribués sans aucun égard au mérite, enflèrent l'orgueil d'un grand nombre de personnages auparavant confondus dans la foule; ils s'imaginèrent avoir un rang à soutenir; le luxe augmenta avec la vanité, et un historien moderne a signalé les diplômes de Frédéric comme une des causes de la décadence et de la dépopulation de l'Italie[2]. Quelques-uns de ces brevets, et sans doute ceux qui se payaient le plus cher, accordaient la faculté de transmettre les titres que l'on recevait, d'autres autorisaient à légitimer les bâtards, d'autres enfin, plus ridicules, donnaient la puissance de réhabiliter les gens dégradés et de faire une réputation nouvelle à un faussaire ou à un infâme[3]. Telle fut l'invention par laquelle

ut aiunt, Romam iturus est, non ut pacandæ Italiæ causam quærat, sed ut non desit fortunæ se offerenti, aurum coronarium sibi oblatum accepturus est, ut facilius et honestius possit imperare... » (Voy. sur ce voyage de 1452 Struvius, *Corpus Hist. Germanic.* t. I, p. 857-862.)

[1] On peut voir les détails de ce voyage de Frédéric dans Od. Raynald. *Annal.* et Aug. Patrit. dans Muratori, *Script. Rer. Italic.* t. XXIII, p. 203 et seq. — *Cf.* Jacob. Piccolomini, *Comment.* lib. VII, init. Récit réimprimé dans Freher, *Script. Rer. German.* t. II, p. 284, ed. nov.

[2] Denina, *Révol. d'Italie*, liv. XVIII, chap. v, p. 323 et suiv. de la traduction française.

[3] *Diario Ferrares.* p. 217, 218, dans Muratori, *Script.* t. XXIV : « ..... Il mercori, che fu il primo giorno di Febraio ed il quel giorno el fece molti Cavalieri, Conti, Dottori e Notari, fra li quali da le dignitadi, avengache fusseno da 80 te ne scriverò alcuni qui... Messer Augustino de Rimino Dottore Ferrarese, valente Cavaliero e Conte e che possa fare Dottori... El magnifico Messer Theofilo Calcagnino... di anni circa 28, il quale è ricco mediante di Ducati 60000 e signore di tre castelli, Conte e che possa legittimare bastardi di ogni ragione, fare Notari, fare uno Notaro falsario et infamis, de buona fama, e redurre in primo stato..... E fece molti altri Cavalieri e Conti, Dottori e

l'empereur, en peu de temps, amassa d'assez fortes sommes d'argent qu'il emporta en Allemagne au mois de février 1469.

Marius Philelfe était alors à Bergame, et sa bile s'alluma en voyant cette foule de gens titrés et sans mérite qui prétendaient s'égaler à ceux qui, précédemment, avaient acquis des marques semblables de distinction. Il devait, ainsi que je l'ai déjà dit, les titres de chevalier, de comte et de poëte lauréat au duc de Savoie. Il écrivit une longue satire *contre la foule de chevaliers, docteurs, comtes palatins et poëtes lauréats créés par l'empereur Frédéric* [1]. Il y représente ces dignités comme devenues la proie de tous les hommes de basse extraction, et même de profession vile, qui ont pu les acheter par un peu d'or. Ce poëme était à Vérone dans la bibliothèque Saïbante, et Maffei, ainsi que Tiraboschi, en ont fait connaître quelques vers [2].

Bergame, à cette époque, appartenait aux Vénitiens (depuis 1428), après avoir souvent changé de maîtres. On ne connaît guère le séjour de Marius dans cette ville que par une lettre de son père, dans laquelle on voit qu'il quitta cette ville vers la fin de 1471 [3], et l'on conjecture qu'il y était venu en 1469; en effet, Marius dit, dans un de ses ouvrages, qu'il demeura trois

Notari che non conosco, nè so che siano; ma molti, et pro majori parte mi credo, non haverano li privilegi suoi per il canceliero de lo Imperadore, non che dimandasse dinari di privilegi, ma haveria voluto scortigare la brigata tanto el voleva di fare epsi privilegi, per li quali molte ge andorno drieto a Venexia.»

[1] Jo. Marii Philelfi artium et utriusque juris Doctoris, Equitis Aurati et Poetæ Laureati, satyra in vulgus Equitum auro notatorum, Doctorumque facultatum omnium, Comitumque Palatinorum, et Poetarum Laureatorum, quos paulo ante Imperator Federicus insignivit. (Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 253.)

[2] Maffei, *Veron. Illustr.* t. III, p. 108. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 254.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 243 r°. — Tiraboschi, *Stor. del. Letter. Ital.* t. VI, p. 952, edit. Venez. 1795 : « Del soggiorno fatto da Mario in Bergamo si ha anchè pruova nel codice delle Poesie di Alberto Carrara, presso i Sign^ri Conti Carrara Beroa altre volte citato, in cui leggonsi alcuni versi di Giovanni Malpede Bresciano, ne' quali, parlando del Mentovato Alberto, dice al Filelfo :

..... Quas Bergomea jamjam tellure locasti
Exoptat proprias sedes faustasque futuras.

ans à Bergame[1]; c'est donc bien dans le commencement de l'année 1469 qu'il dut y arriver. Vers le mois d'avril de 1470, un fils naturel de Xénophon Philelfe, nommé Cirus[2], qui était auprès de Marius, le quitta et vint à Milan chez son grand-père. Je ne sais si la vie errante de Marius l'empêchait de garder plus longtemps Cirus auprès de lui, si ce jeune homme s'accommodait mal de l'humeur de son oncle, ou s'il suivit, en allant à Milan, les ordres de son père Xénophon, qui alors était à Raguse. François Philelfe, en informant Xénophon de l'arrivée de Cirus, fait l'éloge de son application et de son caractère[3]. Ce jeune homme trouva chez son grand-père un camarade, son cousin Jean-Marie Bindoti, fils de Panthea, l'une des sœurs de Marius. Ce cousin, étant né en 1452, avait alors dix-huit ans, et avait passé quatre années, ainsi que sa sœur Arminia, chez François Philelfe. Celui-ci avait fait, en octobre 1469, un voyage à Sienne pour remettre à Jérôme Biudoti ses deux enfants, mais Bindoti n'avait voulu reprendre que sa fille et avait

. . . . . .
. . . . . quid melius potuisti Bergoma tellus
Cernere quam sacro ducentem vertice Musas
. . . . . ut colerent ingentia culmina montis
Bergomei ?. . . . .

E lo stesso Carrara in una elegia al Filelfo così egli dice :

Carmina divino vixdum cantata cothurno
Aspexi, o patriæ gloria magna meæ;
Te duce Bergomeus conscendet sidera Cæsar,
Tu dabis æternos, clare poeta, dies.

Da un'altra elegia del Carrara raccogliesi che il Filelfo ebbe una figlia detta del nome dell'Avola Theodora, a cui la indirizza, e ch'era essa pure eccelente poëtessa, e col padre soggiornava in Bergamo, detta perciò dal Carrara :

O decus, o nostri gloria magna soli.

In Bergamo innoltre vedesi tuttora nella facciata di una picciola casa, che ora appartienne al Sig. Co. Vailetti, inciso un poco felice Epigramma da lui composto in lode di Giov. Bucelleno col titolo : *Carmen poetæ Marii Philelphi.*

[1] Sur Albert Carrara, voyez Zeno, *Diss. Voss.* t. II, p. 27 et seq.

[2] Rosmini, t. III, p. 95.

[3] Voir le testament de François Philelfe, cité par Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 224.

engagé François Philelfe à continuer l'éducation de Jean-Marie[1]. Le savoir de Marius Philelfe et la réputation de son père durent le faire accueillir favorablement à Bergame par Louis Donato, évêque de cette ville. Ce noble Vénitien unissait à une profonde connaissance de la théologie un goût très-vif pour les belles-lettres, qu'il cultivait avec succès[2].

Les lettres de François Philelfe nous ont été jusqu'ici d'une grande utilité pour l'histoire de son fils ; mais maintenant ce secours nous abandonne : nous n'avons pour cette époque presqu'aucune lettre de Philelfe à Marius. Une seule nous indique qu'ils étaient fort mal ensemble : « En recevant tes let-« tres, » lui écrit son père, « je ne saurais dire si j'ai été plus « ému d'avoir mis au jour un fils tel que toi, ou plus affligé « de voir que mes leçons, l'honneur de toute une vie et mes « exhortations paternelles n'ont aucune prise sur toi. Continue, « puisque tu ne veux suivre ni les ordres d'un père, ni aucun « conseil salutaire, continue ton genre de vie. Que Dieu tourne « tout à bien[3]. » Je pense que Marius était à Bergame lorsqu'il reçut cette lettre, et dans le temps où il irritait son père à ce point, celui-ci venait d'éprouver un chagrin encore plus grand : Xénophon, son fils chéri, était mort d'une maladie de poitrine le 27 août à Raguse, après avoir été malade pendant plus d'une année[4].

Marius eut quarante-cinq ans accomplis le 25 juillet de l'an 1471, et une élégie qu'il fit un peu avant cette époque nous donne connaissance des nombreux ouvrages qu'il avait déjà composés. Cette élégie, dont le manuscrit existait à Vérone, dans la bibliothèque Saïbante[5], a été connue de Maffei et de Tirabos-

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 221 v°.

[2] Vinc. Coronelli, *Rer. Eccles. Bergom. Synops.* p. 26 in Burman. *Thesaur.* t. IX, part. 6. — Ughelli, *Ital. Sacr.* t. IV, p. 484. — Fabricius, *Bibl. inf. latin.* edit. Mansi.

[3] Du 8 octobre 1470. Fr. Philelf. *Epist.* p. 228 v°.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 221 v°, 223 v°, 228, 229.

[5] Une copie de cette élégie avec des notes en marge, et quelques corrections

chi, et ce dernier en avait envoyé une copie à Senebier, savant bibliothécaire de Genève. Marius s'était exercé dès lors dans tous les genres de littérature. Il rappelle ses tragédies, ses comédies, ses épigrammes, ses satires, ses lettres en grec, ses opuscules historiques et moraux, ses élégies à la louange de Cosme de Médicis, sa Vie d'Isotta Nogarola, sa Vie du Dante, ses Louanges de la poésie, adressées à Hermolaüs Barbaro, ses Commentaires sur les livres à Herennius, son ouvrage contre les Facéties du Pogge, ses traductions d'une partie d'Homère, de la Théogonie d'Hésiode, de quelques ouvrages de Platon, d'Aristote et des hymnes d'Orphée, ses Commentaires sur Pétrarque, un opuscule *de bellicis artibus et urbanis*, ses Canzoni, un roman italien intitulé Glicephira, enfin deux grands poëmes, le premier sur les travaux d'Hercule, à la louange du duc de Ferrare Hercule I^er^, et le second sur la prise de Constantinople par les Turcs, auquel il fait allusion dans ce vers :

Romaque Turcorum capta furore nova.

Ce dernier poëme, dont l'unique exemplaire connu se trouve dans la bibliothèque publique de Genève, avait été acheté en Italie par Ami Lullin[1] ; Senebier, dans son *Catalogue*, en a donné la description et quelques extraits[2]. Marius parle encore de plusieurs autres de ses ouvrages, qui, tous ensemble, sont au nombre d'environ soixante, composés, comme je l'ai dit, avant d'avoir atteint quarante-cinq ans, « *nondum lustra*

de Tiraboschi existe à la bibliothèque d'Est à Modène, et M. Lombardi, bibliothécaire du duc de Modène, m'en a envoyé une copie. Voy. l'Appendice. — J'avais vainement demandé en Italie ce que la bibliothèque Saïbante était devenue. M. Valery (*Voyag. en Italie*, t. I, p. 303, note 3) m'apprend qu'elle a été vendue en 1820.

[1] Mehus, *Vit. Ambros.* p. 376 : « ..... Omnium maxime illustre est alterum carmen de obsidione Constantinopolitana, quod Anconæ (ann. 1475) subtexuit idem ille Marius. Hujus exemplar a Genevensi homine nuper in Italia comparatum, advectumque aliò est. »

[2] Senebier, *Catalogue des Mss. de la biblioth. de Genève*, p. 236-245.

novem tenui. » C'est donc avec raison que cet auteur, qui tirait sa gloire plutôt de la quantité de ses œuvres que de leur perfection, se vante dans cette même élégie d'avoir plus écrit que Virgile et qu'Ovide : « *Me brevior Naso, meque Maro brevior.* » Lorsqu'il composa cette élégie, il travaillait à traduire en italien la géographie de Strabon[1]. La plus grande partie de ces nombreux ouvrages est maintenant perdue, ainsi que l'on en pourra juger par la liste que je donnerai de ceux qui nous restent, tant imprimés que manuscrits, et certes ceux-ci ne font pas regretter ceux qu'on n'a plus. Malgré le savoir de leur auteur, son peu de soin et l'extrême précipitation avec laquelle il composait, sa négligence et peut-être sa présomption l'ont placé au-dessous de ses contemporains[2]. Cependant sa réputation fut grande; il la dut à sa mémoire et à une extrême facilité, mais elle fut éphémère; les éloges de son père et de ses amis surprennent aujourd'hui. De tous les auteurs du quinzième siècle, Marius Philelfe est un de ceux qui ont le plus écrit et qui sont le plus oubliés. Il est encore remarquable qu'on n'ait presque rien imprimé de lui, et absolument rien pendant sa vie.

Les mêmes défauts de caractère et de conduite qui avaient chassé Marius de Venise, de Bologne et de Vérone[3], lui firent aussi quitter Bergame, et avant la fin de l'année il était déjà établi à Ancône[4]. La colère de son père était apaisée, et, au mois de décembre, François Philelfe écrivit aux Anziani, qui gouvernaient cette ville, pour les remercier du choix qu'ils avaient fait de Marius pour instruire la jeunesse[5]. Le 28 mars

[1] Maffei, *Veron. Ill.* lib. III, p. 107, 108.—Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 263, 266. — Tiraboschi, *Stor.* VI, II, p. 295-296. — Senebier, *Catalogue des Ms. de la biblioth. de Genève*, p. 243-244.

[2] M. Ant. Sabellicus, *De lat. ling. reparat.* cité par Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 265. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 297.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 255 v°, 248 v°.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 243 r°.

[5] Fr. Philelf. *Ep.* p. 243 : « Ancianis Anconitanis S. P. D. — Quod Marium filium, mihi dilectissimum, delegeritis, Viri Magnifici, quo vestram juventutem bonis artibus ac disciplinis instituat, non possum equidem non lætari, cum vestra

suivant, il écrivit à son fils : « J'ai reçu ta lettre d'Ancône du « 31 janvier : tout ce qu'elle renferme m'a été agréable, et j'ai « surtout été charmé d'apprendre que tu étais très-goûté dans « cette illustre république. D'après cela, je ne cesserai jamais « de t'exhorter, de t'encourager et de t'ordonner, par tout le « pouvoir paternel, de donner tous tes soins à bien remplir tes « fonctions, et de t'appliquer chaque jour davantage à te mon- « trer tel qu'il est convenable que tu sois, dans une ville éclairée « où tu comptes passer ta vie. Tu ne peux rien faire dont je te « sache plus de gré. Quant à mes projets, dès que j'aurai mis « ordre à quelques affaires, ce qui, je pense, ne sera pas long, « je partirai avec toute ma famille pour Rome, où je compte « finir mes jours à la cour du pape[1]. » Je remarquerai que ce dessein d'aller à Rome avait été formé par François Philelfe dès l'an 1464, après la mort de Pie II[2], et fortifié en 1466 par la mort de son protecteur François Sforce; il espérait rétablir auprès du pape sa fortune, qui était dans l'état le plus misérable[3]; mais cette idée n'était pas tellement exclusive, qu'il ne pensât, vers le même temps, à un autre établissement auprès du roi Louis XI, ou à Sienne[4], ou à la cour de Fer-

tum etiam mea causa. Nam et vestræ laudatissimæ reipublicæ cupiebam semper, hac etiam vitæ ratione, esse bene consultum : et mihi non mediocri laudi futurum duco quod per filium meum in optimo sint hominum genere vestri liberi numerandi..... Rectissime igitur, ut estis omnibus in rebus, viri prudentissimi, prospexistis juventuti Anconitanæ, quam ita constitueritis erudiri, ut in optimo hominum genere queat merito censeri. Quid quod etiam mercaturæ ipsi, cui maxime studetis, plurimum doctrina et eloquentia prodesse potest, cum ad prudentiæ rationem, tum etiam ad cohortandum, inducendum, persuadendum? Nam quantum ea valeat ad gubernationem reipublicæ, vos quotidie experimini..... Sed ne sim longior quam par est, id unum reliquum est, quod monendum putem : ita tractetis filium Marium, ut quam libentissime velit apud vos esse, cui etiam jussi, pro paterna potestate, ut omnibus in rebus obsequatur ac pareat vestræ honestissimæ voluntati..... Ex Mediolano. Nonis decemb. 1471. »

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 248 v°.

[2] Id. *Epist.* p. 160-161 v°.

[3] Id. *Epist.* p. 192 v°. — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 264.

[4] Id. *Epist.* p. 190 v°. — Jacob. Cardin. Papiens. *Epist.* p. 143. — Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 730.

rare[1]. Ce ne fut qu'en 1474 qu'il se rendit à Rome, appelé par Sixte IV, et il revint à Milan en 1477[2], où il eut la douleur de voir mourir deux jeunes fils qu'il avait eus de sa troisième femme, Laure-Madeleine de Mazzorini, qui elle-même ne leur survécut pas longtemps[3]. Avant la fin de l'année, Marius donna de nouveau à son père les plus graves sujets de mécontentement; il repoussa avec aigreur ses conseils et s'emporta, dans ses lettres, jusqu'à le traiter de radoteur, lui reprocher sa décrépitude, et lui conseiller de faire son testament, pour qu'il fût à l'abri de toute discussion avec ses frères. François Philelfe fit à ces lettres une réponse pleine de modération, et par laquelle on peut juger à quel point elles étaient violentes; la voici: « Tes deux lettres, mon fils, me sont parvenues l'une au com-« mencement du mois, l'autre le 13 décembre, et tu peux croire « avec quel plaisir j'ai vu, en lisant la dernière, que, tout en « avançant en âge, tu osais avertir un père de soixante et quinze « ans de faire son testament! C'est sans doute par une rare « prudence que tu fais plus d'attention à mon âge qu'à ma « bonne santé, à la force de mon corps, à celle de mon esprit « et à l'intégrité de toutes mes facultés. Certainement je l'em-« porte sur toi en tous ces points, et tu peux reconnaître ton « père dans ces mots de Virgile : « *Il est vieux, mais sa vieil-« lesse est verte et vigoureuse*[4]. Tu dois aussi craindre qu'on ne « t'applique les vers d'Ovide, dans lesquels il peint un fils qui « *se plaint des années de son père trop prolongées à son gré*. Ce-

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 239 v°.

[2] V. Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 737-738.

[3] Saxius, *Hist. Lit. et Typ. Mediolan.* p. 222. — Voy. Rosmini sur le retour de Fr. Philelfe de Rome, et la mort de sa troisième femme.

[4] Virgile, *Æneid.* VI, v. 304, dit en parlant de Caron :

Jam senior, sed cruda Deo viridisque senectus.

Dans l'édition des lettres de Fr. Philelfe, de Venise 1502, fol. on lit, dans la citation de ce vers, *erudita* au lieu de *cruda*. Je ne sais si ce changement a été fait par Philelfe pour mieux se peindre par ce vers; du reste il aimait à se l'appliquer. (Rosmini, t. II, p. 368, 393.)

« pendant je fais grand cas de tes conseils et de tes avertisse-
« ments; je les aurais prisés encore davantage, si tu n'y avais
« ajouté l'avis de faire mon testament, pour que tu n'eusses
« aucune discussion avec tes frères. Car je pensais que, si tu
« me survivais, ce que je désire plus que je ne l'espère, à
« moins que tu ne changes de manière de vivre, tu tiendrais
« lieu de père à tes sœurs et à tes frères, qui sont presque tous
« encore dans l'enfance. Mais maintenant que tu m'as ouvert
« ton âme tout entière et que je connais ta pensée, je prendrai
« soin qu'il ne puisse y avoir ni litige, ni contestation entre toi
« et tes cadets. En attendant, si tu fais bien, tu ne mettras tes
« espérances qu'en toi seul; j'ai toujours fait de même pour
« moi, et c'est encore ce que je fais. Quant à ta première
« lettre, elle m'est parvenue décachetée, et j'en ai été très-fâ-
« ché pour toi; car on ne peut douter que ceux qui l'auront lue
« n'aient trouvé souverainement ridicule la manière dont tu ré-
« pondais à des exhortations modérées, et que ton père t'a-
« dressait pour ton bien. Que t'ai-je dit dont tu puisses te
« plaindre? Je me souviens de t'avoir écrit, et je le faisais en
« italien et avec des caractères grecs pour que ma lettre ne
« passât pas à la postérité [1], je t'écrivais, dis-je, qu'il m'était
« revenu que ta manière d'enseigner avait été extrêmement
« applaudie dans les commencements, non-seulement par les
« habitants d'Ancône, mais par tous ceux du Picenum; que
« cependant l'on avait ajouté que ton zèle s'était ralenti, que
« de fréquentes interruptions, tes courses hors de la ville, qui
« avaient pour but le plaisir plutôt que le délassement, tes ha-
« bitudes enfin avaient fini par ne plaire ni aux citoyens, ni aux
« étrangers. Rappelle-toi ce qui t'est arrivé dans les années

[1] Fr. Philelfe était tellement persuadé de l'immortalité de ses ouvrages latins, et du soin que la postérité apporterait à conserver les moindres fragments écrits par lui dans cette langue, qu'il croyait nécessaire d'écrire en italien tout ce qu'il ne voulait pas lui communiquer. Voyez ses *Lettres*, p. 188 v°, Eutychio, et p. 243 r°, Tranchedino.

« précédentes, à Bergame, à Vérone, à Venise, à Bologne [1], à « cause de cette manière d'être. Ma tendresse pour toi, autant « que mon devoir, m'engageaient à t'exhorter à montrer plus de « diligence, puisque tu voulais fixer ton séjour à Ancône. Mais « tu as tant d'amertume dans l'esprit, que la haine que tu mon- « trais dès l'enfance pour toute admonestation, n'a fait qu'aug- « menter avec l'âge, et qu'à quarante-sept ans tu trouves mons- « trueux qu'un père t'adresse des conseils. Je dois sans doute « regarder comme un trait de sens et de piété tes reproches « sur ma vieillesse; il te semble que je suis un radoteur parce « que j'ai voulu prendre soin de tes vrais intérêts et de ta ré- « putation. Que Dieu conduise tout à bien. De Milan, 18 dé- « cembre 1472 [2]. »

Telle est la dernière lettre que François Philelfe écrivit à son fils Marius; c'est au moins la dernière que l'on trouve dans le recueil de ses lettres, qui ne vont que jusqu'au mois d'août 1473.

Environ deux mois après cette lettre, François Philelfe fit son testament, dont Joseph-Antoine Saxius a retrouvé l'original dans les archives du Chapitre de Milan. Il est daté du mardi 23 février 1473, indiction VI. Il y institue héritiers par égale portion ses fils Marius et Frédéric-François et son petit-fils Florius, fils de Xénophon. Mais, attendu que Marius a eu divers avantages, qu'il a vendu plusieurs manuscrits de son père, que son séjour à Constantinople a été fort dispendieux, et qu'enfin, par l'éducation que son père lui a donnée, il est devenu très-savant, et en état de se procurer, par son savoir, les moyens de vivre honorablement, François Philelfe déclare expressément qu'il veut que ce fils n'ait d'autre droit sur l'hérédité que sa portion sur les immeubles qui sont dans le territoire de Tolentino. Il lègue de plus ses livres à son fils Frédéric-François, et après

[1] J'ai déjà remarqué plus haut (p. 92, note 3) que Philelfe, en nommant ces villes, ne suit pas l'ordre des temps dans lesquels Marius y habita.

[2] Fr. Philelf. *Epist.* p. 255 v°.

lui à la bibliothèque du Chapitre métropolitain de Milan [1]. Il donne de quoi acheter un bréviaire à sa fille Augusta, qui devait se faire religieuse, et ordonne que Florius rapportera à l'hoirie les biens que son père Xénophon a pu laisser à Raguse, attendu qu'il n'était pas émancipé. En cas de mort de Florius, il lui substitue Cirus, fils naturel de Xénophon. Quant à sa femme, Laure de Mazzorini, il lui lègue, outre ses droits, quelque somme d'argent, la laisse usufruitière universelle et tutrice de ses enfants, et enfin lui recommande ses fils naturels Sforce Curion et Cæsar Eufrasius, ainsi que Cirus, fils naturel de Xénophon [2]. Ce testament de François Philelfe, dans lequel il a la générosité de ne point parler des torts de Marius envers lui, devint absolument inutile, car il survécut à sa troisième femme et à la plupart de ses descendants. Il l'était même lorsqu'il le fit, car dès l'an 1467 il était dans la pauvreté, et tout ce qui lui restait de bien était en gage [3].

Revenons à Marius, qui exerçait à Ancône ses talents de poëte et de professeur avec un zèle et des succès toujours décroissants. Il mit au jour, pendant son séjour dans cette ville, trois livres de Bucoliques, ouvrage qui existe en manuscrit à Paris, écrit sur vélin de la main de l'auteur, et daté de 1473 [4]. Marius se lia, à cette époque, de correspondance avec Piatino Piati, Milanais dont les aventures sont assez extraordinaires. Il avait été page du duc Galeas-Marie Sforce, avait fini par lui déplaire et être enfermé par son ordre dans un cachot à Monza, où, pendant quinze mois, il chercha des consolations dans la poésie. Il trouva enfin le moyen de s'échapper en 1470, et fut accueilli par Hercule, duc de Ferrare, à la cour duquel il donna des preuves de courage et d'adresse dans les jeux mili-

[1] Sur le sort de ces livres, v. Rosmini, *Vit. di Filelf.* t. III, p. 101, not. La plupart paraissent être restés à Florence.

[2] Voy. Saxius, *Hist. Liter. Mediolan.* p. 221-224.

[3] Fr. Philelf. *Epist.* p. 192. — Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 264.

[4] *Catalog. Ms. Biblioth. Reg. Paris.* n° 8368.

taires. Il devint ensuite homme de guerre et servit sous le duc d'Urbin. N'ayant pu obtenir de Charles VIII d'être attaché à Trivulce, il reprit son goût pour la poésie et chercha à se faire appeler en France à la cour de Louis XII; mais n'ayant pas réussi, il alla professer l'éloquence dans la petite ville de Garlasco, près de Vigevano, qui appartenait au maréchal Trivulce [1]. Piati, dans les années 1475 et 1476, était en garnison à Appignano, dans la Marche d'Ancône, et c'est de cet endroit que ses lettres à Marius Philelfe sont datées [2]. On croira peut-être que Marius s'était corrigé de sa légèreté, lorsqu'on saura qu'il demeura près de cinq années à Ancône [3]; mais les lettres de Piati nous apprennent que l'amour l'y retenait et causait sans doute les distractions dont ses écoliers se plaignaient. Il chantait dans ses vers une jeune fille appelée Angela, dont la figure répondait au nom [4]. Piati assure qu'il ne doute pas qu'elle ne devienne aussi célèbre que les beautés immortalisées par les vers des plus grand poëtes [5]. Cependant la muse de Marius n'é-

[1] Sur Piatino Piati et ses ouvrages, voyez Argelati, *Bibl. Script. Mediol.* p. 1107-1119. — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 268-273. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 348, 349. — Rosmini, *Istor. di Trivulzio*, t. I, p. 625, 642. — A l'occasion du mariage de Theodora Piati, François Philelfe avait fait l'éloge de cette famille, qu'il faisait descendre de Neptune et de Codrus, roi d'Athènes. (Rosmini, *Vit. di Filelfo*, t. II, p. 121-122.)

[2] Les lettres de Piati ont été imprimées à Milan, 1506, XV° kalend. Septembris, par Gottardo Ponzio ou De Ponte. Ce livre est rare et ne se trouve dans aucune des bibliothèques publiques de Paris; il n'est pas non plus à la bibliothèque royale de Milan, et j'ai eu quelque peine à me procurer des copies de celles que je cite plus loin : ce sont les CXXVI, CXXVII, CXXVIII, CXXIX de ce recueil, et elles sont adressées : *Mario Philelpho poetæ Anconæ profitenti.* [Le lecteur les trouvera dans l'Appendice. — *Éd.*]

[3] C'est néanmoins à cette époque que se rapporte le projet formé par Marius d'aller à Naples. Voy. une lettre de Fr. Philelfe, citée par Rosmini, t. III, p. 169.

[4] Parmi les poésies de Marius Philelfe conservées dans la bibliothèque Laurentienne (Plut. 91, cod. 42), on lit une élégie ou invective : *In Angelam meretricem.* J'ignore si c'est la même qu'il avait aimée à Ancône. Ces vers commencent ainsi :

« Angela, quam ignorans centum saturasse priapos, etc. »

(Bandini, *Cat. Bibl. Laurent. Ms. lat.* t. III, col. 803.)

[5] Platin. Plat. *Epist.* CXXVI.

tait pas uniquement occupée de son Angela; il eut encore le loisir de composer un poëme intitulé la *Laurentiade*, dans lequel il célèbre les grandes destinées de Laurent de Médicis [1]; et celui-ci reconnut cet hommage en promettant au poëte trois cents pièces d'or, qu'il n'avait pas encore reçues au milieu de janvier, lorsque Piati lui adressa ses félicitations [2].

Marius Philelfe avait dans ce temps auprès de lui son neveu Jean-Marie de Tolentino. Je pense que c'était un fils de sa sœur Angela, et non pas Jean-Marie Bindoti, dont j'ai parlé ci-dessus. Celui-ci, qui était fils de Panthea, autre sœur de Marius, était de Sienne. Il paraît que les deux sœurs nommèrent leurs fils des noms de baptême de leur frère, et il est probable que Marius appela ce neveu auprès de lui après que Cirus l'eut quitté. Quoi qu'il en soit, on apprend par une lettre de Piatino Piati que Jean-Marie de Tolentino fut chassé par son oncle au mois de janvier, et qu'il arriva à Appignano, chez Piati, qui s'efforça de les réconcilier. Dans une lettre à Marius, il l'engage à reprendre ce jeune homme, il en fait l'éloge et lui remontre l'utilité dont il peut lui être, « surtout, dit-il, dans un temps où « vous pensez entreprendre un difficile voyage en France, et si « vous vous privez d'un pareil compagnon de voyage, vous au- « rez sujet de vous en repentir. Où en trouverez-vous jamais « un pareil? Aimez-vous mieux avoir près de vous des merce- « naires que vos proches parents?..... Si vous m'en croyez, « vous rappellerez Jean-Marie; cela est d'autant plus conve- « nable, que lui-même trouve la vie à charge sans vous, et qu'il « gémit d'avoir perdu vos bonnes graces [3]. » J'ignore si Marius suivit ces conseils; on sait seulement qu'il alla vers le mois de

[1] Marii Philelphi *Laurentiados lib., carmen de fatis ortuque Laurentii de Medicis.* — Cet ouvrage existe en Angleterre en ms.; il est écrit, en 1474, de la propre main de l'auteur. (*A Catalog of the Harleian. Collection of Manuscript.* n° 2522.)

[2] Platin. Plati, *Epist.* CXXVI.

[3] Platin. Plati, *Epist.* CXXVI.

septembre à Appignano, faire une visite à son ami ; il avait encore alors le projet de faire son voyage et devait l'entreprendre par mer [1]. Il ne paraît pas cependant que Marius ait jamais exécuté ce dessein, qui n'était vraisemblablement que la pensée d'un esprit inquiet. En revanche, c'est à cette époque (1475) que doit se placer l'excursion que fit Marius à Rimini, pour aller assister au mariage de Robert Malatesta avec Isabetta d'Urbin [2] ; ces noces furent extrêmement brillantes [3], et Marius y prononça un discours d'une heure, consacré à l'éloge des deux maisons de Montefeltro et de Malatesta [4]. Le bon accueil qu'il y reçut de la part de Robert, et les vents contraires qui s'opposèrent ensuite à son départ, l'y retinrent pendant quelque temps [5]. Piati, l'année suivante, fit un voyage à Rome, et, après son retour à Appignano, il s'était mis en route pour aller voir Marius, lorsqu'il apprit que celui-ci venait de perdre

[1] Platin. Plati, *Epist.* CXXVIII.

[2] Saracini, *Mem. della città d'Ancona*, p. 275 et suiv. raconte ce mariage et les fêtes qu'il occasionna ; il place cet événement en 1471 ; mais le 25 juin, jour de la fête, n'aurait pu tomber cette année-là sur un dimanche ; cette circonstance force à en reporter la date véritable à l'an 1469 ou mieux à l'an 1475.

[3] Pour la description des noces, arcs de triomphes, harangues, etc. voy. Clementini, *Fundazione di Rimini*, etc. t. II, p. 519-538.

[4] Le comte Battaglini (*della Corte di Sig. Pand. Malatesta*, p. 134, not. 23) a cité les paroles de Broglio, tirées de sa *Chronique manuscrite*, p. 298 : « Fornito che fo el sacro officio con grande solennità ritornarono tucti al real palagio. Diseparati li gran signori dalle Ill. e Magn. Madonne e facto alquanto di silentio, se fece inanzi quel M. e poeta di mis. Mario figliolu del gran poeta del Philelpo, gientilomo di grande autoritade, e fermatosi nel mezzo del gran tribunale, expuse con grandisima autoritade un deguio sermone il quale durò circha a un ora : rimembrando l'antiche croniche delli passati della Ill. casa de Montefeltro, e per lo simile de la Ill. casa di Sign. Malatesti, e le degnie hopere eccellentissime gia conseguite per li Ill. e famosi Sig. delle due Ill. Casate, che fo cosa molto laudevole e degnia rimembrando li loro mirabili facti ; finito che fo el gran sermone lo Ill. Sign. Miss. Roberto se fece innanzi, e andò a sposare la Ill. Mad. Lisabetta per mano dello Ill. duca d'Urbino suo padre. »

Battaglini tire de la même chronique ms. que Marius Philelfe reçut en récompense « cinquanta ducati d'oro in oro, con cinque braccia di zitanino nero. »

[5] Robert Orsi adressa des vers sur ce sujet à Marius Philelfe. (Battaglini, p. 61-62.)

sa fille unique, Théodora, et par discrétion Piati renvoya sa visite au temps où Marius pourrait recevoir et goûter les consolations de l'amitié [1].

Après ce chagrin, Marius demeura encore quelques mois à Ancône ; il continua ses leçons et s'occupa à revoir son poëme sur la prise de Constantinople par Mahomet II. J'ai déjà remarqué que ce poëme, intitulé *Amyris*, et dont l'exemplaire unique se trouve dans la bibliothèque de Genève, est désigné dans l'élégie que Marius écrivit avant d'avoir quarante-cinq ans. Mais en ce temps (1471), cet ouvrage n'était composé que de trois livres ou chants, et ce fut à Ancône, entre l'époque du siége de Scutari ou Scodra, qui eut lieu en 1474, et celle de la mort de Galeas-Marie Sforce, duc de Milan, tué le 26 décembre 1476, que Marius composa le quatrième chant et mit cet écrit dans l'état où il est maintenant. Il raconte, dans une préface en vers, qu'il a fait ce poëme à la prière d'Othman Lillus Ferducci, d'Ancône, et cette préface est précédée d'une longue épître dédicatoire en prose, que Ferducci adresse à Mahomet II, en lui envoyant l'ouvrage de son ami, et dans laquelle il rappelle au sultan, dont il cherchait à s'attirer les bienfaits, l'intime liaison qui avait existé entre leurs pères [2].

Après avoir demeuré à Ancône près de cinq années [3], Marius Philelfe passa à Urbin, petite ville qui était le lieu principal des Etats des comtes de Montefeltro, dont la race remonte au douzième siècle. Leur vaillance héréditaire les mit au nombre des principaux condottieri de l'Italie ; ce genre de vie, ainsi

[1] Platin. Plati, *Epist.* CXXIX. — Dans les *Epitomata* de Marius, on trouve quelques vers intitulés : « *Ad Theodoram Philelpham, in ejus vitam votum et precatio.* » Mais ce recueil ayant été rédigé en 1462, ces vers ne peuvent pas avoir rapport à la dernière maladie de Théodora, fille de Marius.

[2] Senebier, *Catalog. des Ms. de la biblioth. de Genève*, p. 236-245. — Voy. l'Appendice.

[3] Marius était à Ancône avant le 5 décembre 1471 (Fr. Philelf. *Ep.* p. 243); il y était encore le 10 juillet 1476. (Platin. Plati, *Epist.* CXXIX.)

que les guerres qu'ils soutinrent continuellement contre les papes et leurs voisins, leur donnèrent des mœurs toutes militaires, et que rien n'avait tempérées jusqu'au règne de Frédéric, qui à la valeur de ses pères unit l'amour des lettres, la magnificence et la politesse. Il passait pour être le fils de Bernardino dalla Carda de la maison des Ubaldini, mais Gui Antoine, comte de Montefeltro et duc de Spolète, qui l'avait fait élever, paraît avoir été son véritable père [1]; il n'était donc point par sa naissance destiné à régir ces Etats. Il passa quelques années de sa jeunesse à Mantoue, où il eut le bonheur de trouver Vittorino de Feltre. Cet aimable et savant professeur prit pour Frédéric l'amitié la plus tendre, et lui donna des leçons qui développèrent en lui au plus haut degré le goût des lettres [2]. Ode Antoine, fils légitime de Gui Antoine et de sa seconde femme Caterina Colonna, succéda à son père et fut créé duc d'Urbin par Eugène IV [3]; mais lorsque ses vices et son libertinage eurent porté ses sujets à l'assassiner [4], les suffrages du peuple appe-

[1] Voyez l'Appendice.

[2] Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 39 et t. VI, II, p. 274.

[3] Ce titre avait été accordé par le pape Eugène IV à Ode Antoine et à ses descendants; c'est ce qui fait que Frédéric ne porta que le titre de comte de Montefeltro, jusqu'en 1474 que Sixte IV le créa duc d'Urbin. (Reposati, *Zecca di Gubbio*, t. I, p. 250. — *Lettres de Fr. Philelfe au duc d'Urbin et à Octav. Ubaldini*, Rosmini, t. III, p. 170-172. — Mutio, *Historia de' fatti di Federico di Montefeltro duce d' Urbino*, Venet. 1605, 4°.)

[4] Leand. Alberti, avec son inexactitude ordinaire, bouleverse la suite des souverains d'Urbin. (Muratori, ann. 1443.) Voici ce qu'il raconte de la mort d'Ode Antoine : « Is ob constupratam importuna libidine virginem nobilem, admodum adolescens popularium furore trucidatus, perque urbem tractus, genitali membro præciso ac ori inserto, summa cum ignominia derelictus est. Horribile profecto id documentum principibus, quo in potestatis fastigio, se non ut pro voluntate tyrannidem exerceant, sed ut cum ratione juste moderentur, constitutos intelligant. (Leandr. Alberti, *Descript. Ital. e vers. Kyriand.* p. 445, édit. 1566, fol.) Sur cette révolution, voyez *Cronic. di Rimini*, p. 948, C. D. dans Muratori, *Script.* t. XV. — *Annal. Foroliv.* p. 222, C. dans Muratori, *Script.* t. XXII. — Muratori, *Annal.* A. 1444. — Reposati, *Zecca di Gubbio*, t. I, p. 153 et seq. Les traitements dont parle L. Alberti paraissent avoir été infligés, non pas au duc lui-même, mais à ses mauvais conseillers.

lèrent Frédéric à gouverner les Etats de son père (en 1444) [1]. Quoique sans cesse occupé de guerres, ce prince fut toujours le protecteur des arts et des lettres. Il bâtit à Urbin une habitation magnifique, commencée en 1447, et sut changer en temple des muses une montagne escarpée située dans un pays sauvage [2]. Le célèbre Balthazar Castiglione, qui avait été attaché au fils de Frédéric [3], a parlé ainsi de ce prince et de sa capitale, dans son *Livre du Courtisan* : « Sur le penchant de « l'Apennin, du côté de la mer Adriatique, et presque au « centre de l'Italie, on voit la petite ville d'Urbin, qui, quoi- « que entourée de montagnes moins agréables que celles de « plusieurs autres sites, a cependant reçu du ciel la faveur « d'être au milieu d'un pays très-fertile et abondant en fruits, « de manière qu'à la salubrité de l'air elle réunit l'abondance « de toutes les choses nécessaires à la vie. Mais, à mon avis, « le plus grand bonheur dont elle puisse se vanter, c'est d'être « depuis longtemps gouvernée par de bons princes, qui l'ont « mise à l'abri des calamités que les guerres ont causées à l'Ita- « lie. Sans remonter trop haut, nous en avons la preuve dans « la glorieuse mémoire du duc Frédéric, qui, tant qu'il vé- « cut, fut la lumière de l'Italie, et l'on peut citer une foule « d'hommes véridiques, considérés et encore existants, qui « attestent sa bonté, sa prudence, sa justice, sa libéralité, sa

[1] Voir la vie de Frédéric, par Porcello, dans Muratori, *Script.* t. XXV. — J. Ant. Campani, *Vita Friderici comitis et postea ducis Urbini.* (*Giorn. d'Ital.* t. XII, p. 340.) — Mutio, *Stor. di Frederico di Montefeltre.* — Selleri, *Memorie concernenti Urbino.* — *Degli uomini celebri di Urbino*, Urbino, 1819. — Il existe à la biblioth. du Vatican (*Ottobon. Cod.* 1303) une vie de Frédéric, duc d'Urbin, écrite en mauvais vers italiens, mais qui est singulière par le fait de son auteur, qui est Giovanni Sanzio, père de Raphaël. Francesco Puccinotti a fait connaître ce poëme, *Giornale Arcadico*, t. X, p. 107-122.

[2] P. Bembo, *De Guido Ubaldo*, dans ses œuvres, Basil. 1556, 8°. p. 567. V. plus bas.

[3] Sur Balthazar Castiglione, qui a été lié avec tous les grands hommes du temps de Léon X, voyez Tiraboschi, *Stor.* t. VII. — Roscoë, *Vie de Léon X*, t. IV. p. 113-124, et les auteurs indiqués par Argelati, *Bibl. Script. Mediol.* p. 2086.

« grandeur d'âme et ses talents militaires, qui sont d'ailleurs « prouvés par ses nombreuses victoires, les lieux inexpugnables « dont il s'est rendu maître, la rapidité de ses expéditions et « les avantages remportés sur des troupes plus nombreuses que « les siennes. Il ne fut jamais battu dans aucun combat, et on « peut l'égaler aux plus célèbres capitaines de l'antiquité. Dans « le site sauvage d'Urbin, il éleva un palais qui passe pour le « plus beau d'Italie, et qui est si bien pourvu des choses né- « cessaires, qu'il a l'air d'une ville en forme de palais [1]. On y « voit non-seulement, comme c'est l'usage, des vases d'argent « et des appartements richement meublés d'étoffes d'or et de « soie ; mais il l'a orné encore d'une infinité de statues antiques « de marbre et de bronze, de peintures remarquables, et d'ins- « truments de musique de toutes les espèces, et il eut soin de « n'y placer que des choses rares et d'un grand degré de per- « fection. Il rassembla à grands frais une quantité des meil- « leurs et des plus rares livres grecs, latins et hébreux ; il les « fit orner d'or et d'argent, et les considérait comme ce qui « distinguait le plus son palais. A l'âge de soixante-cinq ans « il finit sa glorieuse carrière, et laissa pour gouverner ses Etats « un fils âgé de dix ans, et déjà privé de sa mère ; c'était son « seul enfant mâle, et il se nommait Guido Ubaldo [2]. »

[1] Sur le palais des ducs d'Urbin, voy. Cimarelli, *Storia del Ducato di Urbino*. — Bernardino Baldi, *Descrizione del Palazzo Ducale d'Urbino*, imprimé dans les *Versi e prose di monsignor Bernardino Baldi*, Venet. 1590, 4°, et dans les *Memorie concernenti la città di Urbino*, Roma, 1724, fol., où le cardinal Annibal Albani a fait insérer l'ouvrage de Baldi en y joignant l'explication des sculptures du palais, faite par Bianchini. — Extrait dans la *Biblioth. Italiq.* t. V, p. 203-248.

Les architectes de ce palais furent Lucien de Lausana, en Esclavonie, Baccio Pontello, de Florence, Leo Battista Alberti, et Francesco di Giorgio, de Sienne. « Ils prirent un milieu dans l'architecture de cet édifice entre le goût des Goths et des Lombards, et celui des Grecs et des Romains, de sorte qu'on voit dans ce palais un commencement du renouvellement de l'architecture en Italie. » (*Bibl. Italiq.* t. V, p. 213.)

[2] Baldes. Castiglione, *Il libro del Cortegiano*, p. 7-8, ed. 1537. — Fr. Philelfe, consulté par Frédéric sur un instituteur pour son fils, avait conseillé Gabriel Pa

Le duc Frédéric se délassait des travaux de la guerre et de l'administration dans la conversation des savants qu'il réunissait dans sa somptueuse demeure [1]. Sa générosité le rendait cher aux gens de lettres, et François Philelfe se trouve parmi ceux qui en éprouvèrent les effets [2]. Frédéric, que l'on a comparé à Philippe de Macédoine [3], cherchait dans l'histoire la science de la guerre et du gouvernement, et dans ce but il s'était rendu familiers tous les auteurs latins [4]. Sa finesse et son habileté dans l'art militaire lui avaient encore fait donner le surnom d'Annibal, et la perte d'un œil établissait un rapport de plus avec le général carthaginois [5]. Il avait employé quarante mille ducats à former dans son palais la superbe bibliothèque dont parle Castiglione. Elle a été célébrée par plusieurs écrivains qui vantent la beauté et la situation du vase qui la renfermait, autant que le nombre et l'extrême richesse des volumes qui la composaient [6]. Dans son arrangement on avait suivi le plan que Thomas de Sarzane, qui fut depuis Nicolas V,

vero Fontana. (Rosmini, t. III, p. 148.) Guido Ubaldo eut pour précepteur Commandino Commandini, d'Urbin, et Ludovico Odario de Padoue. (Reposati, *Zecca di Gubbio*, t. I, p. 282.)

[1] Fr. Philelf. *Epist.* p. 206 v°.— Pyrrho Perotti, dans la préface de l'ouvrage de son oncle, Nicolas Perotti, intitulé *Cornucopia*, s'adresse au duc Frédéric et parle ainsi de ce livre: « ...Tuorum præterea studiorum atque sermonum comes erit et particeps. Videbit atque intelliget quem honorem dicendi magistris, quam dignationem sapientiæ doctoribus habeas, ut sub te uno spiritum et sanguinem et patriam bonarum artium studia receperint, quæ antehac natali solo privata et perpetuo exilio damnata videbantur. O felix atque iterum felix liber!... »

[2] Fr. Philelfe, *Epist.* p. 225 r°, 228 v°, 229 r°, 223 r°. — Fr. Philelfe avait écrit la vie du duc Frédéric (Rosmini, t. II, p. 212), et celui-ci était son compère. (Rosmini, t. II, p. 375.)

[3] Raphaël Volaterr. *Comment.* lib. VI, p. 67, édit. Basil. 1543, fol.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* 193 r°.

[5] Fabroni, *Vit. Cosmi Medicei*, p. 123.

[6] Laurent Astemio commence la dédicace au duc Guido Ubaldo, de son ouvrage *De quibusdam locis obscuris*, imprimé à Venise, 4° sans date, par ces mots : « Quum Urbini grammaticam docerem, præessemque bibliothecæ tuæ, qua nullam in toto terrarum orbe pulchriorem esse omnes uno ore testantur... » (Gruter. *Lampas*, t. I, p. 878.)

avait tracé à la demande de Cosme de Médicis [1]. Frédéric, en 1459, avait épousé, âgée de 13 ans, Battista, fille d'Alexandre Sforce, seigneur de Pesaro, frère du duc de Milan, François Sforce; cette princesse mourut en 1472, peu de mois après

Landino, dans la dédicace de la seconde partie de ses *Disputationes Camaldulenses*, dit à Frédéric : « Perciochè quanto parecchi Principi sono a te superiori in ampiezza d'imperio, tanto maggiori sono gli encomi, con cui le Greche, le Latine, e le Toscane Muse te innalzano, e eternamente t'innalzarano fino alle stelle ; poiche cacciate dalle altre corti si veggon magnificamente da te accolte, nè trattate sol come ospiti, ma divenute omai citadine, e allogiate in un tempio ornatissimo e pieno di ogni genere di volumi. Perciochè a Pallade, ad Apolline, e alle Muse tu hai dedicata una insigne e per copia de'libri nobilissima biblioteca, non men salubre per la situazione che maestosa per la grandezza. » (Version de Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 116.) Pyrrho Perotti, dans la préface déjà citée (p. 127, note 1) : « Nam cum te, Frederice princeps, unum ex iis esse cognoverim, qui hanc commentariorum editionem maxime concupierunt, statui hoc opus sacratissimo nomini dedicare, cujus ille virtuti atque auctoritati tantum tribuit ut te instar numinis habeat, colat, veneretur... Sed ob id longe felicior (liber), quod tu omnium primus acceperis, et in istud tuum dignum Diis palatium, dignam principe victore gentium sedem induces, ubi cum omnia cernet marmore, argento, auroque nitentia, et in bibliotheca illa pulcherrima collocabitur, quanquam mutus sit et anima carens, mirificè tamen sentire lætarique videbitur... »

P. Bembo, *De Guido Ubaldo Feretrio liber*... dans ses œuvres, Basil. 1556, 8°, p. 567 : « ..... Domum illam ipsam in urbe quam incolimus, ea materia, ea arte sumptuque construxisse, ut tametsi ea situ ad ædificandum iniquissimo difficillimoque sit, æquè pulchra tamen ullo in loco toto orbe terrarum non visatur. Jam bibliotheca illa celebri, quam is maximis sumptibus comparavit, cum Latinorum, tum Græcorum, tum Hetruscorum, tum etiam Hebræorum lingua perscriptis, in omni disciplinarum genere libris monumentisque refertissima, omnes qui volumus utimur. »

Leandr. Alberti, *Descript. Ital. e vers. Kyriand.* p. 445 : « ..... Urbinum splendidis ædificiis exornavit, præcipueque sumptuosa illa domo cum bibliotheca magnificentissima, quam ingenti multitudine voluminum optimorum repleverat, sicut ego, priusquam Cæsar Borgia ditionem Urbini invaderet, ipse vidi; quæ post illam Borgianam dominationem passim, opere tam insigni prorsus conturbato, dispersa sunt. »

Voyez aussi Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 39, 116.

Pour la description de l'appartement qui renfermait la bibliothèque, voyez Baldi, *Descrizione del palazzo d'Urbino*, chap. IX, p. 56 et suiv. — Le pape Alexandre VII transporta ces livres à Rome, en 1658, et les joignit à la bibliothèque du Vatican.

[1] Vespasian. Florent. dans Muratori, *Script.* t. XXV, p. 274. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 65.

avoir mis au monde Guido Ubaldo, qui succéda à Frédéric ; elle descendait de plusieurs femmes célèbres dans les lettres [1] ; elle avait été élevée à la cour de Milan, et dès l'âge de quatorze ans elle passait pour un prodige. L'élégance de ses harangues latines lui donna de la célébrité, et depuis son mariage elle étonna le pape Pie II [2]. Bernardo Tasso l'a célébrée dans son *Amadis*; mais quand Marius Philelfe arriva à Urbin, Battista n'existait plus ; elle était morte en 1472, à l'âge de vingt-sept ans, et Gui Ubaldo, son fils, n'avait alors que cinq ans. Ce prince, en 1482, succéda à son père; moins heureux que Frédéric, à cause de sa santé déplorable et de la perfidie des Borgia à son égard, il fut encore plus célèbre par son esprit, sa mémoire étonnante et son érudition [3].

[1] Battista de Montefeltro, née en 1384, fille du comte Antoine de Montefeltro et sœur du comte Guid' Antoine, avait épousé, le 14 juin 1405, Galeazzo Malatesta, seigneur de Pesaro. Elle avait montré la culture de son esprit par ses harangues au pape Eugène IV et à l'empereur Sigismond, par des thèses théologiques et philosophiques, et par des poésies italiennes pleines de noblesse et de nerf. Léonard Bruni d'Arezzo lui dédia un ouvrage. (Crescembeni, t. III, p. 270. — Mittarelli, *Biblioth. Mss. S. Michel.* p. 701-703. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 163-164. — Annibale degli Abati Olivieri, *Notizie di Battista di Montefeltro moglia di Galeazzo Malatesta, Signr di Pesaro*, Pesaro 1782, 4°, 36 p. dont l'extrait se trouve dans la *Continuaz. del Giornale de' Lett. d'Ital.* t. XXVI, p. 39-65.)

La fille de Battista et du seigneur de Pesaro, Elisabetta, naquit en 1407 et épousa Pier Gentile Varani, seigneur de Camerino, décapité à Recanati le 7 septembre 1433. Elisabetta se fit religieuse.

Constance de Varano, leur fille, épousa, en 1445, Alessandro Sforza, seigneur de Pesaro ; elle eut d'aussi bonne heure que sa propre fille, la seconde Battista, le même genre d'éloquence, et contribua par ce talent à faire rendre à son frère, Rodolphe de Varano, la seigneurie de Camerino. Elle mourut en 1447, au témoignage de Corniani (*I Secol.* t. II, p. 394) : il dit que Constance mourut à l'âge de dix-neuf ans, et cite à l'appui Olivieri, *Memorie d'Alessandro Sforza, signor di Pesaro*. Elle avait composé des discours, des lettres latines et des poésies. (Guinifort. Barzizi *Oper.* p. 134-136, 142, edit. Furietti. — Lazzaron. *Miscell.* t. VII, p. 300. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 163. — Rosmini, *Vittor.* p. 340. — Corniani, *I Secol.* t. II, p. 393. — Mittarelli, *Bibl. Mss.* col. 1182.)

Enfin Battista, fille de Constance et d'Alessandro, épousa Frédéric, duc d'Urbin, qui acheta les États de Galeazzo Malatesta. Après ce mariage et cette vente, Battista se fit religieuse et mourut à Foligno le 3 juillet 1448.

[2] Tiraboschi, t. VI, II, p. 166, et t. IX, p. 112. — Campan. *Oper. Orat.* V^a.

[3] P. Bembo, *De Guido Ubaldo Feretrio, deque Elisabetha Gonzaga, Ducibus*

Parmi les poëtes qui vivaient à la cour de Frédéric, on doit distinguer Augustin Stacoli d'Urbin ; ses poésies italiennes sont, après celles de Laurent de Médicis, les plus distinguées du quinzième siècle, et leur auteur unissait la gloire militaire au talent poétique. Ses vers expriment ses vives passions avec un naturel et une élégance presque inconnus à son siècle. Pétrarque fut son modèle [1]. Cette cour voyait encore un de ses principaux ornements dans Octavien Ubaldino, seigneur de Mercatelli, frère du duc Frédéric [2], et par conséquent fils de Bernardino dalla Carda degli Ubaldini [3]. Il était lié de correspondance et d'amitié avec François Philelfe [4], et celui-ci, dans ses lettres, compare le charme de la conversation d'Octavien au chant des Sirènes [5], et aux enchantements de Circé [6]. Marius Philelfe, admis dans sa familiarité, sut lui inspirer une grande amitié, une grande vénération pour ses ouvrages, et en reçut plusieurs marques de générosité et de distinction [7]. On connaît ces dé-

Urbini, liber, dans ses œuvres, Basil. 1556, 8°, p. 529-624. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, I, p. 40-42.

[1] Voy. les lettres de Campani, *passim*. — Crescembeni, *dell. Poes. vulg.* t. III, p. 311, 312. — *Giornale de' Leterat. d'Ital.* t. I, p. 187 et seq. — Tiraboschi, t. VI, II, p. 153. — La plus ancienne édition des *Rime di Agostino Stacoli da Urbino* est de Florence 1490, 4°; la plus complète, de Bologne 1709, in-12.

[2] A la tête des éditions de l'*Epistolarium* de Marius Philelfe, on lit une lettre de Mondello à *Octaviano Ubaldino Mercathelli Domino, illustrissimi Ducis Urbini germano dignissimo, doctorumque virorum Patrono.*

[3] Voy. le portrait d'Octavien par Baldi. (*Giornale Arcadic.* t. VI, p. 358.) Laurent Abstemius de Macerata dédia à Octavien Ubaldini, comte de Mercatello, un recueil de fables intitulé : *Hecatomythium*... Bayle (*Dict.* art. *Abstemius*) dit que cette dédicace eut lieu sous le pape Alexandre VI, et qu'Abstemius était bibliothécaire de Guido Ubaldo, duc d'Urbin, fils de Frédéric. — François Venturini (qu'il ne faut pas confondre avec Venturino de' Priori) dédia à Octavien Ubaldini ses *Rudimenta Grammaticæ*, qui ont été imprimés à Florence 1482, avec l'épître dédicatoire. — Octavien fut nommé par le duc Frédéric tuteur de son fils Guid' Ubaldo.

[4] Fr. Philelf. *Epist.* p. 125, 128.

[5] Id. *Epist.* p. 125, Octav. Ubald.

[6] Id. *Epist.* p. 211 v°. Demetr. Castreno.

[7] Mondelli, *Epist. ante Mar. Philelf. Epistolarium* : « . . . Mario siquidem ita

tails par une lettre de Louis Mondello à Octavien Ubaldino, et par la réponse que celui-ci lui fit. Louis Mondello, d'une noble famille de Milan[1], était disciple et ami de Marius Philelfe. Il était destiné à suivre la carrière des emplois de la cour de Rome, et avait pris les ordres sacrés. Marius avait composé pour Mondello un petit ouvrage intitulé *Epistolarium*, qui consistait en un recueil de préceptes de rhétorique les plus nécessaires à son élève et les plus en rapport avec l'art épistolaire[2]. Marius, dans cet écrit, distingue quatre-vingts genres de lettres, indique les diverses suscriptions qui conviennent aux divers rangs de la société, et, joignant l'exemple au précepte, il donne un choix de lettres. Marius envoya cet ouvrage à son ami, entièrement écrit de sa main et sans en garder de copie. Il l'assure, dans la lettre d'envoi ou préface qu'on trouve à la tête de ce recueil, qu'il l'a composé uniquement pour lui, et que nulle autre personne ne l'a vu ni ne le verra : cette préface est datée d'Urbin, du 7 février 1477. Louis Mondello, après la mort de Marius Philelfe, pour satisfaire sa reconnaissance et contribuer à la renommée de l'ami qu'il regrettait, forma le projet d'imprimer l'*Epistolarium*. Il était alors à Paris, et pensait qu'il ferait admirer le génie de Marius à tous les gens de lettres que cette grande ville renfermait[3]. Il consulta

deditus eras, et ille tibi, ut plusquam dimidium animæ tuæ eum putares. Legem amicitiæ in eum amando excedebas, cum ejus scripta, tanquam libros Sibyllinos æstimares. Omitto quod crebris et maximis muneribus eum ornabas, id enim faciebas ei esse commune cum multis, quamvis non omnibus eadem mensura, qua Mario metireris, non omnes cum Mario in eodem theatri gradu apud te sedebant. »

[1] Voy. Argelati, *Bibl. Script. Mediol.* col. 1894.

[2] Sur un sujet analogue on trouve, au treizième siècle, l'ouvrage du Florentin Buoncompagno, intitulé : *Forma Litterarum Scholasticarum*. (Voy. Sarti, *De Professoribus Bononiensibus*. t. I, part. II, p. 220. — Tiraboschi, *Stor. Let.* t. IV, p. 362.—Ginguené, t. I, p. 380.—Sinner, *Catal. Ms. Bernens.* t. III, p. 127, 128.) Ce livre fut couronné de laurier.

[3] Mondelli, *Epistola ad Octav. Ubald.* : « . . . Cæterum quo plenius huic laudi et gloriæ Marii consulerem, in hac regia Parisiorum civitate, in qua jam biennium studiorum gratia fui, Epistolarium ipsum imprimendum dare statue-

sur ce projet Octavien Ubaldino, et celui-ci, dans sa réponse, approuva et encouragea ce dessein[1]. Assurément l'intention de Mondello et d'Octavien était bonne, mais je ne sais si, pour assurer une grande réputation à leur ami, ils agissaient convenablement en voulant publier l'*Epistolarium*. On trouve dans cet ouvrage de la facilité et une sorte de légèreté d'esprit qui pouvait plaire dans un temps où le goût n'existait pas, et où l'on admirait toutes les productions de ceux qui passaient pour savants. Avant la fin du siècle, Erasme fit justice de cet ouvrage, et déclara qu'il n'y avait aucune érudition, et que tout y était confus, embrouillé ou inutile[2]. Marius, dans sa préface, cherche à excuser d'avance les défauts qu'on peut y trouver, en disant qu'il l'a composé à la hâte, et qu'il a écrit en vingt jours les cent quarante grandes pages qui formaient son manuscrit, et Mondello lui-même convient que Marius n'a pas mis dans cet ouvrage le même soin et la même élégance qu'à plusieurs autres productions. Mais Octavien Ubaldino lui répond qu'on n'exige pas d'un écrit destiné à l'usage d'un seul homme la même perfection que dans ceux que leur auteur a destinés à être rendus publics. Cet ouvrage, sur lequel l'auteur lui-même aurait vraisemblablement montré de la modestie, est le seul de tous ceux de Marius Philelfe qui ait été imprimé dans le quinzième siècle.

En écrivant la vie de Marius Philelfe, je l'ai suivi d'une ville à l'autre sans pouvoir presque jamais indiquer les motifs de ces changements de place. Cette suite d'actions sans cause est

ram, ut in loco totius orbis eminentiori, inter tot Academias, inter tot sapientissimos et divinæ mentis viros, ab omnibus Marius, etiam functus, et coleretur et admiraretur. Quem locum, quam orbis plagam ad ejus nomen celebrandum, æternatique commendandum potui eligere aptiorem ? »

[1] La lettre de Mondello est de Paris 29 avril 1481. La réponse d'Octavien est datée d'Urbin 5 juillet 1481. — J. Ant. Saxius a fait réimprimer l'une et l'autre. (*Hist. Liter. et Typogr. Mediolan.* p. 485-487.)

[2] Desid. Erasm. *Epistol. Guill. Montjoio*, anno 1498, *Epist.* 43, t. III, p. 42, oper. edit. Lugd. Batav. 1703, in-folio.

monotone, et ce n'est pas y mettre de la variété que de répéter sans cesse qu'il était inconstant et négligent, qu'il se dégoûtait de tout et qu'on se dégoûtait de lui. Son dernier séjour fut Mantoue, où Frédéric de Gonzague l'appela pour y donner des leçons publiques[1]. La guerre était alors allumée entre les Florentins et Sixte IV : l'odieuse conjuration des Pazzi, qui aurait dû couvrir de honte le pape, n'avait fait qu'exaspérer sa colère contre Florence et les Médicis ; le roi de Naples et le duc d'Urbin étaient au nombre de ses alliés. Frédéric, marquis de Mantoue, venait de succéder à son père Louis, surnommé le Turc (12 juin 1478)[2]. Après s'être opposé aux Suisses que le pape avait excités contre le Milanais, ce prince vint en Toscane se réunir au duc de Ferrare, allié et général des Florentins ; mais les audacieuses entreprises de Louis le More forcèrent le duc de Mantoue d'aller au secours de la duchesse Bonne, régente de Milan (1479), et la Toscane se trouva ouverte aux ennemis des Médicis. Ce fut alors que Laurent le Magnifique prit la généreuse et hardie résolution de passer à Naples pour fléchir Ferdinand, et quel que soit le degré de danger qu'offrit cette tentative, elle lui réussit complétement. Ferdinand accorda son amitié à Médicis, signa le 6 mars 1480 un traité d'alliance avec les Florentins, et l'effroi que la prise d'Otrante par les Turcs porta dans l'âme du pape le força quelques mois plus tard, malgré sa haine, à se réconcilier avec ces républicains[3]. Je voudrais pouvoir affirmer que Marius Philelfe, dans son changement de demeure, suivit le sentiment d'attachement que tous les gens de lettres devaient éprouver pour

[1] J. Trittenheim, *Catal. Scriptor.* p. 156, edit. 1531, 4°. — Jacob. Phil. Bergom. *Suppl. Chronic.* lib. XV, ad ann. 1471, p. 231 v°, edit. Venet. 1490.— Marius avait été appelé à Mantoue par Louis ou par Frédéric de Gonzague. (Rosmini, t. III, p. 105.— Possevino, *Hist. de la maison de Gonzague.*)

[2] Marius Philelfe fit l'oraison funèbre du marquis Louis de Gonzague, mort en juin 1478. (Bettinelli, *delle Lett. Mantov.* p. 40. — Rosmini, *Idea dell' ottimo preceptore nella vita di Vittorino da Feltre*, p. 189.)

[3] Muratori, ann. 1478-1480. — Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, chap. IV.

les Médicis et pour Florence, et qu'il quitta Urbin pour ne pas habiter chez un prince qui était leur ennemi; mais il paraît plus probable qu'il ne fut guidé que par son intérêt, son goût pour les choses nouvelles, et par la crainte de l'épidémie qui régnait alors en Romagne, et qui atteignit aussi Mantoue[1]. Quoi qu'il en soit, vers la fin de 1478 ou au commencement de 1479, il vint s'établir dans la patrie de Virgile, où la famille des Gonzague protégeait les lettres et les savants depuis que la vengeance d'un mari outragé l'avait rendue souveraine (au treizième siècle) à la place des Bonaccorsi. Ces nouveaux seigneurs s'occupèrent, dès les premiers temps de leur domination, à réunir des manuscrits et à former à Mantoue une bibliothèque qui eut quelque réputation[2]. Maîtres d'un très-petit État, les Gonzague firent pour les lettres autant que les plus grands potentats, et la plus grande illustration littéraire de Mantoue est due à Jean-François de Gonzague, créé marquis en 1433, et grand-père de Frédéric[3]. Il appela auprès de lui, en 1425, le célèbre Vittorino de Feltre (son nom était Rambaldoni); il lui confia l'éducation de ses enfants et la direction d'une académie qu'il rendit fameuse, et où l'on enseignait les lettres et les beaux-arts. Ce professeur, qu'un de ses disciples appelle le Socrate de son temps[4], fut un des hommes les plus distingués de son

[1] Muratori, *Ann.* t. IX, p. 330. — *Diarium Parmense*, in Muratori, *Script.* t. XXII.

[2] Colutius Salutatus, *Epistol.* vol. II, ep. XVI. — Tiraboschi, *Stor.* t. V, p. 87.

[3] Rosmini, *Vittor.* p. 59-66.

[4] « Victorinus Feltrensis, ævi nostri Socrates, sæculi sui ornator et decus, fama et gloria Academiæ Mantuanæ... etc. » Tels sont les termes du célèbre Jean André de Bussi, évêque d'Aleria, dans sa préface à l'*Histoire de Tite-Live*, édition de Rome 1469. Cette préface a été réimprimée dans plusieurs des éditions postérieures et dans l'ouvrage du cardinal Quirini, *De Optim. Script. edit.* p. 150-157. Voyez encore Audiffredi, *Catal. edit. Roman. sæcul. XV*, p. 28. — Sur Vittorino de Feltre, voyez Saxolus Pratensis, *Vita Victorini* dans Martenne et Durand, t. III, p. 843 et seq. — Quirini, *De Litter. Brixiana.* — Quirini, *Diatrib. ad Fr. Barbari Epist.* — Francesco Castiglione, *Vita Victorini*, dans Mehus, *Vit. Ambros.* p. 408. — Platina, *Vita Victor.* dans Verani,

siècle par sa science et par l'amabilité de son caractère. Aucun de ses contemporains ne posséda à un degré aussi éminent le talent d'enseigner[1]. Avec ses nobles élèves et quelques autres disciples, Vittorino passait une partie de la belle saison sur les bords du Mincio, au château de Goïto, à douze milles de Mantoue. Ce lieu était célèbre pour avoir été possédé au treizième siècle par Sordello, le premier des troubadours de son temps, que ses perfections et ses talents ont enveloppé d'un voile mystérieux[2]. Vittorino fit de Mantoue le lieu d'études le plus renommé, et toutes les nations de l'Europe lui doivent des élèves qui, se dispersant à sa mort arrivée en 1446[3], éclairèrent et honorèrent leurs pays[4]. Lorsque Marius vint s'établir à Mantoue, il y avait plus de trente ans que Vittorino n'existait plus, mais on y conservait un vif souvenir de ses vertus et de ses talents. Cette ville possédait des littérateurs estimables, parmi lesquels on doit distinguer Jean-Pierre Arrivabene, disciple de François Philelfe (qui le nomme Eutychius) et auteur d'un poëme à la louange de Louis de Gonzague, intitulé *Gonzagis*[5]. Il faut encore nommer Batiste Spagnuoli, surnommé *le Mantouan*, qui commença par faire des vers libertins, puis, après avoir écrit contre la dépravation des ecclésiastiques, devint général des Carmes. Il fut comparé à Virgile, et acquit une vaste réputation, qu'il s'efforçait chaque jour de détruire en abusant de sa facilité. Ses innombrables vers[6] finirent par être illisi-

Monument. Cremonens. P. I. — Prendilacque, *Vita Victorini*, ex editione Morelli, Patav. 1774, 12°. — J. C. von Orelli, *Vittorino von Feltre*, Zurich 1812, 8°.

[1] Rosmini, *Vit. di Filelf.* t. II, 327.

[2] Sur Sordello, voyez les auteurs cités dans l'*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 663, not.

[3] Rosmini, *Vittor.* p. 237, not.

[4] Ambros. Traversari, lib. VII, epist. 3, et lib. VIII, epist. 51. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 408-410. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 272-278.

[5] Mazzuchelli, *Scritt. Ital.* t. I, II, p. 1138. — Bettinelli, *sulla Leter. Mantov.* discors. 1. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 230.

[6] On dit qu'il fit soixante mille vers.

bles, ce qui n'empêcha pas le marquis de Mantoue de lui élever une statue après sa mort arrivée en 1516[1].

Des progrès dans les arts et dans la littérature illustrèrent à Mantoue les temps qui nous occupent. L'art typographique, introduit dans cette ville en 1472[2], venait d'y acquérir un nouveau degré de perfection et une nouvelle application. Abraham Conath, en 1476, imprima le premier livre hébreu qui ait jamais paru[3]; mais il est encore bien plus important de remarquer que le drame lyrique, en langue vulgaire, prit naissance vers la même époque et dans la même ville. Depuis la renaissance des lettres, tous les genres de littérature avaient été tentés en Italie à l'imitation des anciens; il n'y avait que l'art dramatique qui y eût été négligé. Le moyen âge n'en avait conservé aucune idée, et il n'offre, au lieu d'acteurs, que des mimes, des faiseurs de tours et des chanteurs. Ils abondaient dans tous les lieux où l'on donnait des fêtes; ils faisaient, conjointement avec les bouffons, l'amusement des cours, et leur récompense la plus ordinaire consistait en de riches vêtements. Les chanteurs composaient souvent leurs chansons; d'autres fois ils célébraient des faits héroïques. Le treizième siècle n'offre encore en Italie que des pantomimes ou *Rapprezentazioni* à grand spectacle et à machines, quelquefois mêlées de musique et de chants, mais qui n'étaient pas une action dialoguée. Cependant saint Thomas, en exigeant que les histrions « ne se servent pas dans leurs jeux de paroles illicites, » semble indiquer quelque commencement de scènes dialoguées; on peut aussi en trouver de légères traces dans les ouvrages des troubadours. Le quatorzième siècle présente quelques essais de drames: les premiers sont dus à Albertino Mussato, qui com-

[1] Lil. Giraldi, *Dialog. de poet.* p. 534. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 228, 229. — Roscoë, *Vie de Léon X*, t. I, p. 104-106.

[2] Panzer, *Annal. Typogr.* t. II, p. 3.

[3] J. B. de Rossi, *De Hebraïcæ Typogr. origine*, Parme, 1776. — Tiraboschi, *Stor.* t. IX, p. 82, 83. — Panzer, *Annal. Typogr.* t. II, p. 5, 6.

posa deux tragédies, dont les héros sont Achille et le féroce Eccelino[1]; mais ces pièces informes sont en latin : l'auteur avait voulu imiter Sénèque, et l'on ne songea point à les représenter. Le Dante donna à son poëme le titre de *Comédie*, quoique la forme de cet ouvrage ne soit point adaptée au théâtre; mais, selon Nicolas Villani, il le nomma ainsi parce que, à l'exemple de la vieille comédie des Grecs, il renfermait beaucoup de personnalités sur des hommes connus. On trouve dans le siècle qui suivit plusieurs drames latins; on joua les comédies de Plaute et de Térence en latin, ou traduites en italien; mais ce ne fut que vers le milieu du quinzième siècle que la langue italienne fut employée sur le théâtre dans des ouvrages originaux. Feo Belcari fut un des premiers à produire à Florence ce genre de composition[2], et le Colisée de Rome servit aussi de théâtre à de pareils spectacles[3]. Tous ces drames étaient grossièrement composés, et Politien fut le premier qui traça une pièce de théâtre passablement régulière; il l'écrivit à l'âge de dix-huit ans environ, avec son élégance ordinaire, et unit la poésie avec la musique. Son *Orfeo* fut composé en deux jours, pour le cardinal François de Gonzague, frère du marquis régnant, et il fut représenté avec magnificence à Mantoue, dans une des années qui précédèrent l'arrivée de Marius Philelfe dans cette ville[4]. La représentation et le succès de cet

[1] Ces deux tragédies ont été imprimées dans Burmann, *Thesaur. Antiq. Ital.* t. VI.

[2] Belcari donna la *Rappresentazione di Abramo e d'Isaac* en 1444. (Voy. Gamba, *Notizie intorno alle opere di Feo Belcari*, p. 13-16, 26-29.)

[3] Crescembeni, *Della volgar. Poes.* lib. IV. — Muratori, *Antiq. Med. Ævi*, *Diss.* XXIX, t. II. — Tiraboschi, *Stor.* t. IV, p. 336-344; t. V, p. 498; t. VI, II, p. 180, 183. — Papon, *Lettres sur les Troubadours*, p. 251. — Affò, *Prefaz. a l'Orfeo*, p. 16-20.

[4] Voy. Bettinelli, *Dell. Letter. e dell. Arti Mantovan.* p. 34. — Burney's *Gen. Hist. of Music*, vol. IV, p. 14. — Tiraboschi, *Stor.* t. VI, II, p. 193, 194. — Corniani, *I Secol.* t. III, p. 101, 102. — D'après Affò (*Prefaz. a l'Orfeo*), il paraît probable que cette pièce fut composée en 1472, lorsque le cardinal François de Gonzague, légat du pape, vint de Bologne passer dans sa patrie du 22

ouvrage durent donner un grand élan à l'art dramatique. Avant la fin du siècle, il fit de véritables progrès à Rome par les soins du cardinal Riario[1] et de Pomponius Lætus, et à Ferrare par la magnificence du duc Hercule Ier[2]. Enfin, le goût général pour le théâtre inspira, après quelques autres essais, les premiers drames réguliers, c'est-à-dire la *Sophonisbe* de Trissino et la *Rosmunda* de Ruccelai, qui parurent au commencement du siècle suivant.

Le marquis Louis de Gonzague, protecteur des poëtes, avait été poëte lui-même[3], et avait cherché à attirer Pétrarque à Mantoue[4]. Le duc Frédéric était renommé par sa bienfaisance, sa sagesse et la protection qu'il accordait aux lettres[5]. Dans

août au 29 octobre (p. 3). Quelque temps après la représentation, Politien, sachant que Carlo Canale, camérier du cardinal (et qui après sa mort, en 1483, fut attaché au cardinal de Parme), avait conservé une copie de l'*Orfeo*, lui écrivit au sujet de cette pièce, et cette lettre, que l'on trouve à la tête de plusieurs manuscrits et de plusieurs éditions, ne doit point être regardée comme une dédicace; c'est plutôt une excuse sur les défauts de la pièce et une espèce de déclaration qu'elle n'existe que contre le grê de l'auteur et par la volonté de ses amis. Il s'exprime ainsi : « ... Cosi desideravo ancora io che la fabula di Orfeo, la quale a requisizione del nostro reverendissimo Cardinale Mantuano, in tempo di due giorni, intra continui tumulti, in stilo vulgare, perchè da gli spettatori fusse meglio intesa, aveva composta, fusse disubito, non altrimente che esso Orfeo, lacerata... » (p. 4, 5). L'*Orfeo* fut imprimé pour la première fois à Bologne, 9 août 1494, in-4°, par Platone delli Benedicti, et par les soins d'Alexandre Sarzio, avec les stances pour la joute de Julien de Médicis (p. 7). Toutes les éditions sont fautives et tronquées; tel était l'exemplaire que fit imprimer le Sarzio. Mais ce drame a été découvert entier et dans son état d'intégrité par le P. Affò, dans un manuscrit de Miscellanées du quinzième siècle de la bibliothèque du couvent du Saint-Esprit de Reggio (p. 11). La seule édition complète est celle dont voici le titre : *L'Orfeo, tragedia di Angelo Poliziano tratta per la prima volta de due vetusti Codici, ed illustrata del Padre Ireneo Affò*, Venezia, Giov. Vitto, 1776, 4°. — Politien mourut le 24 septembre 1494.

[1] Voyez, sur les spectacles du cardinal Riario, l'épître que lui adresse Jean Sulpitius à la tête de son *Vitruve*, réimprimée *Bibl. Smith.* p. 343, 344. — Uberti Folietta, *Elog. claror. Ligurum.*

[2] Voyez ci-dessus page 57, note 2.

[3] Andres, *Catal. Ms. Capilupi*, p. 198.

[4] Bettinelli, *Dell. Lett. Mantov.* p. 14-16.

[5] *Diar. Parm.* dans Muratori, *Script. Ital.* t. XXII.

cette cour brillante, Marius Philelfe dut repaître son imagination de toutes les prospérités que les bontés et la générosité de Gonzague semblaient lui présager; mais la destinée voulut accomplir la prédiction de son père et venger sa dureté envers lui. Marius mourut à Mantoue en 1480[1], dans sa cinquante-cinquième année. Il avait eu trois enfants, Jeanne, César[2] et Théodora; tous les trois périrent avant lui, puisque Théodora, qu'il perdit pendant son séjour à Ancône, était alors sa *fille unique*[3]. Le tableau généalogique que je joindrai à cette notice fera connaître les autres parents de Marius et tous les descendants de François Philelfe; mais, dans cette famille, l'histoire littéraire n'a plus à citer qu'un petit-neveu de ce dernier. Pierre-Justin ou Pierre-Augustin était fils d'Alfina, nièce de François Philelfe et fille de son frère Nicolas. On ignore le nom du mari d'Alfina, et son fils prit celui de Philelfe par respect pour son grand-oncle. Alfina fut belle, pieuse, jouit d'une grande considération à Tolentino, et mourut en 1476. On apprend tout cela par une lettre de condoléance que François Philelfe écrivit de Rome, le 15 février de cette année, à Pierre-Augustin[4]. Celui-ci, après la mort de sa mère, vint auprès de son grand-oncle à Milan, où il publia des éditions de César, de Tite-Live, de Juvénal, de Perse et de quelques autres auteurs[5]. Il fit aussi imprimer, en 1494, la vie de saint Jean-Baptiste, en vers italiens, composée en 1445 par François Philelfe, et à la suite de laquelle on trouve une hymne à la Vierge en faveur du

[1] J. Philipp. Bergom. *Supplem. Chronic.* lib. XV, ad ann. 1471, p. 251 : « In anno Domini 1480 vitæ finem fecit. » J. Trittenh. *Catal. Script.* p. 156 : « In gymnasio Mantuano ad lectionem publico conductus salario, ibidem et vitæ studii finem fecit... Moritur autem Mantuæ sub Friderico Imp. tertio et Sixto Papa IV, anno Dⁱ 1480, indict. XIII. »

[2] Fr. Philelf. *Epist.* 55 v°, Mario, p. 64 v°, 72, 117, 127.

[3] Platina, *Epist.* CXXIX.

[4] Fr. Philelf. *Orationes*, Mediolani 1481, à la fin. — Saxius, *Hist. Liter. Mediol.* p. 533.

[5] Il publia les *Lettres de Pie II*, Zarot, 1481, in-fol. (Voyez les édit. du XV^e^ siècle de la bibliothèque de Genève.) — *Tite-Live*, Milan 1480.

duc Philippe-Marie[1]. C'est encore à Pierre-Justin que l'on doit la publication des seize premiers livres des lettres de François Philelfe, qu'il termina par dix vers de sa façon. Les vingt-un derniers livres de cette correspondance furent ensuite découverts par Gaspar Alemanus, qui les fit imprimer à Venise en 1502[2]. Ils ne firent, l'un et l'autre, que suivre l'intention de l'auteur; car, dès l'an 1464, François Philelfe réunissait ses lettres dans l'intention de les publier, et nous avons déjà remarqué qu'il y attachait une grande importance et une vanité insupportable[3]. François Philelfe survécut environ une année à son fils Marius.

Plusieurs écrivains se sont trompés sur la date de la mort des deux Philelfes. Léandre Alberti[4] a écrit que Marius avait hérité « du génie et des biens de son père, » phrase qui renferme une double erreur, comme Saxius le remarque; car Marius mourut le premier et son père ne laissa aucun bien. Paul Jove rapporte la misère de François Philelfe; mais, trompé par Alberti, il dit qu'il mourut avant son fils. François Philelfe, vers l'an 1454, s'était réconcilié avec les Médicis[5], et, depuis

[1] *Vita di S. Giov. Battista, in terza rima per Francesco Filelfo*... in-4°... *Impressum Mediolani per magistrum Philippum Montegatium, dictum Cassanum, opera et impensa Petri Justini Philelphi, die* VIII *mensis Martii*, MCDXCIV. — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 191-194, 371, 535, 595.

[2] Voyez le titre et l'épître dédicatoire au doge Loredano dans cette édition.

[3] Voyez page 117, note 1.

[4] Leand. Alberti, *Descript. Ital.*

[5] Fr. Philelfe, dans son livre *de Exilio*, après avoir traité les Médicis de *cauponarii, carbonarii, aleatores, fœneratores, omnique labe fœdati*, les accuse d'avoir empoisonné Balthasar Cossa, alors cardinal de Florence, qui avait été pape sous le nom de Jean XXIII, et qui mourut XI kal. Jan. 1419, afin d'hériter de ses richesses. Cette accusation, dénuée de toute vraisemblance et de tout fondement, n'avait été dictée que par la rage de Philelfe. (Fabroni, *Vit. Cosm. Medic.* p. 9.) Ailleurs il s'exprime ainsi : « Ita, medius fidius, bovem mihi videor aptissime definire posse Laurentium Medicem (frère de Cosme), ut et lupum Averardum, et vulpem Cosmum. Nam et ille fur et latro, et hic fallax et subdolus. » (Cité par Fabroni, *ibid.* p. 155, annot.) Sur le livre *de Exilio*, voyez Fabroni, *ibid.* p. 10, annot.—Rosmini, *Vit. di Fr. Filelf.* t. I, p. 88, not. Les trois premiers livres existent dans la bibliothèque Magliabecchi.

son retour à Milan, il avait témoigné à Laurent le désir de revenir à Florence, et le dessein d'écrire sur la conjuration des Pazzi [1]. Il est certain qu'il était encore le 27 mars 1481 à Milan, où il écrivit l'épître dédicatoire de ses *Opuscules*, adressée à Louis Sforce, duc de Bari et tuteur de Jean Galéas [2]. Laurent de Médicis l'appela vers ce temps à Florence pour y remplir la place de professeur de grec ; la chaleur de l'été, la fatigue du voyage lui firent tant de mal qu'il y mourut le 31 juillet de la même année. L'année est indiquée par plusieurs auteurs, et le jour précis est désigné par Barthélemi della Fonte, qui succéda à François Philelfe dans la chaire de grec à Florence [3]. Philelfe était alors si pauvre que Jacopo Antiquario,

Il paraît qu'il y eut encore une autre cause dans le bannissement de François Philelfe de Florence ; en effet, on sait, par un monument en date du 10 mars 1431 publié par Fabroni (*ibid.* p. 69 annot.), qu'il fut banni à Rome pour trois années pour avoir offensé par ses propos la République de Venise et son envoyé (« . . . . Considerantes quod Fr. Philelphus qui legit Dantem in civitate Florentia, etc. . . . ») ; mais il semble que ce décret fut promptement révoqué, puisqu'on en trouve un autre, postérieur en date de deux jours seulement (du 12 mars, même année), qui le déclare citoyen de Florence. (Salvini, *Fast. Consular. præfat.* p. 18. — Rosmini, *Vit. di Filelf.* t. I, p. 43.)

Enfin, dans le mois d'août 1436, François Philelfe étant à Sienne avec plusieurs exilés de Florence, aurait engagé un Grec, nommé Antoine Marie de Jean, d'Athènes, à tenter d'assassiner Jérôme d'Imola, Carlo d'Arezzo, ou un *cittadino del presente stato, il nome del quale adesso per lo meglio si tace* (Cosme de Médicis, qui est toujours désigné par cette phrase dans la procédure). Le Grec, ayant été arrêté à Florence, avoua tout et eut les mains coupées le 22 septembre 1436. Le 11 octobre suivant, François Philelfe fut condamné à avoir la langue coupée et au bannissement. Il est appelé dans les sentences *Messer Francesco di Ceccho, chiamato il Filelfo, de Tolentino*, ou *Dominus Franciscus Cecchi vocatus il Filelfo de Tolentino*. Ces sentences, tirées du Registre de Thomas Strozzi, ont été publiées par Fabroni, *Vit. Cosm. Medic.* p. 111-115. — Lancelot, *Acad. des Inscript.* t. X, p. 718.

[1] Voy. Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, t. I, append. n° XXIV, p. 456 ; trad. franç. Le 16 décembre 1447, *Sfortia secundus Vicecomes* écrivit de Plaisance à Jean de Médicis, fils de Cosme, pour le prier d'engager son père à pardonner à François Philelfe, qui reconnaissait ses torts et en demandait l'oubli. Cosme de Médicis était mort en 1464.

[2] Fr. Philelphi *Orationes et nonnulla alia opera*. — Voy. Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 220, 573.

[3] Apost. Zeno, *Diss. Voss.* t. I, p. 289, donne le passage de la chronique ms.

secrétaire du duc de Milan et célèbre protecteur des gens de lettres, lui fournit de quoi faire ce dernier voyage [1]; on a même dit qu'il fallut vendre ses meubles pour acquitter les frais de son enterrement [2]. La lettre de Louis Mondello prouve encore d'une manière décisive que la mort de Marius Philelfe précéda celle de son père; cette lettre est du 29 avril 1481, et il y est dit que « Marius était mort depuis longtemps [3], » tandis qu'on a, ainsi qu'on vient de le voir, une lettre de François Philelfe postérieure d'un mois à celle de Mondello [4].

Dans cette vie de Marius Philelfe, qui n'est qu'un fragment de l'histoire littéraire de l'Italie au quinzième siècle, on a vu que les rois, les princes, les grands s'honoraient à cette époque de cultiver ou de protéger les lettres, et d'accorder des dignités aux savants. Les femmes même partageaient l'enthousiasme qu'inspirait la littérature, et plusieurs d'entre elles brillèrent

de B. della Fonte : « Franciscus Philelfus, vir græcè latinèque doctissimus, et Mediolano Florentiam accitus ut publicè profiteretur, æstu ac labore itineris confectus, pridie kalend. Augusti Florentiæ moritur.... cujus nos in vicem suffecti sumus. » — J. Trittenheim, *Cat. Script.* place en 1480 la mort de Marius, et dit que son père mourut : « anno post obitum Marii filii. »

[1] Francisc. Puteolanus, dans son épître dédicatoire à J. Antiquarius, à la tête de son édition des *Panegyrici veterum*, dit : « Quo viatico optimum senem Franciscum Philelphum utriusque linguæ principem, Tuscos ultimo petentem prosecutus es. » (Voy. Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 483.) Cette épître de Puteolanus a été réimprimée (*Bibl. Smith.* p. 319) et fait connaître Jacopo Antiquario. (Voy. Ciampi, *Memorie di Jacop. Antiquario.*)

[2] P. Jovii *Elog. Fr. Philelph.* — Saxius, *Hist. Lit. Mediol.* p. 225. — Nicol. Leutinger, *de Vita et obitu patris* dans ses œuvres, Francf. 1729, 4°, t. II, p. 1398. Il faut observer que cette dernière assertion est fort infirmée par la circonstance que deux lignes plus loin Leutinger fait hériter Marius de son père François.

[3] « Ingratus et impius censendus essem, si ego qui suo funeri non interfui, nunc, licet longo post tempore, cum possum, quasi pompa instaurata ad eum ornandum, meam ferculorum partem non efferrem. »

[4] Saxius (*ibid.* p. 264, 486) fait valoir cette preuve. — Je remarque que Trithème, Calvisius, Paul Jove, Foppius, Leutinger, Paul Freher, Niceron et Crescembeni ont mal à propos écrit que François Philelfe était mort à Bologne

dans cette carrière. L'Italie, divisée en une multitude de petits Etats, qui chacun avait une capitale et dont chaque souverain s'efforçait d'attirer les hommes distingués, offrait au mérite de grandes récompenses et de nombreux moyens de succès. Les lettres réparaient ou du moins voilaient les maux occasionnés par des guerres continuelles ; ce beau pays, déchiré par les querelles de ses souverains, semblait heureux par la culture de l'esprit, et la passion de s'instruire s'alliait comme par miracle à la fureur des armes. Les peuples au delà des Alpes passaient pour barbares aux yeux des Italiens ; mais bientôt ils reçurent des rayons de la lumière qui brillait en Italie. Déjà au quatorzième siècle Richard Angervyll de Buri, chancelier d'Angleterre, avait fondé dans sa patrie la bibliothèque d'Oxford et avait fait composer les premières grammaires grecque et hébraïque. Il dut une partie de son avidité pour le savoir et pour les livres à Pétrarque, qu'il avait connu à la cour d'Avignon. Nous avons vu que la France, au siècle suivant, reçut des élèves de Vittorino de Feltre et de quelques autres Italiens le goût des auteurs classiques, et vers le même temps, Jean Wessel [1] et Rodolphe Agricola éclairaient l'Allemagne, y rapportaient les connaissances qu'ils avaient acquises dans leurs voyages, principalement en Italie, et méritaient de leur patrie le titre de restaurateurs des lettres. Les littérateurs du quinzième siècle sont remarquables par leurs efforts et par leur profonde admiration pour les écrivains antiques qui, sortant des ténèbres, s'offraient successivement à leurs yeux. Mais il fallait un siècle d'études pour que leur goût commençât à se former et qu'ils prouvassent par leurs ouvrages qu'ils avaient enfin le sentiment des beautés répandues dans les modèles qu'ils lisaient avec tant de persévérance [2]. La plus grande partie de leurs écrits latins, soit en prose soit en vers, n'est presque pas supportable jusqu'au

[1] J. Wessel Gansfort. Voy. Saxius, *Onomast.* t. II, p. 431.

[2] Une admiration aveugle était sans doute nécessaire pour tirer des ténèbres où ils étaient plongés tant d'auteurs oubliés.

temps de Politien et de Pontanus; ce dernier surtout, dans ses écrits philosophiques, dans sa prose et dans ses vers, ne perdit jamais de vue les auteurs de l'antiquité.

Maintenant on dédaigne le quinzième siècle et ses littérateurs, parce que l'on ne réfléchit point assez sur tout ce qu'on doit à leurs travaux. L'imprimerie, qui a eu de si grands effets sur la société, n'est-elle pas due à cette avidité de connaissances, qui força l'esprit d'invention à trouver les moyens de la satisfaire? L'époque même de cette découverte a eu son importance : trouvée plus tôt, elle n'aurait peut-être servi qu'à favoriser le mauvais goût; plus tard, elle fût arrivée peut-être après la perte totale des écrits de l'antiquité. Cependant, en facilitant nos études, l'imprimerie peut avoir été une cause de diminution de nos facultés intellectuelles en permettant d'en laisser une partie sans exercice. Quel homme pourrait aujourd'hui assurer de faire, dans la position des savants du quinzième siècle, ce qu'ils faisaient alors? Quel érudit moderne pourrait se vanter de la même opiniâtreté de travail, de la même force de mémoire, et de cet amour pour l'instruction qui souvent poussait à de grands sacrifices? Où seraient maintenant les littérateurs, entre les plus habiles, capables d'assez de zèle pour s'imposer, comme Boccace, le Pogge, Niccolo Niccoli, la rude corvée de copier de leur main de gros ouvrages, ou pour vendre leur patrimoine au bénéfice de leur bibliothèque, comme celui qui vendit sa terre pour acquérir un manuscrit de Tite-Live? Il faut rendre justice aux hommes qui les premiers éprouvèrent l'enthousiasme des lettres et de l'antiquité, même sans en sentir bien judicieusement les beautés, qui se dévouèrent à retirer tant de chefs-d'œuvre de l'oubli, à les expliquer, à les restaurer, à les publier. Trois siècles de travaux successifs ont tout perfectionné; les savants de nos jours sont plus éclairés, plus habiles, plus spirituels, ils ont plus de goût; mais ceux du quinzième siècle, semblables aux guerriers de l'antiquité et du moyen âge, paraissent d'une nature plus forte. C'est, en un

mot, l'érudition du quinzième siècle qui a préparé l'élégance du seizième, ce siècle d'or des lettres en Italie; ce sont les rudes travaux de ses écrivains qui ont défriché le champ de la littérature, et l'ont livré, prêt à porter de riches moissons, à leurs successeurs, dont la part d'activité et de gloire devait être cette restauration du style, dont Bembo le premier donna le signal [1].

[1] Bettinelli, *Risorg* t. II, p. 93.

APPENDICE.

I.

Un manuscrit de la bibliothèque Trivulce, outre les trente-sept livres des lettres de François Philelfe de l'édition de 1502, renferme de plus onze livres de lettres inédites, et dans les livres imprimés, ce manuscrit offre encore quatre-vingt-dix lettres inédites et cent dix lettres en grec. (Rosmini, *Vita di Filelfo*, pref. p. XVI.)

II.

Sur les hellénistes en Italie, du X^e^ au XV^e^ siècle.

Les relations politiques et commerciales entre les Grecs et les Italiens, les croisades surtout, ont dû obliger, dès le onzième siècle, un nombre assez considérable d'Italiens à apprendre le grec. (Gradenigo, *della Lett. greco-italiana*, cap. 3.)

Les affaires religieuses, depuis le schisme de Photius, furent une cause de relations entre le pape et les Grecs. (*Ibid.* cap. 4.)

Les Grecs, fuyant les persécutions des princes iconoclastes, se retirèrent à Rome; on voit dans cette ville, sur des ouvrages des artistes grecs réfugiés et de leurs élèves, des inscriptions en lettres grecques, datant du onzième siècle. La liturgie en grec était en usage à Rome. — Dans plusieurs églises d'Italie, certaines parties du service divin étaient récitées en grec et en latin. — On voit dans quelques actes du onzième siècle plusieurs signatures en lettres grecques. (*Ibid.* cap. 5.)

Sous les princes normands, on parlait quatre langues dans le midi de l'Italie, et principalement à Palerme, le grec, l'arabe, le latin et le normand, et il existe une foule d'actes et de priviléges

écrits en grec. Parmi les manuscrits de Florence, on trouve des pièces de vers en grec attribuées à un Sicilien, appelé Constantin le philosophe et le grammairien.

Sous les princes de la maison de Souabe, la langue grecque était encore tellement en usage dans les deux Siciles, qu'on sait que Frédéric II ordonna qu'on traduirait en grec les constitutions du royaume, à l'usage de ses sujets qui parlaient cet idiôme. (Signorelli, *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, t. II.)

Le grec était la langue habituelle des Calabrais, qui dans le moyen âge furent sujets de l'empereur de Constantinople. Quand les Normands se furent formés en Etat dans l'Italie méridionale, ils partagèrent le goût existant pour les lettres et les études; au onzième siècle, Didier, abbé du Mont-Cassin (plus tard pape sous le nom de Victor III), fit venir de Constantinople des artistes pour embellir son monastère, et y réunit une bibliothèque dont Muratori (*Script.* IV, p. 473) a publié le catalogue. — Guillaume Ier, Bras de Fer, appela à Palerme Berlinghero de Tarente, pour l'employer à des traductions.

Lorsque la maison de Souabe eut succédé aux Normands, Frédéric II fit les plus grands efforts pour relever les études; il fonda l'Université de Naples, et fit, ainsi que son fils Manfred, traduire plusieurs auteurs du grec et de l'arabe.

Enfin, la maison d'Anjou apporta de Provence un grand goût pour les lettres et pour la poésie vulgaire. Le roi Robert faisait chercher partout et traduire des livres grecs; mais à l'exception des ouvrages philosophiques d'Aristote, qu'il fit traduire en latin par Niccolo Ruberto (cet ouvrage existe à la bibliothèque impériale de Paris) ces traductions étaient des ouvrages de droit ou de médecine. (Baldelli, *Vit. di Boccaccio.*)

Nardo, dans la province d'Otrante, fut une ville célèbre par son école, où les moines Basiliens enseignaient les sciences et les lettres grecques; elle s'ouvrit après l'incendie du Mont-Cassin par les Sarrasins de Bari. (Voy. Tafuri, *Scritt. Napol.* t. II, p. 24-25. — Sur les moines de Saint-Basile et leurs sept couvents à Rossano, voy. Giannone, *Stor. di Napol.* t. I, p. 520.)

IXe Siècle.

ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE apprit le grec à Constantinople et, par ordre de Jean VIII, traduisit les actes du septième concile œcuménique et des ouvrages des Pères.

X^e^ Siècle.

JEAN DE NAPLES, diacre de Saint-Janvier, écrivit des fragments d'histoire ecclésiastique et traduisit du grec les *Actes des Martyrs*. Il avait porté le nom de *Guarimpoto* avant d'entrer dans les ordres.

SERGIUS, père de saint Anastase, évêque de Naples, traduisait couramment et en lisant du latin en grec et du grec en latin. (Voy. Signorelli, *Vicende*.)

XI^e^ Siècle.

PAPIAS, Lombard, a laissé un dictionnaire manuscrit où il cite des passages grecs et en donne la traduction, entre autres des vers d'Hésiode.

DOMENICO MARENGO, patriarche de Grado, écrivit une lettre grecque en 1053 au patriarche d'Antioche (publiée par Cotelier); il fut envoyé, en 1073, par le pape Grégoire VII, à l'empereur de Constantinople Michel pour traiter de la réunion des Eglises. (Baronius, *Ann.* n° 49.) On pourrait croire, d'après ce que dit L. Allatius, que Dominique était grec de naissance, de l'île de Scio. (Gradenigo, p. 43, note.)

ANDRÉ, prêtre, et AMBROISE, surnommé *Bifarius*, parce que *in latinis litteris et græcis eruditus erat*, cités sans détail par Landulf le vieux. Muratori, *Script. Ital.* t. III, XXI, p. 108, et t. IV (vers 1060).

JEAN L'ITALIEN, vers 1086, dont parle Anne Comnène, élevé en Sicile, passa à Constantinople.

SAINT BARTOLOMEO, de Rossano, écrivit en grec quelques vies des Saints.

XII^e^ Siècle.

PIERRE CHRYSOLAUS ou GROSSOLANO, paraît avoir été Calabrais; évêque de Savone, puis archevêque de Milan, mort en 1117; il fut envoyé à Constantinople par le pape Pasqual II (Baronius, *Ann.* 1116, n° 7); il y disputa avec distinction contre les plus illustres soutiens des erreurs des Grecs et y écrivit sur la procession du Saint-Esprit.

BERLINGHERO, de Tarente, au milieu du douzième siècle, fut savant en philosophie, en jurisprudence, en grec et en latin. Guillaume le Mauvais l'appela à Palerme pour traduire un ouvrage du grec en latin. (Barthol. Morone, *Vita di S. Cataldo*, cité par Tafuri, *Scritt. Napol.* t. II, p. 324.)

JEAN DE NARDO, vers 1136, copia un ouvrage grec et y ajouta sept détestables vers dans cette langue. (Tafuri, *ibid.* t. II, p. 381.)

PIERRE, diacre, moine du Mont-Cassin, fit, dit-on, quelques traductions du grec; mais Cave, qui le dit, ne cite que le *Liber Hevæ regis Arabiæ de pretiosis lapidibus ad Neronem imperatorem*..... « quem de græca in romanam linguam transtulit. » (Voy. Leo Ost. dans Muratori, *Script.* t. VI, p. 80. — Ziegelbauer, *Histor. Litt. ord. S. Bened.* part. IV, p. 144). Fabricius (*Bibliot. Græc.* t. I, chap. X, p. 71) pense que Pierre traduisit le livre d'Hevax de l'arabe et non du grec.

SAINT THOMAS. Son savoir en grec a été contesté. Il paraît cependant, par quelques passages de ses ouvrages, qu'il avait connaissance de cette langue.

MOSÈ DI BERGAMO, cité comme savant en grec, par Anselme, évêque d'Avelbergen et ensuite de Ravenne, dans les dialogues où il rend compte au pape Eugène III de ce qu'il avait fait à Constantinople auprès d'Emmanuel Comnène, où l'empereur Lothaire II l'avait envoyé. Il paraît avoir été de la noble famille de' Muzi de Bergame.

JACOPO DI VENEZIA, loué pour sa science *in utraque lingua*, et cité comme ayant assisté aux conférences de Constantinople par le même évêque d'Avelbergen. (Ces dialogues ont été publiés par D'Acheri, *Spicilegium*, t. I, nouv. édit.)

ALBÉRIC DE BOLOGNE (1150) traduisit du grec les Aphorismes d'Hippocrate : cette traduction est en latin et non *nella volgar nostra lingua*, au dire de Bumaldi, *Bibl. Bologn.*

UGONE ETERIANO, Toscan, composa, à Constantinople, un ouvrage contre les opinions des Grecs sur le Saint-Esprit; cet ouvrage fut écrit en grec et en latin. (Aimerici Patriarch. Antioch. *Epist.* dans Martene et Durand, t. I, p. 480.) Trithême (*Script. Eccles.* n° 398) lui attribue *multa præclara volumina tam græce quam latine*. — Allatius et Fabricius ont dit que l'ouvrage d'Ugone avait été originairement écrit en latin, et traduit par des Grecs dans leur langue.

LEONE, frère d'Ugone Eteriano, savant en grec, interprète de lettres impériales sous Emmanuel Comnène (Trithem. *Script. Eccles.* n° 400); traduisit du grec la liturgie attribuée à saint Jean Chrysostôme, et l'*Oneirocritique* d'Hacmet.

GOFFREDO DA VITERBO. Dans la préface de Basilio Eroldo au Panthéon de Geoffroy, il dit qu'il savait les langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque. Muratori a nié cette érudition.

UGUCCIONE DE PISE, mort en 1212 évêque de Ferrare. On conjec-

ture qu'il savait le grec par quelques articles de son *Glossaire* latin, qui n'existe encore qu'en manuscrit.

BURGUNDIO DE PISE fut ambassadeur vers Emmanuel Comnène. Il traduisit le commentaire de saint Jean Chrysostôme sur l'Evangile de saint Matthieu, et quelques autres ouvrages des Pères grecs, la Genèse et l'Evangile de saint Jean. — On lui attribue encore la traduction de ce que les Pandectes contenaient de grec; cependant Accurse dit que ce fut Bulgaro qui fit cette traduction. V. Fabricius, *Bibl. Græc.*

XIII[e] Siècle.

ACCURSE DE FLORENCE. On conjecture son érudition grecque de ce qu'il a interprété des mots grecs qui se rencontraient dans les lois.

BONACCORSO DE BOLOGNE, dominicain, envoyé en Orient vers 1230 pour combattre les sectateurs de Photius, parcourut la Grèce et les îles, et composa contre les schismatiques plusieurs ouvrages en grec et en latin, dont le principal est le *Trésor de la Vérité de la Foi.* (Echard, *Bibl. Script. Prædicat.* t. I, p. 246. — Lequien, *Præfat. in oper. S. Johan. Damasc.)*

Quelques Crémonois peu connus qui, selon Arisi, furent savants en grec; l'un d'eux, Ferdinando Bresciani laissa deux volumes de lettres en grec.

JEAN BALBI, de Gênes. Gradenigo prétend que ses ouvrages, et surtout son *Theologicon*, offrent des traces de son savoir en grec; il cite ce passage : « Hoc difficile est scire et maxime mihi non bene scienti linguam græcam. » Il faut lui supposer une grande modestie pour que ce passage appuie l'opinion de Gradenigo. Son *Catholicon* ne prouve rien, étant pris en grande partie de Papias, Uguccione, saint Isidore.

JEAN D'OTRANTE fit des vers grecs sur l'assaut donné à Parme par Frédéric II. (*Cat Bibl. Laurent.* t. I, p. 25.)

NICOLAS D'OTRANTE (qu'on dit fils du précédent) fut interprète à Constantinople lorsque le pape Innocent III y envoya le cardinal Benedetto pour traiter de la réunion des Eglises. Il réunit un choix de livres grecs; il finit par embrasser lui-même le schisme grec. (Voy. Tafuri, *Scritt. Nap.* t. II, p. 349. — Tiraboschi, t. IV. — *Cat. Bibl. Laurent.* t. I, p. 25, 28, etc. T. III, 340, 347.)

NICCOLO DE DURAZZO.

BARTOLOMEO DE MESSINE traduisit les *Morales* d'Aristote par ordre de Manfred.

GUIDO DALLA COLONNA ou de Columna, de Messine, composa son ouvrage de la guerre de Troie sur les ouvrages d'Homère, de Darès, de Dictys, non encore traduits de son temps. (Voy. Tiraboschi, *Stor. del. Lett. Ital.* — Fabricius, *Bibl. lat.* t. I, cap. VI. — Fabricius, *Hist. med. et infim. Lat.* t. III, p. 383.)

XIV^e^ Siècle.

En 1311, le concile de Vienne ordonna que les langues orientales fussent enseignées dans plusieurs villes d'Italie, et les manuscrits des actes de ce concile joignent à ces langues la *grecque;* le principal but de ce concile était la réunion des Eglises grecque et latine.

Au concile de Lyon, tenu plus tard dans le même but, le P. Umbert de Romans, général des Prêcheurs, déplora le peu de connaissance que l'on avait du grec à la cour de Rome, le danger d'être trompé par les interprètes, et rappela qu'un des moyens de réunir l'Eglise d'Orient était la connaissance de la langue grecque. (Martene et Durand, *Veter. Script.* t. VII.)

NICCOLO DE REGGIO (en Calabre) ou *Niccolo Ruberto*, évêque de Reggio. (Voir sur Ruberto, Tiraboschi, t. IV, p. 471, note. — Muccioli, *Cat. Bibliot. Cæs.* t. II, p. 177. — Signorelli, *Vicend. del. Colt.* t. II.)

BARLAAM, bibliothécaire du roi Robert, maître de Pétrarque et de Paolo de Perugia, Calabrais aussi; il mourut en 1348, évêque de Geraci. Nicéphore Grégoras (*Hist.* l. XI, cap. X, sect. 2) dit que Barlaam, pour entendre les œuvres d'Aristote, alla en Orient, en Étolie, et ensuite à Salonique. (Voy. Boivin, *Vita Gregoræ.* — Cantacuz. liv. II, 39 et la note de Gretser. — Mazzuchelli, *Scritt.*) — On lit dans des registres du royaume de Naples, cités par Chioccarelli, *de Scriptoribus regni Neapolitani :* « Johannes de Seminaria capitaneus Giracii, frater venerabilis patris Fr. Barlaam Giracensis episcopi ad imperatorem Græcorum Sedis Apostolicæ nuncii. » Cela se rapporte aux années 1345, 1346, et pourrait faire croire que Barlaam fut vers ce temps envoyé à Constantinople. (Voy. Eustach. d'Afflitto, *Scritt. del regn. di Napol.* t. II, p. 39, note *A.*)

LEONZIO PILATO, Calabrais, disciple de Barlaam.

JEAN DE RAVENNE, alla en Calabre et à Constantinople pour apprendre le grec ; il fut maître de Guarino de Vérone (?).

JEAN AURISPA, Sicilien, étudia en Sicile et alla se perfectionner à Constantinople.

PIETRO D'ABANO. (Voy. sa vie dans les *Raccolte Calogeriane* et dans

Mazzuchelli, *Scritt. d'Ital.*) Il avait appris le grec à Constantinople, et traduisit en latin quelques ouvrages d'Aristote et de Galien.

GAVAZZI DE' RAFFAELLI, de Gubbio, savait également le grec, d'après le sonnet du Dante adressé à Boson, père de Gavazzi :

> Poiche del car figliuol vedi presente
> El frutto che sperasti, e si repente
> S'avaccia ne lo stil Greco e Francesco.

DOMENICO CAVALCA, qu'Echard a placé un siècle trop tard. Il traduisit plusieurs livres grecs en italien. (Bottari, préface du *Specchio di Croce*, de Domenico Cavalca.)

ANGELO DEL CINGOLO, missionnaire en Arménie et en Achaïe, traduisit quelques ouvrages des Pères grecs. On a dit qu'il avait reçu miraculeusement la connaissance du grec, comme autrefois saint Ephrem celle de l'hébreu. Malgré cela, Ambroise le Camaldule a beaucoup dénigré les versions du bienheureux Angelo. (Raderus, Prél. de son édit. de Jean Climaque, cap. 4. Parisiis 1633.)

Cinq Crémonois, savants en grec selon Arisi. Parmi eux, il faut remarquer RINALDO PERSICHELLI qui traduisit Pindare en vers latins, selon Arisi. Mort en 1370.

JEAN DE VÉRONE, vers 1320. Tartarotti (*Raccolt. Caloger.* t. XVIII) a rendu compte de son histoire impériale et ecclésiastique, et dit qu'on trouve des indices « di non essere stato del tutto privo della lingua Greca. »

PIERO DI BRACCO, de Plaisance, célèbre théologien et canoniste, traduisit en latin deux harangues de Démosthène, et quelques dialogues de Lucien (Oudin, *Comment.* t. III, p. 1220. — Fabricius, *Bibl. inf. Lat.* t. IV, p. 267.) Ces versions sont perdues.

ANDALO DEL NIGRO, de Gênes, maître de mathématiques de Boccace. Joseph Betucci (*Raggionamento soprà il Catajo*, Padova, 1573) a prétendu avoir trouvé à Rome un ouvrage sur les guerres de la Terre-Sainte, de Anicet, patriarche de Constantinople, traduit du grec en latin par Andalo ; mais on a des raisons de douter fortement de cette version, et de l'existence même de ce patriarche.

III.

Pendant le séjour de Marius à Turin, il était en relation de correspondance et d'amitié avec Alberto et avec Venturino de' Priori. Ce dernier lui écrivit, en vers, d'Acqui et de Savone. — Quelques

élégies de Venturino de' Priori se trouvent dans la bibliothèque Laurentienne à Florence (Bandini, *Cat Cod. latin. Bibl. Laurent.* vol. III, p. 804 et seq.), dont une adressée à Giammario Philelfo, à la fin de laquelle on lit : « Ex Saona MCCCCLVII die XXVII Aprilis. Tuus ad votum M. Venturinus de Prioribus. » (Tiraboschi, *Stor. dell. Let. Ital.* t. VI, p. 1115, note.) Il ne faut pas confondre Venturino de' Priori avec Francesco Venturini.

IV.

Sur un ouvrage composé par Marius pendant son séjour à Bologne.

Article indiqué par M. l'abbé Pietro Mazzuchelli, Mai 1813. (Voyez sur ce sujet Rosmini, *Vit. di Filelfo*, t. I, p. XIX.) — *Novelle letter. di Firenze*, ann. 1786, n° 41, col. 641, *lettera* di Ang. Mar. Bandini :

« ..... Il signor Giov. Domenico Pesatori di Piacenza possede un codice membranaceo che contiene un poema latino che sembra autografo, in versi eroïci, diviso in quatro libri, con i sommari in margine in carattere rosso, opera di J. Mario Filelfo..... Nessuno fino ad ora ha avuto contezza alcuna dell'opera che vi annunzio, intitolata *Felsineidos*, composta in lode della città di Bologna. Nella prima pagina pertanto si legge un esametro intitolato :

Marii Philelphi carmen in invidorum conventum. — Ne succedono dietro all'istessa pagina gli argomenti in versi eroïci de' quatro libri del poema, dopo de' quali si trova il titolo seguente : *Io. Marii Philelphi, Præfatio in Felsine da ad R. Ang. cardinalem Reat. etc.* (che è il cardinale Angelo Capranica legato di Bologna) *et Proc. Bononienses.* — E commincia :

Thura magi supero, quæ vota dedere tonanti,
Non auro minus hæc grata fuere Deo, etc.

In piè della pagina si osservano le armi della casa Capranica e della città di Bologna, con quelle in mezzo di Pio II Piccolomini, del quale fu creato cardinale il detto Angelo di Niccolò Capranica, fratello del cardinale Domenico.....

Commincia il libro I :

Audentem cane, Musa, virum, partosque triumphos
Hoste vel horrisono, cæsumque in frusta tyrannum.

Il quarto libro finisce :

Urbs Boviis, Tusciaque diu memorabilis oris.

Inde in lettere rosse : « ..... *Opus effectum Kalendis Augustis. Senatui dono datum Kal. Januarii* 1462... »

Sotto la suriferita epigrafe vi sono alcune parole greche trà le quali Λαυρέντιος ὁ λεγᾶτος, e questi era un raccoglitore di codici nello scorso secolo, autore del *Museo Cospiano* mentovato da Gregorio Leti nella sua *Italia trionfante.* » — Voyez *Journal des Savants*, 1787, p. 1046 et suiv.

V.

Copia d'un Codice della libreria Saibanti di Verona.

Jo. Marii Philelphi Doctoris Equitis aurati et Poetæ Laureati Epigramma ad Bartholomeum Girardinum, de voluminum suorum numero.

Scire cupis nostro quæ, Bartholomæe, labore
Carmina diversis scripta voluminibus,
Quæ mihi prosa fuit variis mandata libellis,
Sermoque maternus quot tulit esse locis.
Sunt numerosa quidem ; nam plurima facta reliqui,
Exemplar quorum nec mihi constat adhuc.
Plurima amicitiæ perductus honore remisi,
Edidimus nostris non ea nominibus.
Quæ quoque sunt nostro passim modo nomine missa,
Non ea sunt nostris omnia sub manibus :
Quæ memini, et quorum sunt exemplaria nobis
Enumero, hæc precibus sunt statuenda tuis.
Ipse Girardinus nuper mihi in ore Philelphus
Factus es : ergo meæ tu quoque cura domus.
Quod petis, id dedimus, numerosa volumina cernes,
Venturis etiam plura diebus erunt.
Versibus explicui jam multa volumina nostris :
Me brevior Naso, meque Maro brevior.
Sitve mihi id laudi dandum, accusentve futuri,
Haud liquet, ingenii sunt tamen arma mei.

Prima puer multis epigrammata facta diebus
Dendractonque meis affluit e manibus.
Moxque jocos, versus et seria plura dederunt,
Hortulus est calamo pictus et ille meo.
Tum de contemptu mundanæ plurima vitæ
Edidimus; satyras tum dedit arte furor,
Nec non diffuso sunt facta Epitomata libro,
Romaque Turcorum capta furore nova,
Felsineisque fremens et Marcellina beati
Numinis interpres, Martiadosque liber,
Cosmadosque volumen, ei par facta Minerva,
Sforziadum primus non sine laude labor,
Factaque sex decimis sunt artibus Herculeja,
Carminibus totidem crevit ad astra decus.
Statque Cupido meis modo cretus in orbe Camœnis,
Et Veronei gloria lata soli;
Hesiodique liber, quo fertur origo Deorum,
De Græco nuper carmina nostra subit.
Orpheus id quondam, nondum finitus Homerus;
Nunc quoque Cæsareæ scripsimus arma viæ.
Paulus ad hæc nondum finem sortita futurum,
Estque olim nostris ecloga longa jocis :
Me tragici juvere pedes : comœdus adivi
Jura theatralis pulpitaque alta fori.
In Venetam pestem quæ diximus, inclyta Isottæ
Vita, et ad Hermoleon Barbaron exit opus.
Est mihi rhythmorum numerus sine fine, triumphos
Exposui, anguigeri sceptraque parta Ducis;
Atque instar Lauræ, memorat quam fama Petrarcæ,
Est mulier rhythmis sancta, beata, meis,
Et cujus nulli data copia, cantio crebra est,
Longa voluminibus constituenda novis :
Quæque haud edidimus [1], nova facta epigramma longo
Codice, venturis grata futura viris;
Quæque sacerdotes templis cecinere latinè,
Converti in rhythmos officiosa graves :
Quin etiam lyricos rhythmis æquare cupivi,
Explevi hoc nostro munere primus opus.

[1] Codex : *credidimus*.

Fabula quæque meo perstricta volumine vatum,
Quidquid et historia concinuere sua.
Versibus at Græcis diversa epigrammata finxi,
Et variis scripsi carmina multa viris.
At quæ prosa mihi nullis numeranda diebus
Si pueri incipiam dicere prima Marî.
Quis sit rex felix liber est, fortuna secundum
Occupat, est alter relligionis apex,
Quæque in magnanimo quærantur principe, codex
Partitur vates, philosophosque liber.
Quæ sit vera fides alius declarat, honorat
Finarii fastus pagina longa sui.
Lucia virgo meo stat nobilitata libello,
Nec non Flandrensis casta virago ducis,
Præfectusque tuus cantat Parisius artes
Urbanas, latus et liber arma refert;
Et Poggî contra scurrile facetus olentis
Plurima commisi non violenta jocis:
Oravi totiens, tam crebra oratio nostris
Scripta voluminibus, quod meminisse grave est.
Non uni sola est, multis sed epistola multa
Et græca et nostris edita nominibus.
Dicendique genus scripsi et Xenophontis obivi
Præcepta a Graio Socrate ad Italicos.
Ethica Aristotelis, quæ magna vocantur ab ipso,
Converti ad nostros atque Platonis opus.
Quin et materna stant multa volumina lingua;
Est nostra Dantis vita latina manu.
Imo et Rhetoricos docui præcepta latinos,
Et commentator pro Cicerone fui.
Francisci numeros nodo graviore Petrarcæ
Adstrictos prosa sedulus explicui,
Nunc Strabonis opes duro committo labori
Tuscorum cujus lingua subibit opus.
Nondum lustra novem[1] tenui, modo vita superstes
Sit mihi, majus erit nomen in orbe seni.

Notes du manuscrit. v. 45 et 46. Execratio Pestis — Vita Isottæ — De Laudibus (Poëseos?). — v. 48. Rhythmi, triumphi. — v. 55. Officia maritalia et plura

[1] Codex : *lastra nomen*; *lustra novem* est une correction de Tiraboschi.

alia. — v. 57 à 60. Complexio fabularum et historiarum. — v. 65, 66. De Felicitate regia, de Fortuna, de Relligione. — v. 67, 68. De his quæ requiruntur in Principibus — De Philosophicis partitionibus. — v. 69, 70. De Hæreticum pertinacia. Historia Finariensis belli. — v. 71, 72. Historia Luciæ virginis. Hist. de civitate Flandriæ. — v. 73, 74. Historia de Pariensi (*sic*) præposto. De bellicis artibus et urbanis. — v. 75, 76. Antipoggiana, id est : facetiæ contra Poggium. — v. 77. Orationes. — v. 79. Epistolæ Græcæ et Latinæ. — v. 81, 84. Magna Ethica Aristotelis. Plato de Nomine rectitudinum. — v. 85, 86. Prosa vulgaris. Vita Dantis latine. — v. 87, 88. Interpretatio in artem Ciceronis ad Herennium. — v. 89, 90. Expositio super numeros Petrarcæ. — v. 91. Strabo vulgari lingua.

J'ai eu pour établir le texte de cette *Épigramme*, comme l'appelle Marius, deux copies faites, je crois, sur deux Mss. différents. La première, celle que j'ai plus particulièrement suivie, se trouve dans les papiers d'A. Lullin ; elle lui avait été sans nul doute envoyée par Maffei, corrigée de sa main. La seconde, que j'ai trouvée dans les notes de Guillaume Favre, a été faite par M. G. Baraldi, sous-bibliothécaire à Modène ; elle est terminée par ce *Nota bene* :

Copia estratta da altra copia del codice Saibanti di Verona, esistente nel codice DCCCXL, fra gl'Italiani della Biblioteca Estense di Modena. Trovasi fra gl'Italiani essendo unita a molte altre lettere e cose italiane.

VI.

Platinus Mario Philelpho poetæ Anconæ profitenti S. D.

(Epist. CXXVI. Voyez Vie de J.-Marius Philelfe, p. 120.)

Quam libenter adesse voluissem Angelicis amoribus tuis[1] scriptisque suavissimis, ut tua sunt omnia : profecto me magnopere utrumque delectasset ; quorum alterum me minus tristem, alterum verò πολιτικώτερον reddidisset : numquam enim ad te accedo quin abeam urbanior, nec adeo me fortuna dejecit ut hujusmodi voluptatum sensum penitus amiserim. Sciebam quoque jam expertus omne tempus quod una tecum lusibus accommodassem omni molestia caviturum, quod Orpheo modulante Manibus evenisse traditur, sed unoque malui privari quam famæ discrimen subire. Nondum enim, is qui lustraturus est hiberna nostra venerat[2] : tribunum

[1] L'amour de J.-M. Philelfe pour Angela. Voy. p. 120.

[2] Platina était en garnison à Appignano. Voy. p. 121.

verò militum in æstivis a me non expectari culpa non vacaret. Quam amas laudo, quandoquidem amorem remedium adversæ tibi fortunæ fecerit, puellamque nomini suo moribus et forma respondentem delegeris : utcumque sit ei debeo quæ tuum exerceat ingenium, quamquam otiosum te nunquam inveni. O felicem Angelam, et minime Cynthia Nemesique [1] vel ea quam Franciscus Petrarca celebravit inferiorem ! Equum meum licet adhuc invalidum et nondum morbo liberatum ad me remittere ne revearis. Misi puerum hunc ad te meum, nomine Guiscardum Mutinensem qui diligentius eum reducat, quam colonus ille Appignanensis, cui superiori die committere noluisti. Præterea mihi perjucundum fuit æque ac tibi quod acceperis Laurentium Medicem, virum magnanimum, a te pulcherrimo poemate donatum, instituisse tibi trecentos aureos dono mittere ; sed erit hoc mihi persuasum, solidumque feram inde gaudium, cum missos eos ad te bona fide fuisse cognoro. Vale. Ex Appignano, quintodecimo kalend. Februarias, M.cccc.lxxv.

Platinus Mario Philelpho poetæ S. D.

(Epist. CXXVII.)

Fata (quod ex tuis litteris etiam tibi videri video) mihi nondum calamitatibus utriusque nostrum satiata videntur. Venerunt ad me Jo. Maria Tolentinus [2] ex sorore tibi nepos, et Matthæus famulus tuus equum meum incolumem reducentes. Hi primo quidem intuitu me lætitia affecerunt : mox audita scelerati pueri mei fuga, Joannisque Mariæ turpi missione, graviter utrumque tuli : sed ut animo sum ingenti, statim me collegi, et oblivioni fugam tradere cœpi : Jo. vero Mariam Tolentinum petere colentem (?) apud me retinendum atque tibi reconciliandum esse duxi. Nam qui tibi venit in mentem spectatum juvenem et eum quem natura dedit tibi conjunctissimum abdicare, præsertim hoc tempore quo facturus es iter difficillimum in Galliam ? quo si te comite privaveris, ages (mihi crede) pœnitentiam. Ubi enim talem unquam invenies ? An tu mavis opera mercenariorum quam necessariorum uti ? Habes insuper in me eo fugitivo recens exemplum perfidiæ servorum :

[1] Souvenir de Tibulle et de Properce.

[2] Jean-Marie de Tolentino, fils d'Angela ; il était chassé de chez Marius Philelfe, et Piati cherche à les réconcilier.

possem tibi centenas aliorum meorum fugas referre. Nihil est quod me magis extorrem terreat seu vigilem sive dormiam. Sunt enim infideles plurimi, fideles admodum pauci. Quare si me audies illico Jo. Mariam ad te revocabis, et eo magis quam ipse sine te vitam sibi acerbam putat, et, cum tua se gratia privatum reminiscitur, ingemiscit. Vale. Ex Appignano, duodecimo kalend. Februarias, M.CCCC.IXXV.

Platinus Mario Philelpho poetæ S. D.

(EPIST. CXXVIII.)

Suspicatus sum idcirco te meos equos retinere quia miram mihi servorum paucitatem esse cognoveris, et hac inopia me levare volueris : sed cum præter spem post discessum tuum pœnitentia ductus eorum unus qui jam annum fere decursum me deseruerat ad sanitatem redierit, ultroque me repetierit, et nihil in hibernis habeat quod curet, Andream Patavinum puerum hunc meum ad te misi qui meos istinc equos reducat, cui, licet adolescentulo, recte commites : est enim dissimilis illius improbi Guiscardi Mutinensis : per ipsum quoque velim litteris certiorem me de tua navigatione facias. Vale. Ex Appignano, quarto nonas Octobris, M.CCCC.IXXV.

Platinus Mario Philelpho poetæ S. D.

(EPIST. CXXIX.)

Gratulabundus ex Urbe revertens ad te ire cum statuissem, tum ut egomet tibi quæ Romæ gesseram exponerem, tum ut præclaram istic orationem tuam in sponsalibus habitam illustris Roberti Malatestæ apud te viderem, ecce mihi in itinere nuntiatum est de obitu Theodoræ unicæ filiæ, vel potius animæ tuæ, virtutibus eximiis et forma præstanti præditæ : quo quidem exanimatus sum nuncio, nec quid agam adhuc exploratum habeo. Coram ne tibi meum præstem officium ? Atqui dissuadet incommoditas hospitii, qua te (licet ipse dissimules) afficere soleo ? An epistola te consoler ? non id mihi assumo : præterea qui te consolari potero, cum et ipse sim consolandus ? In hoc officii genere si majorum exemplis et auctoritatibus uti voluero, qui maximo tulerunt animo casus hujusmodi, dignus ea censebor ignominia, qua Phormionem affecit

Hannibal apud se de re bellica disserentem, cum multos se vidisse delirantes affirmaret, sed Phormione magis neminem. Quapropter expectabo mœroris tui temperamentum, quod a tempore sero nimis medico te nolim expectare, sed a pectore tuo potius arripere, quo brevi te jucundo frui valeam: hoc ut tu matures etiam atque etiam oro; tunc ad te volabo, tuas ut laudes orando partas Arimini mihi jam narratas ipse confirmes, et a me vicissim meorum seriem negotiorum Romæ satis ex sententia mea gestorum audias, quanquam in reditu meorum unus famulorum aufugiens affecit non levi me detrimento furcifer. Vale. Ex Appignano, sexto idus Quintiles, M.cccc.lxxvi.

Il libro non ha frontispizio ne numerazione di pagine. Su fine vi è la data ed è la seguente :

« Mediolani quintodecimo kalend. Septembris M.ccccc.vi. »

Lo stampatore è Gotardo Ponzio come asserisce l'autore in una lettera al Lettore.

VII.

Notes relatives aux Malatesta.

Les Malatesta, originaires de Verucolo au douzième siècle, et auxquels on a voulu à tort donner une origine germanique remontant au dixième siècle, s'établirent à Rimini vers l'an 1250. Ils firent passer cette ville du parti des empereurs dans celui des papes; et vers 1355 ils reçurent du Saint-Siége, en récompense de leurs services, Rimini en seigneurie. Dans le courant du quatorzième siècle, cette famille réussit à acquérir un grand nombre de seigneuries dans les environs. Presque tous ses membres furent distingués par leurs talents militaires, et la protection qu'ils accordèrent aux lettres. (Voyez Muccioli, *Bibl. Malat. Cœsen.* cap. I. — J. Braschius, *Memor. Cœsen. sacr. et prof.* cap. XXIII, p. 227.— Clementini, *Fondazione di Rimini : Origine dei Malatesti*, 1617-1627, 2 vol. in-4°.)

Notes tirées du vol. II de Clementini sur Robert Malatesta.

Page 483. — Robert le Magnifique, né en 1442, fils de Sig. Pand. Malatesta et de Vanucia Foschi de Fano et non pas d'Isotta.

Pages 512-513. — Quelques écrivains ont placé le mariage de Robert le Magnifique avec Élisabeth d'Urbin à l'an 1471 ; mais il paraît, d'après Broglio, que ce ne fut que l'an 1473, et après que Sixte IV eut confirmé Robert dans ses États, que ce mariage fut conclu, et qu'il fut célébré seulement en 1475.

Pages 518-519. — Robert, du vivant de son père, avait été promis « con la figliula del re Ferdinando, » et aussi « con la figliula del principe di Tarento ; » mais ces projets n'avaient pas eu de suite.

Pages 519-538. — Description des noces, le 24 juin 1475.

Page 528. — Le lendemain, dimanche 25 juin, après la messe, « . . . . . Tornati in corte e postisi a sedere, Mario poeta, figliuolo del poeta Filelfo, si fece loro inanzi, e con grazia e gravità cantò gli innumerabili gesti eroici degli antenati Feltreschi e Malatesti. »

Page 538. — Broglio, qui raconte ces noces, y fut présent et y demeura du 24 juin 1475 jusqu'au 2 juillet suivant.

Broglio fut un fameux capitaine et en même temps historien et poëte. Il était fils du fameux comte Angelo Tartaglia dell' Avello, qui eut pour père Raimond del Balzo, prince de Tarente, de la famille Orsini. Tartaglia avait été instruit dans l'art militaire et même adopté par Broglio da Turino. Il donna à son fils le nom de son protecteur. Broglio fut au service de Sigismond Malatesta et l'un de ses plus intimes conseillers. Il écrivit des chroniques qui contiennent principalement l'histoire des Malatesta au quatorzième et au quinzième siècle ; elles sont mêlées de ses poésies et de celles d'autres auteurs. Le manuscrit original existait dans la bibliothèque de Rimini et s'étendait jusqu'à l'an 1478. Clementini l'avait vu et l'a cité souvent. (Giuseppe Garampi, cité par Mazzuchelli, *Scrittori d' Ital.* § *Broglio*, vol. II, part. IV, p. 2138.)

Sur Paolo Malatesta, voy. Mehus, *Vita Ambr.* p. 409. — Rosmini, *Vit. di Vittor. da Feltr.*

Sur Pandolfe Malatesta et Pétrarque, voy. Tiraboschi, t. V, p. 40. Sa bibliothèque, t. V, p. 115.

Sur Sigismond-Pandolfe Malatesta, voy. Tiraboschi, t. VI, p. 58. — Sa bibliothèque, Tiraboschi, t. VI, p. 58. — Comparé à Jupiter par les poëtes, voy. Tiraboschi, t. VI, p. 923. Voy. encore Mittarelli, *Cat. Cod. Muran.* col. 704-714. — Jacob. Cardin. Papiens. p. 403.

Sur Isotta di Rimini, voy. Tiraboschi, t. VI, p. 874, 923. — Mazzuchelli, *Notizie d'Isotta degli Atti*, Brescia 1759. — Louée par Porcellio, Basinio, Trebano. (Tiraboschi, t. VI, p. 874, 923.)

Jacopo Allegretti, astrologue, poëte et instituteur de Carlo Malatesta, fonda le Parnasse de Rimini au quatorzième siècle; ce fut la première académie en Italie. (Tiraboschi, t. VI, p. 627.)

Robert était fils naturel de Sigismond ; lorsque celui-ci mourut (22 octobre 1468), Robert, ayant été associé au gouvernement par Isotta, finit par s'en emparer tout à fait. Marius avait dédié diverses poésies à Sigismond et avait fait un poëme à la louange d'Isotta.

VIII.

Marius dédia aussi plusieurs pièces de vers à Roberto Valturio de Rimini, qui, lui-même, avait dédié à Sigismond-Pandolfe Malatesta un ouvrage *de Re Militari* en douze livres (imprimé à Vérone 1472, 1483), dans lequel l'invention des bombes est attribuée à ce Malatesta. (Tiraboschi, t. VI, p. 323.)

Valturio était fort célèbre, et le soubassement du palais d'Urbin, bâti par Frédéric, était orné d'une suite de machines de guerre prises des figures de son ouvrage sur l'art militaire. (*Bibl. Ital.* t.V, p. 224.) On peut voir un extrait de cet ouvrage dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, CC, p. 253 et suiv.

Il existe encore une lettre de Valturio à Mahomet II (Voy. Baluz. vol. III, p. 113, éd. de Lucques et Ap. Zeno, *Lett.* t. I, p. 425, 426), dans laquelle il lui adresse, de la part de Sigismond-Pandolfe, le célèbre Matteo Pasto, et son propre livre *de Re Militari*. — Les Mss. 7236 et 7237, des Mss. latins de la bibliothèque de Paris, sont l'œuvre de Robert Valturio. A la fin on lit des vers de Basinio de Parme, de Marius Philelfe et de Marc de Rimini; vient ensuite, après deux inscriptions latines antiques :

« Ad illustrissimum et excell. Dominum Machomet Bei magnum Admiratum et Sultanum Turchorum, Roberti Valturii Ariminensis pro illustri ac Mag° P. et D^no^ Sigismundo Pand. Malatesta cum librorum rei hujus militaris ac Matthei Pasti Veronensis transmissione Epistola..... » (Éloge du goût de Mahomet pour les beaux-arts)..... Qua in re cum Mattheum Pastum Veronensem plures jam annos contubernalem et comitem meum harum rerum artificem ad te pingendum effigiendumque mitti summopere postules crebro, virtutum suarum amore succensus..... a pluribus nostræ

Italiæ ac Galliæ cupitum petitumque principibus et ad hunc usque diem nulli concessum, ad te solum sua etiam sponte mittendum curavi..... (Et il lui envoie comme hommage son livre.)

IX.

Note sur Frédéric duc d'Urbin.

Il y a deux opinions sur la naissance de Frédéric :

1° L'une veut qu'il ait été fils de Bernardino degli Ubaldini et de Aura, sœur du comte Guid'Antoine, et par conséquent neveu de ce dernier. Guid'Antoine, n'ayant point d'enfants de sa première femme Rengarda de' Malatesti, aurait adopté Frédéric ; d'après cela Bembo, Odasio, Marius Philelfe ont appelé Octavien Ubaldini (fils de Bernardino) frère de Frédéric. (Gio. Batt. Ubaldini, *Historia della Casa degli Ubaldini*, Firenza 1688, 4°, p. 133 : « ..... Federico, duca d'Urbino, figliuolo di Bernardino Ubaldini, signor della Carda, e d'Aura di Montefeltro sua donna, il quale (adottato nella stirpe materna) sempre de' Montefeltri si nominò..... »).

2° Une autre opinion est qu'il aurait été fils naturel du comte Guid'Antoine et d'une personne de la maison d'Ubaldini. Gio. Gallo Galli assure avoir vu dans les archives d'Urbin un bref du pape Martin V, de l'an 1426, qui légitime Frédéric, fils de Guid'Antoine : *nato di padre congiunto e di donna sciolta.* Le testament de Guid'Antoine parle de *Federico mio figliulo legitimato ;* il est daté de 1429. (Reposati, *Zecca di Gubbio*, t. I, p. 136, 137, 143, note.)

Frédéric, né en 1422 [1], put d'abord passer pour le fils de Bernardino, jusqu'à sa légitimation en 1425, et de là vient que Ottaviano Ubaldini a pu être nommé son *frère.* Muzio (*Ist. di Federico d'Urbino*) a écrit que Bernardino était oncle de Frédéric.

Teofilo Betti, enfin, dans ses *Riflessioni sull'opera intitolata : Degli uomini illustri d'Urbino* (*Giorn. Arcad.* t. IX, p. 395 et 396), a émis l'opinion que le comte Guid'Antoine n'avait été marié qu'une fois : « Prima di sposarsi con Caterina (Colonna) *non aveva avuto Guidantonio altra moglie legitima.* Fervidamente bensì innamorato aveva di

[1] Ou plutôt vers 1417, puisque les Annales de Ferrare disent qu'il mourut en 1482, et que Balthazar de Castiglione dit que ce fut à l'âge de soixante-cinq ans. (Rosmini, *Vit. di Vittor. da Feltre*, p. 353, note.)

donna d'ignota prosapia, cui gli autori di quel tempo danno il nome di Aura, e da essa Federico gli nacque..... Di questa amasia dovè egli disfarsi, per uno de'patti di quelle nozze, e la diede in moglie a Bernardino Ubaldini della Carda ; nacque da questi due conjugi *Ottaviano*, il quale divenne signore di Mercatello, ed è nominato fratello di duca Federico..... avendo avuto la madre stessa, eran fratelli uterini. . *Aura* dunque non fu moglie di Guidantonio : altrimenti non avrebbe essa potuto, vivente lui, passare ad altro talamo, e Federico non saria stato considerato per figlio illegitimo, e percio bisognoso, onde godere i dritti signorili, che le circonstanze de'tempi gli riservavano, della legitimazione accordatagli *con bolla papale da me veduta*. Caterina Colonna fù in consequenza prima moglie e non seconda di Guidantonio, e duca Federico..... nato era da Aura fuori di matrimonio. » Mais Betti a reconnu son erreur, et il admet que Guid' Antoine eut deux femmes, dont la première fut Rengarda de' Malatesti. (*Giorn. Arcad.* t. X, p. 148.)

Celle-ci mourut en 1423 ; il épousa en secondes noces, en 1424, Caterina, fille de Lorenzo Colonna, neveu du pape Martin V ; elle mourut en 1438. — Ce fut en 1430 que, pour étendre ses possessions, Guid' Antoine fiança Frédéric, son fils naturel, à Gentile Bramaleoni, fille de Bartolomeo Bramaleoni et de Giovanna Alidosi, héritière de plusieurs terres. Les époux étant trop jeunes, il fut convenu de différer le mariage jusqu'à l'an 1437, et l'éducation de Frédéric fut confiée à Giovanna Alidosi, sa future belle-mère, femme de grand mérite, et près de laquelle il resta trois ans. Depuis son mariage, Frédéric gouverna les terres que sa femme lui avait apportées et celles que son père lui avait données. Après la mort de Gentile, il épousa en secondes noces Battista Sforza ; ce mariage se fit en 1459.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LES OUVRAGES DE JEAN-MARIUS PHILELFE.

A.

IMPRIMÉS.

I.

J. M. Philelfi Epistolarium, seu de arte conficiendi epistolas opus.
S. l. et a. 4°. (Parisiis, 1482, Ulric Gering?)

Voyez sur cette première édition de l'*Epistolarium*, Brunet, *Manuel du Libraire*, 3e édition, tome III, p. 726. Une édition d'*Urbin* 1481, n'a jamais existé, et l'erreur vient probablement de ce que quelque bibliographe aura pris la date des lettres de Mondello et d'Octavien, qui terminent cette édition *princeps*, pour celle de l'impression.— La première édition datée de l'*Epistolarium* est celle de Milan *per magistrum Leonardum Pachel et Vldericum Scinczenzeller Allamanos*, A. D. MCCCCLXXXIV, *III Cal. Majas, domino Gaspare Calcographis assistente*. Cette souscription est précédée de sept distiques, qui célèbrent l'excellence du livre. (Cf. Saxius, *Hist. Lit. Med.* p. 580. — Denis, *Ann. Typ.* t. I, 190 et t. IV, p. 497. — Panzer, *Ann. Typ.* t. II, p. 50.)

Cet *Epistolaire* fut réimprimé mainte fois vers la fin du quinzième et dans le cours du seizième siècle, sous le nom de *Epistolarium*, *Epistolare*, ou *Epistolæ*. Ce dernier titre est celui d'une édition de Venise: *Epistolæ Marii Philelfi*, 4°, car. romain, à la fin de laquelle on lit: « Epistolæ Marii Philelfi summopere emendatæ : ac Venetia magna

diligentia atque anxietate per me Joannem de Monteferrato de Tridino regnante incli(t)o duce Augustinus (*sic*) Barbadico anno domini Mcccclxxxxii (1492) die yi (*sic*) octobris. Laus Deo omnipotenti *a b c d e f g h i k l m n* omnes sunt quaderni. » — Cette édition est assez bien imprimée, mais elle nous a paru, en la parcourant, criblée de fautes d'impression.

II.

Marii Philelphi Annales in Historiam Finariensis Belli ab anno 1447 usque ad annum 1453, qui nunc luce primum donantur ex Ms. Cod. Cl. V. Dominici (?) Brichierii Columbi, Patricii Finariensis.

Cette histoire, en huit livres, de la guerre de Final, avait été imprimée par les soins de Brichieri Colombi (Voy. Mazzuch. *Scrit.* t. VI, p. 2089), pour entrer dans la collection des historiens d'Italie. Mais les nombreuses fautes qui la défiguraient la firent rejeter et détruire, et il n'en existe plus que quelques exemplaires dispersés en Italie. (Rosmini, *V. di F. Fil.* t. III, p. 106, note.) Elle ne peut donc se trouver, comme le veulent Lenglet Dufresnoy et d'autres auteurs, dans le t. II des *Rerum italicarum Scriptores*, qui n'a paru qu'en 1770. — Note de l'abbé Mazzuchelli : « Nell' Archivio Generale (di Milano) dal Sr Daverio mi fù monstrato un codice membranaceo in carattere teutonico che contienne la storia di Finale di G. Mario Filelfo, coll'arme in fronte ed il nome GAL. CAR. MAR. FIAR. (Galeotto Caretto Marchioni Finariensi) desso sembra l'autographo, e mi disse esser più corretto e compiuto dello stampato. » — Voyez *Vie de J.-M. Philelfe*, p. 53.

III.

« Joh. Marii Philelphi ad Magnum Equ. Auratum Ludovicum Nogarolam, præfatio in Isottæum librum : « *Fama refert, ut Isotta mortua virgo relata est ad superos.....* » In Codice sec. xv, nº 694 sequitur : *De pudicissima Virginis et generosæ ac præstantissimæ mulieris Isottæ Nogarolæ vita, moribus et doctrina.* — In altero codice 721 habemus : *Epigramma italicum ipsius J. Marii super Isottam* — ad calcem : *Verona VI nonas Octobris 1468 Marius Philelphus, manu pro-*

pria. E nostris codicibus editum fuit hocce carmen et etiam Epigramma, t. VI, p. VI, p. 17 et t. VII, p. I, p. 23 delle *Memorie per servire alla Storia letteraria.* »

Mittarelli, *Bibl. Muran.* p. 894. — Voyez sur Isotta degli Atti de Rimini, B, Ouvrages manuscrits, n° X.

IV.

La Traduzione in terza rima dell' Uffizio della Beata Vergine, co' Salmi, colle Preci, cogli Inni, a con altre Orazioni, stampata in Venezia, 1488 (format?).

C'est probablement la même édition que celle que cite Quadrio (t. VII, p. 108) : « *Officio della B. V. M.* tradotto e composto da Mario Filelfo, poeta laureato, in Venezia, per Bernardino di Cuori, 1488, in-16. » Il existe encore plusieurs manuscrits de cette traduction ; Pinelli (*Bibl. Pinel.* t. V, p. 98 et 99) en possédait un dédié à Maddalena Torella, marquise de Final et comtesse de Guastalla. Rosmini (*Vita di F. Filelfo*, t. III, p. 106, note) en cite un second qui se trouve dans la bibliothèque de Trivulce, avec cette différence qu'il est dédié au duc de Modène, Borso d'Est ; enfin Bandini en décrit un troisième, *Novelle Litt. di Firenze*, 1786, n^{os} 41 et 42. (Cet article corrige une assertion un peu trop absolue de la page 132.)

V.

J. M. Philelphi F. f. Epitomata ad illustrem Sigismundum Malatestam, Arimini principem, in IV libellos ab auctore distributa... Wolferbyti, 1662, typis Sterniis, in-8° de 176 pages.

L'éditeur de ce livre est Sam. Closius, de Breslau, mort en 1678, qui le publia sur le manuscrit autographe de Philelfe, donné en 1652 à Florence, par Carolo Dati à Heinsius, et par Heinsius au duc de Brunswick-Wolfenbüttel. (Cf. Baillet, *Jug. des savants*, t. IV, p. 298, éd. 1722, 4°, avec la note de La Monnoye ; — Burckhard, *Hist. Bibl. Aug. Wolfenbutteli*, t. I, p. 114.) Cette édition paraît avoir été réimprimée sous ce titre : *J. M. P., ducentis abhinc apud Italos clarissimi, Carmina Elegiaca e Ms. autographo nunc primum edita*, Francf. et Lips. 1690, 8°.

VI.

Une version latine en prose de l'*Odyssée* d'Homère, Venise, 1516, *per Bernardinum Venetum de Vitalibus*, fol. — Le titre porte bien *per Franciscum Philelfum*, mais comme cette version de Fr. Philelfe n'est absolument pas connue d'ailleurs, et que l'on sait par l'*Elégie* (v. 39) de la bibliothèque Saibante que Marius s'en était au contraire occupé, il est assez probable que le libraire aura dépossédé le fils moins glorieux au bénéfice d'un père illustre (Cf. Rosmini, *Vit. Fr. Fil.* t. II, p. 95). — (Cette édition n'est pas indiquée dans le *Bibliographisches Lexicon* d'Hoffmann. — *Éd.*)

VII.

Vita Dantis Alighierii a J. M. Philelpho scripta, nunc primum ex codice Laurentiano in lucem edita a Dom. Moreni, Florentiæ 1828, 8°.

Voy. *Antologia*, Février 1830, p. 115. — Cet ouvrage de M. Philelfe, cité assez souvent avant sa publication par Moreni, a conservé la mémoire d'une *Histoire des Guelfes et des Gibelins*, écrite par Dante, en prose italienne, mais qui n'existe plus maintenant. (Cf. Mehus, *Vit. Ambr.* p. 175.)

VIII.

Marii Philelphi poetæ laureati Carmen ad Rob. Valturium.

Publié dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum*, Florentiæ, 1719-26, t. VII, p. 168. (*Bibl. Laur. Med.* Plut. XLVI, n° 3. Montfaucon, *Bibl. Bibl.* p. 332. A. — J.-P. Tomasini, *Bibl. Ven. Ms.* p. 24.) — C'est probablement la même pièce qui se trouve dans le manuscrit 7237 de la Bibliothèque impériale à Paris, à la suite de l'ouvrage de Robert Valturius *de Re Militari*, avec ce titre : *M. Ph. p. laur. C. ad R. V. cl. V. magnificumque consularem Il. Sigism. Pandulfi Malatestæ*, etc.

Felices Italos et nostra volumina lingua,
Clare Roberte, tua, militiæque decus.
Exstincti reges dudum jacuere ducesque
Signaque summorum diraque bella virum, etc.

« Hic codex chartaceus, olim Colbertinus, anno 1463 exaratus « est. Ibi continentur R. Valturii Riminensis de Re Militari libri XII : « subjiciuntur ad calcem Basinii Parmensis, Marii Philelphi, et Ma- « rii Ariminensis carmina gratulatoria. 2° Ejusdem Marii Arimi- « nensis Epistola de Inscriptione a se Ravennæ inventa. 3° R. Val- « turii ad Mahomet Bey, sultanum, quum ei librum suum mitteret, « epistola. » Note manuscrite tirée des papiers d'A. Lullin. (Voyez *Vie de Marius Philelfe.*)

IX.

Le Plan des huit livres de la Laurentiade (Cf. B. Ouvrages manuscrits n° IV.)

B.

MANUSCRITS.

I.

Dans la bibliothèque royale de Turin on trouve le manuscrit K. 11. 26 de Marius Philelfe, cité par Montfaucon, contenant un poëme divisé en deux parties, qui a pour titre : *Joannis Marii Philelphi ad illustrissimum atque inclytum principem Gullielmum Palæologum Montisferrati Marchionem præfatio in utrumque Minervæ Carmen.*

Les premiers vers de la préface sont les suivants :

Nullius ingenio satis aptum munus adivi
Qui, Gullielme, tuo nomine digna canam.

Après la préface suit l'argument de la première partie du *Carmen Minervæ*, qui commence :

Bella viri quæ sunt olim insignita triumphis,
Et fusas acies et deportata trophæa
Tunc recitabo canens.

A la fin du manuscrit, fol. 61, on trouve un autre poëme italien du même Marius Philelfe qui a pour titre : *Canzon Morale di Mario Philelfo all' illustre ed inclito signor Guglielmo Palæologo, Marchese di Monferrato, de le Laude Palladie.*

Inclito, signorile, eccelso et tale
Ch' empi la Terra el' Ciel di meraviglia,
Quanto spirto celeste in uom mortale, etc.

Sur le premier feuillet du manuscrit on voit les armes de la maison de Montferrat avec le nom de Marius Philelfe, en chiffre avec des caractères d'or.

Le manuscrit paraît être écrit à la fin du quinzième siècle. (Note tirée des papiers d'A. Lullin.)

II.

Marii Philelphi Carmen de Laudibus Agri Veronensis ad Domitium Georgium Veronæ præfectum.

Le même ouvrage se trouvait dans la Bibl. Saibante, n° 357, sous le titre de *Verona*. (Cf. Maffei, *Veron. Illustr.* t. II, p. 108. Tiraboschi, t. VI, II, p. 295.) C'est un poëme en trois chants et en vers hexamètres. Il se trouve aussi dans le n° 8315 de la Bibliothèque impériale avec beaucoup d'autres pièces : l'Eloge de Georgi et de sa famille ; — l'Histoire de Vérone, sa description et celle de ses environs ; — Eloge des Vénitiens et de leur gouvernement.

III.

Jo. Marii Philelphi artium et utriusque juris Doctoris, Equitis aurati et Poetæ laureati, ad clar. integ. q. Pont. Divi X^isti^ Petrum de Regalibus cardinal. B. M. primus Bucolicorum liber et in eum præfatio elegiaca..... A la fin : *Opus editum auctoris manu octavo idus maji 1473.*

Bibliothèque impériale, n° 8368, in-4°, vél. 146 f. Trois livres d'Eglogues. Ce P. de Regalibus, auquel ce recueil est dédié, doit être *Pierre Riario*, créé cardinal en 1472 et mort en 1474. L'écriture est la même que celle de l'*Amyris*. En tête de ce recueil on

lit cette épgramme d'un certain Domitius (Dom. Calderinus, commentateur de Martial, mort en 1477?) qui prouve que les poésies de Marius Philelfe n'étaient pas goûtées de tout le monde:

Dum Mæcenatem faciunt te munera, Petre,
Unius, et vates dextera larga fovet;
Ecce Maroneam tentat novus auctor avenam,
Et strepit ad lassos fistula rauca boves.
Hic tibi Vergilius voluit nunc, Petre, videri:
Sed male cum dictet carmina, pastor erit.

IV.

Jo. Marii Philelphi Laurentiados Carmen de fatis ortuque Laurentii de Medicis, propria Philelphi manu scriptum a° 1474.

Voy. *A Catalog of the Harleian Coll. of manuscripts*, London 1759, in-f°, n° 2522. — Dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum* (Flor. 1719-26), t. VII, p. 168, on a publié un plan des huit livres de la *Laurentiade*, adressé par M. Philelfe à Laurent de Médicis, sous ce titre.: *M. Philelphi Tolentinatis..... ad urbis Florentiæ principem Laurentium Medicem Laurentiados argumenta.* L'auteur témoigne qu'il espère beaucoup de la munificence de Laurent.

V.

Jo. Marii Philelphi Poematum libri. — Tigurini scriptus a° 1458.

Voy. *A Catal. of the Harl. Coll. of manuscripts*, n° 2605. — J'ignore ce que contient ce manuscrit.

VI.

Marii Philelphi, A. et u. j. D. Equitis aur. et poetæ Laureati De communis vitæ continentia ad Xistum Robur, Pontif. Max.

« Di questo bellissimo codice autografo dall'autor dedicato al Pontefice Sisto IV, leggesi una esatissima descrizione alla p. 76 e

seg. del *Catal. de' Cod. manoscritti della famiglia Capilupi di Mantova del signor Ab. don Giov. Andres.* » (Rosmini, *Vita di F. Fil.* t. III, p. 107, note.) Ce manuscrit paraît provenir de la famille Arrivabene, à Mantoue. Voy. Bettinelli, *delle Lett. ed Art. Mantov.* p. 43.

VII.

Un' Orazione e alcune altre poesie Italiane e Latine.

Voy. Bandini, *Catal. Cod. Mss. Bibl. Laurent.* vol. III, p. 799 et vol. V, p. 465. — Tiraboschi, t. IX, p. 127.

VIII.

Cosmias. — Ad Magnanimum et Inclytum Cosmum Medicem Primatem Florentinum, Cosmiados Carmen primum.

Voy. *Bibl. Med.* Plut. 34, Cod. 43. — Mehus, *Vit. Ambros.* p. 376. — Fabroni, *Vit. Cosmi Med.* p. 172. — Rosmini, t. III, p. 107. — Moreni, *Bibl. della Toscana*, t. I, p. 370.

IX.

Elégies à la louange de Cosme de Médicis.

Voy. Bandini, *Catal. Codd. Lat.* t. II, p. 159. — Tiraboschi, t. VI, II, p. 296.

X.

Marii Philelphi præfatio in opus Isottidos ad sig. Malatestam (quem Martem appellat).

Voy. *Bibl. Med.* Plut. 91, Cod. 42. — Mehus, *Vit. Ambr.* p. 376. — Rosmini, t. III, p. 108. — Il s'agit ici de *Isotta degli Atti di Rimini*, femme de Sig. Malatesta. Une autre Isotta Nogarola a été célébrée par Tobia del Borgo. Voy. Maffei, *Verona Illustr.* t. II, lib. III, col. 105. Affò, *Scrittor. Parmig.* t. II, p. 197 et suiv.

XI.

Un poëme sur les *Travaux d'Hercule*, en seize livres.

N° 322, ms. lat. de la bibliothèque de Modène. Le premier cahier manque; le second commence par ces vers :

Quod si nostra nequit te flectere forte ruina,

et le poëme se termine par celui-ci :

Herculis hac similes possint committere votum.

Vient ensuite l'épigramme : *In invidos et detractores;* puis : *Marii Philelphi manu propria. Liber dono datus ill. Herculi Æstensi quarto kal. Junias*, 1464. Cet ouvrage est à la louange d'Hercule I^er^ d'Est, duc de Ferrare, et successeur de Borso, en 1471 : l'écriture du manuscrit paraît être la même que celle de l'*Amyris*.

XII.

J. Marii Philelphi ad illustrissimum Borsium Mutinæ Ducem Marchionemque Estensem præfatio in opus de Bellicis Artibus et Urbanis.

N° 222, ms. lat. de la bibliothèque de Modène. Il commence : « Majores nostros Græcos Latinosque in omni rerum genere disciplinarumque perdoctos... » — Il finit : « ... Et specimen continentissimæ ac liberalissimæ tuæ vitæ enarrandum attinet. Τέλος. » — Ouvrage en prose qui paraît être une espèce d'histoire littéraire(?) où Marius passe en revue les principaux auteurs de l'antiquité.

XIII.

Libro di Mes. Mario Philelfo, dottore, cavaliere e poeta, chiamato Glycephila, e intitolato al nobile e generoso giovane Guido Antonio figliuolo già del magnifico Guido Antonio de' Lambertini da Bologna.

Incomincia : « Proemio all'opera chiamata *Glycephila*, nimpha Bolognese. » In fine : « Qui finisce l'opera ch. *Glyc.* N. Bol. intitolata al gen. giov. G. A. de' L. e composta dal magnifico cavaliere Mess. Mario Philelfo, ecc..... »

Manuscrit sur vélin, in-4°, de la bibliothèque de Modène. « Tutta l'opera non è che un romanzo contenente gli amori di Deifobo Lambertini con detta Glycephila, il quali pero non ebbero il fine desiato, essendo stata la nympha maritata ad altro suggetto. Esso è in prosa composto : ma l'autore vi ha inscritte dentro quatro canzoni e due lettere, cioè proposta e riposta in due sonetti diffuse. » Quadrio, t. IV, p. 444.

XIV.

M. Philelphi oratio de iis quæ in magistratu requiruntur, habita apud tribunos plebis et senatum populumque Bononiensem.

A la fin : « Habita Bononiæ VI idus septembris 1461, et pridie illius diei est edita quam raptim. » (Cf. Bandini, *Catal.* III, col. 799-806.)

XV.

Initium Satyræ in vulgus equitum, Literatorum Doctorumque facultatum omnium, Comitumque Palatinorum et Poetarum laureatorum quos paule antè Imperator Federicus insignivit.

Manuscrit de la bibliothèque Saibante à Vérone. Cf. Maffei, *Ver. Ill.* t. II, p. 108. — Tiraboschi, t. VI, II, p. 253. — Il commence ainsi :

> Thura litate Jovi, Pieriæ : spargantur ubique
> Laurea serta domi, decrescat laurus et omnis
> Porta coronetur festa, sine murmure, fronde.
> Tempus adhuc, etc... »

XVI.

Quelques poésies conservées dans la bibliothèque de Saint-Augustin, à Turin.

« Del soggiorno del Filelfo in Torino abbiamo anche una pruova in alcune poesie, che ivi se ne conservano nella biblioteca di S. Agostino, scritte da quella città e quasi tutte a un certo Michele Lucerna, di cui già era quel codice. Due di esse hanno la data del 1455 e del 1457. » Tiraboschi, t. VI, p. 1047, note. — Je n'ai pu avoir à Turin aucun renseignement sur ces poésies.

XVII.

AMYRIS.

Ce poëme de Marius Philelfe, qui renferme une histoire versifiée de la prise de Constantinople par Mahomet II, et des brillants succès dont ce prince fit suivre cette mémorable conquête, ne nous est parvenu que par un seul manuscrit que possède la bibliothèque publique de Genève. Ce manuscrit est resté pendant longtemps absolument inconnu, ainsi que cela est établi par une lettre du célèbre bibliothécaire du duc de Modène, Tiraboschi, adressée à Senebier [1], et comme Tiraboschi lui-même l'a confirmé dans son *Histoire de la Littérature italienne*. Ami Lullin avait rapporté ce manuscrit d'Italie, et dans une fête académique il avait prononcé une harangue latine sur l'*Amyris*. Il en fit présent à la bibliothèque publique de Genève, où plus tard Senebier crut, en le mettant en lumière, être le premier auteur de sa découverte [3]. Son *unicité* depuis lors s'est chaque jour mieux constatée par les efforts inutiles faits dans toutes les bibliothèques, d'Italie principalement, pour en trouver un autre exemplaire.

La date de la composition de ce poëme est aisée à établir au moyen des données positives que renferment soit le poëme lui-même, soit l'*Élégie* de Marius Philelfe [4], dans laquelle il énumère ses travaux. Dans cette dernière pièce l'auteur parle de son ouvrage sur la prise de Constantinople:

Romaque Turcarum capta furore nova.

Son poëme était alors divisé en trois chants; à cette époque

[1] Senebier, *Catalogue raisonné des Mss. de la ville et république de Geneve*, 1779, in-8°, p. 236-245.

[2] T. VI, p. II, p. 296, édit. Moden. 1776.

[3] Senebier, *Catalogue raisonné*, p. 236-245.

[4] Voy. page 156, vers 28.

Marius Philelfe n'avait pas encore quarante-cinq ans, puisqu'il dit positivement :

Nondum lustra novem tenui...

C'était donc avant 1471 qu'il commença son poëme, puisqu'il était né en 1426, à Constantinople; je dis *il commença*, parce que ce poëme n'a pas trois chants seulement, mais *quatre*. En effet, ce quatrième chant, dans lequel il est question du premier siége de Scutari par les Turcs, lequel est de l'an 1474, dut être composé postérieurement à cet événement.

D'autre part, Marius, dans ce poëme, s'adresse à Galeas-Marie Sforce, duc de Milan, pour le conjurer de se mettre à la tête des princes chrétiens, et de contenir par une ligue, dont il serait l'âme et le chef, le flot envahissant de la domination turque. Or, Galeas-Marie fut assassiné le 26 décembre 1476, et comme il eût été fort ridicule d'appeler solennellement un mort à la mission de réunir la chrétienté, déchirée par ses discordes intestines, pour l'opposer tout entière aux armées de Mahomet, il faut en conclure que le quatrième chant est antérieur à cette date de 1476.

Et maintenant il faut observer que Scutari fut de nouveau assiégé par les troupes de Mahomet II en 1478 et abandonné à ce prince en 1479, par le traité de paix qui fut conclu le 26 janvier de cette année à Constantinople, entre le sultan et les Vénitiens, par l'entremise du secrétaire d'Etat de Venise, Jean Dario. Si l'achèvement du quatrième chant était postérieur à cet événement, il y serait fait vraisemblablement allusion par le poëte, à propos du premier siége; mais on ne trouve dans le quatrième chant aucune allusion de ce genre : il résulte au contraire de la manière dont Philelfe parle de la levée du siége comme d'un acte de simple justice de la part de la Divinité, qu'à l'époque où il écrivait Scutari n'était pas encore tombé définitivement au pouvoir des Turcs, et ce qui achève de le prouver, c'est que dans le livre I on trouve, dans le discours où Bellone énumère à Mahomet toutes ses conquêtes futures, une allusion qui ne permet à cet égard aucun doute; en effet, on y lit les vers suivants (Lib. I, v. 717-719) :

..... Tu desine velle
Quæ tibi fata negant : Scutarim, me consule, mitte,
Quod saxum tibi fata negant... ...

De plus, le séjour que fit Marius Philelfe dans la ville d'Ancône, va de 1471 à 1476. Il est donc très-vraisemblable que ce fut pendant la durée de ce séjour dans la ville où demeurait Othman Lillo, à la

prière duquel il écrivit son poëme, que Marius Philelfe dut l'achever.

Enfin, il est une dernière preuve, qui me paraît trancher la question dans le même sens que je viens de le faire à l'aide des diverses déductions exposées ci-dessus : c'est que, dans le prologue de l'*Amyris*, Othman Lillo, en parlant de Marius Philelfe, dit : « *Annos jam natum quinquaginta.* » Marius avait donc cinquante ans au moment où son poëme venait sans doute d'être terminé, puisque Othman Lillo écrivait la lettre à Mahomet par laquelle il annonçait et expliquait au sultan le présent qu'il venait lui remettre. Or ce fut précisément en 1476 que Marius Philelfe atteignit sa cinquantième année.

Le manuscrit de la bibliothèque de Genève est sur vélin, petit in-4° ; ce qui augmente encore son prix, c'est qu'il paraît être tout entier de la main de l'auteur. Telle est en effet l'opinion de Senebier, qui fait observer que l'écriture ne porte point le caractère maniéré des copistes de l'époque, mais qu'elle offre seulement des lettres cursives formées rapidement et à main levée. D'ailleurs, l'épigramme de six vers, adressée au lecteur par l'auteur, et qui termine le poëme, ne peut laisser aucun doute à cet égard ; elle est aussi explicite que possible.

Les armoiries qu'on voit en tête de ce manuscrit sont un écu d'azur à trois quinte-feuilles de gueules, deux et un, au chef cousu d'azur, à trois fleurs de lis d'argent, brisées d'un lambel à quatre pendants de gueules, surmonté d'un timbre fermé et de profil, couvert de lambrequins d'azur et de gueules, et pour cimier un griffon de sable, langueté de gueules, membré et armé d'une quinte-feuille de gueules.

Senebier fait observer à ce sujet que les armoiries des Philelfes paraissent être différentes de celles dont on vient de lire la description : on en voit sur un autre manuscrit des ouvrages de Fr Philelfe, qui sont d'azur, à une aile d'aigle éployée d'or ; ailleurs on les voit unies à celles des Médicis ; dans d'autres manuscrits elles varient encore, mais cela a peu d'importance, car on sait que François Philelfe, père de Marius, les changeait assez fréquemment.

L'importance de ce manuscrit, qui n'a jamais été publié, m'engage à en donner une analyse aussi exacte que possible, et qui soit de nature à remplacer une publication entière du poëme, que rendraient oiseuse la longueur démesurée de l'ouvrage et son peu de valeur au point de vue littéraire. Afin de mieux atteindre mon but, j'entremêlerai cependant cette analyse d'assez nombreuses citations que j'emprunterai spécialement, d'un côté aux passages qui peuvent le mieux donner une idée suffisante du style de Phi-

lelfe dans ses morceaux de poésie déclamatoire, de l'autre aux narrations qui reçoivent une certaine valeur au point de vue historique de la circonstance, que le poëme de l'*Amyris* concorde très-bien, pour l'exactitude des faits cités, avec les témoignages fournis par les historiens de l'époque. Il est facile de s'en convaincre par une comparaison minutieuse, mais qu'il serait fastidieux de suivre ici dans tous ses détails, avec les historiens qui ont pour sujet la prise de Constantinople, en particulier avec les ouvrages de Leunclavius et de Chalcondylas.

Je dirai seulement ici que les principaux faits que nous apprend le poëme de Philelfe sont les suivants :

1° Mahomet, quoi qu'on en ait pensé jusqu'à présent d'après des témoignages peut-être un peu obscurs de divers écrivains [1], n'entendait

[1] Une note de Villoison (*Notices [illegible] Mss. de la Bibl. Imp.* t. VIII, part. II, p. 22) exprime l'opinion suivante : « Les Turcs ne s'amusaient guère à lire les ouvrages latins; j'en excepte Mahomet II qui, au rapport de Nicolas Sagundinus, natif de l'Eubée, dit (*In oratione ad Sereniss. Principem et invictissimum Regem Aragonum Alphonsum, Neapoli, ultimâ Januarii 1453, de personâ Teucri* [*Mahometis II*] *et ejus naturâ, moribus, intellectu et sapientiâ*) : « In tot tantarumque rerum perenni, ut ita dicam, ministratione, etiam literis « et philosophiæ operam dare conatur. Habet apud se virum in philosophia doc- « tissimum, lingua Arabem, qui quotidiè certo tempore principem adeundi et « aliquid auditu dignum sibi legendi potestatem habet. Tenet prætereà duos me- « dicos quorum unus *latinè*, alter *Græcè* est eruditus. His familiarissimè utitur, « eorumque dictatu veteris historiæ *cognitionem habere voluit.* » — Le savant Ab. Andrès (page 18 de sa *Lettera al S. Ab. Giac. Morelli soprà alcuni codici della Bibl. Capitolari di Novara e di Vercelli*, Parma 1802,8°) cite ce passage d'après un ms. de Novara, et il aurait pu ajouter que ce même discours se trouve aussi dans un ms. latin coté 4504, n° 39, et indiqué p. 544, col. 1, t. III du *Catalogus Codicum Ms. Bibliothecæ regiæ.*»—Voy. *De la prinse de Constantinople*, dans la *Collect. de Chroniques*, par Buchon, t. XIII, p. 332.

Paul Jove contient, sur le même sujet, le passage suivant (*Elog. Viror. bellicor. virt. illustr.* lib. III) : « Cæterum Mahomet..... hanc saltem confessione omnium certam laudem a barbaris repudiatam non insulse tulisse existimatur, quod ei literarum et præcellentium artium decus cordi fuerit; quando cunctas clarissimarum gentium historias sibi verti in *Tyrcicam linguam* juberet, ut inde haustis militiæ præceptis actionum suarum disciplinam exemplorum varietate confirmaret, et præclaros artifices pictoresque præsertim insigni liberalitate complecteretur. Nam et commentaria rerum ab ipso gestarum a liberto ejus Vicentino conscripta legimus, veraque ejus imagine sumus potiti, quam Gentilis Bellinus a Venetiis Byzantium evocatus pinxerat, quum ibi regiam multis tabulis rerum novarum ad oblectationem jucundissimam refersisset. » — Voy. Guillet, *Hist. de Mahomet II*, liv. I, p. 17.—Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs*, liv. VI, p. 289. — Phranzes, I, 33. — L'esclave vicentin, cité par P.

pas la langue latine et n'était guère soucieux de s'instruire dans les sciences du temps; du moins Othman Lillo ne craint pas de l'insinuer fort clairement dans la préface adressée à ce prince; et certes il n'aurait pas, même d'une manière indirecte, parlé à Mahomet II du besoin où il se trouvait de se faire rendre compte des ouvrages en langue latine par des interprètes, s'il y avait eu pour lui à cet égard l'ombre d'un doute. Cependant il est à noter qu'un passage du poëme de Philelfe semble impliquer que Mahomet connaissait l'histoire, tout au moins celle de l'antiquité, et confirme ainsi le dire de Paul Jove. En effet, dans le chant II, en racontant la prise de Constantinople, Philelfe dit que l'idée de transporter par terre des galères dans le golfe de Ceratinum fut suggérée au sultan par l'opération analogue que Xerxès exécuta au travers de l'isthme du mont Athos [1]; mais ce peut aussi n'être qu'une supposition du poëte sans réalité historique absolue.

2° Philelfe attribue la prise de Constantinople aux divisions qui régnaient alors parmi les Grecs, à leur mauvaise défense, et principalement à leur fausse sécurité.

3° Il dit positivement que Mahomet II fit transporter par terre ses galères dans le golfe de Ceratinum.

4° On y trouve peinte, à plusieurs reprises, la terrible frayeur que causaient alors à l'Italie les conquêtes de Mahomet, ses flottes et ses armées.

5° Enfin, on apprend par l'*Amyris* un fait de détail qui ne se retrouve pas dans les historiens qui se sont occupés des conquêtes des Turcs à cette époque : je veux parler de la destruction de Moncastro ou Bialogorod, dans la Bessarabie; cette ville fut abandonnée et brûlée par ses habitants à l'approche de Mahomet; les historiens se taisent complétement sur ce fait, quoique pour tout le reste ils soient parfaitement d'accord avec l'*Amyris* [2].

Jove, est Jean-Marie Angiolello. — Voy. Bayle, *Dict. art.* Angiolello. — Tiraboschi. — Angiol. Gabriele di Santa Maria, *Scrittori Vicentini*, t. III, part. 2^da^, p. 1-8. — Sur Gentile Bellino, voy. Tiraboschi, *Stor. della Letterat.* — Lanzi, *Storia pittor. Ital.*

[1] ..... Omnia mente
Cogitat infracta Mahomettus, quodque ferebant
Historiæ in Persas cum magnis viribus esset
Velificatus Athos..... (*Amyris*, lib. II, v. 971 et seq.)

[2] Voy. Guillet, t. II, p. 271. — *Annales Turcici latine redditi a Leunclavio* p. 332. — Laonic. Chalcond. lib. IX, p. 268. — Ducas, p. 194.

Le titre même du poëme, *Amyris*, vient du mot arabe *émir* (seigneur), ainsi que l'observe Senebier, d'après Ami Lullin, premier possesseur du manuscrit dont nous nous occupons. *Amyras*, dans ce poëme, est un titre fréquemment donné à Mahomet. On lit dans les *Adages d'Erasme* (p. 494) : « Ἄμυρις μαίνεται, allegoria proverbialis ubi quis sub insanare prætextu, rebus suis consulit ac sibi cavet [1]. »

Le prologue du poëme est en prose, et nous apprend dans quelles circonstances il fut composé.

Je donnerai du reste au lecteur ce prologue tout entier; il est adressé à Mahomet par Othman Lillo, d'Ancône. Lillo lui rappelle l'attachement dont la famille des Ferducci, ses ancêtres, a toujours fait profession pour la maison de Mahomet, et la faveur dont Lillo Ferducci avait joui auprès de son père Amurat; ce Ferducci, père d'Othman, après avoir exercé pendant vingt-quatre ans le commerce à Gallipoli, n'avait obtenu d'Amurat la permission de faire un voyage dans sa patrie qu'à la condition de revenir se fixer avec sa famille à Gallipoli, et le nom d'Othman que portait son fils était un témoignage de cette faveur et de cette promesse qu'il n'avait pu cependant réaliser. Après la mort d'Amurat et de Ferducci, les bons souvenirs ne s'effacèrent pas entre les deux maisons, puisque Mahomet II rendit la liberté, lors de la prise de Constantinople, à Ange Boldoni, gendre de Ferducci [2]. Othman Lillo Ferducci témoigne au sultan toute sa reconnaissance pour ce service, lui assure que dès ce moment il lui est entièrement dévoué, et qu'à défaut d'autre moyen de lui prouver ses sentiments d'affection et de gratitude, il a pris la résolution de faire passer à la postérité ses conquêtes et ses victoires, en les faisant célébrer par un poëte : il lui offre donc le poëme écrit à son honneur par son ami Marius Philelfe, et autant qu'on en peut juger par quelques passages, il paraît l'avoir porté lui-même au sultan, à Constantinople.

Voici le texte complet de ce prologue, dont je viens de donner l'analyse succincte :

[1] Senebier, *Catal. des Mss. de la bibl. de Genève*, l. l.

[2] L'histoire de la captivité et de la faveur d'Ange Boldoni est racontée par Ferretti, et d'après lui par Giuliano Saracini. (*Notizie Istor. d'Ancona*, p. 265, 266.) A. Boldoni fut consul d'Ancône à Constantinople, et en 1474 il fut choisi pour conclure une alliance entre Ancône, Camerino et Ascoli (Saracini, *ib.* p. 268, 277.)

Ad illustrissimum et invictissimum Turcorum Amyram Othman Lillus Anconitanus præfationem in Amyridos codicem misit.

Vetus est Ferducciis, majoribus meis, cum præstantissima familia tua, ô Mahomette, rex optime ac imperator invictissime, pietatis ac fidei vinculum, à quibus ego degeneraturus sum nusquam. Nam ut silentio prætream reliquos, Lillus Ferduccius, pater meus integerrimus, apud Amorattim clarissimum patrem tuum, incredibili valuit et auctoritate et gratia. Fuit enim ab ineuntibus suis, ut ità dixerim, annis Callipoli ea cum omnium procerum benevolentia, mercatorum fide, principis æquissimi favore, ut in hunc usque diem nulla rubigo vetustatis e Callipolitanorum mentibus deleverit ejus nomen. Egit autem tuo in regno, maxima cum omnium laude, annos circiter quatuor et viginti. Præter fidem vero et integritatem, qua mercatorum omni generi jucundissimus et communissimus erat, quam carus et utilis foret tuæ patriæ hinc liquet, quod et multas et amplas ei causas tuus felicissimus ille genitor committebat, ac ipsius æque fidebat industriæ, probitati atque fidei, ac si ex suis alumnis alter esset. At Saragias præses provinciæ, tuo fortissimo genitori tam gratus, quanti faciebat hunc Lillum! Quantis eum laudibus extollebant singuli, qui tuis urbibus regendis gubernandisque præficerentur! Ex juniore qualis ille profectus est, jam natu major tua in regione ditior effectus cunctorum benevolentia, domum sibi peregregiam Callipoli comparavit ea mente ut non esset urbes tuas unquam deserturus. Delegerat enim Turcorum principes, quos tanquam numina et coleret in terris et veneraretur, tantam in tuis majoribus justitiam, humanitatem magnificentiamque videbat. Sed demum in patriam revocatur a suis, et assiduis precibus accersitus redire cogitur. At non id priùs constituit facere quam bona liceret Amorattis sui regis venia. Solum enim hunc sibi proposuerat, et principem cui parere vellet, et ducem atque consulem cogitationum suarum omnium, quem audiret sequereturque continue, cujus injussu nihil meditaretur, nihil exsequeretur. Quare cum hunc dominum de suo consuluit reditu, nedum est dissuasus, verum etiam Anconam prohibitus regredi, tam erat præstantissimo patri tuo et acceptus et jucundus ipse Lillus. Verum cum rursus iterumque ab agnatis, cognatis, affinibusque suis revocaretur in patriam, idemque ipse crebrius facillimum et perbenignum principem obsecraret liceret sibi, vix demum exoravit; sed ea quidem lege, ut aut rediret non multò post, aut assiduas de sua valetudine

litteras mitteret. Ad hæc autem, si jungeretur uxori, familiæ regiæ nomen primo daret quem habiturus esset ex conjuge filium. Promisit omnia Lillus, et rediturum se, nisi coactus patriam nequiret destituere, et scripturum interea semper, et primogenitum marem Othman esse vocaturum. Domum vero, quam amplissimam et pene regiam habebat Callipoli, Theodoro commandavit cuidam Græco, cui per id temporis ejus urbis incolæ non mediocris adhiberi solebat fides, ea mente ut continuo reverteretur Callipolim. At cum nequiverit suorum sententiis et voluntatibus refragari, quorum singulorum consiliis, ut nuberet, invitabatur, maritali tandem astringitur vinculo, nec facile potest, ut solutus valuisset, deserere domum patriam : sed ea tamen in spe perseverabat, ut cum licentiùs posset, rediret ad tuos. Quæ duo fuerant cætera quæ promiserat, et scribebat assidue, dominumque ne moleste ferret moram suam precabatur; et natum me sibi filium Othman jussit proprio dici nomine. Misit autem Laurentum Ferduccium Anconitanum civem industrium, qui sua gereret Callipoli ac in universa tua ditione negotia. At cum non multo post hic, arbitratus se commodius rem nostram agere, domum a patre meo quæsitam vendidisset eidem quem dixi Theodoro, non potuit Lillus id non impatientissime ferre: non enim faciebat minoris habere quidquam in Teucrorum regno, quam quidquid Anconæ quæsivisset. Interea temporis et tuus ille infracto animo, summaque virtute pater Amorattis, o rex invictissime Mahomette, luce vitali functus est, et Lillus diem supremum obiit; quumque hic, quamdiù vixit, nihil avidius concupivit quam apud Turcos vivere, nihil nobis majore persuasit opera, quam ut in tenenda vestræ majestatis gratia suam imitaremur industriam. Sed non prius ex hac mortalium digressus est vita, quam varios fortunæ sit expertus ictus, et in utramque partem vario jactatus ab ea ductu. Nam et ob suam sollertiam fidemque singularem atque probitatem, quas opes cum tuis sibi majoribus comparaverat, auxit atque nobilitavit, et bellis demum in Italia circumquaque conflantibus, aliisque calamitatum gradibus compulsus est, deteriorem suam rem efficere, ut

Passibus ambiguis Fortuna volubilis errat,
Et manet in nullo certa tenaxque loco.

Postquam fato functus est Lillus pater meus, ego, qui ob nominis Othman quo sum insignitus præstantiam, nativo quasi munere tuo videbar deditissimus generi, cuique fatali quodam sidere spes optima semper atque maxima ex Turcorum fuit regibus, decrevi con-

tinuo ad tuam excellentiam advolare, quodque nunc sum demum prosecutus, ejus me Lilli filium declarare, qui tanta et observantia fuisset in tuos et fide. Nam et post felicissimi patris tui fata innovatum est meis affinibus etiam cum tua majestate priscae benevolentiæ vinculum. Angelus enim Boldonus, cui soror mea jam nupserat, cuique navis esset suis et nostris onusta rebus et pulcherrima et opulentissima, in Constantinopolitano excidio captivus factus est, et statim, quod Lilli diceretur fuisse gener, tua munificentia et libertate donatus est, et rebus omnibus quæ sibi fuissent communes cum nostris. Eo magis atque magis sum et incensus et inflammatus incomparabili desiderio præsentem me tibi dedicandi, dicendique: Ecce tuum servulum Othman Lilli Ferduccii filium, Imperator invictissime. Sed urgebat angustia rei familiaris, cogebatque compotem non esse mei. Nam et quæ ad quinque ac viginti millia nummorum aureorum emerat pater meus prædia, mutata fortuna vix decem millibus obligarat pignora, et in tantam est sobolem dilatata domus nostra, numerum præsertim fœminarum maximum, ut quo me volverem, qui major natu guberno reliquos, haud satis interdum acciperem. Quid enim in tanta fortunæ varietate mihi proponerem spei? Unde in pessimis hodiernorum hominum moribus communique populorum avaritia auxilium implorarem? In quo mihi in universa Italia principe, in qua civitate salutem mihi paratam fidemque propositam existimarem? Nam præter affines, præter necessarios et propinquos meos, qui sunt Anconæ atque in universo fere Agro Piceno infiniti, ex mea familia Lillique reliquiis exstant tres et triginta viri fœminæque. Generos sileo nobilissimos, sororios generosissimos. At urbs quidem hæc omnis sine spe melioris fortunæ in re nostra nobis est constituta, ut non meliore sorte, sed meliore certe animo cogar ad te ire, princeps invictissime, non quod non idem jamdudum constituissem a teneris fere unguibus, sed quoniam quum tempus expectarem quo elegantior ad te irem, ejusque Lilli similis qui tam carus erat felicissimo patri tuo, videamque non modo non adesse, sed abesse longius, decreverim aliquando potius vel sero egenum ad te ire quam nunquam divitem. Tu enim, Imperator Mahomette cunctorum maxime, ut es non iniquus omnium rerum arbiter, ita mentem rimabere, meam rem non spectabis. Scis enim fortunæ quæ dicuntur bona præsertim in privatorum manibus nunquam esse perpetua, facillimeque huc et illuc commutari, ut quem dies vidit veniens superbum, hunc dies vidit fugiens jacentem. Mens enim nostra, quæ potest et constans et immutabilis esse, a tam sapienti principe considerari solet

in viro, ut intelligatur quis sit quantique censendus. Re igitur vel deteriore facta, fortuna patris mei domum totam conquassante, mens est ea in te mihi, ut non alium ducam in terris Mahomettum Teucrorum principem felicissimum, ac serenissimum sidus quoddam, cujus luce, ductu atque gubernaculis quod superest mihi vitæ ducam, moderer et compensem. Tanta enim sum erga tuam majestatem pietate, fide, atque devotione, ut a tua videatur pendere salute salus mea, cum tua sit incolumitate incolumitas conjuncta mea. Nam et præter antiquam meorum in tuos teque observantiam, cur te et colam et venerer, accesserunt non parvæ quidem rationes, quibus tuo nomini semper afficiar vehementius. Quis est enim tam saxeus, ferreus atque plumbeus, quis adeo obtuso pectore, qui cum de te tuisque rebus tam singulari cum laude gestis quidquam audit vero dici, non rapiatur desiderio videndi tui, non feratur in præceps aviditate se tibi devovendi, non flagrat incredibili quodam in te studio? Nam sive quas gessisti res bello, nulli non modo perfectas sed ne cogitatas quidem antea, discurramus, seu quæ pace ministras, nemo te uno fortior atque animo major inveniri possit ferro, nemo justior et magnificentior toga. Quare cum ad te quoque venturus essem, nec ignorarem Persarum morem vetustissimum doctissimorum omnium judicio comprobari, ut qui ad suum accederet regem, munus afferret quo indicaretur mentis fides, cum rem ampliorem afferre non possem, eam certe attuli, quam tibi omni thesauro cariorem fore non dubitarim. Quod si ut Artaxerxes ab homine rustico, qui nil aliud potuisset, quam optima mente ex propinquo fonte undam attulit, et accepit jucundissime, et avidissime bibit; quam tu jucundius accipies hunc de tuis laudibus codicem exaratum, avidiusque percurres, cum otii fuerit quidpiam, res egregie, magnifice, strenue, summaque cum virtute abs te gestas, mentemque meam interpretabere fidelissimam, quæ procuret immortalitatis tuæ possessionem non vulgarem. Nam cum audirem assidue tot ac tantis te laudibus extolli (nequeunt enim vel inviti non hostes de rebus ab hoste cum laude gestis magnifice loqui) nominisque tui gloriæ jamdudum dicatissimus essem, cogitavi qua re tibi gratificari magis possem. Tibi regna sunt in Asia et Europa quam plurima : thesaurus antehac inauditus, quem neque Crœsus unquam possedisset, nec Midas : omnis gaza tam excellens, ut non fuerit audita vel lecta prius. Sed pertinet ad te, princeps optime, immortalitatem nominis ita posteris et tuis et reliquis commendare ut nunquam deleatur. Id nisi doctrina fiat eloquentiaque scriptorum, vagatur hominis fama: stabile vero firmumque domicilium

nullum habet. Quam autem conducat tibi tuas res summa cum virtute gestas, codicibus historicorum et poetarum celebrari, Cæsaris testimonium accipe, qui ex Æneadum ortus genere te suæ familiæ successorem voluit non indignum suo et nomine, et titulo, et meritis. Nam ne suarum rerum deesset aliquando recitator, suos ipse commentarios edidit. Quanto sit autem et is Cæsar, et Alexander, et Cyrus scriptorum nobilitatus præstantia, hæc est non vulgaris conjectura, quod eorum fama jam pridem esset extincta, sublatis iis codicibus latinis atque græcis, quorum beneficio sunt nunquam interituri.

Vivas tu quidem utinam diù superesque Nestoris annos! at denique moriturus, si nihil de te scriptum extiterit, quam famæ posteritatem reliqueris, quam in hoc sæculo gloriam, quas laudes tuis posteris imitandas? Ad superos, dixeris, modo perducar, nihil sum appetiturus. At quid in hoc orbe laborasti? Quid die noctuque procurasti rerum gestarum meritis tibi apud omne hominum genus gloriam immortalem comparare? Hæc ego cogitans virum inveni, cum quo mihi summa est et benevolentia et familiaritas, qui communi doctissimorum omnium sententia summo est ingenio et eruditione admodum rara, quique ex tua ista nova Roma natus est, nobilissimo Chrysoloræ genere, Marium Philelphum, artium et juris utriusque doctorem, equitem auratum ac poetam laureatum, annos jam natum quinquaginta. Hunc et rogavi et pluribus tandem induxi precibus, qui res hactenus abs te strenue gestas immortalitati committeret litterarum. Exaratum denique hac de re codicem versuum circa quatuor millium quadringentorum, ad tuam detuli majestatem, quem, cum otii nonnihil dabitur, percurras, ac eorum gaudeas interpretum relatione de te dictis disertissime, qui et Latina tenent et Græca et apud omnes vivunt opulentissime. Ocius huc non ivi, quoniam non antea potuissem hoc afferre donum. Nunc erga te meam et fidem et devotionem non improba, princeps invictissime; quin imo meas omnes miseratus calamitates ea humanitate carissimum excipe, qua felicissimus Amorattis pater tuus optimum fidelissimumque servulum Lillum Ferduccium excepit patrem meum, nec frustra me velis Othman, quod tuo et antiquissimo et clarissimo ex Phrygibus est generi agnomentum, appellari proprio a cunabulis nomine. Inter eos me connumera, quibus et uti potes, ut libet, et quoniam tuæ sunt majestati deditissimi, afficeris plurimum, favesque mirifice. Nec idcirco id quidem esse dictum existimato, princeps clarissime, ut aliud ob hoc munusculum referri mihi postulem, quam ut apud celsitudinem tuam gratia va-

leam meque diligas. Id si tandem assequar, maximum mearum me vigiliarum omnium in te observando, colendo, venerandoque fuisse consecutum officium arbitrabor, nec minorem adscribam mihi gloriam, quam si quem et grandem et perornatum thesaurum acquisiverim. Quid enim vel auctoritatis, vel divitiarum, vel honorum deesse potest, ubi tua sim exornatus munitusque gratia? Semper fuimus tui, qui ex Ferducciorum familia sumus, semper tuo nomini dicatissimi, semper tuæ gloriæ avidissimi. Quotiens Lillus pater meus observantissimus tuæ laudis redimebat ex diversis nationibus Turcos tibi subditos per id temporis, quo fruebatur hac luce præstantissimus Amorattis pater tuus felicissimus, eosque Anconitanis cum navibus in tuam ditionem remittebat? Nam qui ab Hunnis Pannonibusque captivi vendebantur, quos servire sciret audiretve Lillus, eos continuo servitutis jugo sua vel grandi cum pecunia liberabat, libertateque donatos in patriam suo sumptu, non parvaque impensa remitti reducique procurabat, nec prius ea in re mens ejus quiescebat, quam suo nomine Amoratti regi designatos et condonatos certo accepisset. Nec id semel aut rursus factum est, sed tam quidem sæpe, ut nonnunquam sine maximo discrimine fieri non posset à Lillo, quippe qui ab invidis malevolisque accusabatur Christianorum hostes, a quo qui poterant facillime Christiani perfici, reducerentur ad Turcos. Sed ea is erat in tuos omnes pietate, ut vel cum omni sui capitis periculo nihil decrevisset omittere, quod ad Turcorum, quibus supra modum afficiebatur, decus attineret; ita quidem ut quicunque tuus in eas urbes quoquo pacto vel pervenisset, vel compulsus esset, in quibus Lillus esset, non posset quidquam dubitare, nec existimare sibi deficere posse aliquid. Magna fuit certe pater ille meus in amanda venerandaque familia Turcorum regum observantia et fide, nec ullum prætermisit officiorum genus quod in se esset. Sed ego in te, princeps invictissime, omni cultu venerationeque prosequendo non cesserim ipsi patri Lillo, nec in donis profecto ad suum regem mittendis aut afferendis. Nam cætera quæque mortalia sunt et peritura: pecuniæ deseruntur hominum interitu: palatia et arces marmoreaque ædificia corruunt: nihil est sub sole lunaque perpetuum, quam quod cum virtute geritur a viris doctis atque gravibus elimate ac cum doctrina recitatum. Quam ob rem solet immortalitas litterarum in eorum libris appellari, qui digni veniunt doctissimorum cognomento virorum. Nam quæ de rebus cum laude gestis enarrant, ita prædicatione faciunt excellenti digna ut nunquam intereant. Itaque re pauperrima ad tuam veni majestatem, sed ita ditissima im-

mortalitatis hujusce ut nunquam periturum ad te donum attulerim, in quo te ipsum intuens, videas quam sis diligenter expressus, et me ames. »

Après le prologue d'Othman Lillo vient une préface en vers de Marius Philelfe lui-même. La voici :

Marii Philelfi artium et utriusque juris doctoris, equitis aurati, poetæ laureati ac comitis, præfatio in Amyrida, nomine Othman Lilli Ferduccii.

Othman me precibus Lilli Ferduccius urget
  Ut referam Turco parta trophæa duci :
Scilicet hujus opem speratque cupitque poetæ
  Carmine quæ gessit non peritura manu.
Huc feror invitus licet ; hæc namque ipsa Latinis
  Posse ego quam mallem dicere parta meis,
Et Venetis Turcos cessisse, Asiaque latere
  In veteri, Europæ deseruisse lares !
Non quia non meritus veniat Mahomettus ad astra
  Laudibus extolli Martis ubique comes,
Sed quoniam exosus sit eum tum pontificalis
  Ipse chorus, Christum tumque qui in orbe colit.
Insequitur namque ipse omnes, cunctisque minatur,
  Esse Phrygum referens se quoque gente satum,
Deberique sibi quæ stirps tenuisse Quirini
  Dicitur, et Cæsar quidquid ad usque Thulen.
Res est vera tamen gestarum gloria rerum
  Non modo cum nostris, sed sibi cum Lyciis,
Cum Medis, Phrygibusque suis, quique illa sequuntur,
  Jura, dedit primus quæ Mahomettus eis.
Excipit hic nullum populumve, ducemve : subegit
  Nuper et in Cilicum sceptra superba sinu :
Quin etiam Persas cumulato milite cædit,
  Et cogit gladiis flectere colla suis.
In Scythicos autem reges quæ castra paravit,
  Perdidit excelsas quot sua dextra domos !
Hic ut Alexander, nec Græcis parcit, ut altum
  Imperium titulis augeat et meritis,
Nec reliquis, quoscumque videt meliora fovere
  Regna ; cupit dominus solus in orbe coli.
Exosi hunc certe sumus hac ætate Latini,
  Annibalem veluti Roma vetusta fuit.
Sed post fata hominum totidem totidemque legetur
  Sponte, ut et Annibalis nunc quoque facta legunt.
Hæc quot ubique manu tentabunt scribere larga,
  Quæ hoc ævo infractus dux Mahomettus agit !

Quæ quamquam invitus nunc scripsi, invitus in hostem
Laudandum veni, non nisi vera tamen :
Facta viri ingenio, nummisque et milite multo,
Et terra et pelago qualiacunque refert,
Sed qua discordes etiam sua fata Latini
Exagitant rebus desidiosa novis,
Et Christi quisquis cruce tectus debet Amyram
Perdere, et interdum mente manuque fovet.
Hoc gravius multo debet sine pace videri,
Hoc quoque ego his scriptis commonuisse velim,
Ut qua discordes populos grave perdit Amyras,
Concordi nostri se tueantur ope.
Hæc ratio, ut referam quæ gesserit hactenus ille,
Me cogit, videant ut sua damna mei,
Visaque formident, et formidata secare
Constituant animis in sua jura piis.
Fer, Mahomette, precor, patienter si tua Lillus
Facta velit scribi, cum mea damna queror,
Namque Novæ Romæ satus et de stirpe superba,
Quam mallem rueres quam superasse meos !
Quin et ab Italico cretus patre, quam tibi mallem
Præcipere Italiam quam metuisse tuos !
Imo ubi sim Christi leges et jussa secutus,
De Mahomettana nil mihi gente sapit.
Quæ tamen egregie gessisti, ea laudo, sed esse
Hæc tua, nec placuit, nec placuisse potest.

Le chant premier du poëme est intitulé : *Marii Philelfi de vita rebusque gestis invictissimi regis et imperatoris clarissimi Mahometti Turcorum Principis Liber primus.* Ce titre se reproduit exactement de même, à la seule différence du dernier mot, à la tête de chacun des quatre chants de l'*Amyris*. Ce livre compte 1021 vers. Il débute ainsi (v. 1-9) :

Dicere fert animus res nostro errore peractas
Et pace et bello Mahometti cujus in orbe
Nomen ubique viris gravibus mirabile, cujus
Fama polum cervice subit, quem lethifer ornat
Saturnus meritis. Modo tu mihi, Phœbe, favere
Constituas, Musæque novem celebrare chorens,
Ut metuant Turcos Christi qui signa sequuntur,
Atque obstent cuncti captis concorditer armis,
Me referente quibus potitur rex ille triumphis.

Le poëte raconte d'abord la naissance de Mahomet II, fils d'Amurat, et revient ensuite sur l'idée exprimée déjà dans sa préface en

vers; il se justifie, pour ainsi dire, d'avoir choisi ce sujet, lui chrétien (v. 47-64) :

..... Maximus olim
Annibal et Pyrrhus, nec id idem credidit : ambos
Romani ad summum metuerunt, gloria quorum
Historia recitatur adhuc, Christique fideles
Nedum commemorant, sed et admirantur et ornant
Laudibus eximiis quidquid narratur in illis.
Fac Mahomettus ab his cretus sit maximus alter
Annibal aut Pyrrhus, Cyrusve, satusve Philippo;
De Mahomettano non est mea cura cliente
Dicere, sed quantus rex sit, quam sævus in armis ;
Quem metuant nostri, non aspernentur euntem,
Ut solet anguis edax qui, ni caveatur in hortis,
Crescit eis quibus est formido immensa futura :
Cogito ea invitus, sed res me cogit amicos
Admonuisse meos, fidei qui sancta videntur
Jussa fovere sinu, cruce quos signavit honestus
Relligionis apex, ne fidant seditioni,
Factio ne privata trahat quos pungit Amyras.

Philelfe raconte l'enfance de Mahomet, et peint le contraste de ses goûts et de ses dispositions naturelles avec la dissolution des mœurs barbares, les inquiétudes de son père et les reproches qu'il lui adresse sur les périls auxquels il s'expose. Un songe change enfin le cours des idées d'Amurat à ce sujet (v. 153-172) :

Inde etiam obscura vox nocte est visa referre
Hæc ad Amorattim de nato clara parentem :
« Siste, pater, nolique animam vexare dolore
« Pro puero, ut silvis instet, totusque feratur
« In præceps, cum sævit aper, fremituque leones
« Omne nemus complent, tigresque ursique rigescunt :
« Fecit idem Hippolytus, Cambyses, Parthenopæus
« Et Cephalus, Cyrusque; duces fecere priores,
« Quorum fama urbes non est moritura per amplas ;
« Prælusere etenim bellis, didicereque nervis
« Spicula curvatis longo dimittere tractu,
« Hamentumque manu componere, vel leviore
« Interdum nodo pungentes erigere hastas.
« Visne ut is in lecto marcescat? Visne quieti
« Usque adeo studeat, turpescant singula donec
« Membra viro, fiatque alius quam dignus Amyras
« Stirpe Amorattæa? Parcat tua sedula cura,
« Atque eat in cineres tanti mens vana parentis,

« Et desis potius nato, quam desit amori
« Laudis, et ingenio regis studioque virili is. »

D'autre part, Mahomet rencontre à la chasse une double apparition, Vénus et Bellone. Vénus lui cite le triste destin d'Hippolyte, et lui montre au contraire Hercule aux pieds d'Omphale, Thésée aimant Phèdre après avoir séduit Ariane, Jason ramenant Médée de la Colchide, César enfin lui-même sacrifiant à Vénus. Elle déprécie la gloire militaire et les conquêtes, qui n'empêchent pas les plus grands empires de disparaître en un jour. Elle ajoute que la mémoire des morts dure peu, et lui demande de combien de ses ancêtres il se souvient lui-même ; enfin elle conclut ainsi (v. 292-297) :

Vivite felices dum vivitis, optima reges
Ducentes vitæ mortalis præmia, quorum
Summa voluptatis ratio domat omnia dura :
Has sylvas committe tuis; tibi grata libido
Sit vitæ jucundus amor. Sint otia cara
Quæ servent quodcunque paras... etc.

Bellone, à son tour, adresse au jeune prince ses exhortations : L'amour, dit-elle, n'a rien ajouté à la gloire de tous les héros qu'a cités Vénus ; au contraire, elle engage Mahomet à songer à la vie future plus qu'à la vie présente, à imiter ses ancêtres, à aimer comme eux la guerre, et à ne jouir du repos que dans sa vieillesse, après l'avoir glorieusement acquis par les fatigues de ses jeunes années. Bellone rappelle encore que l'ancienne Grèce, victorieuse sur tous les champs de bataille, était une contrée pleine de héros et de rejetons des dieux, tous vaillants et infatigables, et qui ont fait sa force par leurs grandes actions (v. 428-450) :

Sed scelus infandum deus alto e culmine nullum
Approbat, impunita manent nec crimina tandem
Serius, et si quem plectis, commissa luuntur
Hoc majore modo. Qui fœnore delectatur
Fœnore parta domi servat quandoque per annum,
Per denos, deciesque novem, per sæcula centum :
At tandem ruit ignis edax vel fulmine missus
A Jove, qui rapiat quæ sunt tam turpiter acta,
Vel venit assidue qui rodat parta tyrannus,
Vel vario confusa cadunt cumulata tumultu,
Ut si quando lapis lapides supereminet altos,
Fitque cacumen eis, sed fundamenta lutosa
Hoc pondus non ferre valent ; lapis unus et alter

Concidit ; æquantur cum celsis mœnia pinnis.
Discite, mortales, virtutem ducere sanctam
Et colere hanc, quæ sola potest efferre beatos :
Sola facit viros moribundo semine cretos
In templis saçra thura sequi, precibusque litari :
Credite nec blando sceleri, cum cæca voluptas
Vos trahit in præceps, cum de præsentibus anceps
Cura subit mentes, cum vana putatis eorum
Nomina, qui tantas laudes meruere peractis
Tot rebus, sine fraude suis virtutibus usi.

L'idée de l'injustice, longtemps impunie, mais vouée néanmoins à un châtiment irrévocable, amène Bellone à montrer à Mahomet les Grecs sortis vainqueurs de leur guerre injuste contre Troie et attendant encore un châtiment pour lequel il n'existe aucune prescription de temps ; elle excite Mahomet à être l'instrument de cette punition, dont elle fait de plus à ses yeux une vengeance légitime, en faisant remonter à Priam la race d'Othman ; enfin elle conclut en passant en revue toutes les conquêtes, tous les exploits auxquels il peut aspirer s'il consent à suivre ses conseils et à repousser ceux de Vénus ; voici les derniers vers de cette très-longue déclamation (v. 720-727) :

. . . . . Quo classis abibit
Denique, vi firmabis equos, vel saxa, vel æquor
Persarum, Hunnorumve adeas, seriesque laborum
Atque modus rerum quis sit tibi deinde futurus,
Hæc sileo, recitem ne quando volumen ab ipso
Vate datum Phœbo. Satis est suadere : pareris
Ad facinus quodcunque datur memorabile laudi
Sæpe tuæ : hæc memori si serves pectore, vivas.

Mahomet a bientôt pris son parti et s'écrie (v. 735-811) :

. . . . . Arma sequor, mea Dux Bellona, tuisque
Auspiciis majora reor quandoque futura.
I procul, o Paphia numen venerabile in ora !
Sim juvenis quamvis, non sum sine mente, nec alti
Expers consilii, nec me de patre creatum
Credat Amoratti quisquam, quo perdita luxu
Vita sit : at quoniam sequar immortalia quæque,
Non ego sum cujus leviter tractentur amores
A Venere insulsi, sed qui virtute per omne
Discrimen statuam vitæ componere laudes,
Immortale decus mihi cuncta in sæcla parare ;
Nec fortuna mihi, nec quisquam e casibus illis

Qui soliti sunt sæpe levem comprendere plebem,
Surripiet mentem meritis hinc inde dicatam.
Quam pulchrum est splendere armis, regesque ducesque
Illos Marte sequi, sunt quorum nomina nostris
Scripta voluminibus. Nam nostra ea puto, Latina
Quæ sibi lingua facit, siquidem res ampla Quirini
Venit ab Ænea patrum genitore meorum :
Nam licet Æneas Latium contenderit, in quo
Successere duci soboles clarissima primum,
Tunc soboli proles, tunc stirps sine fine futura.
At nos Chaldæoque solo quandoque vagati,
Parthorumque locis, eadem domus una fuisse
Fertur originibus nostris primoque parenti,
Et consanguinei qui successere fuerunt.
Quam pulchrum est bello Furium præstare Camillum,
Aut Fabium, Curiumque gravem, fortemque Metellum,
Infractoque animo Marcellum, illosque Quirites
Qui pro romano duxerunt castra senatu,
Quales Scipiadæ, Cæsar, Pompeius, et illi,
Quos numerare velim si forsitan, exeat annus.
Hi ingenio eximio ad virtutis præmia sanctæ
Assueti assiduo se dilacerare labore :
Nam labor est nutrit qui mentes sedulus altas,
Datque valere viris sua corpora, membraque nunquam
Vel procera minus, vel non robusta videri ;
Inde Cato egregium monuit quandoque nepotem,
Ut mihi narratur, sese torrentibus ipsis
Opposuisse animo nollet dubitare virili.
Nonne etiam Alcides, de quo tam nobile nomen
Exit in omne latus, monstris persæpe domandis,
Fortior ut fieret bellis, exercitus esse
Dicitur, ut dextras hominum minus inde timeret ?
Ille aprum stravit qui perterrebat euntes
Finitimos stantesque domi, flammisque peremit
Lernæam, de qua jam fabula fingitur, hydram :
Nunc Erymantheisque jugis, cæcaque palude
Vexavit se, bella movens furialibus armis ;
Nuncque Cleonæi spoliavit terga leonis,
Æripedemque dedit non posse evadere cervam
Cursibus aëriis ; turpes nunc ære volucres
Stymphalidas rapuit : quare est ut nulla bimembrum
Cura metusque virum tulerit, sed semper in illos,
Inque feros Lapithas fuit ardentissimus armis ;
Cumque caballorum Diomedis sensit iniquam
Sævitiem, monstris exercitus, hæc quoque monstra
Non metuit, quando dominum dedit esse caballis ;
Quin et Busirin Thebana ex urbe minacem,
Geryonemque trucem, multosque una arte gigantas

Surripuit luci, fuerant qua monstra perempta
Ante sibi et monstris exercitus ipse domandis.
Sic ego qui in silvis versor nec parco labori
Negligoque algorem atque æstum, nec vexor amore,
Nec cupidus rerum rapio privata, futurum
Me reor, Alcidæ similem non dixero, multo
Sed non dissimilem, quem non lascivia vertat
In facinus, non molle aliquod regale venenum.
Quod si vera mihi promittit diva, locuto
Vate quod illa refert, qua debeo mente moveri
Nocte, die, stimulis ad quæ mihi jussit Apollo,
Imperium in Græcos ut dilatare mihi fas,
Et sit in externos aliquando potentia reges?
Proh deus, humanas qui res conducis, et armas
Justitiæ clypeo rectos sine labe clientes,
Quique domas scelus omne, refer mihi jussa secuto
Quæ tua sunt; nam justa scio te cuncta probare.

Les compagnons de chasse de Mahomet, de retour auprès du jeune prince, s'étonnent de son ardeur toute nouvelle; il leur dévoile sa soif de gloire et de combats. Le grand visir Chalyles (Halil) en parle à son père Amurat, qui cherche encore une fois à détourner Mahomet de ses préoccupations belliqueuses; celui-ci persiste dans ses projets (v. 979-990) :

. . . . . Bello
Constitui hanc animam vel perdere, vel sceleratos
Myrmidonas, nostro generi qui multa dederunt
Olim damna, mea tandem confundere dextra.
Hoc tu, care pater, debes gaudere, futurus
Si sum major avis : crescit tua gloria, natum
Si superesse vides clara virtute verendum.
Namque litabo tuo cineri quandoque Pelasgos,
Ut nostra Æacidæ tam pulchra Polyxena quondam
Fertur amatori injusta ratione litata.
Crede mihi, si sum post funera forte superstes
Sacra patris, faciam quacumque in parte jacebis
Te sentire animo quo sim, quæ plurima tentem.

Son père, vaincu, consent enfin à le laisser se préparer à la carrière des armes et le chant se termine ainsi (v. 1020-1021) :

. . . . . Sic sic Mahomettus in armis
Crescebat veluti cui sidera cuncta favebant.

Le chant second commence par la mort d'Amurat :

Interea senio occeptus morbisque gravatus

Liquit Amorattis terras regnoque potitur
Cretus eo Mahomettus .....

Aussitôt :

..... Quamvis jam constituisset
Quæ facturus erat . ...

il prend conseil de Chalyles (Halil) et de Saganes (Zogan) sur ses projets contre l'empire grec. Chalyles, à l'instigation duquel Amurat avait conservé la paix avec les Grecs, et à qui son rôle de conseiller pacifique du sultan avait été chèrement payé par l'or de Constantinople sous le règne précédent, veut continuer avec Mahomet la même politique productive ; il est donc pour la paix et il débute par des arguments philosophiques (v. 58-106) :

. .... Deus, Mahomette, creator
Cunctorum, non sceptra dedit, nec regna futuris
Regibus, ut rapiant, violent spolientque popellos,
Et cædant sine lege viros, de semine quorum
Sunt etiam reges. Quanquam rex major in illis,
Non alia est natura tamen. Mortalia certe
Corpora cunctorum, mens immortalis, et idem
Rex homo, nonnunquamque minor virtute, vel arte,
Quam privatus homo, nonnunquam laudibus alta
Mente satus : reges quot sunt sine laudibus ullis?
Assyriis etenim in populis tibi Sardanapalus
Exemplum præstare potest, variusque Quirini
Mœnibus, innumeros possim meminisse tyrannos
Qui nullis nituere bonis ; laus regia sola est
Justitiam servare manu, nec lædere quemquam,
Nec sinere ut lædatur, ubi nec dura nec anceps
Causa sit, et ratio possit suadere medelam
In morbum quandoque gravem : velut inter agrestes
Si stipulas spinosa cadant arbusta, negentque
Ire suis segetes gradibus, fomenta maligna
Sunt flammis mandanda, queant ut crescere grana.
Justitia reges igitur vixere quot alma,
Immortale decus, nomenque ad sidera clarum
Constituere sibi ! Contrà qui injusta tulerunt
Arma, et ob excelsas vires, cumulataque regna
Vel prædam cupiere gravem, vel forte cruorem
Hostilem, quo sudet ager, famamque nefandam
Successisse vident, nec non viventibus ipsis,
Multa inimica sibi quæ dira patibula nolint.
Quæ tibi justitia est cum Thracibus? Hi tibi juncti
Sanguine, si recte quæras quis mœnia Thracis
Urbis constituit, Romana vectus ab urbe ;

Constantinus enim, vel portus ductus amore,
Vel quia Roma suo fuit infensissima morbo,
Esse novæ voluit nomen memorabile Romæ.
Non sunt Thraïcii reges, non Palæologus,
Hoc est sermo vetus, de Thracum semine natus,
Sed de Romano veteri sermone relatus.
Præterea antiquas si rex sub pectore causas
Bellorum servare velit, quis possit in hujus
Tutus stare fide? Cunctis pater unus et idem
Dicitur antiquus : geniti duo qui variata
Mente boni atque mali studium docuere sub una
Stirpe coli. Abeli probitate feruntur honesti
Et justi quicumque nitent melioribus annis.
A fratris vitio veniunt scelerata Cayni
Semina, si repetas causæ primordia tantæ.
Sive bonus fueris, seu pejor, plurima possis
Aut pace, aut bello tentare pericula rerum.

Ensuite il montre à Mahomet les Grecs obéissant à tous ses caprices (v. 110-119) :

. . . . . Quid præcipis illis
Quod non servetur? Captivis non stat asylum
Quod fuerat quondam sub sacro sæpe Sophiæ :
Ut capiantur enim cum præcipis, hi capiuntur,
Et redeunt vincti. Cupis his majora? puellas
Ergo jube ut mittant proprias, ipsique catenis
Conveniant stricti cara cum conjuge quisque
Cumque sorore sua, pecus omne, utque omnia tradant
Ornamenta tibi, quæ forte domestica, vel quæ
Thesauris composta tenent.....

Il lui peint les difficultés de l'entreprise (v. 130-152) :

. . . . . Thracum
Mœnia non capies leviter, terraque marique
Quæ triplici fundata solo super astra levantur
Et spatio non sunt breviore. Hæc Roma vetusta
Plus medio major : bissenis passibus illa est
Millibus, hæc autem sub septem collibus instat
Tersenis. Quæ turba queat tam grandia castra
Implere ut possint obsessam reddere gentem
Thraïciam? Adde autem varia quod gente ferentur
Christicolæ huc multi, quis defensoribus uti
Urbs queat in nostros. Quid quod cum classibus illi
In pelago didicere sequi navalia bella?
Portus erit plenus ratibus. Tum nautica cernes
Tela, virosque leves ad quæque incendia promptos ;
Quisque domum servabit, opes sibi quisque tueri

Perget jure suas; pariter Genuensibus hostis
Thraïciisque aderis. Fuerit quandoque necesse
Aut cessare loco, castrisque recedere fractis,
Cedere longævo vel bellis tempore fessum,
Mustapham meminisse juvet, Chrycinque tuorum
Majorum patres. Denos nam bella per annos
In Thraces statuere suis incendia damnis,
Interdumque necem vitæ, horroremque ruinæ.

Enfin il lui représente le danger de voir la chrétienté, réveillée par un si éclatant succès, se lever tout entière pour l'accabler, et il se résume ainsi :

. . . . . Rex justus justa sequeris.

Saganes au contraire est jeune ; il vote pour la guerre et se déclare non pour le roi juste, mais pour le roi fort ; il décrit la royauté absolue dans les vers suivants (v. 235-263) :

At deus ex alto qui cernit singula cœlo
Constituit reges regerent qui mente manuque
Singula, et, ut visum fuerit, nunc illa domarent
Pectora, nunc illis sua debita dona pararent.
In regum est animis populorum gratia. Reges,
Ut libuit, fecisse queant, ferrique togæque
Libertas horum dextris sita : jure putentur
Accusare aliquid, nec possint. Quidquid ab illis
Efficitur consulta putem, sed singula, regum ;
Nam qui quod vulgo videatur fecerit, ille
Rex haud est vilis, sed regis in urbe minister.
Sunt reges, faciunt qui quæ sibi visa fuerunt
Sic facienda, negant et qui quæcumque neganda
Esse putant. Statuit quis leges regibus ullas?
Quis dedit his quæ jura colant? Sibi dicere leges,
Juraque cœperunt, pariter quæ vincula possint
Solvere, ne subdant caput his : sed sæpe securi,
Sæpe alio populos cruciatu, verbere, cæde
Afficiant, donec pœnas pro crimine solvant,
Et castigati discant parere tyranno.
Hæc ratio est regum, paribus non passibus ire
Cum servis : jubeant; sed si parere coacti
Sint reliqui, at reges dominentur sceptra tenentes:
Si Jovis esse loco reges dixere vetusti,
In regno quemcumque suo, Jovis ira trisulcum
Fulmen ab excelso demittit semper Olympo
Ut sibi cumque placet, nec quisquam quærit ab ipso
Cur potius Mycalem feriat, Pindique cacumen,
Quam Carpannetum, quam valle teguria missa?

Il termine plus loin sa théorie de la justice royale par ces mots :

. . . . . Tunc rex sua jura secutus,
Sic volo, sic jubeo, dixit : pro lege voluntas
Est regis suscepta, dei qui munere missus
In terras, tenuitque locum sceptrumque Tonantis.

Ensuite Saganes peint la mollesse des Grecs, la faiblesse de l'empire, et traite de fable sans fondement l'idée émise par Chalyles de la possibilité d'une confédération des princes chrétiens contre le sultan vainqueur (v. 371-447) :

. . . . . Unde etenim vis tot tibi bella parari?
A Gallis? Galli bella inter viscera condunt
Allobrogum quos nunc dux invictissimus ille
Insequitur, vel nunc rex hac ætate Britannus
Maximus inter eos. Ast ipsi nulla Britanni
Allobrogesve queant in te sua castra movere
Qui sunt vicinis infensi. Tam minus audet
Sabbatiæ princeps, cui vis est ferrea nusquam.
Teutonici vero pariter sua claustra tuentur,
Inficiuntque armis. Sed si quis major in illis
Non movet arma : sibi cumulata pecunia crescat
Si modo, nil aliud curat : quæ bella Rhutenus,
Quæve Scythes primo Scythiæ de germine Polax
Audeat? Aut Hunnus, totiens quem Marte fugavit
Ipse pater? Metuunt omnes te fulminis instar;
Natus Amoratti ne plura parente, tuisque
Efficias proavis, opus atque sequare vetustum :
. . . . . .
At Vlachos minimi facio, vilesque Liburnos,
Et quidquid tandem de mundi qualibet audis
Parte referre aliquem pulchri, qui plura loquatur.
Nam Latii res est manifesta, nec instat ab illo
Ullus Marte metus, tanta est discordia fratrum,
Et tantis regio est bellis perplexa Latina,
Sive simultatum studio, seu seditione,
Occultisve odiis, ut nil mirabile dictu
Sit magis. In summa pietas fac magna thiara
Sit, cupiatque suis succurrere semper alumnis,
Ut solet alma parens : si non sunt ubera matri
Plena novi lactis, vituli sibi vana gemiscunt,
Atque queruntur opem frustra non reddere matrem.
Non est Romano cumulata pecunia, census
Pontificive ingens, si non præstetur ab illis
Qui Petri hunc sedem dicunt et jura tueri,
Et vice cœlestis Christi pro crimine pœnas
Solvere, et arbitrio, quo mavult, posse ligare.

At Veneti, quamvis terraque marique potentes
Sint, tamen adversus tua castra, tuosque paratus
Nil facient ; regis si quæris Parthenopæi
Nomen ubique sacrum, vis magna est, sed Venetorum
Alphonsus patribus cœpit contrarius esse,
Jamque Fluentinis componit bella, quibus nil
Tale tamen superest, tibi quod perhibere pavorem
Tantillum valeat. Dux denique laude Philippus
Eximia Insubrium surgit de gente Marias
Quem metuunt multi, sed nos non ille sequatur
Ense, manuque gravi, Venetos qua pungit utrinque,
Et Florentinos, nunquamque quiescit in armis.
His quoque succedent alii, quos unus et idem
Semper habebit amor rerum, paribusque libido
Succedet regni studiis. Pax nulla subibit
Tuta diu. In reliquis dominis vis Martia nulla est,
Ut si commemorent qualis Ferraria, qualis
Sit Monsferratus, qualis sit Mantua, qualis
Felsina, vel qualis sit Luca, et denique qualis
Cum Malatestarum domibus Flaminia, princeps
Qualis et Urbinas memini, majora sequuntur
Quæ sceptra et reliqui. Si nemo inter tot ubique
Regna potest nocuisse tibi, quia quilibet armis
Implicitus propriis, Latio quod sidere nato
Ferali evenit nativo munere, quæ te
Perterrere queat vis ferrea, quisve tumultus?
En causa, Italicis quæ inventa fuisset ab alta
Mente satis, ut te, quia Thraces viceris acri
Marte homines, adeant in bellis, et sibi quærant
Bella viri cum rege, animis qui cedere nulli
Pergat inoppressis, et sit prælatus avitis
Ingeniis, animoque patris, discrimen ut illi
Quodlibet ingrediantur, opem quo Thracibus addant!
En genus inventum causæ Gallisque Britannisque
Et reliquis Christi præcepta tenentibus, ut se
Exhibeant quandoque neci, quo bella sequantur
Pro vili hoc Græco, etc.....

Le reste du conseil, après le discours de Saganes, opine dans un sens ou dans l'autre ; alors Mahomet annonce qu'il a résolu de déclarer la guerre aux Grecs et donne ses ordres en conséquence. Ici Philelfe place la description des préparatifs faits pour cette expédition ; puis l'armée, forte de 400,000 hommes, se met en route pour venir surprendre les Grecs avant que ceux-ci s'aperçoivent que les Turcs ont quitté leur camp ; le perfide Halil les a prévenus par un message, mais cette trahison reste inutile ; les Grecs refusent d'ajouter foi à la terrible nouvelle (v. 633) :

. . . . . Sed et illis Juppiter aures
Abstulerat ne cuncta velint audire relata.

Ici le poëte déclare qu'il ne veut pas calomnier les vaincus, qui sont ses concitoyens, et il profite de cette occasion pour introduire dans le poëme sa propre généalogie (v. 648 et seq.) :

. . . . . Nam mihi quondam
Urbs nativa fuit nova Roma, et Chrysolorina
Progenies matris domus antiquissima claræ,
Cui Chrysolora fuit pater alta ex stirpe Johannes,
Cui Manuel patruus; Genuæ materna vetustæ
Auria celsa domus, præclarus Hilarius illi
Factus avus, cujus Græcis venerabile nomen.

Mais voulant dire la vérité..... *si vera licet fari*....., il fait le tableau suivant des Grecs de Constantinople (v. 655-688) :

. . . . . Jam Græcia cunctas
Mordebat sordes, jam nullis laudibus usque
Dedita, lascivo marcebat denique lecto;
Non studii ut quondam venatrix Græcia, legum
Non erat inventrix, nec in his vel doctus Homerus,
Vel Plato, sive Conon : sic arma, togamque relictam
Deposuere novi nullo cognomine Graii.
Vix citharam pulsare aliquis, sed amoribus aptam,
Thrax didicit, reliquum vitæ lectoque gulæque
Devovit, semperque fuit sine lege superbus,
Et nihili cunctos faciebat, sive Latinos,
Seu quoscumque velis diversa e gente relatos,
Magna foret licet his probitas, mentisque decorum.
Inde fit a cunctis fuerit quod jure relicta,
Et deserta animis gens invidiosa superbis.
Quod si forte aliquis : « Si Christi fiditis armis
Dixerit, et Græci paribus sub legibus instant
Cœlestis sperare aditus quandoque cacumen,
Non fuit his dominus cur fautor Christus Jesus ? »
Res manifesta patet : nam non meruere vocari
Christisequæ, a quorum provenit mentibus omnis
Hæreseos casus. Nam tot modo dogmata falsa
Quæ in nostram venere fidem, tot fusa venena
In Christi ecclesiam Græcis suasoribus, atque
Paulatim dura structoribus arte fuerunt,
Inventis composta malis, stimulantibus hydris
Assidue Stygiis, infernique usque tyranno.
Si nihil his laudis, si virtus nulla, sed omne
Flagitium atque nefas, Fidei si cuncta tenendæ,
Quamque fatebantur, sunt hinc effusa venena,

Quos tueretur amans hominum, custosque suorum
Ille Deus, voluit qui morte piare ruentes?
Ne mirere igitur si non defensa triumpho
Est Mahomettano gens Thrax.....

Philelfe décrit ensuite l'arrivée des Turcs sous les murs de Constantinople, l'effroi de la population, qui s'arme cependant tout entière (v. 785):

..... Nec non quandoque Latini
Succurrunt variis qui de regionibus essent,
Qui ratibus vecti, lucroque intendere sueti
Vendebant merces et emebant : maxima in illis
Pars erat hic stabilis, partim quos urbis amœnæ
Detinuit statio, partim qui ducere vitam
Hic statuere suam, ductis uxoribus, atque
Hinc genitis natis, partim qui, cum rediturі
Ocius inde forent, rebus cum laude peractis,
Tempus ob adversum nondum potuere redire.

L'auteur raconte ensuite quelques-unes des péripéties du siége, qui dura cinquante-quatre jours (v. 913), en particulier l'assaut donné par les Turcs à la porte dite de la *Fontaine*; la résistance de Jean Justiniani et des Génois arrivés par mer, sous sa conduite, au secours de Constantinople; l'intention de l'empereur de faire une sortie; Justiniani le retient (v. 940-948):

... . Rex optime, quo te
Provehis in Turcos? Audes? Millena tricenta
Corpora sunt equitum, peditum millena ducenta.
Sed minor hoc numero numerus sit verus, in illos
Ipse audes certare manu? Nunc ipse ruinam
Cerno tuam, et fatis tibi lumina cæca malignis.
Sit satis has servare domos, hæc mœnia, et intra
Teque tuosque domum cum cara plebe tueri!

Enfin Philelfe raconte le stratagème à l'aide duquel Mahomet pénétra dans le cœur de la ville assiégée et la prise de Constantinople (v. 966 à la fin):

Interea et Peræ conjunctis navibus instar
Atque catenatis pontis fecere, ut ad urbem
Quisque Novæ Romæ posset cito sæpe profectus
Inde redire volans, quem pontem nec superare
Hostilis posset ratis ulla; sed omnia mente
Cogitat infracta Mahomettus, quodque ferebant

Historiæ in Persas cum magnis viribus esset
Velificatus Athos, nullis sperantibus, audet
Attentare novis animis, atque arte rudentum
Atque ultra collem Galathis quæ præeminet, armat
Arte rates mira, statuitque in transtra triremes
Et myoparones. De summo vertice montis
Improvisa refert in portum corpora ponto
Admiranda suo. Genuæ tunc clara juventus
Obstupuit, Thracumque domos et mœnia liquit,
Et plerique suis ratibus rediere, tulerunt
Plerique et leges Turcorum et jussa potentum.
Tunc propriam stat cuique domum servare, tueri
Mœnia qui incepit primum : domus ejus et hujus
Ad portus erecta sinum, vel fracta propinqua est
Littoribus; superat tunc mœnia rex Mahomettus
Quæ deserta ruunt; scalis hi congrediuntur
Pinnarum cumulum : portis bipatentibus illi
Insistunt, primoque aditu confunditur armis
Nobilium grex magnus. Erat nam belliger illic
Constantinus, opem qui cum non cerneret ullam :
« Fata sequar, dixit, regno moriturus in ipso,
Nec me captivum ducet Mahomettus habendum. »
Enseque perstricto nunc hos, nunc enecat illos,
Donec vita suo dispersa est alma cruore.
Cum rege hic cecidere alii, pars nobiliorum
Qui pulchram turpi vitam præponere vitæ
Haud veriti, mentemque suo committere Christo.
Procedunt Turci, jugulant mactantque per urbem
Quot primo ingressu capiunt, victoria rebus
Ut solet esse novis populatrix, parcere nulli.
Mox ubi sat fusum Mahomettus in urbe cruoris
Audivit (vulgus quis enim frenare cruentum
Victorum cito posset?) eis edixit ut armis
Abstineant positis, captivos cogere vinclis
Fas sit, et in prædam res omnes vertere Thracum.
Indeque nil superest prædæ, servique feruntur
Colla catenati : campo statuere propinquo,
Urbis ad egressum, qui stat latissimus illi,
Græcorum decus omne. Subit Mahomettus in urbem,
Quam nondum ingressus fuerat, vacuamque stupescit,
Atque ait : « O Thracum tam regna superba, Chalyles
Quæ mihi prædixit non affectanda, fuistis
Denique subjecti Græci, Phrygiæque vetustæ
Imperium sub rege novo cum lege feretis. »
Hæc ubi dicta, jubet multis custodibus urbem
Servari; ipse aliis intendit denique rebus.

Ici finit le second chant.

Le chant troisième compte 1026 vers, et commence ainsi :

Postquam præda fuit de tam præstantibus urbis
Mœnibus, et nullo licuit cessare tumultu,
Induperatoris caput ad Babylonis alumnum
Mittitur

Lucas Notaras, amené devant Mahomet, se livre à sa merci, offrant de lui révéler les secrets des Grecs s'il veut lui laisser la vie et ses richesses ; il ajoute que, décidé par un oracle qui lui avait annoncé comme certaine la chute de l'empire, il n'a voulu contribuer ni de son bras ni de son or à le soutenir contre Mahomet ; enfin il fait connaître à ce dernier la perfidie de Chalyles. Mahomet, irrité, cite Chalyles devant lui, et après lui avoir reproché sa trahison, ordonne qu'il soit pendu et que toutes ses immenses richesses soient livrées à Saganes. Mais celui-ci devient l'objet de l'envie des autres chefs turcs, et quelque temps après il est accusé de s'être laissé corrompre par les présents de Hianchus, roi des Huns. Mahomet, ajoutant foi peut-être trop légèrement à cette accusation, sur la vérité de laquelle Philelfe ne se prononce pas, le dépouille à son tour des trésors de Chalyles, qu'il rend aux enfants de celui-ci, ce qui fournit au poëte l'occasion de peindre les diverses chances de la fortune. Ensuite il raconte les discordes des fils de Constantin dans le Péloponèse, l'appel infructueux fait aux Vénitiens, et la conquête de la presqu'île par les Turcs ; c'est le morceau capital du livre III (v. 287-377) :

Interea in fratres crevit discordia Græcos,
Induperatoris qui quondam semine creti
In Peloponneso regnum tenuere, domosque
Divisere tribus dominis : Theodorus in illis
Unus erat, Thomas alius, Demetrius alter ;
Junior hic autem cum Turco sensit Amyra
Et Mahomettanus voluit discrimine dici,
In regno fratrum magno molimine facto.
Ergo abit ad regem Mahomettum, quæque fuissent
Ante sua in regno Græcorum tradidit illi.
Functus luce olim fuerat Theodorus : Amyras
Hæc scripsit Thomæ : « Demetrius ad mea regna
Perveniens regni partem mihi tradidit illam,
Quæ est sua, cum nata mihi quæ carissima conjux ;
Est socer ergo meus : dos est mihi tradita, ac illi
Pars regni : est socero pro parte hac reddita major
Pars quoque : nam Lemnum, quidquidque hinc inde videtur
Nobile et antiquum, veteres ut Cycladas, ambit

Atque suas cum lege regit. Quin millia multa
Annua nummorum recipit, majoraque semper
Est habiturus : agit mecum feliciter ergo.
Cede mihi in regni qua parte hic rexerat olim,
Sic et amicitiæ studeas quandoque tenendæ,
Ni malis hostem Mahomettum forte videre,
Et quandoque domo pulsus, vix quærere vitam. »
Jamdudum et Thomas, quali Demetrius esset
Mente videns, dubitare animo cum cœpit anhelo,
Miserat ad Venetos, sese auxiliaribus armis
Defendi exposcens, ne Turcus lædat Achivos,
Paulatimque alios perdat, qui finitimorum
Incoluere domos, vel qui tenuere propinqua
Regna salo aut terris. Veneti responsa dedere :
« Non esse imperium Thomæ tam grande, nec æris
Armorumque decus tam nobile qui sua posset
Sceptra domi servare suæ, auxiliaribus armis
Compositis etiam, nisi forte ea semper in illis
Partibus assistant, miles sit et undique fortis,
Qui defensor erit contra qui malit adire
Hæc regna his animis et forti milite tuta.
Quod si inimicitiæ cum tanto sunt capiendæ
Rege suis paribus, nec possit magnus Amyras
Post inimicitias tanto discrimine factas
Cum Venetis conferre manum, tradantur Achivi
Regni sceptra ipsis ; Thomas melioribus arvis
In Latio potiatur, ei quæ pulchra dabuntur
Vel Tervisano in solio (*sic*), Paduæ vel in agro,
Vel Veronensi, vel qua stat Brixia terra,
Bergomeusque locus ; statuentur et annua multa
Millia nummorum Thomæ, si regna parentum
Parva refert Venetis : sed quæ si invadit Amyras,
Cum Peloponnesus medio stetit insula ponto,
Ionium Ægeumque tenens, quas inde propinquis
Objecisse manus regnis, brevioreque multa
In spatio cumulare sibi, rebusque futuris
Tantarum cladum componere vincula, tantas
Atque parare aliis cædes, incendia belli
Multa novi, ut nequeat facili revocare tumultu,
Vel Xerxis veniant etiam navalia magni,
Castraque terrifici fluvios potantia cunctos. »
At Græci, ut fuerant cæca sub mente superbi
Et de priscorum titulis audacia sola
Perdita, vis fuerat quæ conservaret Achivos,
Hæc, Thoma suasore, illis responsa dederunt
« Si vellent Veneti nummos et mittere classem
Quæ Græcos servaret, eis conducere posse,

Ne quando in reliquas Turcus cum milite terras
Sæviret, velletque alios sibi subdere cunctos,
Ut Thraces olim, nunc quærit perdere Achivos :
Quod si nec nummis Veneti, nec classe favebunt,
Esse ipsis certum non evitare frementis
Posse manus diras Mahometti et tela, paratos
Subdere colla jugo : sed quos vindicta manebit
In reliquos, qui nunc solio innituntur in alto. •
Interea Mahomettus equos et castra parabat
In Peloponnesum. Veneti misere triremes,
Sint licet et surdi Græci, et postrema volentes
Arma pati, fatis semper stimulantibus arma.
Sed locus est nullus Venetis datus inter Achivos
Excepto in Cyconum summoque in vertice montis
Oppidulo. Hoc Veneti nummis habuere tenenti
Exhibitis. Sed jam Thomas digressus Achivis,
Quo nesciret enim, sed tanquam cæcus et exspes
Ire Quirinalem qui decrevisset in urbem,
Romam adventavit cum primum, atque æra poposcit
Ut tueretur opes regni, pariterque recepit
Pontifice a summo, patrum et responsa sacrorum,
Quæ prius a Venetis : vano tamen ore tenebat
Sub spe sæpe suos, missisque hinc inde tabellis
Scribebat procerum numero ne forte timerent,
Ne dubitarent (hi) quia nummos, castra, triremes
Quisque parabat opem Græcis sine fine daturus.

Le poëte place ici une description rapide et animée du Péloponèse, dans laquelle il évoque tous les souvenirs historiques et mythologiques attachés à chacune de ses diverses localités, qui deviennent la proie des Turcs. Philelfe mentionne comme ayant seules échappé à la conquête, Methone, Corone et Cycone[1] (v. 538-547) :

. . . . . Sola Methone
Deest, Mahomette tibi, novaque urbs et sola Corone,
Et Cyconum sublimis apex Sunt cætera regno
Jam conjuncta tuo. Græci quos fama ferebat
Astra super, satus unde Plato, Samiusque putatur
Pythagoras, cujus semper venerabile nomen,
Socratis unde decus, de qua regione tot illi
Sunt orti quandoque viri quos mundus adorat,
Hi Græci, hæc regio Mahometto paret Amyræ,
Et servire tibi, caput inclinare bipenni,
Si tu forte jubes, gens est miseranda coacta.

Philelfe montre ici la justice s'appesantissant sur les nations cou-

1 Sans doute le Vieux-Navarin, dont la passe porte encore le nom de *passe de Sikia*. — *Éd*

pables après des siècles d'oubli, et il affirme que Mahomet n'eût pas songé à subjuguer la Grèce sans les crimes commis par elle contre les Troyens ses ancêtres. Le poëte fait l'éloge de la clémence du vainqueur et il prétend qu'aucun Grec n'a été mis à mort après la conquête. Ensuite il raconte les envahissements successifs des Turcs, la conquête de la Colchide, la prise de Trébisonde, dont il fait à tort une île (*Trapezuntia insula*, v. 685-686), et qui est enlevée par un coup de main de la flotte turque. Mahomet emmène avec lui le roi de Colchide, et plus tard il le fait périr parce qu'il intrigue pour retourner dans son royaume. Mitylène est également prise, malgré la flotte envoyée par Venise et commandée par Justiniani, qui abandonne Lesbos, frappé d'une terreur panique à l'approche des vaisseaux ennemis. Mahomet s'empare encore d'Ennos, de Sériphos, qu'il se fait céder par le prince Georges, dont il avait épousé la fille, de la Bosnie, dont le roi se rend à sa merci; il l'épargne d'abord, selon son habitude, puis il le fait tuer plus tard comme cherchant à ressaisir son royaume (v. 765-768):

Sic permittit enim fieri Deus inter eorum
Res, quibus esse videt furias in corde rebelles;
Nam Bosni a Christi cœperunt legibus olim
Errare in varias sectas.....

Mahomet passe en Illyrie et en Slavonie (v. 773-779):

Hos nova vox dicit Slavos cognomine forti,
Montibus a summis qui littora multa frequentant
Hadriaco subjecta salo, quos in Venetorum
Classibus armandis pretio persæpe trahebant;
Hos capit, et ducit servos, et cogit arare,
Ne ducant classes Venetas, ne remigis usum
Componant ratibus; damnum mirabile certe
Hadriacis.....

Mais les Vénitiens ont de l'or et trouvent d'autres matelots : « *Nil impossibile est, nummis si quæris opertis.* » Philelfe profite de l'occasion pour déclamer contre la puissance de l'or.

De retour enfin à Constantinople, Mahomet apprend que les Hongrois sont tranquilles et ne pensent point à l'attaquer; il veut donc poser quelque temps les armes, mais ce n'est là qu'une trêve dont il compte profiter pour faire de nouveaux préparatifs de guerre. En effet il équipe une flotte puissante (v. 881-914):

Jamque parat classem Mahomettus, jamque triremes
Instruit innumeras. Nam navis corpora ponto

Magna gravis decrevit ea non parte referre
Qua stat navalis mens mœnia composuisse;
Non etenim facile est de ponto ad littora funes
Sic, onus immensum, naves seducere magnas,
Ut quandoque leves manibus conferre triremes.
Tunc mixtim veniunt Genuæ de finibus, atque
Partibus e variis, pretio quos traxit Amyras,
Qui mittunt dextras lævasque biremibus ipsis,
Et myoparones formant, longasque triremes,
Si numerum petimus, plures fortasse tricentis.
Inde parandarias subdunt, quo nomine Græci
Scapharum dixere genus quod non fuit olim;
Utuntur nunc sæpe novi : nam longior ipsa est
Communi concha, medio latissima ventre,
Quæ ferat arma sinu castris, potumque cibumque,
Interdumque equites quos per mare sæpe necesse est
Hinc atque inde vehi. Sic armamenta locantur
Navali, Mahomette, tuo, non ordine tanquam
Navali Hadriaco : sunt hic tormenta, sed illic
Scorpio creber : in hac sunt enses parte, at in illa
Sunt arcus hastæque leves; thoracibus hic est,
Ille locus clypeis plenus galeaque nitenti;
Hic locus est velis faciendis aptior, ille
Est ratibus; torquet locus hic sine fine rudentes,
Dirigit hic remos. Variis sunt artibus omnes
Distincti artifices, locus hic divisus ab illo :
Ordine mirando Veneto sunt cuncta reposta
Navali sua cuique suo, sed major habetur
Copia multarum, nullo licet ordine, rerum
Navali, Mahomette, tuo, pluresque triremes
Atque rates uno valeas componere verbo
Quam possint Veneti.....

Philelfe revient ensuite sur les déplorables divisions des Chrétiens (v. 922-924) :

..... Quando est discordia præceps
Inter et Italicos et Gallos et dominos qui
Nomine Christicolæ, non re fortasse, feruntur, etc.

Et il termine ainsi le chant III^e^ (v. 1006-à la fin) :

Fama tamen quandoque refert Mahometton habere
Classica, mirandis quæ sint insignia signis :
Fabula narratur surdis; sic fata trahebant :
Namque aures claudunt nonnunquam fata viriles,
Nec nocitura sinunt populis quandoque videre,
Ut dicas fortunam illos seducere verbis

Atque tenere jocis strictos, ne vincula cernant
Ante oculos, fossasque graves. Cadit improbus alter
In foveam, justusque simul : sic fata feruntur
Dira illis, quibus est sors invida sæpe beatis.
At Mahomettus habet longo cunctamine factam
Classem animis et marte gravem, quamque horreat omnis
Altus apex, augetque die, cumulatque triremes,
Atque viros pretio subdit qui nautica certent,
Quos videat nautas merito cognomine dictos ;
Excipit haud quemquam : modo sit cui gloria, nomen
Tradat inextinctum. Talis rex numine tali
Fatorum molitur opus mirabile cunctis,
Quo neque priscorum quidquam referatur in orbe
Majus, et ante alias res possit sedula dignis
Posteritas titulis tuto super astra referre.

Le quatrième chant est le plus considérable, il compte 1662 vers.

Au début Philelfe peint les phases de grandeur et de décadence par lesquelles passent les empires, ainsi que les fortunes diverses qu'éprouvent, eux aussi, les simples mortels. Il montre la Divinité conduisant les événements, abattant fréquemment les tyrans pour soulager les faibles, accablant à leur tour de désastres terribles ceux qu'elle a comblés des bienfaits les plus considérables et qui ne lui en ont gardé aucune reconnaissance, et punissant surtout de sa colère les nations rebelles à sa volonté, et qui se plaisent dans les discordes intestines. Il introduit par ces considérations générales l'histoire des échecs éprouvés par les Vénitiens et de la chute de leur domination dans les mers de l'Europe orientale ; il l'explique d'abord par les dissensions intérieures auxquelles était en proie la reine de l'Adriatique, et par l'orgueil dont l'avaient enflée le sentiment exagéré de sa puissance et le spectacle des richesses accumulées par son commerce ; ensuite, par la force de la destinée, aux lois de laquelle le poëte montre que tous, peuples et individus, sont fatalement soumis ; il prouve enfin par des exemples tirés de l'histoire ancienne la force de la prédestination agissant sur chaque homme ; il cite en particulier Cicéron (v. 159-175) :

Quis Ciceronis opes tanto insignivit honore,
Ut puer Arpinas rurisque relatus ab arvis
Consul in Urbe foret ? Mihi si respondet amicus,
Hunc, virtute sacrum, meruisse hos urbis honores,

Virtutem studioque suo curaque parasse,
Nec nego, nec tamen est responsum rite. Quis, inquam,
Hunc potius voluit puerili aut rhetoras ævo,
Aut simul historicos græcosve referre libellos,
Quam castris mentem, duris quam tradere stratis ?
Haud pater hunc traxit, nec persuasere parentes.
Fata virum duxere suum ; Cyllenius, alto
Prospiciens solio, Phœbusque recepit Apollo ;
Jupiter in frontem subrisit sedulus amplam,
Magnus ut hic fieret, clarusque in culmine regni :
At Saturnus ei mortem commisit inanem
Atque immaturam, cæsa ut cervice jaceret,
Antoni gladios qui non metuebat iniqui.

Mahomet réunit une flotte de 400 vaisseaux : jusque-là jamais les mers n'en avaient porté de pareille, car Philelfe traite en passant de mensonges les descriptions de la flotte de Xerxès, faites par les auteurs grecs. Sa première entreprise est une expédition contre l'Eubée et la destruction de Chalcis malgré la flotte de Nicolas Canale (v. 211-277) :

Nicoleos classi præfectus namque Canalis,
Nobilis e Venetum numero sine crimine patrum,
Qui nunc damnatus patria caret, induperator
Classis erat, Veneta quæ classis venit ab urbe
More patrum, postquam qui Turcos Marte petebant
Ter decies semper pelago misere triremes,
Interdum et plures quæ defendere salumque,
Ne quid is opprimeret naves altasque triremes,
In varias partes fuerant quas mittere sueti,
Ut mercatorum officio quandoque redirent
Illinc dites atque inde simul. Nunc fama vagata
Instantem Turci classem, licet invida fata
Surripiant persæpe fidem, tamen addere cogit
Ad numerum, qui primus erat, multasque triremes
Atque aliquot naves, Mahometti ut classibus obstent.
Sed provisa nimis sunt sero. Ille impiger audet
Jam terra duxisse equites, peditesque fremiscens
Innumeros ultra solitum millena tricenta,
Ad littusque maris semper contendit, ut ipsam
Ante oculos habeat classem. Nemus esse putares
Arboribus densum, cecidit quando ancora ponto
Firmatura ratem : cum vela ad subera surgunt,
Lintea sideribus demissa et carbasa dicas ;
Nec poterat cerni pontus, tegit omnia classis,
Perque trabes valeant equites tranare et ab uno
Littore ad alterius percurrere littora gentis.

Quo petat hæc classis nescitur. Quisque putabat
Cretenses quod vellet opes. Dabat ille Methonæ
Hoc fatum ; dabat ille aliis hæc damna propinquis
Corcyræve locis, Cyprove, Rhodove ; nec ullus
Rem norat quo Marte foret tractanda novellam.
Denique Nicoleos summa virtute Canalis
Quocunque hæc pergat classis se opponere dignum
Magnanimo esse putat duce qui navalibus instet.
Ergo sua, quamvis minima, cum classe resistit
Viribus illius, mediisque obsistit in undis.
Quid faceret tamen ipse minor numeroque manuque
Et ratibus structis Mahometti ? Haud illa coire
Cum Mahomettanis poterat. Revocaverat ergo
Parva pedem classis, rata durum cum Mahometto
Conseruisse manus cujus vis tanta fuisset.
. . . . . .
Nicoleos igitur cum classe omnique paratu
Euboïcos fines quibus hæc videt arma minari
Ingreditur, cernitque aditu quo pergat Amyras :
Namque videbat uti rex terra vectus aperta
Fronte, et equo insistens Euripi ad limina tendat,
Euboïcamque velit gentem confundere ferro.
Instant solliciti Veneti molimine summo
Quid faciat Turcus, si quidque obsistere possint.
Sed Mahomettus, erat qui præstantissimus armis,
Pontibus adjectis Euripi in fine duobus,
Officio alterius traducit castra vetustæ
Chalcidis ad muros ; alium, ne classis obesse
Adveniens possit Venetum, confecit, utrimque
Se medium tutumque tenens. Tunc fluctuat ardor
Turcorum Euboïca in patria : tunc imminet urbi
Chalcidis, atque suos stimulat Mahomettus anhela
Mente duces....

V. 294-298.

.... Erat hæc Chalcis major vix mille tricentis
Passibus, et forsan subjecta suburbia tantum
Sunt spatii sibi nacta sui. Crescebat in ipsis
Mœnibus at tellus, populus cum ferveret omnis
Ingenio belli.

V. 313-324.

Quod si etiam, ut referunt, Venetorum classis adisset,
Prospera cum flabant ventorum fata per æquor,
Cursus ubi Euripi reditu quandoque peracto
Cuncta secundabat, pontem qui Chalcidis urbem

Obsessam reddebat, ea qua parte licebat
Militibus regique suo nunc ire equitatu
Composito, nunc sæpe suo cum Marte redire,
Pons is fractus erat, poterant nec stare quieti
Qui obsessam tenuere urbem, nec forte redire
Cum vellent sine labe domum : Styx magna fuisset,
Ut ducebatur regi Turcisque subactis.
Sed quia fata obstant Venetis, Turcisque favebant,
Nicoleos metuens classem in discrimina ferre
Segnis erat....

Mahomet sent la nécessité de se hâter et ordonne à ses soldats un assaut désespéré qui met Chalcis en son pouvoir, malgré l'opiniâtre résistance des habitants. Après cette conquête, et tandis que tremblent déjà toutes les îles de la Méditerranée, Mahomet s'éloigne avec sa flotte (v. 437-443) :

« Sed satis est, inquit Mahomettus, vicimus : in re
Nolo rates dubia variis mandare ministris :
Insueti pelago Turci. Mihi multa necesse est
Commisisse aliis, quorum usus classica tractat
Finibus ex aliis, ceu sunt quandoque Latini
Et Græci, quorum tandem confidere menti
Mi grave fit....»

La guerre se transporte en Asie. Casanes (Ouzoun-Haçan) roi des Perses, excité par sa femme, fille du roi de Colchide dépouillé par les Turcs, à ressaisir le royaume de son beau-père, se prépare à déclarer la guerre à Mahomet, et conclut une alliance avec les Vénitiens, dont les flottes viennent lui apporter, dans les ports de l'Asie Mineure, des provisions de tout genre. Mahomet prend l'initiative et va le premier l'attaquer au cœur de ses Etats avec une armée nombreuse (v. 499-501) :

Sunt peditum dicant qui millia forte tricenta
At sexcenta equitum, qui plura fuisse reportent,
Qui numerum minuant.

L'armée de Casanes est encore plus considérable, ce qui ne l'empêche pas d'être battu : l'artillerie des Turcs épouvante son innombrable cavalerie, et il est mis en complète déroute par Mahomet ; cette déroute fournit à Philelfe l'occasion de rappeler les grandes luttes de l'antiquité : Xerxès battu par Thémistocle, Annibal par Scipion.

Le poëte raconte ensuite l'expédition de Mahomet contre les Valaques :

..... Romana colonia quondam
In Scythico composta gelu.....

Les Turcs renoncent au siége de Belgrade (v. 637-643) :

Hic ubi nil fieret, propter (mirabile dictu)
Fundamenta loci, tendentia mœnia ad astra
Irreparabilibus quæ sunt servata ministris
Arte loci, Martisque manu, quia solus ubi vir
Haud metuit centum, nec eum pavor ullus ab arce
Prævaricat solida, non est pugnare necesse,
Nec sperare aliquid vinci bellacibus armis.

Mahomet tourne de nouveau ses armes contre les Vénitiens et cherche à leur enlever l'Epire ; Philelfe justifie encore cette attaque par le fait que Mahomet appartient à la famille de Priam, et qu'il doit venger celui-ci de Pyrrhus, fils d'Achille (657-662) :

Jure igitur quo Græca cupit sibi subdere quidquid
Sceptra habuere olim, vel quæ Trojana propago
Pertinet ad generisque sui sobolemque suorum,
Epiri deposcit opes, Scutarimque, vocavit
Ut nova plebs, arcem sublimi in vertice montis
Compositam quærit bello confundere sævo.

Philelfe raconte le siége de Scutari, que Mahomet fait faire par un de ses lieutenants, circonstance à laquelle il attribue l'échec éprouvé alors par le sultan (v. 682-685) :

.... Victor erat, si forte fuisset
Hic præsens ; ubi castra alio non integra ductu
Dissensere animis, nec eadem miles ubique
Mente fuit.....

La flotte vénitienne vient au secours de la place assiégée (v. 687-715) :

Hic ego commissas fluvio quandoque triremes
Hadriacas taceo, quæ dum succurrere certant
Obsessis ea in arce viris, pontoque feruntur
A Venetis, flumenque adeunt, vicisseque credunt
Turcorum sine Marte ducem qui cuncta putabat
Obsidione sibi jam facta flectere collum,
Imminet a tergo quidquid discriminis, instant
Quæve pericla oculis non cernunt undique cæcis :
Namque ubi dux audivit eas venisse triremes
Obsessisque animum rediisse : « En, inquit, habebo

Cum trabibus quæ cuncta ferunt. » Statuitque catenas
Conserere adjectas, ubi parvo milite (*sic*) distat
Agger is ex illo. Sunt saxa propinqua, pererrat
In quibus hic fluvius strictoque reconditur alveo ;
Jamque catenatis trabibus conclusa fuissent
Corpora longa, quibus Venetorum multa sedebat
Nobilitas latura animos in funera Martis,
Obsessisque fidem, multo discrimine misso,
Ni fugitivus eos monuisset, sistere nusquam,
Sed subito rediisse viros qui classis habebant
Imperium a Venetis. Sic solus transfuga, rerum
Tantarum adjutor, classem a discrimine tutam
Reddidit. Illa autem vidit quando arte catenas
Astringi, vix terga dedit, vix viva redivit
Immunisque suis. Turcorum tela frementum
Est experta etiam qui, summo ex aggere, ferro
Instabant, ubi saxa truci junguntur in antro,
Et periere aliqui in Venetis qui transtra tenebant,
Atque aliqui ex Turcis qui classem prendere certant.

Mais Dieu ne veut pas laisser tomber entre les mains des Turcs les clefs de l'Adriatique : un père châtie ses enfants, il ne désire pas leur mort. Les Turcs, découragés par les longueurs du siége, l'abandonnent enfin.

Alors Mahomet prépare une puissante expédition contre Kaffa, possession génoise, et contre les Valaques. Pour arriver plus sûrement à son but, il conclut avec les Vénitiens une trêve de six mois : il équipe une flotte de huit cents voiles qui fait trembler toute la Chrétienté (v. 775-812) :

Armat et ipse tamen classem, quæ terreat anceps
Hadriacos, qua parte ruat : sic rectius illos
Inducias cupiisse videt, securus ut ipse
Possit opus tentare suum. Nova classis habebat
Octingenta, refert ut veri nuntia fama,
Vela quidem, et, monstrum quod quis mirabile dicat,
Christicolæ pars major erat. Nova præmia cunctos
Namque coegerunt nautas de qualibet orbis
Parte bonos, qua gente velis, regioneve cretos.
Mirantur stupidi nautæ qui tanta videbant
Quanta prius nusquam videre, animisve putarunt
Posse salo fieri. Fremit omnis natio et omnis
Insula præcipue magno commota tumultu.
Hinc pavet alta Chios, pavet hinc altissima Creta,
Hinc Corcyra tremit, tremit hinc spoliata Methone
Finibus ante suis, socia comitata Corone,

Hincque Cyprus riguit, Rhodus inde gelata pavore est.
Nemo videt quo classis eat, sibi littora quæque
Excidium ducunt sine defensore parari.
Vox tamen una fuit quam Turcus ubique fremebat
In Latios fines, Venetorum ad littora, classis
Quod petitura foret, quandoque hæc Appula regna
Esse aditura, sinus et permensura Sicanos,
Inde Quirinalis ventura ad mœnia terræ
Sæpe ferebatur. Modo et hoc, modo et illud in ore
Multorum fuerat, sed nec durare putabat
Posse aliquis contra, nec tela instabat habere,
Possibile esse ratus nunquam sua tecta tueri
Classis ab adventu tantæ, fremituque virorum
Castra quibus nova facta refert sua fama repleri.
Dum timet omnis apex regum, dum quisque fremiscit,
Ille salum subiit Maurum, cui missa Propontis,
Euxinusque relictus ea cum classe petenti
Ad Tanain rigidum, glacies cui frangitur alta,
Solibus æstivis compulsa : est Capha reperta
Ante aditum Tanais, Capha antiquissima quondam
Quam coluere Scythæ, servorum plena, lapillis
Inclyta quos vexit mercator fuscus ab Indis.

De deux frères qui se disputent les faubourgs de la ville, l'un en ouvre les portes à Mahomet, qui, après s'être emparé de Kaffa, récompense sa trahison par la mort. Ensuite le poëte décrit le partage de l'immense butin fait par les vainqueurs; Mahomet transporte en Grèce les principaux des habitants, et après avoir laissé dans la ville une garnison, il fait voile avec sa flotte vers les bouches du Danube, pour punir les Valaques de leurs tentatives continuelles d'agression contre ses frontières. Les Valaques, épouvantés, rasent eux-mêmes leur ville principale, Moncastrum (actuellement Bialogorod ou Bolgrad, en Bessarabie) et se réfugient dans les montagnes. Ici se place la description d'une nouvelle terreur des populations chrétiennes (v. 964-981) :

Territat interea non Vlachos denique solos,
Non Scythiæ fines, Charamaunum non simul ipsum
Sarmaticis qui præest populis rex magnus, ab axe
Sit licet hoc distans per aperta silentia arenæ,
Ægypti quæ pressa jacent in faucibus altæ,
Sed simul usque Chion, simul illos, stant quibus urbes
In medioque domus ponto. De finibus horum
Quot fugere viri ! Quot cum re cuncta tulerunt
Quæ sua sunt ratibus ! Vidi ipse Anconis in urbem
Cretenses venisse viros, sua quæque tulisse

Cum pueris, totaque domo. Sensi esse vagatam
Hanc famam, fugisse Chio cum navibus altis
Corpora multa virum. Fines liquere Methonæ,
Atque Coroneos multi; Corcyra tremiscit,
Indeque turba fugit. Metuit sibi quisque, tenet qui
Quid valeat Turcus, quo sit Mahomettus amore,
Qua virtute sequax laudis, quæ ad sidera vera
Transcendat cervice polum, et se terminet astris.

Philelfe conseille l'union aux chrétiens; il énumère tous les bienfaits de la concorde et leur promet la victoire, s'ils veulent s'armer pour le salut commun et renoncer à leurs querelles particulières; il les excite enfin à cette union en leur faisant le sombre tableau des malheurs qui les menacent encore, s'ils persistent dans leurs dissensions. Celui de tous, qui lui paraît le plus effroyable, c'est que les Turcs vivent avec des femmes chrétiennes (v. 1335-1349):

Proh miserum scelus hoc poteris tolerare superne
Jupiter! At si quando audet temerarius ullus
De nostris miscere suum de sanguine semen
Cum Turca, haud secus hunc pœnæ committimus acri,
Ac si cum vitula se commisceret inani.
At Chios tolerare suo sub fornice Turcos
Christicolas agitare nurus mœchasque coacta est,
Plectere nec prosumit eas; si fama feratur
Crimine pro tali tales punisse profanas,
Pœna paratur eis qui jura dedere nefandis.
Nonne igitur domini Turci sunt, atque minantur
His pejora satis? Pejus nihil esse putarim
Ni vinclis strinxisse illos; nam funera debent
Exoptare boni potius quam vivere tanto
Flagitio, et tantis agitari fluctibus usque.

Puis il s'adresse au duc de Milan, Galeas Marie, et le supplie de se mettre à la tête d'une puissante confédération pour arrêter les progrès des Turcs. Ce morceau contient les différents faits historiques qui servent à préciser la personne du prince auquel s'adresse Philelfe, et qui contribuent par suite à fixer, ainsi que je l'ai dit en commençant l'analyse de l'*Amyris*, la date de la composition de ce poëme (v. 1356-1435):

At tu, dux Galeas, qui tam juvenilibus annis
Successisse patri datus es, qui sidera tangit
Mente sacer; nam fama polos supereminet omnes;
Ille intentatum nihil hoc dimisit in orbe
Gloria quod statuisset equis tentare virisque,

Viribus atque ducis præclari, animoque beato,
Qui sociale tulit bellum non gente sub una
Tutari, in Venetis ubi quondam magna fuerunt
Vincla, Fluentinisque simul, sanctaque thiara
Pontificis summi, Insubrium, vivente Philippo,
(Cujus adhuc nomen cunctis venerabile terris)
Nicoleos quando Picininus castra regebat
Insubrium, magnoque fuit tremibundus honore.
Nonne pater tuus is Piceno præfuit agro,
Præter et Anconem, reliquas dominator in urbes?
Nonne et dictator Romano præfuit usque
Concilio patrum? Nonne hic cum Marte coegit
Insubriam valido servire, atque inde triumphum
Promeruit, qualem nullus cum milite summo
Ante ausus tentare fuit? Quin pace quievit
Italia hoc sub patre tuo, nec Turcus ovabat
Tunc adeo hostili spolio.....
. . . . . .
..... Postquam Franciscus Sphortia dux est
Insubrium Ligurumque simul, nec Capha subacta est,
Nec Chios tentata ulli, nec is ista tulisset
De se unquam fieri, valido qui Marte tueri
Est solitus reliquos. Defendit Gallica regna.
Tu quibus es missus fautor cum milite multo
A patre magnanimo castris præfectus agendis,
Quin et Parthenopes regem, cui mille pararant
Intensas acies vario fervore Latini,
Rexque ille invicto ingenio, meritisque Renatus
Eximiis, cujus jam nomine plura Johannes,
Dux Calabrum, sua signa dabat victricibus armis,
Et Picininorum præstans Jacobus honore
Maximus ingenti nihil hoc vel fidus omisit,
Vel bello invictus: cum jam titubaret utrinque
Tunc Ferdinandus, Franciscus Sphortia misit
Castra ducesque suos, nummosque, omnemque paratum,
Et regni defensor eos cessisse coegit,
Quos jam victores et Apulia et omnis ubique
Orbis tunc poterat nullo obsistente fateri:
Quin etiam ad Celtas quot naves misit Hiberos,
Ut regi præstaret opem cum laude Johanni!
Expugnabat eum nam regis nomine Franci
Dux idem, qui, rege satus sine labe Renato,
Magnus erat, fortisque, ducum clarissimus alter
At tu pace tibi patrimonia regna relicta
Insubrium, Ligurumque tenes, Venetique ligati
Fœdere sunt tecum: satis est ærisque virumque,
Sive equites misisse velis, peditesve ratesve,

Aut naves Ligurum, quales nemo audet in orbe
Attentare minax hostis, longasve triremes.
. . . . . .
Ergo age, dux Galeas, certa qui laude, Marias,
Cognitus es mundo belloque togaque verendus,
Accipe tela manu....

Philelfe énumère ensuite les exigences du Turc vis-à-vis des Vénitiens (v. 1489-1507) :

Nonne ausus Venetis antehac deposcere ab ipsis
Littore quæ tenuere ullo, pelagoque sedebat
Insula si qua illis, nedum Cretæa vel arva,
Corcyramve gravem, quidquidve est littore Achivo,
Quando Methona ipsis parva comitata Corone
Paret, et urbe nova; verum quæ Pannonis ora,
Quæque Liburnus habet, quando est excursio crebra,
Quæ rapit hinc atque inde viros, armenta domosque
Assidue et ducit prædam sine fine coactam,
Poscere ea est ausus, Venetisque ea mittere tantum
Quæ tellure sedent, longeque a littore distant,
Ut Paduæ, et Tervisa phalanx, Vincentia prisca,
Veronæque locus, quidquidque huic adjacet uni,
Brixiaque, et si quid plus Bergomon et Crema cernit.
Quin etiam, ut possent Veneti sua pace tenere,
Poscebat summum nulla ratione tributum,
Nummos, fama minor si vera est, velle ducentos
Se dicens auro ex solido, Venetisque figuris
Annua quæ fierent, Veneti sibi præmia regni.

Philelfe reproche ensuite aux Vénitiens leur mollesse et leur inaction (v. 1542-1554) :

Vos Veneti, qui tot modo res gessistis in orbe,
Quos timuere omnes, qua parte est cœlifer Atlas
In Libyca regione senex, qua parte Bootes
Usque riget gelidus, qua sol surgitque caditque;
Vos, quibus est auri tantum, tantusque senatus,
Atque adeo multæ magna vi et laude triremes,
Assidueque novæ naves, quos obstupuerunt
Quicunque ingenio excelso tenuere quod estis;
Vos igitur tales tantique parentis alumni,
Nam sacer est Marcus qui vobis præsidet et vos
Usque regit pietate nova, Deus annuit alto
Maximus e solio, sævum non pellitis hostem!
Non propulsatis tot tela nociva frementis!

Le poëte répète encore une fois ses exhortations à la concorde et

à l'union contre l'ennemi commun, et termine ce patriotique appel, qui clôt le chant IV et le poëme lui-même, par les vers suivants (1640-1662):

De nostris multi nummos servare sub arca
Assidue cupiunt, nullosque movere tumultus,
Ne minuantur opes, et ne decrescat acervus.
Magna simultatis vis sit licet atque cruentæ
Seditionis inops animus, quam cum tegit intus,
Illa alitur, semperque latet ne nummus ab arca
Exeat occlusus: laudo velamina cordis,
Quamvis mente velim non sit confusa simultas;
Sed potius laudem nummos exire repostos,
Nec latuisse usquam, bellis sed ponere in altis
Ne vestros jugulet natos fratresque nepotesque
Hæc fera quæ nunquam satura est ni plena cruoris.
Et quanto major Mahomettus nomine et arte,
Egregiusque magis, meliorque ingentibus armis,
Tanto etiam insistant cuncti graviore periclo
Astricti, magis et videant sibi damna parata,
Ni accipiant sua tela manu, ponantque furores
Mentibus innatos adversus jura propinqua,
Et natos, patresque suos, fratresque colendos;
Nec parvi faciant Turcum, nam maximus ille est
Viribus, ingenio, nummisque virisque putandus,
Tollendusque quidem, nisi cuncti opponitis arma,
Quos rex quærit atrox bellis confundere tantis.

Enfin on lit à la fin du poëme l'épigramme aux lecteurs dont j'ai parlé au commencement de l'analyse de l'*Amyris*, et qui prouve, par le témoignage même de l'auteur, que le manuscrit de la bibliothèque de Genève, outre son *unicité*, possède encore la valeur d'un autographe. Cette épigramme est ainsi conçue:

MARII PHIL. EPIGRAMMA AD LEGENTES

Auctoris quod scripta manu sint cuncta, putentur
Fida magis, lector quæ sine labe legat,
Quam si pulchra forent elementa, ipsæque figuræ
Quæ Nicostratæ forte fuere manu:
Nam melius tenuit quæ scriberet auctor, habetque
Majorem merito jure poema fidem.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

DE LA

FAMILLE DE FRANÇOIS PHILELFE

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE

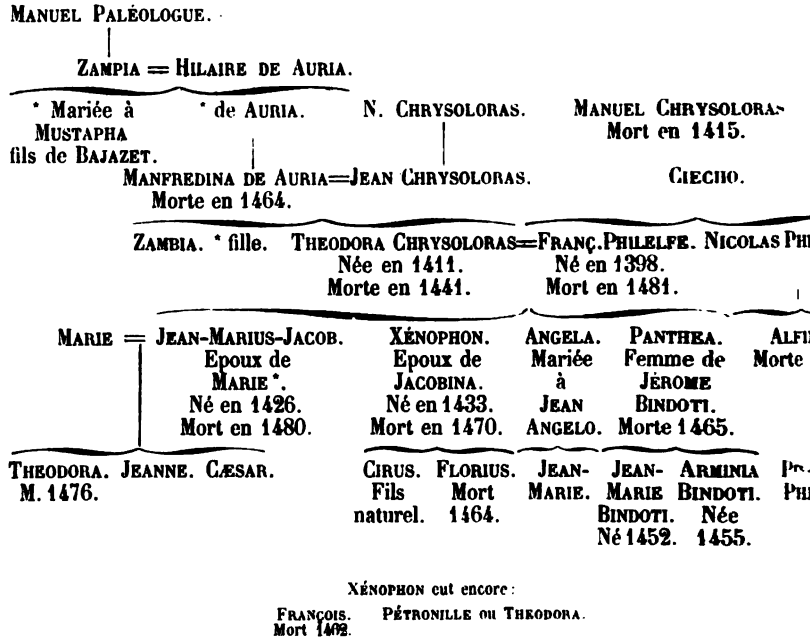

JEAN, fils de COLAS, cousin germain maternel, *consobrinus* de FR PHILELFE. *Epist.* p. 185, v.

MILLE DE FRANÇOIS PHILELFE

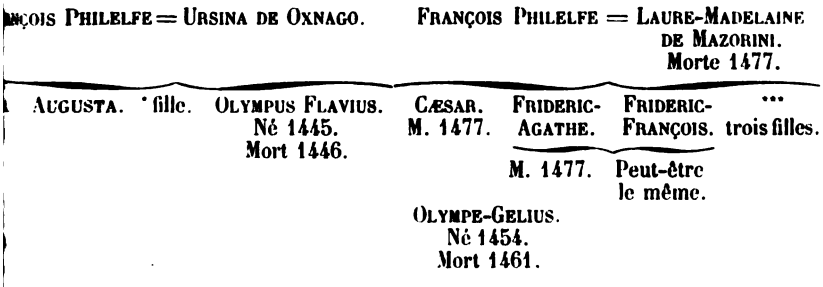

Fils naturels de FRANÇOIS PHILELFE

SFORCE-CURIO.
CÆSAR-EUFRASIUS.

TABLE DU PREMIER VOLUME

Pages

Dédicace V

Notice sur la vie et les écrits de Guillaume Favre VII

Correspondance LXIII

Lettres de Guillaume Schlegel LXV

Lettres d'Angelo Mai CXIII

Lettres diverses CXXII

Vie de Jean-Marius Philelfe 9

Appendice 147

I. 147

II. Sur les hellénistes en Italie du X^e^ au XV^e^ siècle 147

III. 153

IV. Sur un ouvrage composé par Marius pendant son séjour à Bologne 154

V. J.-M. Philelphi de voluminum suorum numero 155

VI. Lettres de Platina 158

VII. Notes relatives aux Malatesta 161

VIII. Sur Valturius 163

IX. Note sur Frédéric duc d'Urbin 164

Notice bibliographique des ouvrages de J.-Marius Philelfe . . . 166

A. Imprimés 166

B. Manuscrits 170

Notice sur l'Amyris 176

Tableau généalogique de la famille de François Philelfe 219

ERRATA

Page XVII de la *Notice*, ligne 2 : et *surtout* aux poëtes ; lisez : et *revint* aux poëtes.

Page LX, ligne 10 : *ses* études scientifiques ; lisez : *ces* études scientifiques

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

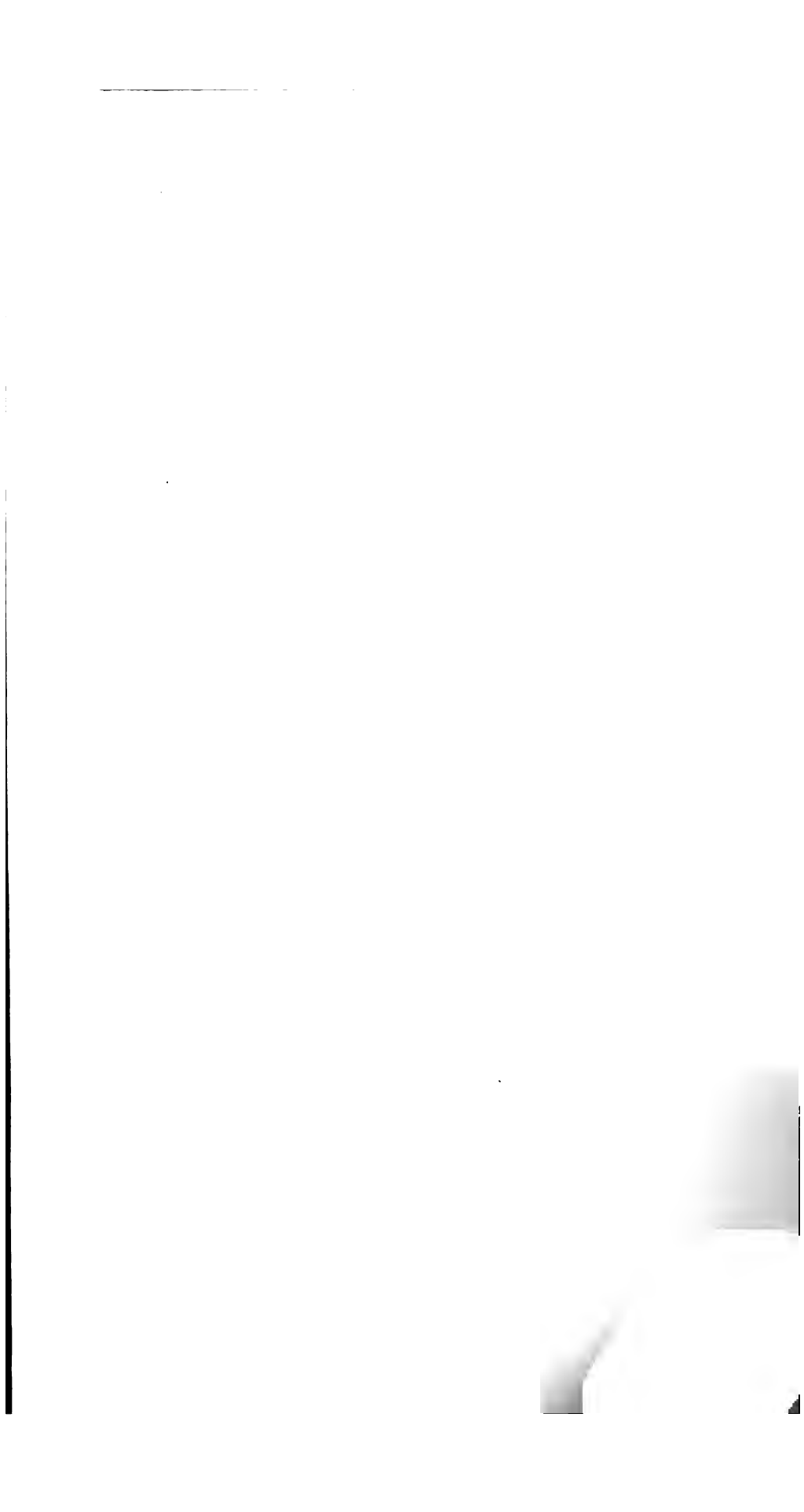

JUL 16 1937